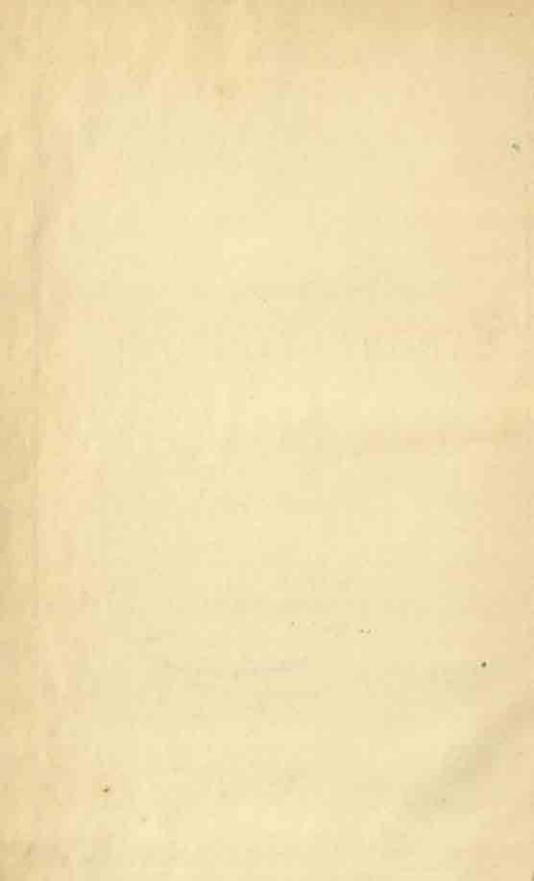
ARCHÆOLOGICAL SURVEY OF INDIA ARCHÆOLOGICAL LIBRARY

CALL No. 913.005/RA

D.G.A. 79







REVUE ARCHÉOLOGIQUE

NOUVELLE SÉRIE

Juntim & Jain 1874

XXVII



PARIS. - IMPRIMERIE DE PILLET FILS AINE 5, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS

The finding

A + HH REVUE 80

ARCHÉOLOGIQUE

OU REQUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

BELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS, A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOLOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR LES PRINCIPAUX ARCHÉOLOGUES
FRANÇAIS ET STRANGERS

st : accompagnée

HE PLANCHES GRAVEES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

NOUVELLE SÉRIE

OUINZIÊME ANNÉE. - VINGT-SEPTIÈME VOLUME

25648 913.005 R : A :

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHEOLOGIQUE



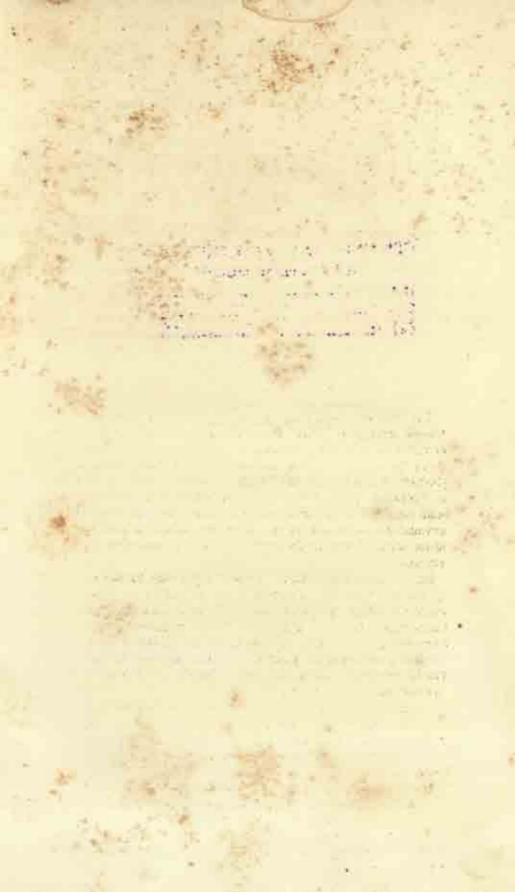
M TOTATE HORS

CENTRAL ARCHAERLOGICAL LIBRARY, NEW DELIAN.

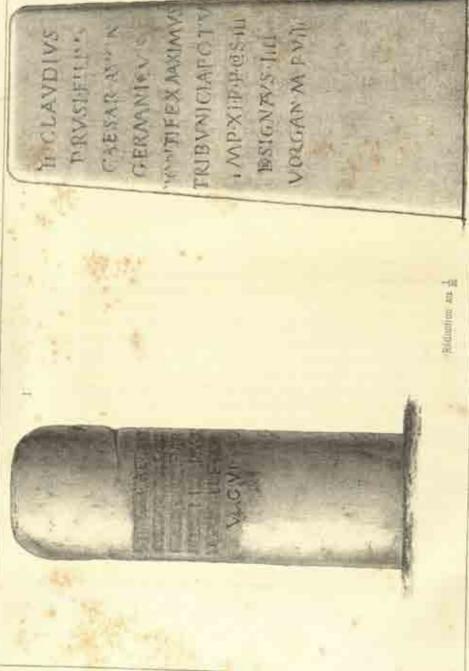
Ass. No. 45648

Date. 7.2.57

Call No. 9/3: 0.05/ R. A



Savan Archeologique, 1874.



A BORNE MILLIAIRE DE KERSOAO

1 COLONNE UTINERAIRE DE MARL-CARHAIX DAPPER UN GROUPIE IN M. P. MINNEY

DESCRIPTE D'APHER DE EXTAMPÉRE, PAR M. S. SETTARDER

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE

LA

STATION DE VORGIVM

déterminée au moyen de l'inscription d'inéraire inédite

DE MAEL-CARHAIX (CÔTES-DU-NORD)

Il existe au village de Maël-Carbaix une borne itinéraire qui, à ma connaissance, n'a encore été signalée par aucun auteur (1). Elle est cependant tellement en évidence qu'on a peine à comprendre comment elle a été passée sous silence par les archéologues qui se sont occupés des voies romaines de la Bretagne et qui en ont même reconnu un important troncon débouchant de Carhaix et passant à un demi-kilomètre au nord de Maël-Carbaix, pour se diriger vers l'est, au-dessus de Plounevez-Quintin, très-probablement jusqu'à Corseult. Ce silence est très-regrettable, car l'inscription gravée sur ce monument était sans doute naguère dans un état de conservation suffisant pour en permettre le déchiffrement complet et certain. Dès lors, on aurait su à quoi s'en tenir, tant sur le Vorganium de Ptolémée que sur le Forgium de la Table de Peutinger, dans lesquels les uns voient deux localités distinctes, et les autres une seule et même station. Les lecteurs de la Revue archéologique savent que cette question controversée paraît devoir être bientôt résolue en ce qui concerne Vorganium, grace à l'inscription de Kerscao (2), dans la-

⁽¹⁾ Voir pl. 1, fig. 1.

⁽²⁾ Es regard de mon croquis du monument de Maci-Carbaiz, l'ai eru utile de donner l'inscription de Kerseao telle que M. E. Desjardins la lit sur un estampage.

quelle on est enfin parvenu, d'une manière tout à fait inattendue, à lire le nom de cette ville des Osismii (1).

D'après une obligeante indication de M. Gaidoz, qui la tenait luimême de M. Flagelle, agronome-expert à Landerneau, je me suis rendu à Maêi-Carhaix le 15 mai dernier pour visiter une borne romaine connue dans le pays sous le nom breton de Men-braz, « Grande-Pierre ». Elle consiste en une colonne cylindrique de granit d'environ 1º,95 de circonference mesurée à la parlie supérieure, et de 2ª, 10 de hauteur au-dessus du sol (fig. 1). L'extrémité inférieure, vraisemblablement en forme de dé carré, suivant l'usage, est enfoncée en terre d'une longueur que j'évalue à 0=,50, d'après le dire des habitants qui ont assisté au déplacement de cette pierre. Elle est adossée au mur de souténement du cimetière sur le côté Est qui borde la place publique, et on l'utilise en y placardant des annonces, on d'autres affiches. Elle était placée, il y a peu d'années, devant l'angle du cimetière, à l'intersection des routes qui conduisent, l'une à Carhaix, l'autre à Rostrenen. Il faut attribuer à cette circonstance l'oblitération de l'inscription exposée à tons les heuris des voitures qui la frôlaient au passage. Comme il y avait là une gene pour la circulation, on se décida à transporter la colonne à quelques mètres plus loin, dans la position qu'elle occupe aujourd'hui; mais on le fit sans avoir égard à l'inscription, de sorte que la fin des lignes se trouve partiellement cachée par le mur contre lequel la pierre est dressée. On comprend de suite que cette position désavantageuse rend la lecture, et, à plus forte raison, l'estampage, extrêmement incommodes. Quant à l'emplacement primitif de la colonne, il devait être quelque part sur la voie romaine qui passe un peu au-dessus du boarg; c'est de ce point indéterminé, mais certainement peu étoigne, que la pierre a été enlevée pour être transportée sur la place publique de Maél-Carhaix à une époque inconnue.

Ainsi que je viens de le dire, la plus grande partie de l'inscription est effacée, et ce qui en subsiste est dans un état très-fruste. On reconnaît néanmoins qu'elle se compose de six lignes d'environ 0°,80 de longueur; la première est à 0°,65 du sommet de la pierre, et la dernière à 0°,85 au-dessus du sol. Les lettres ont une hauteur de six centimètres et les espaces interlinéaires trois centimètres et demi. Un pen au-dessus de l'inscription, et à environ 0°,50 du sommet de la colonne, on remarque sur une partie du pourtour une

⁽¹⁾ Voir pt. I, fig. 2, et flev. archéol. d'anût dernier, t. XXV, muy. sér., p. 208-277.

rainure transversale qui a deux ou trois centimètres de profondeur, C'est évidemment un trait de scie annonçant que l'on avait commencé à débiter le fût de colonne. Une entaille toute semblable se voit sur la borne milliaire (1) découverte en 1861 au gué Saint-Léonard et transportée à Mayenne, sur la terrasse du château.

Dans la première ligne je n'ai pu reconnaître que les lettres CAES, qui devaient être précédées du groupe IMP, c'est-à-dire Imp(eratori) Caes(ari), et suivies des noms de l'empereur sons le règne duquel la plerre a été érigée. A la deuxième ligne, on ne voit plus que la lettre (), qui vraisemblablement formait la désinence dative de l'un de ces noms. A l'extremité de la troisième ligne, j'ai lu les lettres PAR, que je prends pour les initiales de Parthico, qualificatif porté par sept empereurs, Trajan, Hadrien, Marc-Aurèle, Lucius Vérus, Septime-Sévère, Caracalla et Carus. Dans la quatrième figne, à part deux jambages verticanx que je ne sais comment utiliser, je n'ai distingué que les lettres PM, sigles représentatives des mots Pontifici Maximo. La cinquième ligne n'offre plus qu'un C, et plus loin deux jambages suivis d'un E assez distinct; puis un point. Enfin, à la sixième ligne, la plus nette de toutes, on voit un V, et à onze centimêtres plus loin, un G suivi des caractères VI, après lesquels un point. Dans l'intervalle qui sépare le V initial et le G apparaît trèsconfusèment un O, on peut-être les lettres OR en monogramme, OR, car il y a plus que la place nécessaire pour une seule lettre, mais pas assez pour deux lettres séparées. C'est ainsi que le mot VORGAN se présente, avec la ligature de 0 et de R, sur la borne de Kerscao déposée au Musée de Quimper (fig. 2).

Dans l'état actuel des choses, je ne puis songer sérieusement à proposer une restitution des cinq premières lignes; tout ce que je me permets d'en dire, c'est qu'elles renferment une dédicace impériale du 11° siècle de notre ère.

Quant à la sixième ligne, je crois être plus heureux, et c'est in le point essentiel. En effet, cette ligne, placée en vedette au-dessous de l'inscription, se présente avec la concision caractéristique de la formule itinéraire habituelle, composée invariablement, comme on le sait, de deux termes : en premier lieu, le nom de la station à partir de laquelle est comptée la distance ; en second lieu, le chiffre indiquant le nombre d'unités de longueur mesurées entre cette station et la borne. Je ne vois que le nom de Vorgium qui convienne au

⁽¹⁾ Bulletin de la Société d'archéologie de la Mayenne, année 1865, p. 16 et pl. II.

commencement de notre sixième ligne, et cette station ne saurait être placée ailleurs qu'à Carhaix, ainsi que nous allons le voir. Je n'hésite donc pas à lire ;

V...G VI = V[or]G(io) [lougae] VI, c'est-à-dire sex.

Il faut faire attention que les lettres numérales VI représentent ici, non des milles romains de 1482 mètres, mais des lieues gauloises de 2222 mètres. En effet, 6 milles ne font que 8892 mètres, quantité tout à fait insuffisante pour atteindre Carbaix, le seul établissement romain que l'on ait reconnu dans cette région, entre les limites indiquèes par la borne, et dont l'importance est d'ailleurs attestée par de nombreuses découvertes de substructions et de poleries, sans compter les cinq voies qui y aboutissent. Or la distance qui sépare Maël-Carbaix de Carbaix est de 11400 mètres, à voi d'oiseau, c'est-à-dire cinq lieues gauloises (11140 mètres), plus une fraction de lieue; ce nombre fractionnaire est précisément représenté par les lettres numérales VI, l'usage romain étant d'exprimer les distances en nombres ronds et de compter pour une unité la fraction d'appoint, quand il y en avait. C'est donc bien le mot leugae qui doit être sous-entendu avant le nombre VI.

Une particularité qui a attiré mon attention en diverses circonstances, c'est que le mot leugae, qu'on rencontre le plus souvent écrit en toutes lettres, ou sous l'une des formes abrégées LEVG, L, est indubitablement sous-entendu dans le cas de quelques inscriptions itinéraires; par exemple, les colonnes dédiées aux empereurs Hadrien et Commode et découveries sur divers points de la Gaule Aquitaine (1). De même, dans la Gaule Narbonnaise, où les distances ne sont jamais comptées qu'en milles romains, les mots millia passuum sont sous-entendus avant les lettres numérales, tandis que dans le reste de la Gaule, où le système romain et le système gaulois étaient employés concurremment, la mensuration milliaire n'a pas le privilège de ce sous-entendu, et s'indique par les sigles MP.

La borne de Maci-Carhaix n'est pas le seul monument itinéraire que l'on ait à signaler sur la voie de Carhaix à Corseult. A quinze kilomètres plus loin vers l'est, M. Bizeul (2) découvrit en 1835, au

⁽¹⁾ De Longuemar, Epigrophie du Haut-Poilou dans les Mémoires de la Société des autiquaires de l'Ouest, t. XXVIII, 1864, p. 131 à 134; Augist, Epigrophie Santone et Aunisienne, 1871, p. à.

⁽I) Bizoul, Fotes romaines de la Bretagne, chap. 11, p. 52; idem, Mémoires sur les inscriptions ramaines de la Bretagne; cfc. Congrès archéologique de France,

Pont-Hir, près de Plounevez-Quintin, un tronçon de colonne qu'un cantonnier venait de briser pour l'empierrement de la roule, et il attribus ce monument à Septime-Sévère, parce qu'il croyait y lire le reste d'inscription

AVG ADABENICVS PARTHICVS

La lecture des deux lettres qui précèdent le groupe COSII doit être considérée comme fautive, car le consulat est toujours précèdé de la désignation du tribunat, et éventuellement d'un impératorat de victoire; or les lettres OS ne s'expliquent que par nepos, ou procos; mais alors nepos devrait précèder les épithètes Adiabenicus, Parthicus, de même que procos devrait suivre COSII; pent-être y avait-ii [trib. p]OTCOSII. Bien plus, Septime-Sévère n'est pas le seul empereur qui ait porté le titre d'Adiabenicus, comme le croyait M. Bizeul; Géta et Caracalla l'ont également porté. Quoi qu'il en soit, le fragment de colonne que cet antiquaire avait, avec l'autorisation du maire, fait transporter au cimetière de Plounevez-Quintin pour être soustrait à une destruction complète, ne se retrouve plus aujourd'hui et il est impossible de contrôler le renseignement laissé par M. Bizeul; mais nous n'avons aucun motif pour révoquer en doute son authenticité.

Dans l'inscription de Maël-Carhaix, nous avons la preuve matérielle que l'emplacement de Vorgium, station distincte de Vorganium, doit être restitué à Carhaix.

Ainsi se trouve confirmée l'opinion que M. Ernest Desjardins a le mérite d'avoir professée le premier et qu'il a nettement formulée à diverses reprises (1). Ce doit être pour lui un véritable sujet de satisfaction de voir les faits donner raison à ses heureuses déductions,

On s'est demandé quelle est l'étymologie des mots Vorgium, Vorganium, et on a même songé à en tirer des arguments en faveur de la position géographique attribuée à l'une ou à l'autre de ces localités; mais je ne saurais approuver l'assimilation de vorgan au breton morgan, a maritime », tant que la permutation du v gaulois

session de 1857 tenne à Nantes, t. XX; idem, Comptes rendus du congrès de Morlaix dans le Bulletin archéologique de l'Association bretonne.

 Ernest Desjardins, Table de Peutinger, p. 29, col. 2; idem, Géographie de la Gaule, p. 197; idem, Revue archéologique, XXVI, 1873, p. 315. en m breton ne sera pas justifiée. Quant au cornique gwore, « pays haut », il rend compte à la rigueur de la syllabe vor; mais alors que faire de-gium ou de -ganium? Il faut donc chercher une autre explication. Pour ma part, je constate que les deux noms de lieu renferment en commun le radical corg, et en outre, que Vorganium est un simple dérivé de corgium; le fondateur de la philologie celtique, Zouss (1), a même démontré que le suffixe -an a le sens diminutif, en sorte que corganium signifierait au propre a petit vorgium ». Reste à déterminer le sens du thême varg. Dans les langues germaniques, où il s'est conservé avec le changement régulier du 9 primitif en k, il signifie « ouvrage », et prend l'acception spéciale de « ouwrage de fortification » : cfr. angl.-sax., weore, weere : angl., work. et bulwark; ecoss., wark; v. h. allem., werah; allem., werk, bollwork, pfahlwerk; goth., vaurh jan, stravailler s. De son côté, le grecpossède les variétés correspondantes du même thême dans les formes : fayor, « ouvrage », quelquefois « travaux d'un siège »; et avec digamma, Pápyov, éliq. Pápyov; Epyára, épithète de l'industrieuse Athene, et opydan, "ouvrière »; opydan, et son diminutif opydanov. Si maintenant on considére que l'esprit doux tient lieu d'un digamma, et que ce dernier, d'après la définition de Denys d'Halicarnasso (2). se prononçait comme la diphthongue co, on reconnaltra que le mot gaulois 'Ocopyiwos, tel qu'il est transcrit par Ptolémée (2, 8, 3), représente identiquement la forme grecque égyávios. En poursuivant . l'analogie, on peut dire que rorgium correspond à oppor, dont le singulier n'est pas usité, mais dont le pluriel 'Opyu, « Orgies, fêtes orgiaques », signifie au propre « Œuvres sacrées ». De ces rapprochements, il résulte que Vorganium et Vorgium signifient l'un et l'autre « lieu fortifié, ouvrage défensif », et que le premier de ces deux toponymes comporte en plus, par rapport au deuxième, le sens d'un diminutif. Enfin, ces considérations ont, au point de vue historique, une conséquence intéressante; on est, en effet, fon le à croire que les deux stations n'ont été, à l'origine, que de simples campements gaulois, et qu'elles appartenaient à la même catégorie d'établissements militaires que Octodurum, Isarnodurum, Aufessiodurum, Brivodurum, Durobriva, Durocortorum, Durocatalaunum, Augustodunnin, Lupodunum, etc. C'est ainsi que sont entrées dans la nomenciature territoriale de la Gaule Cisalpine les formes Ocra et

(1) Zeuss, Grammufica cellica, 2º édit., p. 273 et 207.

⁽²⁾ Dionya. Halic., Antiquet., lib. 1, 10 : 00 milhaba tol stocytico ypapoudya; etc. Curtius, Grandriige der griechischen Etymologie, 30 dd., p. 511.

Occiculum, synonymes de arx, et dans la toponomastique romaine, Castra, Castellum, Murocincta, Turcis, Praetorium, Clausentum, Oppidum Novum.

L'équivalence étymologique des thèmes vorg et very pouvant se justifier par les mêmes raisons qui portaient Zeuss (1) à rapprocher Rhodanus et Rhedones, comme en irlandais delle et dolbud, fell et follus (cfr. angi., work, et allem., werk, forov et corra, forov et ścycho), l'interprétation que je propose pour le nom de lieu Vorgium me paralt applicable à toute une série d'autres toponymes : Vergium, Vergentum et Olepphia, en Espagne; Vergeanum oppidum, dans l'Ile de Lérina, et Vergue, en Bruttmm.

Par une coïncidence intéressante à noter, la découverte du nom de Vorgium sur la borne de Maël-Carhaix a suivi à peu de mois d'intervalle la découverte du nom de Vorganium sur la borne de Kerscao, et un an s'est à peine écoulé depuis le jour où le nom d'une autre cité arémorique, Darioritum, a également été retrouvé sur une colonne itinéraire. Je veux parles de la pierre de Saint-Christophe, en Elven (Morbiban), sur laquelle on lit une inscription que je restitue ainsi : MAGNO et invicto | IMP CAES L. Domitio | AVR-ELIANO Pio, Felici, | INVICTO, Ang. P. M. | TRIB. POT vii. cos | III. P. P. Procos | A D LXI, c'est-a-dire a Dariorito Leugae undecim. Sur la pierre, les lettres LXI ne se laissent plus apercevoir intégralement; leur moitié inférieure est oblitérée et il en résulte que leur moitié supérieure, 171, qui seule subsiste encore, ressemble à un M mal fait (2). Il règne de l'incertitude sur la véritable orthographe du nom de la cité des Veneti, anjourd'hui Vannes: la Table de Peutinger donne la leçon Dartoritum, et Ptolémée Δαριόρερα, avec la variante Δαριόριτον; c'est cette dernière forme que je préfère (3).

(1) Zeuss, Gramm. celt., 2 ed., p. 10.

(I) Robert Mowat, Etude our l'inscription ilinéraire romaine de Saint-Christophe (Murbihan), 1873; cfr. Conyres scientifique de France, session de 1872 tenue à

Saint-Brienc, p. 378-390 du 2º volume (Mémoires).

⁽³⁾ Au point de vue numérique, les chances sont en faveur de la forme Dariorifum, puisque, dans les trois leçons, le thème durio se rencontre deux fais plus sonvum que dorto, et le thème rifo également deux fois plus souvent que rigo. Au peint de vue philologique, l'ai a l'appui de Dartoritum l'analogie des noms de lieux celtiques Anderstum, Augustoritum, Bandritum, Cambaritum, Auxoperos, Occeptores, dama basquela la thème final rifam a le sena de « gué »; au contraire, on no connaît aucun nom de lieu terminé en rigem, quoique l'existence du thème rige soit attestée par fligodulum, fligomagus et Perocovies. Derioratum renferme le même radical que August, Darantaria et Darentiaco; quant à Dartoritum, en pourrait à la rigueur invoquer les formes Derfoso et Derfono, comme renfermant une modification du thème marto.

Une dernière réflexion; il ne me reste plus qu'à exprimer un vœu, c'est que des dispositions convenables soient prises pour faciliter l'étude du monument de Maël-Carhaix aux épigraphistes qui
seraient tentés de le visiter; je ne serais nullement surpris d'apprendre qu'une fois retourné dans une position plus favorable et
débarrassé des lichens tenaces qui l'ont envahi, il laisse apercevoir
d'autres lettres importantes pour la lecture définitive de l'inscription. Et pour que la similitude de destinée des trois colonnes dont
je viens de parler soit complète, il est à désirer que celles de MaëlCarhaix et de Saint-Christophe prennent respectivement, et au plus
tôt, le chemin du Musée de Saint-Brieuc et celui du Musée de
Vannes, comme déjà le militaire de Kerscao a été dirigé sur le Musée
de Quimper.

Recommandé à la sollicitude éclairée des Sociétés archéologiques du Morbihan et des Côtes-du-Nord,

ROBERT MOWAT.

FOUILLES FAITES EN ASIE MINEURE

AUX FRAIS DE

MM. LES BARONS G. ET E. DE ROTHSCHILD

1

Au mois de juin 1872, je fus chargé par MM. les barons Gustave et Edmond de Rothschild de faire des fouilles sur le territoire milésien, dont j'avais pu constater dans un premier voyage, en 1870, les richesses archéologiques.

Je n'obtins du gouvernement turc les firmans nécessaires qu'après plusieurs mois de pénibles négociations, et je ne pus arriver dans la vallée du Méandre que dans la seconde quinzaine de septembre, à un moment de l'année où les fièvres et le mauvais temps allaient beaucoup augmenter la difficulté de l'entreprise.

Néanmoins, je me mis aussitôt à l'œuvre sur l'emplacement même de Milet. Les ruines de cette cité sont situées au sud de l'immense plaine qui formait jadis le golfe Latmique, avant que les attérissements du Méandre eussent refoulé la mer bien loin à l'ouest, Un des replis du fleuve les enserre au nord, et les piateaux qui s'étendent des flancs du mont Grion (Khodja-Orman) jusqu'au cap Posidion (Kavo-Monodhendri) les dominent à quelque distance an sud. - Sur une petite éminence, qui était peut-être une lie à l'époque de la colonisation grecque, s'élève le théâtre, vaste monument romain, en partie creusé, en partie bâti en gros blocs de marbre. La cavea en est bien conservée, la scène est entièrement détruite et ne forme plus qu'une masse de décombres. - En face, dans une plaine basse qui sépare la colline des premières pentes des plateaux. s'étendait la partie la plus considérable de l'ancienne ville. Les édifices encore debout sont tous de l'époque romaine ou du moyen âge : on distingue surtout des thermes assez considérables, une fontaine

monumentale dépouillée de sa décoration, auprès d'elle d'autres thermes encore, et, en face du théâtre même, une construction qui a dû être un gymnase. Mais sur le sol sont épars de tous côtés, en grand nambre, des débris d'architecture dorique, qui prouvent que l'époque impériale n'avait pas fait disparaître entièrement les œuvres de l'âge de l'Indépendance. Quant aux murs, ils ne s'élèvent au-dessus du niveau actuel du sol qu'en un seul point, près du théâtre, et sur une longueur de quelques mêtres à peine.

Un petit village turc occupe le centre des ruines; il s'appelle Ba-

lat, par altération du mot grec -à zakāna, les Palais.

Des mon arrivée, je me proposai trois choses :

4 Déblayer la scène du théâtre et recueillir les œuvres d'art qui avaient pu la décorer;

2º Chercher les édifices grecs, probablement des temples, d'où provenaient les morceaux d'architecture dorique dont j'ai parle ;

3º Découvrir la porte sud de la ville et dégager, à partir de cette porte, le commencement de la voie qui conduisait au grand sanctuaire religieux du territoire milésien, le temple d'Apollon Didy-

meen, situé à un peu plus de 20 kilomètres au sud.

De ces trois entreprises, la première réussit seule. Malgré les difficultés opposées par un énorme mur construit au moyen âge sur les rnines mêmes du proscenium, de manière à barrer la carea et à la changer en une sorte de forieresse, la scène pui être complétement deblayée. Elle était d'une architecture fort riche, mais d'assez mauvais goût et d'exécution fort lâchée. Deux ordres superposés de colonnes corinthiennes monolithes, les unes en granit rose, les autres en marbres de diverses couleurs, en formaient la décoration. Un grand nombre de statues l'ornaient, placées sans doute les unes dans les entre-colonnements de la scène même, les autres dans des niches entre les colonnes de l'ordre supérieur. Les débris de ces statues ont été retrouvés sur place au milieu des tronçons brisés des colonnes et des blocs de toutes sortes entassés en désordre. Les tôtes, intentionnellement cassées à une époque où l'édifice était encore debout, avaient été pour la plupart jetées dans un des sonterrains de la scène. J'ai rapporté quatre statues de femmes moins mutilées que les autres : ce sont des œuvres purement décoratives, qui ne manquent pas d'une certaine ampleur, mais ne peuvent être examinées de près. Un torse d'homme nu, de proportions presque colossales, est bien supérieur comme style et comme exécution. Tout à côté a été tronvée une base dont la longue et intéressante inscription me fait supposer que nous avons là les restes de la statue de M. Aurelins

Thelymitres, périodonique mentionné dans plusieurs inscriptions milésiennes.

Quelques sondages entrepris çà et là pour rechercher les monuments de l'époque hellénique restèrent sans résultat. L'exemple des fouilles d'Ephèse, où des recherches de ce genre ont dû être poursuivies pendant des années avant d'arriver au but proposé, me détourna, d'ailleurs, d'efforts trop prolongés. — A Milet comme à Ephèse, l'énorme épaisseur des alluvions modernes, qui dépasse 45 et 20 pieds dans les parties basses des deux villes, rendra toujours les explorations fort difficiles et fort coûteuses. Bientôt, du reste, les pluies de novembre et de décembre vinrent ajouter un nouvel obstacle à celui-là. Le niveau actuel du Méandre est heaucoup au-dessus du sol de la ville antique; à la moindre crue, un vaste lac recouvre une partie des ruines. En hiver, le village de Palatia est presque bloqué.

Le même obstacle arrêta la fonille que j'avais entreprise à la porte sud de la ville, au moment où elle sembiait devoir reussir. J'attachais une grande importance à cette fouille. Il me semblait impossible que la voie sacrée, à l'autre extrémité de laquelle M. Newlon avait fait en quelques jours de si belles découvertes (1), ne fût pas, à son point de départ, bordée de monuments funèbres importants. Un texte de Pausanias, qui mentionne sur cette voie le tombeau de Nélée, l'œkiste légendaire de Milet (2), confirmait ces espérances, qu'encourageait d'ailleurs la vue des nombreux débris de sarcophages épars dans les champs de ce côté de la ville. Un examen attentif de la ligne de démarcation entre les fragments provenant de tombeaux et ceux appartenant à d'autres genres d'édifices permit de retrouver, des les premiers coups de pioche, le mur d'enceinte, qui n'était visible nulle part, quoiqu'il ne fût qu'à une très-faible profondeur. En le suivant, on arriva bientôt à une solution de continuité que la tronvaille, faite à côté, de morceaux de lintean, montra devoir être la porte cherchée. Malheureusement décembre est en Asie Mineure une époque de pluies torrentielles; nos tranchées furent bientôt remplies d'eau et de vase : il fallut s'arrêter.

Pendant que ces fouilles se poursuivaient, j'explorais en tous sens les environs de Milet; j'ajoutais un assez grand nombre d'inscriptions nouvelles à celles trouvées dans les fouilles mêmes; enfin, je faisais, au milieu des broussailles qui couvrent la plaine de Palatia, deux découvertes fort intéressantes. La première fut celle d'un lion

(2) Paus., VII, 11, 6.

⁽¹⁾ Newton, Halicarnassus, Caidus and Branchida.

colossal en marbre blanc, précipité sans doute du haut d'un tombeau monumental au milieu des joncs et de la boue. L'animal est couché, le corps allongé, les cuisses de derrière entr'ouvertes, les pattes de devant étendues, la tête regardant droit devant elle. Les pattes de devant sont cassées au-dessous du genou; le reste est bien conservé. La tête est un peu lourde et, n'étant plus en quelque sorte soutenue par les pattes, elle semble tomber. Tout le corps, et particulièrement l'arrière-train, sont d'un modelé très-étudié et d'une exécution tort habile. L'exactitude avec laquelle les allures et la pose de l'espèce féline sont rendues, la manière dont est indiquée la crinière, tout distingue ce lion des autres lions grecs connus, par exemple de ceux de Venise, de Cnide et du Mausolée, sculptures d'un caractère décoratif et toutes plus ou moins éloignées de la nature. Le lion de Milet est évidemment une œuvre fort archaïque et qui se rattache par une étroite parento'à celles des sculpteurs de l'Egypte et surtout de l'Assyrie (1). La seconde trouvaille, faite dans les derniers jours que je passai à Palatia, fut celle de deux statues de femmes assises que la parfaite immobilité de la pose, la roideur des draperies symétriquement plissées, permet d'attribuer à la première époque de l'art grec. Beaucoup plus petites que les statues de la voie sacrée de Didymes, rapportées par M. Newton au British Museum, elles sont d'une exécution plus fine et d'un caractère plus grec. Les têtes, sculptées dans un morceau séparé relié au cou par un tenon, ne purent malheurensement être trouvées (2).

Le transport de ces statues à Milet, sous une pluie battante et à travers des champs devenus une mer de bone, fut excessivement pénible. Le mauvais temps rendait désormais également impossibles les voyages et les fouilles; la plaine du Méandre était déjà en partie couverte d'eau. Menacé par cette inondation d'être coupé pour long-temps de Smyrne, atleint, d'ailleurs, pour la seconde fois de la fiévre, je congédiai mes ouvriers et quittai Palatia dans les derniers jours de décembre pour aller passer l'hiver à Athènes.

⁽¹⁾ Je ne sala comment M. Newton, si sagace d'ordinaire, a cru reconnaître dans ce lion et dans un antre dont les restes, fort mutiles, se voient près du Méandre, à l'est du théatre, des pasienes de l'époque romaine (Further papers respecting the excevations at Budrum and Catalus, n° 10, p. 42).

⁽i) Une troisième statue de ce même style fut trouvés en juin 1873 dans une autre partie de la nécropole de Milet.

Ш

Je revins en Asie au mois de mars, muni cette fois d'un matériel plus considérable, quoique à peine suffisant encore à l'exécution des projets que j'avais conçus. - Je voulais étendre mes fouilles à deux localités voisines de Milet, le hameau turc de Kapi-Kéré (1), situé à huit heures de cheval à l'est, sur l'emplacement d'Héraclée du Latmos, et le village grec de Hiéronda (2), à trois heures et demie au sud, sur les ruines du célèbre temple d'Apollon Didyméen. Quoique les autorités turques me contestassent le droit d'étendre mes explorations hors de l'emplacement de Milet même ; quoique de plus, à Hièronda, l'eusse à craindre l'opposition du propriétaire du sol, riche personnage de Constantinople, et le mauvais vouloir des habitants, que des fouilles faites en plein village devaient forcement incommoder beaucoup, l'étais bien résolu à tenter l'aventure. L'appui de l'ambassadeur de France auprès de la Sublime Porte ne me manquerait pas, j'en étais sûr, et un peu d'audace intimiderait, d'ailleurs, les résistances.

Un pensionnaire de l'Académie de Rome, M. Albert Thomas, architecte, avait bien voulu se joindre à moi, et son concours allait doubler l'importance scientifique de mes travaux.

Une nouvelle tentative pour finir de dégager la porte sud de Milet acheva de démontrer l'impossibilité complète de faire des fouilles à Palatia en une autre saison que le fort de l'été. Je résolus donc d'abandonner ce point, quoique je demeurasse convaincu qu'il renferme de grandes richesses archéologiques, et d'aller attendre à Kapi-Kèré que les négociations entamées par M. de Voguë en ma faveur me rendissent possible l'entreprise beaucoup plus difficile de Hièronda.

Il est impossible d'imaginer rien de plus imposant et de plus sauvage que le site des ruïnes d'Héracièe (3). Elles sont situées près de l'extrémité nord-est du lac de Kapi-Kéré (Kapi-Keren-Denizi), fond de

(3) Une vue nittoreaque fort peu exacte en a été gravée dans les Ionian Antiquities.

⁽¹⁾ En patals turceman : « la porte rempue, brisée ». — Ce nom vient de la porte hellénique sous laquelle passe, avant d'urriver an village, l'unique sentier qui y conduit.

⁽²⁾ l'épovez ou l'épovez. Ce nom vient-il du temple (l'Epov), ou de qualqu'une des statues colossales de la voie sucrée, à l'aquelle l'ignorance populaire aura donné le nom de visoveze, le vieillard?

l'ancien golfe Latmique, que les attérissements du Méandre semblent avoir séparé de la mer des avant de mª siècle de l'ére chrétienne (1). Dominé au sud par les hauteurs boisées du Khodja-Orman (2), ancien mont Grion, au nord par les cimes escarpées du Bech-Parmak (3) on mont Latmos, le lac de Kapi-Kêrê a la majestueuse tristesse de certains lacs de la Suisse. Il y a dans les Alpes des centaines de montagnes plus élevées que le Bech-Parmak; il y en a peu d'aussi abruptes, d'aussi farouche) d'aspect que ce gigantesque écroulement de blocs de granit, haut de 1500 mêtres. C'est sur ces pentes hérissées, au milieu d'un chaos d'énormes rochers, écrasées par leur masse et comme confondues avec eux, que se trouvent les ruines d'Héraclèe. Les murs, bien conservés et flanqués de belles tours à deux étages, carrées pour la plupart, grimpent le long des arêtes de deux coulées parallèles, jusqu'au sommet commun où elles se réunissent, à quelque deux mille pieds de haut. Dans l'étroite et irrègulière dépression qui sépare ces deux coulées se groupent les édifices publics de l'ancienne ville, tous construits en blocs de ce granit rougeaire qui forme toute la montagne : un grand rectangle, occupé aujourd'hui par des champs, est l'Agora; elle est limitée au nord par les rochers sur lesquels sont juchées les quatorze misérables maisons du village actuel, flanquée à l'ouest et l'est par deux longs portiques, et au sud par un grand palais à deux étages, parfaitement conservé et de l'aspect le plus grandiose. C'est un long corps de logis divisé en plusiours pièces sans communication entre elles, terminé par deux ailes saillantes, et protègé en avant par un mur à hauteur d'appui : aucune autre décoration qu'une corniche brute, les jeux de lumière sur les joints des pierres, les ombres dans la profondeur des fenêtres et des portes. A l'ouest de l'Agora, sur un massif rocheux isolè, un temple aptère, dorique, domine le lac et l'ensemble des ruines; au sud-est, à quelque distance, au milieu de gros oliviers, s'élève un édifice bizarre, en partie taillé dans le rocher, en partie bâti, qui a dû être un second temple. Partout, sur la pierre, les traces des maisons et d'une foute de petits édifices. La nécropole, fort pittoresque, s'étend à l'est de la ville, au mitieu des bois et des rochers. Les tombeaux en ont été tous ouverts.

La mudité de toutes ces constructions, leur haute antiquité, l'état de civilisation rude et barbare dont elles témoignent, laissaient peu

⁽¹⁾ Pam., VIII, xxiv, 11.

⁽²⁾ Le grand dois.

⁽³⁾ Les cinq deigts, de quelques gros rechers pointus qui le surmontent.

d'espoir de trouver le des objets d'art; il était plus naturel de s'attendre à rencontrer dans l'Agora des monuments épigraphiques intéressants. Notre récolte fut cependant pauvre : un charmant autel
ionique consacré à Aphrodite, qui dut être abandonné sur place à
cause de son poids et de la difficulté des sentiers, un curieux cadran
solaire, construit par Themistagoras d'Alexandrie, fils de Meniskos,
un autel d'Auguste, sept ou huit inscriptions, telles furent nos trouvailles. Le résultat le plus important de notre séjour de six semaines
fut, sans contredit, la collection de dessins et de plans rapportée par
mon compagnon de voyage, collection complétée un peu plus tard
par une nombreuse série de photographies.

Mais pendant ce temps les démarches de l'ambassade de France avaient beaucoup amélioré ma situation vis-à-vis de l'autorité turque, et quoique toutes les difficultés fussent loin d'être aplanies, J'allais enfin être libre d'entreprendre les fouilles si longtemps projetées de

Hieronda.

111

Hièronda est un gros village grec, construit sur l'arête même des plateaux que le Khodja-Orman projette au sud-ouest vers le cap Monodhendri, dans une lègère dépression, profonde de quelques métres à peine, entre deux mamelons à pentes douces qui sont les points culminants de toute la contrée. De la, un horizon magnifique se déroule de tous côtés : au nord, la longue ligne du mont Mycale; à l'est, derrière les bois du mont Grion, le sommet dentelé du Latmos; au sud, le golfe d'Iassos et la pittoresque presqu'ile de Myndus; à l'ouest, enfin, Léros et Patmos, deux îles jadis milésiennes, Calymnos, les lles Fourni et leurs montagnes de marbre; en un mot, tout le groupe septentrional des Sporades, depuis Samos, dont on distingue presque le temple, et Ikaria, novée dans la brume de l'horizon, jusqu'aux sommets bleuâtres de l'île de Kos. Il faut avoir voyagé dans l'Archipel pour comprendre toute la beauté de cette mer toujours bleue, de ces fles si variées, dont les roches grisatres et nues prennent, sous la lumière qui les inonde, les reflets chatoyants du satin.

Au témoignage de Pausanias (1), des avant l'immigration ionienne, il existait en ce lieu un sanctuaire et un oracle. Après la fondation de Milet, la grande famille des Branchides y construisit un temple

⁽¹⁾ Paus., VII, it, 6.

consacré à Apollon Philésios (1) et dans lequel fut placée une statue colossale en bronze, fondue par Kanakhos de Sicyone (2) : elle reprêsentait le d'eu debout, tenant un faon de la main droite étendue en avant, et un arc de la main gauche (3).

Autour du temple se bâtit une bourgade appelée dans les textes tantôt Branchides, du nom des fondateurs de l'édifice, tantôt Didymes, soit à cause des deux mamelons entre lesquels elle était située, soit à cause des dieux jumeaux dont le culte y était associé.

Après la bataille de Salamine (480), le temple fut incendié par les Perses, la statue emportée à Echatane ; les Branchides même durent s'exiler, et pendant longtemps l'oracle se tut (4). Il avait cependant recouvré la voix à l'époque de l'expédition d'Alexandre, car Séleucus, découragé et sur le point d'abandonner le conquérant, vint le consulter et en reçut l'avis de ne pas retourner en Europe (5). Devenu roi, Séleucus témoigna au dieu sa reconnaissance de ce bon conseil, en renvoyant à Didymes la statue de Kanakhos, et ses successeurs ornérent le sanctuaire de riches offrandes (6). Un nouveau temple se construisait donc à cette époque. La date en est encore mieux fixée par le fait qu'un des deux architectes qui travaillèrent ensemble à ce monument avait participé à la construction du temple d'Ephèse, achevée trèscertainement sous le règne d'Alexandre (7). Cet architecte était Pasonios d'Ephèse. Son collaborateur fut Daphnis de Milet (8).

Quoique resté inachevé (9), et laissé sans toiture à cause de son énorme dimension (10), ce nouveau temple fur toujours cité dans l'antiquité comme un des plus importants édifices religieux du monde grec, et comme un des modèles classiques de l'art ionique, à l'époque de son plus grand essor. Strabon en parle comme du plus grand de tous les temples connus, μέγιστον νείον πάντων (41). Vi-

⁽¹⁾ Varro, fr., p. 233, Bip.

⁽²⁾ Paus., II, x, 3; IX, x, 2, etc., etc.

⁽³⁾ V. les mounales de brouse archaiques et certaines monnales impériales de Milet. Cf. un Apolian archalque en brunze du British Museum, et un autre du Cabinet des médailles de Paris, rapporté, je crois, de Scala Nova par MM. Texier et Clerget. Gf. Sillig., Cut. art , p. 137.

⁽a) Pans., I, xv, 3; Vill, xxv, 5; Strab., XVII, 1, 43, et XIV, 1, 5.

⁽⁵⁾ Applen, Syr., 50, Cf. 63.

⁽⁶⁾ Paus., VIII, stvt, 3, et 1, xvt, 3, Incor., Borckh, XIII, v, 2852.

⁽⁷⁾ Suah., XIV, 1, 22, 23.

⁽⁸⁾ Vitruv , VII, pref., § 10.

⁽⁹⁾ Pane., VII, v. h.

⁽¹⁰⁾ Strab., XIV, t, 3.

⁽¹¹⁾ Strab., XIV, 1, 5.

truve et Pausanias en font souvent mention. Stace (1), Pline, d'autres encore le citent; et l'empereur Caligula rendait, à sa manière, hommage à sa beauté, en annonçant l'intention d'en parfaire les parties restées inachevées (2).

Du premier temple de Didymes, il ne reste absolument rien, à moins qu'on ne lui attribue un triglyphe en pierre, de proportions médiocres, encastré dans le mur d'une des maisons du bourg moderne. Le second, après avoir servi au moyen âge de forteresse, a été renversé par un tremblement de terre. Le naos s'est écroulé, et ses débris couvrent le sol d'un chaos de blocs énormes; on ne distingue guère l'alignement des anciens murs qu'au bourrelet qui recouvre leurs assises inférieures restées debout. Au-dessus du pronaos, que les murs transversaux qui le divisent ont préservé d'un écroulement complet, il s'est formé une véritable montagne, surmontée aujourd'hui par un moulin à vent. Les maisons du village se pressent autour de ces ruines, reconvrent le péristyle et s'appuient en quelques points aux murs mêmes du temple. It ne reste debout que trois colonnes: deux au nord, encore reliées par un morceau d'architrave; elles sont cannelées, et, quoique enfoncées jusqu'au quart à peu près de leur hauteur, elles frappent par leurs dimensions imposantes (3). Une autre colonne, du côté sud, n'a jamais été finie : les tambours en sout restes bruts. Enfin, au milieu des dêbris du naos, quelques morceaux de sculpture monumentale, des chapiteaux de pilastres et des fragments d'une sorte de frise étaient visibles et donnaient une haute idée de la richesse de la décoration du temple. Tous les explorateurs de cette partie de l'Asie Mineure avaient été attirés par ces ruines, mais aucun n'avait pu ni en dessiner avec précision l'ordre, ni en relever le plan d'une manière exacte : tout ce qu'ils avaient pu établir, c'est que le temple était digtère et probablement décastyle (1). M. Newton même, le hardi et habile investigateur d'Halicarnasse et de Conde, avait été effrayé par les difficultés que présenteraient des fouilles.

⁽¹⁾ Stuce, Theb., VIII, 198.

⁽²⁾ Sont., ed. Roth. Calig., p. 128, 1. 6 at 7.

⁽³⁾ De la base à l'architrave, elles ont environ 20 mètres. Ce sont de beaucoup les plus haums enfonces grecques comuses; celles mêmes du temple d'Ephèse sont plus patient.

⁽⁵⁾ V. les fonires Antiquaties, les dessins originaux de l'expédition de Chandler et de Gell, conservés à la hibitothèque du British Moseum, et la Foguge en Aux Mineure de Texies.

Déblayer tout cet espace, c'est une œuvre qui eût demandé non des mois, mais des années, et qui eût coûté des sommes énormes nous n'y pouvions songer. Tout ce qu'il était possible de faire, c'était de rechercher toutes les données architecturales nécessaires à une restauration complète du temple et de retirer des ruines tous les morceaux de sculpture déjà visibles, ou que les fouilles feraient rencontrer.

Je ne puis entrer ici dans le détail de ces fouilles, sur lesquelles M. Thomas et moi préparons un long travait. Il me suffira aujour-d'hui de dire que la disposition intérieure du naos, disposition entièrement différente de celle des autres temples grecs, a été complétement mise au jour; qu'un échafaudage monté au sommet des colonnes a permis d'en dessiner exactement le chapiteau; que la base de ces colonnes a été découverte; que le pronaos, enfin, a été aussi complétement exploré qu'il était possible de le faire. Cette dernière fouille fut non-seulement très-difficile, mais par moments très-dangereuse : il failut reprendre en sous-œuvre, en les soutenant avec des madriers et det étais, les murs de deux maisons sous lesquelles les colonnes de façade étaient en partie engagées. Tout fut cependant mené à bien sans qu'aucun accident arrivat aux ouvriers.

L'extraction du milieu des ruines des marbres que j'avais résolu d'emporter, le transport et l'embarquement de ces marbres demandérent un mois d'efforts, quoique pendant la dernière semaine je fisse travailler même la nuit. Les objets trouvés à Palatia et à Héraciée durent descendre à la mer par le Méandre, dont la barre est peu profonde et frès-mauvaise. Ceux requeillis à Hièronda furent trainès à bras d'hommes, par une route faite exprès, longue de 5 kilomêtres, jusqu'a une petite bale déserte, où fut construit un quai d'embarquement. Si l'on songe que quelques-uns de ces blocs depassaient le poids de trois tonnes, que je n'avais pour tout matériel que deux paires de mouilles en fer, quelques cables et des bois de bigues trouves dans le pays même, trop courts et trop faibles, que le briek khiote que j'avais nolisé n'était guere plus muni que moi, et que tout ce travail dut êire fait avec des ouvriers indigênes, on comprendra quel soulagement j'éprouvai lorsque le dernier morceau fut à fond de cale. Le chapiteau d'ante de Didymes nous causa surtout des inquiétudes : ce fut d'abord notre route qui s'effondra sous son poids; pais la bigue du quel d'embarquement se rompit, et il tomba dans la mer. Repêché non sans peine, il fut enfin porté le long du bord ; mais, au moment où on le hissait, une poulie du jeu de palans installé sur le pont du brick cassa, et le bloc retomba de plus d'un mètre, jusqu'à ce que les câbles eussent roidi de nouveau. Le navire donna une telle bande que l'eau arriva presque au bastingage: les mâts s'infléchirent comme s'ils allaient tomber; un choc violent nous fit craindre que la coque ne s'entrouvrit. Rien n'arriva cependant, et l'accident fut bientôt réparé.

Les marbres que j'ai rapportés de Hiéronda comprennent des exemples de tous les motifs de décoration du temple et peuvent donner une idée exacte de la magnificence extraordinaire de son orne-

mentation. En voici l'énumération succincte :

Un chapiteau de pilastre, orné de deux griffons affrontés, l'un mâle, l'autre femelle, séparés par un fleuron;

Trois demi-chapiteaux de retour d'angle, ornés chacun d'un

griffon;

Deux autres chapiteaux, décorés au centre d'une palmette, des deux côtés de laquelle se développent des rinceaux;

Plusieurs morceaux d'un bandeau décoré, qui reliait entre eux les chapiteaux des pilastres. Chaque intervalle était orné de chi-

mēres séparées par une lyre.

Il est curieux de comparer ces motifs d'ornementation à ceux du temple d'Antonin et Faustine et du Forum de Trajan. On voit ainsi quel immense intervalle sépare l'art romain, même dans ses œuvres les plus parfailes, des modèles grecs qu'il imite. Certes, les euroulements du Forum de Trajan sont plus riches, les animaux fantastiques de la frise d'Antonin et Faustine plus grands que les rinceaux et les griffons des pilastres de Didymes. Mais qu'ils sont loin d'égaler la pureté de style des uns, la perfection de modelé, la variété, le mouvement des autres!

Plus remarquable encore est le chapitesu d'ante qui décorait un des angles postérieurs du maos. L'angle est orné d'une large palmette; chaque face, d'une figure de femme ailée se terminant par des feuilles d'acanthe et des enroulements. Qu'on replace par la pensée ce chapiteau à près de 20 mètres de hauteur, qu'on se représente les jeux de lumière et d'ombre se produisant sur ces saillies puissantes, dans ces creux profondément refouillés, et l'on comprendra toute la beauté de ce morceau de sculpture, où la force va presque jusqu'au point où commencerait la violence.

Mais la découverte la plus nouvelle et la plus intéressante que les fouilles aient amenée est sans contredit celle des bases sculptées

qui supportaient les dix colonnes de la façade principale.

L'existence de colonnes ciselées à Ephése était attestée par

Pline (1), et confirmée par les monnaics (2). Mais qu'était-ce au juste que ces colonnes ? Le temoignage de l'auteur latin méritait-il une foi entière (3)7 Fallait-il voir là une bizarrerie, un caprice isolé? ou bien cet art grec, que l'on a représente comme si régulier. aussi longtemps qu'on en a parlé sans le connaître, s'était-il permis quelquefois ces libertàs? Telles étaient les questions que les architectes se posaient lorsque les feuilles de M. Wood à Ephèse et les nôtres à Didymes sont venues simultanément donner la réponse. La base trouvée par M. Wood (4) est ornée sur tout le pourtour d'un magnifique bas-relisf, presque de grandeur nature. A Didymes, au contraire, ce sont des rinceaux, des palmettes, des fleurons, des motifs d'ornements architecturaux enfin, plus ou moins transformés, qui forment la décoration.

Les dix colonnes de la façade du temple de Didymes étaient, je l'ai dit, ornées de basus sculptées. Les mêmes motifs se répétaient deux fois symétriquement par rapport à l'axe de la colonnade. Trois de ces bases seulement out été terminées : l'une, ornée de paimettes, est dans un tel état de dégradation que nous n'avons pas jugé à propos de l'emporter; les deux autres, bien conservées, quoique casaces en plusieurs morceaux, sont maintenant à Paris.

Ces deux haves sont absolument différentes. Dans l'une, les scoties ordinaires sont remplacées par un tore largement évasé, ornéde palmetles et de fleurs d'eau, qui repose sur le stylobate. Au-dessus de ce tore est un tronc de cyfindre, terminé à sa partie inférieure par une torsade, à sa partie supérieure par un rang de rais de cœur d'un prolli très-original et très-ferme, et orné de rinceaux de fenilles et de fleurs, fouillés avec une délicalesse qui fernit songer aux sculpturea sur bois de la Renaissance, si cette dentella de marbre h'était en même temps dessinée avec tonte la pureté, tout le style de l'art grec. Dans l'autre hase, c'est un tronc de didécagone qui occupe la place des scolies; chaque face de ce tronc contient un ornement different, enfermé dans un cadre. Au-dessus, un tore puissant, decoré de feuilles de laurier redressées, supporte le fût cannelé.

La plupart de ces marbres (5) ont été généreusement donnés au

⁽¹⁾ Pine, Hist. nat., XXXVI, 21. - (2) T. L. Donaldson, Architecture Numismatica.

⁽a) V. les carrections et les imperpretations diserses proposes par Saureales, Wine-Relation, Hirt, Sidig. Cf. E. Curtier, Dir Smileare in/s von Epheror, Arch. Zeitaug. N. T. D. V. 1872.

⁽⁵⁾ Actualiement an British Museum, dans la salle d'Eigin,

^[5] A l'exception du chepitens de pilastre orad de deux griffons, et de quelques morcenus proverunt du mattre de Milet.

Louvre par MM. de Rothschild, Jusque-là, la sculpture monumentale n'était, pour ainsi dire, pas représentée à notre musée : une métope d'Olympie, une dalle de la frise du Parthénon, la frise de Magnésie, œuvre médiocre, quelques intéressants fragments de celle du temple d'Assos, et c'était tout. Quant à l'architecture proprement dite, si MM. Henzey et Daumet n'avaient en l'henreuse inspiration de rapporter de Macédoine un curieux chapiteau, trouvé par eux dans leurs fouilles de Palatitza, rien n'en edt rappelé l'existence au visiteur de nos galeries. Grace à la donation de MM, de Rothschild, il existe maintenant au Louvre un musée architectural. Espérons que cette collection n'en restera pas là. Aussi bien, l'exemple du British Museum est devant nes yeux pour exciter notre émulation et nous montrer la voie à suivre. Aux marbres d'Elgin, à la frise de Phigalie rapportée par M. Cockerell, à celle du Mansolée donnée par lord Stratford, à celle du monument de Xanthus découverte par M. Fellows, sont venus en quelques années, grace à la direction habile et entreprenante de M. Newlon, s'ajouter de nouveaux trêsors ; un chapitean, une base, les statues de Mansole et d'Artémise, et de nombreux marbres trouvés par M. Newlon même, dans ses fouilles d'Halicarpasse; la belle Démèter assise de Cnide, les dix statues de la voie sacrée des Branchides, rapportées par lui encore; un chapiteau et divers fragments du temple de Priène, déblayé par M. Pullan; enfin, deux chapiteaux du temple d'Ephèse, déconvert par M. Wood, et cette base sculptée dont l'at parlé plus haut, qui, une fois la première surprise passée, restera comme une des plus belles œuvres du ciseau grec. Au lieu de jeter un œil d'envie sur l'accroissement des collections de nos voisins, ne conviendrait-il pas de marcher enfin sur leurs traces? Au lieu de pousser de vaines plaintes sur la faiblesse des études artistiques, ne vamiralt-il pas mieux mettre sons les yeux de nos étudiants quelques modèles de cet art admirable, que les dessins les plus soignès. voire même les phrases les mieux tournées, ne leur feront jamais connaître, encore mains goûter? Il est vrai qu'il faudrait pour cela deux choses : de l'argent et de l'esprit d'entreprise. Au pays donc de donner l'un ; à qui de droit d'avoir l'antre.

O. BAYET.

A MONSIEUR LE PRÉSIDENT

THE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

INSTITUT DE PRANCE (1)

Monsieur le Président,

Le Journal officiel de la République française, du 14 février 1873, dans un article reproduit par la Revue archéologique du mois de mars suivant, publie de longs extraits de la Gazette de Vienne, relatifs à une exploration archéologique dans l'Île de Samothrace, préparée par le gouvernement autrichien.

Les personnes désignées pour cette expédition sont MM. Conze, A. Hauser et G. Viemann.

Depuis cette époque, les journaux allemands ont souvent parlé des travaux entrepris, et font aujourd'hui bruit de la découverte de deux temples et de nombreux débris rapportés par ces Messieurs.

Sans prétendre aucunement diminuer le mérite de la mission ni du gouvernement autrichien, ni rabaisser la valeur des nouvelles découverles qui peuvent avoir été faites; mais parce que les journaux allemands, reproduisant à plusieurs reprises des notes communiquées par les explorateurs, ne font que très-lègèrement mention de deux ou trois récits de voyageurs qui auraient visité les ruines de Samothrace avant eux, je dois, Monsieur le président, m'adresser à l'Académie pour rétablir la vérité des faits, leur donner date, et revendiquer au compte de la France l'honneur d'une expédition

⁽¹⁾ Neus cruyons devoir reproduire ici une note qui a été adressée par M. Coquart, l'été dernier, à l'Académie des inscriptions at belins-lettres. Lue dans la séance du 19 septembre, cette lettre a été insérée dans les Comptes rendus de l'Académie, 1873, p. 357. (Rédection).

antérieure de sept années, qui ne fut pas sans résultats, quoique les derniers voyageurs allemands semblent vouloir l'ignorer.

C'est aussi un hommage qu'il m'appartient de rendre au souvenir de mon très-cher ami et très-regretté collègue Gustave Deville, mort des suites de cette expédition, aussi bien qu'à la mémoire du souverain dont l'initiative ne fit point défaut à la science.

L'Académie sait que parmi les explorations faites par la France, sur tous les points du globe, pendant la période de ces dix dernières années, les missions archéologiques en Syrie, en Macédoine, en Épire, en Asie Mineure, dues plus particulièrement à la protection de l'empereur Napoléon III, apportèrent de nouveaux trésors, de

nonveaux éléments à l'étude de l'antiquité.

Pour faire suite à ces derniers travaux, en avril 1866, feu Gustave Deville, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes, et moi, nous fames charges d'une mission épigraphique et archéologique dans l'ile de Samothrace avec ordre d'étendre nos recherches et nos fouilles sur la côte de Thrace et jusque sur la côte méridionale d'Asie Mineure. La mission, ordonnée et quelque peu subventionnée par le ministre de l'instruction publique, était payée par la cassette impériale.

Les débuts furent heureux, malgré les difficultés du voyage, et les préoccupations politiques de la guerre austro-prussienne, qui paralysérent les moyens que le gouvernement français devait mettre

à notre disposition.

Des fouilles considérables, faites par nous pendant les mois de juillet et d'aont 1866, dans les ruines de la ville et du sanctuaire de Samothrace, donnérent des résultats très-intèressants au point de vue archéologique et architectonique, surtout en ceci qu'ils font connaître l'époque obscure de la décadence grecque après la domination macédonienne. Nos fouilles étaient terminées; nous voulions prolonger nos travaux sur les autres points de l'Ile. Les terribles chaleurs de l'été développèrent chez mon collègue les germes du mal qui devait l'emporter, et nous forcèrent de retourner à Athènes.

Nos fouilles et nos découvertes ont été consignées dans deux rapports, accompagnés de plans, adressés au ministre de l'instruction publique, qui furent communiqués à l'empereur. Ces rapports ont été publiés, plus tard, dans les Archives des missions scientifiques, 2" série, t. IV, 2" livr., i) avril 1867, ainsi qu'au Journal officiel du 27 mai 1867. - Les inscriptions ont été publiées dans l'Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques, p. 95 (1873).

Mon collègue, G. Deville, était rentre mourant dans sa famille;

moi-même, retournant à Paris pour y constituer la mission sur de nouvelles bases, je tombai si gravement malade que je dus y renoncer.

Il n'en est pas moins vrai que nous avions pu reconnaître et déterminer la nature des monuments écroulés et détruits du sanctuaire de Samothrace ; un temple circulaire dont nons avons rapporté les marbres et les éléments architectoniques; un temple dorique en marbre, très-visible; un temple sonique; un autre temple a été constaté au point dit : Φυλακι; un édifice carré. Le grand sanctuaire a été complétement rétabli par nos fouilles. Nous avons rapporté l'angle d'un petit temple coixin. Nous pouvons aussi affirmer l'existence d'un temple, sur le promontoire quest du vieux port, que nous indiquons dans les mémoires, et des traces d'un temple d'époque romaine, près du rivage. Les caixes renfermant les débris et des morceaux de sculptures appartenant ou gouvernement français, ont été déposées par nous sous la garde du vice-consul de France à Enos. M. Sapet, dans les magasins Eleck. L'embarquement en serait trèsfacile. Il serait désirable que le ministre les fit prendre pour joindre ces débris intéressants de Samothrace à ceux de la même provenance que, seul de lous les musées, le Louvre possède aujourd'hui.

Il convient d'ajouter ici la liste des dessins et relevés que j'ai faits moi-même sur place. Ils vaudront certainement plus que des récits des voyageurs. J'en poursuis le développement et la publication, que nos savants allemands pourront consulter avec fruit, si, comme il est probable, les ruines de Samothrace, devenues carrières de marbre pour les indigènes et pour le gouvernement ture, lorsque je les explorai en 1866, ont continué à disparaître dans les constructions militaires des côtes ou, réduites en chaux, dans les constructions particulières.

Ces dessins sont divisés ainsi qu'il suit :

ASPECT GENERAL.

- 1. Samotraki, vue d'Enos.
- 2. Samotraki, en mer.
- 3. Paléopolis, en mer.
- 4. Le village actuel.
- 5. L'ancien port, en mer.
- 6. Haghia Paraskévi. Débouché du ravin sur la mer.

DISPOSITION GÉNÉRALE. - VILLE ET SANCTUAIRE.

- 1. Un plan général, ville et sanctuaire.
- 2. Un plan général des édifices du sanctuaire,
- 3. Une vue générale de la ville, prise du chemin du village.
- 4. Une vue très-exacte des murailles de la ville.

MURAILLES.

- 1. Angle saillant, partie la plus belle et la mieux conservée.
- 2. Vue intérieure de la porte principale.
- 3. Vue extérieure de la même porte.

SANCTUAIRE. - GRAND TEMPLE.

- 1. Plan des premières assises (fouilles).
- 2. Détails de l'ordre, architrave, fûts.

ÉDIFIGE CARRE AU DEVANT.

- 1. Plan.
- 2. Détaits de la muraille.

TEMPLE IONIQUE.

- 1. Plan des libages; état actuel.
- 2. Corniche.

SOUBASSEMENT D'UNE AREA.

- 1. Construction cyclopéenne au fond du ravin (10 sanctuaire?).
 - * TEMPLE DORIQUE EN BARBHE.
- 1. Plan.
- 2. Chapiteau, soffite, cannelures, architrave, triglyphe et caissons.

EDIFICE CIRCULARIES.

- 4. Plan.
- 2. Détails trouvés dans les fouilles.
- 3. Aspect de la plate-forme et de la ruine (aquarelle).
- 4. Architrave, triglypho, frise à palmettes, chêneau avec tête de tion.
 - 5. Couronnement du comble (tholus). Ordre corinthien, avec ante

et base dudit ordre, avec bucranes sculptés sur les deux faces du

mur circulaire.

- Autre détail d'ornement du chéneau en marbre trouvé au fond des fouilles. Suite d'inscription. Détails du bucrane. Détails de l'ordre corinthien.
 - 1. Restauration hypothétique faite sur place.
 - 1. Notes.
 - Énos. Vue de l'ancienne ville et acropole.
 Tombeaux creusés dans le roc.
- 1. Inscriptions recueillies & Enos, Gallipoli. Porto-lago, Dede-Agatch.

Entrice bit Colexa,

Face latérale (vue)
 Face principale (vue)

Il est juste de rappeler encore ici l'excellent mémoire publié par M. Conze, en 1860, sur les lles de Thrace (Reise auf den Inseln des Trakischen Meeres, Hannover, Carl Rimpler), très-remarquable au point de vue de l'étude générale de l'île de Samotraki et de ses antiquités, mais très-défectueux au point de vue architectonique, qui exige des connaissances spéciales. La science applaudira certainement aux lumières nouvelles que l'expédition autrichienne apportera à l'étude de ces ruines fameuses; mais n'oublions pas de mentionner que vers 1864, M. Champoiseau, vice-consul de France à Prèvesa, sejourna dans l'ile de Samothrace, y acheta une fort belle statue de Victoire, aujourd'hui au Louvre, y pratiqua des fouilles et rapporta quelques débris d'architecture. A. Baudry, architecte, au retour d'une mission en Valachie, toucha à Samothrace; il visita les ruines et crut voir dans l'édifice circulaire du sanctuaire les restes d'un théâtre. Je ne parle pas des voyageurs qui se sont contentés de les visiter.

J'espère, Monsieur le Président, que l'Académie, appréciant les motifs d'une revendication étrangère à tout sentiment de jalousie ou de politique, mais inspirée seulement du respect de la justice et de la vérité, voudra bien m'accuser réception de la communication que j'at l'honneur de lui adresser.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, etc.

E. COQUART.

L'INSCRIPTION D'ESCHMOUNAZAR

LETTRE A M. GEORGE PERROT

Monsieur et ami,

Quelques notes que le vous ai adressées sur l'inscription de Mésa ayant paru, malgré leur extrême brièveté, pouvoir être utiles, je vous envoie des notes semblables sur l'inscription d'Eschmounazar, que j'ai expliquée pendant le second semestre de mon cours. Je répête que ces notes ne concernent que les points sujets à controverse, et qu'elles supposent le lecteur au courant des discussions antérieures.

Ligne 3. J'entends אור בי כי comme Munk. Je coupe ainsi ce qui suit: מוני מונים בי מונים בי

Ligne 5. יאל יבקש בנכנוי]ם כ[י] אי שם בנכנוי]ם : « Et qu'il ne cherche pas de trésors là où il n'y a pas de trésors »; י étant pris

pour équivalent de אשר, comme dans l'inscription de Mésa,

Ligne 6. a Qu'il ne superpose pas à ce lit la cella d'un second lit, a Ce qui reste de la cella où fut trouvé le surcophage confirme ce sens (voir Mission de Phénicie, p. 443 et la pl. LXIV). La superposition d'un autre « couvercle » cut été impossible, les feuillures ne coincidant pas; elle cut surtout été sans objet de la part du profanateur. Dans ce cas, d'ailleurs, une serait pas le mot propre il faudrait une.

Ibid. « N'importe ce que les gens te diront, n'écoute pas leur rado-

tage. » Je lis DITA, avec M. Derenbourg. Dans toute l'inscription, l'affixe DI est l'équivalent de DA. Les Phéniciens faissient du ? épenthétique un emploi beaucoup plus étendu que les Hébreux.

Hild, Lisez 75 [1]3.

Lignes 9-10. « Que les dieux saints les livrent entre les mains d'un roi puissant, qui domine sur eux, pour la perte du royaume, » M. Munk a rapproché avec raison Isaïe, xtx, 4. La vraie leçon paraît être דול פֿרָך אַדָּדְ , leçon intermédiaire entre les deux leçons de l'inscription du ventre et de celle qui est derrière la tête. Le suffixe de paragra à bien l'air de se rapporter au roi puissant. — בנם serait pour בם avec noun épenthétique.

Ligne II. Si l'on garde ראיז, les mots את ממלכת sont en régime de KD. ce qui donne un sens presque impossible. On concoit, en effet, qu'Eschmounazar craigne qu'on ne prenne son sarconhage pour une nuire sépulture ou qu'on ne bâtisse une autre cella sur celle où il repose; mais que les profanateurs viennent voler ses es. c'est une hypothèse contraire à toute raisen, et qui n'a pu se présenter à son esprit. L'expression serait, d'ailleurs, violente et peu naturelle. De plus, ce sens amène M. Schlottmann à rendre none par « tué », ce qui est inadmissible, à cause de la ligne 22. Enfin ne peut être pris avec le sens de « ce royaume-cl »; en pareil cas, l'inscription emploie toujours le pronom t. Considérant, d'un autre côté, que l'inscription contient un grand nombre de fautes évidentes du lapicide, je propose de lire DEN au lieu de ראלז, ce qui est paléographiquement très-admissible, ou mieux encore אואם כוורע, ce qui, à quelques égards, rend mieux compte du nombre des traits verticaux. La construction est alors trèssimple. "Sive homo ille qui aperiet cellam fecti hujus, vel qui tollet sarcophagum hunc, e semine regio sit, sive homo e plebe (sit), La ligne 22 oblige presque d'admettre ce sens pour תמתם, comme Munk l'a bien vu. אח est sinsi conservé dans son sens naturel. oxi est, il est vrai, un pen pléonastique; mais le premier ox est al loin qu'il était naturel de répêter la particule.

Ligne 12. Je crois que les trois lettres pri sont une faute. La copie que suivait le lapicide portait sans doute comme première leçon passes puis en aura corrigé pas en qu; le lapicide, qui évidemment ne comprenait rien à ce qu'il gravait, aura mis bout à bout les deux leçons.

Ligne 13. C'est ici qu'on voit avec évidence que nu par (ligne 3) ne renferme aucune idée d'immortalité. Eschmounazar menacerait le profanateur de son tombeau de l'immortalité de l'âme comme d'un

châtiment! Une chose évidente, c'est que le difficile membre de phrase de la ligne 3, répêté en la ligne 14, exprime quelque chose de triste, un état pénible, comme est celui des rephaim dans la conception hébréo-phênicienne. D'une part, en effet, Eschmounazar souhaite au sacrilège quelque chose qui soit une punition; d'un autre côté, il lui souhaite d'être comme lui, 7282.

Ibid. Au commencement de la deuxième partie, lisez כ[י] אנך,

« car c'est moi et ma mère qui avons bâti ».

Ligne 44. Le stemma dressé par Schlottmann est impossible : [2 [2 ne saurait être pour n2 [2. Le système de Munk est le seul admissible.

Ligne 15. Lisez UM, « qui avons bâti ... ».

Lignes 16-20. Ici Schlottmann est excellent, D2250n effre le daguesch du noun épenthétique résolu en double lettre, comme si en hébreu on écrivait 12250n, au lieu de 12200, Comparez la ligne 29 de l'inscription de Mésa.

Ligne 21. Je lis agg. • et ne vide cette chambre •, c'est-à-dire a n'enlève les objets qui y sont contenus ». agg. pihel de agg. a bien ce sens. Comparez Sophonie, n. 14; Gen., xxiv, 20; Il Chron., xxiv, 11; Ps. exil, S. L'hiphil a des nuances analogues.

Voici ma traduction d'ensemble. Je mets en italique ce qui est douteux :

Dans le mois de boul, en la quatorzième année du règne du rol Eschmounazer, rol des Sidoniens, fils du roi Tabnith, roi des Sidoniens, Eschmounazer, rol des Sidoniens, porta ainsi;

 l'ai étà enlavé avant mon temps, n'ayant vécu que peu de jours, orphélin, fils de ceuve, et me vollà conché dans ce carcophage, dans ce tombeau, dans le beu que j'ai bâti.

* Judjure tout personnage royal el tout homme de ne pas ouvrir cette couche, et de ne pas chercher des trésors là où il n'y a pas de trésors, de

ne pas enlever le sercophage qui me sert de couche, et de ne pas surcharger cette couche de la cella d'une seconde couche. N'importe ce que

les gans te diront, n'écoute pas leur radotage.

« Car tout personnage royal ou tout homme qui ouvrira la cella de cetta couche, ou qui enlèvera le sarcophage qui me sert de couche, ou qui surchargera cette couche, qu'ils n'aient pas de couche parmi les repliaim, qu'ils ne soient pas ensevelis dans un tombeau, qu'ils ne laissent point de fils ou de descendance pour prendre leur place, et que les dieux saints les livrent captils aux mains d'un roi puissant, qui domine sur eux pour l'anéantissement du royaume.

vécu que pen de jours, orphelia, fits de veuve.

- C'est moi, en effet, Eschmounazar, roi des Sidoniens, fils du roi Tabnith, roi des Sidoniens, petit-fils du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, et ma mèro, la reine Ammaschtoreth, prêtresse de notre dame Astarté, fille du roi Eschmounazar, roi des Sidoniens, qui avons bâti les temples des dieux, savoir le temple d'Astarté à Sidon maritime, et qui y avons installé Astarté en grande pompe. Et c'est nous qui avons bâti un temple à Eschmoun, le sanctaure de la source de Yallal sur la montagne, et qui l'y avons installé en grande pompe. Et c'est nous qui avons bâti des temples aux dieux des Sidoniens dans Sidon maritime, savoir un temple à Baal-Sidon, et un temple à Astarté Nom-de-Baal.
- « Et aussi le matire des rois (1) nous a donné Dora et Joppé, l'excellente terre à ble qui est dans la plaine de Saron, en récompense des grandes choses que j'ai faites (2), et il les a annexées aux frontières du pays, pour qu'elles appartiennent aux Sidonières à jamais.
- « Donc qu'aucun homme n'ouvre ma cella, et ne dépouille ma cella, et ne surcharge celle couche, et n'eniève le sarcophage qui me sert de couche; de peur que ces dieux sainis ne le livrent captif et n'anéantissent le royaume loi-même et les purticuliers et leur postérité à jamais, »

Votre très-affectueux

ERNEST RENAN.

15 september 1873.

(1) Le roi de Perse.

⁽²⁾ Comme amirai des flettes perses dans les guerres médiques. Catte charge appartenait de droit au roi de Sidon.

JOYAUX DU DUC DE GUYENNE

Suite et fin (1)

SUPPLEMENT

1. — Notre travail était achevé quand de nouvelles recherches nous out fait découvrir dans les comptes royaux d'intéressants détaits relatifs surtout aux premières années du duc de Guyenne. C'est ainsi que dans les comptes de l'hôtel d'Isabeau de Bavière on peut retrouver mois par mois, au milieu des dépenses faites pour elle et ses autres enfants, ce que lui coûtaient l'éducation et l'entretien de son fils alué. Nous ne voulons pas relever ici tous ces renseignements, précieux à plus d'un titre; pous dirons seulement, pour montrer par un exemple les ressources que l'instoire peut puiser dans ces documents, quelques mots de trois de ces comples, qui vont du 1¹⁰ juillet 1403 qu 31 décembre 1404 (Arch. nat., KK, 50), et oû, pour la première fois, des paragraphies tout entiers concernent spécialement le duc de Guyenne (2). Nous y voyons d'abord plusieurs personnes de la maison du jeune prince : maistre Guillaume Cardonnel était son « phisicieu », et recevait pour ses gages 8 sous parisis par jour (3).

(t) Voir les numéros de septembre, octobre, novembre et décembre 1873.

(2) Un autre des comptes de l'hôtel de la reine, calul de janvier-juin 1801, a été publié intégralement par M. Douet d'Arcq (Comptes de l'hôtel des roir, p. 128-171). C'est le premier où le die de Guyenne apparaisse comme dauphin, et il y est même amez souvent nommé; mais il est encore trop jeune pour que les objets achetés pour lui soient mentionnés séparément de ce qui est dépendé en commun pour a noississeurs et dances les Rafants ».

(3) Guillaume Cardonnel avait rempli le même office auprès du frère ainé du duc de Guyenne, le dauphin Charles, mort à 9 aus, le 13 février thôt. Voir une pièce où Charles VI ordonne que G. Cardonnel, « à présent premier phisicien de son tres cher et tres amé flir Loys, duc de Guyenne et dalphin de Viennois », continuera de toucher, « oultre et pardessus les gaiges ordinaires, hostelaiges, livroisons et autres drois appartenant au dit office », la pension annuelle de 300 fr. qu'il recevait aupa-

C'était sans doute un habile homme, car le 2 et le 15 septembre de l'année 1403 la reine l'envoya à Melun visiter le duc de Bourgogne malade ibid., fol. 7, verso). Pola, à côlé de son chapelain, Guillaume Levesque, nous trouvous sa demoiselle « pour le corps », Jeanne des Barres, qui touchail 80 france par un, sa « barsaresse », Jelianne de Rouvres, recevant 50 france, et sa femme de chambre, Marien, 24 (ibid., fol, 48 et 49). Ensuite viennent les sommes payées chaque mois pour « l'apothicairerie » du duc et la toile destinée aux « paillaces » de la duchesse de Guyenne, à laquelle il venalt d'être fiancé le 3 mai précédent, mais qui, du même âge que lui ou à peu près, n'était encore comme lui qu'un enfint. Quelques extraits que nous donnons ci-de sous achéveront de nous renseigner sur la vie privée du Bauphin durant ces premières aunées. Nous y avons joint des fragments d'antres comples qui rappellent le goût qu'il eut un pen plus tard pour e les équipages », on se rapportent plus particuliérement par leur caractère artistique à l'objet de ce travail ; parmi ces derniers nous remarquons la description d'une épée faite pour le dauphin en 1402, alors qu'il n'avait que cinq ans, et un chandelier d'argent marqué de ses armes, qui figure au milieu d'une longue liste de joyaux dont on reconnut l'absence en 1415 dans le trésor du roi. Entre toutes les personnes qui sont accusées d'avoir profité de la folie du roi et des malheurs publics pour mettre au pillage l'admirable collection de Charles VI, et ajonter ainsi aux nombreuses causes de dispersion que nous avons relevées, on voit en première ligne le propre frère de la reine, Louis de Bavière.

II. — Mais c'est surtout dans les riches inventaires du duc de Berry que nous avons encore trouvé à glaner de nouvelles preuves, et très-nombreuses, de tout le cas que le duc de Guyenne faisait des bijoux précieux et de la vaisselle d'or. Nous avons déjà en l'occasion de montrer les rapports que la communanté de leurs godis sur co point avait établis entre las deux princes; mais nous n'en avions pu recneillir d'aussi curieux exemples que ceux que nous allens publier. On y retrouvera cet échange încessant de pièces d'orfévrerie et de bijonterie qui est un des caractères de l'époque et que nous avons du signaler plusieurs fois. La beauté et le prix ne préservaient pas les joyanx de ces dangereuses transmissions. Quelque attachement que leur possesseur eut du avoir pour eux, en raison de leur valeur artistique et intrioseque, nous les voyons sans cesse passer de main en main, aller d'un prince à un notre - qui s'empressait d'offrir à un troisième ce qu'il vennit de recevoir lui-même, - pour finir le plus souvent par rentrer chez l'orfeste qui les avait venduz, soit comme objet de mintissement, soit comme reinboursement des sommes comidérables qu'on restait lui devoir. Aussi arrive-t-il que la même pièce, en ses fragments, peuvent très-hien figurer dans plusieurs inventaires différents, presque contemporains La première partie des bijoux qui vont être décrits avail

ravant comms e premier phinicien e du dauphin Charles; 23 mai 1505 (Bihl. mat., ma. fr. 20393, pièce 29). — Cf. Doest d'Arcq, Comptes de l'hôtel, p. 137.

été donnée par le duc de Berry au duc de Guyenne, et l'un d'eux même se trouve encore dans l'inventaire du mois de janvier 1416. Mais le duc de Guyenne n'était pas en reste avec son oncle : en outre des cadeaux qu'il lui avait faits de son vivant, nous apprenons du même coup qu'il avait laissé un testament par lequel il avait rendu au duc de Berry des tableaux d'or et des diamants qu'il tenait de lui et que le duc s'était hâté de réclamer. Comme nous ne connaissons ainsi l'existence de ce testament que d'une manière indirecte, nous ignorons si le duc avait fait d'autres legs, mais la chose est probable, et on peut, en conséquence, supposer que le nombre et la qualité des joyaux possédés durant sa vie ou laissés à sa mort par notre dauphin Louis étaient encore beaucoup plus considérables que nous ne l'avons établi dans les pages qui précèdent.

I

 A Thomassiu le Borgne, pour 58 aulnes de nappes de l'ouvraige de Paris, dont on a fait pour monseigneur de Guyenne 8 nappes, contenant chacune 5 aulnes, 6 s. p. l'aulne, mardi 11 jours de septembre;

Lui, pour deux douzaines de touailles de Rains pour nosseigneurs le duc de Guienne et le duc de Touraine, contenant chacune touaille une aulne, 6 s. p. l'aulne;

Lui, pour trois aulnes de toille, pour essuyer la vaisselle d'or et d'argent de monseigneur de Guyanne, achettées de lui, 2 s. 8 den. par. l'aulne, 8 s.

Guillemert le Cordier, pour 6 aulnes de toille à faire dressouers en la cuisine et saulserie de mons, de Guyanne, achetées de lui par mess. Guillanme Cassinel (1) et Robert du Quesnoy, chevaliers et maistres d'ostel de la Royne, deux s. l'aulne, vendredi 27 juillet, 42 s.

2. Au curé de Saint Pol pour les offrandes cothidiannes de nosseigneurs les ducs de Guyanne et de Toursine, la royne d'Angleterre, noz dames la duchesse de Bretaigne, Michielle et Katherine, et mons, de Ponthieu, chascun 4 d. p. (mêmes dépenses tous les mois), argent 72 s. 4 d.

Maistre Guillaume Levesque, chapellain de mons, le duc de Guyanne, pour les offrandes de mondit seigneur, la royne d'Angle-

(1) On voit dans les mêmes comptes de P. Floriot que, de 1803 à 1806, Guillaume Cassinel recevait, ainsi que les autres maitres d'hôtel d'Isabenn, 200 francs par an, a pour eux sidier à soustenir leur état » (Arch. nat., KK, 16, foi. 18 v', et 60). Cette somme était-elle perçon en outre de la pension de 360 francs dont il a déjà été question? C'est co que mous n'avons pu vérifier.

-3

terre, etc., faictes le jour de Noël à la messe du point du jour et à la grant messe, c'est assavoir mons, de Guyanne 8 s., la royne d'Angleterre 8 s., mons, de Touraine à s., noz dames de Bretaigne, Michielle, Katherine et mons, de Ponthieu, 16 s., mardi 25 jours de décembre, argent 36 s.

(Compte de Pierce Floriot, mattre de la chambre mus denveu de la resta,

1400. - Arch. nat., KK, 40, fol. 11, 12, 17 at 16.)

3. De Michelet le Breton, potier d'étain, pour une douzaine de plaz et 4 douzaines d'escuelles neuves, achetées de lui pour t'ostel du duc de Guienne, 96 marcs à 41 deniers le marc, 4 livres 8 s.

Le même, pour 3 douzaines de plaz neufs et 4 douzaines escuelles pour l'ostel mons, de Guyenne, pesans ensemble 187 mars, achetées de lui par les maistres d'ostel, 11 deniers le marc, jeudi 17 jours de fevrier, 4 l. 11 s. 5 d.

Le même, pour 2 douzaines et demie de platelez neufs, pour mons, de Guyenne, pesant 46 marcs, samedi 16 fevrier.

- 4. Jean Deneze, pour un greil achetté de lui pour cuire les pomes de mons. de Guyenne, et de noz autres seigneurs et dames de France, jeudi 44 jours de fevrier, 5 s.
- 5. Guillaume le Pelé, pour 2 paires de baschoues et deux flossoies pour apporter le pain de bouche et de commun de l'ostel du boulengier à l'ostel de la Royne et de mons, de Guyenne, et ycellai couvrir des dites flossoies, achetées de lui par les maistres d'ostel et les pannetiers, dimanche 24 jours de fevrier, la Royne à Saint-Pol, argent pour tout, 50 s.

Robert le Cine, premier pannetier de la Royne, pour une paire de fers à gauffre achetée par lui pour faire les gauffres pour la dicte dame, mons, le duc de Guyenne, nosseigneurs et dames les Enfans, dimanche 24 jours de fevrier, 4 l.

- 6. Guillaume Testart, espicier et variet de chambre de la Royne, pour les offrances de mons, de Guyenne qui offrit or, mire et encens à la grant messe le jour de Thiphaine, dimanche 6 jours de junvier, la Royne à Saint-Pol, 18 s.
- 7. Jehan le Comte, oubloyer, pour un coffin de fer blanc neuf, convert de cuir bouly, fermant à clef, pour mettre les supplicacions et oublies de mons, le duc de Guyenne, mardi 16 jours de septembre, la Royne à la Porte Barbette, 32 s. p.

Lui, pour deux paires de fers à faire oublies, pour la Royne, la royne d'Angleterre, mons, le duc de Guyenne, nosseigneurs et dames les Enfans, mardi 23 septembre, 7 l. 4 s.

- 8. Michelet Le Breton, pour 2 douzaines de platelez d'étain neuf, pesans 35 marcs, pour servir de fruit en la salle de mons, le duc de Guyenne, 11 s. le marc, mercredi 8 jours de novembre, 23 s.
- Arnoul des Granches, escrainier, pour 8 escrans neufs, c'est assavoir pour la Royne 4, pour mons. de Guyenne 2, pour Madame de Guyenne 1, et pour madame Michielle 1, 8 s. p. la pièce, vendredi 14 jours de novembre, la Royne à Saint-Pol, 64 s.
- Perrin Bapezas, clerc de chapelle monseigneur de Guyenne, pour les offrandes cothidiannes du mois d'octobre, 4 deniers par jour.

(Complex du même, 1404. — Arch. nat., ibid., fol. 31, 32 verso, 33 verso, 32, 38, 52, 54, 55, 59.)

11. A Herman Roussel, orfevre et variet de chambre du roy, pour avoir fait et forgié les garnisons de deux espéez d'or, le 26° jour de juillet, c'est assavoir l'une pour monseigneur le Dalphin et l'autre pour mons, de Touraine, et en Icelle de mons, le Dalphin a ou pomel deux escussons où en l'un a esmailliée une demie ymage de Nostre-Dame, et en l'autre ses armes, et en celle de mons, de Thouraine a aussi pareillement esmaillée une demie ymage de N. D. et en l'autre ses armes, et ou pomei de chaçun a tout au-dessus un gros rivet d'or, et en chacune une houppe d'or soudée et croisée de fer, et en chacune a une sainture où il y a boucle, double mordant et trois fermeures, et au dessoulz de chacune à un coippel d'or, yceulz ouvrages toutes tailliéez et hachéez de genestez et de may entrelassiez, où il a grant quantité que feuilles que fleurs que cosses ; pesans ycelles garnisons à tout les croiséez de fer 1 marc 7 onces 5 esterlins, dont les dites croisées de fer poisent à part 7 onces 16 esterlins obole, etc... pour tout (y comprits) la façon des dites deux garnisons 72 livres 6 sols 2 deniers tournois.

(Compte de Cardelier de Girenne, a 1º escuier de coepa da roy », pour 1102. — Arch. nat., KK, 35, fol. 71.)

12. À Aubert Golletier, voirier, demourant à Paris, pour 16 piez de voire blanc pour mettre et asseoir en trois chassis au séjour (de Conflans-lès-Charenton), et en chascun chassis un escusson, ou premier les armes de France, ou 2° les armes de la Royne, et ou 3° les armes de mons. le Dalphin; pour chacun pié assis et fait comme dit est 4 s. p.; valent 64 s. p.

A lui, pour 12 piez de voire assis en la chambre du Roy appelée la Chambre d'Olive devers la court où sont les estables, et v 2 deux escussons l'un de France et l'autre de mons. de Guienne ; 5 s. p. chacun piè, valent 60 s. p.

(Compte du même, pour 1103. - Ibid., fol. 97.)

13. Le 4° jour d'aout relié le compte de Jehan d'Estouteville, maistre d'escurie de mons, de Guyenne et dalphin, depuis le 6° jour de décembre 1407 jusques au derrenier jour de juin 1408 dont je commence (?) un livre contenant 3 quaiers et couverture, valent pour tout 2 s. 8 d. p.

(Compte de Guillaume Deschamps, libraire à Paris, des fournitures fuites par tui à la Chambre des comptes, du 30 coût 1408. — Bibl. nat., Quettances, Charles VI, nº 4967)

14. Charles, etc. A noz amez et feaux gens du noz comptes à Paris, salut et dilection. Comme noz bien amez les communs de Florence, pour cause de certain hommage qu'ils nous ont fait de la ville et seigneurie de Pize dont ilz sont seigneurs parmi certain accord et composition faitz avec eux, soient tenuz de nous hailler et délivrer chascun an un coursier, et il soit ainsi que pour cette présente année ilz aient baillé et délivre pour nous à notre amé et féal conseiller Jehan le Maingre dit Boucicaut, maréchal de France et gouverneur de nostre cité et seigneurie de Jennes, un coursier, lequel coursier nostre dit conseillier a envoyé par deça à notre amé et féal conseiller Jehan Piquet qui l'a baillé pour nous à notre amé et féal conseiller, premier escuyer de notre corps et maistre de notre escuterie, Cordelier de Giresme; - savoir faisons que, pour certaines causes et considérations qui à ce nons ont meu et menvent, nous icelui coursier avons donné et donnons par ces présentes à notre tres cher et tres amé ainsué fils Loys, duc de Guienne et dalphin de Viennois. - Si vous mandons et expressément enjoignons que par le dit Cordelier vous faites bailler et délivrer le dit coursier à notre dit fils, ou à notre amé et féal escuyer de corps Jehan d'Estouteville, premier escuyer de corps et maistre d'icellui nostre fils pour lui. Et par rapportant ces présentes, etc.

Donné à Paris, le 19 jour de juing, l'an de grace 1408.

(Bibl. nat., ms. coll. Fontaniau, vol. 197-198, fel. 185.)

45. Item (trouvé au château du Louvre, le 23 mars 4442), une piece de la colliere d'un parement à cheval aux armes de Mons, le Daulphin.

Item, un panon et une bande de Mons. le Daulphin. Item, en la tour appelée la Tour de la terrasse, deux chapeaux de fer dorez, hachiez à fleurs de lis, l'un à couronnes et à dauphins, et y a autour six escuçons des armes de mons, le Daulphin, et l'autre semblablement doré à fleurs de lis.

Item, un grand daulphin de cuivre doré.

(Compte de Cordelier de Girerme, pour 1512-1513. - Arch. nat., KK, 35, fol. 116 verso 5 1(8.)

16. Payé à Colin Rappine, sellier et variet de chambre du roy nostre sire, pour une selle couverte d'or blanc devant et derrière, sur les montes et au long du siege, taillée à osteaux et evidée à jour, garnie de grans tasses d'estriez et d'estrivières et d'un harnois à quatre pendans de chascun costé tout couvert de drap vert et noir, et sur les bords du dit harnois grans fueilles de laton pendans de la devise de monseigneur de Guienne, laquelle selle et harnois furent mis sur ung cheval que le Roy nostre sire donna à monseigneur le duc de Guienne, et fut délivrée à Carmalay, escuier pour mon dit seigneur de Guienne; pour ce, pour ycelle selle et harnois, faix comme dit est, 46 liv. tour.

(Melms compts. - Ibid., fol. 143, verso.)

17. Un lion d'argent portant un chandelier à une broche, ouquel pendoit deux escussons des armes de nostre très cher et très ame ainsné fils le duc de Guienne, daulphin de Viennois; pesant un marc deux onces. (Ce joyaux aurait dû se trouver α en l'estude de la tour du bois de Vincennes ».)

(Lettres-patentes portant mandement à la Chambre des comptes de faire informer sur es qui manque des joyans du roi, dont Gérard de Bruyère avoit en ci-devant la garde, et dont il demandort à être déchargé, attendu qu'ile avoient été pris et soustraits; tà janu. 1815. — Rocueil de Gosnet : Ordomances, Edite, etc. 1¹² partin. Paris, 1718, à la date.)

11

1. Un grant tableau de boys quarré garni de 10 marcs d'or ou environ, ouquel pardevant a une ymaige de Nostre-Dame, faite d'ambre et de must, qui a les mains et visaige de rouart (cristal de roche), tenant son enffant semblablement fait tout de rouart, sur un champ de must semè des armes et devise de Monseigneur (le duc de Berry), tout d'or, et aux costez du dit ymage a deux petiz angeloz d'or esmaillès de blanc aux armes de mon dit seigneur; et est garni le dit ymage de pierrerie, c'est assavoir sa poitrine d'un fermaillet d'un ba-

lay quarre et 7 grossettes perles, sa couronne et dyademe de 6 balays, 5 saphirs, 49 perles que de compte que autres, le dyademe de son enfant de 2 saphirs, un balay et 12 perles, et tient le dit enfant entre ses deux mains un balay longuet, et le dit ymage de N. D. tient en sa main un cedre garny d'un balay longuet et de 4 perles grossettes, et ou derrière du dit tableau sont les armes de monseigneur faictes de brodeure et les bours semblablement brodez à sa devise; lequel pend à deux chaiennes d'or, et ou bout un grant annel et un bouton d'or garni de 10 perles grossettes.

(En marge:) Iste magnus tabulus datus fuit per dominum Ducem domino duci Acquittanie, prout constat per litteras dicti domini Ducis datas 7 dec. 1414 hic retentas, et ideo de codem acquittatur hic dictus Robinetus (1).

(A* Compte de Robinet d'Estampes, couser, conseiller et garde des foyans de frée-hauf et frée-puissant prince etonszigneur la dun de Berry, 1212-1413.

— Arch. aut., KK, 258, fol. 11, vezzo.)

(1) Le duc de Gayanne ne garda pas longiemps ce magnifique Joyan. Voici, en effet, une mote qui prouve que le 17 janvier 1515 (n. s.) la duchesse de Bretague faissit cadenu à sou mari d'un tableau que le duc de Gayanna int avait donné et dont la description concorde exactement avec celle qu'en vient de lire; cette sets est extraits du Compte de Jean Manicon, garde des joyania et retimille d'ar et d'argent de M. le Poet (de Bretagne) et de partie de la vaisselle de madame la Duchesse, depuis son dernier compte qu'il readit le 28 juin 1514 jusqu'en premier février 1525; e Un grant tableau d'or et de musque carré, à la derise de Mona, de Berry, à une ymage de N. D. qui tient son enfant sur l'un de ses bras, et en l'autre un banton d'or en facson de cedre, le tout garni de pierreries ; lequel tableau monseigneur de Gayanne donna à madame la duchesse (de Bretagne) à Paris, et dempuis, ma dite dann, à son retour de son voyage de Franco, le donna à M. le Duc à Nantes, le 17 janvier 1514 (n. s.) i et pous 35 marca 2 onces, » (Dom Lobineau, Hist. de Bretagne, 1717, T. H. preures, col. 922.)

On voit, par cot exemple et par d'autres que nous allons denner, que, de tous joyanz, ces tableaux en bois précieux, en or ou en argent repoussé, étalent peutètre les plus combraux et en même temps ceux que les princes échangesient le plus volentiers. Mais le duc de Gayenne ne se contentait pas de ceux qu'on lui offrait; it semble même que son amoor pour les objets d'art, et en particulier pour les tableaux dont nous parions, l'ait queiquefois poussé à des actes peu délicais, C'est, du moins, ce que nous paraît laisser entendre l'article suivant du compte auquel nous faisons en ce moment de fréquents emprents : « Item, mo grant tableau de bois, ou il y a un ymaiga de N. D. temant son enfant dormant entre ses braz, fait de paincture, et dessus le dit ymaige a un tabernacie doré enteré, et par davant a une courtine vermeille. — (Et en marge :) less magnes tabulus perditus fuit apud Magdunum super Evram quum dominus dux Guisquo fuit ibi, videlicat in mense novembri 1414; prout certificatum est per Joh. Bient, someistium dicti domini Ducis, per litteras sub siguis manualibus duoram notarioram Castelleti Parisius confectas coustat, » (Arch. nat., 161d., EK, 258, fol. 13 rerso.)

 Une grosse perie fine declairée que le roi de Navarre donna à Mons. le 20 dec. 1405, et qui faisoit partie d'un fermeillet d'or du duc.

(En marge:) Dicta gressa perla data fuit domino duci Acquittanie.

3. Item, un Rubiz à creste assis en un annel d'or, qui est le mellleur et du nombre de 3 rubiz assiz en 3 anneaulx, lesquelx Monselgneur achata à Paris le 42 avril 4402 avant Pasques de Thomas Sophre autrement dit Rollant, tous trois ensemble pour le pris et somme de 4000 escuz d'or.

(En marge :) Dictus rubissus datus fuit domino duci Acquittanie.

4. Item, un gros dyament roont et plat, fait en façon de mirouer, pesant environ 23 caratz, lequel Mons, acheta en un fermail d'or de Constantin de Nicolas, marchant de Fiorence demourant à Paris, le 29º jour d'aoust l'an 1409, pour le pris et somme de 6000 escus d'or.

(En marge :) Datus fuit domino duci Acquittanie.

5. Item, un gros dyament poinctu taillié à plusieurs lozanges, que le chapitre de l'église de Chartres donna hors œuvre à Monseigneur, et est appellé le Dyament de Chartres.

(En marge :) Datus fuit per dom. Ducem dom. duci Guienne prout constat per mandatum dicti ducis Bitturicensis datum 7º die decembris 1414.

 Item, ung dyament fait en maniere d'une fleur de lis, assis en un annel d'or, que monseigneur de Guienne donna à Monseigneur, au mois d'aoust l'an 1400.

(En marge :) Datus fuit dom, duci Acquitanie per mandatum datum 27º julij anno 1412,

 Item, une grosse perle fine et ronde, que le roy de Navarre donna à Monseigneur, le 28° jour d'octobre l'an 4408.

(En marge :) Data fuit domino duci Acquitanie.

8. Item, une salière d'or, faicte et esmaillée en façon d'un petit chiennet, séant sur un entablement d'or garni de 5 halaisseaux et 5 peries, laquelle salière fut donnée à Monseigneur aux estrainnes le 1^{et} jour de janvier 1412, par madame la Duchesse, sa compaigne.

(En marge :) Data fuit domino duci Acquitanie.

9. Item, un bel hanap d'or et d'esmaulx de pelite, ouvré à jour bien delicement, avec le couvercle de mesme, et ou fretelet du dit couvercle a un balay et trois grosses perles que le feu vidame de Laonnois, en son vivant grand maistre d'ostel du Roy donna à Monseigneur, lequel hanap, avec une niguiere pareille cy apres escripte, Monseigneur a fait faire par Willequin et ses deux compaignons, orfevres à Bourges; et poise le dit hannap, sans la pierrerie qui est ou fretelet, 8 m. 7 o. 5 e. et ob., prisé par Jehan Chenu, orfevre de Mons., à 64 fr. le marc, vaut 570 fr. 4 s. tourn.; sans la façon qui coute tant du hannap que de l'aigniere ensemble 750 fr.

(En marge :) Iste cyphus datus fuit domino duci Guienne, prout constat per litteras datas 7 decembr. 1444.

10. Item, une belle aiguiere d'or et d'esmaulx de pelite, pour servir au dit hannap, ouvrée pareillement du dit hannap, et ou fretelet du couvercie a un gros saphir longuet perçié et quatre grosses perles pesans 7 carax la piece ou environ, laquelle pierrerie Mons, acheta de Baude de Guy le 8' jour de nov. l'an 1407, pour le pris et somme de 180 fr., et poise la dicte aiguiere, sans la dicte pierrerie 5 m.6 o. 14 e. ob., qui couste, sans la façon dont mention est faicte ou hannap dessus dit, au pris de 64 fr. le marc, prisié par le dit Jehan Chenu, 372 fr. 16 s. tourn.

(En marge:) Ista acquaria auri data fuit ut supra.

11. Item, une aiguiere d'or, toute plainne en l'ance, et ou pié de laquelle a escript qu'elle fu Monseigneur S. Loys roy de France, laquelle l'évêque de Chartres donna à Mons. aux estrainnes 1412.

(En marge :) Dicta acquaria data fait domino duci Acquitanie (1).

(Méme compte. — thid., foi. 30, 50, 67, 68 verso, 76, 73 verso, 101, 115 verso, 110, 125 verso,)

12. Item, ung tabernacle d'or, ouquel est le jugement Nostre Seigneur, garni de pierreries, c'est assavoir balaiz, saphirs, perles et rubiz, pesans tout ensemble 34 marcs d'or, lequel tabernacle Mons, acheta japieçà de Forest Corbechi, marchant de Florance demourant à Paris, pour le pris et somme de troys mille escuz; et nagueres Mons, a recouvré icellui tabernacle de Macè Hèron, son trésorier gèneral, auquel il l'avoit fait bailler par le dit Robinet pour engagier pour la rançon de mons, de la Marche.

(En marge:) Idem dominus Dux per suas litteras patentes datas 16º die januarii 1414 confitetur dedisse istud tabernaculum domino duci Acquitanie.

(Comple of Robinst d'Estampes, pour 1413-1416. - Ibid., fol. 186 verso.

⁽¹⁾ Cette aiguière est celle qui se retrouve dans l'inventaire fait après la mort du duc de Guyenne. V. plus hant, à l'Appendice, pièce I, nº 29.

 Item, ung gros diament roont et plat, assis en un annel d'or esmaillé, que Monseigneur de Guienne donna à Monseigneur ou mois de juillet l'an 1412.

(En marge :) Donné à l'évêque de Chartres, 7 dec. 1414.

14. Item, ung autre dyament poinctu, fait à Paris, assis en un annel d'or, que madame de Guienne donna à Mons. aux estrainnes l'au 1412.

(En marge :) Donné à la femme de maistre Charles Cudoë.

- 15. Item, ung tres bon ruby longuet sur le cabochon, appellé le Ruby de Guienne, lequel ruby mons, de Guienne envoia en don à Mons, le 18° jour de may, par mons, de Chartres, son chancelier (4).
- 46. Item, ung gros balay cabochon, appellé le Balay de la Chasteigne, assis en une branche d'orangier, que mons. de Guienne donna à Monseigneur aux estrainnes le 1^{ex} jour de janvier l'an 1414.

(Compter du même, pour 1412-1413, et pour 1413-1416. — Ibid., fel. 70, 196 verso et 198.)

- 47. Item, ung tableau d'or treilleissé, qui fut appourté comme on dit de Romme, et y a dedans un Grucefix, Nostre Dame et S. Jehan, d'ancienne façon, garny le dit tableau de 77 perles, 33 balaiz et 34 saphirs, pesant quatourze marcs quatre onces; lequel tableau feu M. de Guienne, que Dieu pardoint, laissa en son testament à Monseigneur.
- 48. Item, ung autre tableau d'ancienne façon, semblablement venu de Romme comme on dit, fait d'un Dieu de pitié ou milieu, ouquel a dessoubz de la robe Nostre-Seigneur en ung cristal, garni de vint et six saphirs, six esmeraudes, dix huit balaiz, quinze camahleux, et six vings une peries; pesant ledit tableau dix huit marcs six ouces; lequel tableau mon dit seigneur de Guienne laissa pareillement à Monseigneur en son testament (2).
- (1) D'après un autre inventaire du duc de Berry, signalé par M. de La Borde (Essaux, II, 488), ce rubis valait 2250 livres. Il est accompagné d'autres pierres, qui, ainsi que celle-ci et les numéros 16, 20 et 21 ci-dessons, avaient chacune leur nom. C'était là du reste un usage très-répandu au moyen âge, témoin ce passage de Commynes (V, 2): « Ils (les Buisses) gaignérent trois halais parells appellés les Trois frères, ung autre grand ballay, appellé la Halte, un autre appellé la Balle de Findères, qui estoient les plus grandes et les plus belles pierres que l'on sesuat trouver. « Anjoura'hoi encore, l'habitude s'est conservée de donner un nom aux plus beaux diamants (le Sossey, la Régent).

(2) Ces deux tahieanx no Egurent pas parmi ceux que nous venons de relever

- Item, ung gros diament, en façon de mirouer, que feu mons.
 de Guienne laissa en son testament à Monseigneur.
- 20. Item, une grosse perle, nommée la Grosse perle de Berry, assise en ung annel esmaillé de noir, laquelle feu mons, de Gnienne, que Dieu pardoint, donna à Mons, par son testament.
- 24. Item, une autre grosse perle, nommée la Grosse perle de Navarre, assise en ung annel esmaillé de noir, laquelle feu mons, de Guienne taissa semblablement à mon dit seigneur (1).

(Compte du même, 31 janu. 1413-15 juin 1416. - Ibid., fat. 184, 204 at 205.)

LEGROLD PANNIER.

dans le cours de nos recherches, et particulièrement parmi ceux que nous avons vu le doc de Berry donner à son neven. Et pourtant, c'étalent encore là denz cadesux dis premier de ces princes au second, Leur histoire est carienes et ils graient fréquemment charge de propriétaire en quime ans. Leur première étape au sortir des mains de l'erfèvre fut sans doute le trésor royal, dans les inventaires doquel on les trouverait vers la fin du xive siècle. Au mois de Julii 1401, Isabeau de Bavière les avail par-devers elle à Melun et les donna alors (la chose est du moins certaine pour Pan d'eira, le second) au duc Jean de Borry. Entre 1403 et 1412, on les retrouve parmi les riches objets d'art dont le due gratifia la Sainte-Chapelle de Hourges, Mais Ils armient dié repris qui 1812 avec d'autres, pour payer les frais de la guerre que Jean venait de soutenir centre les Bourgaignons conduits alors, comme nous savons, par Louis de Guyenno (V. p. 164). Capendant ils un passirent pas alora aux muins des Anglais que le parti d'Orléans avait eu, lui aussi, à son service, et le duc de Borry les gards auprès de lei jusqu'au 30 mai 1615, époque en il en fit den au duc de Goyenne. Comment ils revierent en la pessession du premier de ces princes moins d'un an après, nous le savans maintenant. Nous ajoutereus seniement que des le mais de mai thto le dac de Berry, peu de jours avant es mort, les offrait ann seconde feis à la Salate-Chapelle de Baurges. Pour ce qu'il advint ensuite de ces deux beaux ouvrages, nous renvoyons au livre un nous avons pris la plupart des faits qui proceeding 2 voy. Description du Treser donné par Jean, due de Berry, à la Suinte-Chapelle de Bourges, par Hirer de Beauvoir, Bourges, 1855, p. 41 st 21.

(1) Ces trots bijoux provennient aussi de dons faits par le duc de Berry au duc de Goyvans. — On pout en être sûr pour deux d'enten enz, qui ne sout autres que les numerm 2 et à ci-dessus.

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES EN ÉGYPTE

Dans la première séance du mois d'août dernier j'ai annoncé à l'Académie que je venais de recevoir de M. Mariette des estampages d'inscriptions grecques et latines récemment découvertes en Egypte. J'ajoutais qu'aussitôt après mon retour à Paris j'aurais l'honneur d'en faire devant elle l'objet d'une communication (1).

Je m'empresse de tenir ma promesse. Ainsi que je l'ai dit dans la même séance, j'avais remis les estampages des inscriptions latines à notre confrère M. L. Renier, mais ces dernières lui ont paru trop pau importantes pour qu'elles fussent communiquées à la sayante compagnie. C'est donc uniquement des inscriptions grecques que je l'entretiendrai aujourd'hui.

Ces inscriptions, presque toules intéressantes à des points de vue divers, ont été trouvées à Alexandrie. Aucune indication ne m's été donnée sur la nature des monuments auxquels elles appartenaient. Elles sont au nombre de six. Je ne comprends pas dans ce nombre deux estampages qui ne donnent que quelques lettres, et dent on ne peut rien tirer,

L'un de ces monuments épigraphiques était connu. Il avait été publié par Letronne (2), avec cette indication : « Dans une des maisons de la ville, sir Gardner Wilkinson trouva un aphinx non terminé, en ardoise pure, et, tout près, un très-petit autel dédié à Sérapis. La partie supérieure de cet autel est creusée en forme de bassin oblong, ayant deux pouces et demi de profondeur et deux pouces cinq huitièmes de large au fond. Il est de granit gris des carrières, comme le grand autel. »

(2) Inser. d'Egypte, t. I, p. 427.

⁽¹⁾ Cette communication a su lieu su novembre 1973.

« Sur la frise, au-dessous de la corniche, on lit la dédicace, et audessous, en lettres plus petites : « puis suit le texte de l'inscription et la restitution de Letronne. Bœckh a reproduit le texte de ce dernier.

L'estampage, communiqué par M. Mariette, nous permet de rectifier quelques erreurs paléographiques. Dans la dédicace les mots HAID MHI'AAD sont à tort accompagnés des iotas adscrits.

Cinquième ligne du texte, le P surmonté d'une étoile, ce que Letronne interpréte par xiliance, est suivant l'usage un P surmonté d'un X et signifie importé qu'il faut corriger partout où ce signe se rencontre. Cette fausse interprétation est généralement reconnue aujourd'hui. Le mot xi-himpor s'exprimait avec un X surmonté d'un P qui le traversait par le milieu X. Ce monogramme rappelle un peu celui du Christ. La règle paléographique est constante : toutes les fois qu'une lettre est surmontée d'une autre, c'est la lettre placée au-dessous qui est la principale et indique le commencement du mot. J'ai en l'occasion récemment d'appliquer cette règle en rendant compte, dans le Journal des Savants (4), de la traduction française faite par M. Caillemer d'une compilation grecque anonyme sur la Défense des places fortes. Je cite cet exemple, parce qu'il porte sur un fait historique intéressant.

Il est question de ponts à construire sur les fossès. L'auteur dit :
« Le malheur que nous vonlions éviter arriva aux habitauts de Do....
» Le pont ayant cèdé, une partie de la garnison tomba dans le fossè;
« les autres combattants restèrent en déhors de la place et furent
« faits prisonniers; le surplus des défenseurs, découragé par ces
« événements, se mit à désespèrer de son salut. » Dans le texte le
nom de la ville est incomplet, Δο.... Bien souvent les copistes et
même les éditeurs n'ont pas compris les abréviations qu'ils avaient
sous les yeux. Je trouve celle-ci dans deux manuscrits de Paris (2),
un O surmonté d'un petit Δ. Cette abréviation signifie que le nom
de la ville commençait por O² et non par Δο...., autrement il y
aurait en un Δ surmonté d'un O. Grâce à cette correction on
pourrait peut-être établir qu'il s'agit ici d'Odessus, ville de Thrace,
près de l'Hèmus, qui fut assiégée et prise par Lysimaque. Ce siège
est mentionné par Diodore de Sicile, mais sans détails.

Une dernière observation sur le texte publié par Letronne. Ligne 7,

⁽t) Juillet 1873, p. 457.

⁽²⁾ No 2437 et 2441.

le K du mot APXITEKTΩN est placé au-dessus de la ligne, comme s'il avait été oublié par le lapicide. L'estampage nous montre que cette lettre occupe sa place régulière dans le mot.

Dans le recueil des inscriptions que m'a remis M. Mariette, j'en trouve une chrétienne, qui lui a élé envoyée, mais sans estampage. Elle est accompagnée d'une restitution, d'une traduction française et d'un commentaire, Je cite ce travail textuellement.

« Outre la nécropole des temps des Ptolémées à l'ouest, les excavations faites par des chercheurs de pierres sur la côle de la mer su nord-est de la ville d'Alexandrie, depuis le cap Lochias jusqu'au camp des Césars à Nicopolis, ont mis à découvert une autre nécropole des temps des empereurs, avec des hypogées contenant les tombeaux de différentes sectes et nationalités, comme grecs, romains et égyptiens, juifs et chrétiens.

« Là, pendant l'été de l'année 1871, on a trouvé, entre autres, un caveau mortnaire avec des tombeaux appartenant à une famille chrétienne, dont un, creuse dans la masse du rocher, avait l'entrée fermée avec une dalle en calcaire, portant l'inscription suivante :

* * *

OGEOCOTANTOKPATWP
OWNTPOWNKAIMEXXWN
IHEOYEOXPICTOCOYIOCTOY
GEOYTOYZWNTOCMNHCOHTI

- 10 ΔΙΔΤΟΥΆΓΙΟΥΚΑΙΦωΤΆΓωΓΟΥ

 ΔΡΧΆΝΓΕΛΟΥΜΙΧΆΗΛ

 ΕΙΕΚΟΛΠΟΥΕΤωΝΆΓΙωΝΠΆΤΕΡωΝ

 ΑΒΡΆΑΜΙΕΆΚΙΆΚωΒΟΤΙΕΟΥΕΕΤΙΝ

 ΗΔΟΣΆΚΑΙΤΟΚΡΆΤΟΕΕ ΙΕΤΟΥΕΆΙωΝΆΕ

15 TWNNIWNWNAMHN EZHCENDE

MAKAPIWCETH ÖZ ECTINDE

HMNHMHAYTHC ÞAMENWO KF

METATHNYNATIANBACCOYKAIÞIAINNOY

a c'est-à-dire :

Dieu le tout-puissant qui est toujours, qui était avant, et qui sera (dans les siècles) à venir, Jésus-Christ, le fils du Dieu vivant, conserve la mémoire du sommeil et du repos de la servante Zonéine. la très-pieuse, et qui aimait à obéir à tes commandements, et à celle-ci accorde, qu'elle serait digne d'être placée par ton saint, et qui est chargé de conduire à la lumière. l'archange Michel. dans le sein des saints Pères, Abraham, Isac et Jacob, car à toi est la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Amen. - Elle a vécu heureusement LXXXVII (1) ans, et sa commémoration est le xxIII du (mois) Phaménôth, après le consulat de Basse et Philippe.

a Cette inscription chrétienne date d'après le consulat de Basse et Philippe, c'est-à-dire l'année qui suivit immédiatement celle de leur nomination comme consuls de l'Empire. Or, il est bien connu que, jusqu'au commencement du rv* siècle, on continuait encore à marquer les dates par les noms des consuls, qui venaient d'être ètus à Rome annuellement par le Sénat, et confirmés par l'empereur comme magistrats éponymes; mais, à partir de l'année 305 après J. C., on a tenté, et plus tard définitivement effectué la division de l'Empire romain en Orient et en Occident, et dès lors, ont commence à être nommés directement par les deux empereurs, deux consuls séparès, un pour chaque moitié de l'Empire. De cette manière il se trouve quelquefois, que le consul annuaire officiellement désigné à

⁽¹⁾ It faut exxvii; autrement if y aurait of et non of ...

Rome n'était point connu aux provinces éloignées de l'Orient, ou que le consul créé à Byzance n'étant pas à temps proclamé, il restait, pour la plupart de l'année, inconnu aux provinces de l'extrême Occident; qui pis est, des provinces de l'Empire comme l'Égyple, éloignées aussi bien d'un siège du gouvernement que de l'autre, ignoraient complétement les consuls de l'année courante, soit celui de Rome, soit celui de Constantinople, et continuaient à faire mention de ceux de l'année précédente. C'est alors que, dans les 10°, v° et v1° siècles, pour marquer les dates il fallait recourir à une nouvelle formule, a parà vive brazies a, post consulatum, de tel « ou tel consul, au lieu de la formule primitive et anciennement usitée : « éni ôméros», » consulibus.

« Ainsi le 23 Phaménôth, ou en copte « Barmehata, après le consulat de Basse et Philippe, qui ont été officiellement désignés l'année 408 de J. C., c'est-à-dire la quatorzième année du règne d'Honorius à Rome, et la première du règne de Théodose II à Constantinople, correspond au 49 mars, année julienne, de l'au 409, au commencement du v° siècle, limite extrême des tombeaux souterrains, aussi bien à Alexandrie qu'à Rome et autre part de l'antiquité chrétienne.

a II est à remarquer encore sur cette inscription, que Jèsus-Christ étant appelé a fils du Dieu vivant a, le nom de sa mère n'est point mentionné, mais piutôt celui de l'archange Michel, comme a saint et chargé de conduire les âmes à la lumière (éternelle) a, preuve de plus que le tombeau à qui appartient l'inscription, est d'une date antérieure au concile œcuménique d'Ephèse de l'an 431, où pour la première fois avait été proclamé le dogme et institué le culte de la Vierge Marie comme mavayia Oronéane, la toute sainte mère du Dieu, a

On trouve à la suite de ce travail une espèce de restitution écrite en majuscules, avec séparation des mots, mais sans accents et sans ponctuation. Elle est siguée ainsi « Lu par M. A. Gille. »

Il y aurait beaucoup à dire sur cette restitution. Ainsi, ligue 4, MNHCTHC au lieu de MNHCOHTL.

Ligne 5, AMA HAYCERC au lieu de ANAHAYCERC. Le mot àvémont est consacré dans le langage chrétien; il signifie le repos éternel, la mort (4).

Je pourrais citer bieu d'autres erreurs évidentes. Mais il me semble qu'il vaut mieux ne pas tenir compte de cette restitution, d'autant plus qu'elle ne se trouve point d'accord avec la traduction

⁽¹⁾ Can. 23 concil. Antioch. : Mera κοίμησεν του άναπαυσαμένου.

française qui est très-exacte. Cette dernière n'est pas signée; mais il me paraît évident qu'elle a été faite par une autre personne. Ce qui le prouverait d'ailleurs, c'est qu'elle n'est pas de la même main.

Quoi qu'il en soit, voici comment il faut lire cette inscription, qui

est surmontée de trois croix.

'Ο Θεός δ παντοκράτωρ, δ ών, προών καὶ μελλιον, Typesic & Xpurebe, while roo θεού του ζώντος, μυησθήτι THE MOUNTAINS MAN AVAILABLE της δούλης σου Ζωνεήνης the elsebestating xal φελεντόλου, καὶ ταύτην καταξίωσον κατασηνώσε he too aylor and postayorou άργανγέλου Μιγαήλ είς χάλπους των άγωνν πατέρων 'Afradu, Tokx, Taxob, on oou toriv à dofa xai tò sparoc sis tobs allivas Tory allowers. Auriy. "Elyptiv &d paxacing Ira of low & h savigan where conserved my μετά την διατίαν Βοσσου και Φιλίππου.

J'ajouterai seulement quelques courtes observations au travail précèdent.

- L. 1. marroxpársop est une épithète uniquement consacrée à la divinité.
- L. 6. Zowedyne est un iotacisme pour Zoweivne, diminutif du nom Zówn, au masculin Zowee.
- 1.. 8. φιλιντόλου, qui aime à observer les commandements de Dieu. L'épithète est connue. On la rencontre dans l'épitaphe d'un juif nommé Pancharius. Quant au substantif φιλεντολιά, qu'on chercherait vainement dans les lexiques, je pourrais en citer deux exemples.
 - L. 9. sausanios pour sausanios provient de la prononciation.
- L. 10. φωταγωγού. Cette épithéte, appliquée à l'archange Michel, rappelle l'expression de saint Barnabé, § 18 : φωταγωγοί άγγελοι.
 - L. 11. apyany Dov. Le N à la place du premier l', se rencontre fré-

quemment sur les monuments épigraphiques. On en trouvera un autre exemple dans une des inscriptions dont nous parlerons ciaprès. La permutation des deux fettres l' et N provenait de la prononciation. C'est ainsi que s'explique le TOU ΓΟΣΜΟΝ qu'on trouve dès la plus haute antiquité pour TON ΚΟΣΜΟΝ. Dans ce dernier cas, le son du K était adouci par le voisinage du l' et on prononçait suivant l'écriture, ton gosmon. C'est ce qui explique encore l'orthographe iy βκαιλίως pour ix βκαιλίως de l'inscription de Resette (1. 9).

J'arrive maintenant aux quatre autres inscriptions inédites dont j'ai reçu les estampages. Je me contenterai de citer celle qui est de l'époque gréco-romaine. Elle est en quatre lignes très-courtes :

> ΓΑΙΟΣΟΥΑ . . ΡΙΟΣΦΥ ΑΊΜΑΙΑ Η ΚΒ

c'est-à-dire l'aïoc Oba képros po . . .

A la fin de la seconde ligne on distingue le nom de Mais, et le chiffre z6 à la fin de la quatrième.

Celles qui suivent sont plus importantes.

ΥΠΕΡΒΑΣΙΛΕΩΣΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ
ΚΑΙΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΑΡΣΙΝΟΗΣ
ΘΕΩΝΦΙΛΟΠΑΤΟΡΩΝ
ΑΠΟΛΩΝΙΟΣΑΜΜΩΝΙΟΥΚΑΙ
ΤΙΜΟΚΙΟΝΚΡΙΣΙΛΑΟΥΚΑΙΤΑΠΑΙΔΙΑ
ΔΗΜΗΤΡΙΚΑΙΚΟΡΗΚΑΙΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗ

c'est-à-dire :

XXVII.

Υπέρ βασιλίως Πτολεμαίου και βασιλίσσης 'Αρσινόης Θεών Φιλοπατόρων 'Απολώνιος 'Αμμωνίου καί Τιμόκιον Κρισιλάου και τὰ παίδια Δύμητρι και Κόρη και Δικαιοσύνη.

« Pour le roi Ptolémée et la reine Arsinoë, dieux Philopators, Apollonius, fils d'Ammonius, et Timocion, fille de Crisilaus, et leurs enfants, à Démèter et à Corê et à l'Équité. »

Cette inscription est de la fin du mⁿ siècle avant notre ère, puisqu'elle date du règne de Ptolèmèe et d'Arsinoë, sa femme et sa sœur. Le titre de θιῶν Φιλουατόρουν qui leur est donné ici se retrouve dans l'inscription de Rosette (4), où on lit (1. 9) : « Considérant que le roi Ptolèmèe, toujours vivant, chéri de Phthas, dieu Epiphane, Euchariste, issu du roi Ptolèmée et de la reine Arsinoè, dieux Philopators, ὁ ἐγ βασιλέως Πτολεμαίου καὶ βασιλίσσης Άρσινόης, θιῶν Φιλουαπόρων, etc. »

"Azolowo; avec un seul A, se rencontre fréquemment dans les mo-

numents épigraphiques.

Tιμέκιον, nom nouveau, sera celui de la femme d'Apollonius. On sait que les noms propres en 10ν sont toujours affectés aux femmes, étant des noms hypocoristiques ou caressants (2).

Κριτιλάου était également inconnu-

Le monument est dédié à trois divinités : à Démèter, à Corè et à l'Équité. Nous avons là une des fameuses triades adorées dans les temples égyptiens. « Là, dit M. Mariette, règne un dieu qui personnifie comme tous les autres une des puissances divinisées de l'Être suprème. Mais dans aucun temple ce dieu ne figure seul sur les autels où son image est adorée, et les Égyptiens ont voulu qu'il se décomposât en une sorte de triade formée de lui-même, d'une déesse qui revêt le plus souvent les symboles de la maternité, et d'un troisième dieu que sa coiffure et son costume font reconnaître pour un dieu enfant, quoique jamais il ne soit nommé le fils des deux premiers. »

Nous trouverons dans l'inscription suivante une triade de ce genre. Mais celle dont il s'agit ici échappe à cette règle, car elle est composée de trois déesses: Démèter, Coré el l'Équité. La réunion des deux premières, de la mère et de la fille, n'a rien que de trésnaturel. Quant à la troisième l'Équité, Auxocoop, elle a été l'objet d'un culte spécial à Alexandrie. On la trouve très-souvent mentionnée sur les médailles impériales alexandrines; c'est une imitation d'un type romain. Comme l'étais étouné de ne point rencontrer la même mention dans la numismatique ptolémaique, mon ami M. de Longpérier me donna la raison de ce fait. « Malheureusement pour l'ar-

⁽¹⁾ Letr., I, p. 255.

⁽²⁾ Voy. Letr., t. 2, p. 100.

chéologie, m'écrit-il, les Ptolémées d'Égypte ont adopté un type monétaire perpétuel : l'aigle, auquel ils n'ont fait d'infidélités qu'en faveur de quelques cornes d'abondance, et cela même bien rarement, il en résulte que nous y perdons une foule de représentations intéressantes. Il ne faut donc compter de leur part sur aucune Aixmo-elog. Le titre Alxens, au contraire, se trouve sur une foule de monnaies royales des Parthes, des Bactriens, antérieures à l'ère chrétienne.

Les deux dernières inscriptions sont métriques. L'une est écrite en huit lignes. D'après la forme des lettres, elle paraît être d'une époque relativement peu ancienne. Le C et l' \in sont lunaires, l' Ω est renversé, le Θ est oblong et entièrement barré par le milieu; la haste droite de l'A et du Δ se prolonge au-dessus de la gauche, l'angle du M et la boucle du l' sont placés très-haut, enfin la barre du Φ est très-longue.

En voici la transcription :

ICIAOCEYTTAOKAMOIOKAI
AMMWNOCKEPAIOIO·KAP
TOKPATOYTEAITTAOICEIA
EIØAINOMENOY·BWMOC
EFW·CYNTIAICIAEØHKEN
KAINOCANOYBIWN·ANFE
AONEYCEBIHCHAEØYHTO

Puis un cœur dessiné gravé après le dernier mot. Ce qui, mis en caractères courants, forme les deux distiques suivants :

> "Ιστόος εὐπλοκάμοτο καὶ "Αμμωνός κερκοίο, Καρποκράτην τε διπλοῖς είδει φαινομένου Βωμιός έγιὰ, Σον παΐσι δ' εθνικέν Κλίνος "Ανοιδίων "Ανγελον εὐσεδίης ήδὲ δυηπολίης.

ALHEO

c'est-à-dire : « Je suis l'autel d'Isis à la belle chevelure, d'Ammon cornu, et d'Harpocrate qui paralt double par sa forme. Clinus Anubion, avec ses enfants, a dédié ce monument, comme témoignage de piète et du sacrifice [qui a été fait à ces divinités], » 1. Anthologie nous fournit un grand nombre d'inscriptions funé-

Nous retrouvens ici la triade régulière, celle de

Nous retrouvons ici la triade régulière, celle dont nous parlions plus haut : Isis, Ammon et Harpocrate. Chacune de ces divinités est accompagnée d'une épithète qui désigne son principal attribut. Celle d'εὐπλόκαμος, à la belle chevelure, a été appliquée à plusieurs déesces, entre autres à Minerve et à Cérés. On conserve au musée de Boulaq une statuette d'Isis. Elle se distingue par l'épaisse chevelure qui couvre les épaules de la déesse.

Le hélier était l'emblème vivant d'Amonra, qui répond au Jupiter Ammon des Grees. C'est pour cela qu'il est appelé ici κεραῖος. Ces monuments nous montrent cette divinité ainsi représentée. Ces images se rencontrent plus fréquemment dans les temples de la Libye et dans les diverses oasis. Le fait se trouve même consigné dans un vers cité par un écrivain perdu du nom de Phæstus, et qui avait composé un ouvrage intitulé, Tà Λακεδαιμονικά; Jupiter Ammon y reçoit l'épithète κερατορόρος qui répond au κεραῖος de notre inscription:

Ζεῦ Λιθόςς "Λυμων κερατηφόρε κέκλυθι μάντι.

Nous avons là les deux divinités de la triade régulière, le dieu suprême, Ammon et la déesse Isis représentant le symbole de la maternité. La troisième, le dieu enfant, sera Horus, auquel est assimilé Harpocrate. Le monument porte Καρποκράτου, mais il faut lire évidemment 'Αρποκράτου. L'aspiration 'Αρ aura probablement trompé le lapicide, qui aura entendu Καρ. Harpocrate fut primitivement un des surnoms de Phthas; Horus ou Harpocrate reçoit ici l'épithète de δαλοῦ αδεί φαινομένου, paraissant double par sa forme. La leçon ΔΗΙΑΟΙ΄ Horus, c'est le soleit, l'organisateur du monde. Son image a quelquefois deux têtes, comme on le voit dans une figure du Panthéon ègyptien, pour exprimer les deux phases de sa marche sur notre horizon, son lever et son coucher. De là l'épithète δεπλοῦς.

Le personnage qui a dédié le monument se nomme Karo; 'Avadier.

Je ne pense pas qu'il faille prendre ici alaive; pour un adjectif, dans le sens de célébre. C'est Anubion qui a dédié l'autel conjointement avec ses enfants. Il ne se serait pas donné cette épithète. On connaît plusieurs personnages nommés Anubion et qui ont pour prénoms des noms grecs et latins (1). Khive; pour Khéves est connu d'après la

⁽¹⁾ Minner, III, 402, 109.

numismatique. Cette forme, sans la diphthongue, se retrouve dans Κλιναγόρας, Κλινίας, pour Κλειναγόρας et Κλεινίας.

'Accollow est trissyllabique, comme il arrive souvent pour certains noms propres qui doivent entrer dans un vers. L'épigraphie gréco-égyptienne en fournit quelques exemples.

άνγελον pour άγγελον. Je renvoie à l'observation que j'ai faite plus haut.

δυηπολία est un mot assez rare. Aux exemples cités par le Thesaurus on peut en ajouter d'autres. L'emploi de l'adjectif δυηπολος est plus fréquent.

Pai réservé pour la fin de ma communication une inscription tumulaire qui contient un problème philologique des plus bizarres et que je crois devoir signaler à l'attention de mes savants confrères.

Cette inscription paraît être du second siècle avant notre ère. Elle est en dialecte dorien, et était composée d'un certain nombre de vers iambiques; les sept premiers seulement sont lisibles.

ΟΤΥΜΒΟΣΟΥΚΑΣΑΜΟΣΑΔΕΤΟΙΠΕΤΡΟΣ ΤΟΝΚΑΤΘΑΝΟΝΤΑΣΗΜΑΝΕΙΤΙΣΚΑΙΤΙΝΟΣ ΕΙΣΑΙΔΑΝΒΕΒΑΚΕΝΑΛΛΑΜΟΙΣΧΑΣΑΣ ΤΟΝΕΚΡΑΠΩΓΟΝΩΦΙΛΕΝΠΕΔΩΓΟΝΥ ΚΟΛΑΠΤΟΝΑΘΡΕΙΓΡΑΜΜΑΔΙΠΤΥΧΟΙΣΚΟΡΑΙΣ ΠΑΤΗΡΜΕΝΕΙΡΗΝΑΙΟΣΑΔΕΤΟΙΠΑΤΡΙΣ ...ΟΣΤΟΔΟΥΝΟΜΑΓΟΡΕΥΕΤΕΚΒΡΕΦΟΥΣ

> OΠΟΥΣΥΝΕΙΠΕΤΟ ... MOIPANΩΘΕΡΠΝ

c'est-à-dire :

'Ο τύμδος οὐκ άσαμος - άδε τοι πέτρος τον κατθάνοντα σημανεί τίς και τίνος. Είς 'Αίδαν βίδακιν - άλλά μει σχάσες τὸ πεκράπωγον, ὁ φΩ', ἐν πάδοι γόνο καλαπτόν άθρει γράμμα διπτύχοις κόραις. Ηπτέρ μέν Είρηναϊος, ά δί τοι πάτρες ... ος ' τὸ δ' ούνομ' ἀγορεύει ἐκ βρέρρος ... οσου συνέπετο Les trois premiers vers ne présentent aucune difficulté.

« Ce tombeau n'est pas sans illustration. Cette pierre dira qui je « suis et de qui je suis fils. Il est descendu chez Hadès. »

L'expression 🕉 árques est familière à Sophocle. On la rencontre

aussi chez quelques prosateurs.

the (pour the) efepor. Ge mot, pris pour 1900; dans les inscriptions funéraires, est ordinairement du féminin. La fin du troisième v. se comprend encore bicn, έλλά μοι σχάσας, mais laissant tomber. Dans ces mots un semblerait indiquer un changement de construction. Ce serait le mort qui prend la parole. l'avoue que je trouve le changement un peu brusque venant immédiatement après sis 'Attes fié-Cazzy, a il est descendu chez Hadès ». Mais peut-être ce pos ne doit-il être pris que comme un idiotisme qui rappelle celui de notre langue. Nous disons, en effet, dans le langage familier : Failes-moi taire ces gens-là. Donnez-leur-moi sur les oreilles. C'est au quatrième que se trouve la grande difficulté dont je parlais plus haut. Voyons comment il faut couper ce vers. Je prends d'abord le mot you qui le termine et qui est le règime évident de cyácar, mais lairsant tomber le genou, c'est-à-dire pliant, flèchissant le genou. C'est ce que les Latins appellent genu submittere. Tacite dit flexus genu. Remarquons ensuite les premières lettres du vers, TONEKPAH... Il est certain que nous avons là un mot dont le radical est NEK avec l'idée de mort. Ces lettres seront donc le commencement d'un mot, et les deux précèdentes TO seront l'article neutre répondant à you.

Or l'article ne peut pas être séparé ainsi du substantif auquel il se rapporte. Il faut de toute nécessité une épithète à γόνο pour justifier cette séparation, c'est-à-dire un adjectif au neutre. Nous sommes alors conduits jusqu'à la douzième lettre et nous trouvons τὸ νεκράπωγον. Nous examinerons plus loin ce composé. Ce qui suit se coupe régulièrement, τὸ φίλ', τὸ πίδφ γόνο. Si provisoirement nous laissons de côté ce singulier mot, nous trouvons un seus complet : α Mais en flèchissant le genou sur le sol, ô mon ami (on s'adresse au passant, au voyageur), examine avec tes deux yeux l'inscription qui est gravée sur la pierre »,

κολαπτύν άθρει γράμμα διπτύχοις κόραις.

Cette phrase semble indiquer que la pierre était placée très-bas, peut-être même couchée à plat sur le sol, et comme, en effet, les lettres ne sont pas très-grandes, il fallait qu'on se baissat pour pouvoir les lire.

Comme on le voit, cette coupure est forcée; il serait donc inutile d'en chercher une autre. Voyons maintenant quelle peut être cette épithète appliquée au genou par le poête, et qui ne change rien au sens gênéral de la phrase. En décomposant le mot vexedmeyov, on trouve le radical sex, impliquant l'idée de mort, et amoyos, neutre d'amoyor, sans barbe. L'avoue ne pas comprendre cette alliance de mots, sans même tenir compte de la circonstance dont il s'agit. En composition, vexes est toujours substantif et jamais adjectif, Les mots vezcazzadenia et vezpozolic ne signifient pas acadêmie morte et ville morte, mais académie, ville des morts. Cependant, on comprendralt à la rigueur le composé vexed-moyov au lieu de vexe-amoryov. Il signifierait, dont la barbe est morte. Je ne trouve point dans les lexiques un seul composé du même genre, mais mes lectures particulières m'en fournissent un qui pourrait justifier νεκροπώγων. C'est le mot vexcéduyor, dont l'âme est morte; je l'ai rencontré dans des recueils d'astrologie judiciaire.

Parmi les corrections qui se présentent, νεκραγωγὰν vient tout d'ahord à l'esprit. Mais comment expliquer ce mot appliqué à γόνι? Si en pliant le genou le voyageur devait rendre quelque hommage au mort, on pourrait peut-être chercher un sens moral à cette épithète. Mais il s'agit d'un acte purement matériel recommandé au passant, c'est-à-dire de poser le genou sur le sol, afin qu'il puisse lire l'inscription gravée en caractères très-petits, et ceta avec ses prunelles à doubles plis, διπτύχοις κόραις, expression ayant ici un caractère semi-

sérieux.

J'ajouterai que l'estampage ne laisse aucun doute sur la leçon νεσμάπωγον, que l'inscription est très-correctement ècrite, enfin que la tendance des copistes et des lapicides est de changer un mot rare ou inconnu en un mot connu. D'où l'on comprendrait plutôt νεκράπωγον

changé en vezpayeryév.

Quant à la leçon «separasya», je ne saurais l'expliquer philologiquement. Du reste, quel que soit le composé qu'on adopte, on se trouvera toujours très-embarrassé pour l'appliquer à vév. Sans donte on dit souvent par plaisanterie que des crânes complétement chauves ressemblent à des genoux; mais cette partie du corps humain n'est pas entièrement dénuée de poils. D'un autre côté, faut-il admettre que le poète a voulu faire une allusion de ce genre, sans tenir compte des règles de la philologie? Ce serait là une plaisanterie de bien mauvais goût. l'avone donc en toute humilité que jusqu'à prèsent il ne m'a pas été possible de découvrir une solution satisfai sante de ce singulier problème.

Ce qui reste, c'est-à-dire la partie encore lisible de l'inscription,

ne présente point de difficulté.

« Son père était Irénée; sa patrie était, « puis un nom de ville qui se termine en OΣ, les premières lettres ayant disparu. « Quant au nom qu'il portait dès son enfance, etc. » La fin manque.

N'oublions pas que l'épigramme est en dialecte dorien. Aussi dys-

priet' n'est pas pour dyoppierai, mais pour dyoppiero,

Anx deux vers suivants je ne distingue que quelques mots dont on ne peut rien faire. Ainsi la fin du huitième vers, once suminero, et au neuvième, papax. . . .

E. MILLER.

COURS D'ARCHÉOLOGIE'

OBJET DU COURS

Messieurs,

Nos conférences cette année seront au nombre de trois par semaine, la première consacrée à l'archéologie générale et à l'histoire de l'art, la seconde à l'épigraphie, la troisième à la discussion de vos propres travaux et à la préparation des voyages que vous devez faire en Grèce et en Orient. Grâce à cette division de nos études nous répondrons, je l'espère, aux espérances que fonde le gouvernement sur cette nouvelle école, nous remplirons le programme qu'a rédigé pour nous l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

ī

Un professeur chargé d'enseigner les antiquités choisit d'ordinaire pour une ennée une seule question qu'il étudie à loisir. Quelque attrait que présente pour le maître un sujet restreint, nous ne pouvions songer à nous limiter ainsi. La préparation que vous apportex à Rome est surtout littéraire. On vous a peu parlé des monuments; la langue de l'archéologie vous est inconnue; les problèmes qui composent cette science vous sont presque tous étrangers; il faut tout au moins que vous en preniez une connaissance générale.

Selon les aptitudes de chacun de vous, selon les travaux que vous choisirez, nous traiterons certaines questions plus longuement que les autres, mais nous n'en laisserons aucune de côté. Vous devez l'année prochaine faire des voyages d'exploration; il est nécessaire que vous ne passiez pas auprès de découvertes importantes sans en comprendre l'intérêt; que vous sachiez tout ce qu'il faut chercher et comment il le faut chercher: que vous appreniez à regarder et à bien voir.

⁽¹⁾ Notre collaborateur, M. Albert Dumont, nous communique la leçon par laquelle il a ouvert les conférences qu'il est chargé de faire aux membres de l'École d'Athènes placés à Home sous sa direction. (Réduction.)

Une raison plus haute, du reste, fait pour nous un devoir de cette éducation générale. Il y a toujours grand danger à s'occuper d'un problème particulier sans s'être fait une idée de l'ensemble même de la science à laquelle il appartient. Chaque genre d'études a des habitudes et un esprit qu'on ne prend jamais en se bornant tout d'abord à une question spéciale. Il faut donc que vous sachiez ce qu'est l'archéologie, quelle variété de sujets elle comporte, comment ces sujets sont reliés entre eux. Par la seulement vous comprendrez l'importance de ces études; par là surtout vous vous pénétrerez de la méthode qu'il convient de suivre et sans laquelle rien de ca que vous tenteriez ne serait durable.

L'archéologie grecque sera la base de nos travaux. La découverte des antiquités de l'Orient est encore trop récente pour qu'il soit possible d'exposer avec certitude l'influence que l'Asia et l'Égypte ont eue sur la Grèce. Nous considérerons l'Orient avec attention, mais nous le regarderons des pays helléniques, et si nous nous éloignons de cette terre solide nous saurons du moins qu'il nous est toujours facile d'y revenir. J'en dirai autant des civilisations antérieures à l'histoire. Elles provoquent en ce moment une grande activité scientifique; on ne remarque pas assez cependant quelle méthode devrait toujours s'impeser à ces sortes de recherches, La solution des problèmes qu'eiles poursuivent est rarement dans les parties de l'ancien monde qui sont restées longtemps barbares; elle est, pour une grande part, dans les pays qui ont enseigné aux autres les premiers essais de l'industrie, en Italie, en Grèce, en Orient, C'est sur ces contrées que doivent se porter les plus constants efforts ; par sulte aussi la connaissance de l'antiquité classique est indispensable à quiconque veut remonter jusqu'aux temps qui n'ont eu ni histoire ni légende. On l'oublie souvent, et ainsi s'explique pourquoi beaucoup des mémoires publiés sur ces sufets paraissent être moins l'œuvre de savants que de simples curieux. - Nous ne saurions adopter qu'un seul programme. - Nous suivrons le développement de l'art grec et de l'art romain; nous prendrons ensuite en détail chacune des grandes divisions de l'archéologie, l'architecture, la sculpture. la peinture, la céramographie et la torontique. Arrivés à ce point nous étudierons les ressemblances que présentent ces œuvres et celles de l'Orient, nous marquerous l'époque où commence l'antiquité préhistorique pour les pays qui ont une longue histoire, et nous préciserons les principaux caractères de cette période. Nous irons ainsi du connu à l'inconnu, laissant le moins de place qu'il sera possible aux hypothèses.

L'archéologie est une science d'observation; elle doit avoir pour bases des catalogues bien faits. Quand un monument est découvert, il faut tout d'abord se rappeler les œuvres du même genre qui sont déjà publiées, voir en quoi il leur ressemble, le détail original qu'il présente. Ce détail est la nouveauté qui constitue le progrès scientifique. Vous prenez une question au point où l'ent laissée vos prédécesseurs, vous la portez en avant. L'état de la question, l'évidence du progrès accompli, tels sont les deux termes de la démonstration. Dans ces conditions il est évident, quel que soit

le sujet que vous traitiez, que la bibliographie la plus complète est de

Expliquer un monument c'est marquer la place qui lui convient dans la série à laquelle il se rattache; chaque classe d'objets a eu un développement régulier; le bon archéologue est celui qui peut suivre ces transformations et qui, dans une série, ne laisse aucun vide, Toute explication, comme vous le voyez, doit donc arriver à être très-simple. Plus elle pa-

rait êire naturelle, plus elie se rapproche de la vérité.

La méthode des séries comparées consiste à grouper les objets d'après les analogies qu'ils présentent, à distinguer en eux l'essentiel de l'accessoire, ce qui se retrouve chez tous, ce qui fait l'originalité de quelquesuns, à commencer par les plus simples pour finir par les plus complexes, enfin à déterminer la date relative de chacun d'eux. Ces tables une fois dressées, la série s'explique ou par les indices précis que présente un des monuments qui la composent, ou par les textes anciens, ou encore, - ce qui est plus fréquent, - par la seule comparaison que nous faisons

des objets entre eux.

La méthode que nous suivons pour les objets de chaque classe, nous l'appliquons aussi à l'étude comparée des séries entre elles. Nous les rapprochons, nous en remarquons la succession, nous précisons les rapports qui les unissent, et ainst nous constituons la science des antiquités, science qui consiste à connaître l'origine et la technique des monuments, à en fixer le sens, à expliquer sous quelles infinences ils ont été créés. Il n'y a pas d'archéologie en dehors de cette méthode. Mais ce travall, si long et ai pénible qu'il soit, serait le plus souvent de peu de profit si vous n'y joigniez un goût exercé et l'habitude de raitacher tous ces problèmes aux questions plus hautes d'histoire et de morale avec lesquelles ils sont Atroitement unis.

Le goût se forme en archéologie par l'étude des objets dont la provenance est certaine, de ceux surtout dont l'époque ne donne lieu à aucune discussion. Il faut s'attacher à ces deux conditions pour éviter bien des lenteurs et plus eucore les idées fausses contre lesquelles il est ensuite difficile de résgir. Nous considérerons avec soin les monuments datés, les bas-rellefs qu'il est facile de rapporter à une année précise, les édifices dont l'histoire est connue. Mais les œuvres originales et des beaux siècles, dont l'époque peut être ainsi déterminée, seraient très-peu nombreuses si nous ne pouvions consulter les monnaies. Elles représentent les types préférés de chaque province, de chaque ville, de chaque période; elles se classent chronologiquement; elles sont la plus fidèle image que nous ayons de la transformation des styles; elles doivent tenir une grande place dans vos études. Il faut les regarder souvent, en saisir les moindres détails, les soumettre à cette minutieuse analyse qui permet seule d'en bien saisir le caractère général, les comparer aux bas-reliefs, aux statues, à tous les monuments de la plastique. Cette éducation des yeur est un des charmes les plus délicats de l'archéologie. Elle doit arriver à ce degré de sărelé où, en dehors de tout témoignage, vous attribuez une œuvre d'art ou même un simple ustensile, à un pays, à une époque, à une école,

Les sciences historiques et sociales, dont l'archéologie n'est qu'une subdivision, se proposent de retrouver et de définir les facultés particulières
à chaque peuple, les facultés propres à tous les peuples, de les classer,
d'en montrer le rapport, d'en suivra le développement, d'en comprendre
l'harmonie, de découvrir ainsi, paropposition aux lois du monde physique,
les lois de la vie morale pour les soumettre à la libre volonté. Chaque
peuple, par cela seul qu'il existe, possède des facultés naturelles qui se
traduisent par des créations également inévitables. On ne trouve pas de
société sans langage, sans poésie; sans vie politique, c'est-à-dire sans
révolutions; sans relation avec ses voisins, c'est-à-dire sans guerre, sans
commerce, sans alliance. La faculté qu'étudie l'archéologue est celle qu'a
l'activité humaine de transformer la matière. Cette partie de la science
comprend toutes les formes sensibles depuis la poterie commune jusqu'aux
grands édifices, depuis le moindre détait du costume jusqu'aux chefsd'œuvre de l'art.

L'expression àrgains kiyot, qui est trop vague, doit être traduite ainsi : la science des objets et des monuments anciens. La création des objets comme celle du langage, des légendes, des constitutions politiques, est soumise à des règles, et nous pouvons dire en un mot, des maintenant, que ces lois sont presque à tous égards semblables à celles qui constituent les autres sciences historiques et sociales.

Les monuments sont donc une des expressions du caractère d'un peuple, et ils ont d'autant plus de valeur qu'ils témoignent avec plus de nelleté de ses idées et de ses mœurs. Certes les formes sensibles, - pour ne parler en ce moment que de celles où ne domine pas la recherche du beau, ne traduisent pas des nuances anssi variées que la prose et la poésie, mais eiles ont un avantage dont il faut tenir grand comple; il suffit, le plus souvent, d'ouvrir les yeux pour les voir telles qu'elles sont. Quand nous lisons un écrivain, les difficultés de la langue sont un premier obstacle. Nous devons aussi nous tenir en garde contre une tendance naturelle qui nous porte à transformer, pour les rapprocher des nôtres, des pensées que nous comprenons mal. Nous faisons les anciens à notre image, et vous savez, en ce genre, quelle suite de contre-sens nous pourrions citer. En présence des monuments, des scènes figurées, des types, des attitudes, des tableaux qu'étudie l'archéologue, ces erreurs sont plus difficiles. Il nous est presque impossible de ne pas voir d'abord combien ce monde disparu est peu semblable au nôtre. Nulle autre science ne donne plus que celle-ià le sentiment profond des différences. On ne vit pas au milieu de cette variété des formes saus comprendre que les pensées dont elles procedent offrent la même diversité. L'esprit fait plus; il se pénètre peu a peu du génie antique ; il en éprouve les sentiments, il en partage les idees; il arrive à reconnaître sans effort, et plutôt encore par l'impression spontanée que par le raisonnement, ce qui est grec ou romain, ce qui ne

saurait l'être; il acquiert ainsi cette finesse de tact, cette délicatesse d'aperception qui ne sont pas moins nécessaires à l'historien des mœurs et de

la politique qu'à celui des créations de l'art.

On a parfois défini l'archéologie l'histoire de l'art. Il y aurait quelque danger à ne pus remarquer ce qu'une telle confusion a de trop étroit; cependant la plupart des œuvres que nous étudions portent plus ou moins l'empreinte du sentiment du beau. Ici, la valeur de l'archéologie pour le progrès des sciences morales est évidente. Personne n'imaginera qu'un historien, quand il considère les mœurs et les doctrines d'une époque, consente à ignorer quelle idée ce siècle s'est faite de la beauté, comment il a ressenti cette nécessité de rechercher l'idéal des formes, passion aussi universelle, aussi impérieuse que la poursuite de la vérité dans l'ordre intellectuel, que celle du bien dans l'ordre moral. Toutefois le rôle de l'archéologue est plutôt de considérer les œuvres d'art dans ce qu'effes ont de particulier et de mobile, que dans leurs caractères absolus. Le relatif pour nous doit précéder le général; nous serons des historiens avant d'être des philosophes; nous considérerens le sentiment du beau comme soumis aux phénomènes ordinaires de la vie, c'est-à-dire à des périodes de croissance et de décroissance, aux lois de la variété et de l'incomplet. Par suite aussi, nous chercherons la raison même des caractères particuliers qu'il présente selon les temps et selon les pays, comment cette forma a pour principe la nature originale de l'esprit qui la crée, sous quelles influences elle se modifie, dans quelle mesure elle est en harmonie avec la poésie, avec la prose, avec toutes les autres créations, si diverses qu'elles soient, du génie d'un peuple.

Tels sont quelques-uns des rapports de l'archéologie et des sciences morales; il est facile de comprendre combien elle éclaire les diverses parties de l'antiquité : la mythologie, en nous montrant l'image des dieux et des mythes; les mœurs et les coutumes, en mettant sous nos yeux les formes matérielles au milieu desquelles vivait la société grecque et romaine; l'ethnographie, par la variété des types qu'elle présente; les sentiments at les doctrines, en nous faisant voir de quels caractères la pensée et la passion ont marqué la figure antique. Une foule de croyances et d'usages, que nous ne connaissons plus que par les monuments, ont tenu autrefois, dans l'activité de chaque heure, dans cette ame populaire que l'histoire néglige trop, plus de place que les systèmes des philosophes et des politiques. Ce sont les images, souvent les plus simples et les plus communes, qui conservent encore pour nous, dans toute sa naiveté et dans toute sa fraicheur, la réalité de la vie intime. En même temps, les questions de fait sur lesquelles les témoignages écrits nous manquent, et que l'archéologie éclaire seule, sont nombreuses. Il est même de brillantes périodes qui n'auraient pas d'histoire si la connaissance des antiquités ne nous

permettait de les restituer.

II

Les inscriptions, qui occuperont notre seconde conférence, sont les archives de l'antiquité. Si varié que soit le profit que nous en pouvons tirer pour la science des religions, pour la géographie, pour l'étude des dislectes, des idées morales et des scènes figurées, elles nous rendent surtout le service de nous faire connaître l'administration grecque et romaine. Elles forment un des plus riches ensembles de documents que puisse consulter l'historien ; elles ont le mérite de nous conserver des actes officiels. des faits de statistique, des comptes de finances, des listes de fonctions, de nombreuses données chronologiques. Il faut les lire comme nous lisons les chartes, leur appliquer les règles générales de la philologie d'abord, de la critique historique ensuite. Les progrès de la science ont divisé ces marbres en classes bien définies. Nous verrons successivement ces divisions principales; un exposé sommaire vous donnera l'état de nes connaissances sur chacune d'elles et marquera les questions encore incertaines qu'il serait à souhaiter de voir résolues. En même temps vous sons exerceres à lire les textes sur les monuments et sur les estampages. L'épigraphie grecque ne sépare pas les mots et présente des formes alphabétiques différentes selon les temps; les Latins ont adopté un système d'abréviations qui paralt être aujourd'hui très-compliqué. L'usage seul vous hahituera à ces difficultés. Nous ne saurions nous proposer de faire de vous des énigraphistes. Nous pouvons du moins vous mettre à même de commencer ces études et d'en voir l'intérêt.

Si le hut général de la science en explique la dignité, le plus heureux d'entre nous ne peut guère contribuer aux progrès de nos connaissances qu'en se renfermant dans des sujets spéciaux, parlois même en apparence très-restreints. De grandes difficultés entourent tous les problèmes; la vie savante la mieux remplie a fait sa tâche quand elle en a éclairé quelques-unes, lei les exemples des hommes qui ont marqué dans ces études sont un enseignement que nous ne saurions perdre de vue. Démontrer, a'il se peut, en toute évidence un petit nombre de vérités, telle est la règle que vous devez vous imposer. Nous sommes tembés d'accord sur ce point, et c'est pourquoi, d'après vos travaux antérieurs et ves préférences maturelles, vous voulez choisir dès maintenant une section particulière où vous arriviez, à force de persévérance et d'application, à une incontestable compétence. Le temps et l'expérience modifierent ce choix dans quelques partice; mais il est indispensable, sous peine de vous disperser et de perdre beaucoup de fatigues et de bon vouloir.

Ges questions spéciales mêmes, vons les aborderez par le détail, Nous commencerons par voir ensemble le point où vos prédécesseurs les ont portées; puis, parmi ces nombreux desiderata, vous en éclairerez quelques-uns, jusqu'à ce que la maturité de vos études vous permette de concevoir un ouvrage d'ensemble. Ces sujets seront traités dans la troisième

conférence, de manière à mettra en commun les afforts de tous et plus encore les discussions de méthode, qui doivent tenir une si grande place dans nos travaux. Ce seront là surtout des exercices pratiques où vous apporterez les documents que vous aurez recneillis, où vous exposerez les opinions que vous vous seres formées par la visite des mouuments et des musées, où vous vous prépareres aux voyages d'exploration que vous devrez faire durant votre seconde année d'école.

Il est d'habitude d'opposer les études littéraires à l'archéologie et aux autres sciences historiques. Cependant l'examen critique des œuvres écrites de l'antiquité diffère peu de celui des monuments figurés. Vous lisez les podies et les prosateurs pour comprendre les temps et les peuples auxquels ils appartiennent; vous leur demandez des modèles de goût et de peusée, vous cherchez chez eux ce qui est particulier à un siècle, ce qui est commun à tous les siècles, ce qui participe de la perfection, ce qui porte la marque des préférences d'un jour. Your leur devez le plaisir profond et sérieux que donnent la vue de la vérité, la beauté de l'expression, la noblesse du sentiment; enfin, ces études ne sont possibles que si elles reposent sur de difficiles travaux, sur la paléographie qui déchiffre les textes, sur la philologie qui en montre toute la valeur, sur les discussions d'histoire, de chronologie, d'authenticité. Nous ne voyons pas en quoi l'archéologie est opposée à l'étude des lettres ainsi comprise. Bien loin qu'il y ait la moindre antithèse à établir entre ces deux applications de l'esprit, l'éducation classique que vous avez reçue vous prépare à bien voir les monuments. Vous retrouverez à chaque pas, dans nos travaux, les sonvenirs de l'enseignement que vous avez suivi à l'École normale ; vous reconnaltrez que notre but est semement de le continuer, de le préciser, de le fortifier. Certes, les obstacles seront nombreux, et de toutes sortes; vous les considérerez tels qu'ils sont, persuadés que rien ne résiste au temps, à la volonté et au hou sens. Vous avez, du reste, des avantages qui compensent bien des difficultés. Vous êtes à Rome, dans le musée de l'histoire universelle ; les monuments vous entourent ; en aucun lieu du monde les formes variées du beau ne s'offriraient à vous avec autant d'abondance et de richesse. Il est peu de questions d'archéologie que nous ne puissions traiter ici en mettant sous vos yeux les documents originaux qui l'éclairent; il vous est permis de toucher les objets, de faire ces études pratiques qui sont les plus fructueuses de toutes. Vous recevez l'hospitalité dans une maison où vous voyez chaque jour comment naissent les muvres d'art, quelles difficultés sont propres à chaque genre, ce qu'est la technique, ce qu'est surtont la lutte de la volonté aux prises avec l'idée qu'elle veut rendre. Les comparaisons avec les modèles antiques s'établiront d'ellesmêmes, et cette partie de votre éducation, la plus agréable de toutes, ne sera ni la moins féconde; ni la moins solide.

Il en est de l'archéologie comme des autres sciences : nons ne pouvons pas tous y porter cette force d'esprit qui assure des résultats éclatants ; nous pouvons tous y faire des travaux utiles. Toute intelligence quelque

peu cultivée comprend la méthode ; il lui est donc possible de faire des observations précises, de réunir des faits exacts. Ces faits sont les pierres sans lesquelles nul ne saurait songer à bâtir l'édifice. Ce qui distingue de nous d'autres nations qui ont grandement contribué aux progrès de ces études, ce u'est pas qu'elles comptent plus de beaux génies, de ceux qui sont des maîtres, mais une foule d'ouvriers qui, sous une forte discipline, et souvent à la place la plus modeste, concourent à l'œuvre commune, il semble même que la vie scientifique la plus brillante doive se diviser en deux parties : l'une toute d'observations, d'exameus minutieux, de questions de fait où la vérité du détail, si peu importante qu'elle paraisse, objet de recherches passionnées, est établie avec certifude : l'autre d'essais pour s'élever à des vues plus hautes et découvrir les lois supérieures de l'histoire. Ces tentatives, - les plus fiers esprits le savent bien, - ne vont jamais que de l'imparfait au moins imparfait ; toute leur ambition est d'éclairer de quelques rayons nouveaux des ténébres que la pleine lumière ne dissipera pas de longtemps. Elles ont un charme infini, elles participent de ce que la vie intellectuelle a de plus grand; on ne s'y applique jamais sans entrevoir cette profonde poésie des harmonies et des lois morales, la plus saisissante et la plus noble de toutes. Mais ces tentatives doivent être une récompense permise à ceux-là seuls qui ont formé leur esprit par des études sevères. Pour vous y arrêter en toute conscience, ne fut-ce qu'un instant, il faut pouvoir vous dire que vous avez acquis à une des sections de nos études un nombre suffisant de vérités partielles, démontrées par des preuves incontestables.

ALBERT DERONT.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS DE DECEMBRE

L'Académie a renouvelé son bureau comme elle le fait tous les ans. M. Ch. Jourdain, vice-président, a été élevé à la présidence; M. Alfred Maury a été élu vice-président. La Commission des antiquités de la Prance, qui est celle à laquelle nos lecteurs portent le plus d'intérêt, se composera pour 1874, de MM, de Wailly, de Saulcy, A. de Longpérier, Léon Renier, Léopold Delisle, Hauréau, de Lasteyrie et Deanoyers.

M. de Wailly lit un mémoire sur les incidents de la croisside de 1202. -M. le ministre de l'Instruction publique adresse à l'Académie, de la part de M. Em. Burnouf, deux photographies et une notice relative à des déconvertes archéologiques récemment faites à Athènes, Ces deux photographies reproduisent une scène peinte sur un vase du genre *tecythus*. C'est Hermès psychopourpe qui emmène une jeune femme du nom de Myrrhine. Trois personnages plus petits que les deux principaux veulent empêcher le dieu et l'un d'eux porte la main, mais avec respect, sur la poitrine d'Hermès. Ces figures sont d'un grand style et doivent appartenir à une belle époque de l'art.

M. Ravaisson fait connaître à l'Académie que le Musée du Louvre vient d'acquèrir, en Italia, une statue qui est comme une variante de la Venus de Milo. Cette Venus, trouvée à Faierone, est de grandeur naturelle, en marbre de Paros et d'un beau travail. Comme la Venus de Milo, elle est enveloppée du péplos, mais la partie supérieure est en outre revêtue d'une tunique à plis très-fins. Le pied gauche, qui manque à la Vénus de Milo, est posé sur un casque orne de deux cornes de bélier, d'où l'on a passé, et c'est la conjecture de M. Ravaisson, que cette Vénus devait être groupée

avec Mars.

M. Havaisson revient ensuite sur les découvertes faites en Troade par M. Schliemann, à propos d'une photographie qu'il a reçue d'Athènes, ciqui représente le diadème on credemnos en or qui fait partie de la réunion d'objeis en métaux précieux dont la découverte est venue couronner les fravaux de l'infatigable explorateur. Ce credemnon consiste en un bandeau minco auquel pend un grand nombre de chalnettes formées de chalnons altermant avec de petites lames et terminées par des lames un peu plus grandes qui offrent les traits caractéristiques du type de la femme à tête de chouette qui paraît être la Pallas troyenne. M. Paulin Paris ajoute que des représentations semblables ont été constatées sur les parois des grottes de Baye, dans les environs de Vertes (Marne). Il a vu ces représentations, qui figurent parfaitement, selon lui, des personnages humains à tête d'oiseau.

M. Heuzey communique la seconde partie de son mémoire sur les Sta-

fues de femmes voilées.

L'Académie avait à nommer un correspondant régnicole en remplacement de M. de Caument. M. le général Hanoteau a été élu.

XXVII.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Nous lisons dans la Revue savoisienne (30 novembre) les détails qui

suivent sur une inscription romaine d'Annemasse :

« La situation magnifique du plateau d'Annemasse a dû être appréciée par les premiers colons de cette contrée. Aussi ce nom parall-il remonter à l'époque celtique. Ses deux radicaux peuvent signifier habitation riche ou direce, ou sur l'era. La coude de l'Arve, au-dessous d'Annemasse, justifie également ce dernier sens.

A l'époque romaine il devint, à côté de Genève, un second centre de via-

hillité, un véritable fricium,

Sur la voie qui venait de Genève, près du pont de Foron, on a trouvé une pierre milliaire au nom de l'empereur Galère Maximien. Cette colonne provenait d'un édifice. J'en as présumé l'origins dans une autre étude (1).

D'Annemasse une voie remontait la rive droite de l'Arve par Vétraz, wa strata. Une autre ligne passait le pont d'Etrembières, près duquel on a trouvé une autre pierre milliaire, au nom des empereurs Galère Maximien et Flavius Sévère. Le long de ce tronçon et à l'extrémité du plateau d'Annemasse, on a déconvert des restes considérables de substructions.

Un actus allait passer derrière Monthoux, dans la direction de la vallée de Saliaz. C'est sur cette ligne qu'on a remarqué des restes d'aqueducs.

Enfin, on pense qu'un embraochement rattachait Annemasse, par Villela-Grand, à la voie celtique qui de Genève allait à Thonon en remontant le Foron (?). Le culte de Mars a laissé des traces sur cette ligne à Annemasse et à Ville-la-Grand.

Il n'est pas étonnant qu'une position aussi avantageuse ait fait la fortune d'Annemaise. Aussi trouve-t-on heaucoup d'antiquités romaines sur tout ce plateau.

l'avais signalé, en 1865, une inscription funéraire couchée dans le mur du clocher, et dont un appendice creusé grossièrement servait de béni-

⁽¹⁾ Questions archéologiques, 243.

⁽²⁾ Questions arch., 232,

tier. La démolition du clocher a révélé, en effet, l'inscription suivante , dont les premières lignes ont malheureusement souffert :

I INVI AI ARRI

VS-MACRINVS
CONIVCI-FARIS
SIMAES. A. D

L'espace vide permet de supposer en première ligne les sigles D. M. La seconde ligne, dont nous n'avons plus qu'un trait, pourrait contenir ces mots: ET.MEM.AET. Nous essayons donc cette lecture :

Diis Manibus
et memoriæ æternæ
.... timulæ
.... riæ Julius Arrius
Macrinus
conjugi carissimæ
sub uscia dedicavit

Le premier mot de la quatrième ligne pourrait bien être Arriæ, du nom de famille du mari. Il ne nous manquerait ainsi que la première syllabs du prénom de la femme :

» Aux dieux mânes et à la mémoire éternelle detimula Arria, lulius Arrius, surnommé Macrinus, a dédié sous le coup de l'ascia ce monument à son épouse très chérie. »

La cérémonie de l'ascia semble s'être conservée en Grèce, ainsi qu'on a pu l'observer dans l'inauguration du bâtiment de l'Ecole française d'Athènes (!).

Decis. »

—— Bulletin de l'Institut de Correspondance archéologique, nº XI, novembre 1873 (2 feuilles):

Tombes de Corneto. Peintures et statue déconvertes à Pompéi. Communications du Péloponèse (Hirschfeld). Inscriptions d'Hérode Attiens à Képhissia, pour appeler la vengeance des dieux sur ceux qui détruiraient les monuments élevés par lui. Article bibliographique de M. Kluegmann sur l'exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, de MM. Perrot, Guillaume et Delbet.

- None avone sous les your une brochure intitulée : Πρακτικά τῆς ἐν ᾿Λθηνοῦς ἀρχαιολογικῆς ἐταιρίας ἀπὸ Ἰσονίου 1872 μεχοὶ Ἰσονίου 1873

⁽¹⁾ Reune archeologique, décembre 1872, p. 388.

(Actes de la Société archéologique d'Athènes depuis juin 1872 jusqu'en juin 1873), in-8°, Athènes, 1873. Elle témoigne d'une activité soutenne et de résultais importants obtenus avec des ressources assez limitées. Le discours du président, M. Philippos Ioannou, expose les elforts que fait la Société pour arracher à la destruction, dans toute l'étendue de la Grèce, les vestiges encore subsistants de l'antiquité. Vient ensuite un rapport du secrétaire, qui résume les travaux de la Société pendant l'année et qui fait l'histoire des fouilles opérées sous sa direction. Les plus importantes sont celles du Dipylon, à Athènes, qui ont déjà donné de si beaux fruits. Un plan joint à la brochure aide à suivre cet exposé.

- Le second cahier publié par la Société pour l'exploration de la Palestine (Palestine Exploration Society, Second statement) contient de fort intéressants documents. C'est d'abord un travail du professeur John. A. Paine, l'un des membres de la commission scientifique, sur des déconveries qu'il a faites récemment, après tant d'autres explorateurs, auprès de Beyrouth, le long du Nahr-el-Kelb. Il a réussi à y lite, faillés dans le roc au-dessous de l'une des deux routes que l'antiquité avait ouvertes dans ce défilé, plusieurs inscriptions grecques qui paraissent inédites. Par malbeur, il ne nons en donne ni un fac-simile photographique, ni même une transcription en caractères épigraphiques, si bien qu'il est difficile de tenter une restitution sériouse d'après sa copie, évidemment fautive, comme il en avertit lui-même, en plusieurs endroits. Ces inacriptions sont d'ailleurs, il n'y a guère à en douter, des bus temps de l'empire romain. On trouvera aussi des textes épigraphiques, mais édités de la même munière, dans le rapport du révérend Samuel Jessup sur les ruines importantes et très-mal connues qui se trouvent en Syrie, à deux lours de marche de Tripoli, an lieu dit Husn Sulayman. Enfin une monographie trés-soignée, due au révérend William Rayes, denne les copies les plus exactes que l'on possède encure de ces fameuses inscriptions d'Hamath qui paraissent écrites dans un alphabet tout particulier; sans en essayer encore le déchiffrement, M. Hayes fait un certain nombre de remarques qui peavent aider celui qui entreprendrail cette tâche. Le fascicule est complété par une note sur les Ansariés, une note sur la collection Cespola, et par une longue relation intitulée : Notre première année de campagne en Palestine, où MM, Roswell et Hitchcock résument les premiers résultats des travaux de la Société et des voyages entrepris à ses frais. On sait que cette puissante Société vient de s'assurer le concours de noire savant collaborateur M. Clermont-Ganneau. G. P.

BIBLIOGRAPHIE

La Trustis et l'Antrustion royal sons les deux premières races, par Maxinin Delocue, membre de l'Institut. Impréssé par autorisation du gouvernement à l'imprésserée nationale.

On a lieu de s'étenner, quelquefois, des longs détours qu'a pris l'érudition avant d'arriver aux solutions qui, quand on les connaît, semblent les plus simples. Tacite, dans sa description des mœurs de la Germanie, nous montre les principaux personnages des tribus qui l'habitaient
entourés de compagnons (comites) qui étaient pour eux « un ornement dans
la paix, un rempart dans la guerre » (De Mor. Germ., XIII). Ces hommes
juraient de défendre leur chef, et tandis que le chef combattait pour la
victoire, ses compagnons comhattaient pour lui. Sortir vivants de la méléo
où il avait succombé, c'était pour eux une cause éternelle d'opprobre. De
son côté, le chef entreteoait les gens de son escerte et leur donnait des
grades. L'usage de ce compagnonnage guerrier s'était conservé en Gaule
à la cour des rois francs. Il était devenu, sous le nom de Trustie, une des
institutions fondamentales des conquérants. Le comes de Tacite portait en
Gaule le nom d'antrustio.

Voilà ce que M. Deloche nous semble avoir prouvé d'une manière convaincante dans le livre que nous annonçons, où il examine avec grands détails les transformations et les conséquences de cette antique contume germanique transportée en Ganle, L'argumentation de M. Deloche se développe de la manière la plus serrée sans qu'aucune difficulté paraisse, chemin faisant, arrêter l'esprit du lecteur, et cependant un numbre considérable d'écrivains, et d'écrivains de mérite, avaient, depuis un demisiècle, abordé cette question sans la résondre. Les Allemands, sous ce rapport, n'avaient pas été plus heureux que les Français, Chacun dennait sa solution et ces solutions étaient contradictoires. Cela tient, dit M. Deloche, à ce que l'on a toujours voulu attribuer au terme Trustis une signification unique, tandis qu'il faut reconnaître qu'il a eu, non pas à des dates auccessives, mais dans le même temps, des significations différentes, suivant l'acte où il est contenu et le mode d'emploi dont il est l'objet, « exprimant tantôt l'assistance armée promise au roi par l'antrustion, tantôt la condition de ce dernier après son admission, tantêt, entin, un groupe ou des groupes d'antrustions qui, après s'être liés au prince, étaient retournés sur leurs domaines ou étaient allés s'établir avec leur bande

guerrière dans les villas fiscales qu'ils avaient reçues en bénéfice. » Mais tout cela, c'est toujours le compagnonnage avec ses conséquences naturelles. Ce que M. Deloche montre encore très-bien, c'est que, dans le principe, les Francs et les barbares saliens seuls étaient admis dans la Trustis. La condition d'antrustion était très-différents de celle de convica regis, à laquelle le Romain pouvait prétendre. Quelques écrivains avaient cru que certaines femmes avaient été admises à l'antrustionat ; c'est également uns erreur. L'essence même de l'institution, qui était toute guerrière, s'y opposait, et l'examen attentif des textes montre en effet qu'ancune femme n'a norté ce titre. M. Deloche nous fait ensuite assister su déclin de la Trustis, qui a complètement disparu au ix siècle. Il nous en explique trèsbien les causes. Un index détaillé complete cette intéressante publication, qui nous fait pénétrer très-avant dans les entrailles mêmes de la société mérovinglenne. L'indication de quelques chapitres de la deuxième partie de la Trustis donnera mieux encore que ne pourrait le faire une rapide analyse, l'idée de l'importance des questions accessoires qui y sont traitées. Ch. 1: Des combitions et des formalités à remplir pour l'admission à l'antrustionat, Ch. II : Cérémonial de l'admission à l'antrustionat. Ch. III : Concessions de terres ou d'offices à l'occasion de l'antrustional. Ch. IV : Des noms servant à désigner l'antrustion : des expressions Leude, Conviva, Pures, Amici, Proceres, etc. Ch. V: Des prérogatives de l'antrustion. Ch. VI: Des obligations de Fautrustion, Ch. VII: Des rapports des antrustions entre eux. Ch. VIII: Des déverses causes d'extinction de l'antrustionat. Ch. IX : A quelle époque l'institution de la Trustis a pris fin. Ch. X : Des rapports de l'antrustionat avec le vasseloge. - Pinissons en disant que malgré la barbaria du titre, La Trustis et l'Autrustion royal, le livre de M. Deloche est d'une lecture facile et agréable, comme tout livre bien composé. Nous fui adresserous seulement une question. N'y auralt-il pas de grands rapports entre le compagnonnage germain, l'antrestionat franc et le compagnonnage gaulois, dont nous parle César, et qui entrainait à peu de chose près les mêmes obligations? Nons regrettons que M. Deloche ne nous ait pas dit sa pensée sur les liens qui ponvaient rattacher chez deux peuples voisins deux institutions si semblables. A. B.

Essai sur le régime économique, financier et industriel du Hainaut après son incorporation à la France, par liens Carrier, docteur ès lettres, archivisse de la ville de Valenciennes. In-8, 1873. Lemaitre, illicaire-éditeur à Valenciennes.

Dans une thèse latine présentée en 1871 à la Sorbonne pour le doctorat és lettres (1), M. Caffiaux avait déjà étudié les résultats de la conquête française sur la situation du Hainant. De cette thèse est sorti le livre dont nous rendous compte aujourd'hui. Mais le sujet a été cette fois considérablement étendu ; fouillé dans toutes ses parties, il s'offre au public érudit

⁽¹⁾ De Hannonia, Ludovico XIV reguante. Valencenia, Bignet, 1860.

sous la forme d'un travail consciencieux et complet, aussi intéressant pour

l'histoire locale que précieux pour l'histoire générale.

La première partie du livre est consacrée aux impositions espagnoles dans le Hainant. D'après l'auteur, la domination des rois d'Espagne avait toujours été fort douce pour le pays. Laissant voter les contributions par les états, les laissant répartir par les villes et les villages, modérée dans ses demandes, elle u'avait fait peser sur les peoples que des charges en proportion avec leurs forces.

Les Impositions espagnoles sont rangées par M. Cafflaux en quatre cha-

pitres.

Ce sont d'abord les impâts sur les fonds, comprenant : les vingtièmes, le patar au florin (sorte de vingtième sur les bois), les cheminées et les feux.

Viennent ensuite les impôts sur les bestiaux, qui se décompesent ainsi : la taille des bêtes vives, le tuage, le pas de pennas (droit de sortie sur les bestiaux), le transit.

Viennent en troisième Heu les impôts sur divers objets de consommation : le sel, le charhon, le tabac. En quatrième lieu, les impôts sur les boissons : l'ean-de-vie, le vin, la hière, Enfiu, les impôts sur les marchan-

diser, connus sous les noms de tonlieu, vinage, chausséage.

M. Calliaux montre comment ces divers impôts furent non-seulement maintenus illégalement et sans voto des états, mais encore aggravés et dénaturés par l'administration française. Ces abus étatent inévitables du jour où les impôts, au lieu d'être annuellement votés et répartis par les représentants des populations, furent afferurés à des traitants uniquement occupés d'en obtenir le plus possible et soutenns dans leurs exactions par le Conseil du roi.

La monarchie de Louis XIV ne se contenta point de conserver, d'accroître et de fausser les anciens impôts du pays; elle en établit de nouveaux pour suffire aux besoins créés par ses entreprises guerrières et ses prodigalités.

M. Caffianx étudie ces nouvelles impositions avec une grande abondance de détails inédits. Il passe en revue d'abord les impositions territoriales, comprenant les aides ordinaires et extraordinaires, le dixième, les nouveaux vingtièmes, le cinquantième, la maréchaussée, les fortifications de Valenciennes, les courtiers-jaugeurs; ansuite les impositions personnelles, qui étaient les suivantes: la capitation, les droits des jurés brasseurs et égards-gourmeurs, la pépinière royale, les droits de francs-fiefs, nouveaux acquêts, etc., la milice, le contrôle, etc.; puis les impôts relatifs au clergé : le droit d'oblats, la taille et les dons gratuits.

A ces impositions il faut ajouter les sous pour livre dont elles étaient gravées, et les corvées ordinaires et extraordinaires. Ce n'étaient pas les seules charges qui pesaient sur le pays. La vente des offices, le payement des rentes dues par les villes, les octrois, le logement et les exactions des états-majors, les avantages faits aux ingénieurs et aux commissaires

des guerres, fournissaient encore à l'ancienne administration autant de

moyens de faire éclater son inexorable esprit de fiscalité,

Après avoir étudié le système financier, M. Caffiaux nous en décrit les résultats économiques. Il nous montre le Hainaut manquant de débouchés, réputé province étrangère par rapport à la France, isolé encore devantage de ses voisins, grâce à une monnais apéciale, en somme dépeuplé et amoindri par la ruine successive de ses principales industries.

La savante étude de M. Cafflaux est complétée par des pièces justificatives et par un certain nombre de documents un peu en dehors du cadre

du livre, mais d'un haut intérêt pour l'histoire du Hainaut.

Les conclusions de l'auteur sont fort peu favorables à l'ancien régime.

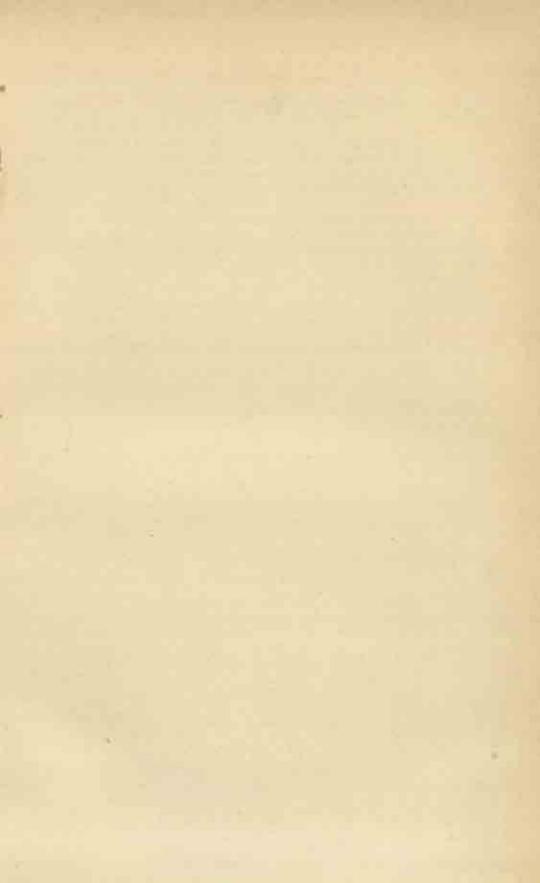
« C'est de 80, dit M. Caffiaux, que datent véritablement nos progrès dans l'agriculture, l'industrie et le commerce ; de ce temps aussi date notre attachement à la France et notre orgunil de lui appartenir. »

Il est impossible de ne pas souscrire à ces conclusions quand on a lu les documents rassemblés et mis en œuvre par M. Cafflaux avec autant d'érudition que de critique.

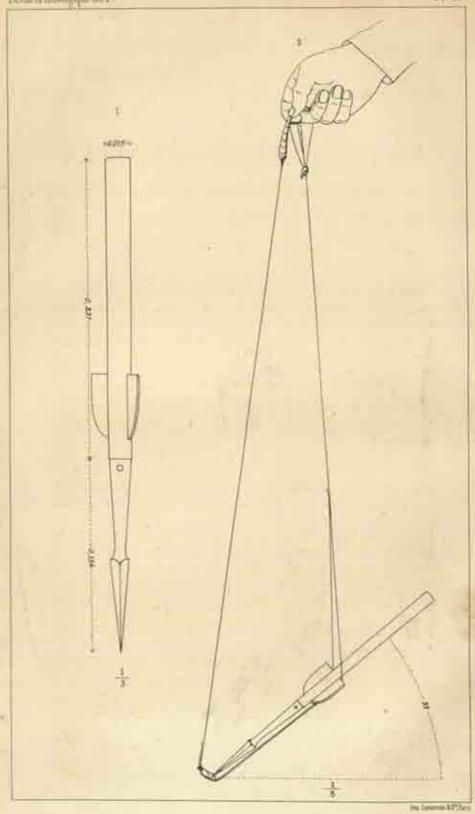
Logis Legiand.

EBBATUM au numéro de décembre :

Page 420, ligne 45 : rayer les mots « en osque ».







KESTRE GU KESTROSPHENDONE (TRAT LAKE NA 14 FROME)

KESTRE OU KESTROSPHENDONE

(Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres)

Tite-Live, au chapitre uxy de son XLII* livre, nous raconte un épisode de la guerre contre Persée où figura, nous dit-il, une arme de nouvelle invention particulièrement meurtrière et à laquelle il donne le nom de Kestrosphendone. « Maxime Kestrosphendonis [Romani] vulnerabantur. Hoc, illo bello, novum genus tell inventum est : bipalme spiculum hastili semicubitali infixum erat, crassitudine digiti. Huic ad libramen pinum tres, velut sagittis soient, circumdabantur. Funda media duo funalia imparia habebat. Quum majori sinu libratum funditor habena rotaret, excussum velut glans emicabat. »

On voit, ainsi que l'indique du reste l'étymologie du mot kestrosphendone, qu'il s'agit d'un trait lancé par une fronde. Comment
lançait-on ce trait, qui partait avec la rapidité d'une balle de plomb?
Quelle était la forme de la fronde à laquelle un pareil dard pouvait
s'adapter? Quelles étaient les conditions d'un jet sûr et juste? Ces
diverses questions n'ont point été résolues jusqu'ici. Le texte de
Tite-Live a paru obscur à tous les commentateurs. Turnèbe n'y a
rien compris, ainsi qu'il est facile de s'en assurer en relisant la note
de l'édition de Lemaire, où ses conjectures sont longuement exposées. Juste Lipse, plus clairvoyant sur plusieurs points, déclare
toutefois, qu'en somme c'est là un texte des plus obscurs pour lui :
a neque nego natare me his talibus quœ usu abierunt et usu et periculo tamen constant, »

Les essais de reconstitution matérielle du kestrosphendone n'ont pas été plus heureux. M. le colonel de Reffye, dont tout le monde admire, au Musée de Saint-Germain, les magnifiques balistes, et auquel nous devens la construction de javelots à amentum et de pilum qui ne laissent rien à désirer et sont des armes tout a fait pratiques,

n'avait pu rénssir à retrouver le trait lancé par la fronde. Ce petit problème, archéologique et historique à la fois, je crois l'avoir résolu. J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de l'Académie un trait et une fronde fabriqués par M. Abel Maître, l'habile et ingénieux chef des ateliers du Musée de Saint-Germain, qui me semblent reproduire exactement l'antique Kiergo; (1). Un fait qu'il n'est pent-être pas inutile de vous signaler, c'est que contrairement à ce qui est arrivé pour les balistes, qui n'ont pu être refaites que par tâtonnements et pour ainsi dire en dehors, ou, si vous aimez mieux, à côté des données fournies par les textes, le succès obtenu ici est dû à la stricte observation des renseignements que nous ont transmis et Tite-Live et Polybe. Si l'on avait échoné jusqu'iei, c'est que les textes avaient été mal compris ou que les expérimentateurs s'étaient flès à des traductions fautives. Il m'a suffi de reprendre et étudier le texte de Polybe, de le rapprocher de celui de Tite-Live, d'en tirer une série de falts précis qui s'y trouvent renfermés, de donner pour instructions à M. Abel Maître de suivre scrupuleusement ces indicallons, pour mener à bien une entreprise considérée jusque-là comme désespérée.

Ce n'est pas, en effet, Tite-Live seul qui nous parle du kestresphendone. Polybe en avait déjà parlé avant lui et d'une manière bien plus prècise. Il est même presque certain que Tite-Live n'a fait que copier son devancier en l'abrégeant.

Suidas nous a conservé le texte de Polybe que voici :

Polybii reliquiæ, liv. XXVII, 9; apud Suidam (édit. Didot, t. II,

D. 22)

Κέστρος. Είνον ην τούτο το εδρημα κατά τον Περσικόν πόλεμον (2). Το δί βέλος τοιούτον · διπάλαιστον (3) ήν, ίσον έχον τόν σύλισκον τη προδολή · τούτφ ξίλον ένήρμοστο, τῷ μέν μήκει σπιθαμικόον (4), τῷ δὲ πάχει δακτολιαίαν έχον τὴν διαμετρον (3). Εἰς δὲ τούτου τὸ μέσον ἐσφήνωτο πτερύγια τρὶα ξόλινα βρακία παντελώς · τούτο, δοοίν κώλων ἀνίσων ὑπαρχόντων τῆς σφενδύνης, εἰς τὸ μέσον ἐνηγκιλίζετο τῶν κώλων εὐλύτοις. Ασιπόν, ἐν μέν τἢ περιαγωγή, ταπαμένων τούτων, ἐμενεν · δτε δὲ παραλοθείη θάτερον τῶν κώλων κατὰ τὴν ἀφεσιν, ἐκπίπτον ἐκ τῆς ἀγκολης, καθαπερεί μολοδόδς ἐκ τῆς σφενδόνης, ἐφέρετος καὶ προσπίπτον μετὰ βιαίας πλήγης, κακῶς διετίδει τοὺς συγκυρήσωντες.

Ce texte peut se traduire ainsi (nous reviendrons ensuite à Tite-Live, qui n'a fait, comme nous l'avons déjà dit, qu'abrèger l'historien

 ⁽¹⁾ Veir ph II, lig. 1. — (3) 168 av. J.-C. — (3) παλαιστή — 0π,077. — (4) σπιθαμή:
 — 0π,231. — (5) δάπτυλος — 0π,010.

grec): « Kestre. Arme inventée durant la guerre contre Persée. Voici la description de cette arme: le kestre consistait en un ler de deux paimes (soit 0",154) de long composé de deux parties égales, la pointe et la douille; à ce fer était adaptée une hampe en bois d'un spithame (0",231) de long et d'un doigt (0",019) de diamètre. Au milien étaient attachées trois petites ailes de bois très-courtes. Pour lancer le trait, il faut prendre une fronde à bras inégaux et engager le kestre dans le pli de la fronde (1) de façon à ce qu'il puisse s'échapper facilement. Dans le mouvement de rotation, tant que les deux cordes restent tendues, le trait demeure immobile; mais au moment où la main abandonne une des cordes l'arme, dégagée, part comme une balle de plomb et fait de graves blessures à ceux qu'elle atteint, »

Rapprochons de cette description le texte de Tite-Live :

a Le kestrosphendone, dit-il, inventé dans cette guerre (la guerre contre Persée), consistait en un ser aigu de deux palmes, adapté à une hampe d'une demi-coudée de long et de la grosseur d'un doigt. (Ce sont, vous le voyez, les mêmes chiffres.) A cette hampe étaient attachés trois ailerons comme ceux dont on arme les sièches pour en rendre le vol plus sûr. (Tite-Live oublie de nous dire que les ailes doivent être non à l'arrière, mais au milieu du trait.) La fronde sur laquelle le trait était placé en équilibre se composait de deux cordes de longueur inégale. Le mouvement de rotation était imprimé par la corde la plus longue. Le trait s'échappait avec la rapidité d'une baile. »

Il résulte de ces textes que :

1° L'arme avait 0°,454 + 0°,234, soit 385 millimètres de long, 154 de fer et 231 de bois, le fer étant, d'ailleurs, mi-pointe et midouille. L'épaisseur de cette hampe était de 0°,019.

2º Trois ailes très-courtes étaient fixées au milieu de l'arme : el; il roires el pieux.

3º Quant à la fronde, elle avait cela de particulier que les deux bras en étaient inégaux : δωών κώλων ἀνίσων ὁπαρχόντων, « Funda media duo funalia imparia hobebat. »

L'arme dans ces conditions, réalisées dans l'exemplaire que j'ai l'honneur de vous présenter, pénètre de plusieurs doigts en terre à 70 mêtres de distance.

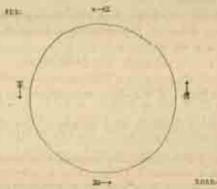
⁽¹⁾ wycole, pli du licas ou de la Jemb :.

Les conditions indiquées par le texte de Polybe sont donc sufüsantes; mais il y a plus, elles sont nécessaires. Conditions de longueur du trait, conditions de fixation des ailes au milieu de l'arme, conditions d'inégalité des cordes de la fronde sont également obligatoires. Les deux dernières surtout sont indispensables. Nous en avons fait l'expérience, M. Maître et moi.

Avec les alles à l'arrière, le trait ne saurait être placé convenablement sur la fronde (nous verrons, plus loin, pourquoi). Lancé par une fronde à cordes égales, le trait tournoie sur lui-même au lieu de se diriger droit sur le but. Des essais répétés ont même permis à M. Maître (à qui revient une bonne part de l'honneur de cette découverte) de constater que cette inégalité des cordes devait être telle que l'angle formé par le trait incliné et la ligue de terre fût de 39 degrés (1).

Est-ce là une conséquence des principes de la mécanique rationnelle? J'ai voulu le savoir et me suis adressé, à cet effet, à l'un de vos confrères de l'Académie des sciences (2). Sa réponse a été conforme à ce que je supposais (3). Les conditions indiquées ci-dessus peuvent être mathématiquement expliquées et prévues. La démonstration en est même facile et peut être exprimée en des termes ac-

cessibles à tous.



La flèche, pendant qu'elle est emprisonnée entre les deux cordons de la fronde et tourne avec le bras de celui qui la lance, est animée

(2) Mon frere, Jaseph Bertrand.

⁽t) Voir pl. II, fig. 2, la position du trait au moment où le frondeur se prépare à le lancer.

⁽³⁾ Il n'en résulte par que des comidérations théoriques aient été pour quélque cause dans la découverre du lessre par les Grecs, puisque la théorie de la force centriège ne dats que du xvn' s'écle. Cette découverre set due, comme on nair, à Huyghens, né en 1629.

d'un double mouvement : un mouvement circulaire du centre de gravité et une rotation de même durée autour de ce centre. Il est clair, en effet, que la pointe dirigée d'abord vers le nord, par exemple, montrera le sud au moment du passage à la partie supérieure du cercle.

Après un quart de révolution, elle se dirigerait vers le zenith,

après trois quarts vers le nadir.

Cette rotation est acquise et persistera quand la flèche sera libre, si on ne la détruit pas. Il faut donc, après avoir lâché un des cordons, que l'action de l'autre exerce, pendant le court instant qui loi est laissé avant que la flèche devenue libre l'abandonne, un couple (t) capable de produire autour du centre de gravité une rotation égale et contraire à celle de la flèche. Or, ce couple dépend de l'inclinaison de la flèche à partir du point de suspension et de la tension du fil, qui ne peut varier brusquement et qui restera à peu près égale à ce qu'elle était pendant la rotation de la fronde.

Tels sont les éléments d'un calcul devenu très-simple, dont le résultat le plus intéressant semble celui-ci : lorsque le système est bien réglé pour une certaine vitesse, il le sera, par cela même, pour toutes les autres (2). Le même calcul prouve qu'une bonne fronde pourra servir indifféremment à l'archer le plus vigoureux et aux

jeux d'un petit enfant.

Quant au calcul de l'angle, il dépend de la position de la flèche et de son moment d'incrtie. L'expérience le donne et la théorie prouve qu'il y en a un et un seul.

Vous avez vu que cet angle était de 39 degrés.

L'angle étant déterminé par l'inégalité des cordes, vous comprenez pourquoi Polybe et Tite-Live insistent sur ce point d'une façon si expresse.

La position des alles a, vous le voyez, une égale importance,

(t) Nom dainé à doux farces égales, parallèles et de direction opposée, qui sont appliquées, l'une à l'extrémité d'un levier, l'autre à l'autre, (Dict. de Littré.)

⁽²⁾ La viresse angulaire de la flèche est, eu effet, égale précisément à celle imprimée à la fronde. Nonmous-la su La tersion du fil est proportionnelle à e², puisque c'est une des composimtes de la force centripéte nécessaire pour produire dans un cercle de rayon donné la rotation du centre de gravité, mais cette force proportionnelle à so² agira pendant un temps proportionnel à 1/a, puisque la fiéche abandanne le support d'autant plus vite qu'elle est plus rapidement lancée. Le bras de levier moyen du couple est, d'allieurs, indépendant de la vitesse, et les deux termes de l'équation qui doit être satisfaite étant proportionnels l'un à a, l'autre à a³×1/a, la vitesse se disparalt, et une bonne fronde pourra servir indifférentment à l'archar le plus rigouroux et aux jeux d'un putit enfant. (J. B.)

puisque le petit bras de la fronde, celui à qui échoit le rôle de contrebalancer le mouvement de rotation sur lui-même acquis par le trait pendant son mouvement circulaire, prend son point d'appui sur ces mêmes ailes.

La description de Polybe est donc un modèle à la fois de concision et d'exactitude. Tite-Live, qui l'a copié, a oublié une des conditions essentielles.

ALEXANDRE BERTRAND.





BASE ET STELES RONDES UE CHYPER

NOUVELLES INSCRIPTIONS GRECQUES

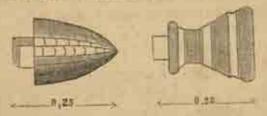
DE CHYPRE

LARNACA, - DALL - VAL DE LYMPIA.

Dans quelques localités de l'île de Chypre, notamment à Larnaca, à Dali et au val de Lympia, les fouilles ont pendant ces six dernières années fourni diverses sortes de monuments funéraires, entre autres un assez grand nombre de cippes ou colonnes portant de courtes inscriptions, lesquelles se terminent presque toutes par la rubrique XPHCTE ou XPHCTHXAIPE, ou une de ses variantes.

Ces colonnes sont en pierre calcaire. Elles sont rondes et plus ou moins ornées. Elles consistent en un fût soit tont à fait lisse, soit agrémenté de filets ou listels et reposant sur une base ornée de nombreuses moulures : filets, tores, cavets, baguettes, talons, etc.; sur le fût est une sorte de chapiteau tantôt droit, tantôt évasé, et composé aussi de filets, gorges, doucines, etc.

Sur la surface supérieure est le plus souvent pratiqué, au centre, un trou carré ou rond dans lequel se fixait, au moyen d'une courte tige, une pomme de pin (emblème funéraire) en pierre calcaire, ou bien encore une sorte de cone renversé également en pierre et orné de filets, moulures et cannelures torses on droites.



Les inscriptions sont gravées sur le fût, et généralement d'une exécution bâtive et négligée. Ces cippes étaient posés sur le sol ou sur un soubassement, ou encastrés dans celui-ci au moyen d'une tige (rarement).

Voici la description de ceux de ces monuments que j'ai pu recueillir. Presque tous appartiennent à la collection de Cesnola.

Nº to

Hanteur, 0º,775.

Sur le fût et dans un médaillon creux et ovale est sculpté, en haut relief, un buste d'homme. Figure imberbe, cheveux courts; les plis de la tunique montent jusqu'au cou. Travail médiocre.

Au-dessous cette inscription :

APTEMIAOPEXPHCTEXAIPE.

Au premier mot le graveur a mis un O pour un W. (Voy. nº 3.)

Nº 2.

Hauteur, 0",75.

Sur le fût, et dans un médaillon creux et d'un ovale plus allongé que le précédent, est sculpté, en haut relief, un buste de femme. Figure âgée, coiffure en bandeaux. Au cou un collier. Travail médiocre.

Sous le portrait cette inscription mal gravée :

K PATHAXPHC THXAIPE

Κρατήα est une forme dialectique de Κράτως. Cippe trouvé avec le précédent.

N+ 3.

Hauteur, 1=,13.

Le haut du fut est entouré d'une couronne sculptée en très-haut relief, fermée par un disque ou rosace formant chaton et composée de pommes de pin géminées.

Dessous, l'inscription suivante :

APTENIA WPE KYNH FEX PH CTE XAIPE

Au premier mot le graveur a mis un N pour un M.

Nº 4.

Hauteur, 4=,08. (Voir pl. III, no 1.)

Le haut du fût est orné d'une couronne pareille à la précèdente. Au-dessous :

EN YACHIANE XPHCTEXEPE

Au premier mot on serait tenté de suppléer : ENTYNE. Mais il est plus probable que les six dernières lettres sont les finales d'un nom propre qui ne s'est pas rencontré jusqu'ici.

Au dernier mot le premier E remplace la diphthongue Al. Cette substitution se trouve répêtée deux fois sur une stèle funéraire

trouvée en Syrie (collection Péretié). Voici cette stèle :

Hauteur totale, 0",32. Fut roud terminé par une couronne de feuilles d'eau et posée sur un socle carré portant cette inscription :

AMMIAXP HCTHKEAA YNEXEPE

Le graveur a conformé son orthographe à la prononciation, ce qui prouve que, comme aujourd'hui, Al et E avaient dans certains pays, surtout à l'époque impériale, un son identique.

Nº 5.

Hanteur, 0",775. (Voir pl. 111, nº 2.)

Sons la base est une tige courte servant à la fixer dans l'alvéole d'un socle.

Au milieu du fût est un listel plat, et entre celui-ci et le chapiteau cette inscription :

EYVVXI/V XIANCOY AICAGANA TOC

Les caractères sont négligemment tracés.

Le premier mot est ΕΥΨΥΧΙ, « sois tranquille d'esprit ». — Le second est un nom propre, à moins, ce qui est d'ailleurs peu probable, qu'il ne soit pour un mot ΕΥωΧΙΑΝΕ, impératif de κώνχανω dérivé de κώνχα, et tout à fait inconnu jusqu'à présent. Le sens de

ce verbe serait « l'estoyer », ce qui donnerait à l'épitaphe un sens trop gai. Le précepte s'adressant au mort comme le démontrent les inscriptions suivantes, suexíam est donc de toutes façons impossible à suppléer ici.

Mais pourquoi cette apostrophe à un mort?

Le point de départ de la conception de cette formule est, je pense, l'idée de la satisfaction qu'exige l'œil de l'envieux, idée qui aurait existé en Orient jadis comme aujourd'hui : l'âme du défunt jalouse les survivants. Inquiète, il faut la calmer : « Dors en paix, un tel, personne n'est à l'abri de la mort. »

On peut supposer également que l'épitaphe fait allusion à la prochaîne réunion du mort avec les êtres chers qu'il a laissés sur terre.

Toutefois l'autre hypothèse me paraît plus plausible.

Nº 6.

Hauteur, 0st, 435.

Architecture grossière et băclée.

L'inscription est tracée à la pointe en caractères hâtifs, informes et peu visibles :

KANADION EVYVXIOVAIC AGANATOCEN

Oddie est ici pour oddie. EN est probablement l'âge du défunt, 55 ans.

Nº 7.

Hauteur, 0",60.

Cippe grossièrement taillé. Un petit cône renversé le surmonte. Inscription mai tracée :

> CYYYXI APICTO NIAINHOY AICAGA NATOC

> > Nº 8.

Hauteur, 0",35.

Facture grossière. Un petit cône renversé surmonte le cippe. L'inscription, tracée à la pointe, dénote une incroyable négligence. Plusieurs lettres sont de travers ou tout à fait horizontales, et à peine reconnaissables.

E < € < XIA ⊕ PO∆ICIA O < ∆ICA ФANA TOC

La lecture est facile. La forme du p est curieuse : une barre verticale terminée par un petit rond. Le 6 a la figure d'un p majuscule. Quant au a du second et du dernier, la prolongation à droite des deux traits qui forment l'angle de gauche donnerait la figure de

l'aleph phénicien.

Cette épigraphe dénote une grande inexpérience des caractères grecs. Si l'on fait attention à ce fait que ce monument, ainsi que le précèdent, vient de Citium, il est supposable que l'ouvrier qui a taillé la pierre et tracé l'épitaphe était ou un étranger ou un Phénicien de la ville même.

Nº 9.

Hauteur, 0m,74.

TIMON XPHCTE XAIPE

Gros caractères. Inscription plus soignée que la précédente. Les s ne sont pas lunaires, mais anguleux.

Nº 10.

Hauteur, 0m,64.

A TO A W NIAH XPHCTE XAIPE

Même remarque pour les :.

Nº 11.

Hauteur, 0", 49.

MENFENIA XPHCTH XAIPE Nº 42.

Hauteur, 0=,59. (Voir pl. III, nº 3.) Le sommet est un cône tronquê très-èvasé et très-has.

MAPKNNA XPHCTHXEPE

Le premier mot est sans doute MAPKIANA. Au dernier mot 6 remplace Al. (Voir plus haut, nº 4.)

Nº 43.

Hauteur, 1",16.

ONHCIKPA THXPHCTE XAIPE

Caractères soignés et terminés en queue d'aronde.

Nº 14.

Fragment. Partie supérieure. Hauteur, 0",37.

KYPIAE

Le dernier mot XAIPE manque. Au deuxième, on a mis un E pour un C.

Nº 45.

Hauteur, 10, 10,

Le fût, la base et le chapiteau sont surchargés de moulures (baguettes, filets, tores, gorges, etc.).

TACII /THXPHCTE

Le premier mot est sans doute le nom TIACIKPATHC, cité dans Plut., Alex., 29. (Voy. encore Phot. Codd. 209; Mionnet, 3, 166-196.)

Nº 16.

Fragment. Partie inférieure.

Hauteur, 0",33.

DINOKP XPIHC XAIPE

Le premier mot est probablement ΦΙΛΟΚΡΑΤΗC. Au second mot, ΤΕ doit être ajouté à la fin et l'effacé.

Nº 17.

Fragment. Partie inférieure. Hauteur. 0",26.

A HNHT PIA XPHTHXEPE

Lettres informes, peu lisibles, baclées, tracées à la pointe.

Au premier mot, N est pour M. Au deuxième mot, le C a été omis. Au troisième, E est pour Al.

Inscription reproduite moins exactement par Sakellarios (p. 43).

Nº 18.

Sur la base carrée d'une stèle ronde surmontée d'une couronne de feuilles d'eau. — Brêche de couleur rosée, et dure.

Hauteur, 0=,45.

AET-MANHMOYT AMIOYCXPHCTE KAIAMOINE XAIPE

AEF=361. Année d'une des ères usitées à Chypre.

MANHMOC (qui s'écrit aussi par un A et par un E à Rhodes et à Corinthe) est un mois commun à plusieurs calendriers doriens et à celui de Macédoine.

i=10. Quantième du mois.

AAIOYC est pour AAIOC, nom propre qu'on retrouve dans Homère (Odyss., 8, 119).

A l'avant-dernier mot OI est évidemment mis pour Y, en vertu probablement d'un iotacisme du dialecte local. Les E sont anguleux et, chose remarquable, les O et les C aussi.

Quelques personnes m'ont dit que ce monument venait de Cara-

LABNACAL

N= 1.

Petit piédestal en brêche rouge et blanche. Ce morceau semble avoir été la molité longitudinale d'une stèle de 0°,41 environ de diamètre, montée sur une base ronde de 0°,425 de diamètre, et dont la stabilité était assurée par un évidement de 0°,07 de diamètre.

La hauteur du fût égalant son diamètre (0m,11) et la base ayant 0m,075 de haut, la longueur de ce petit monument est donc de 0m,185.

Le fût a été retaillé en doucine sur l'évasement de faquelle pose un abaque dont les côtés ayant 0",41 lui donnent la forme carrée.

La portion de pièdestal me paraît avoir été destinée à être encastrèe dans un mur et à tenir ainsi en saillie le petit piédouche sur lequel devait être fixée une statuette.

Le côté droit du bandeau de l'abaque et la partie antérieure de celui-ci et de la doucine portent, tracée en lettres allongées et maigres (époque impériale), l'inscription suivante :

NOCEY AND WON

AAIA · OAYMIIA YIEPOYFATPIAHC BEPIANHC

Lecture de M. Piéridès, de Larnaca.

Ce monument a été trouvé aux Salines, où s'élevait probablement un temple à la Diane des rivages ('Apraule Hapakia), divinité tutélaire des sauniers (I) et des caboteurs citiens.

Nº 9.

Petite stèle carrée en marbre rouge. Hanteur totale, 6°,00.

Elle se compose d'un dé carré de 0°,03 de haut sur 0°,075 de large, reposant, par un évasement, sur une plinthe de 0°,095 de long. Celle-ci se raccorde par une surface inclinée à une base de 0°,093 de haut sur 0°,435 de long.

MENANGIOI

(1) * Ad Citima in Cypro... extrahant (sziem) e lacu, delo sole siccant. » Plin., Hat. manefr, I. XXI, c. 39. En 1870 ou a découvert en ce lieu une jarce contenger 1400 statères d'or d'Alexandre et de Philippe.

KATAPPADOS XMEPTOYYIOY KATAPPADOY EYXHN LC

Provenance : les Salines.

Là était vénéré et avait peut-être un sacellum le Melanthus ausmentionné: était-ce un des premiers colonisateurs de l'île et son nom serait-il devenu légendaire à Citium comme celui de Tencer à Salamine, de Golgus à Golgos, etc.? Rien ne l'indique. Toutefois Ovide, dans ses Métamorphoses (3, X), cite un Melanthus parmi les pirates d'Acestes, à bord duquel se trouvait Bacchus, aux parages de Naxos.

Hoc Libys, hoc flavos, prorm totels, Melanthus, Hoc probat Alcimedon.....

(Hec désigne ici le projet de dépouiller le dieu dont la clairvoyance détourna le péril, et qui changea les voleurs en dauphins).

Que signifie cette légende? 1° Que Mélanthus, compagnon de route de Bacchus, était pirate; 2° qu'il était blond (flavus), c'est-à-dire de cette race dorienne qu'on retrouve encore en Créte; 3° qu'il fut, lui et les autres matelots d'Acestes, transformé en anium utile, c'est-à-dire pris à solde par le conquérant indien. Mon hypothèse qui fait de ce personnage un des colonisateurs grecs de Chypre est donc vraisemblable, et d'accord d'ailleurs avec l'inscription et l'assertion d'Hérodote sur la population de l'île (vii-90).

Karáysapo: signifie proprement : « Ci-dessus gravé, » Désigne-t-il l'image du père et du fils représentés sur une plaque surmontant le monument, ou est-il employé comme nom propre (ce dont il n'y a point d'exemple jusqu'ici)? Cette dernière hypothèse me semble la plus conforme aux usages et par conséquent la plus probable.

Le chiffre qui suit EYXHN est mai tracé. Il paralt se composer d'un Λ et d'un Γ = 36. Age d'un des personnages?

Nº 3.

Petite stèle de marbre blanc. Même provenance que la précèdente. Hauteur, 0°,47.

Colonnette de 0^m,00 de diamètre à 13 cannelures à arêtes vives. Le bas du fût est lisse sur une hauteur de 0^m,05 pour recevoir l'inscription. Il se raccorde par un plan incliné à une base ronde de 0^m,16 de diamètre. La surface inférieure de cette base est légèrement concave; elle porte à son centre un trou carré et tout autour une légende en caractères martelés et illisibles. Monument rond.

> APISTAΓOPAS SΩSANΔPON TONEAYTOYYION ΟΠΑΟΝΙΜΕΛΑΝΘΙΩ EYXHN

Un l'a été omis après l'avant-dernier mot.

Nº 4.

Morceau quadrangulaire de 0",21 de hant, en pierre calcaire et grossièrement taillé en forme de statuette. La tête manque. Les mains, réunies aur la poitrine, soutiennent un vase. Largeur aux épaules, 0",10; aux pieds, 0",08; dos plat. Trouvé aux Salines. Sur le ventre, inscription mat tracée et peu lisible:

NIKANA POCYTEP TOYYIOY TIMAPXOY,

ATHIENAU (GOLGOS).

Nº 1.

Graffito sur bloc de calcaire (grand temple).

AHMHTPI

TIMOADPOC

Nº 2.

Graffito sur bloc de calcaire (grand temple).

ΔPIMOKIA TIMOΔΩPC

Le premier mot est peut-être AHMOKPA[THX.]

Nº 3.

Pièdestal double en pierre calcaire.

Longueur, 0",72; hauteur, 0",30; largeur, 0",19. — Provenance: grand temple.

Graffito. Caractères mal tracès et assez profondément gravés.

Dans le champ, à gauche, quelques caractères chypriotes tracès à la pointe :

TIMOΔΩΡΟΥΔΕΙ« ΔΡΙΜΟΚΙΑΔΒΗ ΕΠΡΙΑΤΟΞ

Nº 4.

Fragment de pierre catcaire légérement convexe (éclat de colonne), de 0°,25 de haut sur 0°,29 de large, portant une inscription en caractères assez négligés et ébauchés seulement au pointillé aux trois premières lignes.

Au bas de l'inscription sont deux couronnes juxtaposées entre

deux palmes.

EICOEOC TOHEFICTA (±)ONTOENAO3O (±2)TONONOHA BOHOMACIAEO HEGE

Dans la couronne de droite est le mot

HAIOC

La forme des M est remarquable et affecte celle d'un II. A la troisième ligne le E a la forme archaïque d'un 3. A l'avant-dernière ligne BOHOI est pour BOHOEI. Inscription trouvée à Athienau et évidemment chrétienne.—Il y avait à Chypre un évêque de Golgos.

BALL.

N= 1.

Pièdestal de marbre noir.

Longueur, 0*,75; largeur, 0*,52; hauteur, 0*,27.

Ce pièdestal supportait une statue plus petite que nature, à juger xxyu.

d'après la dimension des pieds. Ceux-ci étaient encastrés dans des alvéoles peu profondes, éponsant leurs contours, et solidement fixés au bloc au moyen de chevilles métalliques dont étaient pourvus les talons et qui pénétraient dans des trous encore visibles. — La statue était probablement en bronze.

L'inscription est gravée avec beaucoup de soin et en très-beaux

caractères. Elle est nette et intacte.

MNAZEAZAYHTOZMETEIPAZYPEP AYTOYKAITOYYIOYFHPYZMONOZ APOAAQNIAMYKAAIQIEYXHN ETOYZQZKITIEIZAFOYZINMIZANAIKOYI

Ce monument a élé trouvé avec plusieurs inscriptions phéniciennes et chypriotes par M. Lang, en mars 1869, dans le temple situé au pied des collines d'Ambelliri. Si l'on fait attention que Dali faisait partie du royaume phénicien de Citium, on ne doit point s'étonner de la présence dans cette inscription d'un mot phénicien.

En effet, dans le Recueil des antiquités helléniques de Rangabé (\$17), nous trouvons un décret où est cité un Tyrien du nom d'Aψη, proxène des Athèniens. Toutefois la forme du génitif est 'Aψω dans ce décret. Ce nom est, d'après le savant helléniste, dérisé de la racine sémitique Aψ, qui signifie terme? — ΓΗΡΥΣΜΩΝ est un nom nouveau.

Apollon Amycléen avait-il une chapelle au temple d'Idalie? Peutêtre. Cependant il n'est pas impossible qu'un dévot de ce dieu, venu en pélerinage au sanctuaire de Vénus, y ait accompli un vosu fait probablement pendant le voyage.

L'ère mentionnée ici est celle de Citium non encore déterminée. C'est en l'année 47, le 7 de Expônse, que fut consacré le monument. Celui-ci est postérieur à Alexandre, car ce furent ces successeurs qui introduisirent à Chypre ce mois macédonien de Expônse.

Nº 2.

Pierre calcaire, Fragment, Largeur, 0",10; hauteur, 0",07.

APZINOEIO

Beaux caractères. Temple d'Ambelliri.

PYLA.

Les inscriptions découvertes à Pyla viennent du temple déblayé par M. Lang en 1868.

Nº L

Piédestal monolithe en pierre calcaire.

Hauteur totale, 00.69.

Trois des côtés vont en diminuant légérement de la base vers le haut jusqu'à un listel ou bandeau de 0°,065 de largeur, surmonté d'une corniche ou couronnement évasé de 0°,425 de haut.

La base a 0",54 de long sur chaque face.

Ce bloc a son quatrième côté vertical et à peine dégrossi. Il était donc adossé à la muraille de l'édifice.

Le handeau porte une inscription sur la face principale et sur la face latérale de droite :

MINATIATONYTIAOY DIAAIMENHCHNYTIAOY

Les caractères de l'inscription de gauche sont d'une très-bonne époque et identiques à ceux de l'inscription de Dall n° 1.

Le texte de droite est de beaucoup postérieur à l'autre.

Comme on le voit, Apollon était adoré, au temple de Pyla, sous le singulier surnom de MATIPIOX, cuiseur (ou maturateur des fruits?), inconnu jusqu'à présent.

Nº 2.

Bloc de calcaire grossier. Hauteur, 0",54; largeur, 0",37.

> ANAKPEON ANOAAONI ANEOHKEN

Caractères profondément graves et très-soignés.

N* 3.

Bloc de calcaire grossier brisé à son sommet.

Longueur, 0",75; hauteur, 0",30; largeur, 0",13.

II · A AΓΟΛΑΩΝΙ MAΓΕΙΡΙΩΙΕΥΧΗΝ

Caractères identiques à ceux de l'inscription de Dali n° 1. MAFEIPIO∑ au lieu de MAFIPIO∑.

Nº 4.

bloc de pierre calcaire. Vers le sommet les côtés sont dégradés. Longueur à la base, 6^m,335; hauteur, 6^m,495.

L'inscription, en caractères hâtifs et négligés, occupe le haut de la face principale. — Longueur de la partie écrite, 0", 28.

ATTOALONILARCETHIAPICCTOYC MANTIAPXOCYTEPKAEONOC TOYYIOY ANEOEKENENTYXHI

L'épithète donnée ici à Apollon est inédite et très-difficile à déterminer.

Sur l'estampage on voit qu'une lettre a été ajoutée au-dessus de AA. Dans le recueil de M. Waddington (n° 2795), il est fait mention d'un MANTIAPXHΣ.

ANEGEKEN pour ANEGHKEN.

SALAMINE (SAINT-SERGHI).

Pièdouche en marbre blanc, plat et percè d'un trou ayant probablement servi à fixer une statuette.

Longueur, 0",275; largeur, 0",19; épaisseur, 0",08.

La tranche est légérement concave sur les faces, arrondie, trèshombée aux parties latérales.

Sur la surface supérieure :

VEONTIO,

C'est le nom du personnage à qui est dédié le monument. Au dernier mot Il faut ajouter un l.



Dans la concavité de la partie antérieure de la tranche est le nom de l'artiste (voir pl. III, n° 4) :

EMONAGE

Enfin, sur la convexité de la partie droite de la tranche est un mot tracé en caractères singulièrement soignés et présentant cette bizarrerie que les traits de chaque lettre sont renflés à leurs extrémités et s'épanouissent en queues d'aronde, que les Y sont, à la base de leur biforcation, traversés par un trait horizontal, et que le C final affecte la forme carrée (voir pl. III, nº 5):

YYXAPOYE

Ce mot est peut-être le nom du donateur.

Ce monument a été publié plusieurs fois, entre autres par MM. Waddington et Sakellarios, mais non d'après l'original, aujourd'hui au Musée du Louvre.

PROYENANCES INCERTAINES.

Nº L

Graffito sur pierre calcaire. Caractères tracés à la pointe, hâtifs, presque illisibles :

EXXHNEMIAZAPOAAmni

Golgos?

Nº 9

Fond d'un vase rond en terre cuite. Diamètre, 0°,06. Caractères tracès à la pointe :

> X A PIT(ω NOC

> > Nº 3.

Fragment de pierre calcaire.

Hauteur, 00,29.

Inscription fruste dans sa moitié droite. Caractères assez négligés et creusés assez profondément à gauche. Le texte paraît composé de distiques :

PHIC
HPTIACOIL

MHAENATIATPIA

FAWCCHTIKPO

KEIMAIYTOXOONITII

TOYCTPINATIOIXOM[ivous
KWKYWFONEWNI P

COIXAPICEYE[quays?
EYNACONHAH YNO
AFKETATPI

Provenance : Golgos?

Nº 4.

Fragment de stèle, marbre blanc, ornée d'un fronton flanqué d'acrotères.

Hauteur, 0™,23; largeur à la base du fronton, 0™,29. Très-beaux caractères.

ΣΩΓΕΝΗΣ ΣΩΚΡΑΤΟΥ ITEYΣ

Au dernier mot il faut probablement faperairar ou faperairar.

GEORGES COLONNA CECCALDI.

MOSAIQUE DE SAINTE-PUDENTIENNE

A ROME

La mosaïque qui couvre, au fond de l'église Sainte-Pudentienne, à Rome, la conque de l'abside, a été, depuis vingt ans, l'objet d'études bien connues, M. Barbet de Jony (1) l'a dénoncée à l'admiration générale. M. Vitet (2) a supérieurement défini le caractère et analysé les beautés de ce chef-d'œuvre trop longtemps dédaigné, et, d'accord avec l'illustre archéologue romain M. J. B. de Rossi, lequel fondait son jugement sur ses découvertes épigraphiques, il a, d'après le style de la composition et les beautés de l'exécution, restitué au ry siècle la gloire d'avoir produit ce monument, le plus insigne dont puisse s'honorer l'école latine passée au service du christianisme, Enfin M. J. Labarte (3) a réfuté l'opinion courante qui regardait la scène représentée comme une sorte d'apothéose de la famille du sénateur Pudens, et il a mis en évidence l'intention effective de l'artiste, qui s'est propose d'offrir à la vénération des fidèles le Christ entouré de ses apôtres. La matière semble donc épuisée, et elle le serait réellement, sauf controverses éventuelles touchant l'étendue des remaniements subis au vint siècle par le travail primitif, s'il ne restatt à éclaireir un point du sujet.

On sait quelle est l'ordonnance de la mosaïque de Sainte-Pudentienne. Au centre, le Christ, assis sur un trône splendidement orné, tient de sa main gauche un livre ouvert, et de sa main droite termine un geste oratoire par une bénédiction. De chaque côté siégent, sur les premiers plans, cinq hommes disposés de telle sorte

⁽¹⁾ Mossiques chrétiennes des basiliques et èglines de Rome.

⁽²⁾ Journal des suvants, unode 1863, janvier.

⁽³⁾ Histoire des arts industriels au moyen de et à l'époque de la renaissance.

que les plus voisins du Rédempleur se montrent à mi-jambe, tandis que les plus écartés apparaissent en buste. Sur un arrière-plan, également de chaque côté, une femme, debout, présente une couronne au-dessus de la tête du personnage placé devant elle près du Christ. Le lieu de la réunion est circonscrit par la colonnade en plein cintre d'un portique semi-circulaire, à toiture dorée, derrière laquelle s'élèvent les édifices d'une ville. Du sein de ces constructions èmerge, en souvenir du Golgotha, un monticule qui supporte une croix latine gemmée. Les emblémes des quatre évangélistes se détachent

sur le ciel, à droite et à gauche de cette croix.

Si, faute d'indices suffisamment qualificatifs, il est impossible d'appliquer un nom déterminé d'apôtre sur chacune des figures, on doit pourtant, avec MM. Barbet de Jouy et Vitet, reconnaître dans les deux personnages les plus voisins du Christ, saint Pierre à gauche, et à droite saint Paul tenant à la main un livre sur lequel est écrit : Liber generationis. M. J. Labarte s'est indubitablement trompé en arguant de ces deux mots et de la proximité de l'ange symbolique pour substituer ici saint Matthieu à saint Paul. D'abord les emblèmes des évangélistes ne désignent privativement aucun des acteurs de la scène, car, ajoutés par la restauration byzantine, ils sont purement et simplement distribués, à l'effet de garnir l'espace, selon leur ordre de classement le plus ordinaire : l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle. En outre, et par suite, ce n'est pas l'ange, maintenu à une extrémité, mais le lion qui, vers le centre, plane au-dessus de l'apôtre assis immédiatement à la droite de Jésus-Christ. Quant au texte de l'inscription, il est permis d'y trouver moios un renvoi à l'Évangile spécial de saint Matthleu, duquel il est tiré, qu'une allusion à l'Evangile en général, c'est-à-dire à la matière qui faisait l'objet de la prédication de saint Paul. Enfin, le livre est un des attribuls usités de cet apôtre. Rien n'autorise donc en cette occurrence à exclure saint Paul de sa place attitrée dans les représentations hagiographiques.

Mais qui sont les deux femmes présentes à ce consistoire divin? La tradition les appelle sainte Pudentienne et sainte Praxède, et lamais encore, à ce qu'il semble, elle n'a rencontré de contradicteurs. Elle ne s'appuie cependant sur aucun signe matériel et elle est plus

facile à accepter de confiance qu'à justifier.

Sans doute, pour ceux qui se plaisaient à voir groupés avec saint Pierre et saint Paul, autour du trône du Sauveur, « le vieux Pudens, ses deux fils, et cinq autres Romains, leurs amis et teurs frères, » il fallait nécessairement que la famille du sénateur fût au complet;

les deux femmes devensient de plein droit les deux filles de Pudens, sainte Pudentienne et sainte Praxède. Mais des que la véritable et large donnée de la composition est retrouvée, des qu'il s'agit d'une glorification allégorique du christianisme triomphant, en la personne du Christ, son chef, et de ses premiers ministres les apôtres, que viennent y faire deux jeunes patriciennes de Rome, si considérables qu'aient pu être leurs droits à la canonisation? A la rigueur, on excuserait l'adjonction de sainte Pudentienne, grâce à sa qualité de patronne du sanctuaire, sons la condition toutefois qu'elle fût clairement subordonnée au reate de l'assemblée. Mais comment légitimer l'intrusion de sainte Praxède? En vain se prévaudrait-on de ce que, à quelques pas de l'église consacrée à sainte Pudentienne, l'église mise sous le vocable de sainte Praxède est ornée d'une mosalque absidale où précisément on rencontre le Christ au centre, ayant à sa droite saint Paul et sainte Praxède, à sa gauche saint Pierre et sainte Padentienne. Cet ouvrage, nul ne l'ignore, exécuté au 1xº siècle, sans invention ni talent, est une grossière et servile imitation de la mosaïque absidale de l'église des SS. Côme et Damien, à Rome, où saint Paul et saint Pierre servent à saint Côme et à saint Damien de parrains près de Jésus-Christ. Incapable de modifier l'agencement de son modèle, l'auteur de la mosaïque de Sainte-Praxède, après avoir remplacé saint Côme par sainte Praxède, a en besoin d'une seconde figure de femme pour suppléer à saint Damien, et, prive de la ressource d'une seconde patronne, il s'est tire d'embarras en recourant à sainte Pudentienne. Ainsi, à Sainte-Praxède, l'impéritie de l'artiste est la seule cause de cette association des deux sœurs, et, d'ailleurs, chacun des princes des apôtres y introduit auprès du Rédempteur l'une des saintes et marque, vis-à-vis d'elle, sa prééminence. Il en va tout autrement dans la mosaïque de Sainte-Pudentienne; les deux femmes y semblent couronner les deux apôtres, et, prêtes à deux saintes, cette attitude est d'une impropriété tellement flagrante qu'on a essayé de la pallier en alléguant que Praxède et Padentienne offrent au Christ leur couronne, Mais ceci est matériellement inexact. Les deux femmes ont un geste précis et exempt de toute ambiguité; en arrière des autres personnages, les dominant de leur hauteur, elles tiennent la couronne suspendue l'une sur la tête de saint Pierre, l'autre sur celle de saint Paul.

Il faut donc l'avouer; la composition, telle qu'elle a été combinée, ne met et ne peut mettre en scène ni Pudentienne, ni Praxède, ni quelque sainte que ce soit. Que représentent alors ces deux images de femmes?

Si, revant à ce problème, au surtir de l'église Sainte-Pudentienne, on descend du Viminal, à travers le Forum, jusqu'aux approches du Tibre, et si, poussé par la bonne fortune, on se laisse aller à gravir le sommet de l'Aventin, on trouvera, dans l'antique église de Sainte-Sabine, la solution de la question. Sous le pontificat de Célestin les, vers 424. Sainte-Sabine a été décorée d'une mosaïque (1) dont la pius grande partie, malheureusement, ne subsiste plus, mais dont les restes montrent sur fond d'or, placées chacune à l'extrémité d'une inscription commémorative, deux figures qui « ne feraient pasdisparate dans la grande composition de Sainte-Pudentienne (2) a. laquelle elles sont au surplus postérieures seulement d'une trentaine d'années. Ce sont deux femmes debout, drapées à l'antique dans un pallium qui recouvre la longue robe des matrones; audessus de l'une se dressait saint Pierre, au-dessus de l'autre, saint Paul (3), effigies actuellement détruites. Entre ce fragment et la portion énigmatique de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, il v a une frappante relation de parenté. Pour peu que l'on soit fixè sur le sens de l'une, on possédera manifestement l'interprétation de l'autre. Or la mosa que de Sainte-Sahine porte son explication en toutes lettres; les doux femmes y sont désignées par les mots, l'une, ECLESIA EX CIRCUMCISIONE, l'autre, ECLESIA EX GENTIBVS (4). Elles symbolisent, en marquant leur origine diverse, les fidèles dont se compose l'ensemble du peuple chrétien. Elles rendent tangible et paipable, revêtue d'une forme corporelle, une idée abstraite, celle de la part qui revient plus spécialement à chacun des deux princes des apôtres dans la tâche collective de la conversion du monde. Elles sont destinées à caractériser, la première, saint Pierre, la seconde, saint Paul, qu'elles accompagnent en guise de blason, comme l'ange, le lion, le bœuf et l'aigle servent d'emblèmes aux évangélistes.

Comment ne pas être saisi de la justesse avec laquelle cette ingénieuse allégorie s'adapte au sujet mystique de la mosaique de Sainte-Padentienne 7 Elle le développe, elle le complète, elle achève d'en

⁽⁴⁾ Voir, dans le magnifique ouvrage de M. J. H. de Rossi: Mumici cristiani, etc., fasc. III, la reproduction en chromollihographie de cette mossique et la dissertation dont elle est l'objet.

⁽²⁾ M. Vitet, Journal des mounts, année 1863, juin :

⁽³⁾ Ciampini, Fetera monimenta.

⁽¹⁾ Ciampini, dans la mauvaise gravure qu'il donne de cette messique, a maleuconfrousement corrigé cette faute d'orthographe Eclesia, dont M. J. H. de Rossi, avec son admirable érudition, tire une preuve nouvelle de la date assignée à cotte practituataire.

déterminer l'intention. Elle lui est même si convenablement appropriée qu'on la croirait volontiers inventée pour la circonstance, et, véritablement, rien n'interdit cette supposition qu'autoriserait le rare mèrite dont a fait preuve l'artiste tant sous le rapport de la conception que sous celui de l'exécution de cette grande œuvre. Sans doute, l'idée de symboliser par une image de femme la croyance chrétienne, la communauté chrétienne, l'Eglise, est antérieure à la fin du tv' siècle; elle a dû naître avec les premiers essais de l'art. chrêtien, et les plus anciennes figures d'orantes, dans les peintures des catacombes, n'ont peut-être pas d'autre signification. Mais la pensée de doubler cette image pour rappeler le judaisme et le paganisme d'où sont sortis les fidèles, et pour fournir un attribut à saint Pierre et à saint Paul, n'apparaît dans aucun monument qui ait précédé la mosaïque de Sainte-Podentienne. Quoi qu'il en soit, au point de vue de l'art, on ne saurait trop admirer le tact et l'habileté avec lesquels le maître a compris et rendu les nuances particulières de l'élément allégorique et de l'élément humain dans son sujet. Aux apôtres, êtres terrestres et historiques, il a donné l'individualité des types, la variété et l'animation des attitudes, l'intensité de la vie; il les a distribués en avant par groupes multiples. Il a conservé, au contraire, sur une seule et même tigne et sur un plan plus recuié, les deux figures de femmes; et ces « figures presque aériennes », selon le mot de M. Vitet lui-même, remarquables par la solennité et la symétrie de leur pose, par leur fonction identique, gardent un accent presque impersonnel. Cette ingénieuse dégradation, cette savante répartition du pittoresque et du simple dans un tableau rempli d'ailleurs de style et d'élévation, en même temps qu'elles accusent une expérience consommée, sont trop éloquentes pour n'aspirer qu'à répondre aux exigences de l'esthétique. Elles veulent dire quelque chose de déterminé, et elles le disent; si bien que le seul aspect de la mosaique devrait suffire pour suggèrer notre interprétation.

LOUIS LEFORT.

NOMS PROPRES ET DIMINUTIFS

DANS LES

INSCRIPTIONS DU TEMPS DES ROMAINS AUX PAYS-BAS

I

Les autels, pierres votives et autres monuments érigés sur le sol des Pays-Bas au temps des Romains renferment quelques données pour la connaissance de la civilisation des indigénes, et en premier lieu de leur langue. Je me propose de jeter un coup d'œil sur les inscriptions latines découvertes en Zélande et d'autres parties du royaume des Pays-Bas, et de relever dans la forme de quelques noms propres des traits distinctifs que l'on retrouve dans les dialectes des habitants francs, saxons et frisons néerlandais, au moyen âge et de nos jours. Je dis quelques noms propres, parce que pour la plupart les noms propres sont latins ou grees, pour une autre partie gaulois sous forme latine, par exemple Exomnius, Exobnus, etc. Parmi le reste, il y en a qui sont indubitablement germaniques, mais aussi d'autres dont le caractère est indistinct ou hybride. En citant, je suivrai la leçon et les numéros du Corpus inscriptionum Rhenanarum par le D' W. Brambach; c'est l'édition la plus récente et la plus complète.

Le monument nº 28 (chez Brambach) a été érigé à l'honneur de la déesse Nehalennia par deux frères : L. Justius Satro et L. Secundinius Modenatus fratres. Il nous faut noter d'abord que l'un des surnoms a l'apparence d'être la traduction de l'autre. D'après tout ce que nous savons de la structure des vieux dialectes tudesques (4), le mot satto est un nominatif de la déclinaison secondaire

⁽¹⁾ Par ce terme compréhensif, je désigneral les dialectes bas-franciques et saxons, et par allemand le haut-allemand. Inutile de dire à des Français que le mot « bas » .

et l'équivalent du danois satte, vieux norois setti (déclin. primaire sat, settr). En bien, comme ce mot en danois et vieux norois signitie a modestus, compositus, moderatus», et comme Satto et Moderatas sont frères, il est difficile de croire que la coïncidence de la signification des noms latin et tudesque soit due à un jeu du hasard.

On sait que la terminaison des adjectifs et substantifs de la déclinaison secondaire est a en golhique, vieux frison et anglo-saxon, i ou e en vieux norois, e et a en francique (c'est-à-dire bas-francique ou vienx neerlandais) et vieux saxon, o en vieux allemand. Les dialectes tudesques flottent entre o et a jusqu'au milieu du moyen âge; par exemple, dans une charte de l'an 983 on trouve Abbo, Fokko, à côté de Abba, Fokka, etc. (4), noms d'hommes de Bommel et environs, près du Vahal. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que nous rencontrions l'a dans le mot balave chariovalla, a chef d'armée a (que Tacite a pris pour un nom propre, quoiqu'il ajoute « dur Batavorum a), mais l'e dans Satto, en Zélande, et plus tard dans tant de noms de Francs saliques, comme Chariette, Chlodio, Erpio, Drogo, etc.

Un autre surnom tudesque c'est celui de Januarinius Ambacthius (nº 36). L'orthographe ambacthius pour désigner ambachtius n'est pas scientifique, mais est restée en réalité pendant bien des siècles. Le nº 1993 nous fournit l'exemple analogue de capthia au lieu de vaphtia, vaftia (2); une charte de l'an 628 a Dagobrecth pour exprimer Dagobrecht; une autre de 928-939 écrit le nom du village limbourgeois Echta, Ehta, actuellement Echt, comme Ettha. Je passe sous silence d'autres exemples nombreux.

La forme latinisée ambachius fait supposer un thème ludesque ambachtja (3), qui différe peu du thème vieux saxon ambachtjon, nominat. ambachtjo, officier, procurateur. Le thème gothique est andbahti, nomin. andbahts, Le mot neutre gothique andbahti, service, office, est le néerlandais ambacht, anglo-saxon ambeht, ambiht, ombeht, etc.

La forme du nominatif ne se laissu pas reconstruire, parce que nous ne savons si le distinctif « avait déjà dispara ou non. Probablement elle sonnait ambachtjes on tout à fait comme en latin. D'un

dans has francique, has allemand, no yeut pas-dire e ril s, comme quelques écrivaira allemands l'ont affirmé avec une naiveté admirable, mais que ce mot a une aignification piographique, comme dans Pays-Bas-

⁽¹⁾ Voy. Sloet. Oorhoudenbook um Gelre en Jufen, nº 110,

^[2] Compar. un travail qui paraltra prochainement dans la Revue celtique, i. II. p. 352 et sq.

⁽³⁾ Le f lei et dans la suite a la valeur phonétique de l'y auginis en young, yes-

103

thème en i, savoir gasti, nous trouvons le nominatif Arbogastes, nom d'un Franc bien connu; gastes est vraisemblablement aussi bien du francique pur que latinisé. Dans Marcomeris, nom que Grégoire de Tours cite d'après un écrivain plus ancien, Sulpicius Alexander, la désinence is peut être francique et latine également. Le thème n'est pas douteux : Marcomèrja et Marcomèrja (1).

Il y a lieu de croire qu'ambachtjus n'était pas à proprement parler un nom, mais un titre. Les inscriptions abondent d'exemples de titres. Pour ne parler des mots miles, veteranus et d'autres titres militaires, nous apprenons d'un certain C. Januarinus qu'il était interprête de son office (nº 133 : C. Jamuarinus, interpres). Un autre, un négociant très-reconnaissant à la déesse pour ce qu'il a gagné par l'exportation de craie de la Grande-Bretagne et devenu assez riche pour ériger un monument à la Dame de hon secours, à pris soin de nous informer de son état social important (nº 43 : N. Secund. Silvanus, negotiator cretarius Britannicianus). L'homme se sent, on le voit; il est un negotiator, ne le prenons pas pour un marchand au détail. Un autre personnage, qui paraît aussi fier de sa fonction publique que le bourgeois Silvanus de ses gains privés, a mandé à la postérité le nom qui eut sans doute sou jour de notoriété, de Flac(ius) Vihirmatis fil., summus magistr(atus) civitatis Batavar(um); voy. nº \$34. Selon toute apparence, le mot rasuco après le nom d'A. Scattinius (nº 48) est un diminutif ou patronymique dérivé de rasco, qui serait la forme tudesque de l'anglo-sax, raésva, préfet, une variation du vieux norois rdesir, régent, chef. Comme diminutif, rásuco significrait done regulus, et comme patronymique, prince.

Les formes diminutives des noms propres tudesques, ou plutôt germaniques en général, sont assez bien représentées dans les inscriptions, et c'est cette classe de mots qui formera le sujet de l'étude suivante. Afin que le lecteur n'attende pas plus que je ne suis à même de donner, je l'avertis d'avance que la recherche portera principalement, non pas sur les mots entiers et leur signification étymologique, mais sur les désinences. Car, parmi les noms diminutifs, il y en a beaucoup dont le radical est tellement abrègé et mutilé qu'il est presque impossible de deviner la forme complète. Qui saurait deviner qu'en sanscrit, par exemple, Devila est le diminutif de De-

⁽¹⁾ L'd long, l'é gothique, n'est jamais é en francique, sanf quand il y ent un i on j dans la syllabe suivante. M. le prof. Weinhold se trumpe quand il pense que grece pour grâcio, mér pour mári, prouvent un é pur et simple au lieu d'd. Réd(sald) est Reid-, non Rad. Voy. Leber die Benchsturcke e. fr. Gespraccho, p. 7.

vadatta, si on ne le savait d'ailleurs? Quiconque ne sait pas par tradition que le franç. Colin est le diminutif de Nicolas, ou le néerl. Aaltje d'Adelheid, Truitje de Geertruide, ne trouvera pas le radical. La raison de ces mutilations, il n'est pas besoin de la chercher hien loin. Les sons imparfaits que les petits enfants prononcent en balbutiant sont adoptés par les parents et employés par eux comme mots caressants. Le plus souvent, les parents ou d'autres ajouteront à ces sons quelque suffixe exprimant quelque chose de petit, de joli, de cher. De ce geare de diminutifs le suffixe est le seul élément pour ainsi dire scientifique. Commençons par montrer les exemples tirés des monuments.

Le nº 40 contient deux diminutifs de formation différente; nous y lisons : Dacinus Liffionis filius, Liffio, c'est-à-lire Liffo, thème de déclinaison : Lifjon, est évidemment formé de la même manière que Brinnio ou Brinjo, le nom du Caninefate, l'allié du Batave Claudius Civilis. Lif est l'abréviation du nom qui en vieux norois sonne leifr. ou de quelque composé comme Dagalaifus, Leifans; le diminutif Liffo est synonyme de Laifmus (Leefinus); voy. Polyptyque de Saint-Rêmi, par Guérard, p. 54 (1). L'abréviation de laif, leef, est due à une loi phonétique du tudesque, anglo-saxon, vieux norois, etc., d'après laquelle une voyelle longue s'abrège devant deux consonnes. Par exemple, anglo-s. endlif, angl. eleven, vieux norois ellefu, neerl. elf, onze; vieux norois flestr, mais fleiri (2); vieux norois flesk pour fleisk; neerl, koopen, mais kocht (koft); zoeken, mais zocht; anglo-s. nele, itk, ele, écoss. ilk, angl. each, est le néerl. elk, qui s'est développé de cenlik; la chose n'est point douteuse, parce que le synonyme de elk est malk, et personne ne doutera que malk soit de manlik. Mais ne donnons plus d'exemples; il y en a par douzaines. La toi de l'abréviation est restée inconnue jusqu'ici aux grammairiens germanistes, mais il n'en est pas moins certain qu'elle joue un rôle dans les langues tudesque, anglo-saxonne, etc. ; ce qui prouve qu'elle s'y appliquait des une époque très-ancienne, ce sont des exemples comme endlif, car dans l'anglo-saxon presque le plus ancien que

⁽¹⁾ Cité d'après le Altifeutschez Nomenbuch, par le D° E. Forrstemann, ouvrage qui aurait gagne si l'auteur est distingué entre tudesque et allemand, et s'il est eu des notions moins confuses sur la plundétique comparée des langues germaniques. Qui chercherait le gothique Witira soos seif?

⁽²⁾ La plupart des érodits allemands se plaisent à écrire flécir. Un tel mot est tout à fait imaginaire Quand l'orthographe islandaise à ambilit, etc., ce n'est qu'une manvaise orthographe pour ambit (de ambahi). Une farme comme fleisir serait possible, mais elle n'existe pas.

nous connaissions, le m'était déjà devenu d ou au, et puisque en ne saurait être l'abréviation de du, mais l'est de ain, il suit que la loi fonctionnait déjà avant le temps de la transformation de l'ai.

A côté de la terminaison diminutive io, nous voyons inus (in) dans Ducinus. Soit qu'on lise ainsi ou Daginus, les analogies abondent, Chez Grégoire de Tours (V, 26) se trouve un autre diminutif du mot ou fragment de mot, sous la forme de Dacco. Celui-ci contient le même suffixe que Lifjo ; la senie différence c'est que le j s'était déjà assimilé à la lettre précèdente. La prononciation flottait pendant plusieurs siècles entre jo et o. La même personne qui chez Grégoire de Tours (XI, p. 23), porte le nom d'Erpio est un peu plus tard, dans le même chapitre, nommée Erpa. Daginus avec un g, est un nom, francique; voy. Pardessus, diplom. nº 328. De la même formation est Pepinus, Pipinus, et mieux Pipplnus. Le même nom que Pepin, mais avec un autre suffixe, est Pepjo, Peppo et Poppo, un nom trèsfréquent chez les Francs des Pays-Bas et de la France, et chez les Frisons. Inutile d'observer que Dacinus et Dacco montrent entre eux le même rapport que le font Peppinus et Peppo. Le radical pep, pop. est un mot enfantin qui signifie « cher petit », comme le sanskrit putraka; de la même manière que putraka a pris la signification de poupée, le mot pep, pop, en plusieurs langues germaniques, veut dire « cher petit enfant » ou « petit animal », et « poupée »; ainsi en angl. puppy (compar. doll); néerl. pop, popje; dial. néerl. pupken, scher petit ». Un autre mot de la même signification est le frison dokke, « cher petit » et « poupée », d'où l'anglais doxy, « mignonne », duck, amon chera, qui n'a rien de commun avec duck, acanarda, que le son. Un troisième mot d'une signification semblable est le mot enfantin beb, bab, et allem. bube, d'où le nom Bebbo, Bobbo, et Buobo. Comme ce dernier mot, radicalement différent de pep, pop, veut dire parfois « cher parent, cher vieux, chère mère », sinsi kurt, proprement a adulte a, skr. jdra, veut dire a garçon, gros garçon, mon garçon, « gaillard », etc., d'où il résulte que Pepin et Karl (Charles) sont deux noms qui appartiennent au même ordre d'idées et qui se sentent pour ainsi dire du ménage. Quelle différence entre ces noms se répétant toujours dans la famille des Carlovingiens et les noms martiaux et grandioses des Chludovihs, Childèric, Gunthrama, Sigibert, Dagobert! Dans ce cas, la règie de nomen, omen a failli.

Les inscriptions fournissent assez d'exemples de diminutifs en jo, d'après l'orthographe latine : io. Le nº 70, de Nimègue, nous donne à lire: Blesio, Burgionis filius, Burgjo, et avec assimilation ou élision de j, Burgo, est un nom qui se retrouve plus tard parmi les Francs;

voy. Foerstemann, I, 294. D'antres formes diminutives du même nom sont Burgolin (chez Grégoire de Tours, V, 26, écrit Burgolenus) et le haut-allemand Burgizo, dont la forme tudesque est Burgitjo, Burgitto, que je n'ai pas encore rencontrée. Le monument zélandais nº 37 nous fait connaître un Ammacius Hucdionis. Si le c n'est pas mai lu, ce serait une mauvaise orthographe pour Hugdio. Le radical est le même que celui du nom de femme anglo-saxonne Hygdhe, et probablement le dernier est le féminin de Hugdio, car l'y prouve qu'il y avait une fois un i ou f dans la syllabe suivante; hugdhidn est le thême fêm, de la déclinaison secondaire, hugdhjan cetui du masculin. Cependant il est possible qu'il y eût un i entre g et dh; ainsi Hugidhe, Chez Foerstemann, I, 755, est cité un Hugideo (Hugidio), nom apparemment bas-francique, mais possible aussi dans le dialecte allemand que l'on appelle haut-francique. Un monument de la Batavie, nº 66, fournit un autre exemple dans Gumattius Gaisionis filius. Gaisio est identique à Gaiso chez Grégoire de Tours, IX, 30, et à Geiso, Geeso, Gesio d'autres documents. Le patronymique de ce Gaisio, savoir Geesing, Geesink, est restè comme nom de famille en Gueldre et autre part dans le royaume des Pays-Bas.

Je n'oserais pas affirmer que des noms avec un radical latin, comme Faustio (nº 2047), Felicio (nº 916), et tant d'autres sur les monuments rhénans, contiennent le suffixe germanique. Mais, en tout cas, il faudra admettre que les noms sont hybrides, soit que l'on prenne je pour germanique ou pour le grec 1000. J'ai le même doute sur des noms tels que Januarinus et Januarinius, Secundinus, Opintinius, etc. Quant à la terminaison inius, elle était indubitablement germanique, ou, pour mieux dire, aussi germanique, car à côté de in on trouve ini (latinise inius); par exemple, la nº 48 nous fournit Scattinius; dans une charte de l'an 828 (chez Sloet, nº 29), on trouve les noms saxon-zutfanois de Saxini, Radini, Wulsini. Le docteur Foerstemann cite d'une source grecque Pipinios. Bref, à côté de in on employait ini, mais on aurait tort de chercher dans inus une forme altèree de inins, puisque le premier est garanti original par le témoignage du grec ivos. Le suffixe jo a souvent perdu son i, mais inna est coordonné, et non subordonné à inius,

Une autre forme diminutive a son représentant dans le n° 27 : Flettius Gennalonis. Formé comme Gennalo est le nom francique Dagalo; en v. allemand, Amalo, Analo, Maganalo, etc.; au féminin, Azala, Madala. La première syllabe se dérobe à une explication et a l'apparence d'être un fragment de quelque nom comme Genobaudes, Gennuif, on quelque chose de semblable. Les diminutifs Genno.

Genke, Gentie et Gents sont encore d'usage fréquent en Frise (t). Le lecteur se rappellera que nous avons fait la connaissance trèspassagère d'Ammacius, fils de Hugdio. Ce nom ammakjus renferme un suffixe diminutif dont le thème est kja (2). Depuis un temps immémorial, l'arien n'a pas distingué très-précisément aka et ika, et nous devrions nous attendre d'avance à voir en germanique les thémes akja et ikja se confondre encore davantage. Ainsi, il n'est pas étonnant qu'un certain individu des environs d'Aix-la-Chapelle (nº 633) porte le nom d'Ulpius Hunicius. En général, les thèmes primaires ou vocaliques des diminutifs ne différent pas, quant à la signification, des thèmes consonantiques ; akja, ikja ont la même valeur que akjan, ikjan. Le nom ammakjus se retrouve au moyen âge parmi les Francs : Ammicus, Amicus, Emmic, qui proprement se réduisent à ammikjus. Pour les formes consonantiques Ammako, Ammoko, Emmiko, et Huniko, Huneko, feminin Hunaka, Huneka, Hunuka, voy. Foerstemann, I, 81 et 758. De même Bosuc et Bosoko, Bosiko, etc., sont restès en usage jusqu'aux temps modernes; par exemple, le néerlandais a encore Beuseke et Beusken, c'est-àdire, en forme plus ancienne, Bosiko. On voit que la voyelle devant le k est très-inconstante. La cause de ce phénomène, c'est que dans plusieurs dialectes germaniques, spécialement en tudesque et en anglo-saxon, les sons de i, u, o, e dans les syllabes les moins accentuées sont sourds ; par exemple, on peut écrire en néerlandaia Ellekom, Ellekem, Ellekum, ou monnik et monnek, sans que la prononciation en change; en anglais, on prononce l'o de bullock, par exemple, d'une manière que l'on pourrait aussi bien écrire bullick. Ce son sound dans certaines syllabes date d'un très-ancien temps. Par conséquent, quand nous voyons dans une charte de 802 (chez Sloet, nº 23) un nom tudesque écrit Bosuc, nous devons admettre que la forme plus ancienne puisse être tant Bosakj que Bosikj. Qu'un j jadis suivit le k, la-dessus il y a peu de doute, comme je le démontrerai plus tard.

Une forme diminutive remarquable est tjus (thème tja) avec sa variation consonantique tjo (thème tjan). Tout ce que nous avons dit de l'élision du j dans jo, etc., s'applique également ici. L'inscription n° 66, dont il a été question précédemment, porte : M. Traianius Gumattius Gaisionis f. La forme allemande de tjus est zi. Or, les exemples de noms v. allemands en zi ne font pas défaut, par exemple,

(1) Voy. Wassenbergh, Toulkundige bijdragen, i. v.

⁽²⁾ Quand in dis thome, l'entends le thème en forme gothique.

Gunzi, Diezi, Lenzi, Uozi, Elizi, etc.; voy. Foerslemann, I, p. 768. Mais, pour deux raisons, il est incertain si ces formes sont primitives ou abrégées de zio. En premier lieu, elles se montrent assez tard, et en second lieu, elles sont évidemment identiques aux formes modernes, comme Kunz, Fritz, Dietz, Zeiz, etc. Eh bien, ces noms suivent la déclinaison consonantique; d'où il faut conclure qu'ils dérivent de zio, thème zian. Les exemples du tudesque tjo, tto, allemand, zjo, zo, sont extrêmement nombreux; pour le tudesque : Charietto, nom de Franc du 1vº siècle, Bositto, Werengatto (chez Sloet, nº 2), Gentio, Brantio et d'autres ; pour l'allemand : Azzio, Scuzzeo, Grozzeo, Lanzo, Abbinzo, Magalenzo, etc. On voit que, parmi les noms allemands, il y en a qui ont un suffixe double ou triple; Abbinzo est de Abbin et zo; dans Magalenzo se montrent trois suffixes diminutifs, al, in et zo. Ce n'est pas l'italien seul qui aime tant l'entassement des syllabes diminutives. Il est aussi difficile de distinguer entre atjo et itjo, que de le faire entre akjo et ikjo.

Revenons un instant aux inscriptions, Guma, la première partie de Gumatjus semble un fragment de Gumarad, Gumaharjis, Gumaberht ou quelque nom semblable. Jusqu'à quel degré les noms ont eté mutilés, nous en avons un exemple curieux dans le cas du comte palatin Erenfried; le diminutif de ce nom est Ezo, on avec diminution pléonastique, Ezzelino; voy. Stoet, annot, à n° 456. Lanzo est le diminutif de Landfred, Regizo de Reginbert, Winizo de Winifred; voy. Grimm., D. Gramm., III, 691. Personne ne sait de quel nom Gumattius est le diminutif. « Boni est grammatici aliquid nescire. »

Dans les documents officiels du moyen âge, on rencontre un certain nombre de noms terminés en uni, et avec l'apocope de l'icomme chez akj, aussi un. M. Foerstemann, qui en cite quelques exemples (t. 1, 944, sq.), fait la remarque que cet uni, un, se trouve le plus souvent dans des documents dont les auteurs ne savaient pas la déclinaison latine. Il n'a pas vu, il me semble, que dans bien des documents en latin assez bon les noms propres sont donnés dans la forme parfaitement régulière de la langue du pays. Je ne citerai que quelques exemples. Dans une charte de l'an 983 (chez Sloet, nº 110), on lit environ cent noms d'hommes, tous au nominatif irréprochable de la langue du pays; les autres cas sont aussi en bon tudesque. Quand on voit dans une telle charte les noms Liavuni et Alvan (1), il est inutile d'examiner quel est l'auteur de la pièce pour savoir si sa connaissance du latin est satisfaisante. Dans un autre acte de

⁽i) Le v de cette pièce est le v nocci, et angl., le / anglo-a. et norois, le 66 saxou.

l'an 846 (chez Sloet, n° 36), on lira le nominatif en latin, Gialanus, c'est vrai, et le génitif Gislani. Où est l'ignorance de l'auteur? Bref, la terminaison uni, un, existe. Mais est-elle une forme de diminutif? Je n'en suis pas sûr, car rien de plus fréquent que la contraction de wini en uni, de sorte que les noms Adaluni, Eboruni, Trubtuni, etc., ne seraient qu'une forme plus courte de Adalwini, Eborwini, Trubtwini; le tudesque Alvun de Alfwin, Liavuni de Liafwini. Puisque pour tous les noms en uni, un, à fort peu d'exceptions près, on rencontre la forme correspondante en wini, win, je les considére tous comme des mots composés, sans aucune trace de suffixe diminutif. Tant qu'il ne sera pas prouvé que uni a la valeur d'un diminutif, il ne nous sera pas permis de le comparer à la terminaison onius, qui se rencontre plus d'une fois sur les monuments. La circonspection est doublement nécessaire parce que le latin possède le suffixe ontus, et, si je ne me trompe, le gaulois aussi.

Heureusement, nous n'avons pas de scrupules à l'égard d'un suffixe commun à toutes les langues germaniques; je veux dire ing (thème inga), quelquefois ung, et en forme consonantique: ingan, nominat., inga, ingo. Il sert pour former des petronymiques et des diminutifs. Nous ne connaissons du temps des inscriptions qu'un seul exemple, celui de Rohinge, nom d'un vétéran; voy. chez Brambach, n° 193, inscr. découverte près de Clèves. Je ne sais pas bien si Rohinge doit représenter la forme consonantique ou l'autre. Le nom se retrouve plus d'une fois au moyen âge; e. a. un Anversois ou Texandrien Rohing (latinisé Rohingus) nous est connu par une charte de l'an 725. Comme le nom varie avec Ruohing, l'o est l'o gothique; compar, Foerst., I, p. 713.

Jusqu'ici, je u'ai découvert sur les inscriptions qu'un seul exemple d'un diminutif usité encore de nos jours en tudesque et frison. N° 80, une urne nous donne à lire le nom de Regiso. L'urne est de Nimègue, ville à quelques lieues de distance de Bommel, située sur la même rivière, le Vahal. Une charte de l'an 983 (chez Sloet, n° 140) contient beaucoup de noms appartenant à des habitants du pays de Bommel, et parmi eux Rikiza, Meinzo, Sigizo, Werinza (1). Il ne faut pas confondre ce zo, za du francique (néeriandais) avec le zje, zze du v. allemand, qui, au contraire, est le tje, tto v. tudesque. Le z néerlandais a la valeur du z gothique et français, et est une transformation d'un s entre deux voyelles et semi-voyelles (2).

⁽¹⁾ Comp. ce qui a did dit plus haut des désinences alternantes a et o.

⁽²⁾ Phonetiquement, le « français dams limit, chaire, etc.

Par l'orthographe 20, 24, nous savons qu'il n'y a jamais eu un j dans le suffixe. De nos jours, la forme néerlandaise est au masculin et au féminin s, en frison, so, se; par exemple, masculin, Hannes ou Hans, James, Dickes; féminin, Jans, Mics; en frison, Menso, Rinse. Des noms franciques, comme Leudesius, et le féminin Teudasia, etc., il faut conclure qu'il y avait aussi un thème sjan.

Après avoir percouru les inscriptions pour y trouver des exemples, je tâcherat de donner un aperçu général et historique des formes diminutives que nous avons rencontrées.

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

AND THE RESIDENCE OF THE PARTY OF THE PARTY

A STATE OF THE PARTY OF THE PAR

the last property of the first transfer and the first transfer and

H. KERN.

(La suite prochainement.)

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

INTRODUCTION

Une appréciation soigneuse et exacte a beaucoup étendu dans ces derniers temps le domaine de l'histoire. Autrefois, on croyait assez faire pour les annales d'une nation en s'appliquant avec un soin minutieux à classer les noms des souverains, à enregistrer les faits politiques, à décrire les batailles. Désormais, avec plus d'utilité, on veut, sous le jeu des institutions et les conps de la destinée, retrouver la physionomie physique et morale des hommes eux-mêmes. Le monument qu'on prétend élever n'est plus seulement un palais, une forteresse, un hôtel de ville, c'est une cité tout entière. Elle doit contenir les édifices qui viennent d'être énumérés; mais, avec autant de magnificence, de solidité, de précision, il lui faut des musées, des collèges, des temples, des églises, des places publiques, de simples maisons, des jardins, en un mot ce que les besoins les plus divers exigent de l'activité de toutes les sociétés constituées. Plus la nation, dont les annales s'élaborent ainsi sur un vaste plan, se perfectionne, devient savante, riche, cultivée, raffinée, et plus ses productions, leurs modes et leurs styles, prennent un caractère particulier. Quand elle a dépassé l'apogée de ses forces et qu'elle incline vers le couchant de sa gloire, son gênie se manifeste d'ordinaire par une plus grande abondance de détails, par des déviations singulières de ses inspirations primitives. C'est ce qui donne à l'histoire de l'art chez les différents peuples une importance qu'on ne remarquait pas autrefois et qui prendra une place de plus en plus large dans les méditations des historiens futurs.

Lorsque J'ai écrit l'Histoire des Perses, J'étais persuadé de l'impossibilité de comprendre la nature particulière d'une race tant qu'on ne savait pas ce qu'elle avait pensé en matière d'art. C'était ne pas tenir compte d'une des manifestations principales de l'esprit, l'imagination, et J'avouerai même que ce qui m'intéressait surtout dans le passé nébuleux sur lequel J'attachais mes regards, c'était moins de tisser une trame chronologique que de faire revivre l'aspect intellectuel, les habitudes, le genre d'esprit et de nature des populations asiatiques dont je voulais m'occuper. Je résolus donc, tout d'abord, de m'édifier aussi complétement que possible sur la façon dont les Perses avaient compris la plastique, sur les procédés qu'ils avaient employés pour rendre teurs conceptions, sur ces conceptions elles-mêmes et les modifications qu'elles avaient subies, soit dans le style, soit dans les sujets représentés durant le cours des siècles.

Malheureusement, la façon de poursuivre une pareille étude qui se présente la première à l'esprit n'est pas propre à donner des résultats certains. Les monuments proprement dits, les restes de temples, les débris de palais, sont rares et appartiennent à des époques généralement fort éloignées les unes des autres. La « Tribune aux Tambours » que l'on voit près de Demavend, et les cavernes artificielles de la contrée de l'Elbourz, témoignent sans doute d'une antiquité fort reculée, et rentrent dans la classe de ce qu'on appelle les monuments pélasgiques; mais entre ces constructions et les palais de Persépolis il ne reste rien à étudier. Cette lacune considérable à pour pendant la pénurie des restes architecturaux de l'époque alexandrine et arsacide, et il faut arriver à la période où régnérent les fils de Sassan pour obtenir un certain nombre de sculptures assez bien conservées. Cependant ces sculptures n'appartiennent qu'au début de la dynastie, sauf quelques débris insignifiants. Sur de pareils documents, il est difficile de composer une histoire de l'art. Le monument pélasgique de Demavend prouve que le peuple qui l'a élevé concavait l'architecture comme les premiers colons blancs de la Hellade et de l'Italie; le palais de Persépolis offre une imitation de l'Assyrie; les produits des artistes de Shapour et de ses successeurs sont originaux; mais, tant qu'on ne voit pas d'où ils sortent, il est tout à fait impossible de se rendre comple de leur véritable caractère, et, si je m'étais tenu pour satisfait de cette épreuve manquée, j'aurais assurément ignoré, et pour toujours, ce qu'il me paraissait nécessaire d'apprendre.

Ce n'est pas sculement pour les Perses que cette pauvreté de documents plastiques se fait sentir. Elle a existé très-longtemps pour les Grecs eux-mêmes. Pendant de longues années l'ignorance des œuvres, leur rareté, les facunes considérables qui existent entre les restes des différents temps n'ont pas permis de constituer une histoire définitive de l'art hellénique. Depuis le commencement de ce siècle on a lutté pour déposséder l'Égypte de la gloire d'avoir donné naissance au génie achéen ; la lutte n'est pas même tout à fait finie; on a, ensuite, considéré longtemps la Grèce proprement dite comme la source d'où le génie plastique s'était élancé, tandis qu'il était beaucoup plus vrai que l'Ionie d'une part, la Grande Grèce de l'autre, avaient de beaucoup devance l'Attique dans la voie des créations de l'art; on a donné au fronton d'Égine une importance demesurée; on n'est pas encore bien d'accord sur le véritable caractère des lions de Mycènes. La peinture, appliquée à la décoration extérieure aussi bien qu'intérieure des temples, est désormais à l'état de fait matériellement démontré pour l'ancien Parthénou détruit à l'époque des guerres médiques, pour le temple de Thésée, aussi bien que pour les sanctuaires de la Sicile, et sans doute, encore, elle s'est fait admettre par les esprits bien informés, mais c'est une vérité dont la cause et les effets rencontrent encore heaucoup d'oppositions. On n'est pas trop d'accord sur l'époque à laquelle il faut attribuer le bean bas-relief d'Aristion; les fouilles du Mansoleum ont donné matière à des controverses qui durent toujours, et elles ont plus servi à ébranter, à renverser même les anciennes théories sur l'art hellénique qu'à en fonder de définitives; enfin, les récentes découvertes opérées dans l'Asie Mineure, dans toute la région du Taurus, et que M. George Perrot, le dernier, expose avec un remarquable talent, prouvent de plus en plus la nécessité de reconstruire de fond en comble l'histoire de l'art en ce qui concerne les productions grecques, et, de plus, elles établissent d'une manière irréfragable cette vérité initiale, devenue désormais un axiome, que, pour se rendre un compte vrai des origines de la pensée grecque, en matière de plastique, il faut l'aller chercher dans cette Asie Mineure moitié ariane, moitié sémitique, dont les inspirations premières venaient de la vallée du Tigre. C'est la Lydie qui, certainement et en toutes choses, donna la leçon aux Grecs, les moins inventeurs de tous les hommes.

Il est évident que ce qui rend encore si difficile cette étude attrayante, c'est la rareté des monuments et les espaces de temps plus ou moins considérables placés entre leurs créations, qui empêchent de les classer dans un rapport certain et, en les isolant, leur enlévent une partie de leur signification. L'art grec est donc, sous ce rapport, dans une situation analogue à celle de l'art des Perses.

Ne pouvant espérar de résoudre le problème à l'aide de témoignages qui me faisaient défaut, je cherchai le moven de m'en procurer d'autres, et c'est ainsi que j'en vins à examiner avec un soin tout particulier les intailles antiques que, pendant mon séjour en Perse, j'avais occasion d'avoir fréquemment sous les yeux. A mesure que, poussé par les besoins de cette étude et les recherchant davantage, l'arrivai à les mieux comprendre, je fus frappé de la variété des types qu'elles me présentaient et surtout de l'observation que voici ; beauzoup de ces pierres me représentaient très-parfaitement, sous leur petit volume, la physionomie, le style, la grande manière des figures de Persépolis J'en conclus d'abord qu'il était vraisemblable que la glyptique ne s'éloignait de la sculpture que sur le point unique des dimensions, mais que, d'ailleurs, elle s'efforçait d'en reproduire les effets et le caractère. Quand cette remarque se fut présentée à mon esprit, en examinant des pierres que je n'hésitsi pas à considérer comme provenant de l'époque achéménide, puisque les formes de la sculpture de ce temps étaient si parfaitement rendues par elles, je m'empressai de la contrôler, en comparant certaines autres intailles aux has-reliefs de la période sussanide, et là encore je retrouvai une identité parfaite. Dès lors je fus encore plus autorisé à conclure que la glyptique n'était autre que de la sculpture en petit, qu'elle reproduisait le style, les formes, jusqu'à l'imitation des procédés de la sculpture, et qu'il était fort légitime, au défaut de celle-ci, de s'adresser à celle-là, afin d'obtenir les renseignements dont on avait besoin pour déterminer la marche de l'histoire de l'art.

On vient de voir que j'avais déjà deux points de repère bien assurés, des pierres certainement achéménides, des pierres certainement sassanides. L'important était de savoir si je pourrais également et d'une manière aussi sûre déterminer d'autres productions glyptiques quant à leur valeur chronologique. Je comparai certaines pierres, en abondance plus grande que toutes les autres, aux médailles arsacides, et je les trouvai conformes soit à celles des Mithridates, soit à celles des Vologèses. Ce fut une nouvelle série, ou, pour mieux dire, ce furent de nouvelles séries qui prirent place dans le cadre que j'essayais de construire. Des pierres grecques provenant de différentes contrées de l'Asie pouvaient être des importations; mais ce qui ne l'était pas, ce furent ces pierres d'un style analogue quoique dégénéré, et qui, naturellement, indiquèrent les différents moments des régnes séleucides. Une observation du même genre s'appliqua à des produits romains, à d'autres produits indigènes copiés plus ou moins heureusement sur ceux-ci. Enfin, de nombreuses gemmes qui ne rentraient pas dans les séries que je viens d'indiquer me fournirent la partie la plus intéressante de mes recherches, en m'offrant précisément les renseignements que l'absence des grands monuments me portait à leur demander. En même temps, j'avais à rechercher les moyens de leur assurer une place sûre et convenable dans la classification commune, cette place étant peut-être la partie la plus intéressante de leur valeur, puisque de là dépendait la signification historique de l'intaille.

Il va de soi que les pierres gravées sont extrêmement propres à conserver les traditions plastiques. Les grands monuments sont exposés à des destructions plus ou moins promptes, mais certaines. Il est difficile d'anéantir une intaille à moins de le vouloir absolument, et la somme de peine qu'il faut se donner pour arriver à ce résultat n'en vaut pas le plaisir. Le barbare le plus farouche et le plus amateur de ruines brûle un palais, après avoir enlevé le butin, déchire les étoffes précieuses ou les souille, met en pièces les diadèmes, les bracelets, les colliers, fait fondre l'or et jette les pierres gravées qui décoraient le bijou. Il ne peut faire davantage. L'intaille disparaît dans la terre pour un temps; les siècles passent; on la retrouve, on la recueille et la voici. Il est donc concevable que les différentes époques aient toutes laissé leurs intailles à ramasser, et de cette façon on est certain de possèder un jour la sèrie glyptique très-complète de tous les styles de l'art.

Cependant, il est un fait dont il faut tenir compte. La glyptique a
êté fort appréciée, sans doute, par les Grecs et plus encore peut-être
par les Romains; mais à une époque relativement basse. Ce n'est
pas dans la Hellade que la taille des petits monuments sur pierre
a commencé. D'ailleurs, on sait aujourd'hui que, en fait d'art, rien
absolument n'a commencé entre les mains des Grecs. Mais ce n'est
pas non plus chez les populations arianes, d'où les Grecs sont
issus. Ces tribus n'ont connu qu'assez tard, et par imitation des races
inférieures, le goût de figurer les objets et, surtout, la tendance à
représenter la forme humaine. Très-longtemps elles se sont maintenues dans le domaine des idées abstraites, et ni les Vèdas, ni
l'Avesta ne connaissent la glyptique, pas plus que la sculpture. Sur
le premier de ces terrains l'Inde a toujours été d'une extrême stérilité, et les intailles indiennes sont fort rares et peu anciennes. Outre
je peu de goût naturel qui portait les Arians à ce genre d'expression

de la pensée, on doit considérer aussi que leurs notions religieuses leur firent longtemps considérer toute taille de la pierre comme une profanation. Ce scrupule alla três-loin, car on lui doit le système architectural cyclopéen; en conséquence, il ne pouvait être question d'intailles au milieu des tribus pures.

Chez les races inférieures, il en fut tout différemment. Les noirs, les jaunes et surtout leurs métis, commencèrent de trèsbonne heure à représenter soit des animaux, soit des hommes sur des objets de fort petites dimensions, plaques de bois, d'or, de corne, ou de pierre. Les découvertes opérées en France et ailleurs, dans les cavernes à ossements, en ont offert les preuves pour les régions occidentales. En Orient, il en est à peu près de même. Nous en fournirons tout à l'heure des exemples. Du reste, les citations que l'on pourrait facilement trouver dans les livres de Moïse établissent, pour une antiquité déjà très-considérable, que le travail de la pierre et la gravure sur matières résistantes se faisait dans les régions peuplées de races chamitiques et sémitiques longtemps avant que les populations arianes s'en fussent occupées.

Il résulte de cette observation que c'est chez les races inférieures qu'il faut chercher d'abord le point de départ, l'invention même de l'idée plastique, le germe grossier d'où elle est sortie. Dans l'Europe occidentale nous venons de voir que ce germe avait existé. Mais il n'a pas eu de développement. Il a été étouffé très-vite. Les dessins tracés particulièrement sur des cornes d'animaux, par les premiers habitants de nos contrées, montrent en vain une certaine habileté et même un sentiment très-vrai et très-délicat des formes et des mouvements. Il est certain que les tribus kymriques et galles n'ont pas été tentées de perfectionner ces premiers essais ; car tout ce que l'art celtique a produit est empreint d'une profonde ignorance des premières conditions du beau. Ainsi, dans toute cette partie du globe, il a fallu attendre l'invasion romaine et la présence des artistes de l'Italie pour qu'il existat une interprétation figurée de la nature digne de quelque estime. Mais en Orient il n'en fut nullement ainsi.

Les premiers et grossiers essais paraissent avoir touché tout d'abord le goût des peuples à demi blancs et éveillé leur réflexion. A en juger par les plus auciens monuments, ils unirent tout de suite, dans leur peusée, à l'ensemble de leurs notions religieuses, les représentations plastiques et le pouvoir de les créer, de les présenter aux youx. Rien de plus naturel et de plus explicable. La notion religieuse, chez ces générations remarquables, couvrait tout,

pênêtrait tout; elle régnait dans le palais du roi, tout aussi bien que dans le temple du dieu; rien n'existait que par elle et pour elle. Elle vit la glyptique dans les mains des aborigènes; elle s'en empara, et, comme tout ce qui à ses yeux avait le droit d'exister devait revêtir un caractère sacré, elle le lui imposa. Elle se préoccupait fort peu, on point du tout, de produire un effet esthétique, mais beaucoup et uniquement de rendre des conceptions métaphysiques; et ainsi fut créé ce symbolisme bizarre, souvent monstrueux, et d'autant plus saint que, en s'emparant des lignes et du relief matériel, il en altérait plus complétement la logique, La givptique on, pour mieux dire, la sculpture, la plastique tout entière n'est pas provenue d'une autre source que de ce besoin de donner un corps à des conceptions abstraites et de les montrer aux yeux. C'est la gloire de la race hellénique, sa plus grande et impérissable gloire, d'avoir enlevé l'art à cet emploi subalterne pour lui faire revêtir les fonctions augustes qu'il remplit dans l'histoire de l'esrit humain. On ne voit donc apparaître l'art proprement dif, c'està-dire la recherche du beau, qu'au moment où les artistes hellènes se détachent eux-mêmes des enseignements de l'école asiatique. Là, ils avaient pris la première notion du travail de la pierre, l'usage des premiers procédés, la connaissance et la pratique de l'outillage, et, il faut le dire aussi, un goût nécessaire de la vérité de détail, de la vérité des mouvements, de la vérité bruiale et généralement exagérée des attitudes, qualités que l'on ne doit pas refuser aux artistes primitifs. C'est ce que l'on appelle aujourd'hui la recherche du réalisme, conception utile, indispensable même, forsqu'elle est contenue dans de justes limites. Les Chinois, les Japonais y excellent, non moins que ne l'ont fait les Assyriens. Mais la où elle prédomine et écarte toutes les autres préoccupations créatrices dont la plupart, telles que celles de l'idéal des formes et du sujet, sont bien autrement indispensables à la vie de l'art que le rendu exact d'un musele ou la saillie précise d'un os, là, dis-je, il ne saurait exister rien de satisfaisant pour une imagination lucide.

Les premiers admirateurs de la glyptique ne sauraient donc être considérés comme des amateurs d'art, ainsi qu'on l'a entendu plus tard en Grèce, à Rome ou parmi nous. C'étaient des gens qui recherchaient une valeur mystique, afin de l'appliquer à des usages et d'en retirer des avantages où l'art n'était pas intéressé. La présence d'un dieu était d'un grand profit pour le croyant. On réalisait un peu cette présence en la figurant; on en était encore plus favorisé en l'ayant toujours sur soi, en ne la quittant jamais, et

ce but était atteint avec une facilité d'autant plus grande que l'image sacrée était plus petite : de la le travail des intailles. On se procurait ainsi des colliers, des pendants d'oreilles, des anneaux; on était couvert de la présence du dieu et de sa protection; on n'avait plus grand'chose à craindre de la malice des esprits néfastes. Du reste, le signe gravé sur la pierre ne faisait pas seul la sécurité. Les forces divines, chacune en son espèce et avec ses affinités spéciales, résidaient aussi dans des variétés particulières de gemmes. Les sardoines, les onyx, les bématites, les cornalines avaient feurs puissances et remplissaient vis-à-vis-de l'homme des fonctions favorables nettement déterminées (1).

An-dessous de ces considérations importantes, il s'en présentait d'autres. Un simple particulier, tout aussi bien qu'un roi, trouvait fort à propos de faire intervenir les vertus célestes dans ses affaires de tous les jours, en même temps qu'il les employait perpétuellement à sa garde, soit au moyen de la nature particulière de la gemme, soit par la puissance des signes que l'on avait tracès sur la surface. De là les cachets, les scraux marquès des mêmes représentations que les talismans simples, et qui, par leur matière comme par ces signes, participaient de leurs qualités. On ne fut pas non plus sans remarquer que des objets si précieux en eux-mêmes, si importants par leur valeur intime et par l'emploi qu'on en faisait. ne laissaient pas de flatter la vanité de leurs heureux possesseurs et qu'en outre, par la variété des couleurs de la pierre, comme aussi par les dessins et les figurations, par les montures en métal précieux, or, argent ou bronze, ils rehaussaient la parure et devenaient des movens d'élègance. Des lors, hommes et femmes, tout le monde voulut s'en faire honneur, et de la provint l'usage de plus en plus étendu qui s'en répandit dans loute l'Asie antérieure et dans les régions placees plus à l'est, jusqu'à l'Indus. Il ne faut pourtant jamais perdre de vue que jusqu'à l'époque d'Alexandre la pierre gravée. l'intaille est, avant tout et essentiellement, pourvue d'un caractère mystique : c'est un talisman; quelque application qu'on en puiss faire, elle contient, elle exerce un pouvoir mystérieux. Après Alexandre, il y a souvent une idée purement artistique dans l'intaille; mais, cependant, ce n'est jamais la règle, et le talisman a encore survicu et survit, jusqu'à nos jours, dans la glyptique musulmane.

⁽¹⁾ Fai insisté allieurs, longuement, sur les illibries asintiques relatives aux vertus des pierres. V. Tron's des écritures consigurmes, t. II, p. 217, 241, pass,

Un fait d'une application générale pendant toute l'antiquité, en Grèce et en Asie, c'est que le travail de l'esprit en fait d'art n'a jamais cessé de se circonscrire sur un nombre de points relativement petit. On doit considérer l'observation de cette loi comme une caractéristique essentielle, soit de la production hellénique, soit de la production orientale. Pour cette dernière, la remarque est restée vraie jusqu'à nos jours. Il en résulte cette conséquence très-importante, que les sajets à reproduire étant et restant en petite quantité, la façon de les exprimer demeurant également traditionnelle et ne permettant que des déviations très-légères, les artistes se sont vus constamment obligés de connaître à fond l'œuvre de leurs devanciers, de ne pas s'en détacher, d'y rester scrupuleusement fidèles dans des parties considérables; et, pour donner carrière à leur propre originalité, il leur a fallu entrer de plus en plus avant dans les minuties du sujet et se pénétrer de tout ce qui avait ête fait de bien en matière de rendu, pour reproduire encore ce bien et y ajouter. De la cette perfection toute particulière que l'art antique a pu atteindre et qu'il n'aurait certainement jamais connue, si sa pensée avait été douée de la mobilité excessive et pourvue de la liberté entière qui font le patrimoine de l'art moderne.

Cette discipline sévère, qui n'a pas été, il faut le reconnaître, sans une sorte de stérilité, s'est étendue à tout. La glyptique nous la présente d'abord dans les formes affectées par les pierres sur lesquelles sont tracées les intailles. Ces formes sont restreintes à un nombre très-limité, et elles n'ont jamais été en vogue simultanément. On peut seulement observer que, du moment où une forme commence à être inusitée, elle ne disparaît jamais d'une manière absolue : passée de mode, mise à l'écart pendant un certain temps, il est assez ordinaire qu'elle reparaisse ensuite. Certaines formes n'ont jamais cessé d'être employées. Voici la série complète des figures affectées

par les pierres portant des intailles.

I. La tête de flèche en silex plus ou moins rudement talllé au moyen d'un caillou pointu étant le produit élémentaire de la première pierre travaillée affecte à peu près la forme de l'amande. Les premières intailles ont aussi cette forme; non pas que la main de l'artisan la leur ait donnée; plus sommairement, on a choisi un petit calcaire ovoïdal trouvé dans un cours d'eau et c'est là-dessus qu'on a gravé.

II. Sur ce prototype se crée ensuite le cylindre. C'est le caillou même, développant sa surface suivant un angle droit autour de son axe. Dans la suite du temps, le cylindre a subi des modifications: on en a fait quelquefois un prisme polygonal. Il semblerait, d'ailleurs, que cette variante n'est pas antérieure au 111° ou 11° siècle de notre ère. M. Chabouitlet, dans son savant Catalogue des camées et pierres gravées de la Bibliothèque nationale, cite un cylindre chrétien qu'il suppose être antérieur au 1111° siècle. On en fabrique encore aujourd'hui.

III. A côté du cylindre, et d'un âge à peu près égal, se présente « le cône à base bombée ». Je serais disposé à le considérer, aussi bien que le cylindre, comme une dérivation du caillou flavial, premier champ de la plus ancienne gravure. Il appartient également à une époque très-primitive et, par exception, se présente fort peu dans les temps qui ont suivi. De très-bonne heure, il se modifie et prend une base plate. Les cônes de la période arsacide ont tous ce caractère.

IV. Le cône polygonal, ou avec les flancs aplatis, se présente ensuite et paraît avoir joui d'une grande faveur dans les derniers règnes assyriens et à l'époque achémènide.

V. La pierre hémisphérique à base légérement bombée ou tout à fait plate n'arrive qu'à une date assez basse, car on ne la voit guère que sous les Parthes. Alors, elle fut fort usitée. C'est la dernière dérivation du caillou fluvial. On la trouve aussi adoptée par les musulmans.

VI. Bien antérieurement à la pierre hémisphérique se montre la gemme de forme oblongue, portant l'intaille non plus sur une de ses bases, comme cela a lieu pour le caillou fluvial, mais bien sur une de ses faces, et dans la période la plus ancienne cette face conserve ordinairement sa forme bombée. Ce n'est que plus tard qu'elle s'aplatit. Il y a de fort beaux monuments de cette classe dont l'usage semble commencer vers le vue ou le vue siècle avant notre ère. Il s'est confondu dans les temps, alexandrins avec les scarabées et scarabéoides.

VII. Vers la même date, mais soulement alors, apparaissent les pierres plates, qui ont fini par dominer en grand nombre sur les autres, et que l'on emploie le plus généralement aujourd'hui. Cette forme permet de tirer plus d'exemplaires d'un bel échantillon; la pierre de moindre volume, s'attachant plus facilement à la tige du touret, se travaille aussi avec moins de peine, et comme la monture en bague est préférée, attendu que les hommes ne portent généralement à l'extérieur nt colliers, ni bracelets, ni bulles, la pierre plate se prête mieux à toutes les habitudes reçues. Néanmoins certaines pierres répugnent à être employées ainsi. L'onyx et la sar-

doine, par exemple, y perdent beaucoup. Les graveurs se voient donc obligés, ordinairement, de céder à la nature particulière de ces gemmes, et c'est ce qui fait qu'on en rencontre encore taillées en pyramides, jusque vers le vu' où vu' siècle de notre ère.

Ainsi les pierres asiatiques n'offrent guère dans leurs formes qu sept variantes, et cela depuis l'époque tout à fait primitive jusqu'à c jour. Les formes en dehors des classes qui viennent d'être établies sont rares, et peu importantes d'ailleurs. Il serait sans avantage d'y

insister, et je passe à l'examen des différentes pierres.

I. Les débris calcuires trouvés dans les cours d'eau, arrondis et façonnés déjà par les frottements, présentant une forme oblongue agréable à l'œil, pourvus d'une belle couleur naturelle, ont été les premiers champs sur lesquels s'est établie la gravure. Outre ces avantages, ils étaient relativement faciles à travailler et la pointe mordait aisèment sur ces surfaces. Pour tous ces motifs, les premières intailles se rencontrent sur quelques-uns de ces caitloux, soit verts, soit bruns, et quelquefois sur des marbres blancs.

II. Ensuite viennent les hématites, dont la durcté n'est pas non plus très-grande et qui se laissent facilement entailler, même par des procèdés très-élémentaires. On en trouve qui ont été gravées à la pointe, ce qui n'arrive guère que pour les calcaires fluviatiles et pour certains morceaux de marbre; mais le plus grand nombre des hématites, même les plus anciennes, présentent déjà l'emploi du touret. Il semblerait que cette espèce de pierre a pris faveur en même temps que la forme du cylindre; en tous cas, le nombre des cylindres en hématite est de beaucoup plus considérable que celui des cylindres en d'autres matières. L'hématite est encore fort usitée aujourd'hui parmi les nations musulmanes.

III. On a remarqué le jaspe de très-bonne heure, et des cylindres fort beaux sont de cette matière.

IV. La cornaline rouge ou rose, mais surtout rouge, se présente sous les Achéménides et peut-être un peu antérieurement; il ne semble pas, toutefois, prouvé que l'usage en soit fort ancien. Je ne connais pas d'exemple de cônes en cornaline; le Catalogue de la Bibliothèque nationale n'en mentionne qu'un, sous le n° 1029, comme cornaline de vieille roche; je n'en possède pas dans ma collection et je suis certain de n'en avoir jamais vu. Les cylindres en cette matière sont fort rares; la Bibliothèque nationale en possède un sous le n° 935, et j'en ai un autre. Ce n'est qu'avec l'emploi des pierres plates que commence réellement le règne de la cornaline, qui finit par dominer, par le nombre et l'importance des monuments, sur

toutes les autres pierres. Bien n'est plus facile à concevoir : la cornaline est une admirable mutière à travailler; l'Orient et surtout l'Arabie en produisent d'une beauté merveilleuse, et, enfin, la talismanique lui prête des vertus de tous genres, particulièrement celle de hausser le courage de ceux qui la portent.

V. Avec la cornaline les différentes espèces d'agate maintinrent leur vogue; cependant il est à remarquer qu'elles avaient commence peut-être auparavant à se faire apprécier, en tant que chalcédoines. Il existe un grand nombre de cônes en chalcédoine blanche ou

blonde.

VI. Je doute qu'il existe des cônes en lapis-lazuli, mais it y a certainement des cylindres en cette matière; je suis porté à les croîre d'une époque assez basse. La Bibliothèque nationale en possède quatre; j'en ai un. Les pierres plates de cette matière sont plus frèquemment rencontrées; mais en somme le lapis-lazuli, comme champ de gravure, n'a jamais obtenu une grande faveur.

VII. Ce n'est gnère qu'après l'époque d'Alexandre que l'on voit apparaître les grenats. Généralement les artistes ont laissé à ces charmantes pierres la forme du cabochon. On paraît les avoir beaucoup goûtées dans la région supérieure de l'Indus. J'en possède plusieurs, présentant des portraits de dynastes gréco-bactriens, qui me

sont venues de Kaboul et de Kandahar.

VIII. On peut considérer les cristaux de roche comme contemporains des granats, c'est-à-dire commençant vers le me siècle avant notre ère. Les améthystes sont dans le même cas. En général, il faut descendre jusqu'à l'âge musulman pour rencontrer des cristaux taillés en table.

IX. Les onyx sont d'une époque moyenne; je n'oscrais leur assi-

gner un début antérieur à la moitié de l'ére achéménide.

X. Les terres cuites émaillées sembleraient pouvoir remonter à la période assyrienne, où l'usage de revêtir les briques d'une patine colorée était certainement pratiqué. Cependant je n'en connais pas d'exemple certain. Un portrait sur un disque plane, que je possède, donne le type d'un roi arsacide, et le cylindre indiqué par le savant conservateur de la Bibliothèque nationale sous le n° 960 n'est pas nécessairement plus ancien.

XI. Avec le dernier siècle de la période alexandrine commence l'usage de la serpentine, mais ce genre de pierre n'a pas fait fortune en Orient, et ce sont généralement des objets importés qui le pré-

sentent.

En dehors de ces variétés de gemmes, il y a certainement quel-

ques exemples que l'on pourrait encore citer; mais ce sont des exceptions peu communes et appartenant aux époques basses. Par exemple, les cornalines jaunes semblent ne se montrer pour la première fois que sous les Sassanides, et les musulmans les connaissent, mais les emploient peu, la valeur talismanique de cette pierre étant considérée comme médiocre. En finissant ce qui a rapport à la matière des pierres, je dois ajouter que les métaux tels que l'or et le bronze ont été souvent mis en œuvre par les graveurs; l'argent moins frèquemment. Il est carieux que Pline ait précisément fait la remarque inverse en ce qui concerne les produits de la ciselure, et elle est assurément très-fondée.

Les moyens d'attaquer la pierre et de tracer sur cette surface dure ce qu'on voulait y mettre, ont été différents suivant les époques. Il est manifeste que, d'abord, la matière a été soumise à l'action d'une pointe seit de silex, soit de métal, et que, à l'aide d'un frottement plus ou moins prolongé, on a réussi à 3 tracer ce qu'on voulait. Mais ce procédé grossier, peu puissant, ne pouvait avoir pour résultat qu'un dessin au trait, et on s'aperçoit sur quelques monuments que le goût ne s'en contentait pas. Là, sur l'espace circonscrit par la pointe, l'artiste à labouré la matière d'entailles transversales de manière à produire un creux, de sorte que la figure représentée pût être tout entière plus basse que la surface environnente. Il est probable que, du moment où l'on crut nécessaire de chercher ce résultat, l'ontillage du graveur s'augmenta d'une sorte de ciseau plat ou de racioir. destiné à agir sur le fond du sujet. Ainsi voilh déjà deux états de la gravure primitive bien déterminés : cetui où l'on opère uniquement de façon à tracer une figure au trait, et ensuite celui où l'on veut que la figure se détache tout entière de l'espace environnant.

Les résultats obtenus par la seconde méthode avaient déjà quelque chose de plus satisfaisant que les effets d'abord produits; cependant, comme on ne ponvait procéder qu'avec violence, on ne produisait aussi que dureté, sécheresse et des effets dont on n'était pas sûr. Après des tâtonnements plus ou moins longs, on parvint à inventer le touret.

Cet instrument indispensable de la glyptique est certainement antérieur à l'époque de Crésus, et de beaucoup. Mais iljy aurait de la témérité à prétendre déterminer l'époque de la découverte. Peut-on même se demander, avec quelque chance d'obtenir une réponse sérieuse, la patrie de cette déconverte? La question est vraiment insoluble. Le travail des pierres de toutes les dimensions, de toutes les duretés, de toutes les formes, de toutes les destinations, est si ancien dans la région du Nil; les architectes, les ingénieurs, les artistes de cette contrée ont montré une telle façon souveraine et omnipotente de manier et d'asservir les matières les plus rebelles, agate, porphyre, brèche et autres; d'autre part, les amulettes y sont si abondantes et le touret y a été, certainement, employé à des époques si reculées, que les plus grandes vraisemblances se réunissent pour y faire admettre le premier usage de cet instrument. Mais, d'un autre côté, l'art assyrien est si évidemment étranger à l'Égypte, il use d'une si grande liberté à beaucoup de points de vue, et se rencontre si peu, d'ordinaire, avec les conceptions de ce pays, qu'il est bien difficile d'admettre un emploi de procédés qui n'aurait pas été accompagné de quélques emprunts marquants dans la façon de concevoir la nature. Il est donc prudent de s'abstenir de toute conclusion sur ce point et de considérer la glyptique de l'Asie comme une création dont l'origine ne se peut reconnaître avec les moyens de recherche que nous possédons.

Dès que le touret fut trouvé, il n'y eut plus rien à faire qu'à en développer l'usage. On semble être parvenu très-vite à en reconnaître les grandes ressources et, comme plus tard pour l'imprimerie naissante, les progrès de la main d'œuvre paraissent avoir été très-rapides. C'est ce dont on pourra se rendre compte en examinant les plus anciennes pièces de la collection.

J'ai attaché une importance toute particulière à reconnaître autant que possible le lieu de provenance des intailles. J'ai pu ainsi déterminer, dans la piupart des cas, l'existence d'un style particulier pour certaines localités et surtout en ce qui touche aux époques arsacides. De même il m'a été possible de reconnaître que certaines productions et la façon de les rendre appartiennent, en quelque sorie, à l'Asie entière, et ce sont précisément ces amulettes dont la diffusion a été si considérable qu'elles se trouvent aussi bien dans les environs de l'Indus que sur la côte de la Méditerranée, d'où elles ont passé en Grèce et même en Italie. Je ne serais pas étonné que les mantes superstitieuses des n° et m° siècles de notre ère les eussent portées jusque dans la Gaule.

On va donc avoir sous les yeux l'ensemble des idées exprimées par les gens de l'Asie au moyen de la glyptique, depuis l'antiquité première jusqu'à nos jours, et cela d'après les différentes mèthodes et les différents goûts successivement adoptés. Quand on aura parcouru le catalogue des monuments que j'ai pu recueillir, on sera certainement amené à mon avis, que l'histoire de la gravure sur pierre est la véritable histoire de l'art et que, par l'absence des lacunes, elle conduit aussi à écarter beaucoup d'hypothèses plus ou moins fragiles. Ce qu'on y verra également, c'est la démonstration du fait énoncé plus haut, qu'en définitive la somme des conceptions artistiques de l'antiquité était peu nombreuse, peu variable, et que, incessamment reproduite, elle forçait les artistes à marcher, en quelque sorte, processionnellement dans la même voie, où ils trouvaient de grandes facilités de perfectionnement par cela même qu'ils ne s'écartaient pas de la route tracée.

Comie A. DE GOBINEAU.

(La suite prochainement.)

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIS BE JANVIES.

M. de Longpérier communique, au nom de M. Chabas, une note relative au nom du fer chez les Égyptiens. A queile époque les Egyptiens out-ils comm l'esage du fer? quel nom donnaient-ils à ce métal? C'étaient là deux questions encore controversées hier, et qui semblent aujourd'hui résolnes. Déjà M. Soldi, dans un récent travail dont nous avons dit un mot dans ces comptes rendus, avait démontré que les monuments pharaoniques des plus anciennes dynasties avaient été taillés à l'aide de l'acier. Il avail retronvé sur les monuments mêmes, à l'aide d'un examen minutieux, des traces certaines des divers instruments usités alors comme de nos jours, la masse, la pointe et le ciseau. M. Chabas nous apprend aujourd'hui que le mot Ba on Bas ne désignait pas un métal quelconque, mais hien le fer. comme quelques égyptologues et notamment notre regretté confrère Devária l'avaient soutenu. On sait que le métal Ba joue un rôle important dans les funérailles. Il sert à ouvrir la bouche et les yeux du défunt. Cette ouverture était pratiquée à l'aide d'un outil dont M. Chabas vient de découvrir la forme sur une sièle antique. Or, cet outil, nous en avons plusleurs exemplaires au Louvre ; la lame en est en fer.

M. Alexandre Bertrand présente à l'Académie un kestre ou kestrosphendone, trait lancé par la fronle, qu'il a fait fabriquer au Muséa de Saint-Germain, d'après les indications de Polybe et de Tite-Live, L'essai a parfailement réussi. Les lecteurs de la Reuse trouveront la note de M. Ber-

trand dans le présent numéro.

M. Ferdinand Delaunay commence la lecture d'un mémoire sur des fragments des Oracles sibyllins où il ratrouve la légende du Messie israélite développée et enseignée au monde grec 170 ans environ avant noire ère.

M. Alfred Maury présente au nom de M. l'ingénieur Zannoni, de Bologne, son rapport sur les Foullies du cimetière dit de la Chartresse, « Sugli scavi della Certosa ». M. Maury fait un juste éloge de cet excellent travail et insiste sur l'importance du cimetière exploré et qui paraît hien appurtenir à l'époque étrusque.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. l'abbé Chierici, à propos de notre article sur les bronzes étrusques, la lettre suivante, avec prière de la publier :

a l'ai lu, dans la dernière Revue archéologique, votre note sur les bronzes étrusques des pays cisalpins et transalpins. Ja vous dirai de suite que je suis tout disposé à admettre vos idées en ce qui regarde une diffusion directe de la civilisation orientale dans l'Europe occidentale et septentrionale, à une époque antérieure aux Importations étrusques; vous pourrex même voir l'exposition d'une pensée analogue dans les notices archéologiques de 1872 que je crois vous avoir envoyées, et où je dis que Villanova appartient, à mon avis, à une population non étrusque et antérieure à l'importation cisalpennine de la civilisation tyrrhénienne. Je poursuis en ces mois: a Le mot étrusque russemble un groupe d'idees fort indéterminé. Le pélagien, l'ombrien et le gree, outre le vécitable étrusque, y sont comprisamplement; c'est un problème qu'il faudra résoudre en attribuant à charun le part qui lui revient, » Vous voyez que nous nous accordons complétement, et je m'en réjouis.

Mais vous dites quelque part: « Cette couche (celle de Golasecca et de Villanova) a élé refrouvée par le chanoine (dites l'abbé) Chierici dans la terramare de San-Polo, près Reggio, où elle succède à la couche du

brouze pur et sert de transition à la couche étrusque.

Ce passage a besoin d'être rectifié. A San-Polo d'Enza, qui maintenant doit être ainsi appelé pour qu'on ne le confonde point avec San-Polo Belonais, où des découvertes analogues sont faites en ce moment par M. Zannoni, on trouve bien une terramara de l'âge du fer succédant immédiatement à l'âge du bronze de notre province, et cette seconde conche mérite bien le nem de conche de premier âge du fer; mais elle représente la civilisation de Marzobotto et de la Chartreuse, non point celle de Villanova. B'où je conclus précisément que Villanova est antérieure à l'invasion êtrusque cisapennine, celle-ci me semblant représentée par les terramares semblables à celles de San-Polo, superposées immédiatement en plusieurs lieux aux couches du bronze pur, il n'y a ici d'autres traces de

l'âge de Villanova (j'entends dans la province de Reggio) que dans les sépulcres de Santilario, décrits également dans les notices archéologiques sus-nommées, et peut-être en ceux de Bismantava, ainsi que dans une petite terramare isolée, découverte à une petite distance des susdits sépulcres de Santilario. Si cet age vient à se montrer à nous avec plus d'évidence, alors je pourrai reconnaître deux époques dans notre age du fer préromain, dans le Reggianais, c'est-à-dire un premier age qui sera du type de Villanova, et un second, du type de Marzabotto, qui a ici son principal pendant dans la terramera étrusque de San-Polo; et ainsi, dans cette partie de la vallée Padana circonscrite par l'Enza et par la Serchia, nous aurons toute la série des couches archéologiques que vous avez distinguées. Il peut se faire qu'en vous communiquant le fait, lorsque vous avez honoré de votre visite notre musée, je me sois mal exprimé; mais mon jugement sur l'étruscisme de la terramere de San-Polo, énoncé dés 1864 dans un bulletin de la royale députation de Storia Patria, a été toujours en se confirmant davantage, et maintenant on peut dire qu'il est démontré par ces correspondances avec Marzabollo et la Chartreuse.

Yous me ferez un grand plaisir si vous pouvez insérer ces deux mots dans la Revue, »

Nous nous étions donc trompés sur l'opinion de M. l'abbé Chierici, relativement à la succession des couches de San-Polo d'Enza. Suivant lui, la couche de Villanova manque dans cette terramare; mais nous ferons observer qu'il la retrouve ailleurs, même dans le Reggianais, et qu'il ne fait aucune difficulté de reconnaître l'existence théorique des trois couches par nous indiquées : celle du bronze, celle de Villanova et la couche étrusque précédant les couches romaines. Cela ne peut donc modifier en rien nos conclusions, et nous prenons acte de l'adhésion de M. l'abbé Chierici à notre thèse dans ce qu'elle a de général.

Alexandre Restrance.

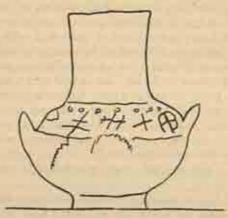
- Nous recevons de M. Émile Burnoul les lettres suivantes :

. Athenes, 18 décembre 1873.

a le vous envoie, mon cher collègue, la copie en calque d'une inscription très-singulière qui se trouve sur un vase de la collection troyenne de M. Schliemann. Elle est singulière en ce seus qu'elle ne se lit ni en caractères phéniciens, ul en aucun des caractères occidentaux d'Europe ou d'Asie; elle est encore moins égyptienne. Mais elle présente dans chacun de ses caractères une analogie saisissante avec les caractères chinois simples et d'ancien style. Je mets ceux-ci avec l'inscription troyenne; un seul m'échappe parce que je n'ai pas ici les moyens de comparaison nécessaires. La traduction française paralt acceptable: car si, comme on le croit, les fascioles sont des pesons de fuseau, la principale occupation des gens du pays troyen était la filature. M. Schliemann a rapporté plus de huit mille fosaioles de toute grosseur et en a laissé sur place beaucoup d'autres. Ce fait s'accorderait avec le sens de l'inscription, si c'est bien la le sens. N'étant point sinologue, je vous envoie ce texte afin qu'il passe

sous les yeux des personnes compétentes, et je ne donne mon idée que comme une hypothèse à examiner ou à vérifier.

Quant au vase, il est, sans aucun doute, de fabrication locale, pétri à la main, grossier de forme et de matière; il est de la même nature que beaucoup d'autres vases troyens fabriqués sur place et avec la terre du pays.



Vollà, mon cher collègue, les données positives du problème. Quant au reste, vous savez mieux que personne que, si des peuples aryens occupaient l'ouest de l'Asie Mineure et des Sémites le sud, les Touraniens en occupaient le nord et le centre dans ces temps reculés. Qu'était-ce que ces Touraniens? C'est ce que nous ne savons pas encore bien clairement, puisque sous ce mot on comprenait des races fort diverses, et qu'il semble lui-même n'avoir été qu'uns expression géographique. Ils paraissent, toutefois, avoir laissé leur nom au Taurus et à la Tauride. Est-ce par là que sersit venu cet alphabet dont l'inscription nons offre peut-être le seul et unique spécimen que renferment les ruines d'Hissarlik? C'est ce que la discussion pourra neus faire connaître.

Inscription gravée sur un vase troyen de la collection Schliemann.

En caractères chinois,

Dans une prochaine leitre, je vous enverrai quelques observations sur les figures que portent les fusaioles.

Athenes, 10 janvier 1874.

«Le petit carré donne le dessin du vase, qui est en terre grossière, pêtri à la main, blais et mal exécuté, comme le dessin le montre. La bande donne le calque de l'inscription, qui se compose de onze caractères gravés à la pointe sur la terre encore molle. La petite bande donne une suite de lettres chinoises dont l'analogie avec l'inscription est bien surprenante si elle n'est qu'une illusion. Remarquez le système de ces caractères, qui tous se composent de traits croisés, tandis que le contraîre a généralement lieu pour les alphabets d'origine sémitique ou plutôt phénicienne. La traduction en français ne présuppose pas, comme vous le savez, une langue chinoise, puisque cet alphabet est idéographique et peut se lire immédiatement dans une langue quelconque. Toutefois, n'ayant à ma disposition qu'un alphabet chinois incomplet, je n'ai pu lire le septième caractère. Quant aux deux suivants, le crochet du nº 9 me paraît indiquer l'unité du second degré, et les deux crochets du nº 10 l'unité du degré suivant ; de sorte que les trois ensemble vondraient dire dix dixaines de dixaines, ou mille.

Je ne puis présenter cette lecture que comme une hypothèse, et je vous prie d'appayer là-dessus, attendu que je ne suis pus sinologue et que je la propose uniquement pour attirer l'attention des savants sur un monument très-digne d'intérêt. Quant au vase, il est de fabrication locale et appartient au genre de la terre l'asse. Il est le seul objet troyen qui offre une écriture bien reconnaissable, sauf un autre vase analogue, mais brisé, sur lequel il y a encore deux ou trois lettres du même genre que je pourrai vous envoyer.

Dès qu'il me sera possible de vons envoyer un plan et une notice des

fouilles du Dipylon, je le feral. «

— Nous extrayons d'une lettre de notre collaborateur M. Clermont-Gameau, adressée à M. Ernest Renau, les renseignements suivants sur de prétendus monuments d'un art sémitique archaïque, qui paraissent avoir généralement trouvé en Allemagne un accueil qu'ils ne méritaient à aucun litre :

« Je me permettrai de vous rappeler d'abord qu'à la première apparition de ces poteries pseudo-moabites je me prononçai formellement conre leur authenticité et que je désignai même le nom probable du faussaire qui devait les fabriquer. Je ne fis pas plus mystère à Paris qu'à Londres de mes opinions personnelles sur la question; mais je ne me crus néanmoins pas en droit d'attaquer publiquement des geus que je ne pouvais pas convaincre matériellement d'imposture,

« En arrivant à Jérusalem, un de mes premiers soins à été de tirer au clair cette affaire si trouble et de chercher à découvrir les preuves tangibles de ce que j'avais avancé. Aujourd'hut, je tiens la plus grande partie de ces preuves et je puis démasquer les faussaires; ce que faisant, je crois rendre service à la science que cette colossale mystification finirait par compromettre. Car je dois vous dire que la fabrication des poteries moa-

bites se fait maintenant sur une échelle croissante, la production ayant trouvé des débouchés assurés,

« l'ai fini par prendre le faussaire la main dans le sac. C'est bien l'homme que j'avais deviné; j'ai trouvé le poffer chez lequel notre industriel fait cuire ses objets, et j'ai obtenu d'on de ses ouvriers les détails les plus circonstanciés sur la fabrication, la cuisson, les bains de salpêtre, etc., qui rentrent dans cette opération très-simple, mais fort lucrative.

* Peut-être l'Institut trouverait-il quelque intérêt à connaître cette solution d'une question qui a pris des proportions considérables et qui touche pour ainsi dire à une question de dignité pour l'archéologie. Je vous serais bien vivement obligé si vous vouliez bien vous charger du soin de la faire connaître à la prochaîne séance. *

— Inscription bilingue d'Ain-Foussef (province de Constantine). — M. le docteur Reboud, médecin-major au 3º tirailleurs indigènes, qui a déjà rendu tant de services à l'épigraphie, et particulièrement à l'épigraphie sémitique, vient de m'adresser l'estampage d'une inscription bilingue, trouvée à Ain-Youssef (province de Constantine). La partie latine de cette inscription, qui est malheureusement brisée à droite, nous fait connaître l'éroction d'un temple, mais ne nous apprend pas le nom de la divinité à qui ce monument était consacré. Ce qui reste est ainsi conçu :

* Azrubal Ar..... tanus templum d(e) s(ua) p(ecunia) f(aciendum) curavit, votumq(ue) [s(oivit) l(ibens) m(erito)]. *

Quant au texte punique, également incomplet, M. de Saulcy a bien voulu m'en donner la transcription suivante :

De la grace roi à Arsan
מארשך מלך הגעם
Il a élevé
.....אכם גע לארשם

Ain-Youssef est une localité située près de la frontière tunisienne entre Souk-Arrhas (Thagaste) et le Kef (Sicca Veneria). A l'époque romaine la voie qui conduisait d'Hippone à Sicca Veneria en traversant Thagaste devait passer très-près de l'endroit où cette inscription a été découverte. Une autre voie, conduisant de Carthage à Constantine (Cirta), comptait parmi ses stations les villes de Naraggara et de Thagura (Thoura), dont les reines sont également situées dans le voirinage d'Ain-Youssef. Cette inscription

a été déterrée et estampée par M. Jules Arnoux, chargé de surveiller la construction d'un fortin que le génie fait élever sur la frontière,

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE.

- M. François Lenormant nous communique la lettre suivante, à lui adressée par le vice-consul de France à Tripoli de Syrie :
 - " Monsieur.
- Je prends la liberté de vous adresser ces lignes pour vous soumettre une observation géographique que m'a soggérée la lecture de votre Manuel d'histoire ancienne.
 - " Dans la sixième édition, I. I, p. 412, vons dites :
- « Le pharaon, cherchant les ennemis qui se repliaient lentement des vant lui, pour faire tête sculement sur leur propre territoire, avait s penétré jusque dans le nord de la Colésyrie, non loin de Kadesch, et se

« trouvait campé sous la forteresse de Schebtoun (lieu encore indéter-

« minė), quand deux bėdouins (Schason) se présentèrent à lui. »

s il me semble qu'il ne peut pas y avoir une grande difficulté à déterminer le lieu de la forteresse Scholtoun. Ce ne peut être que la grande et belle forteresse dite aujourd'hui Kalat-el-Hossen, le Krak des croisés; et peut-êire, d'après Ritter, le château de Mariamon au temps d'Alexandre.

« Voici mes raisons pour identifier cette ruine avec le Schebtoun de

Sésostris.

« Elle est à six lienes environ dans l'O.-N.-O. de l'ancienne Cadès (évidemment Kadesch des Pharaons), dont il ne reste aujourd'hui que d'informes débris et la grande digne qui contient l'Oronte dans le bassin for-

mant l'ancien lac-de Cadès, aujourd'hui lac de Homs.

s On peut juger par la position de Kalat-el-Hossen, qu'il a toujours du y avoir là une puissante forteresse destinée à commander la large vallée du Nahr-el-Kéhir (Eleutherus), par laquelle devaient très-fréquemment parser les armées qui se rendaient de l'Euphrate en Égypte on vice versu. Cette vallée, en effet, est une des rares échancrures par lesquelles on pouvait traverser sans difficultés le rideau de montagues qui règne sur toute la côte de Syrie. Aussi eile devait être d'une extrême importance stratégique. On l'appelle encore aujourd'hui dans sa majeure partie le Hossen (fortification ou pays fortifié). On y trouve, en effet, partout des ruines de châteaux forts très-considérables, mais aucun n'est comparable au Kalatsi-Hosses qui domine toute la vallée, et en particulier la Boquela (des croisés) ou petite Beka, où d'immenses armées pouvaient camper,

« Maintenant voici ce qui prouveralt surtout, à mon avis, que c'était bien là, dans cette Boquela, sous la forteresse de Schebtoun, que campait l'armée de Sésostris.

« Au pied du châreau actuel est une source intermitteule très-remarquable, qui fournit au moins une fois par semaine un volume d'esu considérable. Il en résulte un fort ruisseau appelé dans le pays Nahr-es-Sable. Titus campa au même lieu avec son armée au retour de Jérusalem, Fla-

vius Joséphe, qui était avec lui, décrit le Nabr-Sabié sous le nom de Rieus Sabbaticus. Pline le cite sous le même nom. Le Schebtoun de Ramsès II parait bien être et même nom et même chose. Les radicales sont les mêmes, sauf le sin arabe remplacé par le schin, ce qui est très-ordinaire (les Hébreux disaient siboleth et schiboleth suivant les pays). La source intermittente du Hossen est un de ces phénomènes de la nature où l'imagination populaire voit facilement des manifestations merveillenses et surnaturelles. Aujourd'hui encore, des légendes variées courent le pays au sujet des causes qui, à certains moments, font jaillir l'eau avec un bruit souterrain, comme un tremblement de terre. Il en a été de même en tout temps; et les Égyptiens de Sésoutris n'ont pas du être moins frappés de ce phénomène que les Romains de Titus, campant au même lieu quinze siècles plus tard. Et comme c'est là ou non loin de là qu'eut lieu l'exploit de Ramsès chanté par Pentaour, je serais bien étonné s'il n'était fait nulle part allusion à la source de Schebtoun. Elle a dû être connue à la cour de Sésostris, comme elle le fut à celle de Titus, où cartainement Pline en entendit parler, et il y a de grandes probabilités pour que les écrivains soit sur pierre, soit sur papyrus, en sient parlé.

. Agreez, Monsieur, etc.

« BEARGUE. »

Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique, nº XII, décembre 1873, 2 feuilles contient : Découvertes dans l'Asie Mineure (environs de Smyrns) et dans l'île de Chypre. Peintures et une statue de Pompéi. Inscriptions d'Athènes. Sur la lettre étrusque A. Index.

Nous aignalerons surtout, parmi les inscriptions d'Asie Mineure que M. G. Hirschfeld doit à M. Spiegelthal, consul à Smyrne, celle qui est relative à un prince galate connu seulement par quelques mots de Cicéron et par une helle pièce unique du cabinet des médailles de Paris, Brogitaros, Il est qualifié, dans ce texte, de τετράγχης Γαλατών Τρόκμων.

Ouverture du cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale.

M. Rayet, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École d'Athènes, suppléant de M. Beulé, professeur, a ouvert ce cours le mardi 27 janvier, à midi. Il le continuera les mardis sulvants, à une heure, et il exposera l'histoire des fouilles opérées par ses soins et sous sa direction à Milet, à Héraclée et me temple d'Apollon Didyméen, et des autres découvertes contemporaines faites dans les mêmes régions. Nos lecteurs connaissent déjà M. Rayet par les communications qu'il a faites à la Revue, soit pendant son séjour en Grèce, soit au sujet de ses fouilles d'Asie Mineure (voir le numéro de janvier), et nous espérons que connaissant l'écrivain, ils voudroot faire connaissance avec le professeur.

G. P.

Le Journal des Savants contient dans le im nº de cette année (janvier 1874), les articles suivants : Etudes sur les Todas, par M. A. de Quatrefages; Epigrammatum Anthología, par M. Egger; Ignatius d'Antioche, par M. Renan; l'Hérédité, par M. Caro, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Introduction to the science of religion, four lectures delivered at the Royal lectitation, with two Essays on false analogies and the philosophy of mythology, by Max Milliers, M. A., foreign member of the French Institute. Lendon, Longmans, Green and Co. 1873, in-12.

Bans ce nouvel ouvrage, le célébre professeur d'Oxford, l'un des cinq associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, s'est proposé de faire, pour la science des religions, ce qu'il a fait avec tant de succès et d'éclat. Il y a maintenant près de quinze aus, pour la science du langage (1). L'épigraphe que porte son livre, quod ubique, quod semper, quod ab omnibus, indique bien sa pensée : il vent appliquer la méthode comparative, cette grande conquête de notre siècle, à l'étude des principales religions connues. Il commence par analyser le sentiment religioux et par montrer quelles racines il a dans l'âme de l'homme, puis il recherche à quelles lois ce sentiment obéit dans son développement et ses manifestations. Pour ouvrir cette enquête et suffire à une tâche aussi lourde, M. Max Mûller était dans une situation bien autrement favorable qu'aucun de ceux qui ont essayé jusqu'ici d'entreprendre quelque chose de semblable : au lieu d'être obligé, comme taut d'autres, de travailler sur des livres de seconde main, il remonte, sans avoir besoin d'employer un intermédiaire, aux sources les plus lointaines et les plus pures, aux grands monuments originaire de la conscience et de l'imagination religiouse, Les Védas, l'Avesta, il les lit dans le texte, et, quand il nons en traduit certains passages pour justifier ses assertions et ses vues, nous pouvons être surs que ses théories el ses rapprochements ne reposent pas, comme il est si souvent arrivé à de moios bien préparés, sur de simples contro-sens.

Le corps de l'ouvrage se compose des quatre leçons prononcées à l'Institution royale et dont voici les sujets :

I. But, utilité de la science de la religion. La religion. La théologie comparée.

il. Difficulté et importance d'una classification des religions.

(1) La science du language, cours professe à l'Institution royale de la Grande-Bretagne, en l'année 1808, par M. Max Müller, traduit de l'anglais par MM. George Harris et Georges Perrot. 1 vol. in-3, 2º stittion, 1807, Durand et Pedone Lanriel. Neuvellès lepons sur la science du language, cours professé à l'Institution royale de la Grande-Bretagne en 1803, par M. Moller, traduit de l'anglais par MM. G. Harris et G. Perrot. 2 vol. in-8, 1867 et 1868, Durand et Pedone Lauriel.

III. Classification des religions.

IV. De l'interprétation des religions anciennes (t).

A ces quatre leçons, où l'auteur parcourt à grands pas tout le domaine de la science qu'il veut créer et en trace les lignes principales, s'ajoutent trois remarquables essais qui en augmentent la valeur. Le premier est un appendice à la leçon I. Il a pour but de faire connaître, par les témoignages d'historiens orientaux, l'empareur mongol Akbar, un prédécesseur, oublié jusqu'ici, de M. Max Müller. Akhar est le premier penseur, nous dii l'auteur, qui ait eu l'idée de comparer les unes aux autres les religions qu'il trouvait répandues autour de lui, d'en noter avec impartialité les difficrences et les ressemblances, et d'en atteindre le fond commun. Rien de plus curieux que les délails réunis par M. Max Müller sur les efforts que fit Akbar pour se procurer les écritures sacrées des divers pouples auxquels II commandait, et sur les observations qu'elles lui suggéraient. Abulfszil, l'auteur de l'Ain (Akbari, qui partageait les idées d'Akbar, nous apprend que ce prince avait une riche bibliothèque, où les livres étaient rangés par ordre de matières et d'idiome, ouvrages en prose, ouvrages en vars, livres écrits dans les dialectes anciens et modernes de l'Inde, en persan, en grec, en cachemirien, en arabe ; qu'il les lisuit sans cesse, et que des traducteurs étalent occupés à mettre pour lui en persan ceux dont il ne comprensit pas la langue. Ces détails sont confirmés par un autre écrivain, Badaoni, à qui la curiosité d'Akbar et l'enquête qu'il poursuit inspirent une véritable indignation ; celui-ci, dévot musulman, nous fait assister aux colloques qu'Akbar avait institués entre les ministres des diverses religions professées dans ses États, colloques où figuraient souvent des prêtres catholiques portugais. Akbar arrive sinsi, par degrés, à la conviction « qu'il y a dans toutes les religions des gens éclairés, qu'il y a chez toutes les nations des penseurs qui s'abstiennent du mal, des hommes donés de pouvoire miraculeux». Le récit du travail qui se fit dans l'intelligence d'Akbar et, tout autour de Int, dans celle d'hommes distingués, comme Abulfazil, qui s'associaient à ses vues et à son entreprise, est un intéressant chapitre de l'histoire de l'esprit humain.

L'étude sur de fausses analogies dons la théologie comporaties est destinée à mettre en garde contre des assimilations précipitées ceux qui sont tentés d'aborder ces délicats problèmes : c'est une leçon de critique. Par l'exemple du lieutenant Wilford, des fraudes dont il a été la victime et des erreurs étranges qu'il a, de la meilleure foi du monde, accréditées pendant quelque temps, M. Müller montre avec quelle circonspection, avec

⁽¹⁾ Cés quatre leçons ont été traduites en français par la plume exercée de M. H. Dietz et publiées en 1872, dans la Revur politique. Elles ont été réunies en an rotume in-18, par M. Germer Baillière, sous le titre de la Science de le religion, dans au litérathèque de philosophie contemporaine. Il est facheax que le traducteur français n'ait pas attre du l'impression de l'ouvrage anglais, de manière à pouvoir donner aussi les trois appendices qui le complètent et qui en forment près du tiers.

quelle méliante réserve doit procéder en parcilles matières celui qui vent faire œuvre qui dure. Comme le prouve plus d'un exemple, nous devons nous mettre en garde, toutes les fois que nous arrivons à quelque rapprochement duquel l'on pourrait dire familièrement : « La chose est trop belle pour être vraie. . Dans ce même article, à propos d'erreurs du genre de celles de Wilson, commises tout dernièrement encore, dans un livre qui date de 1868, par M. Fergusson (1), on trouvera des détails, sinon nouveaux pour les érudits, tout au moins assez peu connus du grand public, sur l'origine des noms que portent les jours de la semaine dans les différentes langues de l'Europe et en sanscrit. L'étude se poursuit par un jugement sévère sur un livre récemment publié à Paris, par un magisfrat français de Chandernagor, M. Jacoliiot, sous ce titre à sensation : « La Bible dons l'Inde, la vie de Jeseus Christna. » M. Jacolliot, comme jadis le llentenant Wilford, paralt avoir été victime d'une vraie mystification. Enfin ce curienx travail se termine par une excursion en Chine : l'habite critique montre sur quels contre-sens reposait la prétendue découverte de la Trinité chrétienne dans les écrits de Lao-tse, découverte qu'avaient faite les missionnaires jésuites et qu'Abel Rémusat avait couverte de l'autorité de son nom. Il a suffi, pour faire évanouir tout le mystère, d'une traduction exacte du passage, donnée en 1842 par M. Stanislas Julien.

Le volume se clot par une leçon sur la philosophie de la mythologie où l'auteur reprend, avec une inéquisable abondance d'exemples nouveaux, des idées qui lui sont familières (5). Il indique d'abord comment les Grecs ont envisagé et compris leur propre religion, quand s'est éveillé chez eux le sens philosophique; il suit la marche et le progrès de la critique, depuis Xénophane et depuis Héraclite jusqu'à Aristote et aux Stoiciens, et il montre que la mythologie n'était pas toute la religion des ancieus. Il expose ensuite la théorie qu'il a souvent développée, que la mythologie n'est autre chose qu'une maladie du langage. « C'est l'ombre obscure que le langage projette sur la pensée, et qui ne disparaltra complétement que le jour où le langage deviendra tout à fait adéquat à la pensée, jour qui ne se lèvera jamais. » Ceci posé, on comprend ce que veut dire l'écrivain quand il affirme que « toute l'histoire de la philosophie, de Thalès à Hegel, n'a pas élé autre chose qu'une luite ininterrompue contre la mythologie, une constante protestation de la pensée contre le langage ». Il applique sa doctrine à l'idée de l'âme et de sa persistance après la mort : il explique quelles conceptions mythologiques, plus ou moins étranges, a suggérées aux auciens l'imperfection des mots dont ils avaient été forcès de se servir, alors que leur langue s'était constituée, pour représenter la

⁽¹⁾ Tree and serpent worship, London, 1868.

⁽²⁾ Voir notamment les Essuir sur la mythologie comparée, les traditions et les confismes, traduits de l'anglais par Georges Perrot, 1873, in 8, Didier. Ce volume correspond, à peu de chose près, au second volume du recueil d'essais qui perte en anglais le titre de Chips from a german morkstop, « copeaux d'un atelier allemand.»

vie et la conscience que l'homme a des phénomènes dont il est le théâtre. Nous passons ensuite au soleil et à la première impression qu'il dut faire sur l'âme neuve encore de l'homme naissant. L'homme, quelle que soit la couleur de sa peau, est au fond partout le même ; c'est ce que démontrent ici, après les mythes grecs, des mythes empruntés aux traditions des Esquimsux, des Hottentots et des Finnois. En finissant, l'orateur, car c'est encore une conférence que nous avons là, adresse, non sans esprit et sans ironie, quelques mots de réponse au professeur Blackhie, philologue et helléniste de la vieille école, qui, parlant dans cette même chaire du Royal Institute, avait vivement critique la méthode employée par M. Max Müller et par son disciple M. Cox, auteur d'un ouvrage important sur la mythologie aryenna (i).

Toute rapide qu'elle soit, cette analyse suffit à donner l'idée des sujets traités dans ce nouvel ouvrage de l'éditeur, du traducteur des Védas. Nous ne croyons pas que ce livre ajonte heaucoup, suprès des indianistes et des érudits, à la réputation de M. Max Maller; mais il ne peut que contribuer à appeler sur ces neuves et belles études l'attention des esprits curieux, et élargir le cercle, trop restreint encore, de ceux qui en suivent avec attention les progrès et les résultats.

Jean, sire de Joinville. Bistoire de saint Louis, Crede et Lettre à Louis X. Texte original, accompagne d'une traduction par M. Nevales de Walley, membre de l'Institut, Paris, Didot, 1874. 1 vol. gr. in-8, 22x et 890 p.

M. de Wailly a russemblé dans ce besu volume tout ce qu'il avait publié antérieurement sur Joinville, excepté les charles de la chancellerie de Joinville et le travail sur la langue de ces documents; en outre il y a ajouté des éclaircissements sur différents points d'archéologie, d'histoire et de langage; enfin II à présidé aux illustrations scientifiquement choisice et artistement exécutées qui accompagnent le texte. Un travail fait par un excellent géographe, M. Longnon, pour expliquer deux cartes qui servent à l'intelligence des croissdes de saint Louis et une carte de la France féodale en 1259, est le digne complément d'une publication qui contribuera puissamment à populariser l'un des monuments les plus importants de notre histoire.

On suit que M. de Wailly a constitué le premier le texte de Joinville, et qu'il s'est acquitté de cette tâche avec aufant de soin que de sagacité. Nons n'entrerons pas ici dans le détail de cette partie importante de son travail ; nous renvoyons à ce qui a été publié dans cette Revue même, aux observations de feu Charles Corrard, l'un des professeurs les plus distingués de l'Université, sur le texte de Jouwille et la lettre de Jesse-Pierre Sarratin (lies. arch., 1807, 1, p. 169-193, 233-245), et au compte rendu de l'édition de Joinville publice par M. de Wailly pour la Société de l'histoire de France (Nev. wch., 1889, I, p. 389), Nous nous bornerous à une remarque. Si le

XXVII.

⁽¹⁾ The muthology of the Aryan nations, by George W. Cox, in two volumes. Longmans, 1870, 8*-10

manuscrit de Bruxelles et le manuscrit de Lucques dérivent de deux exemplaires différents, comme M. de Wailly persiste à le penser, il est difficile d'expliquer comment les deux manuscrits s'accordent à écrire au même endroit (178 F, § 268) Guibelin le nom de Gui d'Ibelin qui revient plusieurs fois ailleurs; à passer les moté au col dans le passage (234 D, § 354) : « Il en vindrent hien trente, les espées toutes moes es mains, à nostre galère, et an col les haches dannises »; à omettre en la mer dans (268 B, § 404) : « Tandis que nous fûmes en la mer, par six jours, je. » etc. Corrard en outre a fait remarquer le premier que le texte est gravement altéré aux mêmes endroits dans (336 C, § 504) : * Li roys m'avoit baillié en ma bataille cinquante chevaliers... Toutes les fois que l'on crioit aux armes, je y envolois cinquante quatre chevallers ... »; (442 B, 5 659) : « Dist ... que il avoit leue la Bible et les livres qui vont encoste la Bible, ne onques n'avoit veu ne ou livres des créans ne ou livre des mescréans... »; [448 D. § 665) : « Et les paroles que nos gens de Champaigne menoient par dariere moy, ... je ne lessai pas pour ce que je ne venisse au roy de France ... »; (456 A, § 676) : " Nous amons miex avoir nostre abbaie en vostre garde. que nous à celi cui li critaiges est, »

Les éclaircissements que M. de Wailly a ajoutés sont fort importants. Nous signalerons en particulier à l'attention ceux qui sont relatifs au pouvoir royal, aux monnaies, aux armes défensives et offensives, au vêtement, à la domesticité féodale, à la chronologie de Joinville, à la grammaire et à la langue de Joinville, aux sceaux. Des gravures bien faites, tirdes de monuments authentiques contemporains, achévent d'éclairer aux yeux co qui est présenté à l'esprit. En ce qui concerne les armes et le vêtement, des définitions précises out été fournies par M. J. Quicherat, qui est si profondément versé dans l'archéologie du moyen âge. Enfin M. de Wailly n'a rien négligé de ce qui pouvait donner un intérêt sérieux à cette publication et la rendre aussi instructive pour l'érudit qu'elle est attrayante pour le grand public.

Chauses Tauson.

Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des Inscriptions. Paris, Impr. nat., 1872, in h' (extrait du C XXIII, 2º partie.)

¹º Epurveluata [azl] Kabauspivi cuitiz de Julius Pellux, publica pour la première fois, d'après les manuscrits de Montpellier et de Paris, par A. Buscanais, professeur au lycée de Montpellier;

²º Le palimpaeste de Montpellier (ms. 161, du viniº-ra* siècle, de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier.

^{1°} Epprycopatz. — Il y a près de cinq ans, dans la séance du 28 août 1868, M. Boucherie communiquait à l'Académie des inscriptions une étude sur les Epprycopats contenus dans le ms. 306 de l'Ecole de médecine de Montpellier. Toutes les conclusions du volume qui vient de paratire sont en substance dans le compte rendu de cette séance, où MM. Léon Renier, président, Alexandre, Brunet de Presle, Egger, Alfred Maury et Louis Quicherat ont présenté des observations et avancé des assertions dont M. Boucherie a tenu compte dans son travail définitif. Outre l'intérêt que ce

débat scientifique offrit en lui-même, la bibliographie devait toujours le rappeler pour établir la priorité de notre compatriote, car un philologue allemand, M. Haupt, a fait paraître en 1871 une partie des textes grecs de

Montpellier et annoucé la publication du reste.

Le volume de M. Boucherie contient, dans la première partie, les *Ecunyouara, qu'il attribue à Jules Pollux; dans la seconde, la Kafiquaανλ δμιλία, qui, « si elle sjoute peu de chose, dit-il, à notre science lexicographique, a du moins l'avantage de nous initier à certains défails intéressants de la vie scolaire chez les anciens. « La troisième partie est comacrée à un texte grec-latin des fables d'Esope et d'un fragment de droit romain analogue à celui qu'a publié Borcking, mais fourni par un manuscrit de Paris, le nº 6503 du fonds latin (t), amérieur de trois siècles à celui de Leyde. La quatrième et dernière partie se compose des listes par ordre alphabétique des mots encore inconuus aux lexiques et des acceptions nouvelles. Les textes sont précédés d'une introduction où M. Boucharie expose les raisons qui lui font considérer les deux premiera comme l'œuvre de Pollur, l'auteur de l'Ovopagnizor. Ce qui n'est pas contestable, c'est que ces Interpretamenta, fragments étendus d'un manuel gréco-latin de la conversation et d'un lexique, peuvent et doivent appartenir à l'époque même où vivait le célèbre sophiste, professeur de Commode. La thèse de M. Boucherie est infiniment probable : toutefois il lui manque une preuve décisive, et nous savons combien sont suspectes les attributions qui ne reposant que sur les indications des manuscrits.

Au reste, ni les Έρμηνώμανα, ni la Καθημερινή δμιλία, pas plus que l' Όνομαστικόν, ne sont des morceaux proprement littéraires, et ce que l'on y cherche avant tout, c'est moins le caractère de tel écrivain qu'une somme de notions sur la vie publique et privée des anciens. A ce point de vue, les deux nouveaux ouvrages attribués à Poliux, qui sont peut-être, pour le dire en passant, deux parties d'une seule et même composition, viennent complèter dans une certaine mesure la vaste et précieuse encyclopédie consue sous le nom du même auteur (2). Ils font connaître plusieurs centaines de mots grecs ou latins du langage vulgaire, qui devront entrer à titre de supplément dans le Thesourus lingue grace, dans les grands dictionnaires latins de Forcellini et de Freund. Enfin les glossaires dressés par le savant éditeur renferment, sur l'étymologie de certains mots français, des remarques et des rapprochements que M. Littré ne pouvait faire entrer dans son dictionnaire historique, puisque les fondements en étaient restés inconnus.

(2) Voir la traduction de la plus grands partie de cas textes dans le XIX Siècle

du 11 et du 22 juillet derniur.

⁽¹⁾ Ce ma. méritait une description détaillée. Signalons, entre autres articles, 1° un merceau de musique liturgique, en notation dits bodoienne, emprunté à une partie encors inédits de l'effice des martyrs nantais Donatien et Rogatien; 2° le procès-verbal, peut-être inédit assai, d'un jugement « per aquam caldam aut frigidem, panem, caseum, aut ferrum candens » (x1° siècle).

M. Boucherie avait à surmonter plusieurs difficultés qui augmentent encore le mérite de sa publication : son éloignement de Paris, une santé délicate, les loisirs exigus et morcelés des classes de grammaire. Il est juste d'observer, avec M. Boucherie lui-même, qu'il doit heaucoup au concours que lui ont prêté plusieurs savants, entre autres MM. Thurot, Brunet de Presie, Edelestand du Méril, et surtout M. Egger qui, depuis l'origine de la découverte, n'a pas cessé de prodiguer à l'houreux inventeur ses indications et ses conseils. L'Académie des inscriptions a compris le travail dans son recueil des Natices et extrates des manuscrits, et l'Association pour l'encouragement des études grecques vient de lui décerner une de ses récompenses.

20 Palimpseste. — La bibliothèque où M. Boucherie a trouvé les 'Eququique possède un manuscrit latin contenant douze feuillels palimpsestes. L'écriture primitive, dans les huit premiers, est une copie, la plus ancienne que l'on connaisse, d'un livre presque entier, le vint, du grammaisien Prisclen, et dans les quatre antres, un texte partiel de Pompéius, le commentateur de Douat.

Ce texte de Priscien, comparé avec celui des éditions de Putsch et de Kell, offre un assez grand nombre de variantes ou plotôt de lacunes quelquefois considérables, et, suivant une conjecture admissible de M. Boucheris, none révélerait en partie ce que l'on pourrait appeler une édition princeps, une édition non revue et non augmentée par les interpolateurs.

Quant au fragment de Pompéius, M. Boucherie reconnaît lui-même qu'il n'enrichit guère les éditions et que le traveil auquei il a été soumis a pour principal résultet de donner le dervier mot sur le contenu de ces feuillets. Toutefois la lecture des variantes fera voir que ce fragment ne méritait pas l'appréciation dédaigneuse qu'en a faite l'éditeur allemand Kell.

Bien que M. Boucherie ait adopté, en une de réduire son travail à la plus simple expression, une disposition qui est loin d'en faire ressortir l'importance, il n'en a pas moins rendu le compte le plus exact de l'état d'un palimpseste dont personne jusqu'ici n'avait abordé le déchiffrement et qui fournira, sous la forme dont il l'a revêtu, un estiain nombre de notions précieuses. Nous mentionnerons entre autres les leçons où se laisse entrevoir la prononciation du gree au une siècle et au ixe siècle. Le savant professeur se réserve de publier, sur celle question controversée, un mémoire qui aura pour base les antiques manuscrits qu'il vient de reproduire. Son esprit critique en saura tirer un parti excellent pour l'élucidation de ce problème.

C.-E. B.

Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par le vicomte se Gousses. 1 vol. in-5, 1878.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de ce travail, auquel le grand prix a été décerné à l'un des derniers concours de la Sorbonne, mais naus croyons devoir en constater une fois de plus la valeur. M. de Gourgues décrit d'abord l'état physique du pays : il s'occupe ensuite des habitants de la période antébistorique dont le département de la Dordogne possède de si importants monuments. Il fixe ensuite les limites des cuitats d'après celles des anciens diocèses, en faisant remarquer que ces territoires sont presque toujours identiques. Des chapitres sont consacrés aux voies romaines, aux divisions intérieures des diocèses, aux étahlissements hospitaliers, aux juridictions antérieures à 1789 ; d'excellentes tables complètent ce volume.

Nous nous arrêterons un moment à la partie de ce travail relative à l'âge préhistorique dans la Dordogne. M. de Gourgues en a fait un vérita-

ble mémoire, bon à résumer.

Des cavernes habitées ont été reconnues depuis quelques années sor les bords de la Vézère, de la Drone et de la Dordogne. Mais ce n'est pas scalement dans les habitations troglodytiques que l'industrie préhistorique peut être étudiée en Périgord. Les silex taillés se rencontrant continuellement à la surface du sol (1), mais il y a une différence à constater : dans les cavernes, les silex sont petits, peu polis, et ou y trouve heaucoup d'instruments en bois de renne et en os ; hors des cavernes, les grosses plèces dominent, et l'on n'y a pas encore recueilli d'objet eu bois de renne ou en os. M. de Gourgues décrit avec un grand soin les trois types de ces silex : instruments avec tranchant, dita haches; instruments sans tranchant; instruments dont le côté seul est utilisé. Puis il discute le classement adopté pour les cavernes et stations du Périgord par les savants directeurs du musée de Saint-Germain : ceux-ci se sont appuyés « sur les produits de l'industrie rencontrés dans ces stations primitives, qui, s'étant modifiés d'une manière générale à plusieurs reprises, penvent fournir le moyen de faire des coupes claires et nettes, a M. de Gourgues propose, au contraire, une classification basée sur le raisonnement suivant : « Les hommes onl tous commence par vivre de la chame et de la pêche; la chronologie des produits de l'industrie doit donc suivre la succession des habitudes dans les populations, et finir par ceux destinés au travail de la terre. » D'après ce système, la chronologie des cavernes périgourdines serait : (* La Madeline, Gaugerie-Rasse, les Eyzies, où les engins de pêche et de chasse sont plus caractérisés que nulle part ailleurs ;

2º Cros-Magnon, gorge d'Enfer : ni fleches barbelées, ni harpons, la

forme actuelle a'y étend ; le sitex mieux taillé ;

3º Gaugerie-Haute : le silex remplace absolument l'os et constitue des armes plus fortes ;

4º Le Moustier : les produits de cette caverne deviennent similaires à ceux des plateaux.

⁽¹⁾ Il en est de même en Champagne, aux environs de Conard, où l'an dernier M. Jos, de Baye a découvert une série de grottes sur lesquelles l'attention du monde savant a été justement appelée; les silex taillés se rencontrent parteut à 2 et 2 lieuss à la roude.

M. de Gourgues ajoute que les hommes de la première époque avaient du connaître quelque chose de la civilisation avant de quitter leur pays natal (1), et il en voit une preuve décisive dans la gravure qu'on retrouve fréquemment alors sur des os employés à divers usages; l'isolement a fait perdre cet art à leurs successeurs qui, nés sauvages, ent suivi l'évolution contraire.

E. de Bastuélemy.

Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douai, inscriptions, cachets d'eculistes, empreintes de potiers, voies romaines, par Enzist Desiauntes. In-8, 1873, Douai et Paris.

Avec les habitudes de critique exacte et de précision savante qu'il a prises dans l'enseignement de M. Léon Renier et dans ses propres travaux d'épigraphie et de géographie historique, l'auteur de la nouvelle édition de la carte de Pentinger, M. Ernest Desjardins, était mieux que personne en mesure de montrer, par une notice répondant à toutes les exigences de la science, ce qui pourrait être tenté pour mettre à la portée de tous les érudits les richesses presque inconnues que contieunent nos musées de province. Ce volume n'est, dit-il, qu'un essai, destiné à tracer la voie, à faire comprendre ce qui devrait être entrepris partout pour la publication locale des monuments épigraphiques de notre pays. En tout cas, cet essai peut servir de modèle, grâce à la sûreté de critique et de méthode qui s'y trouve de la première à la dernière page. Si l'exemple ici donné pour la cité des Nervieus avec son chef-lieu, Bagacum (aujourd'hu) Boom), était sulvi pour les autres cités de la Gaule, nous anrions blentôt un Corpus inscriptionum Gallie, « donnant, pour emprunter les propres expressions de M. Desjardins, ce que le grand recueil universel de Berlin lui-même ne saurait offrir au public, c'est à-dire non-seulement les inscriptions, mais to leur explication philologique et historique, et 2º les monuments eux-mêmes, dessinés avec exactifude et présentant par conséquent l'aspect, le caractère et jusqu'à la forme des lettres des documents origi-DEGET. .

Ce que l'on est heureux de trouver ici, tant il est difficile de les rencontrer ailleurs, ce sont certaines explications très-élémentaires sur les noms, prénoms, tribus romaines, etc., que M. Desjardins a admises dans son commentaire. Il a eu pour but de suppléer ainsi, dans une certaine mesure, au manque d'un manuel d'épigraphie latine, de ce livre que M. Léon Benier pourrait et devrait donner à la France et à l'Europe savante. En entrant dans ces détails, M. Desjardins rendra service à plus d'un débutant; mais, pour plus de brièveté et afin de diminuer les frais,

⁽t) L'Orient, suivant M. de Gourgues, qui ditt e Quelle fut la durée de cette période artistique? Les premières générations purent conserver l'enseignement de la mère-patrie; mais par suite de l'étai minérable ou elles furent réduites, cette industrie périt avant même que le renne eut quitté le Périgord; et c'est ainsi que nos promiers habitants, qui étaient nés dans l'âge historique d'Orient, out passé dans l'âge préhistorique d'Occident en se transportant en Périgord

il ne serait pas nécessaire de répéter ces explications dans tous les volumes de la collection que rêve d'inaugurer l'auteur du présent catalogue; il suffirait de se borner à noter les particularités Intéressantes, et à éclaircir toutes les questions de langue, d'histoire et de géographie que soulève chacun de ces textes.

Une sorte de discours préliminaire indique avec beaucoup de neiteté ce que l'étude des inscriptions ajonterait à la connaissance de l'histoire de la Gaule sous la domination romaine, et montre ce qui manque aux livres écrits jusqu'à ces derniers temps sur ce sujet par des personnes étrangères à l'épigraphie. Viennent ensuite des consells pratiques sur la manière de copier et d'estamper les inscriptions, puis sur les règles à suivre dans l'interprétation et le commentaire. L'auteur termine en indiquant le plan de son travail ; après les monuments épigraphiques du musée de Douai et ceux qui, provenant aussi de Bavai, se trouvent dispersés dans d'autres collections, il décrira deux autres séries de monuments que Bavai a fournis au musée de Donai. Les cachets d'oculistes romains font donc l'objet de la seconde partie de ce mémoire : dans la troisième sont étudiés des fragments de terre cuite portant des inscriptions, marques de fabrique ou noms de potiers. Enfin le volume se termine par un appendice contenant un renseignement géographique nouveau sur les voies romaines qui rayonnaient autour de Bavai. Les vingt-quatre planches dessinées par M. Desjardins avec son scrupule ordinaire, offrent, outre une carte qui correspond à l'appendice, des fac-simile de tous les monuments décrits dans l'ouvrage. Elles ont été exécutées aux frais de la Société d'agriculture, des sciences, lettres et arts de Douai, Celle-ci s'est vraiment fait honneur par les dépenses qu'elle s'est imposées pour cette publication, et ce serait un grand bonheur que son exemple fût suivi ; mais l'argent n'y suffirait pas ; il faudrait que, comme les antiquaires de Flandre, les autres sociétés de province eussent la chance de trouver, pour entreprendre cette tache, quelqu'un qui sût l'épi-G. P. graphie.

Griechische und Sicilische Vasenbilder, herausgegeben von Orvo Bennboar. II^a Lieferung, pl. XIV à XXX. Berlin, Guttentag.

Nous avons annoncé le premier fascicule de cet ouvrage dans un des précédents numéros de la Revue, Le second est consacré aux vases blancs d'Athènes. Le recueil que donne de ces peintures M. Benndorf est le plus complet qui ait été publié jusqu'ici. Il contient les scènes suivantes :

to Offrandes et lamentation devant une tombe, curieux exemple de l'âme représentée deux fois sous la figure d'un petit corps silé. 2º Tollette funèbre : femme assise devant une stèle et tenant une cassette, deux antres femmes debout la regardant; scène assez rare. 3º Rencontre d'une jeune fille et d'un éphèbe devant une stèle; — enfant et femme devant une stèle, l'enfant porte un oiseau. 4º Exposition et conclamation, scène encore très-rare; — femme à genoux devant un tombeau; lamentation.

à Offrande de bandelettes; - jeune homme et jeune fille à droite et à gauche du tombeau, 6º Femme entre deux stèles (style négligé); - femme couronnant une stèle sur laquelle l'artiste a représenté un tableau; -Victoire silée, tenant une torche; inscription, NIKE; - sphinx devant un arbre; - stèle peinte sur laquelle est figurée une femme assise; ces vases appartiennent plutôt au style dit de Locres qu'à celui des lécythus athéniens à fond blanc. 7º Toilette fonêbre : - libation sur un tumulus-8º Danx éphèbes devant une stèle ; l'un d'eux tient une bandelette ; on voit sur le marbre un lécythos offert au mort ; - lamentation : femme et vieillard; une épée est suspendue à la stèle. 9º Offrandes funèbres; - deux personnages, l'un assis, l'autre debout, des deux côtés d'une stèle. 10° Ephèbe nu devant une sièle; - femme ailée étendant les mains vers une arne ; trace d'inscription : M. Heydemann y lit le nom de l'Aurore τος, conjecture qui me paralt êtra peu admissible. 1º L'ecythus communs et de travail populaire à figures bistre sur fond gris; - lamentation; femme passant devant un tumulur ; - éphèhe nu suspendant une handelette sur un tombeau.

Les planches XXV et XXVI reproduisent deux vases déjà connus, l'un du British Museum, l'autre du Musée de Berlin. — Planche XXVII : Charon, Hermès et une femme ; — génie psychopompe.

Dans le choix de ces monuments, M. Benndorf s'est surtout attaché à ceux qui présentent des détails et des attributs nouveaux. Le commentaire qu'il leur a consacré est sobre et précis. Un résumé général sur les vases blancs ouvre ce fascicule et marque l'état de nos connaissances sur le sujet. Toutefois il est à regretter que l'auteur n'ait pas choisi pour les vases blancs d'Athènes inédits ceux qui sont des chefs-d'œuvre de l'art. La scène d'exposition publice par M. Beydemann, le lécythus du Varvakcion qui représente la déposition, d'autres peintures encore, manquent à ce re-cueil. La série donnée par M. Benndorf laisse de côté des sujets de pre-mière importance : la déposition du mort par des génies ailés, le cavalier, la représentation des divinités éleusiniennes. Je crois sussi que ce savant n'a pas marqué suffisamment la distinction qu'il faut établir entre le style dil de Loers et celui des lécythus blancs d'Aibènes.

Le l'ascicule se termine par trois planches consucrées à des fragments de poteries qui portent des inscriptions, fragments qui proviennent presque tous de l'Acropole. Ces textes sont on général des dédicaces aux dieux. Les transcriptions ont été faites avec la plus grande exactitude,

Les remarques réunies à la page 52 sur les noms d'artistes que nous ont conservés des vases trouvés en Grèce méritent d'être signalées,

Ce second fascicule, sur lequel nous avons fait de tres-lègères réserves, est digne à tous égards du premier par la nouveauté des documents qu'il contient, fi fait regretter que l'œuvre entreprise par M. Benndorf, et qui doit être considérable, paraisse être momentanément interrompue.

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES EN ÉGYPTE (4)

Je dois à l'obligeance de M. Daninos la communication des estampages d'un certain nombre d'inscriptions grecques découvertes en Égypte. M. Daninos, attaché au ministère des affaires étrangères au Caire, nous a déjà fait plusieurs communications de ce genre. L'Académie se rappelle entre autres la grande inscription de Memphis

que j'ai eu l'honneur d'expliquer devant elle.

Parmi les nouveaux estampages que j'ai reçus dernièrement, il en est deux que je mentionneral eu peu de mots. Le premier est celui de l'inscription en faveur de Ptolémée Philopator et de es femme Arsinoè, dont j'ai parlé récomment et qui déjà m'avait été communiquée par M. Mariette. Ly second reproduit une inscription déconverte à Damiette, l'ancienne Tamiathis, et qui a été publice plusieurs fois, en dernier lien dans le recueil de Bœckh, sous le nº 4697 b. M. Daninos ne dit pas où ce monument se trouve aujourd'hui; probablement dans le musée de Boulaq, au Caire. L'inscription concerne un légat de Tibère nomme Lucius Popillius Baibus. Comme aucun légat n'a jamais été accordé par les empereurs aux préfets d'Égypte, le savant épigraphiste en conclut que la pierre provient d'une autre contrée que cette province. On ne s'explique pas comment ce légat L. Popillius Balbus et L. Balbus, autre personnage du même nom, qu'il ne faut pas confondre avec le précédent et qui, suivant Pline, fut consul avec Julius Silanus, comment ces deux Balbus ne ligurent point dans la nouvelle édition de l'Onomasticon de Forcellini.

Les estampages d'inscriptions connues et dejà publiées ne sont point inutiles. Ils ont de l'importance, en ce sens qu'ils permettent

⁽t) Lu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans une des sources de Janvier 1874.

de fixer à peu près l'époque d'un monument, lorsque celle-ci n'est point déterminée par le texte lui-même, et ils peuvent donner lieu à des observations paléographiques qui servent de criterium dans des circonstances analogues.

Voici, par exemple, ce qu'on peut remarquer dans l'inscription de Baibus. Les lettres sont très-grandes et bien faites. Le milieu de l'A est occupé par une espèce de croix rappelant notre lettre X. La barre médiale de l'E et de l'H est détachée et ne joint point les lignes verticales. Les deux jambages du M sont renversés à droite et à gauche; une ligne brisée les joint par le milieu. L'O est un rond parfait et plus petit que les autres lettres. La ligne supérieure du II dépasse des deux côtés. La boucle du P affecte une forme carrée; le C a la même forme.

Un dernier détail qui mérite d'être signalé. Dans le mot TIPEC-BE YTHN de la 3° ligne les lettres E et Y sont séparées l'une de l'autre à cause d'une cassure de la pierre, accident que l'en retrouve indiqué dans l'estampage. Cette remarque ne manque point d'importance, parce qu'elle prouve que l'inscription a été gravée après l'accident; elle prouve de plus qu'en ne saurait être trop circonspect dans les restitutions, et qu'il ne faut pas toujours suppléer une ou plusieurs lettres dans les espaces vides d'un monument épigraphique.

J'arrive maintenant aux inscriptions inédites.

La première, trouvée à Alexandrie, se compose de six lignes trèscourtes, et écrites d'une manière un peu négligée.

EYYYXIZAPA

TIAZHKAI

EE... OA

PIONETON

TEZZAPAKON

TAENNHA

c'est-b-dire

Εθφίχε Σαραπίας ή καὶ αε... θαριον έτῶν τεοσαράκοντα ἐννήα. D'après la forme des lettres et les fautes d'orthographe on reconnait que cette inscription est d'une basse époque.

mboy: pour abboya est une formule funéraire très-connue (1).

Σεραπίας est probablement une faute pour Σεραπία. Ce qui suit ή καὶ semblerait indiquer un autre nom. Le commencement de la quatrième ligne pour serait-il la fin d'un nom féminin, sorte de nom dont j'ai parlé dernièrement à propos de Τιμάκου qui se trouve dans l'inscription de Ptolèmée Philopator? Mais que faire de la troisième ligne, dont les deux premières lettres ΣΕ sont certaines et paraissent appeler l'adjectif σεμνή, ou l'adverbe σεμνώς, mots si fréquents dans les inscriptions funéraires? Pour le moment je n'entrevois pas de restitution probable de cette troisième ligne amenant la désinence pour. Les trois dernières se lisent facilement ἐτῶν τεσακράκοντα ἐννήα (ce dernier mot pour ἐννέα).

Le sens général ne présente point de difficulté. L'hommage est rendu à une semme nommée Sérapia et morte à l'âge de quarante-

neuf ans.

La seconde inscription, déconverte à Thébes, date du régne de Gordien III.

Elle occupe trois lignes et est ainsi conçue :

OYAPICHA.IMIOCIEPONIKHCTYN AIKIKAITEKNOICANEOHKENEHAFAOA Z FOPAIANOYMEXEIP O

Οθέρες Παπίμεος Ίτρονίκης γυνατκί και πίκνοις ἀπίθηκεν έπ' άγαθξι. L. Ζ. Γορδιανού μαχείρ θ'.

« Varis Papimius Hieronicès à sa femme et à ses enfants. L'an vu de Gordien, le θ du mois de Méchir. »

Odápic est une forme nouvelle de Odápios, Varius, nom romain dont on connaît beaucoup d'examples.

Le nom Haπίσιος n'est pas certain. Les deux lettres III ne se distinguent pas nettement. Je crois cependant qu'il faut lire Haπίσιος, nom qui se retrouve dans la forme Πάπιμος, connue d'ailleurs.

Ce personnage avait trois noms. Ispovizza est le troisième. On le

⁽¹⁾ Voy. C. I., u= 6612, 6700, b; Acad. Inser., Mém., I, p. 254, 2° rec., et Le Bar, fasc. A, p. 190.

trouve dans une autre inscription (t). La forme Tapovaixog était également usitée,

iπ' έγαθῷ est une formule funéraire qui se rencontre très-fréquemment en Egypte.

L'an 7 de Gordien III répond à l'année 243 de l'ère chrétienne.

L'année, ¿τος, est désignée par le signe qui a été pris autrefois pour λοκάδας, et sur lequel M. de Longpérier a donné des détails trèscurieux dans le dernier numéro du Journal des savants (décembre 1873).

Viennent ensuite deux fragments découverts à Alexandrie et appartenant tous les deux à des inscriptions métriques. Ils sont trèsmal écrits et d'une basse époque.

Il n'y a pour ainsi dire rien à tirer du premier. On n'y distingue que le mot forme à la fin de la troisième ligne, drozette à la quatrième, et apper à la fin de la sixième. D'où l'on peut conjecturer que l'inscription se composait de trois distiques. Il s'agissait probablement d'un monument dédié par un ou plusieurs enfants à leur père.

Une remarque à faire, c'est que l'omicron affecte une forme carrée. Le second fragment est plus considérable. Il contient buit lignes écrites avec une grande négligence. Il semble même que le lapicide se soit servi d'un fragment de pierre cassée, car les lignes s'arrêtent très-irrégulièrement; elles se conforment aux exigences de la cassure, en s'infléchissant vers la fin sous la forme d'une légère courbure.

Voici à peu près la physionomie de cette inscription :

ENGADETHN.....TINY
THNKATAFAIAKAAYTTEITPEI...
THNAAOXONCEMNONGAAOCEEOXON
AAAO..NIQYAIDNHNTHNMOIP
..IKPHTHCATOFAIHCEIKOCI
TENTEETHZHCACAICON
XPONON...CETET.....
AOFONNYNTAPODEI....

Cette inscription métrique était en vers hexamètres. Les deux premiers sont presque complets.

(1) C. I., nº 6119.

INSCRIPTIONS GRECQUES DÉCOUVERTES EN ÉGYPTE.

Ένθάδε την α...πιευτήν κατά γαΐα καλύπτει.

vers qui rappelle le commencement du distique de l'Anthologie (VII, 3) consacré à Homère :

Ενθάδε την Ιερήν κεραλήν κατά γαϊα καλύπτει.

Entre l'article the et the quelques lettres illisibles dont la première est un A. Il y a trop peu de place pour penser à un mot composé de deux brèves et une longue; il faut un spondée, peut-être àthu; qui se construit quelquefois avec un adjectif. J'avoue cependant que j'aimerais mieux une autre restitution.

Le second vers se lirait ainsi :

Πρεί[μαν] την άλοχον, σεμνόν θάλος Ερχον άλλο.

Les premières lettres Ilpsi seraient, suivant moi, le commencement de Ilpsipav pour Ilpipav, nom romain dont en connaît de nombreux exemples. Ce serait celui de la jeune épouse dont on déplore la mort. Le troisième vers,

νιου άίδνην την μοίραν... Κρήτης άπο γαίης,

mentionne la parque funeste et nous apprend que Prima était née en Grète. De nombreux habitants de cette tle sont de tout temps venus se fixer en Égypte.

Je ne sais que faire des lettres NIOY qui se trouvent au commen-

cement du vers.

Le quatrième nous donne l'âge auquel Prima est morte,

Είχοσι πέντε έτη ζήσασα έσων χρόνων ω.....

c'est-à-dire, après avoir vècu vingt-cinq ans, le même temps que..... Puis on s'adresse au voyageur :

....λόγον νῶν παροδεῖτα......

La fin manque.

A la première ligne, l'H et le N de l'article de sont liès, ce qui n'a plus lieu dans les antres endroits où ces deux lettres se rencontrent juxtaposées.

En résumé, l'inscription concernsit une jeune femme nommée

Prima, et morte à l'âge de vingt-cinq ans.

L'inscription métrique que j'ai réservée pour la dernière est plus importante.

Elle provient du Caire; c'est du moins la seule indication que je

trouve sur l'estampage. Mais peut-être se trouve-t-elle simplement dans le musée de Boulaq, où elle aura été apportée d'une autre localité. J'ai demandé ce renseignement, qu'il serait utile de connaître.

Ce monument est aussi d'une basse époque. Je ne crois pas pouvoir le faire remonter plus haut que le premier siècle de notre ère, malgré la forme du C, qui est carrée. L'inscription est complète ou du moins presque complète, car il n'y manque que deux mots incertains. Elle contient treize lignes assez difficiles à lire et formant six distiques. Le dernier se termine par deux pentamètres.

Les pièces contenant un nombre impair de vers sont assez rares. On en trouve cependant quelques exemples, surtont en Égypte. Je citeral entre autres celle qui provient de Philè et qui a été publiée dans le Recueil de Letronne (II, p. 167). Elle se compose de trois distiques et d'un septième vers qui a six pieds, quoique la chute soit celle du pentamètre.

En fait d'observation paléographique je remarquerai seulement que le sigma est lunaîre C.

Voici cette inscription en majuscules et en caractères courants.

ΠΕΝΤΗΚΟΤΑΤΡΙΨΝΕΤΕΨΝΚΥΚΛΟΝΗΔΑΝΥCANTA
ΑΥΤΟCΟΠΑΝΔΑΜΑΤΦΡΗΡΠΑΓΕΝΕΙΕΑΙΔΗΝ
ΨΧΘΨΝΑΜΜΟΦΑΝΗΓΟΙΟΝΔΕΜΑΓΑΜΦΙΚΑΛΥΠΤΙΓ
ΑΒΒΑ..ΟΥ ΥΧΗΓΤΟΥ ΜΑΚΑΡΙΓΤΟΤΑΤΟΥ
ΟΥΚΑΓΕΡΑΓΙΟΓΕΦΥΓΑΡΑΝΑΠΤΟΛΙΝΑΛΛΑΚΑΙΑΡΧΗ
ΠΑΝΔΗΜΨΕΘΝΙΚΗΕ ΓΕΦΕΤΕΝΓΟΦΙΑ
ΔΙΕΓΕΨΝΓΑΡΤΕΤΟΠΕΝΠΟΛΙΤΑΡΧΕΝΑΥΤΟΓΕΤΕΙΜΕΝ
ΤΗΝΔΙΜΕΡΗ ΔΑΠΑΝΗΝΕΞΑΝΥΓΑΓΧΑΡΙΓΙΝ
ΠΑΝΤΑΔΕΓΟΙΕΠΕΟΙΧΟΓΑΤΟΙ ΥΧΗΠΡΙΝΕΚΡΥΒΕΓ
ΚΑΙΤΕΚΝΕΝΑΓΑΘΕΝΑΥ....ΕΝΓΕΝΕΗ
ΑΛΛΑΓΥΨΠΑΡΟΔΕΙΤΑΙΔΕΝΑΓΑΘΟΥΤΑΦΟΝΑΝΔΡΟΓ
ΟΝΤΕΚΑΤΕΥΦΗΜΕΝΚΟΙΑΦΡΑΓΑΓΑΠΙΘΙ
ΓΑΙΑΝΕΧΟΙΓΕΛΑΦΡΑΝΕΙΓΤΟΝ ΑΠΑΝΤΑΧΡΟΝΟΝ

Au-dessous, dans la partie inférieure de la pierre, en caractères un peu plus grands et écrits à l'envers, la portion du premier vers qui se termine à KYKAON.

Πεντήκο[ν]τα τριών έτέων κίκλον ήδ' ἀνέσαντα Αδτός δ πανδαμάτωρ ήρπασεν είς Άξδην, ΤΩ χθών άμμοφάνης, οΐον δέμας άμφικαλύπτ[ε]ες
Λόδα ..αν θυχής τοῦ μαχαριστοτάτου!
Οἰκ ἀγέραστος ἔφο γὰρ ἀνὰ πτόλιν, ἄλλὰ καὶ ἀρχή
Πανδήμω ἐθνική ἐστέφετ' ἐν σορία.
Δισοῦν γάρ τε τόπων πολιταρχών αὐτός ἐτείμω
Τὴν διμερή δαπάνην ἔξάνωσας χάρισιν.
Πάντα δέ σοι ἐπέοιχ' ὅσα τοι ψυχή πρὶν ἔκρυδες,
Καὶ τέκνων ἀγαθών αυ.. ἐν γενεή.
'Αλλὰ σὸ, ὧ παροδείτα, ἐδὸν ἀγαθοῦ τάφον ἀνδρὸς,
'Ον τε κατευρημών κοῖα οράσας ἄπιθι,
Γαίαν ἔχοις ἐλαφράν εἰς τὸν ἄπαντα κρόνον.

En voici le sens, sinon la traduction. « Le πανδαμάτωρ lui-même a envoyé chez Hadès [celul] qui venait d'achever un cycle de cinquante-trois ans. O terre, qui ressembles à du sable, quelle enveloppe tu recouvres, enveloppe de l'âme du très-fortuné Ab....! En effet, il ne fut pas sans recevoir de grands honneurs dans sa ville, et pendant son commandement il mérita la couronne de la science universelle. » Ici la construction change; le poète s'adresse au mort. « Car, dans les deux locatités que tu as administrées, tu as été honoré [deux fois d'une statue] dont chaque fois tu as supporté les frais. Avant la mort ton âme a joui de tous les bonheurs qu'on peut désirer et même de la naissance d'enfants vertueux. »

Troisième changement de construction, c'est le passant qui est

interpellé.

« Quant à toi, à passant, en voyant la tombe de cet homme vertueux, adresse-lui ces douces paroles d'adieu : Que la terre te soit légère pendant toute l'éternité. »

Quelques explications sont nécessaires.

Au premier vers, l'accusatif àvésavez se rapportant à un régime non exprimé, le personnage pour lequel la tombe a été élevée, semtherait indiquer que le commencement de l'inscription a disparu. Mais il ne manque rien, comme le prouve la ligne écrite à l'envers dans la partie inférieure de la pierre.

Le mot antérior, sans autre désignation, qui envoie les mortels chez Hades, doit s'entendre ici de Xpéric, le Temps, comme dans une autre inscription funéraire également métrique, et dans la pièce immique sur Alexandre le Grand publiée dans les Notices et Extraits des manuscrits, t. XIII, p. 261.

Chez les anciens ce mot servait d'attribut à différentes divinités,

au sommeil dans Homère, à la foudre dans Lucien. Mais la foudre est personuifiée dans Jupiter. 'Aussi c'est au maître des dieux que Ellendt applique le πανδαμάτως δαίμων de Sophocie (Ph. 1467).

J'indiquerai par occasion l'adjectif πανδαματορικός, qu'on chercherait va nement dans les lexiques et qui a été employé par saint Germain, archevêque de Constantinople.

V. 3. ἀμμοφάνης est un mot nouveau, mais excellent et qui s'applique très-bien à la terre d'Égypte.

 Το διαρικαλύπτης est un lotacisme pour διαρικαλύπτης. Le verbe καλύπτω et ses composés sont spécialement consacrés aux inscriptions funéraires.

V. 4. Le nom du personnage est incertain. On ne distingue clairement que les deux premières lettres AB; la troisième peut être un B ou un P. D'où l'on peut lire ABBAIOY, nom connu, ou ABPA-MIOY. J'aimerais mieux le premier, parce que le second serait pluiôt un nom chrétien. Il ne faudrait pas chercher ici un nom égyptien, parce qu'il s'agit d'un personnage faisant partie de l'administration romaine et par conséquent romain.

Ib. Nous retrouvons ici l'alliance de l'âme et du corps (दिव्यद et 中政人), alliance dont nous avons parlé dernièrement à propos de l'inscription d'Énos.

V. 5. Je considère dont comme un ablatif et je le prends dans le sens de a pendant son commandement, son administration's. C'est là un des inconvénients des textes épigraphiques ou en oncisies. L'absence d'accents jette souvent de l'obscurité sur l'emploi des mots et par conséquent sur le sens général.

V. 6. On est étonné de rencontrer πάνδημφ comme un dactyle dans ces vers qui ne sont pas trop mai tournés.

V. 7. Le verbe moltrapzio a un sens un peu vague; le sens de la phrase est aussi un peu obscur. Si le poète a bien voulu dire que le personnage en question a été honoré deux fois d'une statue dont il aurait fait les frais, ce serait, en grec prétendu poétique, ce qu'on trouve si souvent dans les inscriptions latines. Honore contentus impensam remisit.

V. 9. Avant ta mort, πρίν έχρυδες. Le verbe χρύπτω est employé fréquemment dans ce sens par les tragiques, soit avec τάρω, soit même sans un complément de ce genre. Sophocle, dans Œdipe à Colone, v. 621, dit: Οθμός εθδων καὶ κικρυμμένος νέκος.

V. 10. Après téxes dyados, un mot illisible. Les deux premières lettres AY seulement sont apparentes. Il faudrait un mot de trois

syllabes formant un dactyle. L'incertitude des lettres tient probablement à la rencontre de denx plis qui se trouve dans l'estampage. J'en ai demandé un autre à M. Daninos, ce qui nous permettra peutêtre de retrouver plus tard le moi disparu.

Rien de particulier à dire sur les trois derniers vers. L'expression « que la terre te soit légère » , vaius égoic Daspas, rappelle la formule

latine sit tibi terra levis.

Ce monument épigraphique présente une particularité très-curieuse et dont je ne me rappelle pas un autre exemple. Le lapicide avait commence son travail lorsqu'il s'est aperçu que, s'il continuait ainsi, il ne pourrait non-seulement faire tenir chaque vers dans une ligne, mais même que la pierre ne suffirait pas pour contenir la pièce entière. Il s'est arrêté vers la fin du premier vers, après le mot HENTHKOTA, il a renverse la pierre et il a gravé l'inscription en caractères beaucoup plus petits. C'est ce qui explique la ligne écrite dans un autre sens et en lettres plus grandes, ligne qui se trouve

placée dans la partie inférieure.

Dans les deux copies le mot nerrigores est écrit nerrigores, ce qui prouve que cette orthographe est bien intentionnelle. Les abréviations de ce genre sont trés-rares sur les monuments épigraphiques avant le règne de Constantin. Plus tard elles deviennent plus communes et c'est surtout à l'époque des Comnênes que les abréviations paléographiques se multiplient dans des proportions considérables. La connaissance de ces signes constitue une véritable science, sans le secours de laquelle il est impossible d'aborder avec succès le déchiffrement de l'épigraphie et de la numismatique byzantine, et principalement des textes manuscrits qui remontent à cette époque. Les calligraphes du moyen âge eux-mêmes sont quelquefois embarrassés pour comprendre les signes paléographiques qu'ils rencontrent dans un texte qu'ils sont charges de transcrire, et, en voulant les interpréter à leur manière plutôt que de les reproduire fidèlement, ils entrainent leurs successeurs dans des erreurs qui, plus tard, sont adoptées par les premiers éditeurs d'un ouvrage.

J'ai sous les yeux un exemple bien frappant de ce genre d'erreur-Je fais imprimer en ce moment les notes de notre regretté confrère M. Alexandre sur la troisième partie de nos Historiens grecs des croisales, partie contenant des fragments de Jean Cinname et de Nicétas Choniate, et dont il a constitué le texte. Je complète ces notes au moyen des matériaux manuscrits que j'ai recneillis moimême depuis un grand nombre d'années. Le fait auquel je veux faire allusion se rapporte au passage de Cinname où cet historien raconte la soumission de Renaud de Châtillon afin de désarmer la colère de Manuel Comnène.

Renaud prend le chemin de Cilicie avec les principaux d'Antioche. Arrivé à Mamistra, où Manuel était alors, il traverse toute la ville la corde au cou, la tête, les bras et les pieds nus, avec un grand nombre de faux moines (pseudomonachi), et, s'étant rendu devant l'empereur, il demeure prosterné sur le seuil de la porie, tenant en main une épée dont il lui présente la garde. La troupe de faux moines dont il était suivi, la tête et les pieds nus ainsi que lui, se jettent à genoux en fondant en larmes, et levant les bras pour demander miséricorde.

J'ai rendu par « une troupe de faux moines » l'expression apovézon portigne suite, leçon adoptée par l'éditeur de Bonn et en dernier lieu par M. Alexandre. Voici comment ce dernier justille cette leçon, dans une note écrite en latin et que je traduis littéralement.

a L'expression revient deux fois. La première elle est, suivant l'éditeur de Bonn, rendue dans le manuscrit par deux a surmontés d'un y avec un accent circonflexe au-dessus. La seconde elle est écrite en toutes lettres, duorigue porigue. Tellius ne comprenant pas l'abréviation a mis Avroylow, leçon suivie à tort par Du Cange dans son édition de Cinname, car le fait se passe non à Autioche, mais à Mamistra (l'ancienne Mopsuestia), ainsi qu'il a été dit plus hant, Heysius, le premier, a découvert la véritable leçon en collationnant le manuscrit du Vatican pour l'éditeur de Bonn. Il savait que l'alpha surmonié d'un y se rencontre fréquemment dans les manuscrits avec le sens de μοναγός, ce que du reste Du Cange avait déjà indiqué dans son Giossaire grec. La letire a, en effet, dans ce mot usvayor, reprèsente l'adjectif μόνος, tout aussi bien que πρώτος dans les autres mots composés et surtout dans les titres honorifiques tels que absonance. averágios pour apereferriágios, aperoverágios, etc. Mais le savant éditeur a introduit ici sans nécessité le mot surviyon, puisque les deux abréviations sont surmontées de l'accent circonflexe. C'est bien pour uoveysov, mais non pour eurosexus qui a l'accent aigu sur la pénultième. Peut-être valait-il mieux n'admettre dans le texte que le premier de ces deux mots, en supposant que le copiete a écrit par erreur deux fois le même signe paléographique. Je regrette aujourd'hui de ne l'avoir pas fait. Mais il n'en est pas de même dans le second cas, où les deux mots sont écrits en toutes lettres σμονάγων μοναγών. L'esprit des Grecs, très-favorable à leurs moines, est très-hostile aux moines latins, d'où l'on peut supposer qu'un écrivain grec, obligéde mentionner ces derniers, ne l'ait point fait sans ajouter quelque

parole injurieuse. Il est évident qu'ici auérayor est pris pour destquéexyos. Cette expression ne manque pas d'une certaine élégance et rappelle les locutions attiques γάμος άγαμος, χάρις άγαρις et autres du

même genre, a

Telle est la note d'Alexandre. Je crois devoir la conserver intégragralement parce qu'elle est un bon résumé des conjectures faites à propos de l'abréviation citée précédemment, et parce qu'elle explique l'une manière ingénieuse la leçon adoptée. Mais je dois dire qu'il a donné à Jean Cinname plus de finesse qu'il n'en a, et je vais montrer, en pou de mots, comment les éditeurs se sont tons trompés, parce que personne n'a compris les signes paléographiques donnés par les manuscrits.

L'alpha surmonté d'un petit trait horizontal, a, signific en effet μόνος ou πρώτος. Le fait est reconnu depuis longtemps. Il a été signale non-sculement par Du Cange, mais même par Montfaucon dans sa Paleographie greeque, par Bast (1) et par d'autres. Ainsi on a corrigé bien des fois l'άσπαθέριος pour πρωτοσπαθέριος, des lettres de Photius, et on corrigera encore souvent cette erreur, parce que les philologues, sans le soupçonner, marchent sans cesse sur les traces les uns des autres. Mais ce que personne n'a encore remarqué, c'est que lorsque, comme dans le passage de Jean Cinname, l'abré-

vistion paléographique a se trouve répétée deux fois de suite, elle a la valeur du pluriel, c'est-à-dire elle signifie usvayoi. Ainsi ce

louble signe an avec l'accent circonflexe signifiera povayor, et c'est ainsi qu'il faut lire dans le passage en question. Les mots êpoιάχων μοναγίον écrits en toutes lettres la seconde fois, proviennent tout simplement de l'erreur d'un copiste qui n'aura pas compris la double abréviation, On dira pent-être que Jean Cinname a bien pu donner l'épithète d'épérayer à des moines fatins. Sans doute, s'il n'en parlait qu'une seule fois. Mais les désignant deux fois, s'il avait du se servir d'un terme injurieux, c'est la première fois qu'il l'aurait fait et non la seconde, où il se contente de les rappeler quelques lignes plus bas. Et c'est précisement dans le premier cas que la double abréviation est employée.

Quoi qu'il en soit, mes observations subsistent pour l'explication

da signe xx.

⁽¹⁾ Voy, le mot movre; dans la table de son édition de Grégoire de Corinche,

De ce que j'ai rencontré souvent dans les manuscrits ecclésiastiques ce signe paléographique comme ayant la valeur du pluriel, il ne s'ensuivrait pas que le fait se rattachât à une règle générale. Mais je puis citer de nombreux exemples qui tous, rentrant dans cette règle (1), en sont la confirmation.

Ainsi j'ai trouvé dans les manuscrits d'astrologie judiciaire :

O pour le cercle, xúxlos,

OO = plusieurs cercles, xúxλos.

Dans les manuscrits de grammaire :

 $_{0}^{N} = \delta voma$

 ${}_{0\ 0}^{N\ N}=$ by duara.

Je citerai encore :

N = vорнаца. N N = vорнацата.

Dans l'abréviation des se retrouve le pluriel describles.

La règle s'applique non-sculement aux substantifs, mais même au verbe con Ainsi le signe qui représente ton signifie le pluriel quand il est répété.

En résume, il est évident que l'abréviation an signific μοναχών et que le mot ausvéyou doit disparaître du passage de Cinname;

Qu'un signe paléographique répété deux fois de suite a la valeur du pluriei et se rattache à une règle générale qui doit être consignée

dans les traités de paléographie grecque.

On me pardonnera cette petite digression, qui m'a paru de nature à pouvoir intéresser l'Académie. Quant aux inscriptions envoyées par M. Danines, tout en le remerciant officiellement au nom de la science de son intéressante communication, nous lui recommanderons d'avoir soin à l'avenir de joindre aux estampages des monuments découverts des renseignements sur la localité et sur l'endroit où ces découvertes ont eu lieu, avec l'indication des autres circonstances qu'il serait utile de connaître,

E. MILLER.

⁽¹⁾ La règle existe aussi en latin.

INVENTAIRES

DU

TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS

DE 1343 ET DE 1416

Publiés et annotés par M. G. FAGNIEZ.

Les Archives nationales possèdent une série d'inventaires du trèsor de Notre-Dame, qui vont du xiv* au xvait* siècle. Elle s'ouvre par ceux que nous publions ici. Le 'plus ancien est du 4 mai 1343. Il est écrit sur un cahier de parchemin, aujourd'hui rellé dans le registre LL 195. Il porte en tête le résultat du récolement à la suite duquel il fut dressé; on connaît ainsi les changements survenus dans le trèsor depuis le précèdent inventaire, dont la perte est dès lors moins regrettable.

Le seconil de nos inventaires fut commencé le 23 juillet 1416. Le procès-verbal ne fut guère terminé avant le 20 novembre, date à laquelle le notaire le présenta au chapitre et reçut l'ordre d'en faire trois expéditions sur parchemin. l'une pour les archives, l'antre pour le garde du trèsor, la troisième pour les proviseurs de la fabrique (1). Ces expéditions ne nous sont pas parvenues et nous ne possédons que la minute, qui est écrite sur papier et fait partie du registre LL 196. L'inventaire de 1416 contient un grand nombre d'articles qui ne se trouvent pas dans celui de 1343. Ces articles,

Reg. capit., 20 novembre 1410.

⁽¹⁾ Notarius caplinti exhibuit inventarium thesauri per eum de mandato capituli in papirum renovatum et est ordinatum quod ipas notarius ipaum inventarium triplicet in purgameno, unum erit penes custodem thesauri, alind penus provinces fabrice at tercium panes capitulum et hoc sumptibus fabrice.

LL 215, p. 432.

qui donnent une description minutieuse des objets et en indiquent souvent la provenance, sont rangés dans l'ordre suivant: 1º joyaux; 2º croix; 3º calices; 4º bâtons et verges; 5º livres; 6º nappes; 7º poéles; 8º étoffes; 9º vêtements sacerdotaux. A la snite, le notaire du chapitre a rédigé procès-verbal de la vente ou de l'engagement d'objets appartenant au trésor. Grâce à ces procès-verbaux et aux délibérations capitulaires qui les complétent, on connaît les embarras financiers du chapitre, leurs causes, et aussi un certain nombre d'objets précieux qui ne figurent pas sur les inventaires.

Telle est la statue d'argent du duc de Normandie, plus tard Jean II, consacrée par son père Philippe VI à Notre-Dame. Le chapitre ne put s'en défaire qu'avec l'autorisation du Roi et à la condition de la remplacer par une autre, semblable en tout, sauf par la matière (1). Pour contribuer à la rançon du roi Jean, les chanoines firent fondre plusieurs pièces du trésor et en mirent d'autres entre les mains des vicaires et des machicots de la cathédrale comme nantissement d'un prêt de quatre marcs d'or (2). Obligés, en 1418, de payer un subside

⁽t) Philippe a nor amer et foant le doyen et chapitre de l'église de Paris... Il nous plait et voulons que l'ymaige d'argent judis officts pour nostre fiir le duc de Normandie en sa forme et semblance a l'antri de N. D., en la d. eglise soit converté profitablement en l'evre de la d. eglise sonz en rion tourner autre part que en geelle sevre et en la paie des debtes fair et acrear pour cause d'yoclis en enchargent sur ce vox consciences pourveu que une ymaige d'autre matiers, d'autele forme, semblance et quantite comme est la devant dite soit incontinant miss en son lieu après ce que hostes en sers et tour jours y demeurt. Donné au Moncel lez le Pont Ste Maxence le su jour de novembre l'an de grace mit trois ceuz quarante et quatre.

Par le Boy, a la relacion du confesseur. L 515 2.

⁽²⁾ Voict la liste des objets envoyés à la Monnain : quinque bacitif argentei ordinati ad sustinendum quinque cercos ands imaginam B. M. ponderis circiter xxxur murch, et vi one. Duo alli bacini argentei ponderis circitor octo march. Una limago it M, argentea ad portas claudentes et aportentes ponderis circiter via murcharum. Una navicula pro thure ponderis circiter duarum march. Una mitra alba ad grossas perias et unus anunlus aureus ad unum roleum. Unus calix aureus pond, circiter nin march, vir steri, obolo minus, Unus alius calit aureus pond, circiter duarum march, vir onc. com trib, stori. Unum thuribulum aureum pond, circiter trium march. Due burete nuree pand, unius march, minus quatuor sterlingis. Duodecim penni aurei novi. Unus modicisalmus cafralus nobiliter operatus in que sunt plures grosse perio et alii lapides preciosi, et iste cofruius una cum plusibus minutissimis perils fait in thousure restitutus. - Ista que secuntur fuerant eciam a d. thesauro , sublata et vicuriis ac manicotis Paris, eccissio in vadimonium um' marcharum auri purissimi ... quas sis legavit Monsablon, ... due modice cruces suree ad pellas et làpides preciosos et illa magnus calla argenteus deauratus cum suis fistulis nonderis, ut dicitur, avut marcharum, qui calix habet duas ensas et est ad communionem Pasche ordinatum.

de 200 liv. t. à la ville de Paris, ils mettent en gage, pour emprunter cette somme, plusieurs ouvrages d'orfèvrerie; puis, ne pouvant la rembourser et pressès par de nouveaux besoins, ils les envoient à la Monusie avec des fermaux et des boutons de chapes, et en tirent 990 fr., sur lesquels ils éteignent leur dette (1). En 1421 (n. s.), ils envoient à la Monnaie les objets suivants;

1º L'ymage du daulphin estant a genoux, un scabel et son livre devant lui, assiz sur un siege ou piè carré tout d'argent doré armoyé des armes ilud. daulphin, jadiz donné par le roy Charles (2) avec ung ymage de N. D. quant le Roy present (3) estoit daulphin;

2º Une petite croix d'argent dorée, garnie de pierres de voirre, à un ymages aux un cornes, et le pié en triangle d'ancienne façon à serpens ouvréz à jour et en chascune face d'un triangle 1 S. Michel;

3º Ung vielz calice d'argent doré et la patène d'ancienne façon,

aux armes du pape, à un lyon barré, les clefs dessus;

4º Une boyle d'argent néeliée, entaillée de ymages de la Porte dorée et de l'Anunciacion N. D.;

8º Ung vieil fermail de chape à façon d'une M à l'ymage S. Martin et les armes de Boulongne;

6º Ung aultre vieil fermail desmaillé à un crucefix et N. D.;

7. Ung sultre fermail où est l'Anunciacion (4);

8º Plusieurs pieces de menu fretin pesans xuu onces ou environ (5).

(i) Anno Dom, se ecces xvine dia xxvii mentia Julii per dominos meos magistros Jacobum Tronsseau, archidiaconum Paris., Gnill. Cardonnelli, archidiaconum de Josayo, Radulfum Liejart, succentorum et Petrum de Ordeomonin, canonicos ecci-Paris, pre faciende financiam de 10 liv, t. ville Paris, pre anis neccessitatibus tradendis, format in thesauro cock. Paris, capta et postmodum impignorats jocalia que eccentur vulgariter designats : une croix d'argent dorce garnie d'un crucefix et mangalos sur le travers d'icelle crois et a su descrube n places par manière d'alonges pour mettre en un bustos; s calice d'argent dore d'ancienne facon le pemmel armoye de France et de Navarre. Le pot S. Thommas on quel un amematreit a Pasques duque! les it toyant nent demoures au trêsor, Ll. 198, f. xx, Pro necessitatibus eccl. fuerunt capta in thesauro .. piura firmatia et botoni argentei caparum que de nullo descrriebant et die martis sequente ipsi cum quibued. Jocalibus diu est pro tradendo pecunias ville Par. impignoratis pro summa re L fe, feerunt essuia ad esocetam delata atque Reginaldo de Thumeri, magistro monete vendita marcha precio decem fr. et ponderabant ounia nonaginta novem marchas pro quibus recepti sant ... nongenti noneginta fr. de quibus restituti sunt pred. ti*. L fr.

Reg. capin., 6 fevrier 1419 (o. a.). 1.L. 215, p. 224. - Cf. LL 196, f. xxi.

(3) Charles V. - (3) Charles VI.

(4) LL 100, f. 121 19, 2211.

(0) LL 196, f. xxx v*, xvii.

En 1422 le chapitre fait vendre au poids par un notaire plusieurs fermaux et agrafes, dont le prix fut employé à payer les travaux du clottre de Saint-Denis-du-Pas. Ce fut un orfévre, Gillet Prosart, qui les acheta. Les procès-verbaux de vente permettent de se représenter exactement l'ornementation de ces menus objets d'orfévrerie : " les deux fermaulx de chape d'argent dorez esmaillez l'un des fermanix a vi rouelles, iles un entaillées de petits oyseaux et les deux à barres blanches et perses travercées en 11 escus, et l'autre esmail a les ymages de N. D. tenant son enfant et les m roys un fermail de chape esmaillé ou quel estoit le trespassement N. D., N. S. et ses apostres et au tour en mu demi ronds les mu Euvangelistes. Un aultre fermail esmaillé ou quel estoit le crucefix. N. D. et S. Jehan et les um Euvangelistes en um demi ronds, t auftre fermail esmaillé ou quel sont N. D., son enfant et 11 angels et 1111 testes en 1111 demi ronds, v pommettes à tenir chaperons de chapes assises ou verges de balene, un coupletes d'argent, u blanches et n dorées pour atacher à tenir fermanix (1), » Les fermanx étaient quelquefois enrichis de pierres précieuses. Tel était celui que le chapitre vendit en 1423, parce qu'on n'en portait plus ainsi dans l'église de Paris (2). Le 9 novembre 1329, il rentra en possession d'un joyau qui lui avait été donné par le roi d'Angleterre, Henri V, et sur lequel il avait emprunté 350 fr. à Clément de Fanquembergue, greffier du Parlement (3). En 1436, il vendit au même orfeyre, Gillet Prosart, pour la somme de 300 fr., un joyau qu'il tennit du duc de Bedford (4). En 1437, le Roi, ayant besoin de 12,000 fr. pour

⁽t) LL 196, L xm et vo.

⁽²⁾ Conclusion est quod vendator firmeolium aureum minutum perlis et genmis ad usum cappe deputarum quia talibus nunc non utitur in eccles. Par, et, quia precium lade habitum non sufficiet ad contentandum D. J. la Meresse, . st continuandum reparacionem melendinorum dum, mei et magistri Fraillon, Parvi, Bole et Viviani deputati sunt ad visitandum es videndum que jocalia prios exponentor vendifferi et que minus possunt ecclesiam decorare. Reg. capit., 3 septembre falls.

LL 215; p. 414.

⁽³⁾ M' Glamens de Falkabergia, canonicus Par., grefforius Parlamenti, restituit capitule jecule datum elim acclesie per defunctum regem Anglia, flenricum nomine, in pignors sibi traditum pro d. un L fr. quos capitule matnaverat

Reg. capit., 25 nov. 1520.

LL 216, p. 170.

⁽h) ... parvum jocale aureum oblongum subtus quadrum desuper rotandum, in quo sunt in superiori parte intra pavillionem unus Deus pater, tenens crucillixum cum columba, et is infeciori parte sunt ymagines SS. Dionysli et Georgii, regis

prendre Montereau, fit un emprunt forcé au clergé parisien. Le chapitre, auquel on demandait 200 marcs d'argent, tivra à Renaud de Thumery, changeur, commissaire royal, deux grands disques et quatre grands candélabres d'argent, d'un poids total de 37 marcs une once (1). Nous n'avons pas énuméré toutes les pertes subies par le trésor du fait du chapitre; les objets qui, portés sur les inventaires, furent ensuite distraits du trèsor, seront signalés en note.

Pour citer tous les documents qui nous ont permis de reconstituer le tresor de Notre-Dame au xv* siècle, nous devons dire quelques mots d'un inventaire rédigé en 1438, dont les Archives possèdent un ms. sur papier et un autre sur parchemin. A part les lacunes provenant des alienations qui curent lieu entre 1446 et 1438, cet inventaire ne présente que peu de différences avec celui de 1416. Nous y avons cependant relevé des annotations à l'aide desquelles on peut suivre l'histoire du trésor au delà de 1438. Sous ce rapport, la rédaction sur parchemin (Lt. 197) est plus intéressante que la rédaction sur papier (LL 198). En effet, on a consigné sur la première le résultat d'un récolement fait en 1485, ainsi que la mention des pertes et des accroissements du trésor jusque dans le cours du xvi siècle. Nous avons extrait toutes les additions qui ne sont pas postèrieures au xvº siècle, et ou les trouvera dans nos notes. Les mots reperitur, reperiuntur, écrits à côté de presque tous les articles, à la suite du récolement, constatent que de 1438 à 1485 le trésor eut peu à souffrir. Cette période, en effet, ne fut pas marquée par des malheurs publics comparables à ceux de la période comprise entre 1416 et 1438, et le chapitre ne fut plus réduit à battre monnaie avec son trésor pour acquitter les charges qu'on lui imposait.

Il ne faut pas s'attendre à trouver dans nos inventaires l'énumération complète des objets du culte appartenant à Notre-Dame. Le trèsor ne comprenait pas le mobiller religieux de l'église tout entier. Certaines reliques étaient conservées à part. Ainsi le chef de S. Denis, auquel on avait réuni d'autres reliques, avait un gardien spécial (2). Le bras de S. André était également confié à certaines per-

quoque et regine Anglie hismaldate peroptime, per def. ducem Bedfordie germanum regis Anglie def. anno cocc xxxv coclesie datum....

Reg. capit., 20 avril 1436.

LL 217, p. 207.

(1) Reg. capit., 24 septembre 1437. LL 217, p. 333.

(4) Messire Jehan Costerel, prestre chapetain de l'eglise de Paris, garde du chief S. Denys, a en garde : 1° led, chief S. Denys doré en partie; 2° un reliquiaire d'argent blanc que en dit entre le bras S. Syméon et a 1 des doys de la main rempu tent hars dedans I petit coffret de boys; 3° une petite croix d'argent dorce a grant pié en sonnes qui, en 1434, devinrent dépositaires du chef de S. Denis (1). Il en était certainement de même des châsses de Notre-Dame et de Saint-Marcel, et c'est pour cela qu'elles ne figurent pas sur les inventaires.

Un certain nombre d'objets du culte, parmi lesquels on comptait surtout des vêtements sacerdotaux, était déposé au revestiaire, c'està-dire à la sacristie, sous la responsabilité collective des marguiltiers clercs, et sous la garde de l'un d'eux (2). Le chevecier était
chargé de la conservation de tous les objets sacrés du sanctuaire, et
l'évêque en était responsable. C'est ce qui résulte d'une sentence
arbitrale du 3 janvier 1260 (n. s.), condamnant l'évêque de Paris à
remplacer deux lampadaires d'argent suspendus entre le mattreautel et le chœur, lesquels avaient disparu (3).

Au xiii" siècle, le bâtiment du trésor était situé du côté de l'évêché, c'est-à-dire sur le flanc méridional de l'église. Cela ressort d'une charte du 1st avril 1241 (n. s.) par laquelle l'évêque cède à la fabrique, pour donner plus de place au trèsor, l'étage qu'il avait élevé sur ce bâtiment, en stipulant seulement le remboursement des frais de construction (4). C'est encore au midi que le place un plan de l'église du xviii siècle (5).

la quelle a de la vrale croix la quelle ou met colidiscement sur le grant autel quant en dit la grant masse; à un grant camayen de couleur cendrée à façon de godat tenant environ un chopines, garni d'argent doré par le pié et par la brache, et a ou pié vi esmant de bestes et est moult bien ouvré de soy à bestes cornues et fueillages au tour. Fut donné a l'eglise par la Royne Elizabet, femme feu le floy Charles VI*, avec deux pina de voyrre esmailles à oysenux et compas de l'ouvrage de Venire et baillé en chapitre par M* Jehan Chuffart, chanches de Paris et chancellier d'icelle dame, le vendredi sx* jour de novembre nu* xxv. (Ce dernier art, est postériour aux trois premiers.)

(i) Ordinatam est quod amovemnz custos capitis S. Dionisii et apponatur solumi diebus sabbati, Deminios et Luns, et in aliquibus festis solumibus per custodes brachii S. Andree qui habebunt ejus custodism.

Reg. capit. 18 juin 1434. Lt. 217, p. 100.

(2) Inventoire des aouvoemens estans ou revestiaire de l'eglise de P. et en la garde des marguillers ciers de lad. eglise, récolé l'an mil cocc xxxx le xve jour de juillet apres le trespas de messire Jehan Petillou, prestre, à son vivant l'un d'iceula marguillers et garde dud. revestiaire pour lui et ses compaignons......

LL 100. f. 11v.

(3) Cartul eccl. Paris, 1,400.

(4) Guillelmus . Par. eccl. minister indignus. . Attendentes pallis serica et alla ornamenta Par. eccl. admiracione et eventarione plurimum indigere, necnea et alia commoda ad commid. custodiam et ornatum ipsius eccl. pertinencia, totum edificium, quod super domum thesauri pristinam edificasso dinoscimur, eidem domni durimus.

(5) Foir à la page autuante.

Le trêsor dépendait du chapitre; la liberté avec laquelle il en disposait le montre assez. C'est lui qui nommait le gardien, qui faisait faire les visites, les récolements et les inventaires. Tous les ans il chargeait des chanoines de le visiter, et, si leur rapport était favorable, délivrait au trésorier une quittance et lui allouait une gratification (1). Mais il ne se contentait pas de se l'aire rendre compte de l'état du trésor par des délégués, il le visitait lui-même. Pendant longtemps cette visite ent lieu le mercredi de la Quasimodo. Les chanoines, qui y prenaient part, recevaient une distribution sur le produit des offrandes des fidèles venus pour adorer les reliques pendant la semaine de Pâques (2). En 1452, elle fut fixée au mercredi après Pâques (3).

adjungendum, volentes ... ut ad custodiam thesauri Par. eccl. de extero pertinat pleno jure, salvis nobis expensis quas in cod. edificio fecimus, de quibus confitemur nobis esse plenarie satisfactum, ita tamen quod hostnum ejund. edificii quod est a parte domorum episcopalium ita ... obseruatur ut nec demibus episcopalitus nec thesauro pessit ullum inde periculum imminere... Ibid., II, 520.

(5) Bihi, nat., Cab, des estampes, Topographie de Paris.

(1) deputati sunt pro aegociis thesauri ... dei emcellarius et Lud. Ysardi quibus tradentur claves thesauri .. et cum eis ad visitandum ipaum thesaurum sunt deputati M. P. de Roniaco, G. de Lumbris et Guido Fioris.

Reg. capit., 23 novembre 1363.

LL 2008, p. 556.

Mi Symm Frerou, succeutor et Joh. Hur, commissi., ad visitacionem jocalium et ernamentorum thesauri retulerunt quod omnis ibidem ornate et decenter posita et custodita per .. Guili, de Queren et ideo fuit ordinatum quod deatur d. dom. Guili..., et quod flat el quietancia sua prout consuevit eum hubere singulis annis,

Hold., 5 mui 1393.

LL 211-, p. 100.

De de Lorriaco et de Mongeria retulerunt quod vinitaveran; thenaurum, orunmenta et jocalia eccl. que sunt in custodia d. G. de Querca et reperierant bonna et legalem compotum secundum inventarium datum ipai G. et concessa fuit sibi quictancia de tempore preterite et dati sunt d. G. de Querca gratiese quinque fr. quia diligentur fecit debitum suum.

Ibid., 18 myembre 1415.

LL 215, p. 82.

(2) Ordinatum est quod die Ven, proxima dom, canonici comparobent in thesauro soci. Par, hora vesperorum pro visitanto thesaurum, ut debet fieri per siatuta, et illi qui comparebent habebent... qui ibet i prorum 11 s. p. et de cutero fiet imjusmodi visitacio die mercurii post Quasimodo, prout selebat fieri antiquitus, et selvetur hajusmodi distribucio de peccuniis l'abrice provenientibus de visitacione hujusmodi thesauri que fit illia diebus precedentibus.

Beg. capit., 5 mai \$451.

LL 220, p. 38.

(3) Ordinatum est quod de celero fiet visitacio thessuri die mercurii pest Pascha et quod fiat solucio per camerarium ciericum, licet anno pretento fuerit ordinamm de contrario, scilicat quod fieret die mercurii pest Quasimado et quod solverator per fabricam et hadie del comparatunt in thesauro post prandium et habelat quilibet solum xu d. per manum cierici d. fabrice. Ven. post Pascha 2432.

Ibid . p. 187.

Les proviseurs de la fabrique étaient spécialement chargés de veiller à la conservation du trêsor. Aussitôt après leur installation, ils en faisaient un récolement (1). Presque toujours ils prenaient part, avec les commissaires du chapitre, à la confection et à l'audition des inventaires (2), dont ils recevalent, on l'a vu, un exemplaire original. Le 8 septembre 1429, le chapitre les charge d'aviser aux meilleurs moyens de soustraire à l'ennemi les reliques et les joyaux de la cathédrale (3).

L'inquiétude du chapitre ne paraît pas avoir été justifiée par aucune tentative, aucune menace de spotiation. On croyait le trésor si
peu menacé par l'occupation anglaise que, l'année même où les
proviseurs de la fabrique recevaient cette mission, le 46 novembre,
le Premier Président du Parlement y déposait des titres relatifs à des
fondations faites par lui au prieuré de Saint-Martin-des Champs (4).
Ce n'est pas le seul exemple de dépôts reçus par le trésor. La vénération qu'it inspirait était une garantie pour les déposants. Bien
entendu, a une époque où l'idee des banques n'était pas née en
France, on ne cherchait dans ces dépôts qu'une sécurité de plus et
non un revenu. Le 16 janvier 1348 (n. s.) le chapitre, sur la requête
du prévôt des marchands, consentit à recevoir en dépôt la recette
des impositions levées à Paris (5). En 1364, c'est le Parlement qui
confie au trésor, pour un temps indéterminé, un dépôt dont la na-

⁽¹⁾ Heg. capit., 26 juin 1424. LL 215, p. 450.

⁽²⁾ Reg. capit., 14 avril 1393-94, LL 211⁴, p. 88, 15 avril 1398, LL 211₃, p. 338, 14 avril 1399-1400, LL 211⁴, p. 456.

⁽³⁾ Reg. cap. LL 216, p. 173.

⁽a) Dominus primus presidens in Parlamento asseruit hic habere plurus carias, litteras et titulos concernentes aliquas fundaciones per ipsum apud S. Martinum do Campis factas et quia vellet ipsos secure custodire, sopplicavit dom, captulantibus quatema ipsi vellant ipsos in coram thesauro custodire in quodam parvo coffro per ipsum ibidetu apponendo in quo crunt due claves, quarum ipse dominus presidens habebit unam et capitulum aliam et de clave capituli habebit ipse dom, similem clavem, si voluerit, et sic eidem concessum est liberaliter et capitulum servabit es ut sua que sunt in mod, thesauro fientque tria inventoria, quorum unum habebit ipse dom, presidens, allud capitulum et cerciam ponetur latra coffram pred, et nichilominus regestrabustur in libro thesauri seu registro capitulari.

Beg. capit., 16 sevembre 1429. LL 218, p. 189.

Rappelous qu'ou 1422 le duc de Bedford avait donné un joyau d'or à la cathédrale.

⁽⁵⁾ Johannes Pidos, preposites mercatorum et Petros Bourdon ac Jacobus du Buisson, cives Paris, supplieurunt capitulo quod daret eis locum ad custodiendum pocunium imposicionum et fuit eis concessus et voluerunt ... il, prepositus et cives quod istud neu sit in pericalo capituli sed in pericalo ipeorum....

Seg. capit., mercredi avant la chaire S. Pierre 1347. LL 208, p. 272.

ture n'est pas spècifiée (1). La même année, l'abbé de Saint-Benoîtsur-Loire y dépose ses joyaux (2). Le 17 novembre 1368, le chapitre
accepte en dépôt du recteur de l'Université, des exécuteurs de
l'évêque de Cambrai et des commissaires du Roi une botte, dont le
contenu n'est pas Indiqué, mais il déclare ne vouloir encourir aucune
responsabilité pour cette botte qui paraît avoir été le sujet d'un
litige (3). Au mois de mai 1393, le Parlement confie encore au chapitre une somme de 6000 fr. (4). Enfin celui-ci devient, en octobre
1399, dépositaire d'un capital et de vases d'argent appartenant à
Maurice de Tresiguidy, chevalier (5). Les déposants recevaient
une reconnaissance, un inventaire, et les risques étaient à leur
charge. La garde du trèsor ne pouvait rien y admettre sans l'aveu
du chapitre (6).

GUSTAVE FAGNIEZ.

(La suite prochamement.)

(1) ... Congregatis in revestiario et capitulautibus dominis ... per ... Nicolaum de Villamari, greffarium Parlamenti ... per dominos ejusă, ad hoe destinatom. ... requisitis quatenus certum depositum in thesauro eccl. Par. vellent custodire donce fuisset per idem parlamentum aliter super hos ordinatum, prefatus ... cantor rid, greffario suo et capituli nomine respondit .. quod lpsi volutus eisă, dominis de Parlamento complacere, certum locum în cod. thesauro, cujus loci clavem haberet idem graffarius eisă, assignarent si velles, în quo depositum injusmodi, non capituli sed lpsius greffarii periculo ponerus ... quibus sic concordatis, d. domini locum et clavem pred, cid. grefario tradi ... preceperunt ...

Ibid., 16 septembre 1364.

LL 2091, p. 551.

- (2) Ibid., p. 395.
- (3) Ordinatum est quod respondeatur rectori Universitatis Par, et executoribus def, dom: episcopi Cameracennis et commissartis Regis.... quod sibi concedatur... locus in thesauro periculis d. Universitatis et executorum, attamen d. capitulum nullam habebit gardium inipam, arche vel contentorum in eadem; insuper, si confugat quod, pro parte camere apostulice vel alias, moneantur domini decame et capitulum aut alias molestectur super reddicione d. arche aut contentorum in cadem aut revelacione, non est intencio... decami et capituli reu singularis persenarum d. ecclesie sustinere moniciones aut molestaciones... quin possint et debennt d. arcam revelare aut thesaurum apperire et alias circa indampoitatem personarum et ecci. Par... precedere prout... decamo et capitulo videlitur expedire sine aliqua opposicione. Reg. capit., LL 210, p. 220.
 - (A) Rid., LL 2114, p. 106.
- (3) Placet dominia quod dom. Mauricius de Treziguydi, miles penat in thesauro ... pecuolas et alla vasa argentesa ao bona que voluerit pro hoc vice et fiat el littera recognitionis recum quas la co ponet. Bid., LL 2124, p. 20.

(6) loid., 20 décembre 1417. LL 215, p. 170.

UNE

LOI DE LA PHONÉTIQUE

ET DE

L'ORTHOGRAPHE FRANQUE

Le savant article de M. Kern sur les noms propres germains conservés par les inscriptions romaines des Pays-Bas contient, page 402, à côté d'une observation pleine d'intérêt pour l'histoire de la langue franque, une assertion grammaticale qui me paraît inexacte.

L'observation est que deux inscriptions romaines nous fournissen chacune un nom franc qui présente un caractère orthographique déjà signalé dans d'autres monuments de la langue franque : ces noms sont Ambacthius, Vapthia. L'orthographe cth et pth, pour ht, ft, est en contradiction avec une loi générale des langues germaniques que Schleicher a formulée ainsi :

"Une des plus importantes lois phonétiques de la langue germa"nique primitive et aussi du gothique est la permutation de toutes
"les explosives, devant les dentales, en la spirante de leur organe,
"tandis que la dentale suivante devient toujours t. Ainsi toute gut"turale suivie d'une dentale donne ht; toute dentale suivie d'une
"dentale donne st; toute labiale suivie d'une deutale donne ft, "
(Compendium der vergleichenden Grammutik, 2º édition, p. 335.)

L'éminent linguiste s'exprime dans ce passage d'une manière beaucoup trop absolue. Bien avant la date où a paru l'édition du Compendium que je cite, 1866. 3. Grimm, dans son Histoire de la langue allemande, qui a été publiée en 1858, indiquait comme un caractère de la langue franque l'emploi du c pour représenter toute gutturale primitive immédiatement suivie de t (3° édition, p. 379). M. Wackernagel va beaucoup plus loin dans ses études sur la langue

des Burgundes placées à la suite de l'histoire du royaume burgundoromain de M. Binding, 1868. Il signate le nom goth Optarith dans une charte de Ravenne; il fait observer que Procope a écrit ce même nom Ourages, et il met en regard le nom burgonde Obtulfus. a L'un comme l'autre, dit-il, s'écarte de la règle qui d'ailleurs « domine en gothique et qui peu à peu a fini par devenir la loi géné-« rale des langues germaniques : je parle de la règle qui devant le f a des suffixes ou des flexions ne tolère immédiatement ni b, ni p, u ni q, ni k, mais qui exige la substitution de l'aspirée du même s organe, l'emploi du f ou du h. Cette loi du reste n'est pas en « gothique inflexible et sans exception, comme dans le vieux haut-« allemand ; on trouve dans Ulfilas les secondes personnes magt de u mag, sokt de sôk, graipt de graip, et un substantif dérivé de fraa giban est écrit fragibt aussi bien que fragift; » A ces exemples M. Wackernagel en joint d'autres empruntés au vieux scandinave, à la langue franque, à celle des Anglo-saxons et à celle des Lombards; et il établit que la loi germanique primitive est l'assimilation de la sonore à la sourde qui suit, que cette loi veut avant le t un p au lieu du b originaire, un k au lieu du q indo-européen, non un f ni un h (p. 336, 337).

De ces préliminaires je passe aux deux noms francs que M. Kern a relevés dans des inscriptions romaines : Ambacthius, Vapthia. On n'observe dans ces mots ni le loi formulée par Schleicher ni celle que lui oppose M. Binding. Des deux consonnes du groupe et et du groupe pt. l'une est aspirée; mais c'est la seconde et non la première. Cette orthographe, suivant M. Kern, n'est pas « scientifique ». Voilà l'assertion grammaticale qui à mes yeux est inexacte. La grammaire est une science expérimentale, et on ne peut rejeter comme antiscientifique une orthographe franque établie par l'accord unanime des diplômes mérovingiens originaux. L'adjectif écrit bairhts en gothique n'est nulle part berhtus ni berchtus dans les diplômes mérovingiens. L'orthographe ordinaire est identique à celle des inscriptions romaines citées par M. Kern : berchus, avec aspiration de la seconde des deux consonnes c et 1. Voici les exemples, avec

renvoi aux numéros de l'édition de M. J. Tardif :

Dao-bercthus, 4.
Dago-bercthus, 6, 7, 9, 11, 46, 47, 49.
Rigo-bercthus, 11.
Amal-bercthus, 11, 33.
Arns-bercthus, 11.

Anse-berethus, 45, 30, 36. Chrodo-berethus, 16. Anse-bercthus, 16. Chagli-bercthus, 16. Audo-berethus, 21. Lando-berethus, 21. Chuni-berethus, 28. Chune-berethus, 28, Lande-berethus, 29. Suge-berethus, 31. Norde-berethus, 32. Anso-berethus, 33. Nordo-bercthus, 33. Angli-berethus, 33. Adre-berethus, 33. Leudo-berethus, 33. Chrod-berethus, 33. Chugo-berethus, 33. Aygli-berethus, 36. Ghilde-berethus, 36, 43, 46, 49. Hocio-bercthus, 38. Aigo-bercthus, 38. Chalde-berethus, 38. Grim-bercthus, 15. Chrode-bercthus, 47.

Pour le nom de Dagobercthus l'orthographe des diplômes est confirmée par un acrostiche de Fortunat (Le Blant, Inscriptions chrétiennes, t. I., p. 268, n° 200).

Je connais dans les diplômes mérovingiens originaux quatre exemples seulement de l'orthographe que M. Wackernagel considère

comme celle de la langue germanique primitive :

Chrado-berctus, 11. Teo-berctus, 14. Chune-berctus, 28. Septe-redus, 40.

L'usage franc d'aspirer le f est confirmé par les textes où l'on trouve le c supprimé et le f suivi de à. Voici des exemples empruntés à des diplômes : Anso-berthus, 19.
Ordo-berthus, 19.
Aghili-berthus, 21.
Childe-berthus, 34, 35, 37, 41, 42, 44.
Norde-berthus, 37.
Resthe feedus, 19.

2º Berthe-fredus, 19.

Grégoire de Tours écrit de même Berthegundis (D. Bouquet, II, 351 D, 352 C, 369 E), Berthe-fiedis (D. B., II, 351 C), Berthe-fredus (D. B., II, 337 D, 338 C, 339 D, 347 D, 377 A).

Dans le texte du serment de Strasbourg on trouve encore un débris de cette vieille orthographe de l'époque mérovingienne : madh au lieu de l'allemand maht (Nithard, seconde édition in usum scholarum, 1870, p. 39; cf. Schade, Altdeutsches Woerterbuch, p. 382).

Je crois donc que la forme orthographique spéciale signalée par M. Kern, dans deux noms propres francs de l'époque romaine, a une valeur tout autre que celle que ce savant lui attribue, qu'elle est l'expression graphique d'une loi spéciale à la langue franque des actes mérovingiens, c'est-à-dire au vieux-bas-francique, alt-niederfrünkisch comme l'appelle M. Schade (1); qu'elle est l'expression ordinaire de la prononciation particulière du t, que l'on trouve exprimée par un t suivi d'i dans un diplôme de l'année 658, où le nom écrit ailleurs Chagli-bercthus se retrouve avec la variante Chagli-berctius. La dentale dont il s'agit diffère du z allemand, que nous trouvons exprime par ci dans le Gaucio-bertus d'un diplôme de l'année 653 (Tardif, p. 41, col. 1, l. 4; cf. Grimm, Grammatik, 12, 156). Elle en diffère étymologiquement et quant à la prononciation. Esymologiquement la dentale, représentée par ci dans Gauciobertus, est un d primitif devenu t par l'effet de la première substitution et a par l'effet de la seconde substitution dont il nous offre un exemple (cf. Grimm, Grammatik, II2, 455). Le th de berethus est un t indo-européen ; c'est le t du suffixe ta, à l'aide duquel se forme le participe passe latin. Les populations gallo-romaines n'ont pas cesse de le prononcer t dans les noms francs qui sont passés dans leur langue : de là l'orthographe bertus dans les monnaies, les inscriptions, les chroniques et les diplômes ; les noms de monétaires Bertouldus, Berte-chramnus, Bert-ulfus, Adal-bertus, etc., et les noms royaux écrits dans les légendes des monnaies Dago-bertus, Sigi-bertus, Theode-bertus; de la le Berte-giselus d'une inscription (Le Blant, t. II, p. 174, nº 474); de la vient que le nom d'une des femmes de

⁽¹⁾ Wissenschaftliche Monatablaetter, 1" année, p. 155.

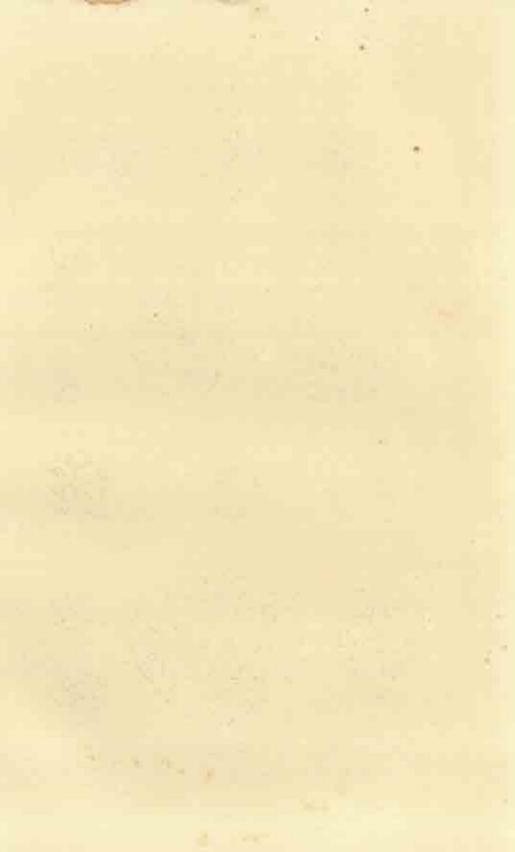
Dagobert 1st est écrit Bertildis = Berchte-childis sur son anneau (Longpérier, dans les Comptes rendus de l'Académie des inscriptions pour 1870, p. 316). Cette orthographe est conforme à la prononciation française : nous disons a Bertin », « Bertrand », « Berte », en dépit de l'orthographe franque Bertha, qu'on trouve dans une vie de sainte Berte avec une excellente traduction du mot : Bertham quae interpretatur fulgida et splendida (D. Bouquet, III, 621 E). De même que du latin facta est venu le français a faite », le franc mérovingien vactha (écrit wacta dans le capitulaire de Villis, c. 16, et dans les capitulaires d'Anségisa, livre III, c. 68) a donné au vieux français le substantif « gaite », d'où le verbe moderne « guétar ».

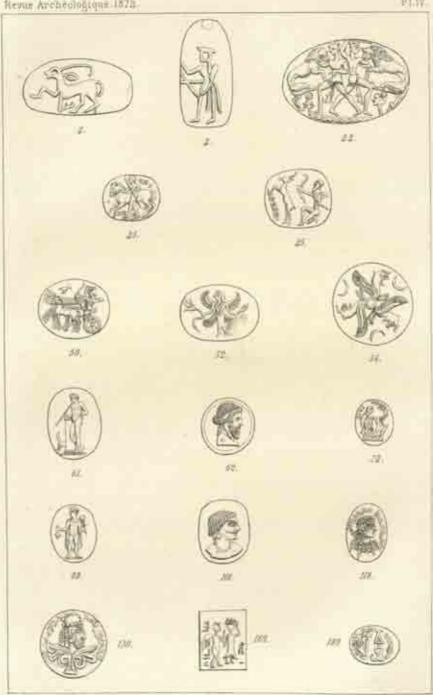
De ce que nous prononçons t le th du groupe franc mérovingien eth, on ne peut conclure que dans ce groupe le th tôt prononcé t par les Francs. T représente seulement la prononciation française du th franc dans le groupe eth comme dans d'autres circonstances. Ainsi le th initial germanique se prononce t dans toutes les langues romanes (Diez, Grammatik, t. 13, p. 202), et c'est la prononciation ordinaire du th franc dans l'intérieur des mots français, quand ce th ne se trouve pas placé entre deux voyelles en français; exemple : a mourtre s, en gothique maurthr, avec un th que M. Kern lui-même a reconnu dans un texte franc, dans une glose malbergique du fitre XLI de la loi satique (Merket, petite édition, p. 22; Kern, Die Glassen in der Lex Saliea, p. 177). Le th germanique avait un sun spécial que l'organe des populations latines ne pouvait rendre.

On trouvers peut-être que j'insiste bien longuement sur un détail secondaire. Mais nous savons si peu de chose de la langue franque qu'il importe de préciser exactement tous ceux de ses caractères que nous pouvons constaler. La diplomatique y est intéressée comme la linguistique. M. Sickel l'a montré à propos du nom royal Childebercthus ou Childeberthus, écrit Childebertus sans h par M. Charles Pertz, Diplomatum imperii L. 4, p. 65, 1, 36 (voir la page 56 de la critique de M. Sickel).

Je conclus que M. Kern a fait une observation pleine d'intérêt en signalant, dans des inscriptions romaines, deux exemples d'une exthographe qui est spéciale à la langue franque, et dont la régularité est officiellement établie par les diplômes mérovingiens. Il n'y à désaccord entre nons que sur l'importance de cette observation. Cette importance est plus grande à mes yeux qu'à ceux du savant commentaleur des gloses malbergiques. Je vois l'expression d'une loi grammaticale là où il croit reconnaître une faute d'orthographe.

H. D'ARBOIS DE JURAINVILLE.





INTAILLES ASIATIQUES __ Collection A de Gobineau





INTAILLES ASIATIQUES _ Collection A de Gobineau.

L'HISTOIRE DE LA MONNAIE ROMAINE

M. de Witte vient de terminer le troisième volume de l'Histoire de la monnoie romaine par le professeur Th. Mommsen, traduite de l'allemand par feu le duc de Blacas; ce volume contient les troisième et quatrième divisions de l'ouvrage : les monnaies de l'Empire, les monnaies frappées par les colonies et par les alliès.

La table générale des matières contenues dans tont l'ouvrage ter-

mine le volume.

Il ne reste plus à publier de cet important ouvrage, préparé par le duc de Blacas, que les planches de monnaies choisles par lui pour servir à l'intelligence du texte. Les quarante planches, gravèes du vivant du duc de Blacas, formeront avec la description des monnales un volume à part. M. de Witte se propose de faire paraître en même temps le plan de l'ouvrage et la bibliographie ou liste de tous les livres dont M. Mommisen s'est servi pour écrire son Histoire de la monnaire romaine.

En attendant la publication de ce quatrième et dernier volume, qui est sous presse et qui paraltra dans quelques mois, nous pouvons donner à nos tecteurs le plan ou le résumé de l'ouvrage du professeur allemand, écrit par le duc de Blacas quelque temps avant sa

mort.

PLAN DE L'OUVRAGE.

Après quelques réflexions sur les échanges, le commerce et la monnaie en général; après quelques considérations qui l'emment plutôt à l'économie politique qu'à la numismatique, sur la division des monnaies et la nécessité de baser le système monétaire sur un seul métal, en us considérant l'autre que comme une marchandise sujette aux fluctuations du cours, M. Monmesen entre dans son sujet. Ce n'est point en métrologue ni en numismatiste, c'est en historien qu'il veut étudier la monnaie remaine. Tandis que le numismatiste se contente d'étudier le type et la légende qui lui servent à firer la patrie et l'âge des pièces, et que le métrologue considère erclusivement leur poids et leur valeur intrinsèque,

l'historien examine soigneusement l'origine de chaque monnale, son utilité comme agent commercial. l'étendue de sa circulation, sa durée, sa dépréciation, les causes et l'époque de sa démonétisation, comment ou pour quels motifs elle fait place à une autre; il approfoodit les importantes et difficiles questions de droit public qui s'y rattachent : droit de battre monnale, inhérent à la souveraineté et spanage de l'autonomie, droit de hattre monnale partagé entre diverses autorités ou exercé par délégation. Tel est le vaste champ que l'auteur se propose d'explorer.

La monnale romaine suit, dans ses diverses phases, les transformations de la patrie : monnales locales de Rome, monnales de la confédération italieune et monnales du monde romain doivent marcher parallèlement et en corrélation avec l'histoire.

La première partie ou division (1) traite des plus anciens systèmes monétaires grecs et asiatiques sous l'influence desquels se développèrent les monnaies italiotes, L'auteur passe successivement en revue les statères de Cyzique et de Phocée, celui de Crésus, les darigues, les plèces d'argent de Milet; il décrit les types, donne les poids de l'unité et des fractions; il montre dès cette époque reculée la même division dans l'exercice des droits monétaires qu'il retrouvers plus tard sous les rois grecs, successeurs d'Alexandre, et sous la domination romaine : le grand roi, le suzerain frappant seni la darique et la demi-darique d'or, les satrapes frappant la nièce d'argent et les fractions de l'or. Il explique ensuite comment de ces dariques, sicles (schekel) de Babylone et tétradrachmes de Milet, sont dérivés successivement les systèmes euboique, corinthien, attique et d'Égine, et nous apprend ce que l'on a entendu par talents ou poids euboiques aux diverses époques de l'histoire. Il finit par nous donner la valeur turifée en monnaies romaines de toutes les monnaies orientales, grocques primitives. d'Alexandrie, des Piolémées, des Cistophores, ainsi que les rapports de l'or et de l'argent, et leur valeur proportionnelle et réciproque aux différents ages de cette première époque.

La seconde partie (2) nous initie à la position monétaire de l'Italie et de la Sicile à l'époque qui précède immédiatement leur réunion sous l'administration romaine. Dans cette partie, plus spécialement consacrée à l'étude de la monnaie grecque, l'auteur développe le système de la lifra sicilienne, litra d'argent valant le cinquième de la drachme attique et représentant la valeur d'une livre pesont de cuivre. La litra est la base du système sicilien et le point de départ des petites monnaies d'argent Jusqu'à Agathocle; elle se retrouve dans les grosses pièces du même métal depuis litéronyme, et sert enfin de transition au système romain par sa ressemblance avec le sesterce. La série des pièces phénico-siciliennes est égale-

Cette première partie de l'ouvrage de M. Mommen correspond dans la traduction au premier chapitre de l'Introduction historique, t. I, p. 1-101.

⁽³⁾ La seconde partie répond au chaptire II de notre introduction historique, t. I, p. 102-170.

ment basée sur la litra. M. Mommsen parcourt de même en les analysant au triple point de vue du poids, de la division et de l'origine les momnaies d'or, d'argent et de bronze des colonies chalcidiennes de l'Italie et de la Sicile, les systèmes de Tarente et d'Héraclée, les monnaies corinthiennes, celles des colonies achéennes de la Graude Grèce, les monnaies de la Campanie, auxquelles il reconnalt une origine babylouienne, enfin les monnaies du Samnium; il fixe les dates, les époques, les transformations, les dépréciations; il s'aide dans ce travail de l'examen des types et de l'épigraphie. Cinq annexes contenant la nomenclature et le poids des monnaies siculo-carthaginoises, de Rhegium, du Bruttium, de Tarente et d'Héraclée, des colonies achéennes et de la Campanie terminent cette seconde partie (f).

La troisième partie (2) traite des systèmes monétaires latins et êtrusques. L'auteur, après avoir rappelé que les premières transactions en ftalie comme nilleurs se firent en nature ou au moyen de l'ass rude, établit que la monnaie proprement dite commença à Rome sous le gouvernement des Décenvirs, environ trois cents ans après la fondation de la ville; il passe cusuite en revue les diverses séries d'acs grave du Latium, en assignant à chacune sa patrie certaine ou seulement probable, les types, les signes conventionnels, indiquant la valeur de chacune des plèces, le système de l'as avec ses divisions par douzièmes, le poids de l'as libral, les modifications apportées à ce système par l'influence de la monnaie d'argent, avec un système décimal, enfin l'assimilation de l'as au scrupule d'orgent dans le Latium, et du monmus un sextons dans l'Italie centrale, Les pièces d'or, d'argent et de bronze romaines frappées dans l'Italie méridionale sont ensuite successivement passées on revue. Les monnales étrusques, les ateliers monétaires de l'Étrurie et de l'Ombrie, la fabrication, les types, le poids, la valeur, l'ago de ces monnaies, terminent cette partie, à laquelle sont joints comme annexes dix tableaux contenant les nomenclatures et les polds des pièces carrées ou lingots, des bronzes italiotes de Luceria, Venusia, de l'Italie du nord, de l'argent apulieu et latin, des monnaies romano campaniennes, l'or et l'argent étrusque, l'aes grave de l'Etrurie et de l'Ombrie (3).

⁽¹⁾ Cas cinq America se trouvent dans notrestome 1, p. 271-328.

⁽²⁾ Cette troisième partie répond à la première partie de l'Histoire de la monnaie romaine de la traduction, t. I, p. 171-207. Il y a une transposition : le chapitre III, p. 213-234, Monnaire étrusques, répond aux pages 215-228 du texte allemand ; le chapitre IV, p. 235-267, Repports de la monnaie du système libral avec la monnaie d'argent et divers systèmes de division et de calcule adoptés dans l'Italie centrale.

Monnaier d'or st d'argent frappées en Campanie pour le compte des Romains.
 Transition à un nouveau système manétaire, répand sux pages 190-215 du texte allemand.

⁽³⁾ Cos Annexes répondent aux Auseres F, G, H, I, K, L, M, N, O, P, t. I, p. 339-400.

La quatrième (t) et la cinquième (2) partie sont consacrées au développement du système monétaire qu'introducité en Italie la domination romaine, le changement qu'amena l'introduction de la monnaie d'argent et la réduction de l'as au poids de quatre onces, l'activité monétaire des ateliers romains et la restriction ou fermeture de ceux subsistant encore dans les villes sujettes ou alliées de Rome. Le sommaire de ces deux grandes divisions peut être résumé de la manière suivante :

Quatrième partie : les as de poids réduits, et les ateliers où ils se fabri-

quaient;

Types et monnaies de ce système ;

Époque de son institution et son but, as de deux onces;

Les plus anciens deniers d'argent;

Valeur proportionnelle de l'argent et du cuivre sous les Romains;

Droits monétaires des colonies latines;

Restrictions apportées plus tard a ces droits;

Druits monétaires des alliés italiens;

Les villes jonissant du droit de cité romaine privées du droit de battre monnaie; droits monétaires des villes jonissant du demi-droit de cilé; explication et développement de la constitution des villes jouissant de ce droit ou qui en étaient privées;

Poids des as de la série trientale (4 onces) (3);

Monnaies de cuivre du midi de l'Italie qui s'y rattachent (4);

Monnaies de cuivre de la Campanie et de l'Apulie (5);

Monnaies de cuivre de Capoue, d'Atella et de Calatia (6).

Cinquième partie: Droits monétaires à Rome et par qui exercés; officiers et magistrats préposés à la mounaie; monnaies frappées dans la capitale:

Monnaies frappées hors de Rome dans les ateliers secondaires établis

dans les provinces; monnaies militaires;

Bronze des derniers temps de la République; as d'une once et d'une demi-once; transition du cuivre à l'argent comme monnaie courante;

Derniers deniers de la République; divisions en argent; naissance et durée des victoriats; cette dernière pièce d'origine étrangère, destinée

⁽¹⁾ Histoire de la monnais romaine, accoude partie, t. II, p. 1-40. On a détaché de la quatrième partie de l'ouvrage de M. Mommassa tout ce qui concerne les colonies et les aillés, p. 308-346 du texte allemand, pour joindre ces recharches à la division qui a pour titre: Cotonies et alties. Ces paragraphies détachés répondant aux chapitres I, II et III de la quatrième partie de la traduction française, t. III, p. 177-233. Chap. I, Colonies latines; chap. II, Droits monétaires des villes ou États indépendants de l'Italie; chap. III, Droits des villes adoutes au droit de ville.

⁽²⁾ T. II, p. 41-119,

⁽³⁾ Annexe Q, t. III, p. 359-351.

⁽A) Annexe R, t. III, p. 362-371.

⁽⁵⁾ Annexe S, t. III, p. 372-377.(6) Annexe T, t. III, p. 377-381.

surtont au commerce de l'Adriatique, se confond ensuite avec le quinaire; La monnaie d'or sous la République; les généraux seuls en font usage; il n'existe de véritablement frappées sons la République et sous les auspices du gouvernement que les pièces de fabrique campanienne de 60, 40 et 20 sesterces, et encore n'ont elles été frappées que transitoirement

à l'époque de la deuxième guerre punique.

La sixième division (1), au point de vue de la numismatique, est d'une bien autro importance : elle contient un essai de classement chronologique de toutes les pièces frappées sous la République, depuis l'adoption de l'as léger, jusqu'au commencement de la guarre civile de Gésar, c'està-dire de l'an 486 à l'an 704.

M. Mommsen se plaint du peu de ressources que lui ont fourni pour ce travail les auteurs qui l'ont précédé; il condamne la classification par ordre alphabétique des noms propres de famille comme essentiellement

provisoire.

Différents éléments de critique peuvent, d'après lui, servir à fixer l'âge des monnaies, et c'est en appliquant l'ensemble de tous ces éléments, en les confrontant, en les contrôlant, qu'il est arrivé à la classification qu'il donne. Voici quels sont les moyens dont il se sert pour arriver à son but :

t° Les enfouissements, la découverte des trésors enfouis et la priorité ou la contemporanéité qui en résulte pour les différents types, etc., d'après les recherches de Borghesi, Cavedoni, Schiassi, Zannoni.

2º Les séries de pièces et de variélés.

- 3º Le poids des monnaies de cuivre et d'argent appartenant aux mêmes séries. (M. Mommsen donne ici une nomenciature des bronzes des familles romaines avec leur poids) (2).
 - 4º La manière dont la valeur est indiquée sur les pièces.
- 5° Le nom des villes (Rome ou les villes qui possédaient une succursale de la monnaie).
 - 60 La formule S · C · A(rganto) P(ublico), etc.
- 7º Les emtilémes et noms des ateliers, des magistrats monétaires ou des ouvriers.
- 8º Partage de la légende et des emblèmes sur les deux faces des monnaies.
 - 9º Les types.
 - 10° Légendes explicatives des types.
 - it's Forme des lettres et style de la légende.
 - 12° Fabrique.
- (1) T. II, chap. VIII et IX, p. 120-554. Indication pour le classement chronotogique des monnaies romaines frappées sous la République, depuis la première émission du denier d'argent en 186 jusqu'en 704. — Classement chronologique des monnaies de la République.
 - (2) Annexe U, t. III, p. 381-441.

L'auteur divise ensuite en 305 groupes (t) les monnaies frappées de 486 à 704, et il les dispose sous autant de numéros qu'il classe chronologiquement dans l'ordre suivant :

Après 486 et en Deniers sans aucun emblème.

partie suvec des emblèmes.

avant 537. avec des signes indiquant les ateliers.

Après 537 contemporains des as d'une once et au-dessus.

 avec des monogrammes ou légendes qui se rapprochent des monogrammes.

avec les noms entiers des monétaires à côté du nom de Rome et le signe X indiquant la valeur joint aux anciens types, les lettres conservant la forme archaïque.

 semblables, avec les

→ pour indiquer la valeur et le L carré.

avec le chiffre XVI.

Fin du vie et commencement du vin* siècle.

du vii* siècle;

on 580.

Pour la plupart

après

550 et jusqu'à

600.

Deniers avec des noms de monétaires à côté du nom de Rome, mais avec les indications d'une fabrique plus récente (L carré, redoublement de consonnes, changement de types, déplacement du nom de Rome et du nom du monétaire, queiquefois des numéros ou signes d'atelier).

La plupart du 2º tiers du vus siècle. Vers l'époque de la Guerre Sociale de

660-669.

Deniers sans le nom de Rome ou sans le signe indiquant la valeur, ou sans aucun des deux signes monétaires.

Derniers deniers trouvés à Fiesole.

667-673, Deniers trouvés à Monte Codruzzo.

673-685. " " Roncofreddo et Fra 680-704. " " Cadriano.

Deniers dont la date précède ou suit immédiatement l'an 704.

Les pièces frappées de 765 à 711 sont données à part.

La septième division (2) traite de la position des provinces au point de vue monétaire, sujet qui jusqu'à présent n'avait pas encore été traité dans son ensemble; l'auteur cherche à établir quelles étaient les législations

⁽¹⁾ Dans notre traduction française, il y a 310 groupes. Voir la concordance des numéros, à la fin du t. II, p. 305-558.

⁽²⁾ Traduction française, t. III, IVs partie, chapitre IV, Monnaies des provinces remaines, p. 233-355.

en vigueur à ce sujet, sous la République et sous l'Empire. Cette partie est, pour ce qui regarde les pravinces grecques et asistiques, le complément de ce qui a été dit dans la première division et même dans la seconde. Il énumère successivement les monnaies des peuples, des villes et des provinces, en indiquant leur origine, leur poids, leurs divisions, les ateliers d'où elles sont probablement sorties; leurs rapports avec la monnaie romaine, le cours de leur valeur dans les autres provinces et à Rome, enfin l'époque de leur suppression et de leur remplacement par la monnaie romaine qui les absorba en se les assimilant. Les provinces ainsi étudiées sont :

La Sicile.

La Sardaigne et la Corse,

L'Espagne,

L'Afrique, la Numidie et la Mauritanie,

La Gaule Narbonnaise,

L'Aquitaine, la Gaule Lyonnaise, la Gaule Belgique, la Germanie, l'Angieterre,

La Rhetie et le Noricum,

La Macédoine, l'Achaie, la Moesie, la Thrace, la Pannonie, la Dacie,

Les pays situés sur le bas Danube et les côtes de la mer Noire,

L'Asie,

La Bithynie et le Pont,

La Pamphylie et la Lycie,

La Galatie et la Cappadoce, le royaume des Parthes,

La Syrie,

L'ile de Cypre,

La Cilicie,

L'lie de Crète et la Cyrécalque,

L'Égypte et les indes-

L'auteur résume cusuite les droits monétaires des provinces à l'époque romaine, et donne cufin la proportion de la monnaie de l'Empire et de la monnaie provinciale.

La hoitième et dernière division est consacrée à la monnaie de l'époque impériale (1). Rien n'est à changerà la science telle que l'a fondée Eckhel, sous le point de vue historique et chronologique; mais il y a une lacune que l'anteur cherche à remplir, c'est l'histoire de la monnaie elle-même, de ses variations, de la détérioration de son titre; cette division de l'ouvrage embrasse les lois monétaires de l'Empire.

D'abord l'or et l'argent de César à Septime Sévère.

Le brouxe des premiers empereurs; M. Mommsen établit la différence de valeur des grands brouxes, des moyens et des petits brouxes, basée sur le poids primitif et la différence de leur alliage.

43

Valeur proportionnelle des métaux sous les premiers empereurs.

Treisième partie de la traduction, l'Empire, t. III, p. 1-175.
 XXVII.

La quantité de l'argent en circulation et les trésors enfouis à cette

L'or et l'argent à dater du me siècle de notre ère.

Leur valeur intrinsèque, leur alliage.

Monnaies de brouze et de cuivre sancé, à dater de la même époque. Quantité de l'argent en circulation et trésors enfouis au m° siècle.

Trésors enfouis postérieurement à cette époque.

Réglements monétaires du 1ve siècle, nouvelle proportion des métaux.

Nouvelles monnaies, le denier devenu monnaie de compte-

Monnaies de bronze et leur valour à cette époque.

Cette huitième partie se termine par un tableau du poids de l'or depuis Caracalla jusqu'à Dioclétien et des mounaies d'argent de Dioclétien (!).

A la fin de l'ouvrage l'auteur donne un tableau synchronique el synoptique des monnaies en Italie, à Rome, dans la Grande Grèce et dans les provinces depuis l'origine des monnaies jusqu'à Héraclius, l'an 615 de notre ère, Ca tableau est au point de vue historique comme le résumé de tout ce que contient le volume (2).

Un second tableau établit en thalors de Prusse la valeur des monnaies

romaines aux diverses époques de l'histoire (3).

A la fin de son introduction, l'auteur s'excuse des erreurs qui peuvent lui avoir échappé et de l'apparente confusion qui règne dans son ouvrage, sur l'étendue du sujet, comprenant pendant douze siècles l'histoire du principal agent de la civilisation, du commerce et des rapports des peuples entre eux.

(t) Annexes V at X, t, III, p. \$51-349.

(2) Traduction française, t. III, p. 402-459.
 (3) T. III, p. 499-491. On y a sjouté la valeur en monnaies françaises.

CATALOGUE

D'ENE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(Suite) (1)

4, 2, 3. — Obsidiennes. Têtes de flèches, trouvées à Marathon. On ne saurait considérer ces pierres comme représentant en elles-mêmes un travail d'une époque primitive déterminée. Elles sont fort abondantes en Asie et dans toute la Grèce. C'est un type ancien dont la fabrique a certainement duré très-longtemps et à des époques où l'usage des armes en mêtal était tout à fait généralisé.

4. — Caillou fluvial oblong; calcaire vert, percè à l'extrémité la plus étroite, pour êire porté en collier ou assujetti au poing avec un cordon. Sur une face: un homme tourné à droite, coiffé d'un bonnet plat, vêtu d'une tunique allant jusqu'au genou, tenant des deux mains une lance dont l'extrémité passe de l'autre côté du caillou et frappe une antilope à moitié renversée. Travail à la pointe, fouillé avec soin, plutôt élémentaire que grossier, et montrant un sentiment très-fin et très-vrai du mouvement. Région du Tigre inférieur. (Voir planche IV.)

5. — Jaspe vert. Plaque carrée de trois centimètres et demi. A l'avers : un cynocéphale débout, les bras élevés, marchant à droite, la tête retournée à gauche; taille très-scrrée comme dans le style le plus ancien ; deux chiens à ses côtés ; aux deux côtés de la tête, deux croissants les pointes en bas ; au milien, à gauche, un racloir à six pointes ; à droite, un couteau à lame triangulaire. Au revers : quatre lignes de caractères cunéiformes, assyrien ancien. Travail à la

⁽¹⁾ Voir le numéro de février.

pointe très-primitif. (Voir le Traité des écritures cunéiformes, t. 1,

p. 182, où j'ai donné l'explication détaillée de ce texte.)

6. — Chalcédoine, très-oblitérée, tachée de teintes brunes. Cône. Un cheval tourné à gauche, la tête repliée vers la droite; à droite, une palme; entre les jambes, un arbre. Travail très-imparfait; cependant le milieu du corps de l'animal est lissé au moyen du ciseau plat; le mouvement est violent et exagéré; il se rapproche sensiblement, par ce fait, du goût qui va être observé tout à l'heure sur les cylindres. Le cône est percè au sommet et contient encore un fragment de bronze, reste de l'anneau par lequel il était suspendu. Rè-

gion du bas Euphrate,

7. — Jaspe brun. Cylindre. Un homme barbu, tancé à pleine course, tire de l'arc contre un monstre ailé dressé devant lui ; un autre, déjà renversé, le regarde; le croissant lunaire; un astre. Travail à la pointe très-grossier, mais d'une rare énergie. Le sujet a trop de rapports avec la fable des Stymphalides pour n'en pas faire l'observation. Il n'est pas sans vraisemblance qu'une étude plus approfoudie des figurations talismaniques conduise à penser qu'un certain nombre de mythes répandus d'abord parmi les populations de l'Asie Mineure et ensuite dans la Hellade, ont au moins une part de tenr origine au sein de cette métaphysique. Région mésopotamique.

8. — Calcaire blanc, três-effrité. Scarabéoide. Une antilope tournée à gauche; à gauche, un disque; à droité, le bout d'une palme. Travail enalogue à celui du n° 5. La pierre est percée dans sa longueur et le trou est encore bouché par le limon où elle a séjourné. Région

de la Basse-Mésopotamie.

9. — Calcaire brun. Cylindre. Antilope tournée à droite, terrassée par un lion debout, la tête à gauche; six disques planétaires. Travail à la pointe des plus imparfaits; cependant l'artiste a travaillé les fonds au moyen du ciseau plat et a exécuté par-dessus un système de hachures pour augmenter l'effet. On sent ici que le procèdé de la pointe, directement appliquée par la main, est déjà jugé insuffisant et c'est ce qui donne de l'intérêt à ce cylindre, œuvre évidente de transition.

40. — Calcaire rouge. Scarabéoide percè dans la longueur. Arabesque exécutée à la pointe. Ce travail, très-finement fait, rappelle beaucoup les dessins tracés sur les plus anciens vases de la Béotie; on peut aussi le comparer aux ornements en spirale pseudo-celtiques. Chaldée.

11. - Jaspe vert, Cylindre, Lion debout, tourné à droite, saisis-

cant une gazelle à longues cornes, également debout, de même taille et le regardant; un homme tenant par le cou une autre gazelle dressée, saisie par un autre lion tourné à gauche. Travail à la pointe, informe, violent, rendu plus maladroit par la dureté de la matière. L'artiste n'a cherché qu'à reproduire le mouvement, ce à quoi il est parvenu en l'exagérant au delà de toute mesure. Le chasseur représenté sur cette pierre porte une coiffure plate, comme celui du n° 4, avec lequel il a beaucoup d'analogie. On ne remarque encore, ni sur l'un ni sur l'autre, ces tailles serrées à l'excès qu'on a déjà vues au n° 5. Environs de Bagdad.

12. - Jaspe vert, Cylindre, Deux minotaures barbus croisés l'un sur l'autre. Derrière celui de gauche, un lion debout qui l'affronte ; l'animal est saisi par derrière par un homme qui lui porte un coup d'épèc sur la tête; coiffure plate comme sur les nº 4 et 11, habit court, longue barbe; lui tournant le dos, un homme tout semblable saisit le minotaure de droite par une patte et étend la main droite comme pour l'arrêter par une corne. Travail à la pointe ; les fonds aplanis; effet dur et brutal, fort semblable à ce qui se remarque au nº 11 et pour les mêmes causes. Il est cependant à noter que la dureté de la matière n'a pas arrêté le goût de l'artiste pour détailler son sujet. Les têtes des minotaures et les physionomies des deux hommes sont serrées d'assez près ; les bonnets plats sont couverts de hachures, comme aussi la crinière du lion. Je ne vondrais pas faire une application abusive de l'hypothèse émise au nº 7 et je suis bien convaincu qu'en réalité les figurations tracées sur les pierres asiatiques out essentiellement et originairement une valeur abstraite; neanmoins, ne fâl-ce que pour montrer par quel procédé d'esprit les Grees de l'Asie Mineure ont pu, de très-bonne beure, en tirer matière à développer leurs souvenirs historiques dans le sens des lègendes, je ferai remarquer qu'ici on pourrait apercevoir Hercule frappant le lion de Nèmée dévorant les troupeaux, et Thèsée arrêtant le minotaure. Mésopotamie.

43. — Jaspe vert. Cylindre. Un personnage harbu, à tunique courte, coiffé d'une tière plate, tourné à droite, saisit un minotaure à long fanon tournant la tête en face; un autre minotaure dans une attitude semblable, étudié pour faire pendant au premier, lutte contre un homme barbu, un et à larges oreilles; un troisième minotaure dressé, à gestes humains, tête de face, affronte un lion debout. Excepté chez les deux hommes dont les pieds et les mains sont profondément entaillés, mais pourtant rendus d'une manière sommaire, tes extrémités de toutes ces figures sont l'objet d'un travail soigné et exact.

Toutes les ressources de l'outillage imparfait possédé par l'artiste ont été mises en œuvre sur ce monument qui marque le point le plus élevé auquel l'art pouvait atteindre avant l'emploi du touret : hachures, travail du ciseau plat, modelé assez exact, touches de sentiment, trous profonds creuses au moyen d'un mouvement rotatoire donné à la pointe, ce qui indique déjà la notion qui devait conduire à un meilleur outillage, rien ne manque. Il est à remarquer que les trois groupes figurés sur ce faspe ne présentent certainement aucune idée mythologique; ce sont trois Forces, trois Elohims luttant contre d'antres Forces, d'autres Elohims. Les six combattants, sauf un seul, l'homme vêiu de la tunique courte et coiffé de la tiare plate, sont également monstrueux. Il est à propos de remarquer ce personnage que l'on a dôjà vu dans le nº 4, armé d'une lance et chassent l'antilope, qui a paru également sur le nº 14, où il semble encore s'emparer de la même proie en l'enlevant à deux lions; enfin, nous l'avons observé sous une double forme, au nº 12 : la il combat un lion auquel il porte un coup d'épée, et arrête un minotaure par la corne, intervenant dans la lutte des deux animaux et la dominant. Il ne saurait y avoir de doute que ce personnage, déjà si bien reconnu comme chasseur, rival heureux du lion et grand amateur d'antilopes, représente un élément vraiment humain que les artistes topiques se proposaient de glorifier; mais, parmi les autres Forces à physionomies légendaires, il est à propos d'en remarquer une qui se rapproche fort sensiblement de l'apparence humaine : c'est l'être à oreilles longues, larges et fortement détachées de la tête, futtant avec le second minotaure. Nous voyons ici cette image pour la première fois, mais nous la retrouverons encore et fréquemment dans les intailles. La tradition arabe et persane en a conservé un très-vif souvenir. C'est le Pylgoushan de la seconde, l'homme aux oreilles d'éléphant, dénomination souvent réservée aux aborigènes anciens, à ces noirs qui occupérent primitivement le sol de l'Asie antérieure, que les émigrants arians vincent déposséder, que la Bible connaît sous les noms de Réphaims, Zomzommins, Chornéens, Enakom et autres, et qu'elle décrit constamment comme étant de taille gigantesque. Le personnoge gravé sur le cylindre examiné ici n'est pas plus grand, mais il est beaucoup plus gros, plus massif, plus musculeux que le chas eur à tiare plate, Environs de Mossoul, site de Ninive ou des alentours.

44. — Jaspe noir. Cylindre. Deux fions croisés, chacun saisissant une gazelle dressée devant lui, tête retournée, bois à ramnres; derrière la gazelle de gauche, un homme la saisit par la queue et par le cou, la disputant au lion; il est nu et imberbe, la tête est prognathe.

la machoire saillante; on y reconnaît, ainsi que dans la maigreur du corps, le type mélanien très-accusé. Travail analogue à celui du nº 44, bien qu'un peu inférieur. On y observe pourtant l'emploi du touret en même temps que celui de la pointe et du ciseau plat; les hachures y sont profondes et assez régulières. Environs de Mossoul.

- 43. Jaspe noir. Cylindre. Un homme marchant à gauche, imberbe, tête prognathe, mâchoire saillante, vêtu d'une longue robe, tenant en main une tige droite arrachée avec trois racines; derrière, une autre figure également imberbe, la tête tournée à gauche, coiffée d'un pêtase, le corps de face, les bras repliés sur la poitrine; un scorpion; troisième personnage marchant à gauche, le corps de deux tiers, le bras droit demi-élevé, le ganche pendant. Mauvais travail; emploi simultané du touret et de la pointe. Les pierres précèdentes ne nous avaient pas encore présenté l'usage de la robe et celui du pétase. Il semble qu'un état social différent a produit cette intaille. Environs de Mossoul.
- 46. Hématite. Cylindre. Anaîtis nue, de face, les bras ramenés sur le sein; un astre à droite; personnage à coiffure pyramidale, marchant à droite, le fouet appuyé sur l'épaule droite, la main gauche élevée; un sceptre court; au-dessus, le croissant lunaire; personnage marchant à gauche, iunique courte ou plutôt un pagne attaché par des cordons flottants, coiffé du pétase. M. Chabonillet remarque que lorsqu'il se sert de noms de divinités assyriennes ou autres, il le fait sous toutes réserves. Partageant complètement les doutes de cet érudit, je me range à son opinion et ne fais usage des noms que pour abréger. La pierre examinée lei est travaillée au touret. Mésopotamie.
- 47. Hématite. Cylindre. Bélus assis, tourné à gauche, imberbe, coiffure ronde, tenant une coupe; an-dessus, un disque; en face, une table; adorant tourné à droite, coiffure ronde, tenant une palme, monté sur un tabouret, stole longue à plis longitudinaux; autre adorant tenant un sceptre long, coiffure en pointe; derrière, en baut, cinq points; au-dessous, une palme recourbée; autre adorant, tourné à droite, le bras droit élevé au-dessus de la tête. Les cinq points, le disque et le personnage appelé ici Bélus produisent le nombre planétaire sept qui se trouve si frèquemment dans les talismans. Bagdad.
- 18. Hématite. Cylindre. Anaîtis nue, de face; à gauche, un homme vêtu d'une stole à plis longitudinaux, coiffure ronde, imberbe, tenant un poignard; à droite, autre personnage vu de face, tenant.

une épée, vêtu comme le premier, la tête tournée à droite, même

coiffure. Bagdad.

19. — Hématite. Cylindre. Bélas imberbe, assis, tourné à gauche, robe à plis horizontaux avec des stries longitudinales; il tient de la main gauche le croissant lunaire sur lequel repose un disque; aux deux côtés du disque, deux petits croissants; un adorant tourné à droite, vêtu d'une robe pareille à celle du dieu, imberbe, coiffé du pétase; derrière la tête du personnage, un astre; autre adorant, couvert d'un mantean à longues franges, tête nue serrée d'un diadéme on coiffure ronde; sur deux registres; un taureau, un serpent, un lion. Le style de cette pierre est très-particulier; c'est comme un abus de la facilité d'entamer profondément la matière dure; les formes sont très-grossières, le modelé est absolument nul. Ce mode de travail, se reproduisant dans les pierres qui vont suivre jusqu'au n° 28, a constitué évidemment une mode parmi les artistes asiatiques. Bagdad.

20. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, îmberbe, vêtu de la stole, une jambe avancée et nue; il tend la main comme pour accueillir l'offrande; un disque lunaire; adorant tourné vers le disu, lui apporte une gazelle; coiffure pyramidale, robe longue; derrière l'adorant, un autre homme, coiffure ronde, tunique courte ou pagne; un taureau à bosse, portant sur le dos l'arbre à double ramure; au-des-

sus, un astre. Bagdad.

21. — Hématite. Cylindre. Bélus imberbe, assis, la main gauche avancée; croissant et disque; un adorant coiffé du pétase; autre adorant à manteau à franges, coiffure ronde; un serpent dressé; derrière, en deux registres: un taureau, et au-dessus Parsondas nu, la lance à la main, marchant à droite, coiffé du pétase. Bagdad.

22. — Hématite. Cylindre. Bélus debout, imberbe, coiffure pyramidale, marchant à gauche; près de sa tête, un astre; à ses pieds, un cynocéphale en adoration; adorant vêtu d'une tunique courte; un poisson; autre adorant, en robe longue, avec coiffure pyramidale comme son compagnon et comme le dieu; légende cunéiforme n'occupant qu'une seule ligne; autre ligne en blanc. Bagdad.

23. — Hématite. Cylindre. Bélus assis comme sur les pierres précédentes; croissant lunaire; adorant en robe plissée; autre adorant couvert d'un manteau à franges; cartouche contenant cinq caractères cunéiformes en deux lignes; au-dessous, un chien marchant à droite.

Bagdad.

24. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, imberbe, avec la stole, jambe nue posée sur un poisson à tête de bouc, barbu, tourné à

droite; an-dessus, tourné à gauche, un animal semblable; un adorant en manteau à franges, coiffure ronde; petite figure d'Analtis nue, en face; au-dessus, un signe en forme de V; adorant en robe longue à plis horizontanx, coiffure pyramidale; légende cunéiforme de trois lignes. Bagdad.

25. — Hématite, Cylindre, Bèlus debout, soutenant le disque; devant lui, tourné à gauche, un cynocéphale; adorant en tunique courte; trois lignes de caractères cunéiformes en deux registres placés perpendiculairement l'un au-dessus de l'autre; deux chiens

courants. Bagdad.

26. — Hématite. Cylindre. Bélus debout, tenant un aceptre; devant lui une table (?); un adorant portant la stole; petit quadrupéde ayant sur le dos un arbre à trois branches; Anaîtis nue, de face;

deux lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

27. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, les deux jambes couvertes de sa robe; au-dessus, un croissant; adorant couvert d'une robe longue et conduisant par la main un autre homme couvert du manteau à franges; coiffure pyramidale. Inscription cunéiforme d'une ligne. Bagdad.

28. — Hématite. Cylindre. Bèlus assis, harbu, couvert du manteau à franges, les deux jambes sous la robe, les pieds sur un escabeau, lenant dans sa main une coupe; au-dessus, un croissant; devant lui, tourné à gauche, et en l'air, un rat sauteur (gerboise), animal très-commun dans les plaines de l'Asie centrale; un adorant vêtu du manteau à franges; un peigne ou rateau; au-dessous un bâton avec un manche transversal comme celui d'une faux; autre adorant vêtu d'une robe à plis horizontaux, coiffure pyramidale; deux lignes de caractères cunéiformes; un dragon dressé qui domine le trône du dieu. Ce cylindre est travaillé dans un style fort différent de celui des précèdents, minutieux et cherchant à rendre les détails de costume, cependant fort barbare et dénué de goût; nous le retrouverons sur une classe nombreuse de monuments glyptiques. Bagdad.

29. — Hématite. Cylindre. Mylitta (?) assise, vêtue d'une robe qui ne commence qu'à la ceinture, jambe nue posée sur un escabeau; en face, un négre; la déesse présente de la main gauche un objet qui pourrait être un chevreau, et tient de la droite un panier à anses en latanier; Bélns (?) assis, vêtu de la robe longue, jambe nue posée sur un escabeau; il tient à la main une épée; en face, un adorant vêtu du manteau à franges présente une gazelle; derrière, adorant les deux mains élevées; la coffore du dieu et celle du second adorant.

tout à fait semblables, rappellent beaucoup le goût égyptien, comme, du reste, toute la composition de cette intaille. Bagdad.

30. — Marbre blanc et noir. Cylindre. Une seule figure, tournée à gauche; diadème, cheveux lisses réunis en touffes frisées, barbe frisée au sommet près du menton, longue stole avec manteau à franges; sent lignes de caractères cundiformes. Nord de la Porse.

31. — Marbre blanc et rose. Cylindre. Un personnage vêtu d'une robe ouverte, tourné à droite, imberbe, une jambe nue, tient par le pied, à droite, une antilope dressée qu'il arrête; par la main gauche, un monstre ailé qu'il serre au cou; un arbre couvert de feuilles. Conformément à l'idée présentée aux nº 7 et 12, j'incline à voir ici la représentation d'un mythe d'Hercule, la biche aux pieds d'airain et un stymphalide. Ecbatane (Hamadam).

32. — Hématite. Cylindre. Un adorant tourné à droite, coiffure pyramidale, robe à plis horizontaux; en face, un homme vêtu d'une tunique courte, coiffure ronde, le bras droit en équerre, le gauche tombant le long du corps; trois lignes de caractères cunéiformes. Echatane.

33. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, vêtu de la robe longue, jambe nue, le pied posè sur un escabeau; le dieu tient une épée; au-dessus, le croissant et un disque; un chien assis; adoraut vêtu d'une tunique à franges, offrant une gazelle; un bâton à poignée comme sur le n° 28; au-dessus, un peigne ou rateau; derrière, un adorant en robe à plis horizontaux, coiffé du pétase; deux lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

34. — Hématite. Cylindre. Bélus assis, vêtu de la stole, jambe nue posée sur un escabeau, dans la main gauche une épèc, colffure pyramidale; une gerboise; au-dessus, un astre; adorant vêtu du manteau à franges, présentant une gazelle; autre adorant tourné à gauche, avec la robe à plis horizontaux, coiffure pyramidale; croissant avec un disque; tourné vers lui, un homme vêtu d'une tunique courte, coiffure ronde, tenant un poisson au bout d'une ligne; derrière, le signe en forme de V. Travail extrêmement remarquable par sa finease, son énergie et sa précision. On y observe la tendance hien marquée à faire saidir les muscles. Bagdad.

35. — Hématite. Fragment d'un cylindre. Il ne reste plus qu'une figure vue de face, vêtue d'une longue robe à plis horizontaux, colf-fure pyramidale....; la moitié d'un monstre dressé, tourné à droite; trois lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.

36. — Hématite. Cylindre. Belus assis, une jambe nue posée sur un escabeau figuré par plusieurs petits points, coiffure pyramidale;

au-dessus, un orbe rendu par des points placés en cercle; personnage vêtu d'une longue robe, coiffé d'un pétase, tenant un bâton ou
sceptre acéphale; en haut, un poisson; homme barbu, nu, posé de
face, les reins très-saillants (Parsondas?), coiffé du pétase; une étoile;
adorant tourné à gauche, vêtu de la robe à plis horizontaux, coiffure
pyramidale; en face, sur deux registres, un patèque en bas, au-dessus
un chien; un homme barbu, coiffure ronde, vêtu d'une tunique
courte, le bras droit en équerre, le gauche tombant le long du corps;
derrière lui, le peigne ou rateau; au-dessous, le hâton à poignée
horizontale. Très-heau travail annonçant une main exercée, Bagdad.

- 37. Hémarite. Cylindre. Bélus assis, les jambes couvertes par le manteau à grandes franges, les pieds posés sur un escabeau, coiffure ronde, à la main une coupe; au-dessus, un croissant; en face, une gerboise; une femme en amenant une autre par la main, la première vêtue de la tunique longue à plis horizontaux, laissant le sein gauche à découvert, la seconde portant une robe fermée à longs plis longitudinaux; entre les deux, en hant, le peigne ou rateau; coiffures rondes; tourné à gauche, un personnage imberbe, coiffé de même, semble parler à un homme couvert d'une longue robe à plis horizontaux. Le sujet de cette pierre, finement travaillée, est analogue à celui du n° 734 de la Bibliothèque nationale. M. Chabonillet a conjecturé qu'il s'agissait des noces quotidiennes de Bélus. Bagdad.
- 38. Hématite, Cylindre, Bèlus assis, les jambes couvertes par le manteau à larges franges, les pieds sur un escabeau, coiffure ronde; disque inscrit dans un croissant; en face, un nègre vêtu du manteau paroil à celui du dieu, les bras ramenés en équerre sur la politine, coiffure ronde; derrière, un serpent dressé; un adorant tourné a droite, coiffure pyramidale, vêtu de la robe à plis horizontaux; trois lignes de caractères cunéiformes. Bagdad.
- 39. Hématite. Cylindre. Bélus assis, tenant un aceptre dans la main droite, vêtu de la robe longue à plis verticaux, les jambes couvertes, les pieds posés à terre, sans escabeau, tenant de la main gauche une coupe, coiffure ronde; en face, un négre nu présente une gazelle à cornes droites; derrière, un antre négre, également nu, tient dans la main gauche une coupe, dans la droite une épée; derrière, une négresse vue de face, mais la tête de profit à droite, les bras placés en équerre sur la poitrine; elle est beaucoup plus petite que ses deux compagnons. Comme il est un peu difficile d'admettre qu'il s'agisse ici d'un sacrifice de deux nègres et d'une nègresse adorant Bélus, et que, plus naturellement, on serait porté à y voir des tributaires apportant leur offrande à un maître, je dois répôter que

je ne me sers des dénominations assyriennes que sous toute réserve. Je vais d'ailteurs m'en expliquer, un peu plus bas, d'une manière

plus complète.

40. — Jaspe gris. Cylindre. Bélus assis, coiffure ronde, les jamhes couvertes par la longue robe, sans escabeau; sous le trône, un chien tournô à droite, tandis que le dieu regarde à gauche; un adorant en robe longue; autre adorant; deux lignes de caractères cunéiformes. Echatane.

41. — Sardoine. Cylindre. Cette pierre, en forme de barillet, est entièrement couverte d'une inscription cunéiforme sans figures.

Bagdad.

42. — Agate rose. Cylindre, Deux adorants tournés à gauche, placés en deux registres, l'un au-dessus de l'autre; ils sont vêins de la longue robe et du manteau à franges larges; coiffures rondes, cheveux bouclès sur le cou; en face, occupant toute la hauteur de la pierre, un personnage barbu, colffure ronde, la tête tournée à droite, vers les adorants, le corps en face, le bras droit en équerre, le gauche tombant le long du corps; cinq lignes de caractères cunéiformes. Cette intaille est remarquablement belle, tant pour la matière que pour le travail, qui est extrêmement fini. Bagdad.

43. — Lapis-lazuli. Cylindre. Deux chasseurs prenant des gazelles attaqués par des lions. Ce sujet est traité dans le plus ancien style.

tout à fait analogue à celui du n° 11. Nord de la Perse.

Toutes les pierres examinées Jusqu'ici, et particulièrement les cylindres, appartiennent à des époques certainement antérieures aux Achéménides. Je ne veux précisément pas dire, par cette expression, que chaque pierre, en elle-même, remonte d'une manière certaine à une telle antiquité. Je n'en sais absolument rien, et il est impossible, scientifiquement parlant, de rien attester de semblable, attendu que tout en Asic commence, sans doute, mais on ne pent savoir d'une manière certaine si rien finit. Il est possible que des monuments de style extrêmement ancien soient eux-mêmes comparativement modernes; je me borne donc à considérer, pour rester sur un tenrain vraiment solide, que les intailles qui viennent d'être examinées apparticament toutes, par le style, à la période antérieure à la domination perse, et que plusieurs, à ce titre, remontent même à l'au-rore des civilisations locales.

On a pu observer que, dans les personnages représentés sur les intailles décrites jusqu'ici, il se présentait trois costumes principaux : un homme vêtu d'une tunique courte ou plutôt d'un pagne serré à la taille et coiffé d'un bonnet plat, peut-être une simple étoffe attachée autour de la tête; c'est incontestablement le costume le plus ancien. Le personnage est armé d'une lance ou d'un long conteau. Ensuite viennent les figures convertes de robes longues, de manteaux à franges larges, de vêtements formant des plis horizontaux ; les coiffures sont alors ou un pétase, chapeau à large bord qui prend, de profil, la forme triangulaire, ou des bonnets ronds comme les feutres actuels des muletiers persans, ou simplement les cheveux relevés sur la tête, attachés au sommet et affectant la forme pyramidale, ou enfin un diadème qui retient la chevelure lisse et au-dessons du lien la Jaisse tomber sur le cou en grosses boucles, Ces différents appareils se rencontrant sur les mêmes monuments sont évidemment contemporains et indiquent un état de civilisation déjà complexe. Cependant, comme les objets censés précieux, comme les offrandes continuent à être représentes par des produits de la chasse, il est également reconnaissable que cette civilisation se tient assez près do la nature, et on la peut fort bien reconnaltre dans les récits que nous fait Hérodoie des lègendes lydiennes aussi bien que dans les pages d'Homère.

Il y a deux races très-marquées ; les blancs, quelle que soit la variété à laquelle ils appartiennent, et qui est probablement sémite ou même chamite, et les noirs; ceux-cl sont toujours dans une situation inférieure et le plus ordinairement nus ou sculement vêtus du pagne. Mais ce qui est surtout à observer, c'est que la figure principale, sur toutes ces intailles, celle que l'on peut assimiler à un dieu et que l'on a pris l'habitude de considérer comme telle, ne prêsente pas des attributs immuables ni clairement définis. Tantôt il est barbu, tantôt imberbe; il porte indifféremment la robe longue fermée ou ouverte, plissée verticalement ou horizontalement, et le manteau à franges larges. Quelquefois il tient une épèc, ou un sceptre, ou une coupe. Sa coiffure ne varie pas moins ; cependant, ce n'est jamais le turban plat. Ce qui est plus constant sur les cylindres, c'est la présence du croissant et, dans beaucoup de cas, également celle du disque. Puis les accessoires vont et viennent: la gerboise, le chien, le peigne ou rateau, le scepire, le serpent, le cynocèphale. On peut affirmer qu'il n'y a pas là une pensée théologique systèmatique. Il y aurait lieu de s'en étonner quand on sait avec quelle précision le système symbolique s'attachait à la figuration des différentes parties d'une même pensée homogène; les anciens sanctuaires n'admettaient guère l'action de tant de fantaisie dans la façon de représenter une divinité quelconque, et ce fait doit porter à conclure qu'en réslité il ne s'agit pas ici de figurer des divinités, mais bien l'essence

même de celles-ci, c'est-à-dire les idées cosmogoniques, la notion des forces de la substance créatrice d'où sont émanées les Forces, d'où sont issus les Elohims et qui, plus tard, devint la base sur laquelle les éthiologies sémitiques se sont formées. En un mot, ce sont des talismans qu'on a ici sous les yeux et nullement des figurations d'aventures divines, la reproduction constante des chefs de l'armée stellaire; et en effet, les astres, les étoiles, les disques solaires, les croissants lunaires, bien rarement absents des cylindres, en donnent la preuve manifeste.

C'est de ce fonds encore mal analysé et dont les éléments se présontent assez confusément mélés les uns aux autres que non-seulement les idées théologiques du sanctuaire sont sorties, mais aussi les traits principaux de certaines légendes, ainsi qu'il a été observé plus haut. A ce moment, ces légendes ne sont ni formées ni déterminées; elles se présentent à l'état embryonnaire : ce n'est pas encore Hercule combattant les Stymphalides et arrêtant la biche aux pieds d'ajrain; mais, plus tard, ces mythes sortiront de là, et il ne s'agit encore ici que du combat des éléments cosmiques luttant les uns contre les autres. Seulement ils sont sortis de la sohère de la pensée pure ; ils ne sont plus, comme dans les Védas, représentés par des images purement idéales; là, les nuages sont des troupeaux de vaches ; le soleil est un vigoureux combattant contre la tempête ; on le dit, on ne l'a pas vu, on ne l'a pas montré; les cylindres, en le montrant, conduisent déjà l'esprit à l'anthropomorphisme, à travers le symbole. C'est donc un intérêt historique particulier que celui de ces intailles qui marquent un stage important dans la progression des croyances humaines et dans le développement de la poésie.

Maintenant, les cylindres qui vont suivre présenteront un autre point chronologique. Ils ne s'attachent plus à l'histoire des nations sémitiques dominatrices de l'Asie antérieure, mais, comparés à d'autres variétés d'intailles, ils vont se faire reconnaître pour les productions de sociétés foncièrement différentes, bien que le principe, bien que la forme de civilisation qui les ont fait naltre eux-mêmes aient considérablement influé sur ces organisations nouvelles. Mais, commes introduction à ce nouvel examen, il est nécessaire de présenter ici certaines œuvres qui leur sont étrangères et découlent encore des sources que l'on a examinées jusqu'ici.

Comite A. DE GOBINEAU,

(La suite prochainement.)

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADEMIE DES INSCRIPTIONS

mous na révateu

M. Heuzey lit une note fort intéressante sur ce qu'il appelle le Caillou sacré d'Antibes. Il a été, en ellet, découvert à Antibes, il y a quelques an-nées, un long galet poli en espèce de sanssurite fort dure, sur lequel est gravée une inscription grecque que la forme des lettres fait remonter au siécle environ avant notre ère. Cette inscription, déjà plusieurs fois publiée, semble au premier sherd n'offrir aucone difficulté. On y lit que Propón, scrutteur de la décese Venus, a élevé ou consacré le monument. Mais quel monument? Une statue de la décese, avail-on supposé, à laquelle le quel monument? Une statue de la déesse, avail-on supposé, à laquelle le caillou en question aurait servi de base, ou dans la base de laquelle il aurait été encastré? M. Henzey, des qu'on lui eut montré le caillou grave, comprit ce que cette hypothèse avait d'invariemblable. D'ailleurs, dans l'inscription, c'est le cuillou lui-même qui parle : « Je mis Perpén, dit-il, le serviteur de la déesse, a Mais, « est dit aussitôt l'ancien membre de notre chère ficole d'Athènes qui a de la fourni tant d'érudits, les pierres brutes adorées comme divinités étaient chose très-fréquente en Grèce. Il existait manuel d'érudits d'accessible d'autoin de la déesse. même à l'époque romaine d'antiques divinités qui élaient encore adorces sous cette forme primitive, C'est sous la forme d'un cuillou que l'Amour avait longtemps reçu les hommages des Grecs à Thespies, Ne serais-je pas ici on présence d'une divinité semblable? Pois cherchant les sons divers du mot bipartor, M. Heuzey irouve un passage de Platon où Eros, l'Amour, est justement appelé, non le fills, mais le serviteur, finazzor, de Vénus, Le problème était résolu. Prepou Ilpezos, en effet, n'est dans ancune liste de nome propres. M. Henzey suppose, avec beaucoup de raison, que ce doit être une épithète du dieu, une de ces mille manières variées de désigner sa puissance, comme on dirait le séduisant, le charmeur, Carido, Le cuillon était zinsi adoré depuis longtemps quand des marins grees curent l'idée, à l'époque probablement où les statues commençaient à prendre le pas sur les images brutes et informes, de rendre leur cuillos plus précieux en en fixant le caractère sacré à l'aide d'une inscription, et ils y firent graver, à leurs frais, les mots : « Je suis l'Amour (surnommé) Parron, serviteur de Vénus. Que Vénus donne ses fineurs à ceux qui m'ont cousacré. »

Tout cela est logique et simple, et nous ne faisons aucun doute que

M. Reuzey ait trouvé la vraie solution du problème.

M. Delaunay continue la lecture de son mémoire sur les Oracles sibylins. Il démontre que plusieurs de ces oracles sont antérieurs à l'ère chrétienne (probablement du n° siècle av. J. C.). Ces fragments devraient être étudiés à part. Il y anrait là un important travail à entreprendre. Nous sommes de l'avis de M. Delaunay, mais personne ne saurait mieox faire ce travail que lui-même.

M. Robiou commence la lecture d'une étude sur le rôle d'Apollon dans les mystères.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

CONGRÈS DE STOCKHOLM,

La septième session du Congrès international d'archéologie et d'anthropologie préhistoriques, qui doit avoir lieu en Suède, s'ouvrira le vendredi 7 août, à Stockholm, et durera jusqu'au dimanche té. C'est peutêtre un peu tôt pour les professeurs français et allemands; mais la commission d'organisation, voulant aussi avoir des savants russes, a eu la main forcée par la slate du Congrès d'archéologie alave, qui doit avoir lieu à Kiew du té août au 3 septembre. Passé la fin d'août, le climat de Stockholm ne permet plus une grande réunion : les jours deviennent trop courts et les soirées trop froides.

Voici l'ordre du jour du Congrès:

Vendredi 7 soût, Scance d'ouverture; formation du bureau.

Samedi 8. Age de la pierre, époque patéolithique.

Dimanche 9. Visite des musées de Stockholm.

Lundi to. Age de la pierre, époque néolithique.

Mardi 11. Excursion à Upsal, visite des musées de l'Université et d'une nécropole de l'âge du fer.

Mercredi 12. Age du bronze.

Jeudi 13. Excursion à Bjærhæ (ile des Bouleaux) pour visiter les restes d'une cité de l'âge du fer, des débris de cuisine et une nécropole de plus de deux mille tumulus. On verra auxai quelques pierres runiques à Gripabolm.

Vendredl 14. Age du fer.

Samedi 15. Anthropologie préhistorique.

Dimanche 45. Cloture.

Après la clôture, il y aura une excursion aux dolmens de la province de Visigothie.

Le Gouvernement a demandé à la Diète une somme de 20,000 francs pour les frais du Congrès. La noblesse suédoise a mis son superbe château à la disposition du Comité pour la tenue des séances. On parle de deux grandes fêtes, l'une donnée par le Roi, l'autre par la ville de Stockholm.

Pendant les trois premières semaines d'août, les membres du Congrès, en montrant leur carte, obtiendront des places à demi-tarif sur les chemins de fer suédois.

Les souscripteurs suédois sont déjà fort nombreux. Les Français qui voudraient souscrire peuvent s'adresser à M. Gabriel de Mortillet, au musée de Saint-Germain (Seine-et-Oise). Le prix de la souscription est de 12 francs.

- La lettre suivante nous est adressée :

" Mon cher collègue,

En lisant l'avant-dernier numéro de la Revue archéologique, je vois que vous annoncez que les ruines de Hosn Soulcyman (l'antique Bætocécie), usqu'à ce jour très-peu connues, viennent d'être visitées par un voyageur

anglais qui y a refevé des textes épigraphiques importants.

le me suis établi au milieu de ces ruines au mois de septembre 1864, pendant près de huit jours, et je les ai relevées avec le plus grand soin. Elles ont fait pour moi l'objet te d'une communication à la Société des antiquaires de France; 2º le point principal d'un repport au ministre de l'instruction publique, publié dans les Archives des missions scientifiques, où j'ai donné, en même temps, un plan d'ensemble des sanctuaires et neuf planches de vues ou de détails, exécutées d'après mes photographies ou mes dessins, plus le texte de la grande inscription de la porte principale, que j'avais estampée et qui a été reproduite, d'après moi, par notre confrère Waddington, dans son volume d'épigraphie syrienne.

Si vous considérez le Temenos de Jupiter Bestocétien comme une nouveauté archéologique, je me ferai un vrai plaisir de mettre à votre disposition, pour la Revus, les documents encore inédits qui me restent en portefeuille sur cotte localité intéressante, mais non encore inexplorée.

Je suis d'antant plus étonné de l'ignorance où le voyageur anglais paralli être de mon voyage dans le nord de la Syrie, qu'il apparlient à la mission Palantona exploration Found et que deux exemplaires de mon rapport furent envoyés par moi à M. George Grove, placé à la tête de cette entreprise, qui m'avait écrit au mois de septembre 1860 pour me les demander.

Recevez, etc. E. G. Rev. *

— De nouvelles découvertes viennent d'être faites par M. Montierllust, au Mesnil-sous-Lillebonne. Ces découvertes consistent principalement en urnes cinéraires de couleur grise, en vases de terre ou de verre, et en inscriptions.

La poterie s'y trouve artistement représentée par deux vases en terre dite de Samos: l'un, de forme ollaire, moins les bords qui sont droits, unis et sans cariet, mesurant 0=,10 de haut, 0=,28 de tour et 0=,06 de diamètre, avec un cerdon de feuilles de lotus au milieu; l'autre, sorte de coupe on patère extrêmement basse, à lêvres renversées et ornées d'un

14

semis de feuilles de lotus, haute de 0",03 1/2 et large de 0",07 sans les bords.

Deux vases de verre vert, très-épais, en forme de boule ou d'oignon, sont peut-être plus curieux encore que les précédents, et surtout plus rares. Le premier, à deux anses courtes et contournées en S, au goulot camus, n'affre que 0°,07 de haut sur 0°,20 de circonférence. Il est arrondi
par-dessous et sans point d'appui. Le second, exactement de la même hauteur que l'autre, a 0°,02 de tour de moins. Celui-ci peut tenir debout.
Mais ce qui le rend sinon plus joli, du mains plus original, c'est qu'il est
cantonné de quatre anses. Ces deux derniers vases out été trouvés dans
des ollas.

Un nutre objet recuellil dans une olla, et qu'on n'y rencontre pas souvent, pour ne point dire Jamais, c'est une pipe (?) ru naine. Question redoutable, et à laquelle nous ne voulous répondre que par l'expesé des faits.

Les ollus, ou urnes cinéraires, comme on sait, étaient recouvertes d'une assicité et déposées dans une caisse en bois, que l'on loitumeil ensuite à trois ou quatre pieds de profondeur. Pois le temps faisait son œuvre, il rengenit la caisse, dont un ne retrouve plus que les clous, et la terre, privée tout à coup de support, s'affaissant brosquement sur le vase, en brisait le convercie le plus souvent et pénétrait dans l'espace resté libre entre l'orifice et les camires, C'est, croyous-nous, ce qui a en lieu dans l'espèce. On conçoit dés lors que la portion de terre sinsi entrée dans l'urne sit pu servir d'agent conducteur à un corps étranger. Quoi qu'it en soit, une olla combiée de terre à l'orifice à été retirée du cimetière romain de Catillion. L'urne a été renversée et vidée avec le plus grand soin, et, an milieu des condres, on a rencontré une pipe.

Cette pipe n'offre aucun caractère particulier; elle est en terre blanche, pareille à toutes nœ pipes, et semble n'avoir jamais servi. Nous dissons semble, car M. Montier l'a conservée telle qu'elle élait sortie de l'urne, toute remplie de terre, et ne l'a point vidée pour s'en aucurer, ce qui est la mailleur moyen de la présenter aux juges. Ou s'étonners peut-être que nous fassions autant de bruit st que nous nous especieus autant, comme dit Saint-Simon, à propos d'un objet si insignifiant en apparence, — à propos d'une pipe; mais c'est qu'il ne s'agit de rien moins que d'une question de fabrication et d'infinistrie, de l'honneur du tabac et de son antiquifé; que l'existence des pipes romaines est encore très-controversée, et que plusieurs savants — et l'abbé Cochet lui-même — ont hien posé le problème, mais ne l'ont pas résoiu.

An bloc de pierre brute trouvé aupacavant, et sur lequal sont gravés les trois quarts du nom success..., sont venus s'a ljoindre deux nouveaux fragments d'inscriptions funéraires, en pierre de liais, de petite dimension.

(Journal de Bolbec,)

— Une nouvelle qui ne peut manquer d'être agréable aux artistes et aux antiquaires, est celle de l'annonce de fouilles qui vont être exécutées en Italie, à Pastum et à Vélia ou Hélia, dans l'ancien royaume de Naples. La direction de ces travaux a été, nous apprennent les journaux italiens, confiée au chevalier Salazaro, auteur d'un ouvrage estimé sur les monunuments de l'Italie méridionale du 11° siècle au aut.

Le nom de Pæstum est assez comm du public; il n'en est pas de même de celui de Valia, qui porte sujourd'hui le nom de Castellamare della Bruca. Ces deux localités ont à peine été visitées, ce qui s'explique par leur éloignement de Naples, et surtout par l'absorption de l'intérêt géné-

ral au profit des fouilles d'Hercolanum et de Pompéi.

La Société d'archéologie de la Terre de Labour et celle de Salerne out insisté pour que des femilles, ayant pour but la recherche de trésors de l'antiquité, fussent exécutées de ce côté. On sait que les plus anciennes peintures que possède le musée de Naples, et dont il s'enorqueillit à juste titre, sont tirées de Pastum et l'on s'attend à ce que de nouvelles découvertes viennent enrichir cette collection, ainsi que les musées qui ont été créés tout récemment à Capous et à Salerne.

M. Salazaro veut pronver une thèse qu'il soutient depuis longtemps, savoir que la renaissance des arts et des sciences en Italie n'est pas due, comme Vasari l'affirme, à l'influence de la Toscane, ce flambeau ne s'élant junais éteint dans l'Italie méridionale et ayant toujours continué sinon à

briller, du moins à brûler.

— Nour reproduisons la notice suivante, publiée dans le Nouvelliste de Rouen par M; l'abbé Cochet :

« On n'a pas oublié, pent-être, qu'à la fin de 1821 on découvrit à Cailly, au lieu dit la Côte du Floquet, un trésor romain composé d'un beau collier d'or, de vingt-sept pièces en or du Haut-Empire, de quelques monnaies d'argent, d'une balance en bronze et de quelques antres objets de métal. Ces pièces forent alors recueillies par leur propriétaire, M. Esneault, de Rouen, qui les gardu soigneusement. Le collier et la plus grande partie des monnaies furent dessinés et gravés par M. Hyacisthe Langlois; le célèbre Mionnet estima les pièces, et un mémoire fut composé et lu par M. Lévy, à la séance de la Société d'émulation de Rouen, le 10 juin 1822.

On n'y pensait plus, et déjà plusieurs ignoraient l'existence de co trésor, dont la découverte avait fait tant de bruit, lorsque le propriétaire actuel, M. Emeault, a bien voulu donner ce qui loi restait de cette découverte au musée départemental des antiquités de Rouce, où on le verra

bientot.

- « Nous ne saurions assez remercier M. Esneault de la bonne pensée qu'il « eue de faire profiter le pays d'un trésor sorti de ses entrailles et qui fait partie de son histoire.
- Bon nombre de personnes sont peut-être désireuses de savoir ce que fat ce trésor de Calify en 1821.
- « Ce trésor consistait principalement en un collier composé de trentesix amandes d'or, hombées d'un côté et aplaties de l'autre. Sur le côté aplati régnaient des agrafes artistement sondées qui enfaçaient ensemble

toutes les parties du Joyau. Deux amandes, également d'or, mais distinguées par le listel cisclé qui les borde, servaient probablement de fermoirs. Nous ignorons si le collier est complet tel que nous le possèdons.

« Ce collier, long de dix pouces, ne pêse que 23 grammes, mais le métal n'est que son moindre mérite. L'ancienneté de l'origine, la perfection du travell et la raraté de l'objet en sont les principales qualités.

« Avec ce collier, on a recueilli vingt-sept médailles d'or de flaut-Empire dans un état parfait de conservation. Elles ont été frappées à Rome et aucune d'elles n'est inconnue; mais par leur beauté native et la particularité de leur revers, elles sont toutes remarquables. Comme nous l'avons déjà dit, l'antiquaire Mionnet les avait connues et il avait estimé l'une d'elles jusqu'à too fr.

« Pour la piupart, elles furent dessinées par M. Byacinthe Langlois, Toutes représentent des césars, des empereurs et des impératrices. Nons citerons particulièrement Domitien, Antonin le Pieux, Marc Aurèle, Lu-

cius Vérus, Faustine la mère et Ælius, césar d'Adrien.

« Avec ces pièces d'or forent recueillies quelques mounaies d'argent et des médailles de bronze, sur lesquelles en distingue les noms d'Auguste, de Nerva, d'Adrieu, de Vespasien et de quelques autres. On a également trouvé une balance en bronze, qui se trouve, le crois, au musée d'antiquités. On remarquait enfin une cassolette carrée en cuivre, qui dut servir à faire brûler des parfoms. Un vase beaucoup plus beau et destine au même usage a été trouvé en ces derniers temps à Sainte-Beuve-Épinay. Cette seconde cassolette était damasquinée en argent dans certaines parties.

« M. Lévy fit une dissertation sur la balance antique à propos de celle de Cailly. M. Pottier a publié un mémoire beauccup plus complet sur le même sujet dans la Bevne de la Normandie, à propos de la balance trouvée à Archelles en 1863. Celle-ci, en effet, possédait tous ses poids et contre-

polds. #

— Nous tirons de l'Indépendance hellénique la notice suivante sur M. Gr. G. Pappadopoulo, dont tous les anciens membres de l'École française ont pu apprécier à Athènes l'obligeance et l'écudition.

« Le savant dont nous annonçons la mort était né à Thessalonique, qualques années avant la révolution de 1821. Il ût ses premières études au collège de Syra, puis il alla à Paris, où il suivit les cours du Collège de France et de la Sorbonne. Gr. G. Pappadopoulo, doné d'une activité et de talents peu communs, ne tarda pas à gagner l'affection de ses professeurs, avec lesquels il conserva sa vie durant les meilleures relations. Les bellénistes Egger, Brunet de Preste et d'autres avaient pour lui la plus grande estime, et ils ont apprécié à leur valeur les belles monographies qu'il publiait tous les ans à l'occasion de la distribution des prix de l'Hellinikon Ekpædeftirion, qu'il a dirigé longtemps avec un si beau succès.

« Après avoir terminé ses études littéraires à Paris, îl fut appelé à Bukarest par le prince régant Ghika, qui lui confia l'éducation de ses neveux.

Madame Dora d'Istrie, dont il a dirigé les études, pourrait nous dire comment il a rempli les difficiles fonctions de précepteur. Le prince Ghika,
qui appréciait son talent et sen savoir, l'initia à sa politique et lui confia
ensuite la chaire de littérature gracque à l'Académie de Saint-Savas. Le
prince n'eut qu'à se louer de ses services et conserva toute sa vie la plus
grande affection à M. Pappadopoulo, qui l'avait suivi dans sa retraite à
Dresde. Durant son séjour dans cette ville, il étudia l'organisation de
l'instruction publique en Saxe. M. Mavrocordate lui ayant confié une mission diplomatique à Pesth, il partit de la pour la Hongrie. Nous ignorons
ce qui est advenu du traité conclu alors avec le gouvernement hongrois,
mais on sait que M. l'appadopoulo remplit avec succès sa mission.

« A son retour en Grece, M. Pappadopoulo fut nommé professeur à Athènes. Depuis cette époque il s'établit définitivement en Grèce et il rendit à son pays les plus grands services. Durant sa longue carrière de professeur, il s'occupa avec persévérance de l'amélioration de l'instruction publique, et ses opinions, fruit d'études profesides et de longue expérience, furent souvent adoptées par les ministres qui se sont succédé au

département de l'Instruction publique.

« Quel plus grand éloga pent-on faire de l'Hellinikon Ekpædeftirion que de rappeler les nombreux élèves qu'il a formés et dont beaucoup se sont illustrés dans les lettres, le commerce et la politique? Son Manuel de pédanegie est encore fort estimé à Athènes et pent être considéré comme l'œuvre la plus parfaite qu'on possède dans ce geure. Nous ne parierons pas des améliorations introduites par lui, eu 1862, au ministère de l'instruction publique, où M. Déligeorges l'avait nomme chef de division, ni de ses travaux littéraires, ni de la part qu'il a prise au mouvement régénérateur de l'Orient hellémique pour propager l'instruction. C'est dans ce dessein patriotique qu'il entretenait une correspondance suivie avec les notabilités de toutes les colonies grecques, chose qui lui avait donné une connaissance parfaite des aspirations, des espérances et des illusions du tous les membres épara de la grande famille hellénique. C'est à ce point de vue qu'il conçut le projet qui illustrera son nom, de grouper toutes les forces individuelles par la création d'un Syllogos pour la propagande des lettres grecques. Ce Sylloges dont personne ne peut contester l'utile influence, peut être considéré comme son œuvre personnelle. Nommé en 1870 chef de division au ministère des affaires étrangères, il apporta dans ses nouvelles fonctions toute l'activité dont il était doué et il continua néanmoins à diriger, en qualité de secrétaire, les travaux du Sylloges. Il organisa l'Odéon et la Société dramatique, et il contribua à la fondation de l'ouvroir si habilement dirigé par Mile Calliste Kéhaya.

 M. Pappadopoulo avait consacré sa vie à son pays. A cet égard, aucune autre carrière n'a été mieux remplie. La gratitude et les regrets de ses

amis et de ses concitoyens le suivront dans la tombe. »

--- Nous recevons de M. Émile Burnouf la lettre suivante :

Athenes, 5 fevrier 1874.

« Mon cher collègue, je vous envoie ci-inclus un article du LecantHerald (27 janvier), dont le contanu nous est confirmé par M. Boker, ministre d'Amérique à Constantinople. Nous considérons comme heureux le
vol dont il est question, car il nous confirms pleinement l'authenticité
des objets rapportés par M. Schliemann, sur laquette des enneuis avaient
répandu des bruits malveillants. La simple vue de ces objets, avec leur
patins bien connue des archéologues, ne laissait aucun doute sur leur
origine; mais peu de personnes en ayant joui jusqu'à présent, la calomnie
avait un vaste champ devant elle. Le procès qui se déroule en ce moment
aux Dardanelles coupe court à ces imputations. D'un autre côté, il est
probable qu'une partie des objets volés par les deux ouvriers grees est
perdue pour la science. Mais comme leurs identiques se trouvent dans la
collection Schliemann, la perte est moins regrettable que le vol n'a été
utile commé moyen de démonstration.

« l'ai le regret de vous annoncer la mort d'un hemme fort estimé ici et bien utile à tous ceux qui avaient besoin de renseignements archéologiques, M. Pappadopoulo. Il est mort à Thessalonique, dans une tournée administrative qu'il faisait pour le compte du gouvernement gree.

« Un nutre fait désagréable, mais nou irrévocable, c'est une circulaire du ministre Calliphronas interdisant toute fouille archéologique sur le territoire de la Grèce. Nous n'avons donc qu'a nous croiser les bras jusqu'à nouvel ordre. »

Voici l'article du Lecant-Herald dont il est question dans la lettre qui précède :

Les récentes découvertes dans la Troude.

Dardanelles, la 24 Janvier.

« Irzet effendi, officiellement chargé par Nassif-Pacha, ex-vali de l'Archipel, de recouvrer le trésor qui a été récemment découvert à Hissarlik (un des sites supposés de Troie), est revenu samedi dernier et a remis entre les mains du nouveau vali, Omer Fevzi pacha, le résultat de ses investigations. On discute maintenant cette affaire devant le conseil local, et en attendant que l'on connaisse la décision, les détails de la découverte, recueillis aur les lienx, ne pourront qu'intéresser le public.

D'après les informations les plus dignes de foi, il parali que le trèsor a été découvert vers la fin de mars de l'année dernière par deux ouvriers grecs, les nommés Stylianos Panayoti, du village de Califalli, et Lezeb Costanti, de Yenichelr, pendant qu'ils fonillatent à Histarlik pour le compte en Dr Schliemann. A une profondeur de trente pleds anglais environ et à six mêtres environ au sud d'un ancien mur qui n'a pas encure été mis à découvert, les deux ouvriers trouvèrent un simple vase en terre dont l'onverture était bouchée par une couche d'argile roussitre. Le sasse

était petit, ayant six pouces de hauteur et trois pouces de diamètre. Ayant constaté qu'il posait beaucoup pour son volume, les ouvriers en conclurent naturellement qu'il devait contenir de l'or ou une autre matière précieuse. Il faisait presque nuit, et il fut facile aux ouvriers de cacher la découverte aux yeux des gardiens de M. Schlismann. Le travail de la journée terminé, ils prirent le vase et allèrent dans un endroit écarté pour se partager le contenu aussi équitablement que possible sans faire usage de la balance. Voici les objets qui, autant qu'on a pu s'en assurer, se trouvaient dans le vase ; un pain plat en or massif, de deux pouces carrés et de l'épaisseur d'un pouce ; deux bagues ornées d'un cordon d'or à la surface supérieure et d'un cordon pareil à la surface inférieure; deux paires de pendants d'orellies, simples, ronds et effilés en hant (pour s'adapter à l'oreille) et plus gros en bas; deux broches formées à l'extrémité supérieure comme la lettre V et attachées à un petit bâten horizontal duque! pendent buit petites chalaes, dont chacune se termine par un petit morcean rond d'or travaillé ; donx bracelats en or, simples et massifs ; uno bande en or pour les cheveux, simple et mince, qui pouvait être roulée dans le vase ; quatre chapelets simples dont les grains sont de la grosseur. d'une noiseite, et un grand nombre de chapeleis à grains de la gresseur d'un pelit pais. Ontre ces objets, un gros lingot d'or bent, recouvert de terre et de bois carbonisé (évidemment des restes d'ornements détrulis par le feu), a été trouvé subséquemment par Lezeb Costanti et détenu par lui, Ce linget, ainsi que sa part du trésor, cont tembiés intacts dans les mains des autorités. La partie que s'étalt appropriée Styllano Panayotis a été conflée par lui (pour la mettre en sûreté) à un certain Hadji Alerandri, un des notables de Califatli à la petite-fille duquel Panayotia est finncé.

Quelques mois après le départ définitif de M. Schliemann, le Hadji apporta secrétement la pius grande partie des objets qu'il gardalt à un orfévre de Renkeut, dans le but de les faire convertir en ornements pour sa petite-fille. A moins que le jouillier n'ait gardé (ainst qu'on le soupgonne) ces objets et qu'il les ait remplacés par d'autres, toutes ces intéressantes réliques seront irrévocablement perdusa pour la science. Il reste
cependant les objets sauvés par les efforts d'ixet affendi, à savoir : deux
paires de pendants d'oreilles ; deux bracelets ; deux troches ; deux grands
chapelets et une quantité de petits chapelets ; le morreau d'or susdit et
un certain nombre de petites chaînes et barres d'or recueillies à d'autres
endroits. Outre ces objets, on a saisi tous ceux qui n'ont pas été changés en
arnements modernes dans la maison de flodji Alexandri et dans le magasin
de l'orfévre. Pent-être vont-ils figurer sous pen dans le musée impérial de
Constantinople,

lizet effendi mérite certainement toute louange pour l'activité et le zèle qu'il a déployés dans le reconvrement de ces reliques.

Sans parler du témoignage concluant qu'elles apportent à l'authenticité des reliques dont M. Schliemann se trouve en possession, elles acquièrent

encore un intérêt par la circonstance que la découverte a été faite trois mois avant celle du soi-disant trésor de Priam, et que les deux trésors furent trouvés non pas au même endroit, mais en deux lieux bien différents et éloignés de 140 mètres l'un de l'autre. Si l'on considère aussi que l'on a trouvé une quantité considérable d'or dans un autre endroit, on peut en déduire avec certitude que l'ancienne ville comptait de riches habitants. Il est, par conséquent, plus que probable que d'autres fouilles meitraient au jour plusieurs objets intéressants. D'un autre côté, il est remarquable que les instruments trouvés par le D' Schliemann n'étalent, dans aucun cas, en fer, qu'on n'a pas trouvé trace de ce métal dans les environs, et que les dalles qui formaient le pavage sons la porte que le savant explorateur a découverte ne portent aucuns trace de rones de chariot. Cependant Homère fait souvent allusion à l'usage du fer pendant la guerre de Troie, et si l'on accepte implicitement son récit, Hissarlik ne serait pas l'endroit de la ville immortelle, bien que la narration du poète favorise. cette théorie. Ne serait-il donc pas possible que le poête, familier avec la topographie do pays, ait évoqué dans son poême la tradition locale transmise depuis les temps les plus reculés, mais qu'ignorant l'époque exacte à laquelle se passaient les événements décrits, il sit été coupable de quelques anachronismes sérieux ? Le fait que des flèches et des pointes de lauce en pierre seulement ont été trouvées dans le tomulus bien connu de Hanai-Tépé, que l'on considère généralement comme la tombe des Troyens et de leurs alliés tués dans une bataille contre les Grecs, vient à Pappui de cette supposition. »

Nous trouvons dans la Gazette de Vienne (Wiener Zeitung), du 8 février 1874, la déclaration suivante, qu'il est de notre devoir de repro-

duire. En voici la traduction :

« A propos des résultats non encore publiés des recherches entreprises l'an passé à Samothrace, sur l'ordre du gouvernement autrichien, avec l'aide de la corvette de Sa Majesté le Zringi (commandant Laug), par les aoussignés, M. E. Coquart a cru nécessaire de constater dans un mémoire spécial, adressé à l'Institut de France, la part prise antérieurement par la France à l'étude des antiquités de cette île.

Ce mémoire vient d'être porté à notre connaissance par sa publication

-dans la Revue erchéologique.

Volci comment M. Coquart justifie sa démarche : d'après lui, des journaux allemands, « reproduisant à plusieurs reprises des notes communiquées par les explorateurs, » n'auraient mentionné que d'une manière tout à fait générale quelques voyageurs antérieurs, mais n'auraient pas rappelé expressèment les travaux que M. Coquart aurait entrepris et poursuivis en commun avec M. G. Deville, malheureusement mora hientot après cette campagne d'exploration. Cette expédition, entreprise sept aus avant la nôtre, ne serait pas restée sans résultate, « quoique les derniers voyageurs allemands semblent vouloir l'ignorer ».

Le procédé qui nous est ainsi reproché serait contraire aux convenances

et à l'honneur. Nous ne pouvons donc, pour ce motif, nous dispenser de déclarer que l'unique communication imprimée qui ail été faite par nous au sujet de nos travaux, depuis notre départ pour Samothrace, se trouve dans le Bulletin (Acreiger) de l'Académie impériale des sciences de Vienne (1873, a** XV, XVI et XIX), et que dans ce rapport, an début, quand nous indiquons les édifices dont les restes ont été examinés par nous, nous renvoyons au rapport de MM. Beville et Coquart dans les Archives des missions scientifiques, et qu'ailleurs encore, autant que le permettait la briève de forcée d'un premier résumé provisoire, il est fait mention, dans notre communication, de ces travaux qui ont précédé les nôtres.

CONZE, HAUSES, NIEHANN. 9

Vienne, 7 février 1874.

- Nous avons reçu, comme un grand nombre d'archéologues, la circulaire suivante :

. Monsieur.

« On a découvert au commencement de ce mois, à Thâyagen, canton de Schaffhouse, dans le prolongement du Jura, une caverne élevée à quelques pieds au-dessus du fond du vallon où passe le chemin de fer.

« Le sol de cette caverne a fourni, dans ses diverses couches, un grand nombre de lamelles de silex, des ossements provenant du mammouth (les lamelles de dents), du Bos prinsgemes (supports de corne), du renne, des cornes d'élan et de cerf; des mâchoires de l'ours des cavernes.

« Sur un fragment de côle de renne on trouve un dessin gravé, trèsbien exécuté, représentant un renne broutant, et dont nous avons l'honneur de vous envoyer une copie.

a Agréez, Monsieur, etc.

« Au nom de la Société des antiquaires :

" Le président honoraire,

o IP F. KRILER.

Les renseignements que nous avons été prendre à Zurich même ne nous laissent aucun doute sur son authenticité. C'est, avec l'os gravé de la caverne de Gourdan (coll. de M. Ed. Piette), où est représentée une série de têtes de chèvres sauvages et de bouquetius, le plus beau apécimen de l'art des Troglodytes de la Gaule. Nous reviendrous sur cette intéressante découverte, et donnerous une représentation fidèle de la gravure, dont des moulages sent déjà arrivés au Musée Saint-Germain, où ils sont à la disposition du public.

ALEXANDRE BERTRAND.

— Le Journal des Savants publie dans le numéro de février : L'Art de bâtir chez les Romains, par M. Beulé; Géographie de Strabon, par M. Alfred Maury; Etude sur les Todas, par M. A. de Quatrefages; Anthologie, par M. Egger; Législation civile du Talmud, par M. A. Franck, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil de Chansons populaires grecques, publiées et traduites pour la première fois par Émits Leonavo. 1 vol. 10-89, xxin:-370 pages. Maisonneuve et Co., 15, quai Voltaire, Paris.

Depuis Fauriel, on a donné souvent des recueils de chaosous populaires grecques. Le comte Marcellus, en France, Passow, en Allemagne, ont édité beaucoup de ces poëmes. Ni l'un ni l'autre n'ont mis assez de cri-tique dans leur choix; tantôt ils se sont trompés sur l'origine des pièces qu'ils ont imprimées, tantôt ils en sufgligé de les classer selon la chronologie, Dans le beau volume que M. Émile Legrand nous danne aujour-d'hui, l'auteur s'est appliqué à éviter ces fautes. Il n'a pris que des pièces inédites, il est sûr des lieux d'où elles viennent, il les a rangées dans un ordre méthodique. Ce genre de littérature, qui lui doit taut déjà, va lui devoir davantage. C'est avec le plus vif intérêt que les érudits feuillette ront ce livre : il est digne de leurs suffrages.

Il se divise en sept parties, La première contient des chansons grecques du xv* siècle, la seconde des chansons historiques et clephtiques, la troisième le cycle de Digénis Akritas, la quatrième des chansons religieuses, la cinquième des chansons d'amour. la sirième des chansons diverses, la septième des distiques d'amour. Ainsi, du xv* siècle jusqu'à nos jours, nous avons sous les yeux l'histoire poétique des idées et des sentiments d'un peuple qui n'a cessé, dans les plus affreuses circonstances d'un dur esclavage, de chanter les souvenirs du passé, les espérances de l'avenir.

Quelque charme que présentent les chansons d'amour, elles ne forment pas, cependant, la partie la plus originale de cette édition. On pent lire avec plaisir, dans la préface de M. Legrand, une page charmante sur ces compositions, fidéles images de l'amour tel que le conçoit le génie grec, mais nous n'avions là-dessus que bieu pau de chose à apprendre.

On aimera bien mienx les chants de la première partie, tirès d'un manuscrit grec conservé à Vienne, où M. C. Sathas l'a découvert en 1870 Augier Busbeeq, ambassadeur de l'empereur d'Autriche près de la Sublime-Porte, en avait fait l'emplette vers le milieu du xvis siècle et il l'avait envoyé à la Ribbiothèque impériale de Vienne, Il y porte le no CCXLIV; jadis il était désigné de cette mauière : Codex manuscriptus theologicus gracus CCXCVII.

« Par cela seul, dit M. Legrand, que cette collection est composée de chansons datant du xy siècle, elle se recommande tout spécialement à l'attention des bellénistes. Elle est, en effet, un échantillon unique peutêtre de la langue grecque parlée à cette époque. C'est l'idiome populaire pris sur le fait et n'ayant auconement subi les modifications plus ou moins profondes auxquelles les savants n'ont jamais manqué de le soumettre quand il a eu le malheur de se trouver sous leur plume.

« Une particularité digne d'étre notée, c'est que la langue de ces chansons est presque enlièrement exempte de mélange. Les dialectes étrangers qui, quelques années plus tard, se glissèrent insensiblement dans le grec. n'y sont représentés que par cinq ou six 'termes consacrés par un usage plusieurs fois séculaire : tels sont poucoux, joune fille ; xouprieu, gracieuse, avenante, On remarquera également, dans plusieurs vers, l'emploi de cò an lieu de civ qui a prévalu dans la suite. Au xvª siècle, la première de ces négations était encore usitée parmi le peuple, auquel ella

est aujourd'hui complétement inconnue. »

M. Legrand en veut aux savants d'avoir modifié l'idiome populaire. Il me semble que ce mauvais vouloir n'est pas tout à fait Justifié. Ces certains savants n'auraient pas mieux demandé, l'imagine, que de garder la langue du xve siècle. Si les temps qui ont univi avaient pu la conserver pure, telle qu'elle s'offre à nous dans la première partie de ce recueil, ils n'auraient pas songé à la corriger pour la rapprocher du grec littéral. Il n'est pas juste de parler ainsi des tentatives d'orthologie faites par Koral et tous les écrivains à sa suite. Le grec qu'ils avaient reçu des générations soumises aux Turcs n'avait plus rien de son élégance et de sa pureté,

On fera sans peine ces réflexions en lisant la fort jolie pièce que M. Legrand intitule dans sa traduction Philosophie de l'iurogne, et qui, dans le grac pilosopia zoaconaripa, veut dire philosophia du grand huneur, ou in biberon, ou du sac d vin. C'est un morceau d'une verve joyeuse et d'une

langue charmante; on en jugera par ces quelques vers :

Μυριάδες γάρ Εξέκοντα Έξραίων άχαρίστων εβρύσατο ὁ Μουσης ἀπό της "Αυγυπτίας -Εξήτησάν του γούν νερόν, και ήνοιξε την δρύσεν. δώδεκα δρύσες ήνοιζεν, ποσίος κρασίν ούκ ήτων: wh too Chilaman acasto offsic state another Aumstral & muchle was all money drymotan. τον λόγον ούκ επληρωσαν, ήλθαν είς άτεμέαν.

Question de dialecte à part, était-ce là la langue que parlaient les contemporains de Koral?

On trouvera dans le recueil de M. Legrand beaucoup de chansons destinées à conserver les noms de soldats héroïques, morts dans les divers essais d'indépendance mille fois tentés avant Marco Botzaris. Ces compositions sont l'histoire d'un peuple asservi qui n'a jamais cessé de croire à la liberté et de l'aimer. Ces sujets de poèmes ont toujours trouvé des poètes prêts à les chanter; c'est, en Grèce, la partie la plus riche de la poésie populaire. En les révélant à l'Europe, l'auriel avait fait à la cause bellénique autant de bien que s'il eut conduit lui même une armée dans le Péloponèse. Ceux que donne M. Legrand n'ont plus cet intérêt passionné, mais ils contribueront à préserver de l'oubli des souvenirs honorables pour les Hellènes.

Il y a quelque chose de plus neuf dans les morceaux que le lecteur remarquera sous le titre de « Cycle de Digénis Akritas». C'est une opinion généralement accréditée que les Grecs n'ont eu de poésie populaire que sous

la domination des Turcs. Rien n'est moins vrai pourtant.

M. Constantin Sathas l'a démontré dans sa dernière conférence à l'École des langues orientales vivantes. L'empire grec, renouvelé par la fondation de Constantinople, n'a jamais cessé d'aveir ses aëdes populaires, parce qu'il n'a jamais cessé de produire d'Illustres capitaines. Les guerres des Mèdes se sont continuées, en effet, sous des formes diverses, contre les Persans, contre les Arabes et enfin contre les Turcs. Pendant des siècles, Constantinople a fait trembler les successeurs de Darius et de Xercès et s'est opposée à leur projet de domination universelle. Ces Byzantins que l'on s'est habitué à liétrir d'un injuste mépris (1) ont combattu sans re-lache aux avant-postes de l'Europs. L'historien persan Firdousi leur rend un beau témoignage, il les déteste comme les plus intrépides défenseurs de la liberté du monde chrétien.

Ces guerres ont suscité des héres; les poëtes du peuple ont recueilli leur mémoire. Tous les historiens grecs, depuis Agathias jusqu'à Nicéphore de Brienne, parlent de chants populaires qui se répétaient dans les campa-Les armées avaient leurs rhapsodes. Ces rhapsodes, comme les homérides, chantaient un cycle de héres devenus fameux.

Leurs compositions ne nous sont pas parvenues en entier. Elles étaient nombreuses et le temps semble en avoir emporté beancoup pour toujours. Nous sommes asser heureux, cependant, pour posséder un de ces poèmes. Il remonte au x* siècle. Digénis Akritas est le héros de cette épopée. Les traditions que M. Legrand nous fait connaître sur Digénis Akritas montrent à quel point l'imagination populaire était frappée des actes de valeur de ce guerrier, puisqu'il était redoutable à la mort elle-même. « Et Digénis saisit doucement Charon, mais Charon l'empoigna avec force. Là où Charon le prit, le sang jaillit, mais là où Digénis le saisit, il lui broya les os, ils luttérent et combattirent trois jours et trois nuits, et au bout de ces trois jours et trois muits Digénis vainquit Charon.

Nous en saurons bientôt davantage sur ce nouvel Hercule. M. Legrand prépare l'édition de ce poème du x° siècle trouvé à Trébizonde par M. Johan-

⁽t) M. Démétries likelas vient de les venger dans un travail récent publié à Londres sous ce titre : Hepl Bolavrosev Molère.

nidis. En attendant, nous savons déjà ce que signifie ce mot d'Akritan, qui avait tant embarrassé Korai. Dérivé du mot rà 'Axpx, hauteurs, il désigne comme le mot margrave en Allemagne, marchiones et marqués dans notre langue, les guerriers qui défendaient les marches, les frontières, les pays limitrophes de la Perse. Toujours en présence de l'annemi, ces vassaux de l'empire avaient besoin d'une vaillance singulière. Ils se rendaient redoutables aux envahisseurs, qui les connaissaient sous le nom de Péd-levan, et leur couragense résistance provoquait l'admiration des Byzantins. Ils étaient, suivant l'expression des historiens, « les vaillants toujours chantés par le peuple ».

Nous aurons donc bientôt, grâce aux soins de M. Legrand, cette histoire d'une génération de Cids. Avec ce que cet infatigable et savant éditeur a déjà publié, avec les travaux que j'ai faits moi-même sur les xue, xue et xue siècles, nous aurons bientôt les matériaux nécessaires pour écrire l'histoire complète de la poésic populaire chez les Grecs depuis le xe siècle

jusqu'à nos jours.

Si jamais ce travail s'accomplit, il fandra en savoir gré au zèle de M. Legrand, qui n'épargne ni son temps ul son argent pour en rassembler les éléments. On ne saurait trop louer su persévérance, su sugurité, son érudition, son désintéressement. Le monde savant serait ingrat à son égard s'il ne l'encourageait par les éloges qu'il a si bien mérités. Cs., Groz.

Grammaire grecque élémentaire rédigés d'après les plus récents travaux de philologie grecque et anivant les principes de la méthode comparative, par Asarous Banar. — Grammaire complète, Parle, Durand et Pedone Lauriel, 1973. t vol. 10-3 de 410 pages. — Grammaire abrégée, à l'esage des commençants, 10-8 de 220 pages.

Il y a quelques mois, au moment où la Recue signalait la publication du-Dictionnaire gree-français et de la Grammaire greeque dont M. Chassang est l'anteur, un linguiste, déjà connu par son Minuel pour l'étude des racines grecques et latines, donnait un complément nécessaire à ce dernier ouvrage, couronné en 1869 par l'Association pour l'encouragement des études grecques, en publiant à son tour une nouvelle grammaire de la langue hellenlque. L'enseignement comparé des langues classiques, inauguré en France vers 1853, sous les auspices de M. Egger, a subi le sort de presque toutes les réformes qui ont marqué l'administration de M. Fortoul et ne ini a guère survéen. Il se fait aujourd'hui une réaction salutaire en favour de ces utiles études, et l'on essaye d'introduire dans les établissements français d'instruction secondaire des notions depuis longtemps familières aux gymnases d'outre-Rhin et aux collèges d'outre-Manche, Après les travaux de critique grammaticale dus à MM. Ad. Reguier, Max Muller, Bopp, Curtius, Egger, Baudry, Renan, Michel Breat, etc., il fallait sans plus de retard poser les règles, faire un choix d'exemples décisifs, en un mot, formuler une methode. L'entreprise fera honneur à ceux qui In tentent.

Mais ce n'est pas seulement au public scolaire que rendra service la

grammaire de M. Bailly. Résumé très-complet, bien qu'élémentaire, de tous les résultats acquis par l'érudition et la critique en matière de lin-guistique grecque, exposé précis et vraiment scientifique, où la plupart des exceptions consacrées par les anciennes méthodes sont rattachées sans effort à des règles en quelque sorte naturelles, tablesa infiniment varié des formes grammaticales, toujours accompagnées de leur raison d'être, ce livre donnéra de grandes jeuissances aux esprits qui se plaisent à voir faire l'austomie du langage. Et qu'y a-t-il de plus attochant, dans cet ordre d'études, que d'approfondir jusqu'en ses plus secrets replis la formation d'un idiome où l'économie du système le dispute à l'harmonie du langage?

M. Bailly a donné beaucoup de son propre fonds et la partie originale de son œuvre est irréprochable ; mais il a, ce nous semble, un peu trop sacrifié à l'engouement qui, depuis quelques années, s'est emparé de nos philologues et surtout de nos linguistes pour les analogies conjecturales proposées en Allemagne. Les savants de ce pays auxquels il a fait des emprunts sont cités par l'anteur avec une loyanté toute française, et ce n'est pas de cela que nous lui ferons un reproche. Seulement, il est à souhaiter qu'en professant pour ainsi dire l'histoire naturelle de la langue hellénique d'après MM. Cortius, Léo Meyer, Ahrens, etc., on ne s'appasantisse plus autant qu'eux sur la partie paléontologique de cette science, et qu'on ne fasse point, par exemple, une aussi grande place au rôle d'un j antéhistorique qui, paralt-il, n'a jamais en de zigne représentatif et dont le son se serait même perdu avant l'établissement de l'alphabet de 403 (I). Ce j. retrouvé dans le samerit, a bien droit de cité désormais dans la grammaire grocque, auprès du digamma (F), retrouvé dans les inscriptions écliennes, mais il faut n'en faire usage qu'à bon escient. M. Chassang, pour ne pas effaroucher ses jeunes lecteurs - et hon nombre de leurs maîtres, - a pris le sage parti de ne lui accorder qu'une simple mention. Ce point et quelques autres de même nature marquent bien la différence de tendances qui distingue les deux grammaires (2).

Sous la réserve de cette observation, nous sommes convaince que le Montel et la Grammairs de M. Builly sont deux livres indispensables à tout helléniste ayant quelque souci de remonter à la formation et sux premiers âges de la langue. Ignorer les faits nouveaux dont ils renferment la mention ou l'éclaircissement, quand on est chargé d'enseigner le gree, ce seruit s'exposer volontairement à demeurer au-dessous de sa lâche, et ra-

⁽¹⁾ Page 17: ζ = εδ, γί, δj. — Page 19: deplacement du j dans les entégories de mots suivants: nome en avez . . . μέλωνε (mater) = "μελανέα (μελαν-ja), etc., etc. — Page 22: σz = εσιεί). Racino έκ. "Ηκ-στα (to moin) = ξουων (mointre), pour te-juv. — Page 158: κτείνω, je tue = *κτινιο, *κτεν-jo. — Voir ausal les pages 7, 117, 332.

⁽²⁾ Lire, sur les publications de M. Chassang et de M. Bailly, un article étudié de M. L. Havet (Rev. crif., 16 décembre 1872).

tentir par une coupable inertie la marche en avant qu'aujourd'hui plus que jamais on doit imprimer à ce geure d'études. C.-E. R.

Choix de textes cunéiformes inédits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, par l'assigns Lesonnaux. Premier fascicule. Paris, Maisonneuve et C*.

Le recueil de textes dont M. François Leuormant commence la publication est appelé à rendre de véritables services à ceux qui s'occupent des études conéiformes. La meilleure manière d'en faire apprécier l'intérêt consiste à indiquer les documents compris dans le premier fascicule, le soul qui ait encore vu le jour.

I. Inscriptions archaiques.

f. Fragment on écriture hiératique et en langue assyrienne. — 2. Légende privée en écriture hiératique et en langue accadienne. On sait que rien n'est plus rare que les monuments de ce type d'écriture qui a précédé le plus ancien type proprement canéiforme. — 3 et 4. Inscriptions du Gudes, vice-roi de Sirgilla en Chaidée (époque primitive), l'une du Masée Britannique et l'autre du Louvre. — 5. Inscription en langue assyrienne de Mutabil, souverain pontife de Babylone; c'est le seul document proprement habylonient d'époque primitive qui soit connu jusqu'à ce jour. — 5. Inscription de Sin-idiunav, roi de Larsa en Ghaldée (vers 2500 av. J.-C.), — 7. Fragment d'une inscription accadienne de Hammouragas, roi de Babylone (vers 2000 av. J.-C.), — 8. Légende des briques de Mardoukbul-iddina 1°, roi de Babylone (xis siècle). — 9. Fragment archaïque chaldéen sans attribution. — 10. Inscription de Sansi-Bin, pontife souverain du dieu Assur (xvm* siècle av. J.-C.); c'est l'un des documents assyriens les plus antiques qui subsistent.

 Documents bilingues, accadions-assyriens, de grammaire et de lexicographie.

13-15, Bestitution de la plus grande partie du texte d'un des grands recuells composés par ordre d'Assourbanipal pour l'enseignement de l'accadien dans les écoles palatines de Ninive. Une portion des fragments de ce recueil avait été déjà publice par sir Henry Hawlinson et M. Norris dans le tome II des Canciform inscriptions of Western Asia, M. Lenormant en rétablit pour la première fois l'ordonnance et y ajoute d'importants suppléments. Ce recueil comprend, entre autres choses d'une haute importance, des lableaux de la conjugaison verbale accadienne, une série de formules pour les contrats privés et de phrases relatives à la construction des édifices et à la culture des jardins, enfin un grand fragment de lois tres-antiques sur l'organisation de la famille chez les Accads. - 16 et 17. Deux tablettes contenant des vocabulaires accadiens-assyriens. - 18. Essai d'édition critique d'une des plus grandes tablettes lexicographiques de la bibliothèque formée par ordre d'Assourbanipal, d'après la comparaison des fragments de trois exemplaires différents. On y remarque une énumération des divers valueaux connus des Assyrieux et de toutes les parties d'un naviraIII. Bocuments de grammaire ausgranne.

19 et 20. Deux grands fragments d'un dictionnaire des synonymes assyriens.

IV. Documents astronomiques.

21. Itapport d'un astronome officiel au roi sur une observation de néoménie. — 22. Table des phases de la line pendant les trente jours d'un mois plein. — 23. Fragment d'un catalogue d'étoiles.

V. Bocuments magiques.

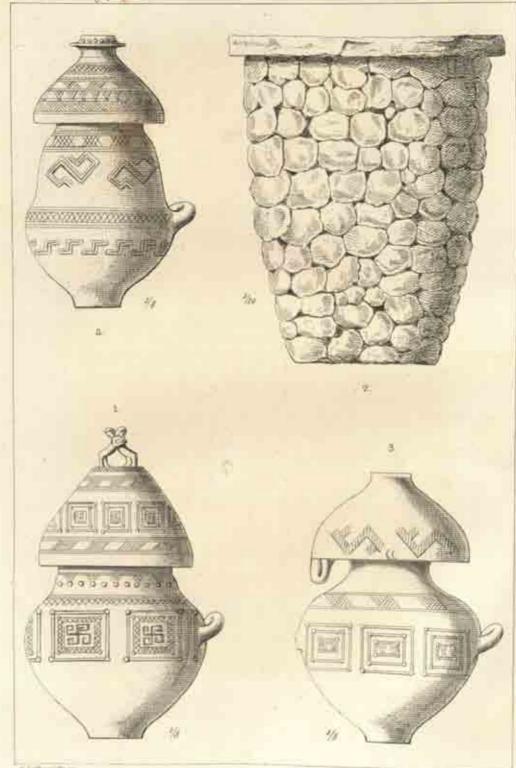
24. Nouveau fragment de la grande suite d'incantations publiée dans les pl. 17 et 18 du tome II des Constform inscriptions of Western Asia. — 25 et 26. Deux inscriptions talismaniques en accadien. — 27. Inscription talismanique en assyrien.

VI. Documents mythologiques.

28. Tablette k, 170 du Musée Britannique. C'est la fameuse tablette, bien des fois signalée déjà sans avoir jamais été publiée, où les noms des principanx dieux sont mis en rapport avec des nambres. — 29. Liste de dieux avec les différentes formes, accadiennes et assyriennes, de feurs noms. Cette liste a déjà été dounée en partie dans la pl. 19 du tems II des Cauciform auscriptions of Western Axia; mais le texte en est lei enrichi de nouveaux fragments. — 30. Grand épisode d'épopée mytholo gique recontant la descente de la déesse lister nou Enfers.

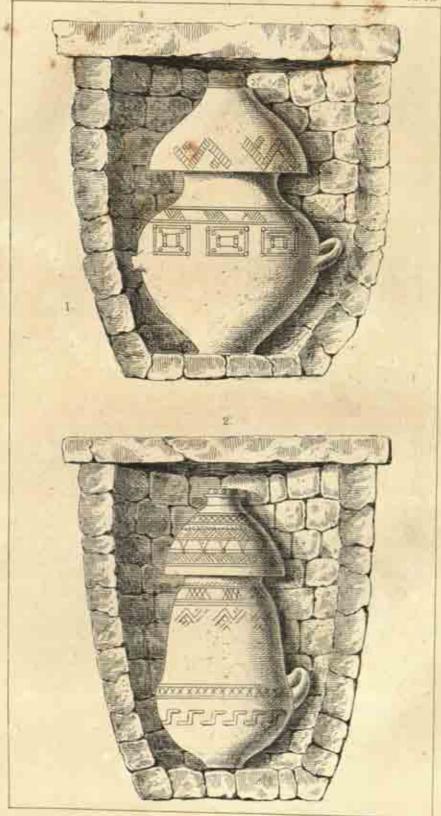
C'est une collection de textes que M. F. Lenormont a entrepris do mettre entre les mains des assertiologues. Il ne les accompagne donc pas de traductions, mais sentement de courtes notices qui accompagnent chaque document. Son recueil sera d'une grande utilité pour les travailleurs en leur fournissant de honnes coptes de monuments dispersés dans différentes collections, dont les originaux ne sont pas toujours aisés à consulter et présentent souvent de grandes difficultés de lecture. Une publication de ce geure est de nature à aider su progrès de la science.





Free Chillians and Dan





"PRES CHEMATRES DE POGOLO RENZU DANS LEUR ENVELOPPE EN PLESTRES SECRES.

SÉPULTURES A INCINÉRATION

THE

POGGIO RENZO, PRÈS CHIESI (ITALIE)

Dans une note que j'ai eu l'honneur de lire le 3 octobre dernier devant l'Academie des inscriptions et belles-lettres, et dont la Revue a reproduit la majeure partie sous le titre de Bronzes étrusques de la Cisalpine et des puys teansalpins (1), je disais que le classement méthodique des autiquités connues jusqu'ici sons le nom d'antiquités étrusques démontrait que sous ce nom général se cachaient des antiquités d'ordre très-divers, et notamment des antiquités probablement pélasgiques, ombriennes, teucriennes et sammites, en tout cas antérieures au grand developpement de la puissance étrusque, et de provenance asialique directe. Cette premiere civilisation, disais-je, me semble avoir été importée d'Orient en Italie toute faite, comme nous avons importé en Amérique la civilisation européenne après la deconverte de Christophe Colomb. l'ajoutais que l'une des principales routes de cette importation avait été la vallée du Danube, qui semble, aux temps primitifs, avoir été aussi fréquentée que les voies de mer. Je mettais alors sous les yeux de l'Académie un ensemble de dessins représentant des urnes cinéraires et divers objets de bronze et même de fer, appartenant à un des cimetières de cette époque resulée. Les cimetières de cette catégorie, ajoutais-je, ne sont pas rares en Italie. En dehors de celui de Golasecca dont je viens de parler, on en connaît plusieurs autres autour de Bologne et notamment celui de Villanova, déjà célébre par les belles publications de M. le comte Gozzadini (2). L'on peut, de plus, rallacher à cette classe de cimetières pré-étrusques des découvertes moins nombreuses, mais non moins importantes, de vases funéraires semblables ou analogues, faites à Chiusi, Aibano et Care au midi, Sesto-Calende, Vadena, Matrai et Holling au nord, jusque dans la vailée du haut Danube, autour

⁽¹⁾ Discombine 1873, p. 363-373.

⁽²⁾ In an applicate etrusto copurte press. Belogue, Balogue, 1855.

d'Insbruck. Nous avons même de fortes raisons de croire que des antiquités de même ordre se retrouvent beaucono plus avant à l'est. dans la direction du Caucase. C'est là un fait d'une réelle valeur historique et qui donne un corps, pour ainsi dire, aux récits relatifs à l'expédition légendaire des Argonautes. On sait que les Argonautes, d'après la tradition, auraient exactement suivi la même voie. La distribution géographique d'une partie de ces antiquités en Italie semble, d'un autre côté, être en rapport assez intime avec les mythes relatifs à l'établissement tant des Pélasges que des hèros homériques dans ces contrées. Nous nouvons donc espérer savoir un jour, grâce à la découverte de monuments qu'il nous sera possible de toucher. de manier, d'étudier à loisir, ce qui se cache de réel au fond de ces antiques légendes. A tous ces points de vue, les cimetières auxquels ie fais allusion sont des plus intéressants. Mais le premier point, le point capital est de bien établir la date relative de ces antiquités, comme aussi leur aire géographique. Qu'elles forment un tout à part, distinct par la nature des poteries et des motifs d'ornementation, par les caractères du mobilier funéraire autant que par l'uniformité du rite religieux, qui est presque sans exception celui de l'incinération (1), cela ne fait plus de doute. Le mémoire de M, le comte Conestabile que j'annonçais dans ma première note, et qui vient de parattre (2), léverait les derniers scrapules s'il pouvait en exister encore dans quelques esprits. Mais sont-ce bien là des antiquités préétrusques, c'est ce qu'il faut examiner avant de nous demander si nous devons donner à ces antiquités le nom de pélasgiques, d'ombriennes, de teucriennes ou de sammites,

Au mois de juin dernier, passant à Chiusi, je remarquai une dizaine d'urnes du type de Villanova encore en magasin. M. le chanoine Broggi, directeur du musée municipal (3), leur donnait, comme tout le monde, le nom de vases étrusques. Est-ce donc que ces vases provensient des chambres sépulcrales de l'antique Clusiom connues de tous les archéologues? Nutlement. M. Broggi m'avoua qu'aucun de ces vases n'avait cette provenance; que c'était toujours en dehors des

jourd'bui au Musée de Florence.

⁽¹⁾ L'inhumation n'apparaît dans ces cimetières que très-tardivement, au moment où les populations primitives commencent à se môler à d'autres groupes de religion différente.

⁽²⁾ Sovre dor dischi in brouzo autico dellei del museo di Perogua. Torino, 1874.
(3) Il parali qu'il en a été découvert vingt-deux, mais plusieurs ent dié dispersées. Pai pu acheter, pour la Musée de Saint-Germain, one de ces erries qui était reatée en la pensession d'un marchand d'antiquités de la ville. D'autres sont, le crois, au-

chambres sépulcrales, en pleine terre, que ces urnes se rencontraient, protégées seulement par une légère enveloppe de galets (1) ou par de minces dalles de tuf. L'opinion la plus commune était que ces ensevelissements étaient ceux des pauvres ou des esclaves, Cependant, me dit-il, il y a un fait qui pourrait faire croire à leur antériorité relativement à nos grandes chambres sépulcrales; c'est celui-là même qui concerne les urnes que vous avez sous les yeux et qui, au dire de ceux qui les ont déterrées près d'ici, à Poggio Renzo, gisaient sous les déblais d'une chambre étrusque évidemment creusée longtemps après le dépôt des urnes en ce lieu. C'était la un fait qui ne pouvait manquer de me frapper et qui répondait trop bien à mes secrètes préoccupations pour que je ne cherchasse pas à l'éclaireir. Je demandai au chaneine Broggi une note détaillée à ce sujet, avec dessins et plans à l'appni. Il ne fit aucune difficulté de me promettre cette note, et c'est sa lettre et ses dessins que je public aniourd'hui, avec commentaire,

Voici la traduction de la partie de la lettre du chanoine Broggi qui

concerne la découverte de Poggio Renzo :

« Un de nos fouilleurs trouva, il n'y a pas longtemps, quelques vases cinéraires dits de bucchero, casi di bucchero (c'est le nom que l'on donne en Italie à une certaine catégorie de vases noirs), déposés dans des trous creusés à la manière de petits puits sur le dos d'une éminence naturelle, au point 2 de la planche annexée à ma lettre.



(1) Vair pl. VII, fig. 1 et 2, les urons dans leur enveloppe.

a Ces petits puits, chacun avec son ossuaire, étaient à la distance de cinquante centimètres les uns des autres; mais il avait fallu, pour les découvrir, creuser quelquefois à une profondeur de 1°,50; quelques-uns cependant se rencontraient moins profondément. Ils étaient disposés à la file, sur trois rangs occupant la face sud-ouest du monticule. Les puits, garnis de petites murettes en galets destinées à protéger les vases, mesuraient de 1 mêtre à 0°,50 de profondeur sur 0°,70 à 0°,37 de large, suivant la dimension des urnes elles-mêmes (Pt. VI, fig. 1, et pl. VII, fig. 4 et 2).

« Cette enveloppe de pierres ou galets réunis sans ciment existait même sur les points où le tuf qui fait le fond du monticule était assez compact pour que les parois du puits n'eussent pas besoin d'être soutenues artificiellement. C'était donc un usage indépendant des exigences de solidité de la construction, et comme une enveloppe d'hon-

neur pour le vase cinéraire.

* Les ossuaires ont de 0m,52 à 0m,65 de haut. Quelques-uns étaient converts d'une plaque ou dalle en tuf. D'autres avaient pour convercle (Pl. VI, fig. 2, 3, 4) des coupes de bucchero ou terre noire comme les vases, coupes qui ne paraissent pas toutes avoir été fabriquées à cet effet, mais avoir été destinées originairement à d'autres usages. Onelques-unes de ces coupes, cependant, sont de véritables couvercles, L'une d'elles (Pt. VI, fig. 4) a même une anse des plus remarquables dans sa grossièreté; cette auss est composée de deux figures debout s'embrassant, prototype des cistes en bronze de la belle époque étrusque. L'art en est si primitif que l'on pourrait prendre les figures plutôt pour des ours que pour des hommes. On ne remarque pas sur les vases un art plus raffiné. Ceux qui ne sont pas-simplement lisses ont pour unique ornement des combinaisons de lignes au trait. Ces vases, sans exception, n'out qu'une anse. Ceux qui originairement en avaient deux ont cu une des deux anses systématiquement ampuiée, ce qui s'est remarqué également dans une grande jarre où on avait enfermé un ossuaire avec un autre petit vase. Il faut comparer tout cela avec Villanova, où la même particularité a été signalée sur des vases parfaitement semblables. Divers objets avaient été déposés dans les urnes de Poggio Renzo. Ces objets ont la plus grand rapport avec les objets trogvès à Villanova (1). Ce sont particulièrement des débris de fibules et de rasoirs (novacula).

⁽t) Il faut ajouter « et avec les objets trouvés dans les urnes cinéraires de Golasecca, » Le Musée de Saint-Germain possède une intéressante série de ces antiquités.

des chaînes à maille double et autres obiets analogues. D'après la forme et l'art des vases, en l'absence absolue surtout de certaines classes d'objets appartenant à un art plus avancé et qui se retrouvent presque constamment dans les chambres étrusques, on peut affirmer la haute antiquité de ces sépultures. Mais il y a, en outre, de ce fait nne preuve décisive et qui justifie l'opinion que vous m'avez exprimée que ces urnes appartiennent à la civilisation pré-étrusque : c'est que, dans les viscères de ce même monticule, à cinq ou six mêtres en arrière des urnes (nº 1 du plan), on a trouvé des chambres funéraires d'une somptuosité et d'une richesse qui ne peut faisser ancun doute sur leur caractère véritable. Or les déblais occasionnés par le creusement de ces chambres avaient été rejetés sur le petit mamelon qui contenuit les urnes, en sorte que la terre de tuf extraite des chambres étrosques était superposée à la couche de terre naturelle dans laquelle les puits cinéraires avaient été creusés el recouvrait ainsi les urnes sur une épaisseur de près de un mètre (1). L'antériorité de ce promier ensevelissement est donc certaine. Des hommes qui font le métier de fouilleurs à Chiusi depuis longues années, m'assurent que ce fait s'est reproduit déjà plusieurs fois dans des fonilles précèdentes, mais qu'on négligeait et dispersait ces ossuaires comme n'avant pas de valeur vénale, a

Ces renseignements sont des plus précis. A des considérations d'ordre moral ou de pure esthétique longuement developpées par M. le comte Conestabile, dans son récent mémoire, vient donc s'ajouter ici un fait matériel considérable, qui, s'il est exact, comme tout nous porte à le croire, résout définitivement la question. Ce fait, attesté par le chancine Broggi, est aujourd'hui accepté sans l'éserves par M. Gamurzini, directeur du Musée étrusque de Florence (2). Nous avons donc de très-fortes raisons pour le considérer comme un fait acquis à la science. Toutefois les conséquences qui en découlent naturellement sont si graves qu'un nouveau contrôle ne serait pas superflu; et nous nous permettons d'attirer sur ce point l'attention des jeunes archéolognes français qui se trouvent maintenant à Rome sous l'habile direction de M. Albert Dumont.

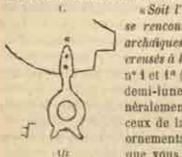
Mais déjà d'autres faits particuliers viennent ajouter leur témotgnage à ceux que j'ai cités et affirmer le caractère au moins extra-etrusque de nos urnes. C'est d'abord le contenu même de ces

C'est ce qui explique pourquoi on était obligé de creuser à 1 mêtes ou 1=,30 avant de trouver l'orifice des puits.

⁽²⁾ Voir Conestabile, Soura due dischi, etc., p. 28, note 5.

urnes, et avant tout la présence au milieu des cendres de nombreux rasoirs en bronze ou novaculæ. Je soupconnais denuis longtemps que ces instruments n'étaient pas d'origine étrusque; i'en avais écrit à M. le comte Gozzadini qui en pessede une donzaine dans sa collection provenant des fouilles de Villanova, M. Gozzadini m'avait rénondu que la découverte de rasoirs semblables à Chiusi, la présence de plusieurs autres au Musée étrasque de Florence, ne lui permettaient pas d'entrer dans mes idées. M. Gozzadini croit le cimetière de Villanova étrusque. Il était naturel qu'il se refusât à penser que les rasoirs qu'il y avait rencontrés pussent ne pas appartenir à cette civilisation. Je ne me considéral cependant pas pour battu. et l'eus recours à l'obligeance toujours si grande de M. le comte Conestabile, qui me paraissait moins engagé dans la question de l'étruscisme de Villanova. Voici sa réponse, puisée pour Chiusi à la meilleure source, puisqu'elle est la conséquence d'une enquête faile par M. Broggi lui-même,

a Mon cher confrère et ami, M. Broggi, auquel, d'après vos instructions, je me suis d'abord adressé, m'a tout de suite mis au courant des faits concernant les rasoirs qui sont passés par ses mains, et des observations qu'il a pu faire personneliement. M. Broggi en a vu en tout environ une dizaine provenant des environs de Chiusi. Quatre de cette provenance sont au musée de Florence. Quelquesuns ont été cédés par M. Broggi à d'autres musées. Il lui en reste un seul, qui sera déposé au musée municipal. Dans ce nombre on ne compte que deux variétés, dont les dezsins ci-exécutés à demi-grandeur vous donnent une idée suffisante. (Voir les bois fig. 1, 1° et 2.)

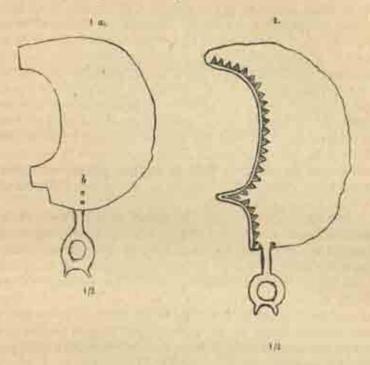


« Soit l'une, soit l'autre de ces deux formes ne se rencontre que dans les tombeaux les plus archaïques de la contree, dans les tombeaux creusés à la mantère de puits. Ceux de la forme n° 1 et 1º (c'est-à-dire avec manche attaché à la demi-lune par des riveis) ont été recueillis généralement dans des vases de bucchero comme ceux de la découverte de Poggio Renzo, avec ornementations linéaires du genre archaïque que vous connaissez si bien (1) et qui compte

comme élément la croix gammée. Ceux de la forme nº 2 sont plus souvent renfermés dans de grandes jarres en terre contenant aussi

Voir le mémoire précité de M. le comte Conestabile, Due dischi, etc., et particulièrement les neuf planches qui l'accompagnent.

des vases noirs, mais d'une forme plus régulière, plus variée et d'une pâte plus fine, ornés toutefois de la même manière, suivant le système linéaire, avec gravures à la pointe et non en relief (1).



a Il n'est jamais arrivé jusqu'ici de trouver ces rasoirs dans des tombeaux plus récents et plus grandioses, par exemple avec les vases de bucchero à relief, ou encore avec des vases peints et des urnes d'albêtre. D'après la classe des récipients dans lesquels les deux formes de rasoirs sus-mentionnées ont été trouvées, on pourrait peut-être supposer que la forme t est la plus ancienne; mais même en ne voulant pas tenir compte de cette observation locale, il est hors de doute, d'après les renseignements donnés par M. Broggi, que les rasoirs découverts à Chiusi proviennent tous de tombes et de vases de l'époque primitive et foncièrement archaïques. Cette communication ne manque pas, comme vous le voyez, d'intérêt pour vous, et il me semble qu'elle cadre bien avec vos vues et se trouve d'accord avec la direc-

 ⁽t) Voir les poteries du cimetière de Marino d'Albano dans Archeologica britannica, vol. XLII (1869), p. 112, pl. X.

tion et le but de vos recherches. A moi, elle me paraît précieuse en vue de la détermination de cette civilisation primitive rencontrée par les Étrusques et acceptée par eux au moment de leur apparition en Italic. »

On comprendra quelle importance j'attachais à la provenance des rasoirs dits étrusques, et l'insistance que je mettais à faire constater qu'ils ne sortaient pas des belles chambres sépulcrales qui caractérisent cette remarquable civilisation, si l'on vent bien se rappeler (voir mon Mémoire sur les tumulus de Magny-Lambert) (4) que ces mêmes rasoirs se rencontrent exclusivement, au nord des Apennins, comme le démontre une statistique que j'ai faite et qui comprend plus de deux cent cinquante observations, dans les stations suivantes, toutes, sans exception, ou pré-étrusques ou extra-etrusques:

4º Cimetières à incinération de Vilianova, Vadena, Matrai et analogues, parmi lesquels figurent ceux de Chiusi dont nous venons de

parler.

2º Stations lacustres de l'âge du bronze ou du premier âge du fer : en particulier les stations de Nidau et Mæringen (lac de Bienne), des Eaux-Vives (lac de Genève), de Gresine (lac du Bourget), de Peschiera (lac de Garde).

3º Tumulus de l'àge du bronze en Hanovre, Mecklembourg et Danemark.

4º Tumulus du premier âge du fer, toujours avec la grande épée en fer à deux tranchants et à pointe mousse imitée de l'épée en bronze à soie plate, principalement dans les contrées orientales de la Gaule (Suisse, Jura, Côte-d'Or et Belgique).

Pas un seul rasoir de provenance certaine n'a, à ma connaissance, été signalé en dehors de ces stations.

Nous pouvons dire, en un mot, que les rasoirs de Poggio Renzo, qui se retrouvent en nombre considérable dans les conditions que nous venons d'énumérer, na se sont, au contraire, jamais rencontrés jusqu'ici ni dans les chambres étrusques proprement dites, ni dans les cimetières que nous regardons comme appartenant au second âge du for, cimetières d'Alaise et d'Amancey (Doubs), de Haguenau, Rixheim et Hildolsheim (Bas-Rhin), de Berru, Bussy-le-Château, La Choppe, La Croix-en-Champagne, Saint-Étienne-au-Temple, etc. (Marne), pas plus qu'à Halstatt (Autriche), c'est-à-dire dans les cimetières où se fait particulièrement sentir l'influence étrusque.

⁽¹⁾ Les tunulus gaulois de la commune de Magny-Lambert. Mémoire publié dans le t. XXXIV de la Société nationale des antiquaires de France.

Il paraît donc permis de dire que les mœurs particulières aux populations de Chiusi, à l'époque de l'ensevelissement de nos urnes, n'étaient ni celles des Étrusques de la belle époque, ni celles des populations de l'âge du fer, tant de la Gaule que de l'Allemagne méridionale, avec lesquelles les Étrusques paraissent avoir eu de bonne heure le plus de rapports; tandis que ces mœurs se retrouvent an contraire, aux époques les plus reculées, (âge du bronze et débuts de l'âge du fer) (1) chez certaines tribus spéciales des bords de la Baltique aux Apennins. Ces mœurs semblent appartenir à ce premier grand mouvement civilisateur dont le parlais dans ma première note et qui, venu directement d'Orient par deux voies différentes, a laissé des traces plus ou moins disséminées dans presque toute l'Europe, de l'orient à l'occident, du midi au septentrion, et semble avoir été comme le point de départ de l'art étrusque.

Je n'ai pas la prétention de déterminer, pour le moment, d'une manière précise, à quelle civilisation orientale spéciale appartenaient les divers groupes que nous suivons ainsi du Danube aux Apennins, tout le long de l'ancienne voie Émilienne, que nous semblons retrouver d'un autre côté en Suisse, sur le Rhin et sur l'Elbe. Voyons cependant de quel côté peuvent être les probabilités, et s'il n'est pas possible de projeter déjà sur cet obscur problème quelques rayons de lumière. Ces tentatives, quoique peut-être un peu prématurées, peuvent avoir teur utilité en encourageant de jeunes archéologues à entrer dans cette voie féconde de la distinction des époques et de la comparaison des groupes homogènes dès les temps les plus reculés.

Et d'abord, qu'était Chinsi avant les Étrusques, par consèquent à l'époque à laquelle semblent bien appartenir nos urnes? Nous savons que Clusium s'était d'abord appellée Camars: « ad Clusium quod Camans vel Camens olim appellabant. » Tit. Liv., l. X, c. xxv. Cluvier et Ott. Muller en concluent qu'il y avait là une ville ombrienne (2) dont les Étrusques se seraient emparés et à laquelle ils auraient imposè le nom de Clusium. D'après Servius, Clusius était, en effet, fils de Tyrrhenus. Ce changement de nom de la grande cité étrusque paraît significatif, et l'on est d'autant plus porté à y attacher de l'importance que nous savons que le même fait est signalé pour Care

⁽t) il faut se rappeler que le fer était déjà commun, en Italie, pour le moins au x° siècle avant notre ère.

⁽²⁾ Il ne faut considérer lei cette appellation d'ombraune que comme une expression géographique. Chiusi faisait partie de l'antique Ombrie. Cluvier su Oft. Muller veuient dire simplement que l'existence de cette ville était amérieure à la conquête de l'Ombrie par les Étrusques.

avec des détails très-précis. Cære s'était d'abord appelée Agylla pendant qu'elle était occupée par les Pélasges (Strabon, p. 220) (4); elle ne prit, comme nous le supposons pour Clusium, le nom de Cære qu'après la conquête étrusque. Or nous avons cité plus haut Cære parmi les villes où se retrouvent des cimetières et des urnes identiques aux cimetières et urnes de Villanova et de Chiusi; nous reproduisons ici, d'après M. Conestabile, une de ces urnes cinéraires. Personne, assurément, ne serait étonné que cette urne provint de Poggio Renzo au lieu de provenir de Cære. Cære



L'em de Care,

et Clusium peuvent donc être considérées comme liées l'une à l'autre par un passé pré-étrusque commun. Elles semblent avoir suivi la même fortune. N'est-il pas surprenant, après cela, de cons-

^{(1) =} hes Carretani consacrèrent à Delphes le trèsor dit des Agylléens, parcs que leur patrie appelée maintenant Cere se nommait judis Agylle. Elle passe pour avoir été fondée par des Pélasges. » (Strabon, p. 220.) Cf. Virg., Enrid., VIII, sers 181; Denis d'Halio., Anliq. com., 1. III, c. 58.

tater que ce sont les doux seules villes du territoire de la confédération êtrusque qui, dans l'Enéide, portent secours aux Troyens et à Enée (4).

Massicus mrata princeps secat sequera Tigri; Sub que mille manus juvenum, qui momia Chici, Quique urbem liquere Cosse.

(Manid., X, 166.)

Sequitor pulcherrimus Astur,
Astur equo fideus et versicoloribus armis.
Tercentum adjiciunt, mens omnibus una sequendi,
Qui Correte dosso, qui sant Minionis in arvis.

(Encid., X, 180,)

Nous ne pouvons pas nous empêcher d'accorder à ces rapprochements une grande valeur historique; nous y sommes d'autant plus enclins que le nom de Camars, donné par Virgile à deux chefs latins, montre que ce nom avait une certaine célébrité.

> Protinus Antsum et Lycam, prima agmina Turni Persequitur, fortemque Numaur, fulvumque Camerlem Magnanimo Volscente satum, dirissimus agri Qui fuit Ausonidum et tacitis regnavis Amyciis. (Æn., X.561.)

Nous touchons donc, avec le héros Camers l'Ausonien, aux plus anciens souvenirs de l'Italie, comme nous le faisions tout à l'heure avec les deux cités Agylla et Camars, « Ad Clusium quod Camars vel Camers olim appellabant, » ainsi que nous le rappelions plus haut.

Mais nous avons cité encore une autre ville voisine du Latium où des urnes analogues à celles de Camars et d'Agylla ont été également découvertes. Cette localité c'est l'antique Albe, Albe-la-Lougue, la ville de l'Italie à l'aquelle se rattachent le plus intimement les légendes troyennes. Ne faudrait-il voir dans tous ces rapprochements qu'un jeu du hasard?

Trois villes: Chinsi, Cære, Albano, nous offrent des cimetières identiques appartenant à une époque reculée pre-ctrusque ou, si vous voulez, extra-étrusque; ces trois villes sont dans l'Éncide celles dont le sort se trouve lié à celui d'Énée. N'y aurait-il pas là une coîncidence bien singulière s'il ne fallait pas y voir comme le souvenir et l'écho de faits réels, souvenirs dont Virgile était si patriotiquement curieux? Et si aucune autre ville étrusque de l'Étrurie centrale ne

⁽¹⁾ Populonia, Pisa et liva, citées également par Virgile dans le même passagnn'étaient pas, comme en sait, au numbre des doute cités confédérées. C'étaient prohablement des villes pélasgiques.

figure dans l'Énéide, n'est-ce pas que, à l'époque où nous transportent les traditions et les légendes, les Étrusques, les vrais Étrusques, n'avaient point encore paru sur la scène ? Agylia, Camars, Alba Longa, villes pélasgiques, jouaient alors le rôle principal? Je livre ces conjectures à la méditation des historiens de l'Italie ancienne.

Il a y plus. Nous avons vu que le principal ornement, l'ornement capital, dirai-je, des urnes de Chiusi, de Cære et d'Albano était la croix gammée avec ses formes les plus variées, c'est-à-dire la croix simple comme dans les urnes n° 2 et 3 de la planche VI, ou plus compliquée comme sur l'urne n° 4 de la même planche, et mieux encore sur l'urne de Chiusi ci-représentée, dont nous empruntous le dessin au récent mémoire de M. Conestabile (1).



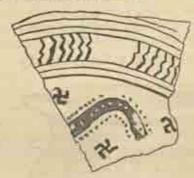
Urne de Chimi.

^{&#}x27;1) Some due dischi, pl. V, lig. 1.

C'est exactement l'ornementation de la fameuse urne-cabane d'Albano publiée successivement par Visconti (1) et M. le baron de Bonstetten.

Mais où donc retrouvons-nous une ornementation semblable?

1. A Cumes, sur de vieilles poteries a recueillies à une profondeur qui marquait l'établissement de sépultures de la plus ancienne époque, au dessous des tombeaux de l'époque hellénique surmontés eux-mêmes de ceux de l'époque romaine » (2); Cumes, ville qui, comme les pré-

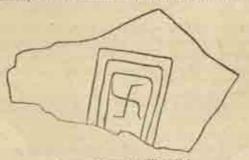


Fragment trouvé à Comes-

cédentes, joue un rôle si important dans les traditions de l'Énéide :

Et tandem Enhalds Custarum allahitur oris.
(Band., VI. 2.)

2º A Hissarlich, sur un nombre considérable de fusaioles et vases



Pragment trouvé à Hisaarlich.

découverts par M. Schliemann, et dont la Revue archéologique a

 Alexandro Visconti, Lettera al zignor Ginceppe Carnevali di Albano sopra alcuni suni sepolerali, pl. II et III. Roma, 1817. — Bonstotten, Antiquités muses.

(2) Raoul Rochette, Mim. Incl. mulional de France. Académie des inscriptions, t. XVII, pl. IX, fig. v. donné un spécimen dans son numéro de décembre dernier (1). Nons reproduisons ici l'un de ces fragments de grandeur naturelle. Ce fragment a été recueilli à seize mêtres de profondeur (2), dans les soubassements de ce que M. Schliemann appelle le palais de Priam.

3º Enfin, à Milo et à Athènes, sur des vases tout à fait archaïques, et dans des localités où personne ne sera étonné de retrouver un fond de civilisation plus ou moins pélasgique dans le sens le plus étendu du mot, c'est-à-dire antérieur à la civilisation hellènique (3).

Nous reviendrons bientôt sur cette importante question. Nous nous contenterons aujourd'hui de dire, comme conclusion, qu'une vérité se dégage de toutes ces découvertes récentes : c'est que les légendes nous apparaissent de plus en plus, à mesure que l'histoire positive sort pour ainsi dire de terre, comme un langage figuré qu'il s'agit simplement de comprendre et qui cache des faits d'une saisissante réalité. Ajoulons que les découvertes dont nous venous de nous occuper semblent se rattacher trés-intimement à ce que nous appeiterons, pour nous servir d'une expression suffisamment compréhensive, le Cycle Pélasgico-Tencrien (4). Elles n'ont, au contraire, qu'un rapport très- éloigne avec le mouvement de civilisation vraiment étrusque. Il suffit d'ouvrir les vieux annalistes de Rome pour se convaincre que l'archéologie est ici d'accord avec la tradition et l'histoire.

ALEXANDRE BERTHAND.

⁽¹⁾ Pl. XXIV, fig. 5 or 10.

⁽²⁾ Schliemann, pl. 27, nº 732 et parrim.

⁽³⁾ Conze, Zur Geschichte der Anfange griechischer Kunst (Wien, 1870), pl. IV, V et VI.

⁽à) Il n'est pas inntile de faire remarquer que les Teacrieus sont cités par Strabon avec les Galales au nombre des peuples qui ont joné dans l'histoire un grand rôle par leurs commètes ou leurs migrations lointaines. « Voulous-nous Juger avec caime les choses de ce monde... Il faut aroir toujours présent à l'esprit, non-sen-lement les changements physiques du globe, mais les transmigrations des peuples... Plusieurs de ces fairs de sersient pas mauveaux pour la plupart de des fectours, mais les transmigrations des Cariens, des Trères (Chumériens), des Teacriens et des Galales... de sent pas si généralement commes. « Straben. liv. I, p. 61. Il faut ce-pendant en tenir compts.

l'ajouterai à propes de Caret un fait curieux, également rapporté par Strabon, c'est que ce sont les Caretéens qui, après la pries de flume par les Gaulois, avaient sauvé « aure les Vestales le feu sauvé » «Strabon, liv. V. p. 220). Ceta semble indiquer à Care, même à l'époque étrusque, la persistance de vieux rites tont pélasgiques. Ce caractère tout pélasgique des Carétéens a déjà été constaté par divers archéologues. On lit dans les notes de la traduction de Strabou par La Porté du Theil, 1, 2, p. 150, note 1, « Les habitants d'Agylla, sous le nom de Caretani, furent pout-être (de toute l'Étrurie) ceux qui conservèrent le plus longiemps des traces marquées des mœurs, des coutumes et de la religion des Pélasges. » Il y a évidenment là une plate à anivre,

CARTE ARCHÉOLOGIQUE

DU D' KELLER

(SUISSE ORIENTALE)

M. F. Keller, président de la Société archéologique de Zurich, dont te nom est devenu européen depuis la découverte des habitations tacustres qu'il a été le premier à faire connaître au monde savant, vient de publier la seconde édition de la carte archéologique de la Suisse orientale, la première ayant été épuisée en quelques semaines. Cette carte, parfaitement exécutée, est accompagnée de deux autres cartes plus petites reproduisant la Table de Peutinger et l'Itinéraire d'Antonin, mais seulement en ce qui concerne la Suisse, et nous avons tout lieu de croire qu'avant très-peu de temps la description archéologique de la Suisse tout entière aura été complétée par le même archéologue, tout à la fois si modeste et si zèlé.

Nous croyons être utile aux lecteurs de la Recue archéologique, en analysant le système méthodique employé par M. Keller pour classer d'une mantère aussi claire que possible toutes les antiquités

découvertes dans 840 localités de la Suisse orientale.

1. Temps préhistoriques.

Aux temps préhistoriques se rattachent les cavernés à essements, jusqu'à présent très-pen nombreuses, on du moins rarement observées, dans les cantons des Grisons, du Tessin, de Saint-Gall, de Glaris, d'Appenzell, de Thurgovie, de Schaffouse, de Zug, de Schwyz, d'Enterwalden, d'Uri, de Lucerne, de Zurich et d'Argovie, appartenant à la Suisse orientale. M. Keller n'en signale que deux; mais depuis la publication de sa carte, on vient d'en explorer une nouvelle située à Tayogen, dans le canton de Schaffouse, ou l'on a trouvé, avec des armes de pierre et des instruments en silex, des ossements fossiles et notamment le bois d'un reune, bois sur

lequel on observe la figure de ce même animal, tracée à l'aide d'un instrument tranchant.

A. - PÉRIODE DE LA PIERRE.

HABITATIONS LAGUSTRES.

M. Keller décrit sommairement, dans le savant commentaire qui accompagne la carte en question, les habitations lacustres, lesquelles, comme chacun sait, ont été attribuées soit à l'âge de pierre, soit à l'âge de bronze, soit à l'âge de fer. Jusqu'à prèsent, les restes des hommes qui ont occupé plus ou moins longtemps les constructions élevées sur les eaux, sans doute pour des motifs bien différents, n'ont été rencontrés nulle part, et nous ignorons conséquemment à quelle race humains ils appartenaient; l'absence complète d'ossements humains dans les lacs de la Suisse semblerait prouver que les mêmes populations habitaient tout à la fois et la terre et les eaux : nous avons des motifs de croire qu'elles étaient de race celtique.

MONUMENTS DE PIERRE.

Les monuments de pierre, désignés sous le nom de dolmens, cromlechs, menhirs, sont très-rares dans toute l'étendue de la Suisse orientale, et M. Keller ne signale en effet que deux points où des monuments semblables aient été rencontrès.

PIERRES A ÉGUELLE.

M. Keller a cru devoir rapprocher des cromlechs et des menhirs les pierres improprement nommées pierres à écueile, pierres à sa-crifice, c'est-à-dire les blocs erratiques dont la surface paratt avoir été creusée de main d'homme en différents endroits et qui semblent avoir été dressés pour rappeler à la postérité le souvenir de quelque événement singulier, souvenir entièrement effacé et disparu avec les populations qui les ont élevés; quoiqu'ils soient formés de matières très-dures, de granit, de gneiss, dans toute l'étendue de la Suisse orientale, il est à craindre que dans un très-petit nombre d'années ces blocs n'aient entièrement disparu, à cause de leur emploi répété dans les constructions modernes.

TOMBEAUX DE L'AGE DE PIERRE.

Les restes des hommes qui ont creusè et dressé les pierres à

écuelle se retrouvent aujourd'hut renfermés dans les tombeaux que M. Keller attribue à l'dge de pierre proprement dit, c'est-à-dire dans lesquels on rencontre chaque jour des armes et des ustensiles en pierre et en os plus ou moins grossièrement travaillés; ces tombeaux ne sont pas communs dans la Suisse orientale, mais il importe d'observer que des armes, que des ustensiles semblables ont été trouvés dans les habitations lacustres, ce qui démontre d'une manière préfragable l'identité de race des hommes ensevelis ou enterrés dans ces tombeaux et de ceux qui occupaient les lacs de la Suisse.

INSTRUMENTS EN PIERRE TROUVÉS DANS LES TOURBIÈRES.

Le commentaire de la carte archéologique renvoie au paragraphe qui traite des instruments en bronze trouvés dans les tourbières.

CONSTRUCTIONS OF OUVEAGES EN TERRE.

M. Keller a rangé cous cette dénomination les constructions en terre, tels que les tomuli, lieux de sacrifice, refuges dont la destination n'a rien de bien certain, mais dont l'existence a pu être constatée et attribuée à l'âge de pierre.

B. - PERIODE DU BRONZE.

HABITATIONS LACUSTRES.

M. Keller a cru devoir placer dans la période des temps préhistoriques les habitations élevées sur les tacs avec des fondations plus solides et dans des eaux plus profondes, ce qui indique un progrès sur la civilisation antérieure; ces habitations, construites sans doute à l'aide d'instruments moins grossiers, recélent des objets en bronze.

TOMBEAUX DE LA PÉRIODE DU BEONZE.

Les tombeaux attribués à la même période sont moins rares que ceux de la période de la pierre; ils renferment des objets en bronze pareils à ceux trouvés dans les habitations lacustres dont il vient d'être question; il est donc permis d'en conclure que les mêmes mains ont bâti sur les eaux et creusé les tombeaux rangès ici et du reste fort simples.

INSTRUMENTS EN BRONZE.

Ces instruments se rencontrent fréquemment cà et la dans les xxvii. 46

vallées, sur les hauteurs et même sur les montagnes les plus élevées, et là où ils sont en grande quantité on est en droit d'en conclure que les populations qui les employaient avaient formé des habitations stables et non passagères dans les localités où ces instruments se montrent; on peut ainsi suivre les traces des populations des temps

préhistoriques.

Jusqu'à présent, au dire de M. Kelter, on n'a point expliqué la cause de la rencontre d'objets, soit en pierre, soit en bronze, dans les tourbières de la Suisse orientale; mais, à notre avis, cette explication est toute naturelle : tout le monde sait en effet que les couches de tourbe augmentent d'épaisseur chaque année, et qu'en outre, les instruments en question, par suite de leur poids, ont du finir par descendre insensiblement au fur et à mesure de la formation de la tourbe; déposés sur l'herbe des prairies qui a été convertie en tourbe, ils ont fini par être englobés ou enterrès, et n'ont ensuite reparu au jour que lorsqu'on a exploité fa tourbe dont la valeur augmente avec la disparition des forêts.

II. Temps historiques.

C. - PÉRIODE DU FER.

ÉPOQUE GALLO-HELVÉTIQUE.

Cette époque, au dire de M. Keller, a laissé derrière elle des vestiges très-nombreux des habitations celtiques, construites cependant avec des matériaux très-peu consistants, avec le bois et l'argile, des oppida qui ont dû exister dans toute l'étendue de la Suisse orientale, mais qui de nos jours sont plutôt devinés que reconnus, des travaux de routes remontant à la même époque, des sépultures surtout qui nous fournissent des lumières assez vives sur le degré de civilisation des populations de l'Helvètie à cette époque si éloignée de nous.

HABITATIONS LAGUSTRES.

M. Keller attribue à la période du fer les palafittes qui renferment des instruments en fer, et jusqu'à des monnaies gauloises et romaines, et il n'oublie pas de dire en passant que quelques-unes de ces constructions sur pilotis ont été habitées jusqu'à l'époque carlovingienne, comme le prouvent de récentes découvertes faites sur le soi de la France, où l'on a trouvé des établissements semblables aux cranoges de l'Irlande.

TOMBEAUX GALLO-HELVÉTIQUES.

Les tombeaux ainsi nommès, qui se montrent le plus souvent isolès, renferment des squelettes non incinérés; ces sépultures sont tantôt de simples excavations pratiquées dans le sol et tantôt des caveaux construits en pierres brutes. Les objets déposés auprès des morts, armes ou bijoux, sont entièrement semblables à ceux qu'on rencontre dans les tumuli.

TUMULI GALLO-HELVÉTIQUES.

Les tumuli de la Suisse orientale sont semblables aux monuments funéraires du même genre élevés soit dans l'Allemagne méridionale, soit dans la France orientale; le même mode de sépulture ou d'ensevelissement s'observe dans les tumuli celtiques, romains, galloromains et germains de la Suisse; les tumuli s'élèvent depuis deux pieds jusqu'à trente et quarante pieds au-dessus de la surface du sol; les restes de l'homme ont été ensevelis soit entiers, soit après avoir été réduits en cendres, et dans ce cas, des urnes de terre les renferment; généralement les corps ont dû être déposés au centre de la colline, artificiellement élevée, dans une fosse ne dépassant pas un pied de profondeur; aux armes, aux bijoux des morts on a réuni des offrandes variées, soit des vases de terre, soit des vivres, soit des instruments à usage journalier dont l'étude jette une assez vive lumière sur les habitudes des morts et en même, temps sur les relations que ces morts avaient avec d'antres peuples et notamment avec les Étrusques. Ces morts, ces dépouilles, ces offrandes ont été souvent purement et simplement recouverts de terre, mais quelquefois aussi protégés par des voûtes en maçonnerie, construites en pierres brutes. On a signalé l'existence de monuments de famille, c'est-à-dire de seputtures où plusieurs individus ont été enterrés ensemble, comme cela se pratique chez les nations modernes; quant aux matériaux dont on s'est servi pour élever ces sépultures, ils ont été tirés du voisinage; la terre comme les pierres plus ou moins petites dont elles sont formées ont été disposées et arrangées suivant des façons trèsdiverses.

TOMBEAUX ÉTRUSQUES.

Quelques pierres tumulaires revêtues d'inscriptions funéraires étrusques, et qui ont été rencontrées dans la Valteline et dans la partie méridionale du canton du Tessin, montrent que les Étrusques s'étaient avancès jusqu'à Locarno, sur les bords du lac Majeur, mais on chercherait vainement aujourd'hui des vestiges des habitations élevées par le même peuple, dont quelques individus seuls venaient mourir la où l'on a rencontré quelques pierres tumulaires.

MONNAIES GAULOISES.

De nombreuses monnales gauloises ont été mises au jour dans la Suisse orientale, et parmi ces monnales, quelques-unes offrent des types qu'on ne rencontre pas ailleurs.

REFUGES.

Les oppida, ou places de sûreté dans lesquelles les populations trouvaient un abri momentané ou durable contre les invasions de l'ennemi, pour leurs personnes et pour leurs biens, consistent soit en fossés, soit en remparts ou en retranchements, et nous offrent des places fortes naturelles ou artificielles sur les pentes des montagnes, dans les replis des fleuves, dans les langues de terre, et ont dû être construites à la période historique désignée par M. Keller sous le nom de gallo-helvétique, ainsi qu'on est en droit de le conclure de la nature des objets trouvés dans ces refuges. Ils se rencontrent surtout dans les contrées baignées par les caux du Rhin, et de ce côté ils servaient à protèger les populations riveraines contre l'invasion des populations germaniques, toujours avides de piliage. Lorsqu'ou les observe à l'intérieur même de la Suisse orientale, c'est qu'ils servaient à protèger les habitants en proie à la guerre civile, souvent aussi dévastatrice que la guerre étrangère.

EPOQUE ROMAINE.

Les vestiges de la civilisation romaine, quoique très-faciles à reconnaître dans les cantons de la Suisse orientale, n'égalent pas en
importance ceux que peuvent offrir les autres parties de la Suisse
plus rapprochées de la province romaine, avec laquelle les rapports,
les communications, étaient tout à la fois plus commodes et plus fréquents. C'est sans doute à la présence de deux légions romaines à
Vindonissa que la Suisse orientale a dû les germes de la civilisation
répandue sur son territoire. Cependant à Arbor-Felix, à Tenedo,
à Aquæ (Baden), à Turicum et dans quelques villa élevées auprès
de Kloten, de Zofingen, ces germes avaient poussé des racines profondes et porté des fruits abondants.

PRONTIERES.

Au nord le Rhin, au sud les Alpes formaient les frontières qui se-

paraient les populations helvétiques de la Germanie et de l'Italie. Entre la Rhétie et l'Helvétie, le mont Adule et une ligne tracée des sources du Rhin aux sources du Danube séparait les deux pays; le nom de Pfyn, que porte une localité du canton de Thurgovie, équivalant su mot fines, détermine cette ligne plus sûrement que les circonscriptions épiscopales elles-mêmes. Les cantons des Grisons, de Glaris, de Saint-Gall, y compris l'Appenzell et une partie des cantons d'Uri, de Schwyz et de Thurgovie, appartenaient à la Rhêtie des anciens.

CASTRA.

Un seul castrum romain se rencontre dans toute l'Helvètie, où sans doute la XXII et la XII légion se trouvaient placées au premier stècle de notre ère.

GASTELLA.

Le petit castellum d'Irgenhausen, auprès de Pfacfficon, canton de Zurich, est le seul monument de ce genre de la Suisse orientale, si ce n'est même de toute la Suisse.

MANSIONES.

Placées sur les grands chemies construits par les Romains, où les troupes et les nombreux agents des services publics trouvaient un asile momentané, à un jour de marche l'une de l'autre, ces mansiones se trouvent indiquées sur la Table de Peutinger et sur l'Itinéraire d'Antonin. Contrairement à ce qui s'observe ailleurs, les restes de ces établissements ne consistent pas en écuries et en hôtelieries; on est surpris d'y trouver la preuve que dans la Suisse orientale les mansiones étaient fortifiées, et devaient servir tout à la fois à protéger l'intérieur et l'extérieur du pays.

SPECULEL

Nombreuses sur la frontière formée par le Rhin depuis le lac de Constance jusqu'à Bâle, placées également sur les bords de la route commerciale qui, partant de Sargans dans la vallée du Rhin, se laisse ensuite facilement reconnaître jusqu'à Seez et Linth, ces speculæ forment des tours élevées, du hant desquelles on pouvait signaler l'arrivée de l'ennemi par des signaux empruntés à la flamme ou à la fumée des feux allumés à leur sommet. Ces speculæ sont, du reste, de deux sortes; les unes, plus considérables, plus importantes, rappellent les tours élevées, sous le règne de Trajan, sur les bords d'un des affluents du Danube; quant aux autres, elles n'étaient en réalité que de petits châteaux forts ou castella.

TEMPLES, AUTELS.

La Suisse orientale n'a conservé de vestiges d'aucune sorte ayant appartenu à des monuments consacrés à la religion romaine; une inscription seule, trouvée à Wettingen, mentionne la consècration d'un temple d'Isis: cependant, quelques autres inscriptions indiquent que des autels avaient été consacrés à diverses divinités, dans quelques localités, notamment à Kloten, à Zurich, à Baden, à Vindonissa, Zurzach et Stein sur le Rhin.

AMPHITHEATRES.

Un seul a été signalé et dont la carea existe encore : c'est sur l'emplacement de Vindonissa, aujourd'hui Windisch.

ÉTABLISSEMENTS ROMAINS OU CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES ÉLEVÉES A L'ÉPOQUE ROMAINE.

Des noms propres tels que Mauern, Maueracker, Steinmurli, Heidenkeller, Ziegelacker, Ziegelegerten, Altdorf, Altstetten, Urdorf et beaucoup d'autres, des débris plus on moins informes, briques, morceaux de mortier, restes de mosaiques, toyaux, meules, tessons de pots rencontrès ça et là sur le sol de la Suisse orientale, indiquent les endroits où les Romains avaient formé des établissements; ils se rencontrent quelquefois là où les Gaulois s'étaient eux-mêmes étabiis avant leurs vainqueurs.

MOSATQUES, COLONNADES.

Les pavés en mosaique sont fort rares dans la Suisse orientale, et la piupart d'entre eux ont été exécutés en pierres blanches et noires et ne représentent que des figures géométriques. Les portiques, les péristyles ornés de colonnes des temples ont été détruits partout, mais on rencontre de temps en temps quelques colonnes isolées enterrées en terre et qui, sans doute, en faisaient partie.

TUILES ROMAINES.

Marquées pour la plupart des empreintes de la Xf* et de la XXI* légion, auxquelles on devait les tutteries de Vindonissa, exècu-

tées au premier siècle de notre ère, ces tuiles se rencontrent dans plusieurs endroits de la Suisse orientale.

AQUEDUCS.

Il n'existe aucun vestige d'aqueduc proprement dit, c'est-à-dire reposant sur des arcades, dans le même pays, mais seulement des tuyanx en terre qui servaient à conduire les caux destinées à alimenter diverses localités, sauf à Vindonissa, où l'on peut voir encore les restes d'un canal muré construit dans le même but.

TOMBEAUX.

Les tombeaux romains, qu'il n'est pas difficile de reconnaître à la forme extérieure qu'ils affectent et aux objets qu'ils renferment à l'intérieur, se rencontrent le plus souvent auprès des localités importantes de la Suisse occidentale. Ils consistent ordinairement en excavations pratiquées dans le sol, et renferment des urnes en terre ou en verre; dans lesquelles des ossements brûlés ont été placés quelquefois des tuiles fattières de la forme ordinaire, rappelant les toits des maisons, recouvrent ces urnes; il arrivé également que des ossements semblables ont été déposés dans le sol même des endroits consacrés à l'incinération des cadavres, et les urnes funéraires elles-mêmes sont plocées au milieu de la terre et disposées en rang symétrique. Enfin des corps non brûlés ont été renfermés dans des tombeaux en pierres brutes ou dans des cercueils également en pierre.

Les offrandes déposées auprès des morts sont de différentes sortes et consistent en monnaies, armes, hijoux; des inscriptions indiquent rarement le nom du mort, mais des levées de terre recouvrent plus rarement encore les restes humains ensevells sons terre.

ROUTES.

Les grands chemins romains sont indiqués sur la carte archéologique de la Suisse orientale aussi bien que les routes moins importantes et de simple communication d'un lieu à un autre. Parmi les premières, il neus suffira de citer celle qui se trouve mentionnée dans la Table de Peutinger et dans l'Itinéraire d'Antonin; c'est la voie romaine qui, partie de Milan, aboutissait à travers les montagnes de la Rhètte au tieu nommé ad Rhenum, dans la Suisse orientale, et, passant par Vindonissa et Augusta Rauracorum, atteignait les contrées baignées par les eaux du Rhin et une autre voie au centre de l'Helvètie, munie de hornes milliaires de Baden à Soleure. La construction des routes romaines rappelle le mode usité en Suisse de nos jours. Ces routes, après avoir été suivies au moyen âge, ont été abandonnées plus tard; quelques tronçons, cependant, existent encore et on les connaît sous le nom d'Hochstrasse, Hochgestræsse, Esclyasse, etc.

COLONNES MILLIAIRES.

Très-rares dans la Suisse orientale, la grande voie romaine de Côme à Bâle n'en a conservé aucune, et ce n'est qu'auprès de Baden qu'on en a rencontré deux.

PONTS.

Aucun reste de ponts romains en pierre, quelques vestiges de pilotis; il est présumable que le Rhin, l'Aar, la Reuss, la Limmat et quelques autres rivières étaient traversés, à l'époque romaine, sur des ponts en bois.

INSCHIPTIONS.

Les inscriptions romaines dans la Suisse orientale sont loin d'égaler en importance, sauf sur un seul point, à Vindonissa, les inscriptions du reste de la Suisse."

MONNAIES.

Sur différents points de la Suisse orientale, on a trouvé dans la terre des monnaies romaines placées dans des vases de bronze, dans les pots de terre, dans des bourses en cuir, dans des morceaux d'étoffe.

STATUETTES EN BRONZE.

Des figurines de divinités en bronze, mais en très-petit nombre, ont été trouvées dans cette partie de la Suisse. M. Keller a cru devoir indiquer les endroits où elles avaient été découvertes, parce qu'elles peuvent fournir quelques lumières sur la religion de ceux qui les possédaient.

BIJOUX EN OB.

Ces bijoux sont peu importants sous le rapport de l'intérêt religieux ou historique qu'ils peuvent présenter, mais néanmoins M. Keller a jugé utile de désigner les endroits où il en a été rencontré, parce qu'ils témoignent de la fortune et du goût de ceux auxquels ils ont appartenu.

CLAUSURAE OU FORTIFICATIONS PASSAGÉRES.

Ces fortifications se rencontrent assez fréquemment dans la Suisso orientale; elles interceptaient le parcours des vallées par des lignes transversales consistant tantôt en murs de pierre et tantôt en de simples fossés dont les terres extraites formaient des remparis.

CHAMPS DE BATAILLE.

Deux batailles des armées romaines paraissent seules avoir été livrées sur le territoire de l'Helvétie, ou du moins ce sont les deux seules que l'histoire nous signale, et toutes deux aux environs de Vindonissa, l'une sous le règne de Vitellius, l'autre à l'époque du père de Constantin le Grand.

CARRIERES.

Plusieurs carrières de pierre ont été exploitées par les Romains, l'une de Molasse, l'autre du Muschel-Sandstein, et enfin la dernière de calcaire jurassique, tandis que les Gaulois n'ont jamais employé la pierre dans feurs constructions. Cependant la pierre dite de Lavez a servi dans le canton du Tessin à fabriquer des vases à usage cultinaire.

MINES.

M. Keller ne cite qu'une seule mine de fer qui ait été exploitée par les Romains, dans une petite localité nommée Mels, au pied du Gonzenberg; cependant on a signalé quelques exploitations du même genre et très-anciennes dans les Grisons. L'or était assez abondant en Suisse; on le recueillait à l'état de paillettes dans les caux de l'Aar et de l'Emme. Nous possédons encore aujourd'hui des monnaies gauloises en or, frappées ou circulant dans l'étendue de la Suisse.

ÉPOQUE GERMANIQUE.

Les populations germaniques qui, à la fin du ive ou du ve siècle de l'ère chrètienne, ont envahi la Suisse, converties au christianisme au vre, beaucoup moins avancées en civilisation que les habitants du pays, ennemies acharnées des Romains, ont renversé et trop souvent anéanti tout ce que les uns et les autres avaient élevé sur le sol de l'Helvétie. Voués presque exclusivement à la culture du bétail, les Germains n'ont laissé derrière eux que des noms de lieux, et si la terre, plus clémente qu'eux-mêmes, n'avait conservé leurs restes dans des tombeaux tantôt paiens, tantôt chrétiens, suivant

l'époque où ils ont été élevés, il ne resterait rien de leur passage ou de leur établissement.

TOMBEAUX ALLEMANDS.

Ces tombeaux, construits du v* au vn* siècle de notre ère, sont si nombreux dans la Suisse orientale qu'on en rencontre presque à la porte de chaque localité un peu ancienne. Ils sont lantôt semblables aux tombes actuelles et tantôt formés de pierres brutes recouvertes de dalles, rarement creusés dans le grès et plus rarement encore réduits à des levées de terre. Quelquefois on observe des tombes rangées en ligne droite. Les offrandes déposées auprès des morts consistent en armes, bijoux, en objets de toute espèce qui sont incontestablement l'œuvre des populations germaniques; néanmoins, parmi les objets déposés ainsi auprès des morts et pareils à ceux observés dans les tombes gallo-helvétiques, on en trouve qui, bien évidemment, sont d'origine celtique; cette réunion de produits de deux arts différents s'explique d'elle-même.

BETBAUERN.

Ædiculæ sacræ in villaribus seu viculis extructæ.

Ces redicules ont été élevés dans un but religieux, le plus souvent sur les ruines d'anciennes habitations romaines. Les envahisseurs de l'Helvêtie venaient y célébrer les cérémonies de leur cuite avant leur conversion au christianisme.

HEIDENHÜTCHEN.

Sous ce dernier nom, M. Keller désigne les habitations où les bergers trouvaient un retuge momentané; mais il serait assez difficile de dire à quelle nationalité proprement dite appartenaient ceux qui v vivaient.

Le commentaire aussi savant qu'exact accompagnant la carie archéologique de la Suisse orientale est suivi de l'énumération des localités désignées sur cette carte comme ayant possédo ou pessédant encore des restes des antiquités des âges préhistorique et historique; des signes particuliers désignent ces localités, au nombre de plus de 800, et une étolle, placée en regard de plusieurs de ces localités, indique notamment celles que l'auteur de la carte a découvertes ou qu'il a plusieurs fois visitées. Il serait à désirer que dans, chacun de nos départements on pût dresser des cartes semblables, c'est-à-dire aussi exactes et aussi complétes.

POL NICARD

NOTE SUR LE GROS TOURNOIS

Hugues le Grand et Hugues Capet, son fils, étaient abbès de Saint-Martin de Tours. En prenant le titre de roi, Hugues Capet confirma à cette célèbre abbaye le droit de frapper la monnaie, si répandue et si favorablement accueillie partout sous le nom de monnaie tournois, qui devint plus tard, avec la monnaie parisis, l'un des deux types

de la monnaie royale de France.

Les monnaies de l'abbaye de Saint-Martin ne portèrent d'abord que le nom de son saint patron, et les plus récentes au type tournois pur, offrant les légendes Ses Martinus et Turonus civis, sont dans toutes les collections. Jusqu'à présent, on n'avait rencontré que des deniers et de rarissimes oboles appartenant à cette dernière émission (l'obole portant l'A et l'a accrochés aux bras de la croix); une heureuse découverte a complété cette serie et est venue prouver qu'avant que Philippe-Auguste n'eût usurpé, comme abbé de Saint-Martin, le droit de substituer son nom et son titre de roi à celui de saint Martin, il existait des sous tournois en nature, c'est-à-dire des gros tournois d'argent proprement dits, ayant cours pour douze deniers tournois. Cette belle monnaie, unique jusqu'à ce jour, fait partie de la magnifique collection de notre ami M. Gariel, numismatiste aussi instruit que zélé, et dont la série carolingienne, notamment, est et restera sans rivale. La pièce dont nous voulons parler est un gros tournois identique à ceux frappés aux noms de Ludovicus et de Philippus, qu'il a été toujours fort difficile d'attribuer à leurs auteurs véritables.

Une remarque essentielle à faire porte sur les fleurs de lis qui forment l'élégante bordure de ce gros tournois. Eiles sont au nombre de treize. Quant aux légendes essentielles, elles sont encore Sanctus Martinus et Turonus ciris. Ce gros a donc été frappé avant les deniers de Philippe-Auguste aux légendes Philippus rex et Scs Martinus.

Cela posé, il devient a priori plus que probable, sinon absolument

certain, que Philippe-Auguste, qui a usurpé la place du patron de l'abbaye sur les deniers que celle-ci émettait, a dû en faire autant sur les gros tournois. Dès lors, it devenait également probable que l'on retrouverait quelque jour des gros tournois attribuables à Philippe-Auguste; cela n'a pas manqué d'arriver.

Parmi les pièces qui constituent la collection de la Société française de numismatique et d'archéologie, se trouve un gros tournois de médiocre conservation, malheureusement, mais qui présente si bien le style et la fabrique du gros tournois de saint Martin, que l'on se croirait en droit d'affirmer que le même tailleur a gravé les coins qui ont servi à frapper ces deux gros. De plus, celui an nom de Philippe porte encore treize fleurs de lis à la bordure, et nous n'hésitons lpas à affirmer que ce gros appartient à Philippe-Auguste.

C'est donc M. Cartier qui s'est trompé en avançant que Leblanc,
"I'historien de nos monnaies royales, se trompe en disant qu'on se
servait alors de sols; les seules espèces réelles étaient des deniers
ou des demi-deniers, encore ceux-ci étaient-ils frappés en trèspetite quantité »; et plus loin : « On ne connut jamais de sols
a avant l'introduction du gros tournois. » Nous sommes d'accord sur
ce dernier point; l'on n'eut des sous effectifs qu'à l'apparition du
gros tournois, et celui-ci ayant existé avant que Philippe-Auguste
n'inscrivit son nom sur la monnaie de Tours, le sou effectif a existé
certainement sons Philippe-Auguste, et Leblanc a eu raison de le
dire.

La fabrication du gros tournois, une fois établie, n'a plus cessé, parce que cette belle monnaie jouit tout d'abord d'une faveur exceptionnelle. Il doit donc en exister de Louis VIII. Or nous avons entre les mains un rare gros tournois, avec la légende Ludovicus rex et treize fleurs de lis en bordure. Ceini-ci, nous n'hésitons pas davantage à l'attribuer à Louis VIII.

Viennent alors les gros tournois si nombreux à la berdure de douze fleurs de lis et au nom Ludovicus rex. Pour Louis IX, nons n'avons connaissance que d'un gros tournois que nons puissions lui attribuer avec une certitude satisfaisante; c'est celui qui perte une petite étoile au-dessons de la septième fleur de lis de la bordure, et qui fut frappé en 1239, après l'exposition de la couronne d'épines à la Sainte-Chapelle du Palais, cérémonte qui, soit dit entre parenthèses, valut à ces gros tournois, aussi bien qu'a ceux qui furent frappés postérieurement, le nom d'épines.

Quant à démêler, dans les nombreux gros tournois au nom d'un

Ludovicus rex, ceux qui peuvent être revendiques en faveur de Louis X, dont le règne n'a duré qu'un peu plus d'un an, c'est fort difficile. Il n'est pas moins difficile de faire la part de Philippe III et celle de l'hilippe IV dans les gros tournois au nom d'un Philippus rex. Toutefois, nous pouvons dire dès à prèsent que les gros tournois sur lesquels l'x du mot rex est cantonné de quatre points ont été frappés en Flandre, et à Lille probablement, comme l'a si bien établi M. Van Hende. Dès lors, ceux-là sont bien de Philippe le Bei, comme tous ceux, d'ailleurs, qui ont dans leurs légendes des o oblongs.

Comme il existe des gros tournois au nom Ludovicus sur lesquels l'x du mot rex offre les mêmes quatre points, nous croyons fermement que ceux-là ont été frappés pour Louis X et à Lille également. Nous nous contenterons pour cette fois de ces notes succincles, car l'histoire du gros tournois en France comporterait à elle seule un énorme développement, qui trouvera sa place dans le livre que nous préparons sur l'histoire des monnaies royales de la troisième race.

A. DE BARTHÉLEMY. F. DE SAULCY.

CATALOGUE

DUNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(Suite) (1)

44. - Une bague d'or. Chaton ovale, onze millimètres et seize millimètres et demi. Deux hommes combattant des lions ; la jambe droite de celui de gauche est entrecroisée avec la gauche de celui de droite; vêtus de pagnes attachés par des cordons dont les bouts trèslongs et ornés chacun d'un double nœud pendent en avant; les coiffures sont formées d'un diadème ou bandeau, un peu plus élevé sur le front; par derrière, les cheveux sont rassemblés et relevés en un chignon roud, un peu proéminent. Le guerrier de droite oppose au lion son bras droit replié et brandit de la main gauche, sur la tête de l'animal, un glaive à lame renssée par le milieu; le guerrier de gauche, au contraire, de la main gauche prend le lion et, de la main droite, lui enfonce dans la gorge un glaive semblable à celui du premier. Le terrain est figuré par des spirales juxtaposées; deux arbres. Cetté bague a été trouvée en 1867, à Salonique, dans une sêpulture antique, et j'ai beaucoup regretté, étant alors à Athènes, de n'avoir pu connaître les détails de la découverte. Le travail de cette belle œuvre est complétement antique ; les muscles sont extrêmement saillants, comme dans les intailles assyriennes, les poses d'une grande ênergie, cachet de cette école; le travail est extrêmement soigné et fini. Les deux figures d'hommes sont très-serrées à la tallie, comme on l'a vu sur quelques cylindres qui précèdent, et l'ensemble tient beaucoup du goût des lions de Mycènes. Il n'y a pas de doute que, fort

⁽¹⁾ Voir les numéros de février et mars.

antérieur aux artistes du fronton d'Egine et de l'Aristion, l'auteur de ce travail produisait directement sous l'Influence de la Lydie. Cependant, dans quelques détails, principalement dans la façon dont les poitrines des hommes sent traitées, il y a déjà trace d'une méthode heilènique. Je n'ai, par malheur, rien vu encore du produit des fouilles de Troie; mais j'imagine qu'il doit y avoir du rapport entre l'anneau ici examiné et les ouvres exhumées de ce terrain. En tous cas, il marque bien la transition entre l'inspiration purement asiatique et ce qui deviendra le style grec archaïque. (Voir pl. IV.)

45. - Cornaline rouge, Scarabéolde, Un guerrier nu, à gauche, tenant une lance de la main droite, de la main gauche retenant un cheval iancé au galop, la crinière courte et dressée. Travail archaique, dans le goût des Eginètes. A gauche de la tête du personnage, les lettres : AD; devant les pieds : __________; sous la tête du cheval, une étoile. Cette intaille représente Bellérophon conduisant Pégase. Celui-ci n'a pas d'ailes, et c'est en effet ainsi qu'il est figuré sur les plus anciens monuments. La légende, formée de caractères essentiellement sémitiques, est lycienne, ce qui donne, non moins exactement que le sajet, le lieu de provenance du monument. Preller (Myth., II, 59) rappelle que les premiers habitants de la vallée du Xanthus, repousses dans les montagnes par les immigrants lyciens, étaient de race sémitique et appelés Solymes chez les Phéniciens, qui les reconnaissaient pour leurs parents. La pierre peut donc être considérée comme un produit de l'ancienne croyance locale sur le dieusolaire représenté par Bellérophon et des notions importées par les conquérants ioniens mêlés aux anciennes tribus du pays. Ce qui donne un caractère tout à fait indigène et fort ancien à la pierre ici examinée, c'est que la légende est purement lycienne. Elle offre des facilités à l'interprétation. Les lettres qui la composent sont assemblées en deux groupes.

Le premier AD trouve sa détermination dans les lettres suivantes :

	2	palmyrénien	ב	В
	2	id.	5	1
	4	araméen	- 0	y
second don	me	les rapports suiv	ants:	
	4	araméen	4	-1
	3	palmyrénien	ב	f
	4	id.	X	h

Les

On a ainsi les deux mots « Bely-lafah », et, en donnant ici à / la valeur de l'r, mutation très-ordinaire dans les dialectes, on obtient # Bely-refah * בלי רפה, # l'exterminateur, ou celui qui épouvante, qui fait fair les ravisseurs, les rephaims », des deux racines בלח (Gésen., p. 134) et בר (id., p. 866), et le nom de Bellérophon se trouve établi. Le savant M. Pott, dans sa belle dissertation sur ce nom, s'est efforcé de rattacher l'idée et la notion du dieu solaire lycien à un surnom védique d'Indra, de Trita et d'Agni, qui se rencontre sons les deux formes Vrtrahan et Vrtraghna (Kuhn, Zeitschrift der vergleich. Sprachforschung, t. IV, p. 416) (1). Il p'y a aucune difficulté à accepter cette identification première. Seulement, l'étymologie rapportée au mot Daspa, donnée d'abord par Preller, ne s'impose pas d'une manière bien forte et il n'est que naturel de trouver des valeurs sémitiques sous une écriture qui l'est également. Ce qui Importe particulièrement ici, c'est de contempler un spécimen asiatique de ce style qui a son principal monument à Egine et que l'on était en conséquence autorisé à considérer comme né sur le sol de la Hellade. Il se trouve ainsi restitué à l'Asie Mineure, et si on le rapproche du monument décrit au nº 43 et qui est évidemment asiatique quant à l'inspiration première et déjà hellénique par la tendance, on sera porté à croire que les premières formes helléniques sont nées en Asie à côté des écoles indigénes qui les ont produites. On fera un pas de plus si l'on considére un fait relevé par sir Charles Fellows, dans son excellent ouvrage sur l'Asie Mineure (Travel and Researches in Asia Minor, p. 339); c'est la ressemblance frappante de composition, de style, de manière de rendre les détails, qui s'observe sur un petit has-relief charmant de l'acropole d'Athènes, «Aphrodite montant cur son char », avec une classe de monuments de la vallée du Xanthus. Ce marbre excellent, que j'ai eu de nombreuses occasions d'étudier, est à classer dans le style archaïque qu'on pourrait appeier fleuri, car il a perdu la rudesse de l'archaisme postérieur aux bas-reliefs éginétiques, ceux-ci n'étant pasmême encore de l'archaisme. On l'attribue au vu' siècle avant notre ère. En ce cas, l'intaille de Bellérophon serait au moins à reporter au viii. ou, ce qui revient au même, à une école qui aurait conservé en Lycie, à côté de nouveaux principes, les méthodes glyptiques de ce temps. Ainsi, on trouve sur le terrain lycien deux des

⁽¹⁾ Voir aussi, sur l'étymologie du nom de Bellérophon tirée de deux racines aryennes, Max Möllor, Chipe from a German sur-kelop, t. II, article aux, Bellérophon.

plus magnifiques formes de l'art ancien, et c'est assurément une preuve sans réplique que celui-ci n'e pas pris naissance dans la Hellade. Voici une succession de faits : le n° 43, marquant une époque où l'art hellénique commence à peine à se dégager de la gangue assyrienne ; le n° 44, où il prend l'aspect de l'art archaïque éginétique ; le bas-relief d'Athènes, considéré justement comme analogue à des œuvres lyciennes par sir Charles Fellows. Nous avons ainsi une filiation de formes et d'idées considérées jusqu'à ce jour comme produites par le sol de la Hellade et qui ne le sont certainement pas. Pour conclure, je pense qu'on en viendra à reconnaître que l'art grec a commencé en Asie, s'est développé en Asie, a en ses véritables écoles en Asie, et que ce qui s'est fait dans la Grèce proprement dite a été une application magnifique de principes élaborès all-leurs (1). Mésopotamie. (Voir pl. IV. à gauche.)

45. — Calcaire brun. Scarabéoide. Un archer à genoux, tourné à gauche, vêtu d'une tunique courte, barbu, coiffure ronde, le glaive passé dans la ceinture, ajuste une antilope à cornes droites; une palme. Ce travail, très-fin et soigné, et qui reproduit dans la jambe gauche du personnage la musculature assyrienne, ressemble déjà beaucoup à celui des dariques. Il semble devoir être attribué au vue siècle avant notre ère. Le sujet est traité avec plus de liberté qu'on ne l'a vu jusqu'ici sur les cylindres et est exempt de toute rai-

deur. Téhéran. (Voir pl. IV, à droite.)

46. — Jaspe vert. Cylindre. Un personnage harbu, vêtu d'une tunique courte, coiffure pyramidale, enfonce son poignard dans le corps d'un lion dressé devant lui, à demi fruste; la figure qui suit, probablement un autre lion debout, tourné à gauche, n'est plus reconnaissable, et un personnage pareil au premier la frappe de même; autre personnage tourné à droite, debout, tunique courte, barbu, coiffure ronde formée par les cheveux frisés que retient un bandeau, arrête par une jambe un monstre dressé, la tôte tournée en arrière, à gauche; en deux registres; en haut, un croissant, un point inscrit figurant le disque; en bas, une figurine vêtue de la tunique courte, marchant à droite. Ce cylindre, parfaitement analogue par le sujet a ceux des n° 11, 12, 13, 14, appartenant à de très-anciennes époques, est un sûr garant de la persistance des idées; car il est lui-même le produit d'un travail essenticilement grec et qui, n'ayant plus rien d'archaique, sinon l'intention évidente de res-

⁽¹⁾ Voir le mémoire de M. G. Perrot, intituie L'Art de l'Asie Mineurs, ses origines, son influence, dans la fireme erchéologique, nouvelle série, t. XXV, p. 330 et 373.

pecter certaines attitudes traditionnelles, ne saurait être considéré comme antérieur au viº siècle avant Jesus-Christ. Je ne sache pas qu'on ait encore remarqué ou signalé des cylindres de style grec. Celui-ci appartient incontestablement à cette variété, et je ne doute pas qu'il n'ait été travaillé par un artiste de l'Asie Mineure au double point de vue des idées religieuses et du goût développé parmi les populations des vallées du Taurus. C'est un talisman qui n'a rien de mythologique, et cela fait comprendre combien il est naturel et explicable de voir, à l'époque alexandrine, les notions du supernaturalisme sémitique prendre la haute main dans le monde grec tout entier, et plus tard, par suite, dans le monde romain, sur les doctrines anthropomorphiques répandues par l'art grec, mais également combattues par lui, comme on le voit sur cette intaille. Constantinople.

47. — Jaspe vert. Cylindre. Un lion tourné à ganche, affrontant un monstre à tête humaine; un personnage placé de même, tunique courte, coiffure ronde, frappant du glaive un monstre dressé, la tête retournée à gauche. Travail grec très-fin et élégant. C'est tout à fait le style des figures d'Halicarnasse. Même époque que le n° 46. Cons-

tantinopie.

48. — Jaspe vert. Cylindre. Un personnage marchant à droite, d'un mouvement très-vif et très-libre, coiffure ronde, tunique courte, charmante draperie; derrière, un autre personnage absolument pareil; les deux têtes sont traitées sommairement, ce qui est d'autant plus à remarquer que les plis des tuniques sont rendus avec la grâce la plus parfaite; il n'y a absolument rien là qui appartienne au goût assyrien, tout est de la plus belle époque de l'art grec. Deux lignes de caractères cunéiformes. Ce petit monument me semble devoir être reporté au plus tard au vi° siècle. Il serait possible qu'il appartint même au v°. Constantinople.

49. — Cornaline rouge. Cylindre. Un adorant barbu, tourné à gauche; coiffure ronde formée par les cheveux frisés tombant sur le cou, retenus dans un bandeau; manteau à franges larges; six lignes de caractères cunéiformes. C'est un très-joli spécimen de l'art achéménide. Cet art, beaucoup moins mouvementé que l'art assyrien, en dérive certainement; il est plus lourd et plus massif que l'art grec,

il cherche les minuties du détail, Echatane,

50. — Agate rougeâtre, veinée et tachetée de points blancs, magnifique matière. Scarabéoide. Un quadrige; un guerrier barbu, vêtu du manteau à larges franges, les chevenx frisés tombant sur le cou, retenus par un bandeau, ajuste un oiseau qui lui fait face à droite;

à côté de l'archer, l'écuyer tenant les rênes du char. Les chevaux ont tous les quatre la crinière relevée en nœuds sur la tête, usage tout à fait perse, comme le remarque fort bien sir Charles Fellows (p. 341), mais qu'il a observé aussi sur les monuments lyciens. Les Perses, en effet, n'ont pas plus inventé leur art ni leur civilisation que les Grecs ne l'ont fait. Ce qu'ils ont eu sous tous ces rapports, ils l'ont hérité de l'Assyrie et de l'Asie Mineure comme les Grecs eux-mêmes, avec cette différence que ceux-ci ont perfectionné la plastique et ceux-là l'administration politique. Le scarabéoide ici examiné est un des plus beaux spécimens de la glyptique achéménide que l'aie jamais examinés. Ce travail ne saurait être d'une date inférieure au vi° siècle avant Jésus-Christ, Constantinople. (Voir pl. IV.)

51. — Chalcédoine laiteuse, Cylindre. Un guerrier vêtu d'une tunique courte à franges, couvert du manteau à franges larges, tourné à droite, tient dans la main droite une fleur de lotus, dans la gauche l'actuace, la pointe tournée vers la terre ; il a sur le dos le carquois plein de flèches, à côté le fouet à nœuds, peut-être le chavara ou le lasso, arme hérolique des franiens ; devant la jambe gauche, une hache. Ce personnage est harbu, avec les cheveux lisses sur le haut de la tête, retenus par un bandeau, tombant en touffes sur le cou. Derrière lui, en haut, un astre, au-dessous, le sekôs. J'ai expliqué ailleurs (Truité des écritures cunéiformes), d'après quels principes la talismanique attribue les pierres de couleur blanche et les onyx à l'usage des femmes. Cette chalcédoine est d'un travail perse excellent, mais toujours lourd et minutieux si on le compare aux produits de l'art grec. Téhéran.

52. — Sardoine. Cône aplati. En ange à quatre ailes (Amesha-Cpenta), vêtu d'une tunique serrée à la taille par une large cainture et sans plis, coiffé de cheveux plats tombant en masse épaisse sur le cou, la figure angulaire, les épaules saillantes, vole vers la gauche, tenant d'une main un lotus à longue tige contournée, de l'autre une spatule. Nous observons ici, et pour la première fois sur une intaitle, une figure théologique vraiment pure, et ce qui est tout à foit ramarquable, c'est que ce monument, traité avec beaucoup de soin et d'habileté, révèle une volonté évidente chez l'artiste de reproduire le style égyptien. Il ne s'agit plus d'une application plus ou moins habite faite par un écolier des procèdés qu'il copie, ainsi que nous l'avons vu sur les très-anciennes œuvres n⁴⁶ à et 5; c'est une main très-faite qui, pouvant faire ce qu'elle voulait et probablement habituée à d'autres expressions, a, cette fois, choisi celle-ci. Je n'hésite pas à attribuer au règne de Cambyse cette précieuse intaille. On remarquera qu'arrivé à cette date, on contemple ainsi, en pleine floraison, dans les pays réunis sous la monarchie perse, un nombre déjà considérable de styles qui existent tous ensemble, à côté les uns des autres, dans la plastique; le style appelé assyrien, qui est plus justement à dénommer style sémitique; les trois styles ioniens nes dans l'Asie Mineure et qui tendent à la perfection; le style perse et, enfin, le style perse copiant l'égyptien. On peut induire de là quel riche terrain d'idées, quelle activité intellectuelle présentait l'Asie antérieure à ce moment. (Voir pl. IV.)

53. — Cornaline blanche. Cylindre. Personnage tourné à droite, barhu, coiffure haute retenue par un bandeau, touffes de cheveux sur le cou, tun'que courte, manteau à franges, tient de chaque main

la patte d'un lion renversé la tête en bas. Téhéran.

54. — Agate blanche bleuâtre. Cône percé dans le haut. Un adorant barbu, tourné à droite, vêtu d'une robe sans plis, tombant droit; au bas, des franges; cheveux rétenus par un bandeau, touffe sur le cou; devant, un antel sur lequel sont placés un large flambeau allumé, une lance, un sceptre géminé. Derrière l'adorant, un sekôs. La présence de la lance sur l'autol semble indiquer un mélange d'idées scythiques comme il en existait beaucoup chez les tribus iraniennes. Téhéran.

55. — Chalcédoine laiteuse. Cône hexagone, percé au sommet dans le sens de l'épaisseur. Un guerrier perse tourné à droite, coif-fure ronde, cheveux en touffes sur la nuque, placé devant un lion dressé; il tient l'animal par une patte avec la main droite, et va le trapper du glaive qu'il serre de la main gauche. Le travail de cette pierre est plat, suivant la méthode égyptienne; les détails de costumes sont supprimés; des points ronds marquent les effets. Bagdad.

56. — Chalcèdoine laiteuse. Cône percè au sommet. Trois têtes d'animaux fantastiques avec le cou, les pattes de devant et les alles ajustées sur un disque cen'ral; entre les trois têtes, trois croissants. Admirable travail, goût grec, mais nullement servile, les détails sont très-bien traités à la manière perse. Je ne fais pas difficulté d'attribuer ce monument, comme le précèdent, à l'époque de Cam-

byse, ainsi que le nº 52. (Pl. IV.)

57. — Chalcédoine laiteuse. Cône carré, percé au sommet. Un adorant tourné à droite, même colffure, même barbe que sur les pierres précédentes, manteau à franges; devant, une étoile. Travail égypto-perse. Téhéran.

58. — Sardonyx. Cône percé au sommet. Un adorant tourné à gauche, même costume que sur les autres intailles perses; devant lul, les trois lettres :

PA

qui, retournées, donnent sur l'empreinte :

44

1772, en lettres phéniciennes. En haut de la pierre à gauche, un férouer entre deux petites têtes; au dessous, un bétyle; de l'antre côté, en bas, une tête d'adorant tournée à droite. Le travail de cette pierre est tout à fait perse et extrêmement minutieux. C'est la première fois que nous voyons apparaître le bétyle, et, placé avec le férouer, il indique le mélange des idées chananéennes avec celles de l'Avesta.

58 bis. — Chalcédoine. Cône percé au sommet. Deux Chérubs à têtes humaines, coiffés à la manière perse, placés en attitude d'adorants; trois objets superposés, aussi difficiles à définir que ce qui est décrit dans les visions apocalyptiques; il semble que ce soit trois Soleils levants, chacun posès sur une coupe; en haut, le férouer, deux petites têtes, der Saraphs posès à droite et à gauche. Le travail de cette intaille est encore supérieur à celui de la précédente, bien que dans le même style. Ce sujet, qui semble se rapporter à des conceptions analogues aux rècits d'Ezèchiel et de ses successeurs, est moitié chananéen, moitié perse. Cette pierre doit appartenir au vi° ou au vir siècle environ.

50. — Bronze. Carré long épais, coupé en étages en haut et percè dans le sens de l'épaisseur. Sur une face : une divinité féminine (Mylitta?) assise sur un trône à dossier porté sur un griffon ailé, à longues cornes, marchant à droite; ce griffon, dont la queue est fori courte, n'est pas sans analogie, sauf les ailes, avec le chien placé sous le trône du n° 40. La déesse a le bras droit levé comme pour bénir ; de la main gauche, elle présente une couronne ; derrière le trône, six astres superposès; en face de la déesse, à gauche, un adorant vêtu d'une longue robe, coiffé à la manière perse, avec de longues bandelettes tombant sur le dos ; en haut, un astre, plus haut encore e croissant lunaire. A l'envers, deux dragons tout à fait pareils à

celui qui porte le trône et affrontes. En considérant ce talisman, on en arrive à se rappeier un passage de Philostrate, où ce biographe rapporte qu'Apollonius de Tyane trouva, dans les ruines de Ninive, une figure du même genre qu'il déclarait être la fille d'Inachus. Quoi qu'il en puisse être, le monument décrit ici appartient à la période perse, peut-être aussi à des époques antérieures et bien certaines; il a été indéfiniment reproduit josqu'à une période assez hasse. Il est essentiellement astrologique. Echatane.

60. — Onyx à deux couches. Disque rond à base pierreuse. Légende cunéiforme courant autour de la ligne circulaire; les lettres sont très-linement tracées. J'ai expliqué cette intaille ailleurs (Traité des écritures cunéiformes, t. H. p. 52-54.) Je répéterai ici que M. de Montigny, conseiller d'État, possède dans sa collection un antre onyx portant les mêmes lettres moins une, et ayant, au centre, une tête casquée grecque de l'époque d'Alexandre, ce qui place notre intaille à la fin de la dynastie achémenide. Constantinople.

61. — Améthysie. Chaton oblong. Céphale nu, tenant le javelot de la main gauche, la droite appuyée sur la hanche; son chien, assis, tourne la tête et le regarde. Une des œuvres les plus parfaites de la glyptique grecque à la plus belle époque. Comme dessin, comme élégance, comme finesse et habileté de travail, cette admirable pierre ne laisse rien à désirer. C'est le point culminant de la

glyptique. Athènes. (Pl. IV.)

62. — Serpentine. Chaton plat ovale. Buste d'homme tourné à droite, barbe longue ondulée ; traits fins, type sémitique, les cheveux plats retenus par un bandeau, retroussés en nœud derrière la tête. Le buste est pourvu d'un tenon comme destiné à être porté. Cette intaille ne le cède en rien, comme valeur artistique, à la précèdente, et le style, très-sévère, pourrait la faire considérer comme provenant d'une école plus ancienne. Il est impossible de dépasser la largeur, l'élégance, la perfection de ce travail. Athènes. (Pl. IV.)

63. — Cornaline jaune, veinée de brun. Chaton. Guerrier appuyé sur une haste, la main droite sur un autel. Le personnage est nu, probablement couronné; mais le travail est si grossier qu'on ne peut reconnaître toutes les intentions de l'artiste. Cependant, celui-ci a eu évidemment en vue de rendre le style grec. Cette pierre appartient aux premiers temps des Arsacides, et inaugure une sorte de mélange de la maladresse barbare avec l'impression produite par les types helléniques que l'on va retrouver beaucoup par la suite, Echatane.

. 64. - Cornaline jaune et rouge. Chaton épais. Ganymède, ap-

puyè sur un sceptre, chaussé de brodequins, verse une liqueur qui tombe d'un vase. Travail gréco-parthe, Echatane.

- 65. Cornaline jaune et rouge. Chaton épais. Zeus assis sur un trône, tenant un sceptre court et une palme. Travail gréco-parthe. Echatane. C'est le sujet de plusieurs monnaies d'Alexandre.
- 66. Cornaline rouge. Chaton. Mercure argeiophonte. Le dieu. tourné à gauche, tient de la main droite un thyrse orné d'une bandelette, et de la gauche, la tête d'Argus couronnée de feuillages, ainsi que son vainqueur. Très-joli travail. Le monvement du Mercure est fort bien rendu. Echatane.
- Hepatite, Chaton, Deux jennes Bacchantes, Travail grec.
 Echatane.
- 68. Cornaline rouge foncé. Chaton. Un Centaure. Travail grec un peu barbare. Téhéran.
- 69. Cornaline jaune translucide, Chaton. Un Centaure, Téhéran.
- Cornaline jaune brûlê. Chaton, Un Centaure. Travail gree plus grossier que barbare. Têbéran.
- Cornaline rouge, Chaton, Orphée portant sa lyre sur l'épaule et tenant une couronne. Travail grec barbare. Echatane.
- 72. Jaspe vert. Chaton. Un lion portant l'Amour sur son dos; en face, une étoile. Le sujet est certainement grec, mais l'exécution est tout à fait barbare, et les procédés indiquent une main indigène. Echatane.
- Cornaline rouge. Chaton épais. Un éléphant. Travail grécoparthe très-raide, mais d'une bonne main. Echatane.
- 74. Cornaline rouge, Chaton, Un berger au pied d'un arbre; un mouton paissant, deux chiens; le mot ΓΑΙΣ, Excellent travail grec de l'époque séleucide. La finesse du travail ne laisse rien à désirer. Ecbatane. (Pl. IV.)
- 75. Cornaline jaune translucide. Un berger couché, une chêvie. Travail sommaire d'une main savante; style gréco-parthe. Echatane.
- Onyx. Chaton épais monté en agrafe persane. Isis. Travail grec de basse époque, mais três-tin. Téhéran.
- 77. Argile cuite. Empreinte. Cette empreinte est antique et donne une idée du goût extrême qui s'était répandu pour la glyptique. Les pauvres, ne pouvant se procurer les pierres originales, achetaient à vil prix ces empreintes. Athènes.
 - 78. Id. Autre sujet.
 - 79. Verre, Chaton. Une femme appuyée sur une colonne. Cetté

empreinte reste à peu près dans la même classe que les n° 77 et 78. Athènes.

80. — Cornaline rouge brûlée. Chaton. Un sphinx. Travail gréco-

parthe, Tcheran.

Onyx. Montée en cachet persan. Un aphynx. Travail gréco-

parthe, Téhéran.

 Cornsline rouge, Montée en cachet persan. Travail grécoparthe; légende en caractères pehlvys. Téhéran.

83. - Jaspe vert. Chaton. Un sphynx. Travail gréco-parthe.

Téhéran.

- 84. Cornaline jaune. Chaton épais. Berger assis, dans l'action de traire une chèvre. Travail grêco-parthe. Téhéran.
- 85. Cornaline rouge. Chaton épais, oblong. Un personnage un, le manteau replié sur le bras gauche, marchant à droite, tenant de la main gauche un objet indistinct. Travail grec assez grossier. Echatane.
- 86. Agate rouge brûlée. Chaton. Pallas tenant la lance, la main droite appuyée sur le bouclier. Copie d'une figure assez fréquente sur les médailles. Travail grec commun. Echatane.
- 87. Agate rouge brûlée. Chaton oblong. Mercure, une bourse à la main, le manteau replié sur le bras gauche, le caducée. Preller remarque que ce sujel, très-communément reproduit dans les petits bronzes, formait un article de commerce répandu partout. Travail grec, Echatane.

88. - Hépatite, Chaton oblong, Mercure, tenant la bourse et le

caducée. Echatane. (Pl. IV.)

Agate rouge, Chaton, Apollon radié à cheval. Travail grec.
 Echatane.

90. - Agate brune. Chaton. Mercure portant la bourse et le ca-

ducée. Travail gree. Echaiane.

Il est nécessaire d'interrompre ici la classification des produits de l'art grec plus ou moins pur, plus ou moins soigné, attendu qu'en la poursuivant davantage, on arrive promptement à l'époque romaine. Ce que nous avons vu jusqu'ici se distribue dans les quatre siècles et demi qu'a duré la domination arsacide. Mais, à côté de ce style, d'antres styles encore ont existé, et pour établir autant que possible le synchronisme, il va en être question maintenant.

Comte A. DE GOBINEAU.

INVENTAIRES

nu

TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS

(Strite) (1)

INVENTAIRE DE 4343

Anno Domini millesimo ccome xlime die quarta mensis mali, presentibus venerabilibus et discretis viris dominis et magislris Manucle de Placentia, canonico Parisiensi, Stephano de Montefirmolio, canonico S. Johannis Rotondi ac Yvone, notario capituli, commissariis ad hoc deputatis a dominis decano et capitulo Parisiensibus, dominus Garnerus de Civilliaco, alias dictus Malecote, custos thesauri ecclesie Parisiensis, reddidit compotum de omnibus rebus contentis in inventorio predicto, subiciendo cas visui et inventa fuerunt omnia predicta in dicto inventario contenta immediate subscripto. exceptis aliquibus amotis et aliquibus aliis additis, prout infra continetur, videlicet auctus est numerus pannorum sericorum integrarum qui erant xxxm numero de uno ex dono reverendi patris domini Fulconis, episcopi Parisiensis (2) et sic sunt xxxIIII panni serici integri, de quibus amoti fuerunt v et venditi ad opus fabrice de voluntate capituli, videlicet duo domino F ulconi] Parisiensi episcopo et alii ur executoribus domini Guillelmi de Meullento (3), militis ac fratris episcopi Meldensis.

⁽¹⁾ Voir: e numero de mara.

⁽²⁾ Foulque de Chanac, nommé évêque de Paris en 1353, consacré le 16 février 1353 (o. x.), Gall, Christ., VII, col. 133.

⁽³⁾ Guillaume de Meulan, mari d'Isabelle de Trie, frère de Jean de Meulan, évêque de Meaux, puis de Paris, 1866., cot. 185.

Et sic remanent fantummodo xxix panni serici integri.

If., auctus est numerus capparum que erant vin^{xx} xvii numero de una pulcra broudata quam dedit reverendus pater dominus Hanibaldus, episcopus Tusculanensis cardinalis et sic sunt vin^{xx} xviii, de quibus amota fuit una capa antiqua, prava et attrita pro cappellania de Lescheriis (1), diocesis Senonensis, de mandato dominorum anno xlii die Jovis in vigilia Cosme et Damiani et sic remanent vin^{xix}) xvii cappe ut prius.

It., auctus est numerus carpitrarum alias marchipedum de tribus ad arma reverendi patris domini Hanibaldi cardinalis predicti ex dono ipsius domini cardinalis.

It., amota faeruat nu paria custodum, videlicet unum par magnarum custodum radiatarum radiis viridibus, albis, auro, que fuerunt quondam domini de Acon gallice d'Acre.

It., in paria alia custodum, de quibus tercium par erat de samicio rubeo ad castra aurea, que omnes custodes, scilicet um paria fuerunt vendita per provisores fabrice ad opus ipsius fabrice.

It., amotus est unus ciphus magnus aureus ad ansas ornatus lapidibus cum patena ejusdem sequele, qui dicebatur fuisse Karoli Magni per provisores fabrice de voluntate capituli ad deaurandum secundam tabulam pro magno altari.

It., additus est unus magnus ciphus argenteus sine patena deauratus intus et extra ad ansas loco illius amoti penderis xvi^{mu} marcharum duarum unciarum cum dimidia in toto.

It., additum est caput album argenteum sine reliquiis deper dominam reginam Francie oblatum, penderis v marcharum vii unciarum cum dimidia.

Anno et die predictis fuit inventarium renovatum de rebus existentibus in thesauro ecclesie Parisiensis in custodia domini Garneri dicti Malecote alias de Civilliaco.

- Primo inventa fuit ymago B. Marie de argento cum portis claudentibus et aperientibus argenteis deauratis et nigellatis, etc.
- It., quedam alia ymago B. Marie deaurata, quam dedit dominus Eustachius de Confluencio, canonicus Parisiensis, cum pede de cupro deaurato, et sunt in quodam vasculo parvo cristallino existente in manu dextra B. Virginis de capillis ejusdem B. Virginis (2).

⁽¹⁾ Lichères, co Joigny (Youne).

⁽²⁾ Ces cheveux avaient été trouvés, avec d'autres reliques, dans l'égliss de Saint-Étienne, lorsqu'en 1218 ou acheva de la démolir pour faire place à la façade et à la

- Rt., quedam alia ymago B. Marie argentea deaurata, tenens benedictum fillum suum in brachio suo et plicata super latus oppositum, cum pede similiter argenteo deaurato desuper, cui pedi affixa est dicta ymago ad vitem (1).
- 4. It., quedam alia ymago argentea, cum duobus angelotis dextra levaque in tabernaculo deaurato, in cujus ymagine (sic) mammilla repositum est de lacte B. Marie Virginis, et est pes ejusdem ymaginis de cupro deaurato, ex dono magistri Radulphi de Praeris.
- It., quedam ymago cujusdam Virginis, scilicet B. Ursule, ut dicitur et creditur, cum humeris suis, et corona de argento desurato et ornata lapidibus non preciosis et vitris.
- 6. It., quedam alia ymago B. Thome apostoli de argento deaurato, tenens in manibus quoddam vasculum longum aureum, iu quo est digitus ejuadem sancti, cum pede argenteo deaurato et emailliato, super quo sunt due ymagines flexis genibus, una cujusdam domine et altera unius diaconi quam donavit dominus Petrus de Chambliaco, canonicus Parisiensis et archidiaconus Morinensis.
- Ii., quedam alia ymago eburnea B. Marie in quodam tabernaculo eburneo de execucione defuncti domini Federici de Placentia, vicarii S. Germani Autissiodorensis in ecclesia Parisiensi.
- It., quedam alia ymago eburnea valde antiqua scisa per medium et cum ymaginibus sculptis in appertura, que selebat poni super magnum aliare (2).
- 9. It., quedam alia ymago de alabaustro cum filio suo aliquantulum rupto in collo.
- It., quedam alia ymago de argento de novo quam dedit domina Regina Francie oblata ponderis v marcharum vu unciarum cum dimidia.
- 11. It., quedam crux magna argentea, ornata lapidibus preciosis, pro magnis festis.
 - 12. It., alia crux de cristallo magna munita et circundata argento

partie méridionale de Notre-Dame. Philippe-Auguste fit don de toutes ces reliques à la mouvelle églisc. Obst. eccl. Paris. ap. Cartul. eccl. Paris., IV, 210, et Guilhermy, Rinéraire archéal. de Paris. p. 24.

- (1) Ad vitem. Cette statuette était vissée sur le pied.
- (2) Le Louvre possède une image ouvrante analogue à calle-ci. C'est une statuette de la Vierge en ivoire qui, lorsqu'elle est ouverte, présente en fond et deux vantaux sculptés de bas-reliefs. Elle porte dans le catalogue des lveires le nº 50, et elle est décrise et gravée dans le Dictionnume du mobilier de M. Viollet-le-Duc, ve Image.

deaurato et lapidibus preciosis. Quelibet carum habet pomellum

proprium de cupro deaurato.

- 43. It., quedam alia crux argentea in qua erat magna pars crucis Dominice, que erat reposita in quodam scrinio eburneo et ostendebatur populo in die Parasceve (1), amota est de loco illo et addita est, ut melius et honorabilius esset hospitata, alteri cruci argentee cum crucifixo argenteo deaurato, un evangelistis argenti esmailliatis et cum ymaginibus B. Marie et S. Johannis, quam donavit ecclesie defunctus dominus Jacobus de Normannis de Urbe, archidiaconus Narbonensis et domini Pape notarius.
- It., quedam crux argentes deaurais bons et ponderans esmaillista cum angelotis.
- It., quedam crux nigra cum crucifixo eburneo pro defunctis, cum quodam pede de cupro deaurato.
- 16. It., quoddam vas cristallinum, alligatum uni baculo argenteo, quod tenent duo angeli argentei deaurati, stantes super pedem de argento deaurato esmailliato, in quo quidem vase repositum est lac B. Marie Virginis.
- 47. It., que [dam] corona argentea deaurata cum pede alto, quam [donavit] B. Ludovicus, rex Francie, in qua sunt reposite reliquie que secuntur, videlicet de vestimento Domini, de spongia, de spina Dominice corone et de sepulcre Domini.
- 18. It., digitus B. Johannis Baptiste in quodam vase argenteo deaurato, cum duobus angelotis argenteis deauratis deferentibus illum (2).
- II., brachium de argento albo ornatum lapidibus preciosis et est de S. Blasio, in quo deficiunt tres lapides preciosi (3).
- 20. It., costa B. Ludovici regis in vase argenteo deaurato in cristallo valde pulcro com pede, quod dedit rex Philippus Pulcher, rex Francie et primus rex Navarre, in quo deficiunt duo lapides preciosi.
- (1) Ce morceau de la vraie croix avait ôté envoyé vers 1108 à l'église de Paris par Ansei, chantre du l'église du Saint-Sépulere de Jérusalem. Vey, le n° 60 de l'invent, de 1416, et Arch. nat., K 31, n° 6 et 7. L'obit du donateur as célébrait le jour de la fête instituée en l'honneur de la translation de la sainte Croix, c'est-à-dire le premier dimanche d'août. Obit, eccl. Pur., p. 126.

(2) Cette relique avait été légués à Notre-Dame par le pape Adrien V. Obit. cocl.

Par., p. 115,

(3) Le bras de S. Blaise avait été donné, avec beaucoup d'autres réliques, par Pierre, cardinal-prêtre du titre de S. Marcel, à son retour de Constantinople, où il avait été envoyé comme légar. Oètr. eccl. Par., p. 16.

- 21. It., quoddam vas parvum argenteum, in quo est genu S. Symeonis (1).
- 22. It., quoddam jocale pro defferendo corpus Domini in festo S. Sacramenti argenti deaurati, quod quidem jocale est scilicet quedam crux quam tenent duo angeli, et est ibi in summitate crucis quidam locus de cristallo rotondus et est sedes seu pes de eodem esmalliatus, quod quidem jocale erogavit defunctus magister Girardus de Monte Acuto (2) et est ponderis xu marcharum argenti.
- It., quedam pissis seu cista eburnea, in qua est una parva fiola vitrea et quedam parva pecia cristallina sine argento et quedam corporalia antiqua.
- 24. It., quoddam vas longum cristallinum, munitum argento albo aliquantulum deaurato in extremitatibus, in quo erant reposite quedam reliquie ignote, que fuerant posite Infra altare magnum quando fuit dedicatum in anno videlicet Mⁿ cocⁿⁿ xxxⁿⁿ (3).
- 23. It., unus magnus ciphus argenteus sine patena deauratus intus et extra ad ansas ponderis xvi marcharum duarum unciarum cum dimidia in toto.
- 26. It., duo tuelli argentei deaurati ad hauriendum vinum post communionem in die Pasche ponderis nu unciarum et decem stellingorum (4).
 - 27. It., duo bacini de argento ponderis octo marcharum.
- 28. It., unus calix aureus, quem dedit episcopus Ranulphus, cum quadam pateua parva de auro pro festis solennibus ponderis im marcharum vii stellingorum cum obolo minus.
- 29. It., unus calix similiter aureus cum patena aurea, ponderis u marcharum vuen unciarum cum mistellingis.
- 30. It., due burete auree, ponderis unius marche cum dimidia uncia.
- 31. It., due burete argentee deaurate ponderis unius marche cum dimidia.
 - 32. It., duo thuribula aurea ponderis undecim marcharum xnotas

(ii) Il ne faut pas confondre ce Gérard de Montaigu avec les gardes du tresor des chartes du même nom, le premier mort en 1391, le second en 1520.

(4) Tayanz pour boire la vin consacré. Cf. l'arr. 68 de l'invent, de 1216 et le Géour. des émant, so Topan.

⁽t) Cette relique était un don du même cardinal. Loc. cil.

⁽⁵⁾ Nove surious vouin donner des détails sur l'érection et la dédience du matireuatel, mais satre source habituelle nous fait ici défaut, le premier registre capitulaire présentant une lacone de 1319 à 1535.

stellingorum cum obolo insimul, sed unum preponderat altero de xv stellingis.

33. It., unum aliud thuribulum aureum ponderis trium marcha-

34. It., duo thuribula argentea ponderis xim marcharum et unins uncie cum v stellingis.

35. It., duo thuribula argentea ponderis quinque marcharum et quinque unciarum et sunt in custodia matriculariorum sacerdotum ad usum colidianum.

36. It., tris coquilla argentes (1), una ponderis ni marcharum et xxvii stellingorum, alia ponderis ni marcharum, quinque stellingorum et altera ponderis ni marcharum et unius uncie que est in custodia capiceriorum.

37. II., quidam baculus pastoralis de argento cum baculo viridi qui fuit episcopi Guillelmi de Alvernia prim[i?].

38. Id., quidam alius baculus pastoralis de figno coopertus de argento qui fuit defuncti Roberti episcopi Constantiensis.

39. It., quidam baculus S. Victoris.

40. IL, quidam virga nigra, de qua discoopertur crux in die Parascove (2).

41. It., alius baculus seu virga de sicamore, quam dedit Nicholaus de Campis, et de istis duobus discooperitur sepulcrum in matutinis Pasche (3).

42. It., quedam macua, cujus capud est de cupro et baculus coopertus de paupere argenteo.

43. It., baculus cantoris in m peclis argenteis deauratus et bene operatus cum manubrio esmailliato et pomo de lapide camahu (A) et ymaginibus de fiilis Israel, quem fecit esmailliari Hugo de Bisoncio, cantor Parisiensis, postea Parisiensis episcopus.

(t) Sans donte des coquilles pour preudre l'encurs.

(2) Baguette avec laquelle le calchrant ôte le voile qui couvre la croix le Vendredi-

Saint, en même temps qu'il entanne l'antienne : Ecce lignum Cencir,

⁽³⁾ Pandont la semaine sainte, on dressait dans l'agine un tombesu ou reposoir figurant le S. Sépuiere. C'en la qu'ant matines du Pâques des diagres habilità anivant leurs rôles jouaisent les personnages des trois Maries et de l'ange qui annança aux saintes femmes la résurrection du Christ. L'acteur qui représentait l'ange se servait d'un bâton pour tirer le ridene dant le tombeau était couvert. Vey. Consember. Dresses liturgaques, et spécialement celui qui est intitulé : le Jeur de la résurrection, p. 307. Cl. Martine, De satiq. eccl. ritibus, III, 360 B, E, 453 d — 484 B, 500 A — 501 A, 507 G-E.

⁽a) Comaliu, camée.

- 44. It., quoddam flabelium (1) brodatum ad perlas ad ymagines B. Stephani et lapidancium cum capitello ad perlas et baculo in tribus partibus, quarum due de ebano et media de ebore albo ad viellos (2) albos argenteos, ex dono bone memorie domini H. de Bisoncio, episcopi Parisiensis.
- 45. IL, due corone argentee deaurate cum vitris consimilibus lapidibus preciosis, una pro capite B. Marie et alia pro capite benedicti filli quas donavit quedam (sic) burgensis, et sunt in inventario capiceriorum.
- 46. It., due alle corone argentee deaurate cum dupletis vitreis (3) in modum lapidum preciosorum pro capitibus B. Marie et benedicti filii sui pro ymagine in medio ecclesie, et sunt in custodia trinice-riorum de alto.
- It., duo textus Evangeliorum pro festis magnis et sollennibus et sunt cooperti de auro cum lapidibus preciosis.
- 48. It., alius liber Evangeliorum, coopertus de argento nigellato, quem dedit officialis Natalis (4).
- 49. It., tres alii libri unus Evangeliorum et alii duo Epistolarum, cooperti de argento albo în parte deaurato.
- 50. It., missale sine argento et unus epistolarius coopertus de argento et unus liber Evangeliorum similiter coopertus de argento, quod missale in hiis tribus voluminibus ad usum cotidianum est, et est in custodia matriculariorum sacerdotum.
- It., una pars alterius missalis in duobus voluminibus, quorum unum coopertum quodam samicio radiato continet Introitus, Orationes, Responsoria, Alleluia, secunda pars cooperta samicio rubeo
 - (1) Éventail. Cf. l'art. 79 de l'invent. de 1416.
 - (2) Viroles.
- (3) On appelait deublets des morceaux de cristal ou de verre taillés et colorés imitant les pierres précieuses et qui étaient quéiquefols placés dessous pour en doubler l'épaisseur et l'éclat. Certains bijoutiers en fant (faiseurs de suirrieurs, perraniers), qui contrefaisaient les doublets avec des « pierres de vairre blanc fondeisses et depuis tailliées aus quetes il avoient mis par dessous tainture qui est appellés rose... « furent cités devant le privôt de l'aris par le Procureur du Roi et les gardés de la corporation des cristalliers-perriers. Le 21 janvier 1332 (n. s.), le prévôt remiti un jupement qui, laissant sux verreniers la liberté de faire des pierres « fondes et fondes en citel et un mariel sans fons » en les triguant de sang de dragon, lour interdis de les tailler, de les jaindres et d'y mettre de la teinture de rose, libl. nat., fr. 25069, f. xu¹² xuis. Cf. Glors, des émant, s' Doubles, et l'Insent, de Charles (V, u** 10 et 101.
 - (4) Official de l'église de Paris, mors le 25 avril vers 1200. Obit. evcf. Par., p. 56.

continens Epistolas, tercia pars vero, scilicet Evangelia fuit amota de thesauro tempore combustionis revestiarii et cooperta de argento et tradita in custodia matriculariorum sacerdotum, sicut continetur in predecenti particula.

52. It., aliud missale valde pulcrum in duobus peciis, quod dedit

Herveus de Trinitate, clericus domini Regis.

- It., quidam liber notatus, in quo sunt liber generacionis, factum est et benedictio cerei paschalis, quem dedit defunctus Richardus de S. Mederico.
- 54. It., una pars missalis continens orationes et canonem misse, que provenit ab executoribus domini Johannis de Losanna (1).
- 55. It., quoddam altare consecratum de jaspide, garnitum de argento valoris magni, quod dedit prepositus de S. Audomaro.
- 56. ft., aliud altare portabile marmoreum, garnitum de cupro deaurato, quod dedit dominus Hugo de Cabillione.
- 57. It., quedam tabula cooperta de cupro et paupere argento, que solebat poni super magnum altare in sollennibus festis.
- 58. It., quoddam corporalium pulcerrimum de serico, de brodatura elevata, et sunt ibi ymagines B. Marie cum puero et trium magorum, ex erogatione defuncti domini Roberti de Vernone, quondam canonici Parisiensis.
- 59. lt., quedam biblia non glosata grosse littere in quatuor volu-
- 60. It., quedam mittra alba, garnita perlis, et unus anulus cum quodam lapide rubeo, cum cirothecis de serico albo, garnitis de aurifrasio.
- 61. It., sex alie mittre in duobus repositoriis de corio que sunt modici valoris.
- 62. It., im paria sandaliorum episcopalium, id est caligarum episcopalium cum totidem sotularibus.
- It., sex paria cirothecaram episcopalium, quorum unum est ornatum a parte superiori manus de una pecia argenti nigellati.
 - 64. It., unum succentorium de aurifrasio (2).
- Probablement Jean de Losanne, curé de Saint-Christophe à Puris, chapelain de Notre-Dame, mort le 29 novembre 5334. Obst. cccl. Pur., p. 206.
- (2) C'est une espèce de petit mampule, pendant à la cainture du côté gauche, qui n'est plus porté sujourd'hui que par le pape. Voy. Rerum liturgicurum lib. duo, auct. Job. Boun cardinali, lib. I, cap. 24, § 15.

- 65. It., una thobalia eschequetata de filo indo (1), parata aurifrasio largo cum leonibus nigris et castris aureis, que fuit prepositi S. Audomari.
- 66. It. quedam alia thobalia ad magnum altare, parata paramento garnito de perlis.
- 67. It., quedam alia thobalia nigra de dyapré pro missa defunctorum.
- 68. It., una alia thobalia brodata et parata de aurifrasio continente vitam S. Ludovici ex dono defuncti Henrici de Hyspania, quondam archidiaconi in ecclesia Parisiensi.
 - 69. It., una parva paula lintheata de auro (2).
- 70. It., quedam thobalia de serico ad comunicandum in die Pasche (3).
 - 74. It., viginti novem panni serici sive deaurati integri.
- 72. It., quindecim panni serici sive deaurati, non integri sed in diversis peciis.
- 73. It., unus pannus sericus deauratus, factus de mu frustris simul sutis, que fuerunt de executione sive de exequiis defuncti magistri Philippi Conversi (4), ad parandum sedem episcopalem chori.
- 74. R., unus pannus sericus ad acum factus ad arma Navarre et scuta leonum barratorum,
- 75. It., unum frustrum panni de samicio, continens circa unam alnam cum quarterio, tam in longitudine quam in latitudine.
- 76. It., unus pannus de samicio rubeo, qui portatur in lanceis, quando conficitur crisma in ecclesia Parisiensi (5).
- It., alius pannus albus, forratus de cendallo rubeo, cum quo cooperitur crisma quando conficitur crisma extra ecclesiam Parisiensem.
- (1) Touaille ou nappe d'autel ornée d'un dessin en échiquier. Cf. nº 117 de l'in-
 - (2) Nappe d'autel tissue d'or?
 - (3) Nappe de la sainte table.
- (a) Philippe le Convers, chanoine de Notre-Dame, qui en 1316 deviat propriétaire de biens fends sis dans le ville et le terroir de Corbeil et faisant partie de la succession d'Eudes de Corbeil, son confrère, moyennant la cession d'une rente de 15 liv. tour., assise sur la halle au hié de la rue de la Juiverie et sur d'antres immembles. Les exécuteurs testamentaires d'Endes de Corbeil employèrent cette rente à la fondation de l'obit du défunt. Obit. eccé. Par., p. 115, 116.
- (5) Nous croyons qu'il s'agit ici d'un dais sous inquel on portait le saint chrème. Aujourd'hat l'ampuelle, commant l'huile, est envoloppée dans un lingu, analogue à celui qui fait l'objet de l'article suivant.

- 78. It., alius pannus de serico undatus, quem dedit dominus Leonardus de Flisco (1).
- 79. It., quidam alius pannus brodatus ad milites et leones, qui dicitur sedes S. Marcelli.
- 80. It., duo parvi panni qui dicuntur de velveto, unus de indo colore et alius de viridi, et ponuntur super patenam quando celebratur magna missa, et est unus in custodia matriculariorum sacerdotum.
- 81. It., unus parvus pannus aureus, quem dedit Johanna, quondam regina Francie et Navarre (2), ad ponendum super patenam.
- 82. It., due faticles (3) ad tegendum aquilas pulpiti et chori in custodia matriculariorum sacordotum.
- 83. It., duodecim paramenta ad altaria talia qualia, tam ad altare majus quam ad altare minus.
- 84. It., tria paria custodum, quorum unum par est ad minus altare de tartario (4) radiato et eschiquetato et aliud par ad majus altare de cendallo croceo et rubeo et sunt ista duo paria in custodia capiceriorum et aliud par de (5)......
- 85. It., vin xvii cappe de serico, de quibus sunt xix brodate et bone et magni valoris.
 - 86. It., xL paria vestimentorum, tam similia quam dissimilia.
 - 87. It., quinque casule impares.
 - 88. It., due dalmatice impares.
- 89. It., decem et novem albe brodate, de quibus bene sunt octo parvi valoris, et de ipsis sunt quatuor in custodia matriculariorum sacerdotum ad usum cottdianum, quarum alique dicuntur esse vetustate et consumpte.
- 90. It., tres albe de serico, quarum una rupta est, et una de bouqueran pro Paschalibus diebus.
- 91. It., tres albe de Requiem parate de dyappré, que fuerunt empte ab executoribus regine Clemencie (6).
 - (1) Privôt de Broges et channine de Paris, Cart. eccl. Pur., 11, 523.
- (2) Jeanne de Bourgegne, femme de Philippe le Long, morte en 1330, ou peut-être: Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Pet, morte en 1305.
- (5) Tapis pour courrir l'aigle du lutrie et celui du chœur. Cf. le s' 256 de l'invent. de 1510.
- (a) Tartarin, fartaire, étoffe tirant son nom de la Tartarie, soit qu'elle en sint, soit plutôt qu'elle imitat certain tissu oriental.
 - (5) La fin de l'article manque,
 - (6) Clémence de Hongrie, acconde femme de Louis le Hutin,

- 92. It., unum auriculare ad arma Francie, Navarre et Anglie, quod provenit de exequiis regine Marie (1).
 - 93. It., quindecim auriculăria de serico, tam bona quam prava
- 94. It., in quarrelli ad cathedras pro sessione presbyteri, diaconi et subdiaconi in magnis festis.
 - 95. R., unum carpitrum ad flores lilii,
- 96. It., aliud carpitrum magnum ad ymagines de viciis et virtutibus, et ponitur ante aquillam in choro super tumbam regine Ysabellis (2).
- 97. It., duo carpitra, quorum unum ponitur ante decanum et aliud ante cantorem.
- It., duo carpitra que solebant poni ante majus altare in festis sollennibus, quorum utrumque est modo in usu cotidiano.
- 100. It., aliud ad papegaus quod dedit dominus Robertus de Haricuria, quondam episcopus Constantiensis.
- 101. It., duo rubes carpitra, que dedit rex Ludovicus (3) et habet quodlibet duo scuta ad flores lilit.
- 102. It., aliad carpitrum viride ad leones rampans, quod dedit. Franciscus cancellarius.
 - 103. If., alia tria carpitra talia qualia.
- 104. It., tria carpitra lanea ad scuta et arma diversa, proveniencia ex legato domini Gerardi de Monte acuto.
- 103. It., tria carpitra lanca ad aquilas, proveniencia ex dono reverendi patris domini Hanibaldi, episcopi Tuscalanensis cardinalis (\$).

GUSTAVE FAGNIEZ.

(La suite prochainement.)

- (1) Oreiller provenant des obsèques de la reine Marie. La dernière reine de France de ce nom avant 1345 est Marie de L'axembourg, seconde femme de Charles le Bet, morte en 1324. La Navarre ayant appartena à la couronne jusqu'en 1328, on comprend que la femme de Charles IV unit la marylle de Navarre avan fleurs de IIs, mais on ne s'explique pas ce que font lei les armes d'Angleterre. Les objets qui avaient servi aux obsèques celébrées à Notre-Dame, restaient à l'église. On en trouvers plusieurs exemples dans nes translaires. Le 7 soût 1461, le chapitre charge le chantre, le simme hantre, le chimiceller et un chamine de faire entendre au grand écuyer et aux autres officiers de Charles VII que le poèle d'or qui svait recouvert le catafalque du fou roi ne deit pas être porté à Saiut-Denis avec le corps et qu'il revieut à l'égliss, qui ne peut en être déponillée sans indemnité. Reg. capit., Ll. 223, p. 201.
- (2) Isabelle de Halnaut, femme de Philippe-Augusto, inhumée à Notre-Dame. Obst. eccl. Par., 19.
 - (3) Louis le Hutin.
- (4) Annihaud de Cercano, chancine de Notro-Dame, archevêque de Naples, cardinal, évêque de Frascati en 1327, mort en 1330.

EXTRAITS

DE

L'ONOMASTICON

DE J. POLLUX

Les chrestomathies, les abrègés faits par les savants de diverses époques, ont un grand degré d'utilité en ce qu'ils proviennent quelquefois de manuscrits plus corrects et plus complets des auteurs extraits. On sait tout le parti qui a été tiré de la chrestomathie de Strabon, sans parler de celles qui remplacent les ouvrages perdus tels que le Dictionnaire géographique d'Étienne de Byzance et quelques livres d'Athénée. C'est à ce point de vue que j'ai examiné de courts extraits de l'Onomasticon de Poliux, conservés dans un manuscrit grec de la bibliothèque de Paris. J'ai constaté qu'ils méritaient la peine d'être connus. Ils fournissent, en effet, quelques bonnes variantes et même plusieurs petites additions au texte publie. J. Pollux, ne à Naucratis en Egyple, vers l'an 130 de notre ère, fut élève du sophiste Adrien. Plus tard l'empereur Commode lui confia la chaire de rhétorique à l'école publique d'Athènes. Il est auteur d'un Onomasticon rangé par ordre de matières où les mots, avec leurs diverses acceptions, sont expliquès en détail et accompagnés de citations d'auteurs anciens, ce qui donne beaucoup de prix à cet ouvrage. Voici ces extraits d'après le manuscrit de Paris (1630, fol. 92, 1"). J'y ai joint quelques notes qui permettent d'en apprécier l'importance.

Έκ του 'Ονομαστικού Πολυδεύκους.

Σκαλμός (1), όθεν ή κώπη έκδέδεται. Εδίρηται δέ καὶ λεκάνη (2) καὶ λεκα

⁽t) 1, 87 : 66co ul súemu kolideveur.

⁽²⁾ VI, 85.

νίσκη άπό μαρτυρίας Θεοπόμπου καὶ 'Αριστοφάνους, Καὶ ότι τὸ νῶν κανίσκιον (1), κανήτιον ἐκάλουν οἱ παλαιοί. Καὶ ότι καὶ ὁ μύστρος (2) εῦρηται παρὰ τοῖς παλαιοῖς μετὰ τῶν σκευῶν συνηριθμημένος.

Καὶ ότι το παρά τοῖς παλαιοῖς καλούμενον πατάνιον, νῦν πατέλιον (3) λίγεται. Παρά τῷ αὐτῷ εὖρηται καὶ ἀδδάκιον (4), καὶ κακκάδη, καὶ κογλιάριον (5), καὶ πόνδαξ (6) δ ποθμήν.

Έκ του πύτου 'Ονομαστικού περί φωνών τών ζώιον (7).

Kovov Chani, nai Chayloc, nai Chanter etnos 5' av nai decales (B), nai άρραζοντες. Κατά δὲ Ξενοφώντα, καὶ κλαγγή · φησὶ γάρ, ἐπανακεκλαγγικαι. Εξοήκωτι δέ τινες των ποιητών, και βαύζειν τους κύνας. Σκυζάν δέ, το καθεύδοντας αύτους υπορθέγγεσθαι. Δίκων, ώρυγη, ώρυγμος, ώρμεσθαι, ώρυδμενοι. Λεόντων, βούχημα, βουχηθιώς, βουχάσθαι, "Ιππων, χρεμετισμός, χρεμετίζειν, έτιχοεμετίζειν. Ένιοι δέ καὶ φριμαγμόν (Β) έππον έκαλεσαν, καὶ φριμάττεσθει τολε έππους έφασαν, φρυάττεσθει δί πάντως. Συδίν, γρυλλισμός, γρυλλίζειν και γρίζειν. Και (10) παρ' Αριστοφάνει οδδέ γρύ. Ένιοι δε και δέσμον εξπον, και Μέτιν. Βοών, μύκημα, μυκήθμός, μυκάσθαι, Αίγών, μηκασμός (11), μηκάσότι, και μηκάδας αίγα: "Ομηρος είρηκε. Δοκεί δε ίδιον έπι αίγων μελλον είναι ο φριμαγμός και το φριμάττεσθει · ώς Πρόδοτος έπραλται έπί των βρεφών τών Φρογίων λόγω βληγάσθαι τὰς αίγας οιδιμένος. "Όνων, βρόμεσες (12), βρομάσθαι. Το δε αυτό και έπι των ήμιονων έρεις. Είρηται δε και το δγκωμένου. Και όγκηστάς ένιοι των ποιητών τους όνους έκαλεσαν. Και μήν και έπι μέν των άλλων άγριων ζώνων έρ' ὧιν ίδιον οὐχ Ιστιν δνομα τῆς φωνῆς, οἶον άρχτου, παρδάλεως, πάνθηρος, και έπι των τοιούτων βριγάσθαι λέγουστν. Έπι δε των μικροτέρων, οίον άλωτεκον, και θώων, και λύκων (13) το όλακτείν και ώρύεσθαι.

- (1) VI, 86.
- (2) VI, 87.
- (8 VI. 99. Il faut lire autobies comme dans l'éd.
- (4) Lag. affanov.
- (5) VI. 87.
- (6) X, 79.
- (7) Y, 86.
- (8) Sur la différence d'orthographe apaine et appaine, voy, le Thescurus.
- (9) ορομαγμόν, οροματικοθεί πάντας, Ed. Par circonstance j'indiqueral le mot nouveau οροματίας qui se frouve dans un discoure de Nicétas Choniate, cod. Ven., fol. 101, r°: Επήδομεν κατασπάντες τὸν ορομακτίαν.
 - (10) Les mots xei men' ho. ovill you manquent dans l'éd. Voy. Aristoph., Plat., 17.
- (11) Greg. Antioch... cod. Ven., fol. 106, vv: "Ενθιν. μέν βληχή προδέτων παρενοχλεί, έκειθεν δε μιχκασμός αίγων καὶ βοών έτέρωθεν μόκημα, καὶ άλλοθεν δελράκων δε συφεού γρυλλισμός.

(15) Ed. Bountmore, Souphindal.

(13) Ed. lúyane. Voy cette sariante discutée dans les notes de l'édition. Les léan sout déjà cités plus hant. On peut sjouter aux lexiques le mot éléannes d'après Είποις δ' αν και κλάζειν μέν αετούς, κλαγγάζειν δέ γεράνους, έπ' αμφοτέρους (1) δι κλαγγήν. Τέρακας δε ροίζειν (2), και άλεκτρύονας άδειν, και κόκκυγας κοκκόζειν. Υπερίδης δε και Δημοσθένης έπ' άλεκτρυόνων το κοκκόζειν. Και πέρδικας τιττυδίζειν (3) ή κακκαδίζειν, και δρτυγας τρυλλίζειν (4), και κύκνους άδειν, και τρυγόνας τρύζειν, και περιστεράς γογγρύζειν (3), και κορεώνας κρώζειν, και καλοιούς κλώζειν ή κολοιδίν, και κοψίκους σίζειν (6), και πέττιγας τιττιγίζειν (7), και μελίττας βομδείν, και έποπας ποπίζειν, και γλαύκας τύζειν (8), και μελεπγρίδας κακκάζειν, και νεκτερίδας τεπριγέναι, και δράκοντας συρίττειν, και κίττας κιτταδίζειν, και γελιδόνας ψιθυρίζειν, και άηδόνας εύστομεῖν. Συναπτέον δε τούτοις και την άνθρώπου φωνήν (9), βοήν, φώνημα, λαλιάν, φθογγήν, φθέγμα, κραυγήν, κεκραγμόν, λόγον · και άπό κεκραγμού (10), κεκράκτες.

Επίσθω δὲ τούτοις, καὶ εἰς ἀπόπετον, εἰς ἀποσκευήν, εἰς εἰμαρειαν, εἰς ἀροδαν, εἰς λαγόνα, εἰς κοπρώνα · καὶ ἴπνον 'Αριστοφάνης καλεῖ. Το δὶ ἔργων, ἀποπατῆσαι, ἀποσκευάσασθαι, χέσαι ''Οθεν καὶ χέσας (11) Πατροκλείδης. Καὶ τὸ
ἀποσκευαζόμενον, κόπρος (12) ἀνθρώπου, σκώρ. Αφ' οδ (13) τὰς πλαγίας οῦ
λέγουτιν, ἀλλὰ τοῦ σκατὸς (14), καὶ τῷ σκατὶ · ὧν τὴν ὀνομαπτικὴν οἰν ἐπιφέρουσι. Λέγουσι δὲ τίλον καὶ πέλεθον καὶ πατηλήν (15), Καὶ ἴππου κόπρον,

Aristote, t. IV, p. 32t. Le mot Saxmono, qui manque également au Thesaurus, est donné dans le Dictionnaire de M. Saphoclés, d'après Nicet. Byz., p. 776, A. On en trouve un autre exemple dans les lettres de Theod. Stud., p. 105, B.

(1) Ed. in' dupol's.

(2) Ed. 60(cov. Voy. Cod. gr. Paris. 1335, fel. 9, rt.

- (3) La forme τιτοδίζειν étalt également naitée. Voy. le Thes. Greg. Antioch., cod. Ven., fol. 160, τ°: 'Απδών πελαδούσα και χελιδών τιτοδεζουσα, και οἱ μουσικοὶ τών όρνθων. Nicet. Chon., ibid., fol. 97, τ°: Τάχα ἀν καὶ ήμαξε τοιούτον τι τῆς ὁδυσκράς βιώστως ἀνθειλόμεθα καὶ ἀνέδημεν ὡς ἀσμενοι τὸν ἀέρα στρουθοί, καὶ πέτραις καὶ θάμνοις καὶ δενδροις ἐρεζάνοντες, τὸ πάθος ἐπετροχαζομεν ειτυδίζοντες.
 - (a) Ed. tpukitery.
 - (5) Leg. yoyyúčev avec féd.
- (6) Une main plus moderne a mis un π an-dessus du σ, comme s'il fallait lire citet».
 - (7) Ed. uperilev. C'est ainsi qu'il fant lire. La forme veverllere est inconnue.
 - (8) Ed. voless, mot inconnu. Voy, les notes de l'éditeur.
 - (0) Ed. covit, flor x, x, \(\lambda\). Il faut l'accusatif avve ouventiou.
- (10) Anon., cod. Van., fot. 158, τ= : Μηθαμού αξιορθογγος δ κλήτωρ έκεϊνος, μηδ' αύτακή; είς κετραγμόν. Ajoutez aux lexiques le mot δξιόρθογγος.
 - (11) Ed. yearig.
 - (12) Ed. intp. xompoc.
- (13) Ed. có sans áp'. Dans le mannscrit il y a simplement un o, la première lettre ayant été laissée en blanc.
 - (14) Ed. σκάτους καὶ τῷ σκάτει,
- (15) Ed. σπατίλην. La variante πατηλή se retrouve dans πατίλη du grammalrien de Cramer, Anerd. gr. Oz., t. II, p. 303 : Πατίλη, τὸ όγρὸν διαχώρηκα. Les éditeurs du

Βοδε βολδιτόν, όνου δνίδα καὶ δνθον. "Ομπρος δε δνθον βοών. Χοίρων (1) δοπέλεθον, προδάτων δοπώτην (2), αίγων σουράδα (3) καὶ σμυράθια (4) καὶ απόρδανα, τος καί μυτον μυσκελενδρα.

Είποις (5) δ' αν έλαφον θείν, λαγών (6) φεύγειν, Ιν (7) συρφήγεισθαι, λέοντα έφορμαν, παρδαλιν πηδάν, άρκτον συμπλέκεσθαι, ταύρον έμπέπτειν. Καὶ τὰ μέν γελαίς παίειν, τὰ δὲ δελαίς κρούειν, τὰ δὲ κέρασι κυρίττειν και κορύπτειν (8), τὰ

δέ ποσί λακτίζειν, τά δε δδούσι κατεσθίειν,

Καί (9) μήν το μέγνισθαι, έπὶ μέν τῶν ἀλόγουν, βαίνειν, ἐπιδαίνειν, ὀγεύειν, Βιδάζειν, συνδυάζειν, έπάγεσθαι, Καὶ ἐπὶ δνων ίδιον το όνοβατείν, ὁπόταν ἔπποις ἐπιδαίνωση. Κοινόζε (10) δὲ ἐπὶ πάντων το παιδοσπορείν, ώσπερ καὶ ἐπὶ ἀνθρώπουν. Έπι δὲ ἀνθρώπουν ἰδίως καὶ δμελήσαι, μεγθήναι, διαλεγθήναι, ἐντυχεῖν, πλησιάσαι, χοινοινήσαι, συναναπαύσασθαι, είς ταυτόν Ελθείν, συγκαταχλιθήναι, συγκατακοιμηθήναι, συγγένεσθαι, σπονδείν (11), όπόειν, άφροδισιάζειν, συμπλέκετθαι. Και τα τεθρυλημένα (12), ά δή παίζουστο οί κουμικοί, ληκείν, δρυμάττειν, ηλίθα, σχορδούν, στενάσαι, οπλεχούν. Καὶ άπὸ τούτων, μιξις, Ιατευζις, δρελία, ποινωνία, ποινώνημα, συνουσία. Οξ μήν ὁ πλησιασμός, οξό ή διαλεξες, άλλά διελέγθην αθτή και διειλεγμένος εξμέ, ώς Υπερίδης, και αττικώτερον, το διεπραξάμην και διέπραξα. Άπο δε αύτης, το χαρίσασθαι (13) και δούναι.

Thesaurus auraient dù indiquer ce deroier mot à son ordre alphabétique, puisqu'ils le citent à l'article Empiliq.

(1) Ed. yoisav.

(2) Ed. cinnerov. Forme qui n'est connue que par ce passage de Pollur, La variante comercy ne repese que sur une faute d'iotacisme, dioxorty qui est la véritable

(3) Ed. empails. Les deux orthographes étaient naitées.

- (a) Ed. σπυροθίαν και σπύραθον. La neutro σρυράθιον αια σπυράθιον a dù cuister. On lit en effet dans Diescoride, VI. 55 : Empilea tov nivev, qui n'est probablement qu'une corruption de exupábia.
 - (5) V, 95,

(6) Ed. kaymov,

(7) Ed. Swy. La leçon & est une correction d'une main moderne.

- (8) Les mots an apportus manquent dam l'édition. Jungerm, dit en note qu'il avait d'abord pensé à corriger supirmer en requirmer. Les deux sont naités. Il n'y a rion & changer; sculement il faut adopter l'addition fournie par notre man uscrit, et qui manqualt au texte de Pollux.
 - (9) V, 92.
 - (10) Ed. xorviv.
 - (11) Lises onnösi's comme dans l'éd.
 - (12) Ed. rebpubliqueva.
 - (13) Ed. yápev čouvan.

Έχ (1) τοῦ 'Ονομποτικοῦ Πολυδεύκους.

Φερεκράτης (2) είπε την γεραιτέραν, άφηλικεστέραν (3), και Κρατίνος άφηλικα γέροντα.

Τῶν πέντε δακτίλων τῆς χειρός τὰ ἀνόματα, ἀπό τοῦ μικροτέρου ἄρχομένων, μικρός (1), παράμεσος, μέσος, λιχανός, ἀντίχειρ ἢ μέγας "Όταν (5) οῦν συγκλείσης τὴν χεῖρα, τὸ Εξωθεν καλείται πύγμα, ὅθεν καὶ τὸ (6) πωκτεύειν καὶ ὁ πόκτης. Ἡ δὲ συνεχής τῶν χειρῶν συναγωγή, πωνέῶς εἰς πλῆθος ἐπιφερομένη (7), πίτυλος καλείται. Τὸ δὲ Εντοσθεν ἐπιφερόμενον (8), δράγμα, ἀφ' οἱ καὶ τὸ τῶν ἀσταχύων.

Τὰ δὲ ἐκ τῆς χειρός λεγόμενα μέτρα σύτως · συγκλειόμενοι (Β) μέν οξ τέσσαρες δάκτυλοι (10) ποιούσι δογμήν, δ λέγεται καὶ παλαιστής καὶ παλαιστής άρσενικώς. Το δὲ ἀπὸ καρποῦ ἔως ἀκρων δακτύλων ἡ πᾶσα χεὶρ ἀρθόδωρον. ΕΙ δὲ τοὺς δακτύλους ἀπαντας ἀποτείνας ἀπὸ τοῦ μεγάλου πρὸς τὸν μικρότατον μετρείς, σπιθαμέν (11) ποιείς. ΕΙ δὲ τὸν μέγαν δάκτυλον τῷ λιγανῷ ἀντιτείνειας, τὸ μέτρον λιγάς. ᾿Απὸ δὲ ἀλεκράνου (12) πρὸς τὸν (13) μέσον δάκτυλον ἄκρον, τὸ διάστημα καὶ μέτρον πῆχυς. Εἱ δὲ συγκάμθειας τοὺς δακτύλους ἀπ' ἀγκῶνος (14) ἐπ' αὐτοὺς, πεγών τὸ μέτρον. Εἱ δὲ συγκλείσειας, πυγμό λέγεται (15). Εἰ δὲ (16) ἀμρων τὰς χεῖρας ἀνατείνειας, ὡς καὶ τὸ μέσον στέρνον αὐταῖς συμμετρεῖν, ὁργιιὰ καλείται (17) τὸ μέτρον.

- (1) Ibid., fol. 94, r.
- (2) 11, 17.
- (3) Ed. konkutatirny.
- (4) Voy. II, 145.
- (5) Ed. av & o.yel. II, 147.
- (6) Ed, sai d'u, sal tò n.
- (7) Ed. impepopriwov.
- (8) Ed. am. émproopervoy.
- (9) Ed. II, 57, muyalanstivana,

(10°, Ed. δεκτυλοδόχμη sans πόιοθη. Ce composé n'est comm que par ce passage de Pollux. La variante de notre manuscrit est très-importante. Au lieu de δογμής il faut lire δοχμής qui a pour synonyme παλειστή, et signifie la paume, la largeur de la main. Il est certain que le savant qui a fait son extrait, n'avait pas sous les yeux le mot δοκτυλοδόχμη, il n'aurait pas manqué de le relever au lieu de mettre δεκτυλού ποιοθεί δογμής. Les deux mots auront été joints par un copiste maladroit qui en aura fait le composé δεκτυλοδόχμη, d'après un manuscrit en onciales ΔΑΚΤΥΛΟΙΔΟΧΜΗ, sans ποιοθεί qui n'est point dans le texte de Pollux.

- (11) Ed. emidated to partpose
- (12) God, olexpxrov.
- (13) Ed. mode to too pieco carrillos dagos. C'est ainsi qu'il faut lire.
- (10) Cod. In' hyx.
- (15) Ed. out. Afpreza.
- (16) Ed. el & sup. Notre man, a'elide jamais dans ce cas.
- (17) Ed. om. xahrlen.

Τοῦ αὐτοῦ περὶ αἰδοίου.

Αύτη (4) μέν ή τρίχωσες, ήθη το καλ Επίσειον. Το δέ πρόμηκες του αίδοίου, δι' οδ το έκ κύστεως ύγρον έπιρρεί, καιλός δνομάζεται. Καὶ στημα κατά τούς Ιατρούς, το κατηρτημένον. Το δί μή έκερτμαμένων αύτοῦ, ὑπόστημα, καὶ κύστεως τράχηλος. Το (2) όλον, αὐτόμηκες. Το δὲ έκρον, βαλάνος (3). Τὸ δὲ τρόπημα, οδργήτρα. Το δε επικείμενον τη βαλάνης δέρμα, πόστη. Ο δε την πόστην απέδουν (4), τούτου του δεσμόν κυνοδέσμην (5) ἀνώμαζου. Το δέ άγγεῖον (6) τῶν δργεων ή δεδύμων, όσχεός. Οδ το γαλώμενον, λακόπεδον. Τον δέ απί τούτω γαλαρού αεγοημένου έχ φύσειος (7), λαχοσγέαν 'Αθηναΐοι (8) καλούσι. Τά μέντοι μεταθό Εποστήματος καὶ όσχεοῦ καὶ μυροῦ, πλιγάδες λέγονται (θ). Τὰ εξέ νείρα ά τοὺς διδόμους ἀνέγει, κρεμαστήρες. Το δέ δαρή μέν προσκοικός, ὑπό of the arridor did too dry soo ulose the the decentiqueses tancor sit the daxτύλιον καταλίγγον πενεός (10) όνομάζεται, ή τράμις ή δροος. "Οτι (11) γάρ και ταύρος το ένταύδα καλείται οί τραγωδοί μαρτυρούσιο, άταυρωτου την παρθένου δνομαζοντες. Των δέ δργεων το μέν ένω, κεραλή - το δέ κάτω, ποθμήν - το δέ σύμπαν (12) τούτουν, αίδοΐα. Όμοίος δέ καὶ περί τοῦ γυνακείου αίδοίου, τὸ μέν Dov (13) ureic xai iniones in di cont, oxioun to di le ution, oxosone onexion, vouce, A miscov, & intespie (14), & nietropie, Ta di inarigonder capación, μυρτογειλίδες, ή κρημνοί, ή πτερογώματα.

(t) Ed. aben &t, II, 170.

- (2) Ed. om. to they abrigages. Cette addition est importante. Elle rétablit le texte de Pollux ex elle donne un mot nouveau. On ne connaînsait que le substantif abro-prace par un passage de Jambi. in Nicom, p. 105, C. vie abrogages, ce que les critiques moternes corrigent en tie sorte passa. Ce nouveau passage de Pollux justifie la leçon tie abrogages, qui viendrait de l'adjectif abrogages; et non du substantif abrogages.
 - (3) Ed. Berns Bilavet, to ten zaulen dispor-

(A) Ed. amolovivto.

- (a) Ed. zwodópusy. La Theraurus indique la correction.
- (6) Ed. to de tooy bay, ayy., h tooy ded.
- (7) Ed. om. in pierret.
- (8) Ed amount or Allevalou.

(0) Ed. vallouven.

- (to) Le mot mrees; n'est pas comm. Il est peut-être tronqué pour miplieurs, Ed. maprimes és, sui apique sui éop. L'orthographe surie entre miplieurs et miplieurs, probablement par suite de la pronnoclation qui confondait e et su
 - (11) Redaction diffdrente dans l'ed., 11, 173.
 - (12) Ed. ro 60 mir.

(13) Ed. to phy migran.

(14) Ed. émilespre. Yoy, la Themurus, v. Enilespre. Les mots suivants, qui na se trouvent point dans l'édition, ont été ajoutés à la marge : Kal vepus é paratir équandos

Το δὲ γυναικεῖον αἰδοῖον καλοῦσιν οἱ κωμικοὶ καὶ σάραδον (1), καὶ σάκταν, καὶ σάθυττον, καὶ σέλινον, καὶ ταῦρον. Τοῦτο καὶ κῆπος λέγεται παρ' άλλοις, καὶ βάτταλος (2). 'Ο δὲ πρωκτὸς καὶ τὸ γέρρον (3), ἐπ' ἀμεροτέρων, τοῦ τε ἀνδρείου καὶ τοῦ γυναικείου.

Παραστάται (4) δέ είσι πόροι ἀπό τῶν δρχεων εἰς (5) τον οδοητῆρα κατάγαντες καὶ ἐκπέμποντες το απέρμα. Το (6) μέντοι ἀνασπάσαι το αἰδοῖον παρὰ τοῖς ἀρχαίοις κωμικοῖς ἀναστύψαι καλεῖται. Το δὲ ἔπεγείρειν αὐτό ταῖν χεροῖν, ἀναφλάν, Αριστοφάνης ἐν Άμφιαράω. Ἐκαλεῖτο δὲ καὶ τύλος το αἰδοῖον - δθεν καὶ Φερεκράτης το γυμνοῦν τῆ χειρὶ τὸ αἰδοῖον, ἀποτυλοῦν εἶπεν. Ὁ δὲ τῆς πόσθης ἔρημον ἔχων τὸ αἰδοῖον, ἐλέγετο ἀπεσκολυμμένος. Παρὰ δὲ τοῖς Αἰσλεῦσι τὸ ἀπεσκολύφθαι τοῦτο ἀποδοιῶσθαι ἐκαλεῖτο.

Τὰ (7) δὰ όπισθεν πάλιν, ἔστι μέν τὸ ἱερὸν λεγόμενον ὀστοῦν ἀπὸ τοῦ σφονδύλου (8) ἄχρι καὶ τοῦ ὁρροπογίου, τοῦ καὶ κόκκυγος καλουμένου καὶ σπονδυλίου. Τούτου (9) τὸ μέν ὑπεράνω, ὀσφὸς καὶ ξεῦς. Αἱ δὲ ἔκαπέρωθεν κατὰ τὴν
ὀσφὸν σαρκώδεις προδολαὶ, ἰσχία · ἔξ (10) οὖ καὶ τὸ ἰσχιαζειν. Τὰ δὶ ὑπερέχοντα
ἀπὸ τούτων, γλουτοὶ, καὶ ἐφέδρανα. Οὐτοι δὲ καὶ κογώναι καὶ πυγαὶ προσαγορεύονται καὶ προχώναι. Αἱ δὲ ὑπὸ τοὸς γλουτοὸς ἔπὶ τοὺς μηροὺς καταφερεῖς (11)
σάρκες, ὑπογλουτίδες. Τὰ δὶ ἐπ' αὐτῶν παρὰ (12) τοὺς μηροὺς, βουδώνες.

Ο (13) δε δακτύλιος, εντέρου μεν τέλος, όδος δε των έκ κοιλίας περιτεών, οδτωσί μεν ίδειν μεμικώς, επί (14) πλείστον δε άνοιγόμενος. Τούτον οι μέν σφιγκτήρα, εί δε στεράνην καλούσι.

Γημαι (15) έπί τοῦ ἀνδρὸς, γέμασθαι δὲ ἐπὶ τῆς γυναικός.

te uni albeles nimet lives málesta pivetas 'Aprit áleyesvét éstivosias fipotoliau. Voy. Hom., $H_{\rm e},$ $V_{\rm e}$ 500.

- (1) Ces expressions tirées des poètes comiques ne sont point dans l'édition. Voyez les lexiques de Photins et d'Hésychins.
 - (2) Voy la Thesmurus, v. Barakot.
 - (3) Voy. to Ther., v. l'oppov.
 - (a) Ed. II, 174.
 - (5) Ed. ini tov, same les mots xoi éxetiventyers.
 - (6) Ed. II, 176.
 - (7) Voy. l'éd. II, 182, où la rédaction est différente.
 - (8) De la même main un = au-desaus du p. c'est-à-dire expeculou.
 - (9) Ed. 25 to 6m.
 - (10) Ed. am. it of an to lay. Sur le mot lagrature, voy. le Thes.
 - (11) Ed. II, 186, narespecie.
 - (12) Ed. έπι τους μηρούς από τους γλουτούς.
 - (13) Ed. II, 210.
 - (14) Ed. ini 6t n).
 - (t5) Ed. III, 45.

Τοῦ αὐτοῦ περί τῶν ὁπωρῶν.

Κοκκύμηλα (1). Καὶ δτι ἐν τῷ περὶ φύστως Ξενοφάνους εὕρηται κέρασον δένδρον, καὶ ἐκ τούτου πάντως καὶ κεράσια οὶ καρποί. Καὶ κυνάρα (2) ἐν τοῖς φυτοῖς, καὶ κυθώνια μήλα, οὺχ (3) ἀπλῶς κυδώνια.

*Οτι (4) δ Παξαμος είς ην των σοριστών της δφοποιητικής πραγματείας, καί

ως άπ' έκείνου οξικαι έκληθησαν τὰ παξαμάτια.

E. MILLER.

(1) Ed. VI, 46.

(2) Ed. zwiez, moins blen. Voy. le Thes., v. Kuviez.

(3) Ed. om. είχ άπλ. xed. Ce détail est important au point de vue philologiqua.

(4) Ed. VI, 70, où l'on ne trouve point la fin de la phrase zui sig àr êx. x, t, l. Seidas donne ce détail. Beissonade a publié ce dernier article d'après notre manuscrit dans le premier volume de ses Auecd. gr., p. 415.

Je m'aperçois que l'inscription en vers iambiques que j'ai publiée dans le numéro de janvier de cette année, p. 53, a déjà paru, mais sams explications, dans le Bulletia de l'Institut égyptien, 1860-1871, p. 110. L'y remarque les mauvaises leçons : άδέ pour άδε au premier vers et ά δὲ au sixième; παίδο pour πέδο au quatrième. Quant à la lecture νεκραγωγόν au même vers, au lieu de νεκραπωγόν donné par le monument, je l'ai discutée comma conjecture et j'en ai démontré l'impossibilité. Restent les trois derniers vers, qui étaient peut-être plus lisibles à l'époque où cette inscription a été publiée. Dans tous les cas, l'estampage qui m'a été envoyé est peu net dans cette partie. Il faut suppléer au commencement du septième vers Μέμφες, qui est la patrie du personnage en question. La fin du huitième vers sera φαίλον οὐ συνείπετο. Celle du neuvième est donnée ninsi : τὰν μοῖραν ὡς τὸ περ' ἀμέω.

Ε Μ.

BULLETIN MENSUEL DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOIN OF MARS

M. Duruy lit en communication un travail sur la première partie du règne d'Hadrien.

M. de Longpérier offre, de la part de M. Alexandre Bertrand, un mémoire intitulé : Les tumulus gaulois de la commune de Magny-Lambert (Côted'Or), extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de France, t. XXXIV. « L'auteur, dit M. de Longpérier, a étudié avec soin les objets de diverses sortes qui ont été recueillis dans ces tumulus; if les compare soigneusement aux dépouilles des sépultures de diverses parties de l'Europe et il conclut, après être entré dans beaucoup de détails bien étudiés, en disant : qu'on peut regarder la civilisation des populations de Hallstatt (Autriche) comme identique à celle de la Côte-d'Or à l'époque où ont été élevés les tumnlus de Magny. Or, ces peuples de Hallstatt occupaient une station sur la route de l'Orient et de l'Occident, et les objets que le haron de Sacken a si bien étudiés dans leurs sépultures comptent parmi les documents les plus importants de l'archéologie géographique. Le mémoire de M. Bertrand est rempli de constatations intéressantes et d'observations neuves. Il est de nature à faire faire des progrès à la connaissance de cette histoire des peuples qu'on peut appeler extra-littéraire.

M. Michel Bréal commence la lecture d'un mémoire sur les Tables Eugoèmes. Nous reviendrons sur ce mémoire quand la tecture en aura été terminée.

M. Le Blant communique des observations sur les Martyrs des premiers siècles de notre ére et sur ceux de l'extrême Orient.

M. de Longpérier offre à l'Académie, au nom de M. Fr. Lenormant, un deuxième fiscicule de l'ouvrage autographié qui a pour titre : Choix de textes eméifernes inédits ou incomplètement publiés jusqu'à ce jour. « La publication de M. Lenormant, dit M. de Longpérier, est destinée à mettre entre les mains des philologues une série de textes qui les aident dans leurs travaux. Les titres placés en tête de chaque article fournissent déjà une idée du contenu et de l'âge des textes. »

Une errour s'est glissée dans notre dernier compte rendu; le nom de la divinité de la pierre sacrée d'Antipolis a été écrit partout Heamov, c'est Termov qu'il faut lire.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

Nous recevons de M. Ferdinand Chardin la lettre suivante :

« Monsieur.

La livraison de mars de la Revue archéologique contient, à la page 194, un extrait du Journal de Bolbec où il est question de la découverte d'une pipe dans une sépulture romaine. Cet objet n'est pas aussi rare dans d'anciens tombeaux celtiques ou romains que semble le croire le rédacteur de ce journal. M. le docteur Fiedler, professeur à Wesel, dans le compte rendu du Catalogue du musée de M. Meester de Ravenstein, inséré dans les Jahrbacher des Versus von Alterthums-Freunden im Rheislande, 1872, Heft LII, fait mention, à la page 115, d'une pipe in fer découverte en même temps qu'une main votive en brouze et contenue dans un vase de couleur griso, en un lieu situé près du village de Rumpst (Belgique), où des fouilles souvent répétées ont indiqué un établissement romain. M. Fiedler ajoute les observations suivantes, que nons traduisons du texte allemand:

« Ces sortes de potites pipes, semblables aux pipes en terre, n'ont été « découvertes que dans les contrées habitées par les Celtes, en Écosse, où « on les appelle pipes d'Elfin, en Irlande, où elles se nomment pipes de

- " Dance, dans l'Angleterre septentrionale et dans la Suisse méridionale,
- où elles portent le nom de pipes de fres. Ces noms conservés par le peuple indiquent l'origine celtique de ces petites pipes fahriquées en
- peuple indiquent l'origine cemque un ces pences pipes l'amiques en métal ou en terre cuite, dont cependant nous ne connaissons pas l'usage.
- « Aux environs de Freesen et d'Osnabrück, on a trouvé, dans quelques
- s tumnlus que les habitants du pays appellent Aulkren-Græber, de ces pe-
- · tites pipes en terre près des urnes. Voy. Keferstein, Antiquités celliques,

 L.I., p. 240.
 a Yoilà donc bien établie la fréquence de semblables tronvailles; quant à leur usage, nous imiterons prudemment la réserve de l'auteur que nous copions, en nous abstenant de toute conjecture hasardée.

и Рапп. Спания.

Les détails suivants, qui sont communiqués par la commission municipale d'orchéologie, établissent l'importance des monuments mithrisques et particulièrement du bas-relief découvert le 23 mars dernier sur le mont Esquilin.

a La plaque sur laquelle est représenté comme d'habitude le sacrifice mithriaque est d'un relief peu saillant, et le sujet paraît plutôt dessiné que sculpté. La grotte sacrée, emblème du monde, au fond de laquelle Mithras accomplit le sacrifice, est flanquée de deux arbres sacrés, le paimier et le cyprès. Sur le cyprès est posé le corbeau mithriaque, et au-dessus de la grotte, à droite et à gauche, on remarque les bustes du Soleil et de la Lune; un des rayons de la couronne solaire se prolonge Jusqu'à Mithras, de même que dans l'autre bas-relief, également capitolin, trouvé à la Saburra. Il y a ceci de très-remarquable, que les bustes du Soleil et de la Lune sont, à ce qu'il semble, répétés deux fois. Au debors de la grotte, assistant Mithras, sont, comme d'habitude, les deux génies portant des lampes, symbole des équinoxes. Au-dessous on lit l'inscription suivante :

C.P.

PRIMUS PATER PROIT.

• Dans la partie inférieure, à droite et à gauche, on voit deux groupes de deux personnes représentant deux des épreuves de l'initiation mithriaque, c'est-à-dire, à ce qu'il paraît, celle du fer et celle du feu. A gauche se tient à genoux le postulant mithriaque, pendant que l'initiateur feint de lui plonger le couteau dans la polirine. A droite, ce même postulant paraît subir l'épreuve du feu, en tenant la main sur un autel devant l'initiateur vêtu à la mode persone.

« Ces détails, ainsi que la présence des deux arbres sacrés, le rayon prolongé du soleil, la répétition des bustes en haut de la grotte, rendent des plus remarquables ce monument, que signalent aussi la façon dont il est travaillé et de nombreuses traces de polychromie et de dorure. On peut dire que c'est le plus singulier marbre mithriaque qui ait jamais été trouvé à liome, »

— Sachant combien sont rares et précieuses les médailles bien conservées qui appartiennent au continent et aux lles de la Grèce propre,
nous croyons devoir annoncer une collection qui, formée à Athènes, au
prix de vingt années de recherches et de solus, contient un grand nombre
de monuales appartenant à cette catégorie. Elle appartient à M. Philippe
Margaritis, que commissent, par ses belles photographies, tous les voyageurs
qui ont passé par Athènes. Le catalogue est formée de deux parties : les
pièces rares et inédites sont décrites à part, et cette description est placée
en tête; la seconde partie du catalogue contient la description sommaire de toutes les pièces de la collection. Celle-ci a été cla-sée d'après
l'ordre chronologique et géographique adopté par Eckel et suivi par
Mionnet. Deux planches, dessinées par Dardel, représentent quatrevingt-dix-huit des pièces les plus intéressantes. M. Margaritis moutre luimême sa collection tous les jours, de midi à cinq heures, rue de Port-

Mahon, nº 8, hôtel de Port-Mahon. On est prié d'adresser les lettres et les demandes de catalogue à M. Edmond Noël, pour M. Ph. Margaritis, 3, rue d'Alger, Paris.

Le Préfet de la Creuse vient d'adresser à ses administrés la circulaire suivante, à laquelle la Recus ne saurait donner trop de publicité. C'est un exemple que toutes les autorités de pes départements devraient s'empresser de suivre.

 Cabinet. — Archéologie. — Au sujet des découvertes qui seraient faites dans le département.

A Messicure les Sous-Préfets, Maires et Instituteurs du département.

Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que le chef-lieu du département possède un Musée qui occupe un rang important parmi les établissements du même genre, et où sont classés avec soin tous les objets qui forment comme les archives de l'histoire locale. Ces collections, fruit de patientes recherches, n'ent pas neulement pour but de fournir de nouveaux éléments à l'histoire de notre province; elles répandent encore le goût et lo progrès des arts en fournissant des modèles précieux aux artistes et aux industriels.

Vous comprenez combien il importe que rien ne soit perdu parmi les objets que mettent à découvert des fonilles heureuses dues au hasard ou guidées par la science.

Les haches de l'âge de pierre, les armes de bronze, les monnales et médailles, les amphores de verre, d'argile ou de métal, les maubles anciens, les inscriptions, nous révêlent l'intelligence et les mœurs des anciens habitants de la Creuse.

Des mesures ont été prises à l'égard des fragments découverts par les entrepreneurs de travaux publics; mais il est nécessaire que de semblables précautions scient établies en ce qui concerne les découvertes faites par des particuliers. Dans ce dernier cas, je vous serais reconnaissant d'engager les habitants de votre commune à vous signaler les objets trouvés par eux et ayant une valeur archéologique, afin que vous puissies immédiatement m'en informer. Je m'empressorai d'envoyer sur les lieux des hommes compétents pour les apprécier.

Quant aux découvertes qui ne sont pas transportables, telles que tombes gauloises, gallo-romaines ou franques, vestiges de voies romaines ou d'habitations, etc., les lurceteurs du Musée se feront un dévoir d'aller relever les plans et descriptions de ces monuments avant leur destruction complète nécessitée par les travaux.

En vous conformant à ces instructions, vous seconderez puissamment les efforts de la Société scientifique du département et vous compléteres l'inventaire de nos richesses archéologiques.

Je vous prie également de vouloir bien me faire connaître s'il existe ac-

tuellement dans votre commune des objets ou des monuments pouvant présenter quelque intérêt au point de vue de la science.

Je recommande à MM les Maires de communiquer la présente circulaire à MM. les conseillers municipaux qui, disséminés dans les hameaux, leur prêteront, je n'en doute pas, un utile concours.

Agréez, Messieurs, etc.

Le Préfet de la Creuse, R. FOURNIER. .

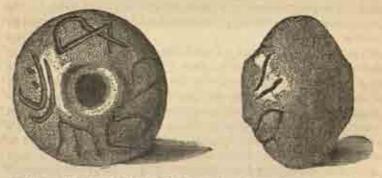
- M. Émile Burnouf nous écrit :

Athènes, 19 février 1874.

« Mon cher collègue,

Rien de nouveau ici. Les journaux grees avaient fait bruit d'un temple avec sculptures admirables mis au jour dans la Corinthie. C'était bien étonnant. Vérification faite, cela s'est trouvé consister en une pierre sur laquelle on aperçoit des restes de bas-reliefs représentant des enfants brisés. Ce morceau s'est trouvé près du chemin entre Corinthe et Sicyone; grande déception.

Je profito de cette lettre pour vous envoyer une copie exacte d'une suite de dessins tracés en creux sur une fossiole troyenne. M. Haugh, l'orientaliste, y voit une écriture cypriote et y lit Si i go, faisant de celu le nom d'un dieu on d'une déesse qui aurait donné son nom à Sigée, à Sicyon, au Scamandre, etc. Mais est-ce une inscription, et non une simple décoration 7 l'en doute. La fassiole est extrêmement grossière; je vous en donne un dessin plus exact que celui de l'album de M. Schliemann; vous le publièrez si vous le voulez et si vous avez de la place.



Je fais en ce moment une étude sur ces fusaioles, qui sont au nombre de plus de sept mille, et dont beaucoup portent des figures gravées. Ces dessins sont tous âryens et s'expliquent très-facilement avec les données indo-perses. Si j'arrive à un résultat satisfaisant, je pourrai vous envoyer un petit travail là-dessus pour la Reuse archielogique. J'ai déjà, du moins, acquis la conviction que ce sont bien des pesons de fuseau; une d'elles contient encore un morcean de bois carbonisé, et plus de la moltié sont usées autour et au-dessous par un frottement circulaire, s

- A.M. le directeur de la Revue archéologique.

Monsieur.

La revue périodique publiée par le Paleitine Exploration fund contenult, dans un de ses derniers numéros, la relation de la découverte, par un explorateur américain, de trois nouvelles inscriptions grecques au Nahr-el-Kelb ou Lycus, près de Beyrouth, en Syrie, Permettez-moi, Monsieur, de revendiquer ici, pour mon compte personnel, la priorité des deux tiers de la trouvaille que le hasard me fit faire dans le courant de mars 1871. A cette époque, j'étaix à demoure an convent des PP, lazaristes d'Antoura, dans le Liban, et je descendais fréquemment à Beyrouth, distant de quatre lieues. Un matin que j'étais parti de meilleure beure que de coutume. l'arrivai au Lycus au lever du soleil. Au lieu de traverser le gué, je mis pied à terre et dis au moukre ou muletier d'aller m'attendre sur la route, à un kilomètre de la. Je fis à pied le détour par le pont, le traversai, passai devant l'inscription de Saladin et m'assis devant l'inscription d'Antonin, jusqu'alors dans l'ombre. Tout à coup le soleil s'éleva au fond de la vallée et l'éclaire, et ses rayons, rasant la surface des rochers sans penétrer dans les cronx des caractères de l'inscription, firent respertir ceux-ci. qui m'apparurent se détachant neitement en noir et comme tracés à l'encre sur un fond éclatant. l'étais le premier voyageur témoin d'un pareil spectacle, car je pus, sur mon calepin, dessiner le monument, dont le cadre est surmonté d'un fleuron à six lobes omis, le crois, dans toutes les descriptions, et relever le texte, dont les lettres étaient d'une netteté parfaite et dont toutes les copies publiées jusqu'à présent sont plus on moins fautives (t). Je ne le donne point ici, Je dirai seulement qu'à la cinquième ligne il y a INMINENTIBVS pour IMMINENTIBVS. A la sixième ligne il y a LICO pour LYCO, A la builième, ANTONINIANAM pour ANTONINIANVM. Je continual ma route et j'arrival au petit doukkan situé en face du gué et au has de la moniée de la voic. Là se détachait de la même manière, et comme peinte, l'inscription que le général Ducrot a fait graver dans le champ d'une stèle égyptienne. Sur le cadre, dans le coin à droite, se voit encore distinctement un cartonche, mais fruste et illisible. Je montui le lacet que fait la voie à partir de la et que les Turcs, dans une réparation récente, ent pourvu de degrés. Je tournai à gauche, puis à droile, puis à gauche, puis à droite, puis à gauche, et à deux pas de là, en levant la tête à gauche, j'aperçus à environ deux mêtrez de hauteur et se détachant également en noir une magnifique inscription grecque gravée sur la surface un pen déprimée du rocher. C'est cette inscription que le numéro de la Bevue du Palestore Exploration fond a publice d'une façon inexacte et fautive, cur le milieu et la partie inférieure de l'inscription ont souffert, mais qu'une étude plus approfendie sur estampage permettra de restituer sûrement. Je l'examinais attentivement et me disposais à la copier quand mon muletler m'appela. Je me leval pour rejeindre ma monture. J'avais

⁽¹⁾ Voir le Corpus de Berlin.

fait à peine vingt mêtres et j'étais arrivé au point où la voie tourne brusquement à gauche pour côtoyer la mer, lorsque sur la paroi du rocher qui fait le coude, à gauche, je vis sur une surface plane, un peu oblique, ménagée ad lor, une antre inscription (encadrée cette fois) de dix lignes de caractères presque aussi grande que ceux de la première, mais frustes. Je ne vis pas d'autre inscription grecque que celle de la borne milliaire couchée à droite, à deux pas de là, et publiée dans le recueil de MM. Le Bas et Waddington.

Deux fois encore je repassai aux mêmes lieux à la même beure, deux fois je revis ces inscriptions, deux fois le temps me manqua pour les copier. Je ne pus que prendre à la hâte les commencements des douze lignes du premier texte; pour déchiffrer le reste, il m'eût fallu arrêter le soleil qui, en s'élevant, finit par éclairer les creux des lettres et les fait disparaître avant de les replonger dans l'ombre; et avoir un temps il m'eût fallu une science du grec qui me manquaient. Au mois d'octobre suivant, J'allai, accompagné d'un ouvrier et aidé du concours de M. I ouis Laurells, agent du Lloyd autrichien, prendre les estampages de ces textes, inédits jusqu'alors, et qu'on ne peut bien réellement apercevoir que pendant un quart d'heure environ chaque jour, su lever du soleil. Je suis le premier chercheur qui ait passe la à pareille houre, rien d'étonnant à ce que le hasard m'ait favorise. Je parlai de ma découverte à Beyrouth et je ne douts point que quelqu'une des personnes que je mis dans la confidence n'en ait fait part à l'explorateur américain, ou même peut-être le secret a-t-il été divulgué par les moukres qui me viront en extase devant ces lignes d'écriture. A mon retour en France, Monsieur, je vous parlai de ma trouvaille, j'en purlai à M. de Saulcy, et, il y a plus d'un an, je confini les estampages à M. Waddington, à qui le temps manqua pour les étudier, et qui les a encore.

Je ne veux point ici discuter sur le sens de la grande inscription, qui me paraît fort curieuse. Que dit l'autre? Elle est fruste et je ne sais ce qu'on en pourrra tirer. Je pense toutefois qu'il est intéressant de rapprocher et de citer ici la traduction d'un passage de Nicolas de Damas, publié dans les Fragmenta historicorum gracorum, éd. Didot (t. III, p. 411-74) :

- . Comque Ille (Antiochus) in Parthos expeditionem faceret, eum comi-. tatus est Hyrcanus.
- * At Antiochus, erecto tropmo ad Lycum flavium, cum Indalen Parthoe rum ducem superasset, illic per biduum substitit ad preces Hyrcani
- « Judæi, quod forte inciderat patrium quoddam festum in quo Judæis non

" licebat iter facere. "

Qui sait si la seconde inscription n'est point relative soit à ce trophée d'Antiochus, soit au sejour des deux rois au Lycus?

En terminant, je dirai que les antiquités du Lycus n'ont jusqu'à présent été vues qu'en passant et décrites incomplétement ou inexactement. Sans avoir la protention de dire le dernier mot sur cette question, j'ajouterai, dans un article spécial, mes observations personnelles à ce qui a été déjà écrit là-dessus.

Venillez agréer, Monsieur, etc.

G. COLONNA CECCALIT. "

—— Bulletin de l'Institut de correspondence archéologique. N™ I et II (janvier et février) 1874, trois feuilles.

Séances des 12 et 19 décembre 1873 et des 2, 9 et 16 janvier 1874.

Fouilles de Chiusi, Fouilles de Concordia. Avis de la direction.

La Julia Concordia dont il est ici question était une colonie fondée par les triumvirs dans le pays des Vénètes, entre le Tagliamento et la Livenza. On n'en connaissait que le nom; des fouilles récentes viennent d'y faire découvrir une quarantaine d'inscriptions latines et une grecque. La plupart sont chrétiennes et des ret et vé siècles; mais quelqu :-unes, fort bien conservées et importantes, remontent à l'époque païsane et au né siècle de notre ère.

Nº III, de mars 1874, deux fouilles.

Séances des 23 et 30 janvier, du 6 février. Fouilles de Corneto et de Pompél. Calendriers de la province d'Asie.

— Journal des Savants, cahier de mars 1874, sommaire : M. P. Lebrun, par M. Patin; les Foésies de Jean Vauquelin, par M. P. Paris; Promenude autour du monde, de M. de Hubner, par M. Caro; Becherches sur des sujets d'économie politique, par M. Baudrillard; l'Outtarakanda, par M. Barthélemy Saint-Hilaire; Denis de Byzance, par M. Miller, etc.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoire sur la date des écrits qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, par Esser Haver. Paris, Hachette, 1873, in-8 de 80 p.

Ce mémoire, lu devant l'Académie des inscriptions à la fin de l'anuée dernière, a moins la prétention de résondre un problème bibliographique, probablement insoluble d'ailleurs, que d'écarter certaines hypothèses trop aisément admises, même de nos jours, sur la foi d'écrivains tels qu'Eusèhe, Georges le Syncelle, Tatien, etc., dont l'autorité présente à d'autres égards des garanties insoffisantes.

M. Havet a été frappé de cette circonstance, que Bérose et Manéthon sont placés tous deux au me siècle avant notre ère. l'un, prêtre de Bel à Babylone, comme ayant composé une Histoire de l'Assyrie en trois livres, l'antre, prêtre d'Héliopolis, comme ayant écrit, pareillement en trois livres, l'Histoire ou plutôt la Chronographie de l'Égypte. Il y a dans cette tradition un ensemble de conditions identiques ou analogues qui paraît avoir pour cause première un arrangement indépendant de la vérité posttive. Le savant critique passe en revue tous les textes grecs et latins sur lesquels repose la donnée classique et n'a pas de peine à établir que les écrits attribués à Bérose et à Manéthon doivent descendre du my slècle avant noire ère jusqu'à un siècle et deuit plus bas, et même davantage pour Bérose. Les principales raisons pour conclure ainsi sont, d'abord, le silence complet des écrivains antérieurs à Joséphe, et en particulier le silence de Diodore da Sicile; les vers sibyllins du prétendu Polyhistor, sur la tour de Babel, où M. Havet voit l'œuvre d'un Juif bien plutôt que d'un Babylonien; l'esprit « sensiblement hellénisé » qui paralt dans les écrits qui portent les noms de Manéthon et de Bérose; les dispositions hostiles remarquées à l'égard des Juifs dans les textes attribués à Manéthon, et d'après lesquelles ces textes n'auraient pu être écrits que vers l'année 100 avant 1. C.; enfin certaines circonstances accessoires, telles que l'isolement de ces deux noms et la symétrie de ce qu'on raconte sur les personnages qu'ils désignent.

Ce n'est pas que M. Havet mette en question la valeur historique des écrits dont il recherche la paternité et l'époque. S'il rapporte plusieurs exemples peu favorables à Bérose, il est de ceux qui reconnaissent l'exactitude de Manéthon et son utilité pour l'étude des monuments égyptiens. Mais son but est surtout de montrer que ces écrits ne peuvent remonter à l'époque où les place l'opinion commune. Ainsi s'explique comment ils ont si peu attiré l'attention des anciens.

L'auteur a rejeté dans un Appendice quelques excurses concernant, A, la date de deux morceaux des Orucula sibylième sur la jour de Babel; B, le nepi Teodrisov attribué à Alexandre le Polyhistor; enfin, C, les fragments

aur les Juifs attribués à divers écrivains grees, note où M. Havet affirme en manière de conclusion qu'il n'existe avant l'époque romaine aucun témul -

gnage authentique sur le judaisme.

L'auteur du Christianisme et ses origines, ouvrage qui, pour le dire en passent, vient d'arriver à sa seconde édition, a bien mérité des égyptologues et des savants qui ouvrent la voie aux études d'assyriologie, en les faisant profiter de ses recherches sur les plus anciens textes grees et latins RC. E. relatifs à l'histoire du peuple juif.

K. B. Stark. Zwel Mithræen der Grossherzoglichen Alterthümer-sammlung in Karlsruhe. Heldsberg, 19-4, 1865.

K. B. Steek. Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf Deutschen Universitaten, Heidelberg, 1873, Mohr, in-a.

M. Karl Bernhard Stark, professeur d'archéologie et directeur de l'Institut archéologique à l'université de Heidelberg, est certainement un d'es hommes qui rendent en ce moment le plus de services aux études d'urchéologie et d'histoire grecque. C'est lui qui, après la mart de Karl Friedrich Hermann, a entrepris d'éditer à nouveau un Manuel des antiquités grecques et de le mettre au courant des progrès de la science et des découvertes nouvelles. Sans doute il disposait à cet effet des notes laissées par le regrettable professeur de Gœitingue et préparées par loi pour une réimpression future ; mais, comme il est facile de s'en spercevoir en maniant ce précieux manuel, la plus grande partie des additions et des corrections appartiennent bien à M. Stark. Il a droit à une large part de la reconnaissance que tous ceux qui s'occupent de l'antiquité doivent éprouver pour les laborieux érudits qui mettent à leur disposition, sous une forme commode, tant de matériaux soigneusement classés. La rédaction d'un de ces manuels, comme l'Allemagne en possède à peu près pour toutes les branches des connaissances humaines, est une des entroprises les plus pénibles et les plus longues où punse s'engager un savant, et l'honneur n'est pas en proportion des heures dépensées et de l'effort nécessaire pour condenser et grouper tant de renseignements; mais le service sinsi rendu est inappréciable. Je ne crains pas de dire que t'une des causes qui retardent chez nous le progrès des études relatives à l'antiquité, c'est que de pareils manuels nous manquent; ceiui qui vent entreprendre un travail spécial sur un point donné perd beaucoup de temps à chercher dans les bibliothèques ce qui a été écrit à ce sujet, il n'arrive point à se rendre compte de l'état de la science sur la question qui l'occupe, il ne se met point aisément au courant des questions voisines, et il risque d'user ses forces à démontrer de nouveau ce qui a dejà été mis au-dessus du donte, on, comme on dit familièrement, à enfoncer des pories ouvertes. Ce qui serait plus nille au progrès de uns études que bien des circulaires et bien des réglements, ce serait de bonnes traductions françaises d'ouvrages tels que le Manuel de l'archéologie de l'art d'Ottried Müller, revu sur l'édition donnée par Weicker, l'Histoire de la littérature gracque de Bernhardy, les Histoires de la tutérature latine de Boehr et de Teuffel, les Mu-

nuels d'antiquités grecques de Schommann et de Karl Frédéric Hermann. Ce dernier surlout, grace à M Stark, est vraiment, dans sa forme actuelle, un livre admirable. La troisième partie, celle qui est consacrée aux antiquités privées et aux antiquités du droit, est devenue un ouvrage nouveau; les 360 pages que contenait la première édition ont été presque doubless; ce volume, qui a achavé de paraltre en 1870, en contient 595. Il n'est point de paragraphe où n'ajent été ajontées des citations et des indications d'ouvrages publiés depuis la mort d'Hermann (1835); comme la première rédaction de l'ouvrage, ces additions et corrections supposent une prodigieuse lecture, et, témoignage que l'on ne saurait rendre dans la même mesure à tous les produits de l'érudition germanique, cette lecture ne s'est pas restreinte aux ouvrages d'origine allemande. Pour n'en citer qu'an exemple, l'auteur a lu avec le plus grand soin les mémoires et les divers travaux des membres de notre École française d'Athènes, tout dispersés qu'ils aient été dans différents recuells; il les cite souvent et leur a emprunté beaucoup de faits et de renseignements. Combien d'ailleurs ces travaux auraient eu plus de succès en France et plus de retentissement à l'étranger si l'on avait créé des le début ce qui, après plus de vingt-cinq ans, n'existe pas encore, des Amades et un Balletin de l'Ecole d'Athènes I

Tout en accomplissant cette tâche, M. Stark a su garder du temps pour d'autres travaux qui rentrent plus particulièrement dans ses études d'archeologue; nons avons sous les yeux une dissertation avec laquelle la Revue est bien en retard, car ce travail remonte déjà à 1865. Il s'agit de deux bas-reliefs mithriaques qui font partie de la collection d'antiquités grand-ducales à Carlsruhe. Ces deux has-reliefs sont très-curieux l'un et l'autre par les représentations accessoires qui entourent et encadrent le sujet principal, toujours le même, le sacrifice du taureau; elles fournissent à M. Stark l'occasion d'étudier avec beaucoup de finesse et de préeision tout la symbolisme du culte mithriaque. A cette minutieuse description de ces deux monuments, description que permettent de suivre deux planches lithographiques exécutées avec soin d'après des photographies, succède une revue rapide des monuments géographiques jusqu'ici recueillis sur la surface du monde connu des anciens et quelques réflexions sur la manière dont ils s'y répartissent ; enfin le travail se termine par des considérations générales qui forment comme le sommaire d'un intéressant chapitre d'histoire religieuse sous ce titre : Le déceloppement graduel du culte de Mithra. La symbolique de la représentation principale. Nous voudrions voir M. Stark reprendre ailleurs les vues et les idées qu'il a dû se borner ici à indiquer brièvement sans pouvoir les développer ni les accompagner des preuves nécessaires,

L'autre travali de M. Stark a un caractère tout différent et plus général; c'est toute l'histoire d'un des enseignements qui ont le plus d'avenir, ceiui de l'histoire, ou, comme disult Ottfried Müller, de l'archéologie de l'art; c'est surtout l'histoire de cet enseignement dans les universités alle-

mandes depuis la renaissance des lettres. Chargé depuis plusieurs années de diriger cet enseignement à l'université de Heidelberg, l'auteur a été tout naturellement conduit à se demander quand on en avait conqu'la première idée, comment on l'avait comprise jusqu'alors, quelle place on lui avait faite dans l'ensemble des cours destinés à la jeunesse universitaire, quels secours avaient été mis et sont mis dans les autres établissements d'instruction supérieure à la disposition des professeurs pour développer chez leurs élèves le goût et le sentiment de l'art. Le discours commence par des réflexions fort justes sur le parti que les gens bien élevés, dans n'importe quelle carrière, tireraient de notions élémentaires d'esthétique; ils mettraient toujours à profit une connaissance même superficielle des principes de l'art, des lois qui en règlent le développement, et des grandes études qui se sont succédé dans le domaine de la plastique. Après cette entrée en matière, les origines de l'enseignement universilaire en Allemagne sont résumées en quelques pages; on voit quel mauvais accueil la vieille scolastique, qui se sentait menacée, fit à l'esprit tout artistique et tout poétique de la renaissance italienne, Jusque vers la fin du dernier siècle, M. Stark l'avoue sans mauvaise bonte, le goût de l'art et la connaissance de son histoire furent très pau répandus en Allemagne, Gethe, Winckelmann, et, dans le monde universitaire, Chr. Gott, Heyne commeurérent à éveiller le sentiment esthétique, à faire comprendre ce que le philologue, comme on dit en Allemagne, pouvait et desait liver, pour mieux pénêtrer le génie de l'antiquité, de l'étude des monuments figurés. Depuis lors la fondation d'écoles des beaux-arts telles que celles de Dresde, la création de musées méthodiquement disposés, comme ceux de Berlin et de Munich, l'introduction dans l'enseignement universitaire de cours de l'histoire de l'art, cours où les professeurs et les élèves ont à leur disposition des collections académiques formées de platres choisis avec soin at bien classes, toutes ces innovations out comble l'ablme qui séparait les lettres des artistes de profession, et tout le monde y a gagné. Les érudits surtout ont maintenant entre les maine, pour pêné. tror les secrets du géple de l'antiquité, un instrument nouveau et d'une singulière puissance, Nous sommes étonnés que dans cette resue, toute rapide qu'elle soit, M. Stark n'ait pas trouve l'occasion de mentionner la fondation par Bunsen et Gerhard de l'Institut de correspondance archéologique, et les noms des historiens de l'art antique que cette institution a fournis à l'Allemagne et que l'on trouve aujourd'hui professeurs dans ses principales universités.

Les notes qui terminent la brochure et qui pour la plupart se rapportent à des écrivains, à des professeurs et à des ouvrages peu connus, surtout en France, ne sont pas la partie la moins curieuse du travail. Elles occupent dix-huit pages. Nous aurions aimé à trouver dans ces notes quelques détails sur l'enseignement spécial dont M. Stark est chargé à Heidelberg sous le titre de professeur d'archéologie et de directeur de l'Institut archéologique.

G. PERSOT. Les Premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie, par Fa. Lancamant. 2 vol. in-S., 1874, Maisonneuve.

M. Fr. Lenormant vient de réunir en deux volumes divers articles publiés par lui, depuis quelques années, dans des recuells tels que la Gazette des beaux-arts, le Correspondant, les Annales de philosophie chrétienne, etc., articles qui témoignent de l'étendue et de la variété de son érudition et qui mettent à la portée de tous les esprits curieux les résultats obtenus, au prix de minutienses et patientes études, par l'égyptologie et l'assyriologie contemporaines, ainsi que par les fondateurs de la science des antiquités contemporaine; l'archéologie proprement dite et l'épigraphie grecque aident l'anteur à vérifier, à compléter les conclusions ou les hypothèses auxquelles il arrive surtout par le déchiffrement de ces écritures orientales dont il aura tant contribué à pénètrer le mystère. Bien des rayons sont ainsi projetés dans les ténèbres de problèmes historiques dont la solution n'est peut-être plus aujourd'hui qu'une affaire de patience et de temps. Pour donner une idée de l'intérêt des sujets traités dans ce recueil, il nons suffira d'en transcrire la table.

Town rannien. Préface. L'homme fossile. Les monuments de l'époque néolithique, l'invention des métaux et leur introduction en Occident, L'antiquité égyptienne à l'Exposition universelle de 1867. Le poème de Pentapur. Recherches sur l'histoire de quelques animaux domestiques;

principalement en Egypte :

t. L'âne et le chevat aux temps de l'ancien empire égyptien; 2. Le cheval dans le nouvel empire égyption; 3. L'ane et le cheval dans les antiquités des peoples arvens; 4. De la domestication de quelques espèces d'antilopes dans l'ancien empire égyptien; 5. L'introduction et la domesticité du porc chez les anciens Égyptiens; 6, Les animaux employés par les anciens Égyptiens à la chasse et à la guerre; 7. Le chat domestique dans l'antiquité, Le roman des Deux Frères.

Tone second, Le déluge et l'épopée babylonienne. Un vêde chaldéen, Un patriote babylonien au vnº siècle avant notre ère, Mérodachbaladan, La légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce.

Tous ces travaux, M. Lenormant les a soigneusement revus avant de les livrer de nouveau à l'impression; il a corrigé les erreurs qui avaient pu lui échapper, et, sur certains points, il a ajouté de nouvelles preuves aux assertions qui avaient pu paraltre hasardées. Nons signalerons, comme l'un des mémoires qui ont le plus gagné à cette révision, le travail sur la légende de Catmus; il contient, dans sa forme actuelle, plusieurs notes des plus curieuses, entre autres celle où l'auteur montre dans les monuments hiéroglyphiques de l'Égypte une trace certaine de la révolution qui s'est accomplie dans le Péloponèse par la substitution de la dynastie de Dansûs à la dynastie pélasgique ou achéenne d'inachus et de Phoronée. Il obtient ainsi des points de repère fixes qui l'aident à fixer avec plus de certitude l'époque de l'avénement des Pélopides, dynastie originaire de la Phrygie ou de la Lydie, et l'époque de la guerre de Troie.

VERRES ANTIQUES

TROUVÈS EN ALGÉRIE

1

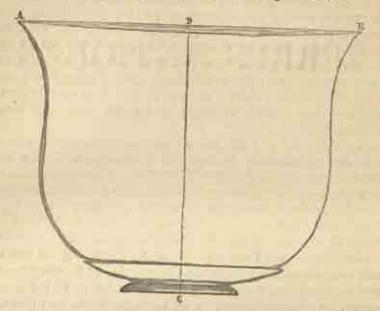
Le Musée d'Alger possède une intéressante série de petits monuments trouvés dans la ville on aux environs; j'ai eu le plaisir de les étudier récemment, guidé par M. Mac-Carthy, qui en est le conservateur. Au milieu de ces objets, un verre, sur lequel on distingue quelques traces de couleurs, attira mon attention. Après l'avoir soigneusement examiné, je fus assez heureux pour y découvrir un sujet intéressant, d'autant plus utile à signaler qu'il rentre dans une catégorie dont on possède de très-rares spécimens.

Ce vase de verre a été trouvé en 1852, près de l'emplacement acmel du musée, dans des fouilles opérées pour la construction d'un égout; il fait partie de la collection donnée à cet établissement par M. de Mondésir, ingénieur des ponts et chaussées. Le catalogue du Musée en fait mention, mais sans le décrire (1). Sa forme est celle d'un gobelet monté sur un petit pied circulaire peu élevé qui présente le profil d'une doucine; la pause, arrondie, s'évase à la partie supérieure, et la base est décorée extérieurement d'un mince filet. Le diamètre de l'orifice mesure 0°,09, dimension prise y compris l'épaisseur du verre; la hauteur est de 0°,07 (2). Les couleurs qui étaient appliquées sur le verre ont presque entierement disparu, on ne distingue plus que quelques traces de rouge et de bleu; cependant,

⁽¹⁾ Livret un 59, p. 95 et 95.

⁽²⁾ Cest à man compagnen de voyage, M. Jules de Laurillee, que je dels le évoquis ci-juint.

en le regardant avec soin, ou y remarque l'estampage d'un sujet deux fois répété et qui représente un combat de gladiateurs.



l'en donne ici la description telle que je la retrouve sur mon calepin de voyage :

4º Un gladiateur casqué, debout (traces de couleur rouge), portant le subligaculum (traces de couleur bleue); son rival, vaincu, est étendu devant lui sur le des.

2º La seconde scène est analogue et ne diffère que par la position du gladiateur vaincu : il est tombé à genoux; son grand boucher est ètendu au-dessons de lui et il pose ses deux mains dessus, en tournant la tête en arrière vers le public de l'amphithéâtre, comme pour implorer la pitié et demander sa grâce. Une borne, une palme et une couronne complétent le tableau.

Le vare est intact, mais, comme je l'ai déjà dit, la couleur est presque enlièrement enlevée, il n'en reste que des fragments trèspetits; avant son application sur le verre, le sujet avait été légérement gravé à la pointe.

Le même fait peut se remarquer sur un vase en verre de forme arrondie, que possède le Musée du Louvre, et qui a été fabrique de la même façon; je veux parler du curieux vase trouvé à Nimes en 1858, que le musée doit à la libéralité de M. Pelet, Le sujet qu'il représente est tout à fait différent; c'est un combat livré dans un marécage entre des grues et des Pygmées, sujet qui se retrouve sur un grand nombre de vases grecs et qui paraît avoir été fort en honneur chez les artistes de l'antiquité. Les Pygmées sont armés de lances et de boucliers; les grues, les ailes à moitié éployées, se défendent à coups de bec. La conservation des couleurs appliquées sur ce vase est également peu satisfaisante; presque partout elles ont disparu, et on peut y observer ce tracé léger et cette espèce de dépôt métallique dont l'éclat et la netteté m'ont permis de retrouver toute la scène du vase d'Alger.

La planche VIII renferme un excellent dessin du vase de Nimes; je le dois à l'obligeance de mon ami et collègne, M. Charles Ravaisson-Mollien, attaché au Musée des antiques. Il a reconnu sur le verre la trace d'une première ébauche à laquelle l'artiste ne s'est pas arrêté; c'est ce qui explique les doubles têtes des grues.

Ces vases présentent tous deux un fond translucide; celui de Nîmes est vert, celui d'Alger est d'un blanc laiteux; les figures en couleur sont formées d'une sorte d'émail assez épais, appliqué sur le fond et formant relief. Il est évident que ce verre a été peint, et qu'après cette opération il a subi une seconde cuisson qui a solidifié les couleurs; l'action du temps et le séjour de ces monuments dans un milieu plus ou moins favorable ont altèré sensiblement l'émail et l'ont même détruit en grande partie, les petits fragments qui en restent ont perdu leur éclat et s'écaillent facilement à l'ongle.

Partout où la couleur a disparu on reconnaît un dessin lèger, mais très-exact, de la scène représentée, et un pointiflage serré produit par les acides contenus dans les matières colorantes. Les couleurs qui ont le mieux résisté sur la vase de Nimes sont le rouge et le jaune.

On connaît un certain nombre de vases ornés de représentations de combats de gladiateurs; mais ce sont des verres isochromes jaunes ou blancs, colorés dans la pâte (4) et dont le relief est venu dans un moule; on en compte douze dans les collections d'Europe, parmi lesquels cinq appartiennent à la France (2), tandis que les

⁽¹⁾ Cos verres colorés s'obtiennent en mélant à la pâte en fusion, pendunt la fabrication, certains oxydes métalliques qui communiquent à toute la substance du verre une conform uniforme. Ce sont des verres feints, qu'il ne faut pas confondre avez les verres peints.

⁽²⁾ Benjamin Filhen, l'Art de terre chez les Poitevins, p. 235; Franç, Leanermant, Rev. ovchéol., nouv. térie, XII, p. 301; Sachen und Kvanner, Die Squant, des K. K. Munt und Antihen Cabinets, 1860, p. 458; Henri Bambit, Mém. de la comm. des

seuls verres polychromes de ce genre sont, avec celui d'Alger, ceux du Musée de Copenhague, trouvés en 1870 dans une sablière située à Thorslunde, près Hocie-Taastrup, dans les environs de Roskilde, en Sélande. M. C. Engelhardt, qui vient de les publier (1), les attribue au 1v° ou au v° siècle; c'est peut-être les rapprocher beaucoup de nous et je serais assez porté à les croire plus anciens. Il ne reste qu'un petit fragment de l'un et les deux autres sont loin d'être entiers. L'un de ces fragments représente un loup on un chien, et tout en rentrant dans la catégorie des verres polychromes à figures, il ne fait pas partie de la série qui nous occupe en ce moment. Le dessin est assez grossier, les couleurs ont dû être appliquées sur le verre par un procédé analogue à celui employé pour les deux vases dont je viens de parler.

M. G. Engelhardt signale également de précieux verres à figures polychromes en relief, trouvés, il y a plusieurs années, près d'un squelette inhumé dans un banc de gravier à Varpley, canton de Stevn. Ils sont aussi au Musée de Copenhague, et le savant conservateur ajoute que le fait de n'avoir pas découvert en dehors du Danemark des verres de ce genre doit être un simple effet du hasard, car il ne peut y avoir de doute sur leur origine romaine. Son travail était déjà terminé, quand M. G. de Mortillet, du Musée galloromain de Saint-Germain, lui communiqua un dessin du vase de Nimes que M. Engelhardt a pu faire graver et insérer, avec une note, dans son article (2). Je regrette vivement de n'avoir pas rapporté un dessin de celui d'Alger; je tenais à le signaler parce que, tout en étant le plus anciennement découvert parmi ceux dont je viens de parler, il était le plus inconnu.

П

Un amateur éclairé, M. le lieutenant Dufour, attaché au bureau arabe d'Aîn-Beida (province de Constantine), possède aussi un vase de verre antique orné de peintures, découvert par lui à Khamissa (Thubursicum Numidorum), au milieu des ruines d'un grand édifice

(3) Voir l'article cité, p. 62.

untiq. de la Côle-d'Or, VII, 205, pl. 1 et 2; Bulletin de la Société archéol, de Tara-et-Garonne, 1859.

⁽¹⁾ Mémoires de la Société rayale des antiq. du Nord, pour série, 1872, p. 37 et suiv., pl. X, XI, XII.

qui occupe les nº 10, 14, 18, dans le plan de cette ville donné par M. Chabassière (1). Il a bien voulu me montrer ce verre à mon passage à Ain-Beida, et depuis il m'a envoyé un dessin reproduit sur la planche IX. L'orifice de ce vase mesure 0m,09. Des branches d'arbre entrelacées et garnies de fruits et de feuilles entourent la panse; deux oiseaux voltigent dans le feuillage. Le fond du vase est orné d'une charmante étoile à six rayons, encadrée dans une guirlande de fleurs aux couleurs les plus vives. Tout cela est frais, coquet et d'une conservation parfaite. La couleur appliquée sur un verre bleu translucide forme un léger relief recouvert d'une sorte de vernis que l'ongle ne peut entamer et sur lequel l'action de l'eau n'a pas d'autre effet que de lui donner plus d'éclat et de vivacité. Sa fabrication me paraît être de la même nature que celle des vases indiqués plus haut; sa forme est exactement semblable à celle du vase de Nimes. C'est un gebelet rond, sans pied, et, chose remarquable, ces deux vases portent au fond la même décoration, une étoile entourée d'une guirlande de fleurs. On sait que des peintres de vases grecs adoptaient ainsi une sorte de fleuron ou un décor particulier qui permettait de reconnaître les pièces sorties de leur atelier. Fant-il en conclure que ces deux vases ont la même origine?

Dans quel pays la fabrication de ces vases a-t-elle eu lieu? C'est une question qui reste à éclaircir et que de nouvelles découvertes nous apprendront peut-être (2). Dans tous les cas, il est bien établi qu'on a trouvé à Alger, à Nimes et à Khamissa trois verres fabriquès par les mêmes procèdés. Je ne puis rien affirmer au sujet de ceux de Copenhague, que je n'ai pas eus entre les mains.

J'ai dit plus haut que les sujets représentés sur le verre d'Alger et sur celui de Nimes étaient tracés à la pointe sur le verre ou légèrement estampés. C'est là un détail sur lequel je crois nécessaire de revenir. Il vient de paraître une Histoire de l'art de la cerrerie antique (3). J'ai été fort étonné, en lisant cet ouvrage, de n'y trouver qu'une seule mention d'un verre orné de sujets tracés à la pointe (graphice exornata). C'est un fragment découvert dans un tombeau

⁽¹⁾ Ann, de Constant, 1868, pl. II.

⁽²⁾ Il est cepcodant très-probable que ces verres ont été mis au jour sur les bords de la Méditerranée, dont tout le bassin était convert de fabriques à l'époque romaine-Les verriers de Byzanco et de Thessalonique rivalisaient avec conx d'Alexandrie et de Sidon.

⁽³⁾ Histoire de l'art de la unverie dans l'antiquité, par Deville, ouvenge illustré de magnifiques planches en cooleur. Paris, Morci, 1873.

à la porte de Pise et recueilli par l'asseri (1). Ce fragment représente des courses de char dans le cirque, sujet fort analogue aux combats de gladiateurs. Il existe cependant quelques autres vases décorés par le même procèdé. Trois d'entre eux sont même de la plus haute importance.

4° Un verre, trouvé en 1822 dans les fouilles d'une sépulture antique, près de Piombino, non loin des raines de Populonia. Tout autour de ce vase sont gravées en creux des vues d'édifices, avec des inscriptions qui en indiquent le nom ou l'usage: stagnu(m), estriaria, palatiu(m), ripa, pilas; et sur le col on lit en plus grosses lettres; Anima, felix vivas. — On a cru reconnaître dans cette représentation les édifices de Pouzzoles (2).

2º Un vase semblable à celui de Populonia, non-seulement par la forme, mais encore par les sujets qui le décorent et la manière dont ils sont gravés, existe à Rome, dans le musée Borgia, aujourd'hui de la Propagande. Il a été trouvé aux environs de Rome. Il porte l'inscription funéraire : Memoriae felicissimae filiae, et, au-dessous des édifices gravés sur la panse, on lit : Faros, stagnu(m) Neronis, ostriaria, stagnu(m), silea, Baiae, C'est, sans aucun doute, une vue de la célèbre plage de Baia (3).

3º L'Académie des beaux-arts à Lisbonne possède un troisième verre trouvé dans les ruines romaines d'Odemira, petite ville de l'Alemtejo; ce verre a figuré en 1867 à l'exposition des objets de la section portugaise. Il est décoré de la même façon que les premiers : deux grands portiques et plusieurs monuments enfourent la panse, avec les inscriptions : therme Jani, amphitheat(r)a, solariu(m), theatrum, ripa, pilas. On y reconnaît également les édifices de Pouz-zoles (b).

(1) Derille, op. land., pl. 89 et p. 74.

(2) Dom. Sestini, Rostrazione d'un voco antico di votro, Firenze, 1812. Il existe une traduction française de cette dissertation par G. M. Grivand. Paris; Sajon, 1813. Muller, Handluck, ed. 3, p. 447; Mercklin, De core ritreo Populanieusi levvis disputatio (dans Leximoveracichiis), Dorpati, 1851; G. B. de Romi, Le prime raccalle d'untiche terrizioni, p. 58 et suiv.; G. B. de Romi, Topografia delle spiagge di Baja graffita sopra due vasi di extra, dans le Ballettino archeologico Napolitano, nunva serie, 1853, p. 153, tav. IX, nº 2; Coste, Voyage d'exploration aux le littoral de la France et de l'Italie. Paris, impr. imp., 1861, p. 98 et 29.

(3) Belloci, Fragmenta vertigirenteris House, dans une vignetia, arec la mention ex entique picture; Pratifit, Via Appia, p. 288, 1745; Mamachi, Orig. christ., I. 464, 1749; Mommen, Biscr. Neupol., nv 581; Garcocci, Bullettino Napol., nuova serie, 1853, p. 136, tav. IX, no 2; G. B. de Rossi et Coste, dans les ouvrages cités à la note précédente.

(a) Exposition universalle, Cat. special de la rection portuguies, p. 263, nº 121; Jor-

Ces trois vases forment une série tout à fait unique (1). Les savants qui les ont fait connaître n'indiquent sur leurs panses aucune trace de peinture; il me paraît cependant tout à fait probable qu'ils en ont été revêtus; leur séjour prolongé dans la terre a sans doule fait disparaître l'émail. Ce qui me confirme dans cette idée c'est que Bellori, en publiant le second, dit qu'il le reproduit ex antiqua pictura. Peut-être qu'à l'époque où cet antiquaire le dessinait, on distinguait encore quelques traces de peinture. Comment supposer que les anciens aient orné ces verres de sujets si superficiellement gravés sans les rehausser de couleurs? Les Romains avaient probablement adopté, pour les décorer, le procédé des artistes grecs qui, avant de peindre les vases, traçaient légèrement les principaux contours au moyen d'une pointe; seulement l'émait, ayant moins de prise sur le verre que sur la terre cuite, à disparu plus facilement.

M. Edm. Le Blant, membre de l'Institut, a publié en 1856 (2) un petit portrait peint et doré sur verre, et non pas entre deux verres comme on en a de nombreux spécimens parmi les monumentsde l'époque chrétienne. Il attribue cet ouvrage au 1v siècle, et ajoute qu'il n'a pas encore rencontré d'autres exemples de ce genra de travail. Ce médaillon rentre dans la catégorie des verres que nous

signalons.

Les Byzantins conservèrent tous les procèdes des verriers romains; l'emploi des peintures vitrifiables pour la décoration des verres leur fut familier, mais c'est à tort qu'on leur en a attribué l'invention (3). Le moine Théophile qui vivait, suivant les uns, au xur siècle, suivant les autres, au xiv, nous initie, dans son curieux traité, aux moyens dont ils se servaient pour fixer ces couleurs d'émail (4); ils continuaient simplement les traditions romaines et il ne faut pas leur laisser l'honneur d'une découverte qui ne leur appartient pas.

dan, Die Küste von Puteoli auf einem Ammischen Glasgefenz nebst einigen Beliefs von Capue, dam l'Archwolog, Zeitung, 1868, p. 91, pl. II; Magazin pittorerque, fürrler 1873, avec un demin de Selliur.

(2) E. Le Blant, Monuments chrétiens inédite, dans le Bulletin archéal, de l'Athen.

fromp., 1856, p. 9 et pl. 1, m 14.

⁽¹⁾ M. Albert Dument a décrit dans le Bull, de la Soc, des antiq., 1873, 2º trisuente, p. 71, une coupe chrétienne en verre blanc trouvée à Podgorliza et portant des sujets gravés à la pointe. — Le Louvre possède un fragment de verre actique, provenant du Musée Campana, qui est gravé à la façon des verres de Bohème.

Labario, Histoire des arts industriels, 1806, IV, 545.
 Theophili Diversarum artium schedula, I. H. c. 13 et 14.

III

Un antiquaire de Constantine, M. Costa, possède un verre d'une grande beauté et d'une conservation parfaite, que lui-même a recueilli dans ses fouilles du Coudiat-Ati; ce précieux objet était renfermé avec de la terre et quelques coquillages dans un vase de poterie commune (t) que la pioche a brisé. Il est blanc, sa forme est celle d'une timbale; la décoration qu'il porte est en relief et non pas gravée, ainsi que le dit M. Marchand, qui l'a déjà signalé (2). Deux couronnes séparées par une palme décorent de chaque côté la panse arrondie; le groupe qu'elles forment à droite se trouve donc reproduit à gauche. Mais ce qui le rend particulièrement intéressant, c'est l'inscription grecque en relief qu'on y remarque.

D'un côté du vase :

AAB ETH N

> λάδε την νειχήν

De l'autre côté :

NEI KHN

vexév est évidemment ici pour véxev (3). Les palmes et les couronnes, qui sont les emblémes de la victoire, confirment cette interprétation. Il est vraisemblable que ce verre est chrétien; la forme des lettres permet de faire remonter sa fabrication au vé siècle. Une ornementation analogue se retrouve sur un vase de plomb

⁽¹⁾ Ou a d'antres exemples de ce fair. En 1856, ou a trouvé à Bréauté (Seine-Inférieure) un flacon de verre renfermé également dans un grand vase de terre cuite. (Deville, op. laud., p. 41, pl. XLVII.)

⁽²⁾ Ann. archeol. de Constantine, 1866, p. ht et 50. — L'Interprétation de l'inscription grecque par M. Marchaod ne me paraît pas admissible.

⁽⁵⁾ Cf. les légeudes des monnaies de Nicopolis de Judée sur lesquelles on lit : NEIKOHOACIC. NEIKOHOATION (de Saulcy, Numirmatique de la terre sainte, p. 174, 175). Un verre antique ports l'inscription NEIKON ZELAON; en en consult d'autres [le Musée du Louvre en possède un] avez la marque APTAC CELAO, On pourrait citer de nombreux exomples de l'emploi de la diphihongus is pour 1; je me contenteral d'en indiquer deux tirés des inscriptions grecques du Louvre : dans une invocation aux divinites égyptiennes Anombis, Osiris et lais, trouvée à Gemblick, près Cyrique, le nom d'Osiris est écrit 'Orașeç; et sur le dessier du fanteuil de la siztante d'Enripide provenant de la villa Albani, on fit Eigsylveix pour Textésum (Fershmer, Inscriptions grecques du Louvre, nº 1 et 121).

trouvé dans la régence de Tunis, et qui porte des sujets chrétiens, entre autres la représentation du bon Pasteur. L'exclamation ne pout-elle pas être une allusion au triomphe du chrétien après la mort? M. de Rossi a signalé deux vases en verre découverts dans l'arénaire situé entre le cimetière des Thrason et celui des Jordani, sur la voie Salaria nouvelle, qui portent tous deux une inscription en relief. Sur le premier, déjà publié par Lupi, on lit : THE ZHCAIC EN AFAOOIC; sur le second, on retrouve la même acclamation convivale : THE ZHCAIC, avec le nom de la personne à qui elle s'adresse (1).

Deux filets concentriques en relief entourent le verre en haut et en bas; la base, est décorée d'une moulure. Il y a une analogie frappante de forme entre ce petit vase et un antre que possède le Musée du Louvre (salle asiatique), mais la décoration extérieure est différente. Ce dernier est orné sur la panse de plusieurs petits ronds en relief; il a été trouvé dans l'île de Chypre.

Le verre de M. Costa n'a pas été fabrique dans l'Afrique latine (2); peut-être est-il sorti d'un atelier de la Cyrénaïque, province de caractère et de langue grecs, ou provient-il de la côte de Phénicie?

ANT. HERON DE VILLEFOSSE.

(1) Bull. d'arch, chrét., nouv. série, IV, p. 23.

⁽²⁾ On sait combien les inscriptions grecques sont rares en Algérie : Renier, nº 1819, 1820, 2136, 2145 à 2144, 2146, 2922.

RENNE DE THAÏNGEN

Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874.

Une découverte des plus importantes vient d'être faite à Thaingen. dans les environs de Schaffhouse, en Suisse, non loin du lac de Constance. Au commencement de cette année (1874), de jeunes enfants des écoles de Thaingen faiszient, sons la conduite des instituteurs de la commune, une excursion de botanique. Le hasard les conduisit à l'entrée d'une caverne connue dans le pays sous le nom de Kesserloch (t). Ils y cherchaient des monsses et des lichens qui se rencontrent souvent dans ces sortes de grottes, quand leur attention fat éveillée par la présence, à la surface, de quelques os d'animaux mèlès à des silex tailles. Les instituteurs comprirent, de suite, qu'il pouvait y avoir la une cacerne habitee. Ils se mirent à opérer. une fouille, et recueillirent en quelques heures un certain nombred'objets qu'ils s'empresserent de communiquer à M. Heim, professeur de géologie à l'École polylechnique de Zurich, avec prière de les examiner. M. Haim reconnut immédiatement parmi ces objets des conteaux et des grattoirs très-caractérisés, mélés à des ossements de renne et de cheval. Il ne douts pas un instant que la caverne ne fût une caverne de l'âge du renne et résolut d'aller l'étudier en détail.

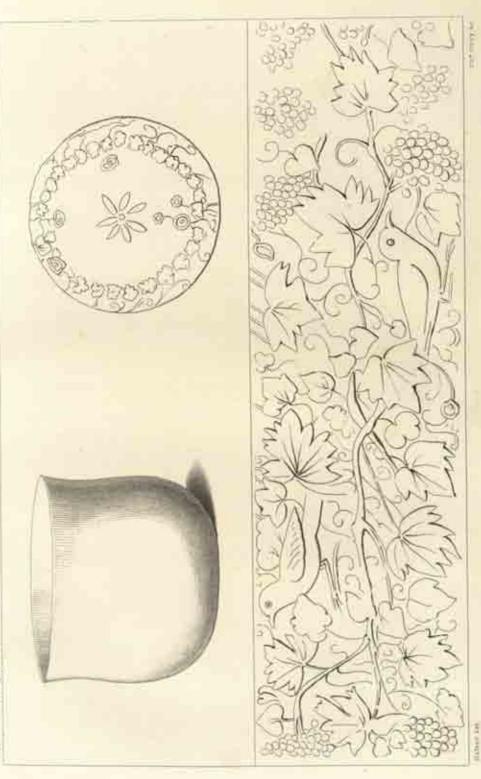
u Le 5 janvier, écrit-il, l'étais à la besogne. Nous creusions et cherchions dans les couches inférieures. J'étais en train d'extraire, à

⁽¹⁾ Cetta carcene, d'après M. la professeur Reim (voir Ucber cinen Fund aux ster Benithierzeit en der Schweiz, in Mittheilungen des antiquertenen Gesellschuft in Zurich, 187a, Band XVIII, Heft 5), set stime à environ un klimatre de la station de Thaingen, on passe in chemin de fer. L'entrèe est au niveau du sol. Elle mesure 11°,50 de large sur 5 poètres de haut. La immère y pérêtre facillement et su abendance.

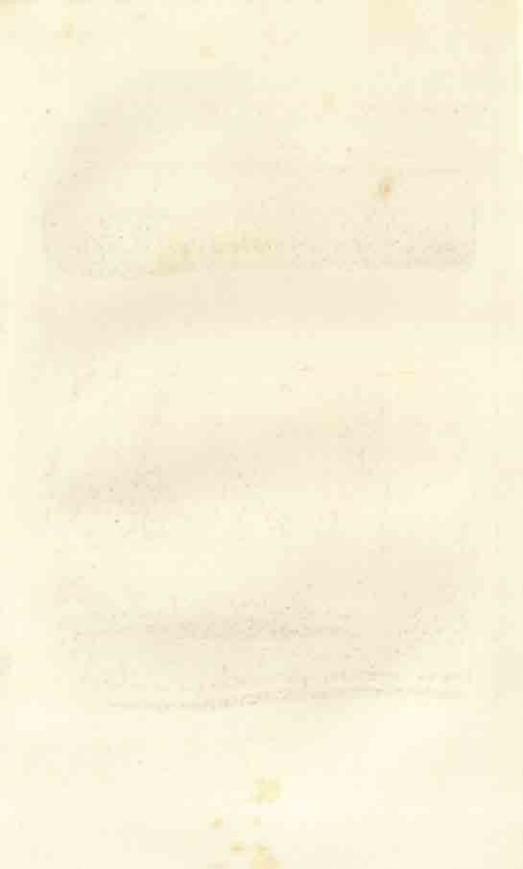
Throng Annual Region 1074.

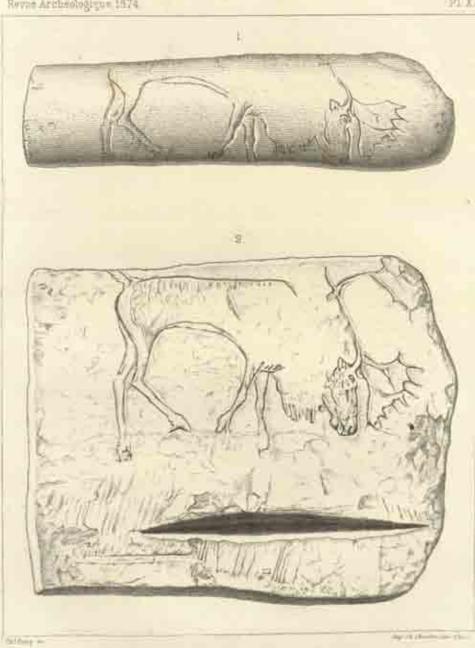
中には





VERRE TROUVE A KHAMISSA ITHUBURSICUM NUMIDARUM! Collection de M. In Libutanant Duffeur.





CAVERNE DE THAINGEN (sommet) Benera Avere sur both de reture



environ un môtre de profondeor (1), un fragment de bois de renne sur lequel j'avais remarqué une profonde incision: Voilà, dis-je à la personne qui travaillait avec moi, une belle entaille (M. Heim en avait déjà trouvé plusieurs analogues); c'est la plus profonde que nous ayons rencontrée. Et je déposai dans la corbeille le fragment encore tout couvert de terre. Le tout fut expédié le soir même à Zurich, sans que personne y ent touché, et remis au conservateur des coffections géologiques du Polytechnicum. Chaque pièce fut par lui soigneusement lavée au pinceau, et me fut remise ensuite, sans observation aucune.

a Le Iragment de bois de renne qui portait la belle entaille dont j'ai parlé me tomba de nouveau sous les yeux; en le retournant, je remarquai de l'autre côté quelques traits représentant évidemment la jambe postérieure d'un animal. Le dessin n'apparaissait que d'une façon confuse et ne pouvait être interprété que par un ont trèsexercé; il était resté tout à fait invisible à M. le conservateur des collections entre les mains duquel il avait passé. l'entrepris, au moyen d'acides et d'huile de térébenthine, de le débarrasser de l'épaisse couche graisseuse et calcaire qui l'enveloppat comme d'une croûte. Les traits devinrent de plus en plus nets. Je vis cufin apparaître l'image à peu près complète d'un quadrupéde, a

C'étnit une gravure à la pointe d'une grande finesse. M. Heim courut sussitôt annoncer sa découverte au D. Keller. Les instituteurs furent prévenus; la caverne fut morée afin qu'aucun profane n'y pût pénêtrer, et l'un décida que des fouilles régulières seraient entre-prises au printemps (2). Ces précautions étaient justifiées par l'intérêt exceptionnel qu'offrait la pièce capitale dont le mets des dessins et un moulage sous vos yeux. (Voir pl. X, f. 1 et 2; le n° 1 représente le bois sous sa forme réelle, le n° 2 le dessin développé).

(2) Depuil, le grand conseil de Schaffbonss s'est emparé de la caverné avec l'inteotion de la faire exploiter pour le compte du canton.

⁽¹⁾ M. Helm denne la description sulvante des couches diverses qui composent la caverue, a La couche supérieure, dit-il, se compose, en partie, de l'espenant de rache calcure provenant du platond. Cette couche est janne clair, fille attent par emirate per de d'épaisseur. On rencontre ensuite une seconde couche notraire, formée de déstins de matières organiques putrescibles, ou se trouvent des os et d'antres débits. Cette couche notraire n'a pas moins d'un mètre d'épaisseur à l'entreit on la fooille a été pratiquée. Vient misuite une troisième couche formée d'une terre fortement rougeirre et bien plus puissante encore, puisque quand les rexentleurs forent arrêtés par l'invasion des caux ils n'en avaient pas atteint le fout quoiqu'ils ensernt iléjà traversi dont mèrres de cette couche et pluctre, par consequent, à plus du 3º,50 au-demons du niveau de la caverne, au centre de cette couche se tencourent, en certains endroits, des parties roites es bruttes » (Heim, fi c.)

La gravure à la pointe qui avait si vivement frappé le professeur Heim et le D' Keller représentait, en effet, un renne débout dans l'allure d'un animal qui se promène en broutant. La tête, légérement inclinée vers la terre, est reproduite avec une délicatesse de lignes extraordinaire. Les divers dessins que j'ai déposés sur le bureau (4) ne rendent qu'imparfaitement les traits de l'original; mais le moulage et surtout le moulage développé à l'aide de la gélatine, moulage que nous devons à l'habileté de M. Abel Mattre dont j'ai déjà en occasion de citer le nom devant vous, vous permet de vous faire une idée exacte de cette œuvre vraiment étonnante des premiers habitants de la Gaule.

Cette œuvre est-elle donc authentique? et si elle est authentique, à quelle période de notre histoire primitive doit-on la rattacher? Quel enseignement ressort pour novs de ce fait inattendu? Dans quelle mesure les hommes de science doivent-ils adhérer aux conclusions de toutes sortes que l'on peut vouloir en tirer? Telles sont les questions dont j'ni demandé l'autorisation d'entretenir un instant l'Académie.

Et d'abord, il est clair, Messieurs, que si je me suis permis de présenter à votre compagnie la reproduction de cette gravure, c'est que je crois et que je crois fermement à son authenticité. Ce n'est point là seulement une impression de sentiment fondée sur le récit du D' Heim, qui fait cependant déjà autorité; c'est une opinion raisonnée que j'espère vous faire parlager. J'ai fait, dans ce but, le voyage de Zurich. J'ai longuement entretenu le B' Keller et le professeur Heim. Je me suis fait redire toutes les circonstances de la découverte; puis, de retour à Paris, en présence des dessins et des moulages que je rapportais à défaut de l'original, j'ai groupé autour de ce fait nouveau tous les faits anciens analogues (et vous allez voir qu'ils sont déjà très-nombreux); et je suis arrivé à la conclusion que le doute n'est pas possible. J'ose donc dire que nous sommes en face d'un fait ayant tous les caractères de la certitude, d'un fait historique de très-grande conséquence et qui mérite, à tous égards, l'attention d'un corps savant.

^{(1) 1°} Le dessin llihographie envoyé par le D' Keller aus principaux archéologura français et étrangers; 2° le dessin annexé au mémoire du professeur Heim. — Celui que nous dennous est inédit. Il a éré exécuté sur un excellent moulage dû à M. Abel Maltre, par M. Naudin, dont la série de dessins déposés au Musée de Saint-Germain est ai remarquable. Nous pouvous en certifier la parfaite exectitude. Voir pl. N. 2° 3, le bois du renne tel qu'il est, et n° 2, la gravure développée d'après le moulage sur gélatine de M. Maltre.

Ce h'est pas d'aujourd'hui, vous le savez, que l'on a trouvé des ossements travaillés dans les cavernes. Des 1864, Édouard Lartet publiait dans la Reeue archéologique, avec le concours de Henry Christy, un remarquable article où il signalait les résultats obtenus par lui à la suite de fouilles opérées dans la Dordogne. Une vitrine de la première salle de l'Histoire du travail, à l'Exposition universelle de 1867, contenait les principaux spécimens de ces naifs débuts de nes pères dans les arts du dessin. Cette exhibition des deux ou trois plus belles collections qui existassent alors eut un grand succès. Toutefois bien des doutes, bien des incertitudes restèrent dans les esprits. On se demandait, alors, ce que dans cette voie de recherches l'avenir tenait en réserve. Depuis dix ans la question a marché et je crois qu'elle est assez mûre pour être porlée à votre tribunal. Il manque, en effet, toujours quelque chose à une vérité tant qu'elle n'a pas, pour ainsi dire, reçu de vous droit de cité.

Je vais m'efforcer de poser en quelques mots, aussi nellement que possible, les termes du problème, en dégageant des obscurités qui semblent encore les envelopper les éléments de solution qu'il contient. Toutefois il est un côté, le côté géologique, que je n'aborderai pas, non-seulement parce qu'il n'est aucunement de ma compétence, mais parce que je ne puis rien avoir à en dire dans une Académie dont l'un des membres est l'homme, je ne dis pas de France, mais

d'Europe, qui connaît le mieux cette question (1).

Il y a dix ans, on avait signalé une soixantaine de cavernes. On en connaît aujourd'hui plus de trois cents (2). La Commission de la topographie des Gaules a même pu, avec le seconrs de ses correspondants et le concours de M. Gabriel de Mortillet, attaché du Musée de Saint-Germain, en dresser une carte qui va paraître. Je vous en ai apporté la première épreuve. Ces trois cents cavernes n'appartiennent pas à moins de quarante départements. Une trentaine, en outre, sont signalées en Belgique, trois en Bavière et trois en Suisse. On en découvre tous les jours de nouvelles. Je ne parle toujours que des cavernes ou abris qui ont été habités par les populations dont le renne était la principale nourriture. Si l'on compte en plus les stations à air libre de la même époque, on arrive à dépasser le nombre

⁽¹⁾ M. Demoyers, auquel nous derons un travall sur les cavarnes aujours'hui classique.

⁽²⁾ Il faudrait dire quatre cents si l'on tenait compte des stations de l'ago de la pierre qui, par la nature des silex travaillés et le caractère des assemonts qu'elles renferment, se rastachent directement à l'époque des cavernes.

de quatre cents. Mais ce n'est pas seulement le nombre des cavernes habitées reconnu jusqu'ici en Ganle qui en constitue l'importance, c'est le caractère d'homogénéité qui se manifeste dans tous les produits des fouilles qui y ont été faites. En sorte qu'il n'y a pas là un réceptacle banal, pour ainsi dire, et d'époque indéterminée, comme le lit des rivières où, depuis l'origine du monde, tous les siècles peuvent être plus ou moins représentés au sein du sable et de la vase; il y a un ensemble d'habitations parfaitement circonscrites entre des dates certaines, relativement, du moins, à d'autres phénomênes du même ordre (1); je venx dire que la civilisation que j'appellerai trogladytique commence à un moment déterminé, celui où les grands animaux de l'époque diluvienne, le mammouth, le rhinocéros, le grand cerf, l'ours des cavernes, c'est-à-dire l'ensemble des races dites éteintes va disparaître, et finit avec l'apparition de la pierre polie, des animaux domestiques, le chien, le bouf, le mouton, le porc, et des céréales, le froment, l'épeautre et l'orge. Et ce ne sont pas là, Messieurs, des conjectures; cinq congrès internationaux ont déjà discuté ces faits, qui ont donné lieu à bien des hypothèses, à bien des appréciations diverses. Les hypothèses seront longtemps encore discutées. Les faits sont, aujourd'hui, universellement admis, Ce sont des faits d'observation.

Ces faits penvent se résumer ainsi :

- 4° Sur le soi de l'ancienne Gaule existe un nombre considérable de cavernes, abris sous roche ou stations (plus de quatre cents déjà ont été explorée-) dans lesquels ont sejourné, d'une manière fixe, une série plus ou moins longue de générations humaines.
- 2º Ces premiers troglodytes ont assisté à la disparition du mammouth, du grand ours, du grand cerf, du rhinocèros, qui vivaient encore en Gaulé lors du premier établissement de ces populations dans les grottes.
- 3º La principale nourriture des hommes des cavernes était le renne et le cheral saucage; le renne surtout, dont les ossements se rencontrent en nombre considérable dans les cavernes habitées.
- 4° L'homme, à cette époque, avait pour toute arme des silex taillés à éclats, pour outils des silex également et des instruments en es et en bois. Il allumait dans les cavernes des foyers dont nous re-

⁽¹⁾ Il faut ajouter que les détritus à silex travaillés et ensemente de renne, etc., sont dans quolques cavernes, comme celles de Loriet, reconverta de stalignaires qui les les ent complétement, depois un temps considérable, des couches superficielles.

trouvons de nombreuses traces. L'art de la poterie, toutefois, paraît lui avoir été inconnu.

5° Cet homme, comme le prouvent déjà nombre de squelettes de provenances incontestées, avait la même conformation, la même taille moyenne que nous, le front élevé et portant tous les indices d'une race forte et intelligente (1).

6° Le temps pendant lequel les cavernes ont été habitées a été très-long. Il n'a pris fin qu'au moment très-nettement défini où se montrent, avec la pierre polle, les monuments mégalithiques et les

habitations lacustres (2).

Nous avons plusieurs preuves de la durée considérable de la période troglodytique. C'est durant cette période que s'est développée la faune des animaux émigrés. Le renne, le cheval sauvage, le saiga, le chamois, le bouquetin, le lagopède pullulaient dans nos plaines et nos vallées des Pyrènées aux Alpes, des Alpes aux embouchures de la Meuse, à l'époque où les cavernes étaient habitées d'une manière fixe.

Ces animaux étaient, au contraire, déjà remontés vers le Nord ou s'étaient réfugiés sur les cimes neigeuses de nos hautes montagnes quand les cavernes commencérent à être abandonnées. On en rencontre à peine trace soit dans les couches supérieures des cavernes où se montre la pierre polie, soit sous les dolmens, soit au milieu des habitations lacustres. L'ère des cavernes paraît donc avoir duré autant que celle des animaux émigrés. Mais nous avons une preuve plus directe de la persistance, pendant de longs siècles, des habitudes troglodytiques, une preuve matérielle incontestable : c'est la puissance de la couche de détritus de certaines grottes (3).

Ecoutez ce que dit à ce sujet un habite géologue, M. Édouard Piette, à qui appartient la collection que voici (4), produit des fonilles

(1) Voir la remarquable publication de MM. de Quatrefages et Hamy, intitulée : Cranda ethnica, Paris, 1873-74.

(3) Nous avens vu que les cuuches de détritus de la caverne de Thanagen mesuraient

troja metrea cioquante, au moins, dans la partie explorés jusqu'int.

^{(2) «} Entre les diverses époques palsolithiques on suit le développement régulier et logique de l'industrie; on en trouve les transitions et les passages..., Il n'en est plus de même entre le palsolithique et le néolithique (pierre polis); il y a là unu large et profonde facune, un grand histus. Il y a une transformation complète, « Gabriel du Mortillet, Classification des diverses périodés de l'âge de la pierre, dans le Congrés de Bransiles, p. 450.

⁴⁾ Cette collectino a été miss, sprés la séance, sous les yeux des membres de l'Institut qui out bien voule l'examiner.

qu'il a fait exécuter, sous sa direction, dans une des cavernes des Pyrénées, la grotte de Gourdan (Haute-Garonne) (1) :

a C'est sur les assises d'origine glaciaire où ne se voit encore aucun vestige d'industrie humaine que l'homme s'est installé pena dant l'âge du renne. Cette première assise glacière, composée d'ar-« gile jaune et de rochers nus, sert, en effet, de base à une conche a de terre mêlée de cendres et de charbons, pleine d'assements brisés et " dexilex taillés (p. 6). Or, ce n'est ni l'action des glaciers, ni les u débordements des fleuves qui ont apporté les éléments de cette couche. " L'HOMME SEUL A ÉTÉ L'AGENT CRÉATEUR DE CES STRATES. Seul il les a formées, peu à peu, en allumant du feu sous la voûte qui l'abri-« fait, en jetant autour de lui les restes de son repas, en abandona nant sur le sol les ossements des animaux dépecés, les outils en silex émoussés, les os taillés hors d'usage, les ornements brisés ou perdus. Pendant la longue série des siècles qu'il a falla pour a former cette assise, des rochers ont continué de temps à autre à se a détacher de la voûte. L'homme les laissait dans la grotte quand ils · étaient trop gros, s'installait autour d'eux, et le sol en s'élevant » par l'accumulation des débris de cuisine finissait par les enfouir. " J'en ai mesure un, dit M. Piette, qui n'a pas moins de trente mê-" tres cubes. Des stalagmites s'élançant de quelques-uns de ces blocs « s'unissent à des stalactites qui descendent de la voute. Les assises « qui représentent l'age du renne dans la grotte de Gourdan ont ordia nairement raois meraes de paoroxdeus. En certains endroits, « elles atteignent six mérars de puissance. Leurs strates supérieures » sont noirâtres et ont en moyenne un mêtre d'épaisseur. Formées presque exclusivement de cendres charbonneuses et de débris divers, elles contiennent en grande abondance des aiguilles et des « flèches en bois de renne. Les gravures y sont mal conservées, prè-« cisément parce que l'action corrosive des cendres a du hâter feur « destruction. Les strates inférieures sont jaunûtres et mêlées de terre (2). Les gravures y ont une conservation parfaite, »

Cette description de la grotte de Gourdan ne laisse rien à désirer. Vous voyez de quel milieu sortent les silex et objets travaillés dont je vous apporte ici les spécimens les plus curieux, que M. Edouard Piette a bien voulu me confier pour vous être présentés.

⁽¹⁾ E. Pinte, la Grotte de Gaurdon pembat l'ége du renne, catrait des Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris, mance du 18 avril 1873.

⁽²⁾ Nous avons vu plus haut que dans la caverne de Thuisgen la couleur de la couché inférieure étais égalament sensiblement différente de la couleur de la couche supérieure.

Vous pouvez vous figurer à peu près, d'après cet exposé, ce que doit être la caverne de Thaïngen.

Et quels sont les animaux que M. Piette a reconnus au milieu de ces amas de cuisine? Acant tout le BENNE, dont on a rencontré, estime-t-il, trois mille machoires (p. 27); 2° le cheval sauvage; 3° le cerf; 4° le bos primigenius (bœuf sauvage); 5° la chèvre sauvage; 6° le bouquetin; 7° le chamois; 8° le sanglier; 9° l'ours ordinaire; 10° le loup; 11° la martre; 12° le renard; 13° l'antilope saïga; 14° le campagnol; 15° le lièvre; 16° le lagopède; 17° le têtras des saules, le canard, enfin, et peut-être, la poule (1).

C'est un ensemble d'animaux qui se retrouve presque sans variètés dans les cavernes habitées (2).

Le chien domestique, le mouton, le porc, le bœuf de labour ne se rencontrent point, au contraire, dans les listes dressées par les naturalistes les plus compétents à la suite de l'examen des ossements des cavernes. Nouvelle preuve que nous sommes en face d'une civilisation toute spéciale.

Eh bien, quelles sont les représentations figurées sur les bois de renne ou tames d'ivoire sortis des cavernes? Voici la liste des dessins recueillis par M. Piette dans la grotte de Gourdan : 1° le renne ; 2° le cheval ; 3° le chamois ; 4° la chèvre ; 5° l'antilope saïga ; 6° l'élan : 7° le bauf sauvage ; 8° le toup ; 9° le sanglier ; 10° le phoque ; 11° le bouquetin ; 12° le canard (3).

Le renne, le cheval, la chèvre, le bouquetin, le loup, le canard, sont d'une ressemblance incontestable.

Or, ce sont là justement, Messieurs, les animaux au milieu desquels vivait l'homme des cavernes, qu'il avait sous les yeux, dont la chasse faisait sa principale occupation, la chair et la moelle sa prin-

⁽i) Les animairs signalés par M. Heim dans la caverne de Thalagen sont, dans la couche noire: 1º le tièrre, qui reparaît aussi dans la couche rouge; 2º le tenne, en grande abondance; 3º le cerf, également abondant; le renne était plus abondant dans la couche poire que dans la couche rouge; 4º le checul, dans les dens couches; 5º la perdrice de meige; 6º le renord en le loop. Il fant se rappeler que M. Heim n'a fait qu'une soule fouille dequelques heures. MM, les régents de Thaingen avaient de plus trouvé, dans les premiers jours, des lamelles bien conservérs d'une mulaire d'éléphant, une dent de hyène et des débris d'ours.

⁽²⁾ M. Van Bereden a reconnu la présence des animana mivants'dans les caverres de Belgique foniliées par M. Édouard Dupoot : le renne, le cheval, le cerf, la chèvre, le bouquella, le chamois, le bœuf, le sanglier, l'ours, le renard, le lièvre, le campagnel, le glouten et plusieurs espèces d'elseaux. La faune était donc alors à peuprès la même dans le midi et dans le nord de la Gaula.

⁽³⁾ Je donne la liste dressée par M. Piette.

cipale nourriture. Quelques-uns de ces dessins sont, comme celui de Thaingen, d'une merveilleuse exactitude. Un naturaliste seul ou un homme toujours en présence de l'animal a pu rendre, avec cette expression, ses allures et ses formes. Un de vos confrères de l'Académie des sciences, M. le docteur Roulin, à qui je les ai soumis et qui, mieux que personne, connaît et les animaux sauvages et les animaux

domestiques, vons confirmera ces appréciations,

Vous pouvez d'aitleurs en juger vous-mêmes. Comparez au renne de Thaingen les calques de rennes pris dans les ouvrages de Frédéric Cavier (1), et de Richardson (2), et de Schreber (3), et que M. le docteur Roulin a bien voulu choisir tui-même. Je les dépose sur le bureau. De quel côté est la plus grande exactitude? Il serait difficile de le dire. Remarquez surtout les palmes dentelées du renne des cavernes, particularité généralement ignorée. Voyez avec quelle perfection elle est rendus sur notre bois de renne. Le dessin emprunté à Schreber n'est certainement pas plus saisissant. Ce sont là des détails qu'un faussaire n'inventerait pas.

Et maintenant, combien de cavernes à ossements travaillés connaissons-nous déjà (car les données de la statistique en pareille
matière sont d'un secours précieux)? Nous en connaissons déjà
quinze au moins, pour ne parier que des plus importantes. Dans le
Périgord, les grottes ou abris déjà célèbres des Eyzies, de LaugerieBasse et de la Madelaine (communes de Tursac et de Tayac). Dans
tes vallées pyrénéennes (Ariège, Haute-Garonne et Hautes-Pyrénées),
les grottes d'Alliat, de Massat, d'Aurensan inférieure, de Gourdan et
de Lortet, Les grottes ou abris de Bruniquel, au nombre de deux,
dans le Tarn-et-Garonne; celles de La Chaise (commune de Vouthon)
dans la Charente, de Chaffaud dans la Vienne, de Chatel-Perron
dans l'Allier, de Veyrier dans la Haute-Savoie, et enfin de Thaingen
en Suisse. Je ne parie pas des grottes de Belgique où l'art troglodytique est beaucoup moins développé.

Le nombre des objets travaillés (4) extraits de ces grottes dépasse certainement un millier. Le nombre des silex ouvrés serait incalculable. C'est, comme vous voyez, tout un monde digne de la plus

sérieuse attention.

⁽¹⁾ Prodéric Cuvice, Manumiféras du Muséum,

⁽²⁾ Bichardson, Fanna Borcalls Americana, p. 941.
(3) Schreber, Zoologie, pl. CCXLVIII, A. B. C. D as E.

⁽h) Nous comprenous dans co nombre les alguilles à class, et les féches et harpons en bois. Nous ne saurions dire qual est le nombre des objets sur lesquels ont été constatés des dessins. Ce serait une statistique utils à faire.

Mais il ne faut pas croire que les hommes des cavernes soient arrivês de prime abord et sans fâtonnement au degre de perfection qu'ils ont atteint comme artistes, permettez-moi le mot, car ils méritent cette épithète. Les cavernes se divisent en deux groupes suffisamment distincts et qu'il est facile de reconnaître au musée de Saint-Germain, grâce à la classification méthodique apportée par M. de Mortillet au classement de la salle de la pierre. Le premier groupe, incontestablement le plus ancien, renferme des cavernes où le grand. ours et le mammouth dominent (c'est l'âge du mammouth de Lartet). Aucun objet en os ou en bois travaillé ne s'y rencontre. Les os travaillés n'apparaissent que plus tard (1). C'est alors seulement que, dans les grottes du type dit de la Madelaine (ège du renne de Lartet), commencent à se multiplier les flèches barbelées, les bâtons de commandement sculptés ou gravés, les fines aiguilles en os, les harpons et poignards ornementés. Mais il est bon de remarquer qu'à cette épaque le mammouth, le grand ours, le cerf mégacères ont disparu depuis longtemps. On n'en trouve plus trace dans les couches qui contiennent les beaux dessins que je mels sous vos yeux. L'art de la Madelaine, pour lui donner le nom du groupe auquel il appartient, n'est donc point un art primitif. Il n'apparaît qu'après de longs siècles de tâtonnement, il représente le point culminant auquel les artistes des cavernes ont pu arriver après de longs efforts.

Il n'est peut être pas défendu de croire que cet art ne s'est même définitivement développé qu'au contact des hommes de la pierre polie (2).

(2) Voir la statuette de femme, en ivoire à moitié poli, trouvée à Langerie-Basse (Dordogne) en 1865, et faisant partie de la collection de M. le marquie de Viteraye. Kots de M. de Viteraye dans les Comples condus de l'Acad. des sciences, t. LXI, admos

du 3 septembre 1865. Tirago à part, avec planche, f. 2.

⁽¹⁾ M. de Mortillet (Congres de Braxelles, p. 526) admet une époque intermédiaire à laquelle il donne le nom d'époque de Solutré; l'existence de cette époque un me parait pas encurs nettement démontrés. Les silex de Solutré appariemnent certainemnt à un type spécial, mais est-ce une raison pour en faire une époque distincte? Il me semble plus prudent de ne reconnaître, Jusqu'à nouvel ordre, que deux grandes époques : celle du ellex sans métange d'os ou bois travaillé avec présentes su mammouth et de l'ours des cars ross, et celle du bois travaillé avec présentes su mammouth et de l'ours des cars ross, et celle du bois travaillé avec présentes su mammouth et de l'ours des cars ross, et celle du bois travaillé avec présentes du renne. M. de Mortillet reconnaît lui-même qu'il y a débat au sujet de l'époque de Solutré, Les deux autres grandes époques sont, au contraîre, reconnues par tout je monde. Le travail grossier et primitif de l'époque du Moustier, dit M. de Mortillet, au transforme et fait plure à Bolutré, et dans les carernes du même type, à un travail de la pierre beaucoup plus perfectionné, tellement perfectionné même que quelques personnes ent cru que cette époque devait servir de transition entre la pierre tailiée et la pierre polis. Mais cette suppestion u'a pas de fondement, » Il n'en est pas meins vrui qu'elle est eneure soutenne par de très-bons esprits.

En tous cas, Messieurs, tous les faits dont nous venons de dérouler rapidement le tableau devant vous, et dont le nombre s'accroft tous les jours, ne peuvent, vous le comprenez déjà, être attribués à des jeux du hasard. La coincidence répétée des mêmes silex avec les mêmes espèces d'animaux sauvages, autour de foyers allumés par l'homme sur des points si distants les uns des autres, en Belgique, en Aquitaine, en Périgord, en Suisse; l'absence de toute pierre polie, aussi bien que de rascs en terre et d'animaux domestiques dans les mêmes cavernes; l'identité des procédés de gravure à Gourdan, à Langerie-Basse, à Thaingen; la conformité des types gravés avec les espèces alors vivantes et dont quelques-unes sont devenues, depuis, si rares parmi nous, ou même, comme le renne, ont complétement disparu de nos contrées; tout cela, ce me semble, doit faire disparaître tout doute de votre esprit.

Reste à savoir jusqu'à quelle profondeur nous devons descendre dans la série des couches historiques pour arriver à l'ère où les nomades chasseurs de rennes dominaient dans nos montagnes et nos vallées.

C'est là une question des plus importantes et dont il nons est impossible de ne pas dire un mot lei, bien que nous nous soyons interdit tout emplétement sur le terrain de la géologie. Si, en effet, l'époque où les cavernes ont commencé à être habitées en Gaule est indéterminable aujourd'hui par le seul secours de l'archéologie, si c'est même un problème qui nous paralt d'une manière absolue ne pouvoir de longtemps sortir du domaine des hypothèses, dans l'ignorance où nous sommes des lois météorologiques qui ont présidé aux changements de climat et de faune que cette longue période paraît avoir traverses depuis l'âge du mammouth jusqu'à la fin de l'époque du renne, il semble moins audacieux de se demander vers quel siècle approximativement ont pris fin les habitudes troglodytiques. Pour nous, qui n'admettons point d'époque intermédiaire entre l'âge des cavernes et l'âge de la pierre polie, la question revient à déterminer le commencement de la grande révolution à laquelle nous devons, avec la pierre polie, l'introduction dans nos contrées des animanx domestiques. Or, la solution du problème ainsi retourné devient beaucoup plus simple. Il n'est plus complique de toutes ces considérations de modifications de faune, de flore, de climat, de retrait ou de retour des glaciers, qui obscurcissent si singulièrement la question des cavernes habitées, en ouvrant à l'imagination les perspectives les plus lointaines. Avec la pierre polie, nous nous trouvous dans de tout autres conditions. Tout, à cette époque, appartient délà au monde en présence de groupes humains qui ont pour le moins les plus grands rapports avec les races actuelles de l'Europe, mais nous savons que ces hommes vivaient avec les mêmes animaux domestiques que nous, qu'ils cultivaient la terre, bâtissaient des monuments funéraires dont quelques-uns subsistent encore aujourd'hui, et offraient l'aspect d'une société régulièrement établie. Bien qu'il semble y avoir, au premier abord, comme on l'a dit, entre l'époque des cavernes et l'époque de la pierre polie un immense hiatus, ces deux époques se touchent incontestablement.

Aux silex taillés à éclats, aux lames de conteaux de Gourdan, de la Madelaine on de Thaingen, succèdent tout à coup non pas seu-lement des haches polies en silex, mais en pierre dure, serpentine, chloromelanite, fibrolithe, saussurite, jadéite, et peut-être jade ou néphrite, minéral que nous ne retrouvons plus en Europe (1). On rencontre, à côté des grossières rondelles en coquillage, des grains de colliers en calais, espèce de turquoise qu'il faudrait aujourd'hui aller chercher au meins dans le Caucase. Je dépose sur le bureau onze haches en nephrite on jadéite (quatre en néphrite, sept en jadéite) appartenant, l'une au musée de Saint-Germain, les autres à la collection du D' Gross, de Neuveville (Suisse), qui a eu la gracieuseté de me les confier; toules proviennent des stations de la pierre polie du lac de Bienne, Locras et Gérofin (2). Vous pouvez juger par ces spécimens

(3) M. de Fallenberg, à qui M. le D' Gross avait communiqué six haches provement de la station de Locras, les détermine sinsi :

Nº 1.	845,575 grammes,	a.364 dennité.	Jadeito.
2.	363,660 .	3,348 4	*
3,	238,045	3,004	Nephrite.
44.	73,055 s	3,021 a	
34	22,155 #	2,996 +	
6,	17,107 *	2,000 .	

Il ajoute : a Quoiquo le nombre des hechettes de jadéite et de néphrite requeillies dans nos lacs soit petit comparativement à celui des haches façounées avec des pierres indigénes, leur présence ne dénate pas woins, selou moi, une commigration de peuplies ayant apporté ces objets uvec eux. Car la néphrite n'est comme comme indigénes qu'en Turkestan et co Sibérie, aux environs du lac Baikal. La jadéite vient de la Chice, de la province de Klaug-Si, au sud de Nankin. « Les Habitations locustres du lac de Biesue, par le De Gross, p. 8 (1873).

(2) Pai confia ces haches, avec l'auterisation de M. le D' Gross, à M. Damour, ai comna per ses belles analyses minérales. l'attends le résultai de ses recherches, qu'il sora curioux de rapprocher des travaux de M. de Fellenberg. La licens erchéologique publiera les analyses de M. Damour. Cette question de la nature et de la provenance des haches polics en pierre dure est, en effet, des plus importantes.

de la distance qui separe, sous le rapport du travail de la pierre, les populations de l'age du renne de celles de l'age de la pierre polie. D'un autre côté, la distribution géographique des monuments (dolmens et allées concertes) qui caractérisent cette seconde époque de la pierre, dite époque néolithique, en opposition à la première, celle des cavernes, dite paléolithique, est toute différente, comme la carte des doimens suspendue dans la saile, à côté de la carte des cavernes, le démontre amplement (1). Enfin les objets et animaux associés à la pierre polie sont, comme je l'ai dit plus haut, tout autres que ceux des cavernes à l'époque du renne.

Il y a donc bien, dans la marche de la civilisation en Gaule commo plusieurs naturalistes l'ont remarqué, un véritable hiatus entre les deux époques (2). Il y a là deux conches de civilisations superposées; et s'il y a progrès de l'une à l'autre, progrès évident, c'est un progrès subit et à un certain moment, pour ainsi dire instantané. Pourtant les deux époques se touchent sans qu'il soit possible de placer entre elles aucune période intermédiaire. Des faits, des faits hors de toute contestation, prouvent que toutes les fois qu'il y a coincidence dans les stations des deux époques, la pierre polie se trouve directement et sans intermédiaire superposée aux débris de l'âge du renne. M. Piette me paraît avoir parfaitement démontré cette vérité par de nombreux exemples tirés de ses propres fouilles (3).

Mais n'y a-t-il pas, de cette lacune apparente dans la marche de la civilisation en Gaule, une explication bien simple et conforme aux données générales de l'histoire? C'est que les populations de l'âge de la pierre polie étaient des populations nouvelles venues du nord-est en particulier, selon nous, mais exceptionnellement aussi, quoiqu'en moindre nombre, du Caucase, par la vallée du Danube. Ces populations apportaient avec elles des industries inconnues jusque-là, les animaux domestiques, l'art de l'êlève du bétail, et des habitudes agricoles et sédentaires en opposition compléte avec les habitudes plus nomades des chasseurs de rennes. Cela ne doit point nous étonner. L'histoire, en effet, nous montre que parlout aux autochthones ou indigènes ont succédé des populations venues d'Orient.

⁽¹⁾ On pent voir ces cartes an Musée de Saint-Germain, où elles sont déposées.

⁽z) Quelques esprits aventureux ont même été jusqu'à prétendre qu'entre les deux époques, pondant une assez longue période, la Gaule méridionale avait du circ inhabités. Ce sont là des hypothèses sans aucun foodement.

⁽⁵⁾ E. Piette, la Grotle de Gourdon, p. 18 et suivantes.

Mais, Messieurs, l'âge de la pierre polie, tout tend à le démontrer (1), fut de très-bonne heure pénêtré par l'invasion restreinté d'abord, puis bientôt très-sensible du bronze oriental. Or ces objets en bronze, que nous recueillons, que nous touchons, dont nous pouvons analyser le métal et étudier les formes, nous les retrouvons identiques, ainsi que je l'ai déjà dit (2), dans les îles de la Grèce, sur les bords de la Baltique, comme dans les Îles Beitanniques, en Suisse, en France et en Italie. Nous pouvons même déterminer approximativement la date Initiale de celte importation des métaux en Europe. Cette date ne peut guêre dépasser le vingtième siècle avant notre ère, dix-neuf ceuts aus environ avant Jésus-Christ (3).

Accordons à la pierre polie, période à laquelle personne n'assigne une très-longue durée, deux mille ans, cela nous reporteraità l'époque des premières dynasties égyptiennes. L'âge de la pierre polie aurait donc commence, en Gaule, à peu près avec Menès et finirait avec Abraham. Ne sommes-nous pas la en pleine histoire, et n'est-ce pas trop isoler la Gaule du reste du monde que de donner a ces temps si rapprochés de nous le nom de temps anté historiques ! N'est-ce pas une grande exagération aussi que de prétendre que l'étude de ces temps revient bien plutôt aux naturalistes qu'aux érudits? Non, Messieurs, ces études, dés que l'on sort des époques diluviennes, des que l'on a dépassé l'age du mammouth et du grand cerf et que l'on atteint la fin de l'age du renne, sont pleinement de votre domaine; elles vous appartiennent de droit. Les géologues et les naturalistes peuvent vous signaler des faits nouveaux, mais c'est à vous de les interpréter et de les mettre en œuvre. On ne sait pas assez quels trésors historiques renferme la mythologie blen comprise, combien de faits réels cachent les vieilles épopées, et ce que l'étude de l'ornementation scule des vases et ustensiles des temps primitifs contient de renseignements précieux. La branche nouvelle de la science qui se développe aujourd'hui est sans

⁽¹⁾ Voir, au Musée de Saint-Germain, la vitrine contenant les premiurs brouves trouvés sous les dolmans, en comparant ces objets aux objets similaires déposés surs la vitrine de l'Ille de Chypre.

⁽²⁾ Note our les bronzes étrusques de la Cisulpine (tirage à part de la flevus erchéel.), p. 5.

⁽³⁾ C'est là la date à laquelle presque tout ceux qui se sont excupés de cra questions sont arrivés, bien que par des voies très-différences. C'est en particulier la date amignée par M. Fouqué aux éroptions vulcaniques du Santorio, qui acmblent marquer pour la Grèce l'app de transition de la pierre au brouse. Voir Fouqué, Archétes des missions, 2º serie, t. IV (1807). D'un autre côté, la Chronique du Paros place en 1832 avant notre ère l'introduction des premiers artistes métallurges en Grèce.

donte surtout, ainsi que l'a si hien dit l'un de vos confrères, extratittéraire; mais il n'y a rien là, à proprement parler, d'anté-historique. Les faits nouveaux, révélés depuis une vingtaine d'années, apportent un accroissement notable à l'histoire; ils ne sont pas, si ce n'est pour l'époque diluvienne, en dehors de l'histoire. Ce sont là des vérités que l'on ne saurait trop répêter et qui, méconnues, pourraient jeter l'archéologie nouvelle dans les voies les plus fausses.

L'époque des cavernes se rattache elle-même étroitement à cette chaîne indissoluble des temps historiques. Les troglodytes n'ont point, en effet, disparu avec l'avénement de la pierre polie. Les anciens n'ignoraient point l'existence de cette phase obscure qu'avaient traversée certains groupes humains. Ouvrez Pline, vous y lisez cette phrase : «Laterarias ac domos constituerunt primi Euryalus et Hyperbius fratres Athenis. Antea specus erant pro

domibus (1), "

Diodore de Sicile n'avait-il pas dit avant Pline, « que les premiers hommes menaient une vie misérable, qu'ils étaient sans abri et se réfugiaient l'hiver dans les cavernes (2) a ? Et Strabon ne nous apprend-il pas que de son temps encore « les Parati, les Sossinati, les Balari, et les Aconites de Sardaigne, vivaient dans des grottes (3) #? Je ne vous rappellerai pas la fameuse phrase de Florus touchant les Aquitains; elle a été citée par tous ceux qui se sont occupés des cavernes : " Aquitani, callidum genus, in spelancas se recipiebant, [Cesar] jussit includi; » ni celle de Tacile, touchant les Germains, a qui solebant subterraneos specus aperire suffugium hiemi et receptaculum frugibus (4) », quoiqu'il soit bien permis de voir encore là des restes d'anciennes habitudes troglodytiques. Mais celui de vos confrères qui représente ici plus spécialement la géographie me reprocherait de ne pas me souvenir qu'au quatorzième siècle une partie des lles Canaries était encore habitée par des troglodytes : « Les hommes ne construisent point de maisons, dit Cadamosto,

⁽¹⁾ Pline, Hiet. nat., liv. VII, c. Lver, & édit. Littré, t. I, p. 211. « Euryalus et Hyperbius frères établirent les premiers à Athènes les fabriques de brique et les maisons; supergrand c'étaient les covernes qui servoient de demeure. »

⁽²⁾ Diod. Sic., I, S. w Έκ δὲ τοῦ και' δλίγον όπο τῆς πείρας δεδοκοκρίνους εἰς τὰ σπήλαια καταρεύγειν ἐν τῷ χειμῶνι κ. τ. λ. » Diodore, liv. III, c. 15, parie, de plus, de troglodytes vivant encore de son temps autour du golfo Arabique. Il va même jusqu'à donner à l'ann de ces contrêes le nom de Troglodytique. « Περί δὶ τῶν κατοικώντων τῆν τι παράλεια τοῦ 'Αραδίου κόλπου καὶ Τραφγλοδυτικήν. »

⁽³⁾ Strab., Ilv. V, p. 223. a Haparos, Lorosváros, Báhapos, Axilveres, iv annhaiost obsouves. a

⁽⁴⁾ Tac., Germ., ch. 177.

ils n'habitent que les grottes des montagnes, leurs armes sont des pierres et des espèces de javelots ou lances de bois aussi dur que le fer et dont la pointe est armée d'une corne aigué et durcie au feu (1). » Ne se croirait-on pas au milieu de nos hommes des cavernes de l'âge du renne? C'est ainsi que le passé se relie au présent et que nous pouvons étudier les dges primitifs, non-seulement dans les nouveaux musées (2) qui se fondent partout en Europe, mais dans les textes que nous ont transmis les auteurs anciens et dans les relations des voyageurs modernes.

Les découvertes de la nature de celle qui vient d'être faite en Suisse sont donc du plus grand intérêt historique, sans être appelées pour cela à bouleverser en rien l'économie générale de l'histoire. Elles sont un accroissement, un complément, quelquefois une éclatante confirmation de la tradition écrite ou chantée : elles n'en sont

point la contradiction.

En somme, il est prouvé que l'homme a vécu en Gaule après les temps qualernaires, à une époque où le renne crrait en grandes troupes dans le midi de la France. Les cavernes étaient alors sa principale, peut-être sa seule habitation, et il ne rompit avec ces habitudes troglodytiques que quand de nouvelles populations venues de

l'Est lui apportèrent la vie pastorale et agricole.

Dans mon voyage en Danemark, pendant le Congrès international de 1868, j'entendais dire que c'était une croyance des hommes du nord de la Norwège que là où la vache avait brouté, le renns ne broutait plus; qu'il y avait incompatibilité absolue entre cet utile mais sauvage animal et nos animaux domestiques. Les zoologistes vous diront si le fait de l'apparition des racès domestiques en Gaule suffit pour y expliquer la disparition du renne à l'époque de la pierre polie (3); les archéologues, les érudits et les historiens se contenteront, jusqu'à nouvel ordre, de constater un fait indiscutable, à savoir que, quelque recuié que puisse être dans le passè le moment où les populations troglodytiques ont apparu en Gaule, elles y ont vêcu progrèssant toujours, mais dans un cercle très-étroit, jusqu'au

⁽¹⁾ Mémoires de la Sociélé d'ethnologie, t. I (1ºº partie), p. 157. Mémoire de M. Sahin Bertielot.

⁽²⁾ Dos musées de co genre existent aujourd'hul, pour ne parler que des principaux, à Capenhague, Stockholm, Hanovre, Schwerin, Mayence, Zurich, Berne, Milao, Parme, Reggio, Bologne, Florence et Pérouse. Le Musée de Saint-Germain, grâce à de numbroux moulages, réunira hientôt les principaux spécimens contenus dans ces divers musées.

⁽³⁾ Voir E. Piette, Grotte de Gourdan (f. c.).

moment où elles ont été, on peut dire, civilisées par les peuplades de la pierre polie, époque qui est loin de se perdre dans la nuit de temps et qui touche, au contraire, incontestablement, par les rapports de ces populations avec les pays où la métallurgie est née, aux temps absolument historiques.

Sur un seul point les populations troglodytiques paraissent avoir montré une merveilleuse vocation : les arts du dessin, qu'elles out poussés dans un sens réaliste très-remarquable à un degré assez avancé pour faire, aujourd'hui encore, notre étonnement. Il est à croire que sous tous les autres rapports elles scraient restées stationnaires comme les populations des lles du Sud ou même des fles Canaries, si la lumière ne leur était pas venue du dehors.

A certains égards, on pourrait faire la même remarque relativement aux hommes de la pierre polie. Les hommes de cette période bien supérieure à la précédente (1), ne surent point, par la seule vertu de leurs propres forces, sortir du cercle étroit où ils étaient renfermés. Des étrangers leur apportérent les métaux et une nouvelle organisation sociale (2). C'est là un fait sur lequel j'aurai l'honneur d'attirer bientôt votre attention, mais sur lequel vous me pardonnerez de ne pas insister aujourd'hui : ce serait abuser de votre bienveillance.

Des philosophes théoriciens ont prétendu que l'homme avait été partout condamné à passer successivement, et comme par une loi de sa nature propre, de l'état de chasseur nomade à celui de pasteur, puis d'agriculteur, avant d'arriver à l'état social parfait. Jusqu'ici les faits démentent ces théories, au moins pour l'Europe. Les premières générations d'hommes livrées à elles-mêmes n'ont nulle part, dans nos contrées, su dépasser une certaine limite qui semble celle que la Providence avait assignée au développement de leurs facultés isolées. A deux reprises différentes, en Gaule, ce sont de nouveaux groupes humains qui sont venus faire sortir de leur sommeil les populations antérieures avec lesquelles elles semblent ensuite s'être fondaes, leur communiquant, mais peut-être aussi leur empruntant des aptitudes nouvelles.

⁽¹⁾ Toutefais, il faut remarquez que l'art du dessin dispuralt arec l'âge de la pierre polis paur ne reparaltre qu'à l'époque de l'introduction du fer en Gaule. Il y a il un fait qui paralt tenie à des doctrines religioners. On sait que certains peuples, encore aujourd'hui, regardent comme une profanation la reproduction d'ôtres animés.

⁽²⁾ Dont la base était la draldisme.

Il semble que la loi providentielle du progrès obéisse à la loi économique de la division du travail. Chaque groupe humain, à mesure qu'il se constitue, paraît avoir son rôle tout tracé. Il apporte ainsi sa part au trésor qui, s'accumulant de siècle en siècle, devient le patrimoine inaliénable de l'humanité.

Qui sait si, à ce point de vue, nous ne serons pas un jour obligés de reconnaître que le contingent des populations troglodytiques dans l'apport commun de la civilisation européenne a été les arts du

dessin?

ALEXANDRE BERTHAND,

A M. LE DIRECTEUR

DE LA

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

Monsieur.

J'ai publié dans la Revue archéologique, en 1870 (t. XXI, p. 408). une note sur l'étymologie du nom du dieu gaulois Esus. Ma conclusion était que ce nom était dérivé de la racine is qui s'y trouvait élevée au gouna. L'e long est une des formes du gouna de l'i en gaulois, et un vers de Lucain établit que l'e de ce mot gaulois est long. Une preuve nouvelle du fondement de la doctrine étymologique soutenue par moi pouvait être donnée par des documents où l'on aurait trouvé le nom d'Esus avec une orthographe plus caractéristique. L'as est en gaulois, comme en latin, une des formes du gouna de l'i: l'ae latin tient lieu d'un ai plus ancien, issu soit to du renforcement de l'i, soit 2º de la synérèse d'un a et d'un i appartenant antérieurement à deux syllabes distinctes (Corssen, Aussprache, 2º édition, t. I, p. 374, 628); et la première de ces doux valeurs de l'ac est la seule qui ait été constatée en gaulois, où cette diphthongue paraît dater de la conquête romaine; l'ae latin se serait à cette date substitué à l'ai celtique (Grammatica celtica, 2º édition, p. 30).

Or M. Genthe, par une lettre que la Revue archéologique a publiée l'année dernière, t. XXVI, p. 132, signale dans des manuscrits du x* siècle l'orthographe Aesus au lieu d'Esus. Des manuscrits du x* siècle ont une bien médiocre autorité quand ils se trouvent en contradiction avec une inscription du premier siècle, comme celle de Paris, qui date du règne de Tibère et où on lit Esus sans a initial. Dans la langue latine vulgaire de la période impériale, on voit se multiplier peu à peu devant l'e un a qui désigne une légère nuance de son, mais qui n'a aucune valeur étymologique. Les exemples de cet as fourmillent dans les manuscrits (Schuchardt, Vokalismus, t. I., p. 226 et suivantes; cf. Corssen, Aussprache, 2* édition, t. I., p. 329). Il y a donc intérêt à constater qu'en regard de l'inscription de Paris on peut mettre non-seulement des manuscrits du x* siècle, mais une inscription romaine de la Grande-Bretagne, où le nom divin dont il s'agit est écrit avec un ac, Je parle de l'inscription publiée sous le

nº 87 dans le tome VII du Corpus de l'Acadêmie de Berlin, p. 35. Dans cette inscription il est question d'un personnage nomme Aesubilinus, et qui, par conséquent, réunissait dans son seul nom deux noms divins gaulois. L'ae initial du premier de ces noms se trouve aussi dans la légende aesy d'une monnaie bretonne publiée par Evans et signalée par M. A. de Barthèlemy, Revue celtique, I, 293, et par M. Hucher, l'Art gaulois, 2º partie, p. 138. Il me semble rèsulter de la que si, dans le texte de Lucain, on doit certainement enlever le h initial d'Hesus, qui ne s'appuie sur aucune bonne autorité, les deux orthographes Aesus et Esus peuvent être également admises. De là un nouvel argument en faveur de l'étymologie que j'ai soutenue et du rapprochement d'Esus ou Aesus avec l'étrusque Aesar et le sabin Aisos. Ajoutons, au sujet de ces deux noms italiques, que la doctrine étymologique empruntée par moi à M. Corssen a été adoptée par M. Fick (Vergleichendes Woerterbuch, 2º édition, p. 26; cf. p. 22, et Whitley Stokes, Revue collique, 1, 259).

Je ne puis déposer la plume sans faire une observation relativement à une assertion contenue dans le premier de mes deux articles sur Esus (Revue archéologique, t. XXI, p. 36). J'y al dit (p. 40) que l'adjectif breton euzus, e terrible, horrible, épouvantable », n'avait pas de correspondant en irlandais ni en cambrien. Cela est, je crois, exact. Mais ce que j'aurais du, ce me semble, ajouter, c'est que euzuz est dérivé de euz, « horreur, terreur, épouvante », qui se trouve 4º en irlandais moderne sous la forme nath, dejà usitée en viell irlandais, comme le prouve la glose aath na darach, horror quercas (Grammatica celtica, 2º édition, p. 260); 2º en gallois moderne sous la forme uth- dans les dérivés uth-reild, « étonnement »; uth-ro, a étonner o; ath-rol, a étonnant a; ath-roldeb, a terreur a. Le simple uth est usité en cornique, et M. Robert Williams en a recueilli plusieurs exemples dans son Lexicon cornu-britannicum, p. 355. Ces observations établissent plus catégoriquement, s'il était possible, l'existence, dans l'adjectif breton euzuz, d'une dentale explosive primitive et d'un o initial. L'irlandais $ua = \delta$; le gallois u = 6 (Grammatica celtica, 2º edition, p. 22, 99). Quant à la dentale primitive, il semble qu'il la faut supposer sonore (d), bien que la th gallois paraisse contredire cette thèse et exiger une sourde double (tt) (Grammatica celtica, 2º édition, p. 63, 142, 143; cf. p. 139, 150). Un double t n'aurait pu donner un th en irlandais (Gramm. celt ... 2º édit., p. 67, 69).

Veuillez agréer, etc.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Troyes, le 22 mars 1874:

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(Suite) (1)

 DI. — Calcaire blanc, hémisphérique. Tête diadémée, portant un collier. Travail arsacide. Montagnes de Rev.

92. - Agate blanche, hemispherique. Tête coiffée d'une tiare ronde; collier, tunique brodée. Mithridate II. Montagnes de Rey.

93. - Cristal de roche, Anneau épais, Tête diadémée entre une

étoile et un croissant. Travail arsacide. Montagnes de Rey.

94. - Sardoine. Anneau épais. Tête diadémée à la grecque, comme les effigies de Tiridate, posée entre deux ailes comme un ferouer. Travail arsacide. Montagnes de Rey.

95. — Chalcédoine. Anneau épais. Tête diadémée entre un crois-

sant et une étoile,

96. - Cornaline, Chaton. Tête vue de face, portée sur un emblême royal; au-dessous, un croissant et une étoile; au-dessus du

tout, une guirlande. Travail gréco-parthe. Téhéran.

 Agate brun-rouge. Anneau épais. Tête diadémée tournée à gauche, cheveux bouclés et longs tombant en nattes sur le dos; le bras gauche porte à la bouche un fruit indistinct. Travail arsacide. Téhéran.

98. — Sardoine. Anneau épais. Tête couronnée; à droite, une

palme, Travail arsacide, Teheran.

99. - Cornaline, Chaton plat, Tête diademée entre deux points. Travail arsacide, Téhéran.

⁽¹⁾ Voir les numéros de février, mars et avril.

A

100. — Jospe vert, hémisphérique. Tête diadémée inscrite dans un orle de points allongés. Travail gréco-parthe. Téhéran.

101. — Cornaline, Chaton monté dans un cachet persan. Tête diadémée tournée à gauche, Nord de la Perse, (Pl. IV.)

102. — Cornaline rouge, hémisphérique. Tête coiffée de la tiare ronde, boucles d'oreilles; tunique brodée. Travail arsacide. Nord de la Perse.

103. — Cornaline brun pâle, hêmisphérique. Tête coiffée de la tiare. Nord de la Perse.

104. — Cornaline rouge, Chaton. Tête entourée d'une guirlande, Travail arsacide très-grossier. Téhèran.

105. — Cornaline rouge-jaune. Chaton. Tête diadémée à la grecque. Montagues de Rey.

406. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée, boucles d'oreilles. Montagnes de Rev.

407. — Corneline rouge. Chalon. Tête diadémée, boucles d'oreilles; tunique ornée. Montagnes de Rey.

408. — Cornaline rouge, Chaton. Tête diadémée entourée de points longs. Montagnes de Rey.

409. — Hématite, hémisphérique, Tête diadémée; quelques points longs à l'entour, Téhéran.

110. — Grenat. Chaton. Tête diadémée très-grossièrement exécutée. Montagnes de Rey.

Brouze, Anneau. Tête diadémée tournée à ganche.
 Téhéran.

412. — Grenat, Chaton, Tête diadémée, Travail arsacide grossier, Téhéran,

113. — Cornaline rouge. Tête diadémée, boucles d'oreilles. Travail gréco-parthe. Téhéran.

414. — Grenat. Chaton. Tête diadémée. Travail grêco-parthe. Montagnes de Rey.

115. — Grenat. Chaton. Tête diadémée. Travail arsacide. Montagnes de Rey.

Le fait de trouver presque toutes ces intailles dans la région élevée qui fut le berceau et le principal séjour des nations arsacides, sert de commentaire à un passage curieux d'un fragment traduit du pehlevy par lbn-el-Mogoffe, et que j'ai fait connaître ailleurs (Histoire des Perses, t. 11, p. 520). Les Parthes y sont accusés d'avoir beaucoup aimé le tuxe des ajustements, et particulièrement les pierres gravées. Les vingt-sept têtes qui viennent d'être énumérées, ayant été travaillées dans une région assez sauvage, sont l'œuvre

d'artistes qui ne manqualent pas de bonne volonté pour se guider sur des modèles grecs; malheureusement, la science et l'habileté leur faisaient souvent défaut. Il n'en est pas moins vrai que leur goût franc et vigoureux les a aussi parfois très-bien inspirés. Le nº 401, par exemple, montre une tête imberbe, la moustache fine et élongée, qui est d'un caractère vraiment remarquable. On croirait avoir sous les yeux une image de quelque chef goth ou hérule. Il est vraisemblable que toutes ces effigies sont des portraits. La plupart sont à reporter à des chefs féodaux dont l'histoire n'a pas conservé. les noms, ou qu'il serait, dans tous les cas, impossible d'identifier. La série qui va suivre, présentant des Inscriptions en caractères indigènes, est particulièrement digne d'intérêt. Elle offre exactement le même genre de travail dans la plupart des cas, au moins pour les intailles apparlenant à la même région. Quand elles ont été faites dans le sud. où les colonisations helléniques d'Alexandre étaient moins importantes et surtout ne prévalaient pas sur les anciennes civilisations locales, l'influence grecque se fait naturellement moins remarquer.

116. — Cornaline brune. Chaton monté en bague. Tête diadémée;

inscription pehlevy. Montagnes de Rey.

117. — Cornaline rouge. Chaton. Tête diadémée. Travail grécoparthe très-fin. Légende pehlevy. L'influence assyrienne est là évidente, ainsi que l'ancien goût perse pour les détails de costumes. Shyraz.

418. — Sardoine, hémisphérique. Tête diadémée, boucles d'oreilles; tunique ornée; légende pehlevy. Sud de la Perse. (Pl. IV.)

419. — Nicolo. Chaton. Tête diadêmée; derrière, étoile et crois-

sant, légende pehlovy. Sud de la Perse.

- 420. Cornaline rouge, Chaton. Tête diadêmée, boucles d'oreilles; tunique ornée; à droite, signe royat; légende pehlevy. Téhéran.
- 121. Cornaline rouge, Chaton. Tête diadêmée; à droite, une étoile; inscription pehlevy. Téhéran.

122. - Cornaline rouge, Chaton, Tête diadémée; inscription pehlevy, Kerman,

123. — Cornaline rouge, Chaton, Tête diadêmée, boucles d'oreilles; ailes de ferouer; légende pehlevy. Sud de la Perse.

124. — Cornaline rouge pâle. Chaten. Tête diadémée, boucies d'oreilles; a iles de ferouer; légende pehlevy. Même provenance.

125. - Cornaline rouge, Chaton, Idem, Kerman,

126. - Cornaline rouge. Chaton. Id. même provenance.

127. - Terre cuite revêtue d'un émail bleu. Tête coiffée de la

tiare, cheveux frisés, boucles d'oreilles ; tunique ornée ; légende indigène grattée sur l'émail après la cuisson. Kazwyn.

128. — Cornaline. Chaton monté en bague persane. Tête diadémée, cheveux longs et bouciés; légende pehlevy. Sud de la Perse.

429. — Chalcêdoine. Chaton. Tête rejetée en arrière, boucles d'oreilles; tunique ornée; légende pehlevy. Téhéran.

430. — Chalcédoine saphirine. Très-belle matière, hémisphérique. Tête coiffée de la tiare, cheveux frisés, ferouer; légende pehlevy. Téhéran. (Pl. IV.)

431. — Onyx. Chaton. Tête diadêmée; les bouts du bandeau tombent bas sur le cou; tunique ornée; légende pehlevy. Téhéran.

132. — Onyx. Tête renversée en arrière, diadémée, entourée d'un nimbe; tunique ornée; légende pehlevy. Téhéran,

133. — Sardoine. Hémisphérique. Tête coiffée d'une couronne de feuillages échiquetés; tunique ornée; légende pehlevy. Sud de la Perse.

434. — Agate tachetée, magnifique matière. Hémisphérique. — Tête diadèmée; cheveux relevés en touffe par derrière, annonçant déjà le goût des Sassanides; tunique ornée; légende pehlevy. Sud de la Perse.

435. — Sardoine. Hémisphérique. Tête coiffée de la tiare ronde, cheveux et barbe bouclès, boucles d'oreilles; tunique très-ornée; légende indigène. Sud de la Perse.

136. — Sardoine avec de larges taches gros vert. Hémisphérique. Tête coiffée de la tiare ronde, attachée par un diadème à glands de perfes; boucles d'oreilles, cheveux très-travaillés et roulés; tunique extrêmement ornée; légende pehlevy. Sud de la Perse.

Hématite. Hémisphérique. Tête diadémée; tunique ornée;
 légende pehlevy. Montagnes de Rey.

438. — Nicolo. Anneau épais. Tête diadémée; légende grecque composée des lettres A I I. Montagnes de Rey.

doines laiteuses, trois chalcédoines saphirines, une bématite. Chaton. Ces intailles sont toutes pareilles à fort peu de chose près. Elles représentent deux monstres dansant l'un derrière l'autre; on remarque chez plusieurs une intention obscène; quelques signes semés dans le champ de la pierre présentent des lettres difficiles à réunir, et par conséquent, à interpréter. Le sujet, en lui-même, est fort ordinaire; les monuments de l'Asie mineure le représentent très-souvent, les cylindres des époques assyriennes également; il paraît avoir eu une haute signification et l'avoir gardée très-longtemps, ainsi que

la faveur du public. Les pierres ici réunies sont travaillées d'après les méthodes employées pour les nº 94, 96, 97 et autres dont le caractère iconographique ne saurait indiquer une autre époque que les temps arsacides. Je n'hésité pas à classer ces monuments et le style auquel ils appartiennentà cette même époque; mais ce style n'a assurément rien de grec; il est indigène et tout à fait grossier, c'est à peine de l'art; aussi croyons-nous que les intailles talismaniques ici examinées étaient essentiellement un produit industriel; elles étaient fort demandées, et j'en ai trouvé à Athènes tout aussi bien qu'à Téhéran. Il m'en est venu plusieurs des contrées orientales de la Perse. Elles appartiennent à la fin de la dynastie arsacide, et se sont continuées pendant plusieurs siècles après. Sans nul doute, elles devaient faire partie du bagage de tous les adeptes des superstitions orientales qui se répandaient dans le monde romain vers le 15° siècle de notre ère.

161. — Cornaline. Chaton. Cette intaille présente, comme les précédentes, les deux démons dansants; seulement, le style n'ayant subit aucun changement, on s'aperçoit, à l'examen, que l'artiste a eu dans la pensée d'assimiler ses personnages aux satyres, ce qui donne à cette pierre un caractère tout particulier et assez rare. Le travail est, du reste, le même, je le répète, que dans les monuments de même nature, de même tendance;

162. — Cornaline, Chaton carré. Pai décrit cette curiouse intaille dans mon Traite des écritures cundiformes. Les chrédiens ont imité les procedes des religions orientales qui les avoisinaient; ils ont vouln avoir leurs amutettes. On trouve ici, à droite, une femme vêtue d'une longue robe, vue de face, comme on avait l'habitude de représenter Analtis; de la main droite cette figure assure une couronne sur sa tête, de la main gauche elle parait sainer un ange silé placé devant elle, en attitude d'adoration; trois caractères cundiformes. Cette dernière circonstance, l'emploi de caractères de cette espèce au n' siècle de notre èce, peut-être au m', n'est pas admise comme possible par les assyriologues. Il importe en effet de façon capitale à leur système que l'usage des alphabets de cette catégorie ne se soit pas prolongé au delà de l'époque des deux ou trois premiers. Séleucides tout au plus tard, et seit tombé depuis dans un oubli profond. Outre la preuve du contraire que présente la cornaline nº 162, on va voir plus bas, et pour des époques très-postérieures, d'autres démonstrations encore plus frappantes; et je me permettrai de rappeler ici que l'ai soumis à feu M. Botta cette observation, que les traités arabes et persans sur la magie, même les traités qui s'écrivent

anjourd'hui, ne manquent jamais de donner des alphabets cunéiformés parmi ceux qu'ils considèrent comme pourvus d'une puissance surnaturelle, et ils les lisent et ils les comprennent comme les comprenaient et les lisaient leurs devanciers. M. Botta a parfaitement reconnu et admis cette vérité après mûr examen. La pierre ici examinée représente la Salutation évangélique et lui donne une valeur de talisman. Mésopotamie. (Pl. IV.)

163. — Chalcédoine. Hémisphérique. Un personnage diadémé, monté sur un cheval, ou peut-être sur un mulet, marche vers la droite; il a les chevenx courts, il est imberbe, vêtu d'une tunique courte, avec de larges pantalons et des hottes, costume parthe; devant sa monture, un serviteur à coiffare ronde, tunique courte, s'avance tenant dans la main un bâton court. Je donne ici, indépendamment de toute classification d'après les sujets traités sur les pierres, toutes les intailles travaillées d'après la même méthode, c'est-à-dire celle des talismans portant les n° 130 à 160 que je viens de prendre pour type de la méthode extrêmement semmaire de traiter les pierres, méthode employée pour un très-grand nombre de monuments. Nord de la Perse.

164. — Cylindre, Jaspe vert, Pierre octogone. Un démon dansant; une gerboise; un cartouche posé au milieu d'un double bâton terminé aux deux extrémités par des traits; le cartouche contient quelques carectères droits pareils à ceux que l'on observe sur les vases magiques persans et arabes modernes; un homme à deux têtes, les jambes formant un cercle; en haut et en has de la pierre, caractères magiques. Bagdad,

165. — Hématite. Cylindre octogone grossier; la moitié supérieure manque. On ne voit plus que les jambes de deux personnages allant à gruche; sur le registre inférieur, un homme diadémé, tourné de face, la tête à droite, attitude d'adorant; au-dessus et autour de lui les lettres. . A M.



Il est placé en face d'une figure assise tournée à gauche, barbue; au-devant, la lettre 🚉 qui appartient au pehlevy; derrière la déesse, personnage à deux têtes comme sur la pierre précédente, les deux jambes sont écartées comme pour une danse et la ceinture, fort large, tombe au milieu; à droite, sur une autre face de la pierre, et retournée dans l'autre sens, une figure d'adorant, tournée à droite.

entre les lettres grecques M et C A V. Sud de la Perse.

- 466. Cylindre. Hématite. Bélus assis sur un trône, colffure pyramidale, les cheveux réunis en queue, imberbe, jambe une posée sur le sol, tenant un sceptre court mais gros, renflé aux deux bouts; devant, un adorant, colffé comme le dieu avec une queue, peut-être un appendice tombant de son espèce de turban; derrière, deux registres; en haut, Anaîtis; en dessous, un lion élancé à gauche, saisissant une antilope à longues cornes; au-dessus, un griffon ailé; devant, tourné à droite et tenant une des pattes du griffon, un homme, coiffé du bonnet pointu arsacide, tunique courte, élevant un glaive dans son fourreau; derrière, un ornement indistinct, ressemblant à un point surmonté d'une flamme. Sud de la Perse.
- 167. Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Deux guerriers vêtus à la grecque, diadémés, tenant une enseigne plantée entre eux. Montagnes de Rey.
- 468. Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Un homme habille à la grecque, diadémé, tourné à droite, en attitude d'adorant. Montagnes de Rey.
- 169. Gristal de roche. Chaton. Une femme arsacide, tournée à droite, les cheveux tombant par derrière en une tresse unique, tenant une fleur, enveloppée d'un voile par-dessus sa robe, mais tête nue. Montagnes de Rey.
- 470. Cornaline. Chaton. Femme arsacide, assise, tournée à droite, vêtue comme la première, tenant une fleur. Montagnes de Rev.
- 471. Serpentine. Chaton. Un guerrier parthe, vêtu à la manière indigène, en pantalon, le bonnet triangulaire arsacide sur la tête, tourné à droite, frappe d'un poignard un des démons figurés sur les intailles nº 139 à 160. Légende ; NOH ou HON. Damghân, site de l'ancienne capitale arsacide Kékatompylos.
- 472. Cornaline rouge. Chaton. Un phallus. A côté, guerrier casqué, tourné à gauche, appuyé sur une haste. Cette pierre, qui appartient aux religions chananéennes, a été faite sur un modèle où le goût grec est déjà devenu le goût romain; c'est, du reste, ce que l'on aura à observer désermais dans toute la série des intailles de la catégorie ici étudiée, chaque fois que la barbarie locale n'aura pas étouffé absolument les leçons données par l'Occident. Sud de la Perse.
- 173. Sardoine. Chaton. Un phallus sur un autel; à droite, une larve à tête humaine joue de la double flûte; à gauche, une larve semblable, en adorante; l'une et l'autre sont entourées du ser-

pent. Ces monuments marquent la transition du culte chananéen

ancien au gnosticisme. Kerniaushah.

174. — Agate brune. Hémisphérique, aplatie. Une femme parthe, debout, marchant à droite; à la main, une palme. Nord de la Perse.

475. - Chalcedoine. Fragment d'anneau. Même sujet; la main

levée, sans palme. Nord de la Perse.

- 176. Agate brun-rouge. Hémisphérique, aplatie. Un homme et une femme se donnant la main; l'un et l'autre ont les cheveux tenus par un bandeau et réunis en une tresse tombant par derrière. Les traits de ressemblance abondent entre le caractère des tribus arsacides et celui des nations gothiques auxquelles elles étaient étroitement allières par le saug; les détails de costume ne sont pas moins pareils; cette façon de tresser les cheveux est tout à fait germanique. Nord de la Perse.
- 177. Sardeine. Hémisphérique. Un guerrier en pantalon large, les jambes écartées, entre lesquelles est un chien, tient de chaque main une lance. Rien de plus barbare et de plus grossier que le travail de cette pierre et des trois qui vont la suivre. C'est toujours l'emploi du même procédé, mais il est arrivé ici à son point extrême de simplification. Tel qu'il est, on peut croire pourtant qu'il suffisait aux besoins artistiques des guerriers parthes de la classe commune, car les monuments de cette espèce sont très-abondants. Nord de la Perse.

178. — Sardoine. Hémisphérique. Même sujet que le précèdent, mais doublé. Nord de la Perse.

479. — Hêmatite. Cylindre. Même sujet qu'au nº 177, même facture. Montagnes de Rey.

480. - Hématite. Fragment de cylindre tout semblable au précé-

dent. Même sujet. Montagnes de Rey.

181-183. — Deux sardoines, une agate. Hémisphériques, aplaties. Même sujet, même style; une gerboise. C'est un sujet qui se présente déjà aux plus anciennes époques. Cet animal se trouve en grande abondance dans les plaines de Véramyn, au pied de l'Elborouz. Nord de la Perse.

484-185. - Deux agstes rougeâtres, Hemisphériques, Sur l'une et

sur l'autre, un scorpion. Nord de la Perse.

486. — Sardoine. Hémisphérique, aplatie. Une main ouverte. Ce sujet mystique, indicateur de la puissance, s'est maintenu jusqu'à ce jour dans toute la Perse, sous le nom de « main d'Aly ». Il surmonte les drapeaux. Sud de la Perse.

- 487. Cornaline rouge. Hémisphérique. Une main entre deux cornes d'abondance. Sud de la Perse.
- 488. Grenat. Chaton. Une main, entre le pouce et l'annulaire une fleur; légende pehlevy. Schyraz.
- 489. Grenat. Chaton. Une main tenant une croix; à droite, un signe royal; légende pehlevy. Cette intaille est doublement digne d'attention, d'abord par la façon dont les emblèmes y sont combinés. On y reconnaît sans peine les trois personnages de la Trinité chrètienne: le Père, exprimé par le signe royal, le Fils, par la croix, le Saint-Esprit, puissance efficiente, par la main; et c'est ainsi que les chrétiens ont, non pas supprimé, mais tourné à leurs usages beaucoup d'anciens symboles dont its se sont approprié les doctrines. En outre, ce grenat vient de Merw, et on sait, par Moise de Khorène, qu'au v° siècle des Arméniens chrétiens furent déportés, pour cause de religion, dans cette partie éloignée de l'empire, par les persécutions sassanides. Ainsi, la pierre ici examinée a appartenn à l'un de ces martyrs. Merw. (Pl. V.)
- 100. Agate rouge. Hémisphérique. Un signe royal, figurant une crosse épiscopale; à côté, une étoile; au-dessus, une fleur; la main qui tenait probablement la croix, mais le baut de la pierre est effrité; légende peblevy. C'est un monument chrétien mêlé d'idées, ou plutôt de symboles païens caristianisés, comme l'intaille précédente. Echatane.
- 492. Agate blonds. Hémisphérique, aplatie. Une main. Echatane.
- . 493-198. Cornalines rouges. Chatons. Boeuf bossu, qu'on nomme en Perse boeuf ou seystan. Cet animal, petit, très-leste, a servi de monture dans l'antiquité. Les cinq intailles données ici sont absolument pareilles, quant au mode de travail, aux n° 439-160.
 - 490. Cornaline rouge. Chaton, Taureau sans bosse, Echatane.
- 200. Chalcédoine brûlée. Hémisphérique, aplatie. Un sanglier. Echatane.
- 201-206. Quatre cornalines rouges, chatons; une hématite hémisphérique. Un lion. Sud de la Perse.
- 202. Cornaline. Chaton. Deux lions croisés l'un sur l'autre, comme dans le style des anciens cylindres. Nord de la Perse.
- 203. Chalcédoine. Cône. Sur un autel, un sceptre ou bâton long, une étoile, un croissant. Ces symboles appartiennent à la religion frantenne avant ses réformes par les Sassanides. Nord de la Perse.

20%. — Chalcédoine. Hémisphérique, aplatic. Une chèvre tournée à droite; devant, une palme. Nord de la Perse.

205. — Cornaline rouge. Hémisphérique. Une antilope couchée tournée à droite. Schyraz.

206. — Cornaline rouge. Chaton. Même sujet; l'antilope a les cornes droites. Schyraz.

207. - Cornaline rouge. Chaton. Un lièvre au gite. Schyraz.

208. - Cornaline rouge, Chaton, Antilope couchée, Echatane.

 200. — Cornaline rouge, Chaton. Un griffon; au-dessus, un scorpion. Sud de la Perse.

210. — Chalcédoine, Hémisphérique, aplatie, Gazelle couchée.
Sud de la Perse.

211. — Chalcêdoine. Hémisphérique, aplatie. Un faucon. Sud de la Perse.

212-215. — Deux sardoines, une agate brun-rouge, une cornaline. Hémisphériques, aplaties. Frontaux de bœufs. Sud de la Perse.

216-217. — Sardoine et chalcédoine. Hémisphériques, aplaties. Deux autels, sur l'un deux longs bâtons géminés, sur l'autre une croix; je ne pense cependant pas que ce soit un symbole chrétien, mais seulement le peu de grandeur de la pierre ne permet pas de suivre le hâton dans toute sa hauteur. Nord de la Perse.

218. — Jaspe sanguin. Hémisphérique, Gazelle couchée. Sud de la Perse.

219-220. — Cornalines rouges. Hémisphériques, aplaties. Sur chacane, un poisson. Ce symbole se trouve a sez fréquemment sur de petites monnaies en bronze du pays des Parthes; peut-être est-ce un souvenir des truites, si abondantes dans les vallées du Laredján qui mênent aux Portes-Caspiennes. (Voir Hist. des Perses, 1. I**, p. 152.) Nord de la Perse.

221. — Silex. Chalon carré. Un guerrier parthe à cheval, perçant de sa lance un ennemi renversé; à gauche, une étoile. Nord de la Perse.

222-226. — Bronze. Anneaux. Deux hommes nus et un palmier entre eux; un autel; au-dessus, un ferouer; un homme drapé frappant d'un poignard un lion sur la têle; deux danseurs; une gazelle courant; au-dessous, un chien. Mésopotamie.

227-235. — Agate. Boules au nombre de six, et trois cylindres. Ces pierres non gravées ont été trouvées, avec beaucoup d'antres pareilles, dans les fondations du patais de Khorsabad. Ce sont des talismans qui empruntent leur force uniquement à leur matière. Environs de Moussoul.

- 236. Cornaline ronge, Hémisphérique, aplatie. Un pyrée avec le feu flambant. Ispahan.
- 237. Agate rouge, Hémisphérique, aplatic. Un faucon. Nord de la Perse.
- 238. Cornaline rouge pâle. Chaton. Une gerhoise portant sur son dos son petit. Nord de la Perse.
 - 239. Cornaline rouge. Chaton. Un griffon. Shyraz.
- 210. Jade verdătre, Chaton percé dans le sens de l'épaisseur. Un griffon, Maragha.
 - 241. Cornaline rouge, Chaton, Un griffon, Sud de la Perse.
 - 212. Cornaline jaune. Chaton. Un griffon. Echatane.
- 243. Hématite. Hémisphérique, taillée à facettes. Une branche d'arbre. Nord de la Perse.
- 244. Jaspe sanguin. Hémisphérique. Une chamelle avec son petit. Sud de la Perse.
- 245. Pierre météorique. Très-habilement et finement taillée en forme de casque, cette pierre, qui ne porte d'ailleurs aucune gravure, provient d'un tombeau macédonien où était enterrée toute une famille, avec des armes grecques et des briques chargées d'inscriptions cunéiformes, Environs de Babylone.
- '246. Agate rouge. Forme d'amande percée dans le sens de l'épaisseur. Une biche couchée; au-dessous, une étoile. Echatane.
- 247. Hématite. Hémisphérique. Une biche couchée. Nord de la Perse.
- 218. Chalcédoine. Hémisphérique, aplatie. Une feuille. Nord de la Perse.
- 249. Hématite. Cylindre. En haut et en bas, un ornement en forme de grecque, ce qui indique déjà une époque basse; homme à coiffure ronde, imberbe, vêtu d'une tunique courte, marchant vers la gauche; il tient une coupe; au-dessus de sa tête, un férouer; en face de lui, un guerrier parthe, à bonnet pointu, tient un trident; devant lui, une lettre cursive; derrière, deux lignes de caractères cunéiformes. Sud de la Perse.
- 250. Agate rouge. Scarabée. Un aigle héraldique à une tête. Les armoiries du bas-empire, en empruntant cet emblème arsacide, n'y ont absolument rien changé. Sud de la Perse.
- 251. Hématife. Large chaton carré. Avers : en hant, un serpent enroulé dressant la tête ; en face, un chien (?); au-dessous : TEO

CATALOGUE D'UNE COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES. 324 PAMAY; au-dessous encore, un pyrée avec le feu et les lettres FA. Au revers :

TOTITACHE BPWPIOYZEZ

Bagdad.

252. - Hématite. Cylindre octogone avec les inscriptions suivantes :

> AKBBKKINO KYYOWNI ESESTATA IXZZWIZW ABPA3CA3 ІНПНДЕНД HIVOYGOIH TYTYXKYD

Bagdad.

Comte A. DE GOBINEAU.

(La suite prochainement.)

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ILE DE THASOS

Les fouilles que J'ai faites en 1864 dans l'île de Thasos on t produit un graud nombre de résultats avantageux. J'ai publié successivement les inscriptions qui en proviennent, d'abord dans cette Revue, puis dans le Journal des Savants et dans l'Anauaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France. Mais je n'ai pas encore épuisé le fonds de mes richesses au point de vue de l'épigraphie thasienne.

Le port de cette ile a la forme d'un vaste amphithéaire, situé au nord en face de la Thrace et de la Macédoine. La pointe orientale est consacrée à l'enceinte de l'acropole, qui contenait les temples et le théâtre. Au fond de la plaine, à droite, le chemin s'enfonce dans une charmante vallée et conduit à une rangée de tombeaux qui ont tous été fouillés à différentes époques. Tout le côté occidental de l'hémicycle est occupé par un champ d'oliviers qui descend jusqu'à la mer. Ce champ, comme la plaine, est rempli de fragments d'anciennes tombes, dont la plupart sont ou couverts de terre ou dissimulés par les broussailles. En attendant le bâtiment de l'État qui m'avait été envoyé pour enlever le produit de mes fouilles, j'ai recherché et examiné tous ces anciens débris. A force de parcourir le terrain dans tous les sens, je suis parvenu à recueillir un certain nombre d'inscriptions qui peuvent intéresser l'onomatologie thassienne.

Un mot d'abord sur le théâtre. La plupart des gradins, qui avaient 0°,33 de hauteur, étaient eucore en place, et plusieurs contenaient des signes, des marques et même des noms écrits en très-grandes leures, indiquant la place des principaux personnages. Le gradin du haut faisant face au milieu du proscenium portait le nom

MAPKOY

Μέρκαι.

Sur la gauche celui de

ZWCIMOY

Zastines.

WOW

Je citerai encore quelques traces de noms :

NOY AT MAIPOALOYNINFO

ar Pošico

Puis d'autres signes tels que WN, P, E, IT, HIT, K.

A droite et à gauche, aux deux extrémités de l'hémicycle, étaient renversés deux marbres gigantesques et d'un poids énorme. Avec beaucoup de peine, je parvins à les soulever de manière à constater l'existence de grandes lettres grecques, gravées avec une rare élègance. C'était probablement la place réservée aux premiers magistrats de Thasos. Ces lettres sont : à gauche, II O, à droite, I O.

Les particularités que je viens de signaler se retrouvent dans quelques théâtres anciens, entre autres dans celui de Syracuse.

Dans l'intérieur et parmi les substructions de la scène, j'ai trouvé deux grands marbres contenant chacun un fragment d'inscription « en lettres de 0m,13 de hauteur.

ι. ΙΩΝΟΣΟΠΠ

... viewor 'Onn

2. INOPONIKTONIA 6 julgov in til fotov

Voici maintenant les inscriptions dont je parlais plus haut.

Dans le métochi du monastère de Vatopédi.

AEDA!

Probablement le nom Aubbaque que l'on trouve dans mes listes thasiennes.

Sur un grand marbre faisant partie du mur de ce métochi :

ΔΙΟΣ

Διοσ [κορίδης].

Ce nom est très-usité dans l'épigraphie thasienne.

Port de Panagia. Dans l'intérieur d'un café.

IAE

ANI

X A | | | | | | |

ONH ETITONOY E

Aport

χα[τρε.
'Επιγ]όνη 'Επιγόνου 'Ε[πίγονος 'Επιγόνου.
χαϊρε.

Encastrée dans la jetée.

IOVIL IIATHPTHI NOXQX

abXees assign and glama

Encastrée dans un petit muy de pierre près de la jetée.

-ANTANA

ζία καὶ τε 'Αντάνδ[ρου

τῆ] ἐα[ατῶν θυγατρὶ

Publice dans M. Conze (1), qui donne ainsi la première ligne : CIAKATTP, A la troisième un E seulement.

Au-dessous d'un petit fronton cassé et couché dans un champ.

BIMHNIOY - TPO I . DIAHI . XAIPE

Βιμηνίου. Προσφιλής, χαϊρε.

Peut-être une mauvaise transcription du nom romain Vibennius.

Dans un champ, ainsi que les trois suivantes.

KOMPIAAOZAAO XAIPE Κοπρία Λοζάνου, χαΐρτ.

⁽i) Reise auf den Incein. Hammeyer, 1800, In-4, p. 13.

KOINTAAIZA

Κοΐντα Δίζαλος, χαΐρε.

OYTAHPATOPOY IPOTOINHY XAIPE ούσα "Ηραγόρου προσφιλής, χαϊρε-

TWANA

Πώλλα Ττη άρχειο[ατεύσασα...

Dans une inscription du Corpus inscr., III, p. 145, n° 4256, 4 : ἀρχαρατεύσσσαν τῶν Σεδαστῶν. Voy. le Thes., qui cite d'autres exemples épigraphiques.

Dans la plaine.

TOYCEMNOIA AEKAAYAIOCCENTIMIOC AФOONOC

τοῦ σεμνοῦ..... ας Κλαύδιος Σεπτίμιος Άφθονος.

Le nom propre Apôcoc est inconnu, mais il est justifié par la forme Apôcoc. Deux noms romains suivis d'un nom grec, donnés au même personnage, c'est un fait qui se rencontre fréquemment à l'époque gréco-romaine.

Dans la plaine. Sur le bord d'un couvercle de sarcophage.

ΑΥΡΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟΣΦΟΡΤΟΥΝΑΤΟΥΕΥΡΑΣ....ΕΥΕΡΓ..... ΕΙΝΕΠΤΑΒΕΝΕΦΙΚΙΑΡΙΟΣΔΕΕΕΣΙΝΕΝΔΕΚΑΙΤΡΟΣΦΙΛΗΣΧΑΙΡΕ

Αύρ, Φορτοινώτος Φορτοινώτου Εύρας.... εὐεργ[έτης έτεαιν έπτλ, βενερικιάριος δΙ έτεσιν Ενδεκα, προσφιλής, χαΐρε.

On remarquera quelques lettres liées, N et E, et dans France l'E et le X.

Cimetière, près du tombeau d'Antiphon.

CW OMH HPOCΦ XAIPE Λαιδεείτα--είτα--- YNA

Yauguia.

H est probable qu'il y avait =pospolée devant zaips.

Dans le champ d'oliviers. Entièrement effacée. Je suis parvenu à faire reparaître les lettres avec de l'eau et du sable, en frottant trèsfort avec un linge.

AΓΟΡΟΥΑΡΤΟΠΟΙΟΓΕΘΗΚΑΤΗΝΟΟΡΟΝΕΑΥΤΩΚΑΙΤΗΓΥΝΑΙΚΙ ΟΚΑΗ ΚΑΙΤΕΚΝΟΙCEMOIC ΟΓ ΔΑΝΕΤΕΡΟΓΑΝΟΙΣΗ ΔΩΓΕΙΤΗ ΠΌΛΕ

XPYCOCYCEKATONACTIPOYE

 αγόρου άρτοποιδε έθηκα την σορόν έπιτην και τη γενακεί Δε]οκλή και τέκνοις έμοξε. "Ος δ' θν έπερος άνοίση, δώσει τη πολείτ χρυσούς έκατον ἀππρούς.

Dans le champ d'oliviers, ainsi que la suivante.

BATON - ANTIFONOY XAIPE Βάτων Άντιγόνου, γαϊρε.

YEANTIA

Avria?

Sur un ancien sarcophage, au milieu des broussailles, dans le champ d'oliviers, Inscription entièrement effacée par la pluie.

Y HE O PACAT PHYTHYOL. IN

Les lettres liées, H∑ et HN, annoncent une basse époque.

Deux fragments du même tombeau trouvés parmi des décombres.

TAPOY ZINA Z ZOY A I OY ФІЛ

ΦΙΛΟΦΡΟΝΟΣ ΠΡΟΣΦΙΑΗΣ ΧΑΙΡΕ NPOSOIAHS XAIPE

> -....ΑPΓ ΟΥΔΕ

APPOAEITO DIADOPO NOCXAIPE Ταρουσίνας Φιλ....
Σουδίου, Πρ.....
Φιλόφτονος, προσφιλής
προσφιλής χαϊρε.
γαϊρε.
Αφροδείτει Φιλόφρονος, γαϊρε.

Le nom Tapostica; est nouveau. On en connaît plusieurs qui commencent de même, Tapostica, Taposava, etc. Voy. le Lexique de Papo.

Dans un champ, montrée par un berger qui l'avait retournée.

EIGPOI ANGGECT TOGHKIONL KYPINON KANIMOAEF

Je ne distingue que le mot ἀποδέσθαι à la seconde ligne, et τὸ ὑηκίον à la troisième. Ce monument offre un intérêt philologique parce qu'il nous donne un exemple de ὑηκίον, diminutif de ὑήκη, qui n'était connu que par une gluse d'Hésychius : Θηκίον - γλωσσακομεῖον, ὑησωρὸς, ἐντάφιον, τάρος.

E. MILLER.

(La suite prochaimment.)

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOUR B'AVRIL

M. Bréal continue et achève la lecture d'un très-intéressant mémoire sur les Tables Eugubines. Ces tables, découverles, comme on sait, en 1444, dans un souterrain, non loin d'un théâtre antique, sur l'emplacement de l'aucienne ville ombréenne d'Iguvium, su sud d'Urbin, au nombre de neuf, sont aujourd'hui réduites à sept, conservées à Gabbio, en Italie. Deux se sont égarées à Venise au xvi* siècle. Ces sept tables contiennent des inscriptions en dialecte ombrien. On ne peut les mieux qualifier qu'en diannt que ce sont les actes d'un collège de prêtres. On serait donc tenté de croire que l'on n'y peut trouver que des renseignements mythologiques. Ce serait une erreur. M. Bréal montre très-bien que l'étude de la langue et des rites dont les Tables Eugubines nous ont conservé le souvenir peut conduire, de déduction en déduction, à des conclusions qui intéressent grandement l'histoire des populations primitives de l'Italie. Ce mémoire fera partie d'un volume dont M. Bréat prépare la publication et qui ne pourra manquer d'être instructif.

M. Victor Durny lit devant l'Académie un chapitre inédit de son Histoire romaine concernant l'empereur Hadrien. M. Durny y étudie d'une manière spéciale la politique d'Hadrien vis-à-vis des barbares, politique qui

a toute son approbation.

M. Robiou termine la lecture de son mémoire sur le mythe d'Apollon

dans la doctrine des mystères.

M. le ministre de l'instruction publique communique à l'Académie une série de dessins exécutés par M. Em. Burnouf, représentant des fragments de vascs, des idoles et d'autres objets provenant de Mycènes et trouvés dans les sondages exécutés récemment par M. Schliemann.

M. Jourdain fait la seconde lecture de son mémoire sur la royanté et le

droit populaire d'après les écrivains de la scolastique.

M. de Longpérier présente à l'Académie un de ces vases chypriotes réputés les plus anciens spécimens de l'art du potier. C'est une amphore à panse ovoide allongée, munie latéralement de deux auses très-simples, terminée par un col court, large et droit, portant à l'extérieur les tralis d'une tête humaine. M. de Longpérier rapproche ce vase de ceux qui out été découverts par M. Schliemann dans les fouilles d'Asie Mineure. Le vase présenté à l'Académie doit figurer à l'exposition du palais du Corps législatif.

A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

M. Beulé, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-aris, professeur d'archéologie près la Bibliothèque nationale, est mort subitement le 4 avril.

Par un décret en date du 2 mai, M. Fr. Lenormant, notre collaborateur,

l'a remplacé comme professeur d'archéologie.

— M. Lelaurain adresse au Courrier de la Champagne les renseignements suivants au sujet de découvertes récentes faites par lui au Champ-du-Trésor, à Reims :

« Cet endroit recélait un immense cimetière de l'époque gallo-romaine. Les magnifiques vases qu'on y a trouvés, par le travail délicat de leurs ornements, font remonter ce cimetière à l'époque des douze Césurs.

quand il existait dans les Gaules des écoles d'art et de dessin,

« Les objets recueillis sont environ une centaine de vases, urnes en terre et en verre; il me serait difficile de les dépeindre tous, aucun ne ressemblant à l'autre; ceux en verre surtout sont d'un travail exquis et délicat; des beacelets en bronze artistement travaillés, quantité de plèces de monnaie en argent et en bronze aux effigies de différents empereurs, des épingles en argent, bronze et jayet ayant servi à retenir la longue chevolure des Romains.

 Une chevallère en pierre gravée, des stylets pour écrire, dont une extrémité est un grattoir pour effacer les caractères défectueux; des jetons en or, des urnes cinéraires avec essements brûlés. Ces urnes se trouvaient moins profondément inhumées que les cercueils contenant les

cadavres.

« La tombe la plus corieune est celle d'une femme inhumée à 2º,50 de profondeur; le cercueil renfermait quatre vases en terre dont un à encens, d'une forme extraordinaire, avec anses sous forme de serpents; une cuiller en argent, touie festonnée et pesant vingt-quatre grammes. Cet instrument servait à prendre l'enceus pour le jeter sur le feu sacré de l'autel; deux bracelets en jayet, très-beaux; el enfin, autour du cou se trouvaient dix pièces de monnaie, bronze et argent aux effigies des empereurs Gallien, Probus, Claude, Valérien, etc. »

(Journal des Débate, 21 avril.)

— Les fouilles d'Épouville. — M. l'abbé Cochet nous envoie les intéressants détails qui suivent, au sujet des fouilles d'Épouville :

 Épouville, village voisin de Montivilliers, a voulu à son tour renouer la chaîne des temps et nous donner une preuve de son existence à la pé-

riode franque des rois mérovingiens.

« M. Lambert, locataire de la ferme de la Paste, faisait défricher un petit bois taillis contigu à son habitation, situé comme elle sur le penchant de la colline, quand ses ouvriers ont rencontré un groupe de trois cercucils en pierre. M. l'abbé Lambert, curé d'Éponville, fit part de cette découverte à M. l'abbé Cochet, qui s'est empressé de venir visiter ces lombeaux et rechercher tout ce qu'il y aurait d'archéologique antour d'eux. Naturellemant, il s'agissait de déterminer l'âge de cette découverte.

 Les recherches n'ont pas été nulles; un quatrième cercueil a été trouvé, ainsi que plusieurs objets. Tous sont parfaitement de l'époque mé-

rovingianne.

w Les carcueils découverts étaient eschés sous 0,30 de terre environ. Ils ont été orientés dans le seus de la vallée, c'est-à-dire la tête au nordest et les pieds au sud-est. Ils étaient faits d'une pierre tendre qui ressemble à du vergelé gros. Dans tous les cas, la pierre, comme toute celle des tembeaux de ce geure, venuit du bassin de Paris. En moyenne, ces coroneils avaient 2 mètres de longueur. Au bas ils avaient 0,33 de largour, et 0,68 au sommet. Leur profondeur était généralement de 0,33. L'époisseur, variable pour chacun, affait de 0,03 à 0,01. Trois d'entre eux étaient d'une seule pièce; un seul se composait de deux morceaux.

« Le couvercle, en forme de toit, était composé de plusieurs pièces, heux corps étaient renfermés dans chaque cercueil. L'absence d'objets d'art nous fait présumer que les derniers occupants ne remontent qu'à

l'époque carlovingionne.

 Toutefois, si les tombeaux ne nous ont rien donné, il n'en a pas été de même du terrain environnant, qui contient encore toutes les choses qui y avaient été rejetées.

« Cette fouille, en effet, a fait rencontrer des objets en fer, en brunze et en terre cuite, qui n'accompagnaient plus les corps, mais qui les

avaignt auteufois accompagnés.

» Nous ellerons entre autres deux sabres ou scrammaxes qui ont été retrouvés dans l'argite qui les avait corrodés; un conteau et une lame en fet, dans agrafes en hrouse avec leurs plaques, dout une avait été étamée ou argentée; entin, nous avons trousé deux vases en terre parfaitement entiers. Tous deux auraient été noircis avec de la plombagine et l'un d'eux avait été erné avec une roulette. Tous ces objets nous ont aidé à déterminer la date des sépultures, que nous reportons à la période mérovingienne des xé, vue ou vue alécles.

« Ces quatre corcaeils out appartenu à une famille franque qui possédait une maison dans le voisinage et qui était assez riche pour placer ces cercueils dans sa propriété. C'est là un des caractères de cette époque où l'on se faisait inhumer dans ses terres. Nous commissons dans le seul département de la Seine-Inférieure plus de soixante localités qui nous ent fait voir des sépultures isolées qu'on ne soupçonnait pas. Nous citerons entre antres : Dieppe, en 1846; Eletot, en 1849; Pierrefiques et Anceaumeville, en 1851; Lillabonne, Envermen, Ouville-la-Rivière, en 1854; Colleville, en 1855; Avesnes-eo-Bray et Biville-sur-Mer, en 1856; Lamberville, en 1859; Gouville, en 1861; Daubeuf-le-Sec, en 1866; Montiviliers, en 1867, et Rogerville, en 1868.

Tous ces cercuells, et d'autres que je passe sous silence, étaient fabriques avec de la pierre du bassin de Paris. Évidemment, à l'époque franque, le luxe des gens riches de ce pays consistait à se procurer une sépulture de famille. Ils aimaient mieux se mettre dans un sarcophage que de se coucher dans la terre que. Un poète du temps parle de cette préférence :

Multi sarcophagum dicunt quod consumit artus.

« Seulement on n'attendait pas toujours que les premiers occupants fussent consumés, et nous voyons, en 550, un concile de Mâcon se plaindre de ce que l'on n'attendait même pas la destruction de la chair des défunts : « Nec dum mercidatis carnibus. » Bossuet eût dit qu'alors, comme

gulourd'hui, « la mort était prompte à remplir les places. »

On vient de déconveir dans le caverne de Final-Marina, ouverte dans le flanc occidental du promontoire de Capra-Zoppa, à ceut mêtres au-dessus du niveau de la mer, et dite « delle arene candide » par suite des sables très-fins dont sont revêtus les versants de la montagne, deux squelettes humains appartenant évidenment à l'âge de pierre. Un de ces squelettes est d'un homme jeune et avait l'attitude du sommeil ; le bras droit était replié autour de la tête et le bras gauche sur la potrine, pendant que le thorax et la face étaient légérement tournés au couchant, vers la paroi de la caverne. Autour de lui et au-dessous se trouvaient quelques pierres en forme de tombé; une autre était placée par-dessus et recouvrait à peine la régiou lombaire.

Dans cette tombe grossière gisaient des es travaillés, une bache de judeite (silicate de chaux), et un autre instrument très singulier de la même pierre, dont il a été impossible de déterminer l'usage. Dans les couches supérieures, on a retrouvé des es, des mâchoires et des dents d'animaux divers, parmi lesquels le sanglier; des débris de poteries plus ou moins grossières, non vernissées et sans aucune trace de ciselure. Un de ces débris, évidemment le pied d'une amphore, a été découvert près du squelette, dont le crâne reposait sur un galet des bords de la mer.

Tous ces objets, parmi lesquels une certaine quantité d'ocre servant à

la teinture, ont été envoyés su Musée Oddone de Gênes.

Il résulte des explorations faites par les soins du marquis Doris que la partie antérieure de cette caverne, dont le sol se compose à une grande profondeur de détritus d'os, de cendres et de débris organiques de tous genres, a seule été habitée pendant l'âge de pierre. Elle est longue, profonde, avec quatre entrées, et pouvait contenir une tribu assex nombreuse.

— Une découverte intéressante pour l'anthropologie préhistorique vient d'être faite dans le Midi par MM. Lartet et Chaplain-Duparc. Dans le voisinage du pays basque et du Béaro, les deux principaux affluents de l'Adour, le gave de Pau et celui d'Oloron, isolent, avant de se rejoindre aux environs de Peyrehorade, un promontoire rocheux qui domine à la fois leurs deux vallées. Le redressement des conches nummulitiques rend les abords de ce roc escarpés du côté du gave d'Oloron, près du village de Sordes. M. Baymond Pottier avait déjà trouvé, il y a deux ans, au pied de cet escarpement, des traces assez nombreuses de ces anciens chasseurs de rennes dont les Pyrénées et le Périgord ont conservé de si intéressants vestiges.

MM. Lartet et Chaplain viennent de découvrir dans la même région un abri de neuf mêtres de long sur deux mêtres de profondeur, qui, caché sous un épais talus, avait échappé lusqu'ici aux investigations des explorateurs. C'est une sépuiture des anciens troglodytes des Pyrénées, superposée à un foyer contenant des débris humains associés à des dents sculp-

tées de lions et d'ours.

Sur le calcaire nummulitique calciné et désagrégé qui forme le sol de la grotte gisait un squelette humain entouré de silex taillés et d'une cinquantaine de canines d'ours, percées pour la plopart d'un trou de suspension. Une vingtaine de ces dents portaient, gravées au silex, des lignes ornementales dont on retrouve les analogues dans les stations préhistoriques de la Madelaine et de Laugerie, dans le Périgord. Quelques canines étaient délicatement sculptées et offraient des représentations de poissons et de phoques.

Ces objets étaient immédiatement recouverts par une couche noire d'environ un mêtre, composée de cendres, de galeis, d'ossements cassés de bœuf, de cheval, de cerf, de renne, et de silex taillés suivant les types communément répandus dans les stations de la fin de l'âge du renne en Périgord. Dans ce foyer noir, on remarquait des débris de flèches harbelées semblables à celles des grottes du Périgord. Évidemment, cette

couche peut êire rapportée à l'âge du renne.

An detsus d'elle, il y en avait une seconde de soisante à soisante-quinze contimètres d'épaisseur, avec les mêmes ornements et les mêmes silex, et encore certainement de l'âge du renne. Enfin, immédiatement après, et principalement vers l'encoignure septentrionale de la grotte, étaient entasses une trantaine de squelettes homains. Des poinçons en os de l'âge de la pierre polle, des amulettes et des silex étaient mélés à ces débris. Quelques une des silex rappellent, par la perfection de leur taille, les belles lames du Danemark. Un crâne de femme portait la trace d'une blessure comparable à celle qui avait déjà été observée sur la femme dont les débris ent été recueillis à Gro-Magnon.

Les squelettes ont été envoyés au Muséum de Paris et éludiés par M.H. de Quatrefages et Hamy. Ces deux anthropologistes sont urrivés, chacun de leur côté, aux mêmes conclusions. Les débris de l'abri de Sordes se rattachent tous, par leurs principaux caractères, à la race de Cro-Magnon, cette race qui semble avoir eu son principal centre de population dans le sud-ouest de la France, et dont on retrouve aujourd'hui encore des types isolés, entre autres en Afrique, chez les Kabyles des

Beni-Menasser et du Djurjura.

Le fait important à relever cette fois est celui-ci : voici, à n'en pas douter, une race humaine que l'on retrouve dans le Périgord, associée au mammouth, au lion, au renne, que l'on retrouve aussi dans les grottes de la Madelaine et de Laugerie-Basse, avec les flèches barbelées, et qui, après s'être montrée à la base de l'abri de Sordes, en pleine phase artistique comme à la Madelaine, apparaît encore vers la partie supérieure du même abri avec des armes de allex que leur taille perfectionnée et leur commencement de polissage font classer dans l'âge de la pierre polie. Conclusion naturelle ; on s'est trop avancé en présentant les perfectionnements industriels comme solidaires des changements de race; il n'est passi exact qu'on l'a dit qu'il existe des hommes de la pierre taillée, de la pierre éclatée, de la pierre polie. La même race a pu successivement confectionner des armes et des outils de plus en plus perfectionnés, suivant son degré de civilisation, suivant l'étendue de ses relations. Donc, l'étude isolée des restes humains, l'examen de leur outillage, ne doivent pas suffire pour établir une bonne classification chronologique des gise-(Débata du 7 mai (874.) ments préhistoriques. - HERRI DE PARVILLE.

La mission scientifique envoyée par le gouvernement autrichien dans l'île de Samothrace, et dont nous avons parlé, dit le Journal officiel, est de retour. Ses recherches ont eu surtout pour objet, nous apprennent les journaux autrichiens, l'étude de deux ruines : le temple dorique d'une part, et la rotonde de l'autre, que la population de l'endroit dépouillait

pour enlever le marbre blanc qui entre dans leur construction.

On a trouvé les restes de la première rangée de colonnes, et on en a découvert une seconde rangée, située parallèlement derrière celle-ci. Un gros bloc de marbre a été également mis au jour, bloc qui formait le seuil de l'entrée principale du vestibule dans la cella. En continuant les fouilles, on a reconnu que l'édifice était beaucoup plus grand qu'en ne le

supposait.

La mise à nu du sanctuaire a terminé les travaux de ce côté; on a reconnu la place où la statue du dieu était installée. Les parois intérieures de la muraille étaient peintes d'une teinte rouge foncée. On a trouvé des fragments de sculpture appartenant aux tambours des colonnes, mais très-détériorés; d'autres encore dans l'intérieur du temple, entre autres une tête de Pan.

- Nous recevons de M. Ed. Piette la note suivante :
 - « Monsieur et honoré collègue,
- « Vous m'avez demandé une courte note sur la grotte de Loriet. l'ai

l'honneur de vous envoyer ci-dessous quelques renseignements. Ils vous arriveront sans doute trop tard; mais, dans ce cas, vous m'excuserez en pensant que tout mon temps a été pris à Paris par des recherches bibliographiques et paléontologiques.

* La grotto de Lortet est située à 16 mètres au-dessus du niveau de la rivière appelée la Neste. Son ouverture, exposée au couchant, a 12m,30 de largeur. Une nappe de stalagmite, avant en movenne 40 centimètres d'épaisseur, s'étend sur le sol comme un parquet de marbre blanc. Sous cette stalagmite est une couche de cendres, d'ossements, de charbons, pleine des vestiges d'une industrie qui se rapporte à l'âge du renne. C'est de là qu'a été tiré le beau bois de renne sur lequel sont gravés des rennes et des poissons. Il a été recneilli par M. Trutat, conservateur du musée de Toulonse, qui a hien voulu diriger les fouilles faites, pendant l'automne dernier, par mes ouvriers, et qui, en mon absence, n'a pas quitté la tranchée un seul instant. Sons cette assise, dans laquelle les resoments de renne sont rares et ceux de cerf communs, est une couche de marne blanche. steatiteuse, pleine de petits fragments anguleux de calcaire détachés de la volte, et contenant quelques silex et quelques ossements brisés. Elle a 3 mètres d'épaisseur et représente une période de temps assez longue, pendant laquelle la grotte a été peu habitée. Elle a été déposée par des eaux calcarifères qui formaient un ruisseau traversant la grotte ellemême. A la base de cette assise, l'argile renfermait de nombreuses traces de charbon et des cendres tassées en pelits fragments anguleux. L'eau avait donc remanié des foyers existant à cette profondeur. Là, j'ai trouvé de nombreusez gravures sur pierre, beaucoup d'ossements de chavaux, des aiguilles et des flèches, Au-dessous de cette marne blanche est une couche d'argile sableose, jaun@ire, qui n'a pas été explorée. Un sondage y a fait trouver un gros silex faillé qui paraît appartenir à un âge antérieur à celui du renne. Aimi cette grotte, qui a probablement été habitée. des l'ère du Moustier, l'a encore été à deux reprises différentes pendant l'age du renne. Ses assises supérieures, contenant pen de débris de renne et renfermant des flèches barbelées du type d'Alliat (la vache), me paraissent correspondre sux assises inférieures de Gourdan et constituer avec celles de cette grotte la serie complète des couches formées pandant l'âge du renne. La couche de stalogmite qui couvre les vestiges de cette vieille industrie à Lortet les a préservés de tout contact avec le monde nouvean. Ils sont purs de tout mélange et aussi intacts, aussi authentiques que l'étaient les vestiges de la civilisation romaine sous les cendres de Pompéi. .

- Lettre au directeur de la Reque archéologique :

. Monsieur,

« Ce n'est pas sans élonnement que j'ai lu, dans le numéro d'avril de la Revue orchéologique (p. 267), une note traduite par M. Chardin d'un article allemand de M. Fiedler, et relative à des pipes anciennes ou du moins prétendues telles. Je désire vous présenter quelques critiques à cet égard. Elles s'adressent, faut-il le dire? non à votre correspondant, mais à l'auteur allemand.

« M. Fiedler dit que ces sortes de pipes sont appelées en Ecosse « pipes d'Elin » et en Irlande « pipes de Danaé ». Il ne se soucie pas d'expliquer ces noms oi même de les comprendre. Ce n'est pas dans cette Revue qu'il fant observer qu'un éradit digne de ce nom n'écrit rien qu'il ne comprenne, et qu'il ne copie pas machinalement des références obscures ou ridicules. Le nom d'Elfa, donné sans explication, n'est sans doute pas plus compris d'un certain nombre de lecteurs qu'il ne l'a été de M. Fiedler lui-même; et quant au nom de Danaé, il est si étrange de le renconfrer en triande que la déliance de M. Fiedler aurait dû être mise en éveil à ce nom.

s On a en effet trouvé dans le sol de l'irlande un certain nombre de pipes; mais les meilleurs archéologues irlandais sont d'accord pour n'y voir rien d'ancien. Pour toutes celles qui ont été déconvertes jusqu'ici, rien ne prouve, par le lieu ou par le détail des fouilles, qu'elles remontent à une époque ancienne ; elles peuvent tout aussi bien dater du xuns on du rems siècle (voir Wilde, Catalogue of the antiquities in the Museum of the Royal Irish Academy, vol. 1, p. 159). Ces pipes sont généralement appelées « pipes danoises », Danish pipes, parce qu'un certain nombra d'entre elles ont été trouvées dans des constructions souterraines que l'imagination populaire attribue aux anciens conquérants ou pirates scandinaves. C'est sinsi que dans le midi de la France le peuple attribue aux Sarrazins un grand nombre d'antiquités dont l'origine lui est inconnue. C'est ce nom de Danish pipes, a pipes danoises a, qui, entre les mains d'un traducteur ignorant ou préoccupé d'idées mythologiques, est devenu e pipes de Danas will Et M. Fiedler copie gravement ce monstrueux non-sens?

« Quant au nom écossais de » pipes d'Elün », je ne l'ai pas encore rencoutré. Il ne se trouve, par exemple, ni dans Logan, The Scottish Gael, qui parle de ces pipes (t. ii, p. 150 et sq.) et les croit antérieures à l'introduction du tabac en Europe, ni dans le Catalogue of antoquitées in the Museum of the Society of Antiqueries of Scottand. Le Muséu d'Édimbourg possède plusieurs de ces pipes et elles sont, dans ce catalogue (p. 112 et sq.), simplement désignées sons le nom de Pipe Heat, « tête de pipe ».

« Mais ce nom de « pipes d'Ellin », en anglais E/for ou Elfen pipes, n'en est pas moins très-clair à quiconque possède quelque connaissance philologique de la langue anglaise. E/for ou Elfen n'est qu'un adjectif du mot Elf. « fés »; et ce que M. Fiedler traduit par le nom éniguatique de » pipes

d'Ellin » signific simplement » pipes des fées ».

e La seule morale que je veuille tirer des méprises de M. Fiedler, c'est qu'il ne faut pes copier de références au hasard et qu'il est bon de tâcher de comprendre soi-même ce que l'on donne à lire à d'autres. Les savants allemands ne daignent pas toujours prendre cette peine.

- Veuillez agréer, etc.

H. GAIDOR .

— On vient de découvrir dans les fouilles du Colisée un sphinx ailé en marbre blanc, d'un assez bon travail. Ce sphinx, qui faisait évidemment partie de l'ornement intérieur de l'amphithéâtre avec les dauphins, les monstres marins et les satyres précèdemment mis à jour, a aur la tête, au-dessus des alles, certaines cornes gracieusement recourbées. Sa physionomie est souriante et sa poitrine des plus protubérantes. Il se trouve encore dans le fond du canal du milieu, près de l'endroit où il a été trouvé.

(Français, 12 mai 1874.)

- Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique. Nº IV, avril

1874, 2 feuilles.

Séances des 13, 20, 27 février, 6 et 13 mars. Fouilles de Pompéi. Tombes peintes de Corneto. Inscriptions grecques. Inscription ligorienne de la voie Latine. Postcriptum.

Des inscriptions grecques citées ici, l'une provient de Délos et est empruntée à la revue savante publiée sous le titre d'Abrazov, en Grèce, par M. Koumanoudis; l'autre a été trouvée récemment sur l'acropole d'Athènes. Voici cette dernière:

> Β]άχχιος τῆι 'Αθηναϊ τῆι 'Οργάνηι ἀπαρχή[ν ἀνίθηκεν στερανωθείς ὁπὸ τῶν θεσσωτῶν.

L'antenr de l'article, M. Otto Lueders, se sert de ces inscriptions pour combatire certaines idées exprimées par M. Foucart dans l'étude sur les Associations religieuses chez les Grecs, dont nous rendons compte dans ce numéro nême de la Revue. M. Lueders a publié une dissertation intitulée Die Dionysischen Kunatler, où il traite le même sujet que M. Foucart dans sa thèse latine sur laquelle nous insisterons prochainement (De collegiis scenicorum artificum apud Gracos, in-8, 1873, Klincksfeck).

Le numéro d'avril du Journal des Savants contient : L'Art de bâtir chez les Romains, pur Beulé; Promenade autour du monde, par Caro; A Series of six lectures, par A. de Quatrelages; Sur un hypogée messapien, par Alf, Maury; Bibliothéque grecque, par Miller; M. Beulé, par Caro, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE

E. Lerrat. Dictionnaire de la langue française. Paris, Hachette, 1875. 2 tomes en à vol. in-4" de 11x, 2080 et 2028 pages.

Dir ans se sont écoulés depuis que le premier fascicule de ce grand ouvrage a été offert au public studieux, et dès lors s'est manifesté le désir de la posséder tout entier. Il est complétement terminé aujourd'hui et l'on peut jouir de l'ensemble de cette vaste publication, qui manquait à notre époque désireuse de s'instruire. Les contemporains de M. Littré doivent lui savoir gré de n'avoir pas reculé devant un labeur immense pour satisfaire leur légitime impatience de pénétrer avec lui dans les origines obscures de notre langue et les trésors de nos vieux auteurs. La tâche du lexicographe est pleine de difficultés et de délicateure, il faut qu'il sache distinguer le langage parlé du langage écrit (tout ce qui se dit ne s'écrit pas), et dans ce triage du trivial et de l'élégant, que de goût à déployer ! De là, pour une langue comme la nûtre, expression vivante de la civilisation d'un grand peuple, trois termes bien distincts : l'archaisme, qui donne l'explication des mols modernes ; l'usage contemporain, connu de tous ; et le néologisme, qui envahit la langue et la transforme. La période archaique s'étend du xi* au xxi* siècle. La période classique va de Malherbe à la fin du xvm* siècle; elle compte plus de deux siècles de durée et comprend une foule d'écrivains dont les principaux font autorité; ils occupent naturellement la place importante dans le dictionnaire de M. Littré, car ils lui ont fourni la plus grande partie de ses exemples. La période néologique est la nôtre. C'est elle qui, si on ne sait la maintenir dans de justes limites, conduira la langue française à l'ablme où elle disparaltra. On a pu dire, sans exagération, que ce grand et vaste ouvrage est l'enregistrement des actes de la langue française. Son élément fondamental, en effet, est un choix d'exemples empruntés à nos meilleurs auteurs. Ces citations, très-nombreuses, autorisent les définitions et leur donnent une grande et incontestable autorité. Leur classification rigoureuse, d'après leur acception et leur signification primitives, conduit insensiblement le lecteur au sens actuel. L'ensemble de ces éléments établit les bases de la langue, justifie l'usage des mots et constitue leur histoire, « L'histoire des mots, a adit Francis Wey (i), contient celle des inées; organes de la pensée bu-« maine, instruments de luttes intellectuelles, les langues racontent les

⁽¹⁾ Histoire des révolutions du languge en France, p. 1. Paris, Didot, 1848, in-5.

« civilisations. Comme les variations des idiomes résultent du mouve-

« ment des opinions et de la série des faits, l'étude de ces fransformations

« diverses est aussi philosophique qu'attachante et variée, »

On comprend la vaste érudition qu'il a falla à l'auteur pour choisir tant d'examples, les réunir en faisceaux et en tirer ces conséquences lumineuses qui sont l'évidence même. Ils coupent court à toute interprétation arbitraire, et arrivent au sens vrai et incontestable avec toute la rigueur d'une déduction scientifique. Telle est la méthode critique et sûre adoptée par l'auteur, et dont les résultats seront grandement appréciés par ceux qui feront usage de son livre.

Quant à la nomenclature, c'est la plus riche qu'on ait encore publice jusqu'à ce jour. Le fond du dictionnaire de M. Littré est celui de l'Académie, il est vrai, mais singulièrement développé et enrichi (1).

Le vieux français. Les règles de l'ancien français sont exposées dans la préface du livre de M. Littré et dans son complément. On peut en étudier l'application dans le dictionnaire où l'auteur a réunt d'innombrables exemples, dont les plus anciens remontent aux temps primitifs de notre langue.

C'est à l'étude de nos vieux textes que revient en partie l'honneur de la première idée du travail de M. Littré. Frappé de l'étroite union du français moderne avec le français ancien, il a pensé avec raison que la base d'une œuvre comme celle qu'il voulait entreprendre devait être notre idiome d'autrefois. En critique habile, il a compris que les formes modernes ne deviennent intelligibles que si on les rapproche des formes anciennes, que si on remonte à la source même de la langue française. Evitant la faute de ses devanciers, il ne fait pas venir les mots modernes directement du latin; il marque leurs étapes à travers les âges et, de transformations en transformations, naturellement et pour ainsi dire insensiblement, il nous conduit à la forme actuelle.

Les phuses de la langue. Après une longue période d'oubli et de dédain, la langue et la littérature du moyen âge sont redevenues à la mode. Les épopées de nos trouvères ont des lecteurs enthousiastes, Villehardonin et Joinville des admirateurs nombreux. Contingons à revendiquer, pour nos vieux auteurs, la place légitime qu'ils doivent occuper dans les littératures de l'Europe au moyen âge; restems attachés aux traditions qu'ils nous ont transmises, et cherchons dans les splendeurs du passé une consolation aux tristesses de l'houro présente.

Qui n'a été frappé, en lisent nos vieux textes, de la différence qu'il y a entre le français ancien et le français moderne? Cela tient, dit M. Littré (2).

⁽t) Le Dictionaure de l'Académie (édition de 1835) renferme 27 mille mots; celui de M. Littré en contient environ se mille. L'anteur a soin d'indiquer, par un signe particulier, les mots qui figurent dans l'Académie, de sorts que l'on est toujours reuseigné à cet égard.

⁽⁹⁾ Complément de la préface, p. xi.rx.

à la révolution qui s'est opérée dans notre langue pendant la seconde moitié du xiv siècle, lorsque nos auteurs, abandonnant la syntaxe latine, out fait de notre idiome une langue analytique, de synthétique qu'elle était auparavant. Du xiv au xvi siècle, les changements sont moins radicaux, mais sensibles néanmoins d'un siècle à l'autre. Arrivé au xvii siècle, le français semble fixé par les chefs-d'œuvre des grands écrivains; il n'en est rien cependant. Dès le xviii siècle, le néologisme abonde, il fait invasion dans la prose comme dans les vers. Où s'arrêtera-t-il 7 Que sera notre langue dans cent ans ? Nul ne le sait; mais il est plus que probable qu'elle se sera singulièrement éloignée des beaux types du grand siècle.

L'intrusion des mots nouveaux, des tournures nouvelles dans une langue ont, pour ainsi dire, queique chose de fatal. L'état social change, les institutions disparaissent ou se transforment, les sciences font des progrès, les peuples, par une loi du Gréateur, se rapprochant chaque jour davantage, mellent leurs idiomes ; les anciennes barrières, qui parquaient l'humanité dans d'étroites limites, s'abaissent tous les jours, et de ce libre échange d'idées, de mœurs, de relations sans cesse plus intimes, semble naltre une fusion de toutes les langues dans laquelle pourront bien disparatire un jour les idiomes nationaux et le nôtre en particulier. Une des causes des changements du français, très-hien vue par l'auteur du dictionnaire, est la dénétude. De l'abandon de certains usages, de certaines idees, à celui des mots qui les peignent on qui les expriment, il n'y a qu'un pas. D'un autre côté, les locutions les plus charmantes de nos vienx auteurs, les touraures les plus élégantes, les fleurs du langage de nos grands écrivains passent de mode; le lecteur se fatigue du mot le plus heureux, de l'expression la mieux tournée, s'il les revoit ou les entend saus cesse ; et pour plaire au public, l'auteur du livre nouveau, à défaut d'idées neuves, devra du moins s'ingénier à trouver des tournures différentes de celles de ses devanciers. Poêtes et prosaleurs se soient ou se croient dans la nécessité d'annover, sous peine de n'être pas lus; et de cette lutte de la pensée et de l'art jaillissent ces combinaisons de mots qui demeurent comme les témoins de la manière de penser et d'écrire qui caracterise les diverses phases de notre langue et de notre littérature nationales. Ce sont ces transformations incessantes, quelquefois heureuses, le plus souvent malheureuses, ces nuances infinies du langage, que M. Littré a étudiées d'une manière toute spéciale, et l'ou peut dire qu'il a suivi notre langue pas à pas à travers les siècles,

Plan. Le premier, notre docte académicien a réalisé l'idée d'un dictionnaire vraiment historique de la langue française, c'est-à-dire comprenant, rangés d'une manière systématique et chronologique, des exemples tirés des anteurs et prouvant le sens et les acceptions de chaque mot. Avant lui, l'Académie française avait en l'idée d'un dictionnaire historique comprenant les formes diverses el les acceptions des mots présentées dans une série d'exemples tirés des écrivains les plus autorisés et choisis avec goût; mais la célèbre compagnie, procédant avec cetta sage lenteur que l'on connaît, n's encore donné qu'un fascicule de son grand travail, comprenant une partie de la lettre A (1). Elle n'anra fini son œuvre que dans un siècle et nul de ses membres actuels, malgré son immortalité, n'est appelé à en voir la fin. Après l'Académie, L. Dochez, dans son Nouseau Dictionnaire de la langue française (2), a aussi recueilli un choix d'exemples tirés des auteurs anciens et modernes ; mais comme il se contente de les placer à la suite les uns des autres, sans en tirer parti ni pour la classification, ni pour la grammaire, ni pour l'étymologie, son œuvre, bien que considérable, n'est pas d'une grande utilité. Poitevin (3) et Bescherelle (4), malgré l'étendue de leurs travaux lexicographiques, n'ont pas non plus fait faire à l'histoire de la langue française des progrès bien marqués. Le travail restait donc à exécuter. Un seul homme l'a entrepris courageusement et mené à bonne fin avec une persevérance digne du brillant succes que l'œuvre devait avoir. Il est juste de dire qu'il a été merveilleusement secondé par une puissante maison de librairie, qui n'a reculé devant aucune dépense pour publier cet énorme travail.

Si l'on a pu dire que le plan d'un livre est le livre lui-même, on doit convenir cependant que de la conception à l'exécution il y a loin. Le public attend l'auteur à cette épreuve décisive, et le laborieux enfantement montrera ou le génie ou l'incapacité de l'auteur. Si le travail a dépassé le niveau ordinaire d'une œuvre littéraire, s'il a fait faire un pas à la science, si ce pas est un pas de géant, le succès du livre est assuré et la renommée de l'auteur sequiert un nouveau lustre. Ces réflexions nous sont inspirées par l'examen approfondi du dictionnaire de la langue française de M. Littré. Originalité, science, lucidité, profondes recherches, en ont fait un livre que l'auteur de la Grammaire historique de la langue française (5) ne craint pas d'appeler admirable.

Voici l'ordre adopté pour chaque article : le mot, sa prononciation, sa définition, ses acceptions ou sens divers ; des remarques sur l'orthographe, la construction grammaticale et la synonymie ; l'histoire du mot, présentée dans une série d'exemples tirés des auteurs les plus anciens jusqu'au xvi* siècle inclusivement et rangés dans l'ordre chronologique; enfin, l'étymologie. L'originalité du dictionnaire de M. Littré est d'avoir, pour la première fois, réuni en un seul faisceau ces éléments divers qui se complètent les uns par les autres ; d'avoir donné une monographie de chaque mot, comprenant tout ce qu'on sait sur son origine, sa forme, son his-

toire, sa signification et son emploi.

(2) Paris, Ch. Fouraut, 1860, in-4.

⁽¹⁾ Dictionnaire historique de la langue française..., publié par l'Académie française; t. let: A — Annavement. Paris, Firmin Didot, 1858, in-4.

⁽³⁾ Nouvenu dictionnaire universel de la longue française. Paris, C. Reinwald, 1856-1860, 2 vol. in-4.

⁽a) Dictionnaire national, 8º édition. Paris, Garnier frères, 1880, 2 vol. lu-à.

⁽⁵⁾ Brachet, p. 309. Paris, Hetzel [1867], in-12.

Termes de métiers. Tous les lexicographes ont en la pensée de donner cette nomenclature. Furetière, Richelet, l'Académie, ont dirigé leurs recherches de co côté. M. Littré a marché sur leurs traces : mais, pressé par les progrès incessants des arts et de l'industrie, il a beaucoup agrandi le cadre primitif. En dehors du sens propre du mot, les termes de métiers ont souvent un mérite qui a bien son prix, celui de reproduire de vieilles formes que l'on ne retrouve plus que là et qui, étudiées, fournissent de curieuses explications. Cette langue des métiers présentait des difficultés au point de vue étymologique. Tirée des origines mêmes de notre Idiome, il fallait remonter aux sources les plus anciennes pour trouver et prouver le sent des termes.

Termes scientifiques. Quelle n'a pas été l'heureuse influence de la science sur la société française? Aussi les termes scientifiques ont-ils pénétré dans la langue usuelle. De là, pour le lexicographe, l'obligation d'en donner la liste, M. Littre l'a fait dans une large mesure. La tâche, du reste, était facile; la langue scientifique, presque toujours grecque ou latine, présentait d'elle-même sa signification et ses étymologies; mais, dans ce champ immense, il fallait savoir se borner, faire un choix judicieux. M. Littré n'a donné que les principaux termes, bien définis et avec une explication accessible à tous. Les sciences qui lui ont fourni le plus de termes sont la

philosophie et la médecine.

Prononciation. Figurer par l'écriture la prononciation d'une langue comme la nôtre était peut-être la partis la plus épineuse de la tâche du lexicographe. Comment fixer d'une manière à peu près certaine ces sons fugitifs qui souvent sont si différents de l'orthographe? Il s'agissait de présenter le meilleur usage et d'indiquer avec antorité la bonne prononciation, afin d'éviter la mauvaise. Un tableau, place en tête du dictionnaire, indique le procédé de figuration qui a été employé, Le principe adopté est de conserver rigoureusement à chaque lettre la valeur réelle qu'elle a dans l'alphabet el de ne lui en attribuer jamais d'autre. On peut dire que, la plupart du temps, la vécitable pronunciation a été indiquée et rendue anssi fidèlement que possible par le système ingénieux imaginé par l'auteur.

Definitions, Les définitions demandaient aussi un grand travail. Quoi de plus difficile que d'expliquer un mot par d'autres mots analogues ? Si on n'apporte le plus grand soin dans ces explications, on est exposé à tourner dans un carcle vicieux. L'auteur a donné tous ses soins à cette partie de son œuvre et a généralement fourni des définitions pleines de précision et de clarté.

Exemples tires des auteurs. M. Littré, le premier, est entré largement dans cette voie féconde des citations. Avant lui, Richelet en avait fourni quelques-unes ; de nos jours, Dochez en a fait la partie principale de son travail, Bescherelle et Poitevin ont attribué une large part à cet élément ; l'Académie, dans son Dictionnaire historique, donne aux exemples on rang éminent; mais ancun de ces auteurs n'en fait, comme M. Littré, l'objet principal de son travail. Il était nécessaire, en effet, que la dictionnaire complet d'une langue qui compte tant d'années d'existence, qui possède une littérature d'une incomparable richesse, soutfot et appuyât ses définitions par des exemples tirés des meilleurs auteurs, établit entre les mots et ceux qui les ont employés avec tant d'antorité dans leurs ouvrages, un lien naturel qui amène la conviction chez le lecteur. Le lexicographe s'abrite sous ce vaste édifice des temps passés, et présente avec plus de hardiesse ses Idées sous le patronage des noms vénérés de nos auteurs classiques. Mollère, Corneille, Racine, Voltaire, mille autres, sont invoqués par lui, à chaque page, comme des divinités tutélaires, et le locteur lui sait gré des souvenirs qu'il évoque pour le convaincre. Mais pour faire ce choix, que de goût il a fallo, que de longues et patientes recherches i Que de travail pour la classification d'innombrables exemples! M. Littre s'est constamment efforcé de les mettre à la place convenable, et l'on peut dire qu'il a réussi avec bonheur dans cette tâche colossale.

Ceux qui venlent connaître l'histoire d'un mot, le suivre depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, n'ont qu'à ouvrir le Dictionnaire de la langue française aux verbes principaux. Dix à vingt colounes de petit. texte satisferont leur curiosité. Les articles de cinq à dix colonnes ne sont pas rures. Dans ces longues monographies, on saisit toute la filiation des mots, on les suit de siècle en siècle, tantôt variant, sous l'influence de l'usage, de signification, d'orthographe et de genre, tantot se présentant, depuis les temps les plus reculés, tels qu'ils sont aujonrd'hui, Les uns, perdant la noblesse de leur origine, passent d'un seus élevé à une significution triviale; les autres, se relevant de leur basse extraction, prennent une acception relevée (f). Les acquisitions sont continuelles, mais les pertes le sont anisi. Chaque âge apporte son confingent de néologismes, An milieu de ces transformations, la langue française continue sa marche à travers les siècles, s'appauvrissant d'un côté pour s'enrichir de l'autre. Le fond reste, mais la forme varie. Ce sont ces variations qui en consti-Inent l'historique. Pour les suivre, pour les étudier, l'auteur du Dictionnaire de la langue française a déponillé nos principaux écrivains depuis le xue siècle, montrant comment un moi « s'est comporté et quelles modifia cations graduelles l'ont fait ce qu'il est aujourd'hui (2). a L'objet de ces citations, on le voit, est d'expliquer les nuances des significations, résultat auquel l'étude des origines peut seule conduire. En effet, plus on remonte dans le passé, plus on a de chances d'arriver au seus primitif du mot que l'on définit. C'est la le rôle important des textes anciens, Les citations des auteurs modernes témnignent de l'état présent de la langue, donnent les nouvelles acceptions. Le mot, exposé ainsi sous foutes ses faces, apparait plus clair et plus intelligible. Il semble voir un diamant qu'un habile laplégire présente aux éclats de la fomière en lui faisant jeter tous ses feux. Patois, Dans l'opinion du valgaire, les patois passent pour du français

⁽¹⁾ Preface du Dictionnuire, p. xxv. - (2) Préface du Dictionnuire, p. xxm.

qui s'est altéré dans la bouche du peuple des campagnes; rien de plus faux. M. Littré démontre qu'ils ne sont que les descendants des dialectes pariés en France avant la centralisation monarchique qui a uniformisé la langue dans tout le rojaume. Ce sont donc des manières de s'exprimer tout aussi authentiques que celle qui s'est conservée par la langue littéraire. Elles apportent à l'histoire de notre idiome leur contingent, les éléments de la discussion et souvent une lumière pour l'étymologie, que le savant lexicographe s'est hien gardé de négliger. Bien plus, les patois ont souvent conservé plus purement les formes primitives du vienx langue; et même, quelquefois, ils fournissent à la langue littéroire des mots qui lui manquent. Ils prouvent qu'avant d'être une, la langue française a été multiple, puisqu'elle avait des dialectes différents d'une province à l'antre. A proprement parler, elle n'est qu'un de ces dialectes, calui de l'île-de-France, qui, par une série d'événements politiques, est devenu l'idiome dominant et a enfin obtenu la primauté.

Synonymes. La synonymie touche de trop près la lexicographie pour passer insperçue dans le Dictionnaire de la langue française. C'est la science des nuances ; et elle exige l'attention la plus soutenne pour saisir les différences qu'introduisent dans un mot les préfixes et les suffixes qui, avec

le même radical, formant un grand nombre de dérivés.

Etymologie, Les étymologies ont loojours eu la propriété d'exciter la curissité. Peu de personnes restant indifférentes à ce genre de recherches, qui a véritablement son utilité. En ellet, pour connaître l'histoire des mots, il faut nécessairement en découvrir l'origine, et l'on n'arrive à ce résultat qu'en remontant aux âges les plus reculés de notre histoire, M. Littré nous apprend comment un mot a été entendu des les premiers temps de notre langue et par quelles transformations il a dù passer pour arriver à la forme actuelle. Il prouve que ce n'est pas le hasard qui a produit ces variations et que des règles instinctives, mais tonjours suivies, ont préside à ces mutations. C'est à les établic que s'est appliquée la philologie moderne. Pour la première fois l'étymologie, ramenée à un petit nombre de règles fixes, d'après une méthode rigourense et sûre, s'a plus rien d'arbitraire, de conjectural, de funtaisiste, car elle s'appuis sur la logique et aur l'histoire. Un certain nombre de lacunes restent à combler, car il y a des mots dont l'origine est encore inconnue, d'autres pour lesquels on est réduit à de simples conjectures. C'est la têche qu'accompliront sans doute les étymologistes de l'avenir.

Remo ques. Il arrive assivent que l'usage ne suffit pas pour conclure, d'une manière précise, sur l'emploi d'une locution. On ne sait au justa comment dire, comment écrire; les grammairiens ne sont pas d'accord. Alors intervient le lexicographe; il cité de nombreux exemples et tranche la difficulté. Telle expression, après avoir été familière aux auteurs du xvut siècle, par exemple, a été condamnée par l'usage. M. Littré indique cette condamnation par une remarque. Une autre explique les locutions proverbiales, si difficiles à comprendre d'ordinaire.

Conclusion. Arrivé à la fin de son œuvre, l'auteur, faisant un retour sur lui-même, s'écrie : « Plus j'approche du terme, plus je vois que pour faire « un dictionnaire il faudrait l'universalité des connaissances (i). « En effet, quelque immenses qu'aient été les recherches de l'auteur du Dictionnaire de la langue française, l'étendue de ses connaissances, la pénétration de son esprit, hien des détails d'un véritable intérêt lui ent échappé, et il faudra un jour un supplément à son grand travail (2); tant il est vrai que toute œuvre humaine est essentiellement imparfaite.

Disons, en terminant, qu'une même idée, un même plan se poursuivent d'un bout à l'autre du livre et lui donnent cette unité qui fait sa grandeur. Le Dictionnaire de la langue française montre à quel résultat surprenant il est possible d'arriver par la persévérance, la constance d'un labeur poursuivi pendant plus de vingt années; ce que peuvent, en un mot, les efforts d'un seul, secondé par une volonté énergique que n'ent rebutée ni les obstacles, ni les difficultés de toutes sortes.

En Garnier.

Des Associations religieuses chez les Grecs, thiases, éranes, orgéons, avec les inscriptions relatives à ces associations, par P. Foucaux, ancien membre de l'École française d'Athènes, docteur ès lettres. Paris, Eliackaisch, 1875, 1 vol. gr. in-8.

L'association religieuse est partout dans l'ancien monde grec. La cité s'y montre composée d'une agglomération de petites sociétés qui, sous les noms de viva et de spárpea, ont toutes leur culte et leurs dieux particuliers, leurs réunions périodiques, qui resserrent entre leurs membres les liens d'une étroite solidarité. Mais cette organisation naturelle et primitive n'existe que pour le corps des citovens : elle ne s'applique pas à la masse de ceux qui sont tou roi moluminator, c'est-à-dire aux étrangers domiciliés, aux affranchis, aux esclaves, en un mot, à toute une population qui jone rependant un rôle considérable dans la vie matérieile et morale des grandes villes antiques. De là, pour la partie du peuple exclue de la cité, une propension naturelle à imiter le même système, en formant aussi des associations religieuses autour de certains dieux, le plus souvent originaires, comme leurs adorateurs, de l'étranger. Telle est, d'après le livre de M. Foucart, la véritable nature des sociétés que les anciens nous font connuitre sous les nome d'orgéons, d'éranes (celigieux) et de thiases (3). La pratique de l'association religieuse était tellement inhérente au principe même de la société antique, que de pareilles sociétés n'inspiraient pas de défiance au législateur. La constitution de Solon les plaçait déjà,

⁽¹⁾ Tome 11, p. 2567.

⁽²⁾ Dans les Additions et corrections (ân du 4º valume) l'auteur a donné une partie dus notes réunies par lui-même pendant l'impression de son livre.

⁽³⁾ Dejà, dans la Recue (186à, t. II, p. 500; 186à, t. II, p. 21à), M. Wercher a publié et commenté avec beaucoup d'intéres et d'éradition plusieurs inscriptiona relatives aux thinses, en se plaçant à un paiut de vue différent de celui de M. Foucart.

avoc les autres associations civiles, y compris les démes et les phratries, sous un régime de liberté qui touchait à la protection; car il accordait une sanction juridique à toutes leurs conventions, tant qu'elles n'offraient rien de contraire à la loi.

C'est surtont aux documents épigraphiques que nous sommes redevables de pouvoir connaître un pen l'organisation des thiases et des associations analogues. Les inscriptions qui les concernent, publiées toutes et commentées soigneusement à la suite du livre de M. Foucart, s'élèvent aujourd'hui à plus de soixante. Elles nous montrent ces associations régulièrement organisées d'après un système qui semble calque sur la constitution même de la cité, régies par une loi écrite et par les décrets d'une assemblée générale et périodique, qui tient sous son pouvoir tous les fonctionnaires de la communauté. L'anteur explique fort justement, par l'origine même de ces associations, la proportion assez grande d'eléments serviles ou étrangers qu'il y rencontre ; la porte reste en même temps librement ouverte aux citoyens, ce qui ne permet pas aux réunions de prendre le caractère de sociétés secrètes se formant en dehors de la cité. Que ce mélange, en donnant à l'action des thiuses un champ plus large que ceiui de la religion officieile, ait été un moyen puissant de propagande pour les cultes étrangers, tout le monde en conviendra. Mais la religion hellénique y a-t-elle gagné ou perdu? C'est la question que M. Foucart cherche à résoudre, en étudiant par le détail la religion et le culte des

La question s'élargit : il ne s'agit plus seulement des thiases, mais de la propagation des religions étrangères en Grèce et principalement à Athènes, On suit chronologiquement l'introduction des Cotytties, des Adonidies, des Sahazies, des Bendidies, du culte de la mère des dieux, etc. L'auteur fait, avec une remarquable netteté, le parlage des croyances et des pratiques qui appartiennent à chacun de ces cultes; il indique les différences qui les séparent des cultes grecs correspondants, C'est là un váritable service rendu à l'archéologie, qui a trop souvent contribué à embrouiller, pour le besoin de ses théories, la question des influences grientales. Un parallèle avec le culte grec de Bacchus aurait donné un dernier degré de précision à ce chapitre d'histoire religieuse si instructif et si blen fait ; car il reste quelque doute sur la question de savoir si les thinses n'ont pas eu aussi en partie leur origine dans les cérémonies de ce culte. Comme exemple de thiases ne paraissant pas se rapporter à des divinités étrangères, je trouve, dans les Questions grecques de Plutarque, la mention d'une fête qui se célébrait à Egine, en l'honneur de Poseiden. et que l'on appelait les thieses; on y donnait dans chaque maison des festina privês, en excluant rigourcusement toutes les personnes étrangères à la famille, il y a là un type assez différent de ceux que M. Foucart a étudies; je le signale à son aftention, pour qu'il voie lui-même s'il peut le faire rentrer dans la classification qu'il a établie.

Toutefois, il est certain que, vers le temps de Démosthène et de la do-

mination macédonienne, les thiases et les associations du même genre s'étaient tout particulièrement développés dans les cultes d'origine étrangère, dont l'introduction avait été autorisée par des actes publics (f), sans que les cultes des thisses se solent jamais confondus cependant avec le culte de l'État. Les inscriptions ne mentionnent aucune association de ce genre dont les dieux, malgré leurs noms souvent grees en apparence, ne soient ramenés avec une grande probabilité, par M. Foucart, à la classe des divinités étrangères, originaires surtout de la Thrace et de l'Orient. Une conséquence de cette origine, c'est le caractère enthousiaste et orgiastique des thisses qui, pour la plupart, sont adonnés aux purifications, aux initiations secrètes et généralement aux pratiques qui produisent l'exaltation religiouse. M. Foucart réussit à montrer la forme toute matérielle de ces pratiques et la grossièreté souvent impure des légendes qui s'y trouvaient associées. Il combat surtout, avec une application particulière, l'opinion d'après laquelle ces associations auraient été des espèces de sociétés de charité et de seconrs mutuels, unimées d'un esprit supérieur à l'esprit général du paganisme bellénique. Il prouve que le versement et l'emplei des cotisations, la garantie commune de la sépulture, les actes de libéralité ou d'hospitalité exercés par certains membres, se retrouvent dans l'organisation de tous les colléges religieux ou civils de l'antiquité et ne dépassent pas le niveau des sentiments de bonne confraternité que l'on y rencontre.

Ces points importants étant accordés, on trait trop loin, selon nous, en refusant aux thiases toute espèce d'utilité et en les regardant uniquement comme des institutions pernicieuses. Il n'est pas tout à fait juste de mettre exclusivement à leur charge la confusion que le progrès des superstitions orientales jeta dans l'ancienne religion, et les désordres moraux qui en résultèrent dans certaines contrées plus ou moins éloignées du centre de l'hellénisme, notamment en Italie. L'insaisissable liberté des cultes privés, la propagande individuelle des agyrtes et des devins, enfin le mouvement naturel qui, même en dehors de la formation des thiases, entrainait les masses vers les cultes nouveaux, sont autant de causes dont il faut tenir grand compte. Si l'invasion des religions orginstiques dans le monde grecfut si hative et si irresistible, c'est que, sous une forme grossière et souvent même dangereuse, ils offraient cependant une certaine satisfaction au besoin d'un culte plus intime, plus passionné que le culte tout politique de l'État, et mettant l'individu dans un rapport plus étroit avec les dieux. Comme le paganisme grec reposait sur le même naturalisme que les religions burbares, et qu'il n'offroit au fond, dans ses symboles comme dans ses mystères, rien de plus sérieux ni de plus pur, le caractère en-

⁽¹⁾ M. Foucart prouve, contrairement à l'opinion de Schemann, qu'un vote du conseil et du pouple était indispensable pour l'érection d'un temple consecré à une divinité étrangère sur le territoire athènien, et que la peine de mort était édictée contre les introducteurs des cuites étrangères qui n'avaient pas cette autorisation.

thousisse des cultes de la Thrace et de l'Orient pouvait leur créer, sous ce rapport, un semblant de supériorité.

Au milieu du débordement des superstitions étrangères, les thiases, sans être en aucone manière des sociétés d'édification religieuse, nous apparaissent cependant comme des associations régulières, légalement reconnues, douées d'un certain esprit d'ordre, qui ont plutôt contribué, dans les cités grecques, à régulariser ce mouvement qu'à l'exagérer. On ne peut s'empêcher de trouver dans leur constitution, et particulièrement dans quelques mesures restrictives au spiet du lura des cérémonies, certaines garanties de modération qui atténuent un peu leur infériorité nar rapport au culte public. M. Foucart élablit lui-même que, dans les sancfugires des thiasotes et des orgéons, les dieux étrangers étalent généralement adorés sous leur forme native, ce qui devait mettre leurs initiés en garde contre les confusions populaires avec les dieux grecs, confusions qui augmentaient encore l'immoralité des unions divines sur lesquelles reposait la cosmogonio de toutes les religions païennes. On ne doit nas non plus accorder une importance exegérée au mépris que la classe des citoyens proprement dits, participant au culte public et aux mystères de la religion de la cité, pouvait professer pour ces mystères des mélèques, des affranchis et des esclaves. Il est naturel que les philosophes, les orateurs, les poêtes comiques se soient donné plus librement carrière contre ces superstitions exotiques que contre celles qu'ils étaient quelquefois les premiers à parlager. Mais l'histoire n'en dolt pas moins savoir gré aux thiases et aux antres associations du même genre d'avoir procuré, pendant de longs siècles, à une portion considérable de la population des cités grecques, une certaine organisation religiouse et quelques éléments de via commune.

Ces lègères réserves n'ôtent rien à la valeur acientifique du remarquable travail de M. Foucart et n'entament pas le fond de son système. Peu d'ouvrages sont mieux falts pour montrer tout le fruit que l'historien peut lirer des études épigraphiques, même pour l'histoire des idées et de la civilisation dans l'antiquité. On peut juger par la des services que rendra à la science le cours d'épigraphie et d'antiquités greeques que M. Foucart vient d'ouvrie au Collège de France.

L. H.

Sovra due dischi in bronzo antico-italici del museo di Perugia e sovra l'arte ornamentale primitiva in Italia ed altre parti di Europa. Ricerche archeologiche comparative del conte Giaxcanto Constanta, professore di archeologia pella Università di Perugia. In-1 de 91 p. et IX planches, avec gravures sur bois dans le texte. Turino, stamperia reale di C. B. Peruvia e O. 1857.

Ce mémoire, rempli de faits et d'aperçus ingénieux, a une importance toute particulière. M. le comte Conestabile y entre résolument dans une voie nouvelle qui nous paraît excellente. Il y reconnaît la présence en Italie d'une civilisation primitive rencontrée par les Etrusques et acceptée par eux au moment de leur apparition sur la terre qu'ils descrient illustrer de leur nom, il va plus loin : il constate, à plusieurs reprises, que cette civilisation

est de provenance orientale et tout à fait analogue à celle que nous rencontrons soit en Asie Mineure, soit dans les fles de la Grèce et en Argo. lide, nour peu que nous pénétrions asser profondément dans le passé, c'est-à-dire au-delà des couches helléniques. Les acropoles pélasgiques de Mycènes et d'Athènes, les lles de Théra, de Milo et de Rhodes, les côtes de l'Asie Mineure depuis la Tronde Jusqu'à la Carie, sont les localités et les contrées où le savant archéologue nous transporte d'abord à la poursuite de ces primitives manifestations d'un art parfaitement défini par le caractère de son ornementation. Nous nous trouvons ainsi en pleine époque homérique. Muis à laquelle des influences qui dominaient alors doit-on aftribuer ce mouvement civilisateur qui s'étand, comme on le voit, sur une partie de l'Asie Mineure, la mor Égée, les côtes orientales de la Grèce et la plus grande partie de l'Italie ? C'est là un problème que M. Conestabile. n'ose pas aborder, il nous fait bien voir dans le lointain tantôt l'Assyrie, tantôt la Phénicie, tantôt le Canonse, mais il semble nons dire : choisis si tul'oses. Pour lui, se repliant sur l'Italie, il conclut en donnant simplement à cet art le nom peu compromettant de arte antico-italica. Il y a là une prudence que l'on ne saurait blamer, mais que l'on peut regretter, car nous sommes persuadé que M. Conestabile ponvait nous en dire sur cepoint plus long qu'il ne veut le faire croire, et nous sommes assuré qu'il nous le dira un jour. En tout cas, c'est déjà beaucoup d'avoir définitivement rompu avec les anciennes traditions de l'école de Micali (t), d'avoir su chercher en debors de l'Italia le point de départ du développement des forces indigenes, d'avoir su voir que bien avant les Étrosques, qui ont porté à certains égards l'art à son apogée en le perfectionnant, cet art, dans ses éléments principaux, existait déjà au sud comme au nord des Apennins, où il avait été apporté, comme à toute l'Europe, de contrées lointaines, si lointaines que cet art mériterait à juste titre, comme les langues dites aryennes, le nom d'art indo-européen. Cet art, tout aniatique en effet dans les linéaments principaux, M. Conestabile, qui nous l'a montré d'abord en Italie, puis en Grèce, puis en Asie Mineure, le retrouve dans la vallée du Danube, en Gaule, et jusque dans les pays scandinaves et particulièrement en Suède. Est-il arrivé partout à la même époque? N'est-il pas lié, à bien des égards, à des manifestations religieuses qui en expliquent et l'expansion et la persistance à travers de longues séries de siècles? C'est là un problème que notre-savant ami laisse également dans l'ombre. Il famira pourtant bien l'aborder un jouz. Il est, en effet, hors de doute que les divers objets que M. Conestabile a réunis et rapprochés en nombre considérable, en prenant pour règle principale et presque uni-

⁽¹⁾ Racol Rochette était dijà entré dans cette voie, il y a plus de trente ane, comme les notes qu'il a ajoutées à la traduction du beau livre de Micali (l'Italia avant les llomains) en font foi. Nous avons nous-même exprimé à plusieurs reprises les mêmes idées. Nous sommes danc heuroux de constater que M. le comte Constatule reprend une tradition toute française.

que de rapprochement les motifs d'ornementation, n'appartiennent pas plus à la même époque qu'ils n'appartiennent à la même contrée. Il serait préciaux de les classer chronologiquement après les avoit classés géographiquement. On verrait que s'il fant aller chercher le point de départ de cette ornementation, si tranchée dans ses éléments principaux, jusque dans les siècles légendaires où dominent les figures des Pélopides, de Diomède, d'Anténor et d'Énée, en retrouve ces éléments encore en usage et presque inaltéres à une époque beaucoup plus rapprochée de notre ère. Tout ce qui a rapport à la valiée du Danube et aux pays scandinaves, par exemple, ne peut guère être classé plus haut que le vi* ou le vn* siècle avant notre ère, tandis que les urnes cinémires d'Orvieto, de Cere et de Chiusi, ainsi que les vases d'Athènes et de Milo, peuvent remonter à six ou sept siècles en arrière, c'est-à-dire au xu" on même au xu" siècle avant J.-C. Cette absence de tout classement chronologique dans les antiquités éludiées par M. Conestabile fait entrer par instants quelque trouble dans l'esprit du lecteur. Nous ne pouvons également nous empêcher de remarquer quelque contradiction dans les appréciations de notre éminent confrère. Nous no nous expliquous pas bien comment les cimetières de Villanova, d'Ornieto, de Care et du Chiusi sont qualifiés d'étrusques, quand l'ornementation des vases qui en proviennent est au contraire présentée par M. Conestabile comme le type de cette ernementation antico-stalica, dont il établit si surabondamment l'existence. On voit que M. Conestabile n'est pas encore bien fixé sur la limite qui sépare la civilisation auticoitalica de la civilisation qui mérite réellement le nom plus restreint et plus défini d'étrusque. Un cimetière est étrusque, suivant lui, bien que le mobiller funéraire qu'il contient appartienne encure en majeure partie à la période précédente. Il n'y a rien la d'absolument illogique, mais cela demanderait explication, M. Conestabile ne manquera pas de nous donner bientôt tous ces éclaircissements, qui compléteront en le développant le beau travail qu'il vient d'offrir au public et dont les archéologues pourront tirer si grand profit. C'est une œuvre dont le succès augmentera à ALEXANDRE BERTRAND. mesure qu'elle sera mieux connue.

Les Cités gallo-romaines de la Bretagne, par M. Aus. Louisson. Saint-Brienc, Guyen Francisque, 1873, in-8, 11-69 pages et une carte.

Il a été, depuis quelques années, publié de fort remarquables travaux sur la topographie gallo-romaine de la Bretagne continentale. Les lecteurs de la Bretagne continentale. Les lecteurs de la Bretagne continentale. Les lecteurs de la Cité des Osismi et la cité des Venets (1. XXIII, p. 43 et 95), et sur la découverte de Vorganum (t. XXV, p. 267); celui de M. Ernest Desjardins sur Vorgium et Vorganum (t. XXV, p. 314); celui de M. Mowat sur la station de Vorgium (t. XXVII, p. 1). Ces différents mémoires font avancer la science sur des points dont personne moins que nous ne songera à contester l'importance, mais sur des points de détail. M. Longnon nous donne une vue d'ensemble et renouvelle complétement la théorie des cités gallo-romaines

de l'Armorique et de l'origine des évêchés bretons. Il établit qu'au commencement du ve siècle, date de la Notice des provinces et cités de la Gaule, les cités de la Bretagne continentale étaient au nombre de six : celles des Corisopites, des Diabintes, des Namnetes, des Osismii, des Redones, des Venett.

La cité des Corisopites est l'ancien diocèse de Quimper. Elle avait originairement fait partie de la cité des Venett. Sa capitale était située à peu près sur l'emplacement de la ville actuelle de Quimper. A ce sujet, M. Longoon renvole à une charte du xr siècle qu'il connaît par un extrait qu'a donné D. Morice et où l'église de Locmaria, aujourd'hui vituée dans un faubourg de Quimper, est dite su Aquilonia ciestate. Je puis ajouter que cette charte existe encore en original aux archives d'Ille-et-Vilaine, J'ai pu l'y étudier en 1872, grace à l'obligeance de l'archiviste, M. Quesnet. Mais ce n'est pas le seul fait que l'on puisse alléguer pour établir que la ville moderne de Quimper s'est élevée sur les ruines d'une cité romaine. Dès 1833, dans la nouvelle édition d'Ogée, M. de Blois a donné (t. I. p. 421, col. 2) la véritable étymologie du nom de la chapelle de Notre-Dame-du-Guesdel, anciennement Beata Maria de Civitate, à Quimper, il me paralt évident que Gueodet est, lettre pour lettre, identique au nominatif singu-Ber bas-latin civitatis, Gwodet commence par une sonere au lieu d'une sourde, comme le terme théologique Drindet, « Trinité », en bas-latin Trimitalis (1), parce que, contrairement à une loi de la langue bretenne, ces nous, quoique terminés en -det, sont féminins et que, quand les noms féminins sont précédés de l'article, ils changent ordinairement la sourde initiale en sonore. Eo = ie dans ce mot, comme dans bee, «vif » = * bieos, en latin vieus ; -det est identique au suffixe latin -tas, -tatis, et l'i précédent, étant atone, est tombé comme dans le français « cité »,

La cité des Diablintes était formée du territoire de deux peuples gaulois : te les Cariosofiles, dont la capitale paraît avoir été Corseul (Côtes-du-Nord), arrondissement de Dinan, canton de Plancoet (cf. Ogée, 2º édition, t. II, p. 202-207); 2º les Diablintes, situés à l'est des Curiosofiles. La cité des Diablintes avait encore un évêque en 848. Les trois évêchés bretons de Saint-Malo, de Dol et de Saint-Brieuc doivent leur naissance au démembrement de cette cité par le fameux Nomenoë.

La cité des Namnetes correspond au diocèse de Nantes, si ce n'est que celui-ci comprend en sus une partie du diocèse de Politiers, en moins une partie des diocèses de Rennes et d'Angers.

La cité des Osismis paraît avoir renfermé le territoire dont ont plus tard été formés les diocèses de Léon et de Tréguier, Mais où était situé Vorganium, capitale des Osismis? M. Longnon penche pour un hameau du département des Côtes-du-Nord, le Yandet, écrit autrefois Gucaudet, Cosqueodet, Coz-queoudet (Ogée, 2° édition, t. II, p. 342, col. f), qui vent dire « vieille cité » et que l'on croit pouvoir identifier avec la tetus céritas

⁽¹⁾ Au lieu du classique trinifes.

d'une charte de l'évêché de Tréguier datée de 1267. Le Yaudet, commune de Ploulech, arrondissement et canton de Lannion (Côtes-du-Nord), appartient à l'ancien diocèse de Tréguier. Cela nous met bien loin de Kernilis, Finistère, arrondissement de Brest, canton de Plabennec, ancien diocèse de Léon, où a été trouvée la borne milliaire de Kerscao signalée par M. Le Men. Cette borne milliaire était plantée à huit lieues gauloises, c'est-à-dire à environ dix-huit kilemètres de Vorpanium. Or, il y a bien soixante-dix kilomètres à vol d'oiseau de Kernilis à Ploulech.

Les cités des Redones et des Venett paraissent avoir ou la même étendue que les diocèses de Rennes et de Vannes, tels qu'on les trouve délimités dans les cartes du xvm^{*} siècle.

Il paraît donc y avoir grande exagération dans les récits des historiens qui représentent la Bretagne comme complétement déserte à l'époque de l'invasion des Bretons insulaires. Aux observations de M; Longnon sur ce point, l'en puis joindre une autre, c'est qu'il existe en Bretagne un grand nombre de noms de lieux terminés en -ac et -iac. Ce suffixe est étranger an breton continental comme au breton insulaire. Le breton ne connaît pas de suffixe -oc par o bref, et ne possède ce suffixe qu'avec un d long primitif, qui devient en gallois -mc, -mcg, -og, en breton armoricain -el. Les noms de lieux de la Bretagne armoricaine terminés en -oc, -ioc, remontent donc à l'époque gallo-romaine, La Grammatica celtica, 2º édition, p. 848, en signale quelques-uns dans le cartulaire de Redou (t). lis sont moins iréquents dans le cartulaire de Landevennec, qui appartient au Finistère, c'est-à-dire au pays où probablement l'immigration bretonne a été le plus compacte. Cependant nous indiquerons Brithiac (fol. 144, 2), anjourd'hui Briec, arrondissement de Quimper, chef-lieu de canton (cf. Ogée, 2º édition, 1, 124, 437), et Ermeilles (fol. 154, rº), appelé Yrollas dans une charte de 1486 (Morice, Premes, I, 708), anjourd'hui irvillac, arrondissement de Brest, canton de Daoulas (cf. Ogée, 2s édition, II, 985). Il est inutile de donner in la liste des noms en -or et -sor qui sont si nombreux dans la nomenclature géographique de la Bretagne moderne. Je mo bornerai à faire observer que la comparaison de plusieurs d'entre cox avec les formes françaises correspondantes établit clairement l'origine gallo-romaine d'un grand nombre de ces noms, surtout de ceux qui sa terminent en -iac. Tels sont : dans le Morbihan, Reminiac, plus anciennement Ruminiae, ailleurs Rumigny; Missiriae, plus anciennement Miceriae. silleurs Missery, Sulnice, antérieurement Sulunice, ailleurs Sologny (2) : dans les Côtes-du-Nord; Sevignac, allleurs Savigny, Rouillac, ailleurs Rouilly. Le suffixe -ian n'est pas celtique, il est gallo-romain, issu de l'association du suffixe gaulois -aco-n avec le suffixe -so- qui termine tant de noms propres latins. M. Bréal, à la page vi de la préface du tome IV dess

Elle aurait pu en citer aussi d'après les extraits du carsulaire de Quimperié publiés par Morice. Voir Preuves, t. I. col. 569.
 Cf. Resenaweig, Dictionnaire topographique du Morbibus, p. 181, 230, 263.

remarquable traduction de la Grammeire comparée de Bopp, insiste sur la tendance qu'ont certains suffixes à s'approprier et à s'incorporer le suffixe qui se trouve accidentellement les précèder dans certains mots. Il s'est produit ici un phénomène identique (1). Aiusi les noms de lieux en -iac de la Bretagne nous reportent à la période gallo-romaine. Il en est probablement de même de certains noms en -cae: Kempeneae — Campaniacum paraît identique au français Champigny, dérivé de Campania. Il y avait donc en Armorique, à l'époque de l'invasion bretanne, une population gallo-romaine asses considérable, dont certains noms de lieux conservent le souvenir (2:; et par d'autres procédés, M. Longnon a donné in preuve de l'existence de cette population.

H. a'Annons ou Indantivalle.

(t) Sur le suffixe -ionim, voir Quicherat, De la formation française des noms de lieu, p. 14.

(2) Je compte parmi ces nome de lleux Carenc, malgré l'anterité de M. Whitley Stokes, un des celtistes des plus éminents de notre époque. Ce nom paraît identique au français Chursay, dont le Dictionnaire des Postes nous offre dix exemples. Cl. Bestræge de Kuhu, t. IV, p. 308, et Dictionnaire breton-français de Legonidee, 2º édition, p. 170.

DÉCOUVERTE

DE: LA

BASILIQUE DE SAINTE-PÉTRONILLE

ET

DU TOMBEAU DES MARTYRS NÉRÉE ET ACHILLÉE

AU CIMETIÈRE DE DOMITILLE (1)

Au-dessous du domaine de Tor Marancia, entre la voie Ardéatine et la voie d'Ostie, se développent les galeries d'une des plus vastes nécropoles chrétiennes de notre territoire suburbain. Bosio lui avail assigné le nom de cimetière de Calliste; et la plupart des peintures qui, depuis Bosio jusqu'à nous, ont été publiées et citées sous ce nom. appartiennent aux hypogées de Tor Marancia. Le véritable cimetière de Calliste, avec ses cryptes papales, et tant d'autres monuments historiques découverts sous nos yeux, est aujourd'hui connu de tous, et il est constaté qu'il occupe l'espace qui sépare l'Appia de l'Ardéatine; il ne pénètre pas sous les collines de Tor Marancia et ne se relie sur aucun point au réseau des galeries qui y sont creusées. Il y a vingt ans et plus que j'ai dépouillé cette nécropole du nom de Calliste qui lui avait été faussement attribué, et que je lui ai rendu celui de Domitille, le seul qui lui appartienne. Voici ce que j'ai ècrit à ce sujet dans ma Rome sontervaine, t. 1. p. 266 : « Le vaste cimetière de Tor Marancia a son existence et son histoire propres,

⁽¹⁾ Nous emprantous au Bulictiu d'archéologie chrétieune de M. de Rossi la relation de nouvelles fouilles opérées par le savant romain dans la catacombé de Domitilla et l'expesé d'une découverte d'une haute importance pour l'histoire de la Rame souterraine. La traduction de co mêmoire, que pous avons du parfois abréger, est tirée de l'édition française du Bulletin que public M. le changine Martigoy.

Son immense développement est complétement indépendant; et, tant par l'antiquité de son origine que par la magnificence de la conception première de son excavation, il l'emporte même sur celui de Calliste. Les topographes et les actes des martyrs ne laissent pas planer le moindre doute sur le véritable nom, non plus que sur l'histoire de ce gigantesque sonterrain. Ces divers documents supposent évidemment que c'est en ce lieu, c'est-à-dire dans le prædium de Flavia Domitilla, nièce de Domitien, à un mille et demi des murs de Rome, près de l'Ardéatine, que furent ensevells Pétronille, Nérée et Achillée. Et, en effet, l'ancien catalogue des cimetières en mentionne un appelé Domitillae Nerei et Achillei ad S. Petronillam via Ardeatina. C'est pourquoi, même avant que l'inappréciable découverte des tombeaux des papes eut fixè d'une manière indubitable l'attribution du cimetière de Calliste, je n'hésitai pas à assigner le nom de Domittlle à celui de Tor Marancia, nécropole chrétienne du premier siècle et du temps des Flavius. Il nous reste néanmoins à trouver, soit les inscriptions historiques des saints Nêrée, Achillée et Pétronille, soit une preuve quelconque établissant que Tor Marancia était en réalité le prædium Domitillæ mentionné dans les actes de ces saints. Les inscriptions nous manquent encore; mais la preuve désirée nous est désormais acquise. » Je poursuivis, en démontrant par l'inscription d'une area concédée dans les terres de Tor Marancia EX INDVLGENTIA FLAVIAE DOMITILLAE, que tel était réellement l'emplacement du prædium Domitillæ, dont le cimetière avait recu comme prémices les tombeaux de Pétronille, de Nérée et Achillée. Mais la déconverte de ces sépulcres, à leur place primitive, avec leurs inscriptions historiques qui seules pouvaient nous donner à ce sujet une pleine certitude, était alors et est restée jusqu'à ce jour l'objet d'une attente toujours décue.

En 1865, l'une des principales et primitives entrées de ce cimetière parut à nos regards, avec sa façade monumentale du premier siècle, et l'intérieur de son vestibule fut trouvé décoré de peintures remarquables par leur antiquité et leur style classique, et telles qu'il ne s'en était presque pas rencontré dans une autre partie de la Rome souterraine. Je fis ressortir l'extrême importance du monument dans plusieurs fascicules du Bulletin de cette même année; et ce travail, traduit, commenté, discuté dans beaucoup de livres, en toules langues, fit connaître aux savants et aux amateurs de l'archéologie chrêtienne, dans l'Europe entière et même en Amérique, cette importante découverte, ainsi que ses précieuses révélations sur la publicité des cimetières chrétiens de Rome, dans la première période de leur existence. Dans un ouvrage en deux volumes intitulé Fouillez et découvertes, le savant M. Beulé a récemment rendu compte des principaux résultats obtenus par les fouilles archéologiques des dernières années, en Italie, en Grèce, en Asie et en Afrique. Et au nombre de ses résultats, il n'a pas oublié les recherches concernant le cimetière des chrétiens de la gens Flavia Augusta (1). Mais la déconverte n'avait pas encore reçu son couronnement définitif; il fallait pour cela retrouver les tombeaux historiques des saints éponymes du cimetière, Pétronille, Nérée et Achillée, En 1865, l'avais appelé l'attention des savants sur les ruines d'une magnifique crypte, anciennement soutenue par des colonnes de marbre, et qui me semblaient être précisément celles du monument de la vierge Pétronille, proche des tembeaux de Nérée et Achillée, Quant à ces derniers, je confessal alors ne pas savoir au juste s'ils étaient encore enfouis, ou si plutôt, comme plusieurs raisons me portaient à le croire, ces tombes ne seraient point celles d'un beau cubiculum peint au pied du grand escalier, cubiculum qui malheureusement est complètement dépouillé de ses inscriptions et de ses mémoires. Je dus en conséquence ajourner la solution du problème jusqu'au complet dégagement du souterrain (2). Aujourd'hui tous les dontes sont dissipés. Les ruines de la grandiose crypte soutenue par des colonnes étaient bien celles du monument de Pétronille, et, à notre immense satisfaction, nous avons pu nous assurer que les tombes et les mémoires historiques des martyrs Nèrée et Achillée n'avaient point été détruites ni ravagées dans le cubiculum, au sujet duquel j'avais conservé de grandes appréhensions; mais elles étaient restées enveloppées dans les ruines mêmes du monument.

Je vais expliquer comment et dans quelles proportions le monument a été rendu à la lumière, jusqu'à ce jour 28 mars. Quant à son illustration, je ne ferai pour aujourd'hut que l'esquisser brièvement; car j'écris au moment où plus de la moitié de l'édifice est encore enfouie. Je recommande donc ce premier et rapide aperçu à l'indul-

gence des lecteurs.

⁽¹⁾ Beulé, Fauilles et découveries, Paris, 1873, t. I, p. 411-450.

⁽³⁾ Bull, 1865, p. 34.

§ 1.

EXPOSÉ BAISONNÉ DE LA DÉCOUVERTE,

A peine instituée par l'autorité pontificale, la commission d'archéologie sacrée s'est empressée de mettre la main à l'œuvre ; elle a commence à remplir son mandat par l'exploration de la grande nécropole de Tor Marancia. Le Souverain Pontife Pie IX, qui, nouveau Damase, entreprenait après tant de siècles de rendre à la lumière la vénérable cité souterraine des martyrs, descendit d'abord dans cette nécropole; il donna ordre de rouvrir et de restaurer le vaste escafier enfoui depuis plus de mille ans, et de reconstruire le vestibule extérieur. Une inscription monumentale a été placée au-dessus de l'antique rampe qui descend dans ces insignes hypogées, afin de transmettre à la postérité, ad perpetuam memoriam, le souvenir de ce premier acte de l'ère nouvelle qui s'est ouverte alors nour les catacombes romaines. L'escalier débouche sur une des plus larges voies cémetériales, conduisant à une chambre ornée de peintures de la première période de l'art chrétien. Cette chambre fut trèsfréquentée par les anciens ; et quand nous considérons les coupures et les travaux de maconnerie exécutés pour en rendre l'accès plus facile. et le vaste incernaire, le plus grand de tous ceux que nous rencontrons dans la Rome souterraine, et qui était destiné à introduire la lumière dans cette partie de la nécropole, nous pouvons nous faire une idée de l'importance de ce lieu et de l'affluence des fidèles qui venaient le visiter. Cependant nous avons eu le regret de n'y retrouver ni inscriptions, ni autres mémoires historiques, si bien qu'il était impossible d'assigner avec certitude à ce cubiculum un nom spécial. La pensée se portait naturellement sur les martyrs Nérèe et Achillée, qui sont la principale gloire du cimetière de Domitille. Les pèlerins du septième siècle descendaient au tombeau de ces saints per gradus. Ce renseignement topographique atteste qu'à l'époque dont nous parlons, les saints tombeaux étaient encore sous terre : et par la même il nous faisait je dirai presque craindre plutôt qu'espèrer de reconnaître dans le noble cubiculum dépouillé. de ses titres historiques le monument des deux compagnons du martyre de Domitille. Cependant ils furent ensevelis près du lieu où précédemment avait été déposée la vierge Pétronille, que les anciens appellent fille de S. Pierre, c'est-à-dire fille spirituelle. En effet. l'ai trouvé le nom gentilitium romain de cette vierge qui

s'appelait Aurelia, et le cognomen Pétronilla était probablement dérivé de Pétrone, aieul des Flavius Augustes et des Domitilla chrétiennes (1). Quant au tombeau de Pétronille, les topographes, d'accord avec l'histoire, semblent le placer dans une basilique, qui était le sanctuaire principal et central du cimetière de Domitille; mais de cette basilique on n'apercevait pas vestige.

Après avoir commencé à déblayer le second étage du cimetière, nous tombâmes, en mars 4854, sur des galeries en partie soutenues, en partie obstruées par des murailles, qui indiquaient la proximité d'un édifice incorporé à la nécropole chrétienne, c'est-à-dire d'un de ses monuments historiques. Les énormes dimensions des laculi. qui sont d'ordinaire l'indice d'une haute antiquité, quelques inscriptions de ces mêmes loculi restées sur place et portant, elles aussi, les caractères de la plus ancienne période épigraphique chrétienne, tout cela tendait à me persuader que le monument dont nous approchions devait être un des noyaux primitifs du cimetière de Domitille, Aussi, dès lors mes pensées et mes espérances se porièrent, non point sur la basilique du pape Damase, sur la voie Ardéatine, ni sur celle de Marcus et Marcellianus, martyrs du troisième siècle, contigué à la première, mais bien sur celle de Pétronille. Les galeries du second étage dont l'ai parlé plus haut nous conduisirent régulièrement dans le périmètre de l'édifice. Sur le premier point où le souterrain débouche dans l'area construite, nous trouvâmes un antique loculus cémetérial encore fermé par une plaque de marbre avec cette inscription en bons caractères :

VAL R VFINA

L'édifice n'était donc pas seulement au niveau du second étage du cimetière, mais dans le cimetière lui-mème, et la pertie occupée par lui se trouvait ainsi transformée. Deux sarcophages de marbre ornés de têtes de lions de style antique romain étaient encore à leurs places; quatre colonnes renversées, trois de cipolin, une de marbre africain, hautes de 3 m. 40, de 49 centimètres de diamètre, achevèrent de nous persuader que nous étions en présence d'un des plus nobles monuments de la Rome souterraine et d'un des sanctuaires

⁽¹⁾ Bull. 1865, p. 22, 46-

historiques de la vole Ardéatine signalée par les topographes. Les arcs et les voûtes ou couvertures supérieures de l'édifice étaient enfonces : aussi, à peine avait-on enlevé une partie des décombres dont il était plein, qu'il se fit sur nos têtes une vaste ouverture ; et aussitôt les ruines, les colonnes reparurent à la lumière. Le possesseur du sol intervint; il éleva une contestation sur le caractère du monument sacré ou profane, trouvé sous sa propriété. C'est en ces mêmes jours que nous arrivions à la porte de la crypte des papes. Ce monument d'un intérêt exceptionnel réclama, comme de raison, toute la sollicitude et toutes les ressources de la commission d'archéologie sacrée. Les travaux entrepris au cimetière de Domitille furent ajournés à des temps plus propices; les quatre colonnes et les deux sarcophages forent recouverts de terre. Pai publié dans le premier volume de mes inscriptions chrétiennes quatre fragments d'épitaphes portant les dates consulaires des années 335, 380, 406, recueillis au milieu des matériaux qui avaient été tirés en 1854 du monument anonyme, que nous appelions « des colonnes» (1). C'est en ce même lieu et à la même époque, que fut découvert le texte suivant d'une singulière formule de contrat de vente, gravée sur une grande pierre destinée à fermer une tombe construite sous le pavé : elle atteste qu'il se vendals dans cet édifice des concessions de tombeaux, comme cela se pratiqualt aux quatrième et cinquième siècles dans les lieux de sépulture les plus ambitionnés par la piété des fidèles.

VII CALENDAS FEBRARAS EGO AV R CONSTANIIVS SCRIPSI PRO AVR B IATVRINV · EVM VENDIDISSE LOC VM OVEM EMIT · AVR · LAVREN

(Sic)

VII calendas Febr(u)ar(i)as ego Aur(clius) Constantius scripsi pro

⁽¹⁾ T. I, not 59, 284, 481, 570.

Aur(elio) Biaturinu (Vintorinus) eum vendidisse locum quem emit Aur(elius) Lauren(tius). Il ne paraît pas que ce contrat soit le fait de ces fossores qui, aux quatrième et cinquième siècles, avaient à Rome le privilège de vendre des sépultures dans les cimetières souterrains et sur terre. Les contractants sont des personnes de la même gens Aurelia; c'est une vente faite en famille, circonstance qui mérite peut-être d'être notée dans le lieu où je m'attendais à découvrir le monument d'Aurelia Petronilla.

Enfin, après une interruption de vingt années, S. E. R. Monsoigneur Xavier de Mérode, désireux de faciliter la reprise de la déconverte suspendue et d'entourer d'une protection efficace une des plus gigantesques et des plus antiques nécropoles de l'Église romaine, a fait dernièrement l'acquisition du vaste latifundium de Tor Marancia et de la vigne voisine où se trouve l'entrée publique et monumentale du cimetière des Flavius chrétiens; œuvre vraiment digne du grand cœur qui en a été le seul conseiller et le seul auteur. La commission d'archéologie sacrée, invitée par le nouveau propriétaire à reprendre dans des conditions si singulièrement favorables le travail interrompu, et qui de plus est puissamment appuyée de son généreux concours, a ronvert les fouilles en novembre 1873. Nous avons cherché, mais en vain, les quatre colonnes et les deux sarcophages découverts en 1854; ils ont été clandestinement enlevés après 1870. Mais les fouilles ont mis à jour les bases de ces mêmes colonnes, toujours à leur place : elles étaient au nombre de quatre, sur une même ligne. Ceci suffisait pour démontrer que nous avions devant nous, non pas une simple crypte, non pas même un hypogée monumental, mais une véritable basilique à plusieurs nels, construite à l'intérieur du cimetière souterrain. Les quatre bases appartenaient à la petite nef de gauche, mesurant en longueur 19 m. 61. en largeur 3 m. 81. En poursuivant les fouilles, on découvrit l'abside, mesurant 4 m. 55 dans sa plus grande profondeur. La grande nef paraît avoir 7 m. de largeur; la petite de gauche a probablement les mêmes dimensions que celle de droite, mais elle est encore encombrée. Pour un édifice construit dans les entrailles du sol et à la profondeur considérable du niveau du second étage du cimetière, cette basilique a vraiment des proportions gigantesques; elle égale presque en étendue la basilique constantinienne de S. Laurent in agro Verano.

M. de Rossi poursuit en exposant les données fournies par les anciens pour déterminer le nom de cet édifice; c'est bien, démontret-il, celui qu'on appelait basilique de Pétronille, ou de Nérée et Achillée, et dans laquelle saint Grégoire le Grand prononça l'une de ses homèlles. Les fouilles n'y ont par malheur mis au jour que des ruines.

Mais comme compensation à des pertes si irréparables, nous avons eu, poursuit le savant romain, le bonheur de retrouver dans l'area de l'abside une énorme pierre inscrite, émergeant d'un tombean ouvert construit sous le dallage. Je l'ai fait dessiner à la planche II, n. 2. Or, cette pierre n'est rien moins que la partie droite de l'éloge historique des martyrs Nérée et Achillée, composé par le pape Damase. En effet, les lettres de ce titulus présentent les dimensions et les formes monumentales de la calligraphie damasienne, mais non de la manière la plus parfaite. On y remarque néanmoins la gravure régulière et profonde de l'officine lapidaire de Furius Dionysius Philocalus, le fidèle calligraphe de ce pontife, Seulement les apices des lettres sont moins nettement tracés que ceux de l'alphabet damasien ordinaire, les traits qui les terminent ne présentent point les élégantes ondulations des caractères philocaliens les plus purs; la haste oblique de la lettre R n'est point détachée de la courbe supérieure, comme elle l'est d'ordinaire dans la calligraphie de Philocalus. Ces légéres variantes ne suffisent pas pour nous faire exclure ce précieux fragment de la classe des épigraphes damasiennes originales et le reporter dans celle des inscriptions restituées alors que les originaux avaient été détruits par les Goths. Que si, à toute force, on désirait avoir l'explication de ces minuties calligraphiques, j'essayerai de satisfaire à ces désirs quand j'aurai examiné la valeur historique du texte auquel le paragraphe suivant est consacré.

§ II.

INSCRIPTION DAMASIENNE DES MARTYES NÉRÉE ET ACHILLÉE.

Le fragment décrit ci-dessus nous offre les finales de vers de l'inscription suivante, conservée dans quatre anciens manuscrits dont je me réserve de parler plus loin.

Militias nomen dederant saecumQ, gerebant Officium pariter spéctantes jusiA TYRanni Praeceptis pulsante metu serviRE PARati Mira fides verum subito posueRE FYROREm Conversi fugiunt ducis impia castra RELINQVVNT Proficiunt clypeos faleras tetaq · CRVENTA Confessi gaudent Christi portarE TRIVMFOS Credite per Damasum possit quid GLORIA CHRISTI

Gruter l'a publié d'après le célébre manuscrit de Heidelberg, dont la copie n'a pas d'indication de lieu; et ni Baronius, ni les autres savants qui s'occupérent alors de cet éloge métrique, ne savent à qui il s'adressait. Sarazani l'inscrivit sous la rubrique vague De incertis martyribus. Mais Mabillon l'a trouvé depuis dans le codex topographique d'Einsiedlen, où sa provenance est enregistrée : in sepulcro Nerei et Achillei via Appia : de plus les mots suivants y précèdent les vers : NEREVS ET ACHILLEVS MARTYRES (4). Il devait suffire d'un tel témoignage pour faire connaître non-seulement à quels martyrs l'épigramme damasienne était consacrée, mais encore le lieu où elle avait été observée. En effet, la formule in sepulcro signale le monument funéraire dans le cimetière de Domitille, que le topographe d'Einsiedlen désigne par les mots S. Petronillae, Nerei et Achillei; et comme, dans les bas temps, la voie Ardéatine partait de la porte Appia, elle fut souvent identifiée et confondue avec la voie Appia elle-même. Maigrè cela, Ciampini, Giorgi, et d'autres encore ont cru que le topographe en question avait vu et transcrit l'inscription damasienne dans l'église des SS. Nérée et Achillée, à l'intérieur de Rome, proche des thermes de Caracalla, Deux autres codices inédits viennent confirmer, contrairement à l'opinion de ces érudits, le fait que l'inscription fut réellement dédiée à ces murtyrs dans leur basilique cémetériale, près de la voie Ardéatine. Ce sont celui du recueil épigraphique conservé dans les manuscrits de Closternenburg et celui de Gottwei ; dans l'un et l'autre, les noms des saints sont écrits en tête des hexamètres, et l'épigraphe est placée après celle de l'Appia et avant celle de la voie d'Ostie, c'est-à-dire dans l'Ardéatine, qui s'étend entre les deux premières, et où il nous est aujourd'hui donné d'en retrouver un important fragment (2).

Après avoir ainsi fixe, d'après trois exemplaires, le texte, le sujet de l'éloge métrique, et déterminé le lieu où il était primitivement

Mabilion, Vetera Analecta, t. IV, p. 304; cf. Urlichs, Cod. topog. urbis Romes,
 p. 68.

⁽²⁾ M. da Rossi me fait connaître qu'un nouveau fragment de la même inscription a été découvert depuis l'impression de ce fascicule. (Martigoy.)

Ce fragment, qui nous est communique par M. Lefort, comprend le commencement des quatre dernières lignes : 1.5, CO; 1.6, FRO; 1.7, CONFE; 1.8, CREDIT. (Réd.)

place, nous allons le soumettre à un court commentaire historique, Damase raconte que ces martyrs avaient été d'abord ministres d'un tyran perséculeur, et que, changés par une conversion, ils abandonnérent la milice, renoncèrent à tous les honneurs, s'enfuirent du camp impie, embrassèrent la foi du Christ, et enfin remportèrent la palme et la couronne du triomphe céleste. Ce document est le seul qui nous fasse connaître que, avant de devenir chrètiens, Nèrèe et Achillée avaient été enrôlés dans la milice et ministres de persécucution. Pour mieux entendre cette circonstance, il est bon d'observer que le vers qui termine l'épigraphe : Credite per Damasum possit quid gloria Christi, est la répétition de la pensée et des expressions mêmes que le pape-poête avait employées dans une autre épigramme pour exalter la conversion miraculeuse de Saul, persécuteur des fidèles, devenu ensuite l'apôtre Paul : sensit posset quid gloria Christi, Auribus ut Domini vocem lucemque recepit. La conversion de Nérée et Achillée est donc célèbrée dans l'inscription damasienne comme un miracle éclatant de la puissance du Christ. Mais quelle était la milice qui, en recevant leurs noms, en avait fait les ministres des cruaules d'un tyran, toujours prêts à exécuter, par une crainte servile, tous ses ordres, Praceptis pulsante meta servire parati? Les véritables soldats, chez les Romains, n'étaient pas des geòliers, ni des bourreaux, ni les exécuteurs des sentences capitales : c'est ce qu'a pleinement démontré M. Le Blant dans sa savante dissertation sur la cohorte de Pilate, mentionnée par les Évangélistes dans le récit de la passion de N.-S. Jésus-Christ (1). Mais mon illustre collègue nous apprend que, dans l'antiquité, et en particulier dans les premiers siècles de l'empire, c'était l'usage d'appeler soldats les apparitores, et milice l'apparitio, ce qui doit s'entendre du corps des officiers et des ministres de justice attachés à chacun des tribunaux et des præsides dont il est si souvent fait mention dans les Actes sincères des martyrs (2).

Il faut convenir, toutefois, que les paroles de Damsse semblent désigner des soldats. Je n'insisterai pas sur la mention des boucliers et des tela cruenta, qui, dans le langage poétique, peut fort bien s'appliquer aux armes des shirres, apparitores. Mais les phaleres

⁽¹⁾ Le remarquable mémoire du avant académicien avait paru en premier lieu dans le t. XXVI, 2º partie des Mémoires de l'Académie des inscriptions et bella-lettres. L'auteur a donné un supplément à la 3º édition de son travail dans la Remer de l'art chréties de mars 1874.

⁽²⁾ Loc. cit., p. 15 at suir,

étaient des dona militaria, c'est-à-dire des décorations décernées à de vrais soldats en récompense de leurs bons services; et les savants travaux de Borghesi, de Cavedoni, de MM. de Longpérier, Rein. Henzen, ont de nos jours jeté tant de lumière sur cette question, qu'on ne saurait rien désirer de plus. Quel est donc le sens de ce petit poeme? Toute cette emphase : le cruel ministère (savum officium); les ordres tyranniques, leur exécution forcée (pulsante meta); puis cet admirable changement : la fureur instantanément caimée (subito posuere furorem), la fuite du camp impie; enfin, la conversion, qui, comme celle de Paul, arrache au poëte cette exclamation : Credite per Damasum possit quid gloria Christi; faut-il dire que tout cela signifie simplement que Nérée et Achillée avaient été militaires d'un grade plus ou moins élévé, et qu'ils abandonnérent la milice et ses honneurs pour embrasser la foi chrétienne? Une telle interprétation répugne au bon sens dont les simples lumières nous montrent dans ces vers l'éloge de deux satellites, ministres d'un tyran persécuteur, et qui devinrent eux-mêmes les défenseurs et les champions de la foi qu'ils avaient persécutée. Reste à résoudre la difficulté qui constitue la profession militaire des deux martyrs. Et c'est encore mon docte collègue à l'Institut de France qui va m'en fournir le moven. M. Le Blant a traité ex professo de l'incompatibilité de la milice proprement dite, qu'il s'agit de soldats ou d'officiers, avec le cruel ministère des agents de la justice. Il établit en effet que les princes tyrans, et notamment Néron, foulant aux pleds toutes les règles de la discipline romaine, se servirent des soldats prétoriens pour l'exécution de leurs sentences illégales, injustes, cruelles. Flavius Josèphe met dans la bouche de Chéréas, haranguant ses compagnons de la milice prétorienne, d'acerbes récriminations contre Caligula, qui de ses soldats avait fait des bourreaux : il les excitait ainsi à l'assassinat du tyran afin de se délivrer de son abominable joug (1). Le sens de ces mots : spectantes jussa tyranni, Praceptis pulsante metu servire parati, s'applique donc à merveille aux prétoriens; car ils désignent un service injuste et une obéissance extorquée par la terreur à des ordres tyranniques. Les soldats des cohortes prétoriennes, comme les légionnaires, avaient droit aux récompenses de la valeur, phalera, médailles d'honneur, bracelets, colliers; et les dons militaires de cette sorte étaient, à l'époque impériale, décernés aux simples soldats et aux centurions, et non aux officiers d'un grade plus

⁽t) Ant. jud., XIX, 1, 6.

élevé (4). Il semble donc que Nérée et Achillée aient été de simples soldats ou des centurions des cohortes prétoriennes, et Damase ne pouvait parler plus juste quand il disait de ces martyrs : ducis impia castra relinquant; car à Rome le mot castrum était le nom propre désignant les quartiers de ces cohortes.

Je ne dois pas omettre d'observer que les coupables devaient, de droit commun et légalement, être conflés aux prétoriens et placés sous leur garde. C'est ce qui se faisait pour ceux qui avaient appelé au prince; et c'est à ce titre que l'apôtre Paul fut remis aux mains du préfet du prétoire et gardé par ses soldats sous Néron. Mais l'inscription damasienne ne parle pas des faits ordinaires et légaux; et si le tyran dont il est question est Néron, elle fait allusion aux dernières années de l'empire de ce détestable prince, temps que Juvénal appelle tempora dira, alors que la cohorte prétorienne tout entière, tota cohors, était occupée à exécuter les ordres de Néron (2), et que les chrétiens étaient immolés avec d'horribles tourments, dans des spectacles de jour et de nuit, au sein des jardins du Vatican. Le pouvoir souverain était alors exercé par Tigellinus et Nymphidius, préfets du prétoire, auxquels S. Clément le Romain semble attribuer la sentence de condamnation portée contre S. Paul (3).

Que la première partie de l'éloge damasien de Nérée et Achillée fasse allusion à cette période de la persécution de Néron, c'est ce que supposent expressement les actes de leur martyre, qui nous apprennent qu'ils furent convertis par l'apôtre Pierre. Je n'ignore pas de combien de critiques la légende de Pêtronille, Nérée, Achillée et leurs compagnons, a été et est encore l'objet, et l'on n'exigera pas de moi que, dans ce travail sommaire et où il me reste encore tant à dire, je me livre à une discussion exacte au sujet de la valeur précise de ce document. Qu'il me suffise de dire que, en général, les critiques même les plus sévères n'ont pas osé s'inscrire en faux contre la vérité des personnes et des principales dates chronologiques de ces saints. Mais aujourd'hui que nous retrouvons leurs tombeaux exactement dans le lieu et de la manière indiqués par les actes, c'està-dire au cimetière de Domitille et des Flavius chrêtiens, parents des empereurs successeurs de Néron, il serait plus que téméraire de dédaigner ces dates et ces documents. Je n'entends point m'acquitter en si peu de mots à l'égard d'un sujet si grave : le peu que j'ai

⁽¹⁾ Henzen, Ann. dell' Ist., 1860, p. 207.

⁽²⁾ Juvenni, Sat., X. 15-18; cf. Le Blant, L. c., p. 14.

⁽³⁾ V. Vindischmann, Vindicia Petrina, p. 65.

dit suffit au but du présent travail, et je me réserve d'examiner plus tard la question à tête reposée.

Toutefois, je ne me crois pas dispensé d'indiquer dès aujourd'hui la différence qui existe entre l'inscription damasienne et la légende acceptée par Adon et propagée depuis dans les autres martyrologes. Ceux-ci disent que Nérée et Achillée vécurent longtemps en exil avec Domitille et furent à son service en qualité d'eunuques cubiculaires. Chacun voit combien peu un tel titre est applicable à des soldats des cohortes prétoriennes, tels qu'auraient été, d'après Damase, les deux martyrs. Que, après leur conversion et avant leur martyre, ils aient été longtemps en exil avec Domitille, il n'y a rien dans l'épigraphe qui y contredise; car elle mentionne leur fuite : Concersi fugiunt; puis elle ne dit rien de l'époque, du lieu, non plus que de la manière dont ils confessèrent la foi du Christ; elle ne fait allusion qu'à leur triomphe final, comme à un fait très-connu : Confessi gaudent Christi portare triumphos. Les relations de Nérée et Achillée avec Domitille se trouvent confirmées par le fait même de leur sépulture dans les terres de cette princesse et par l'éclatante célébrité que leur culte avait acquise en ce même lieu. Le titre d'eunuchi de Domitille, qui ne se concilie pas avec le texte de Damase, a a été employè pour la première fois par un écrivain qui, de son aveu, avait traduit son récit du grec en latin, entre le cinquième et le sixième siècle environ. Les eunuques étaient à cette époque trèspuissants à la cour byzantine, et l'auteur grec avait probablement écrit selon les idées et le langage de son temps, donnant le nom d'eunuchi cubicularii a ceux qui avaient rempli quelque office à la cour de Domitille, parente des Augustes.

Ce rapide exposé historique est plutôt une sorte de prologue qu'un examen critique. Mais la matière me presse, et il est temps de résumer ce qu'il me reste à dire dans un troisième et dernier chapitre, dont l'étendue sera même forcément restreinte.

§ III.

HISTOIRE DE LA BASILIQUE NOUVELLEMENT DÉCOUVERTE.

Quand et par qui la basilique nouvellement découverte a-t-elle été construite? Nous ne trouvons sur cette double question aucune lumière, ni dans le Livre pontifical, ni dans aucun autre document historique. A la vérité, le livre cité dans la vie de Jean I¹¹ (523-526) relate les travaux exècutés par ce pontife dans le cimetière des

SS. Nérée et Achillée : Renovavit cometerium beatorum martyrum Nerei et Achillei; d'autres manuscrits font lire perfecit et même fecit au lieu de renovavit (1). Mais les inscriptions trouvées dans la basilique en constatent l'existence bien avant le sixième siècle. En 390, comme je l'ai dit plus haut, le troisième étage du cimetière n'était point encore obstrué par les fondements et le pavé des nefs latérales. En revanche, je dois dire que le vide d'un ambulacre cimetérial fut, des l'an 295, occupé par des tombeaux construits sous le dallage du béma, près de l'emplacement où avait été l'autel, entre ce lieu et la nef gauche. En voici la preuve dans une épitaphe trouvée, au moment où j'écris ces lignes, encore à sa place sur un sarcophage muré et convert d'une construction on d'une espèce de toiture, tel que nous en voyons sur les tombeaux chrétiens disposés au-dessous des dallages des basiliques, quelquefois même des cryptes souterraines. Le tombeau est hisôme (pour deux corps), et l'épitaphe est celle de deux fidèles, appelés, l'un Beatus, l'autre Vincentia, morts dans le même mois, c'est-à-dire en juin 305, sous le consulat d'Anicius Olibrius et de Probinus.

BEATVS DIFVNCTVS
EST · III · IDVS · MAIAS
DIES SATVRNIS · AN XXVIII
ANICIO OLYBRIO ET
PROBINO VVCCCONSS
VINCENTIA DIFVNCTA
EST XII · KAL · IVNIAS
DIES · LVNIS · ANN · XXVII
IN PACE

L'inscription est de la classe très-rare de celles qui, portant la date de l'année, du jour, du mois et de la semaine, constituent une donnée chronologique des plus importantes, et prouvent que la série du cycle solaire et du comput des semaines remonte sans interruption, de l'époque où nous vivons, au moins jusqu'au commencement

⁽¹⁾ Lib. pont., in Jounne, 1, 5 vm.

de l'ère vulgaire. Ainsi, en 395, la lettre dominicale G fait coïncider le III idus majas (13 mai) non avec le dies Saturnis (Saturni), samedi, mais avec le dimanche. La suite de l'inscription nous montre où est l'erreur et comment elle doit être corrigée. Là le dies Lunis (lunu), lundi, est joint au XII kal. junias (21 mai); ce qui correspond exactement au cycle solaire et à la lettre dominicale de l'année 395. Si donc le 24 mai fut un lundi. le samedi précédant les ides de ce même mois tomba nécessairement le 12 et non le 13 mai (IIII, non III, IDVS MAIAS); et c'est précisément ce qu'exige la chronologie. Le graveur omit une unité en écrivant III au lieu de IIII; et Beatus mourut le 12 mai, qui est le jour précis de la fête des martyrs Nérée et Achillée. La sépulture qui lui fut donnée à côté de l'autel des saints, au jour natal desquelles il était mort, n'est point un cas fortuit. Ou le moribond lui-même ou ses parents choisirent ce lieu par dévotion, et la circonstance qu'une place si enviée était encore vide, je dirais presque à la disposition du premier occupant, le 12 mai 395, vient confirmer un fait que le monument luimême suffit à nous révéler, à savoir que la basilique était vers ce temps-là en construction. En effet, si en 390 sa nef gauche n'avait pas encore occupé les ambulacres du troisième étage du cimelière, si, d'une autre part, en 395 les anciennes galeries se remplissaient de tombeaux construits sous le pavé de l'édifice, il est clair que la date de sa fondation se place au moins après le commencement de 390 et avant le mois de mai 393. L'Église était alors gouvernée par Siricius, qui, comme on sait, marchant sur les traces de son prédécesseur immédiat Damase, achevait les travaux de ce pontife, entretenait et décorait les tombeaux de ces martyrs. Ceci néanmoins nous est connu par les monuments épigraphiques, et non par le Lyre pontifical, dont l'auteur a complétement omis, dans la vie de Siriclus, de mentionner tout ce que ce pontife avait fait dans les églises et les cimetières de Rome. C'est ce qui nous explique pourquoi l'histoire reste muette sur les origines de la basilique de Pétronille.

Maintenant que le nom de l'auteur de la basilique nous est révêlé, il est permis de soupçonner que l'inscription damasienne, dont les caractères sont un peu moins élégants que ceux que traça Philocalus du vivant de S. Damase, fut gravée après la mort de ce pape, alors que, sous le pontificat de ce même Siricius, on s'appliqua à varier et à simplifier la calligraphie damasienne. L'éloge métrique est sans aucun doute l'œuvre de Damase; il le dit lui-même dans le dernier vers; mais cela n'empêche pas que l'on ait pu en différer la gravure sur pierre jusqu'à l'époque où Siricius reprit l'œuvre que son prêdé-

cesseur avait peut-être projetée sans la mettre à exécution. Cette conjecture, qui ne manque pas de fondement, nous donne la raison probable des variantes calligraphiques que nous avons notées au cha-

pitre précèdent.

Quand la basilique sera complétement dégagée, nous classerons ses inscriptions et nous poursuivrons la série de ses mémoires depuis le sve et le ve siècle. Je dis seulement depuis le sve et le ve; car, parmi les fragments recueillis jusqu'à ce jour, au nombre de plusieurs centaines, je n'en vois pas un seul qui me semble postérieur au vº siècle. On doit rapporter au vṛ siècle et spécialement aux années 523-526 la restauration qui, comme je l'ai dit plus haut, est due au pape Jean, restauration dont nous commençons à démêler les traces dans l'édifice. A la fin de ce même siècle, pendant que l'Italie était en proje aux Lombards, et que tout autour de Rome était désolation et misère par suite des incursions de ces barbares, de la peste el d'autres fléaux encore, saint Grégoire le Grand prononça dans cette basilique une homèlie que j'ai plusieurs fois citée, et à la fin de laquelle il déplore ces calamités: Ubique mors, ubique luctus, ubique desolatio : undique percutimur, undique amaritudinibus replemur ... Aliquando nos mundus delectatione sibi tenuit, nunc lantis plagis plenus est ut ipse nos mundus mittat ad Deum (1). A peu prês en ces mêmes années, un envoyé de la reine de ces féroces Lombards, pacifique pèlerin des sanctuaires de Rome, visita notre basilique ; et ayant recueilli dans une seule et même ampoule les huiles des tombeaux de Pétronille, Nérée et Achillée, et celles des basiliques voisines de Damase et de Marcus et Marcellianus, avec d'autres gages de son pieux pélerinage, porta cette ampoule à Théodelinde. Elle se conserve encore à Monza avec son pittacium sur papyrus où sont inscrits les noms des saints, lesquels sont enregistres d'une manière plus complète dans le catalogue, également sur papyrus, écrit de la main de l'abbé Jean, l'envoyé de la reine : Sce Petronille filier Sci Petri aposto. Sci Nerei, Sci Acillei (2). J'ai reconnu dans les ruines que nous sommes en train de déterrer, près de la place de l'autel à gauche, les fragments du récipient de marbre où cette huile avait été renfermée : c'est un grand plat entouré d'un haut bord, tel que j'en ai trouvé dans d'autres tombeaux illustres et trés-fréquentés des cimetières suburbains (3). Cancellieri, après Muratori et

⁽¹⁾ S. Gregorii Opp., 1. 1, p. 1569.

⁽²⁾ V. Rama Soll., t. I. p. 180.

⁽³⁾ V. L. c., p. 282-281.

d'autres antiquaires, examine la question de savoir si cette dévotion aux huiles des tombeaux des martyrs se reliait aux jours des stations, de chacune desquelles un acolyte devait porter au pape frustillum a tychni oleo lampadis ejusdem ecclesiæ intinctum (1). Mais le cas spécial de notre basilique prouve qu'il en était autrement et que ce rite stational était une suite de l'usage général et journalier où étaient les fidèles de recueillir de ces huiles. La station annuelle ne fut établie dans cette basilique, comme nous le verrons bientôt, que vers l'an 745; et cependant, plus d'un siècle avant cette institution, c'est-à-dire au temps de Théodelinde, les fidèles en prenaient déjà des huiles pour les conserver (2).

Pendant tout le cours du vir siècle, la basilique de Pêtronille fut fréquentée par les pèlerins de toute nation, et en particulier par ceux des Gaules, de la Germanie et de la Breiagne : c'est ce qu'établissent les itinéraires aux tombeaux des martyrs de Rome, ainsi que les recueils de leurs inscriptions métriques, compilations du vn° siècle, qui toutes se conservent hors d'Italie, dans les archives de ces différentes contrées. Ces itinéraires viennent attester de nouveau que le nom primitif de ce monument sacrè était vraiment celui de Pétronille, Juxta viam Ardeatinam ecclesia est S. Petronille; ibi quoque S. Nereus et S. Achilleus sunt et ipsa Petronilla sepulti (3). Le culte de ce sanctuaire devait être très-florissant même à l'époque où les anciens cimetières de notre territoire suburbain commencaient à être abandonnés ou fort négligés. En effet, le pape Grégoire III (an. 715-741) établit, comme je l'ai dit plus haut, une station annuelle in cameterio S. Petronilla, et enrichit son église d'ornements précieux.

Mais en 755, les cimetières et les basiliques autour de Rome furent dévastés par les Lombards, qui assiégérent la ville, sous la conduite de leur roi Aistulf; et, dès que la paix fut conclue, le pape Paul les commença à transférer dans des lieux plus sûrs les reliques des saints illustres. Une des premières et des plus solennelles translations fut celle du corps de Pétronille avec son sarcophage et avec l'inscription de la voie Ardéatine, dans le mausolée qui lui fut élevé au Vatican. Ce fait historique explique pourquoi nous n'avons trouvé ancun vestige de ce tombeau dans les ruines que nous explorons. J'espère, toutefois, que quelque épitaphe votive ou quelque fragment,

⁽¹⁾ V. Macri, Hierolemean, p. 580.

⁽²⁾ V. Cancellieri, De secret, basil, Valic., p. 971 et suivantes.

⁽³⁾ V. Roma Sott., t. I. p. 189.

reparaissant à la lumière, me fournira l'occasion et les moyens de traiter d'une manière aussi complète que possible la question relative à la célèbre vierge romaine appelée filia Petri apostoli. Il est vraisemblable que les reliques des martyrs Nérée et Achillée restérent alors dans leur sépulcre primitif. Il n'existe aucune histoire ni aucun monament épigraphique d'où l'on puisse induire que Paul I'v les ait transférées, vers cette époque, de la banlieue dans la ville. En 1213, elles furent déposées par saint Hadrien au forum romain (1); mais furent-elles transportées en ce lieu du tombeau primitif de la voic Ardéatine, ou de l'église dédiée à ces martyrs dans les murs de Rome? c'est ce que j'ignore complétement. Le cardinal Baronius, titulaire des saints Nérée et Achillée, à l'intérieur de Rome, obtint du pape Clèment VIII que les reliques de ces illustres martyrs fussent concédées ou restituées, avec celles de Domitille, à son titre qu'il avait restauré avec une fervente sollicitude. La pempe triomphale organisée par le grand annaliste, dont la plété égalait la science, passa sons les arcs des empereurs de la famille Plavia, afin de reconnaître et d'honorer la mémoire de la haute noblesse de Domitille, parente de Vespasien et de Titus.

Appendice à la dissertation qui précède.

Avant d'envoyer ce travail à l'imprimerie, j'ai voulu faire une nouvelle visite aux fouilles, et je crois opportun de donner ici un aperçu du dernier état des découvertes. Le fond de la petite nef droite est déblayé; et la, à la droite de l'abside, s'ouvre une grandiose entrée pratiquée pour introduire les anciens pélerins dans les cryptes du second étage du cimetière. L'arc de cette entrée et ceux qui soutiennent la première crypte qui se présente devant nous sont ornés de grossières peintures décoratives qui peuvent remonter au ve siècle, et au milieu desquelles règne la croix monogrammatique 3. On commence à distinguer quelques traces de graffiti sur les parois. Entin, ce lieu fait partie intégrante des monuments historiques ; il a été fréquenté par les pélerins, et c'est probablement à tui que se rapportent les mots et alli plures, dont le topographe de Malmesbury fait suivre les noms de Pétronille, Nérée et Achillée. Il existe quelque chose de semblable dans la basilique du cimetière de Generosa : on y voit, à la droite de l'abside, une entrée conduisant aux cryptes

⁽t) Baron, od Martyrol., 12 mail; Belland., t. H mail, p. 15.

souterraines et à l'endroit où reposaient les principaux martyrs de ce cimetière. L'inscription commémorative des travaux de restauration exécutés par un certain Eusèbe, dans la basilique de saint Pauk, fait mention de l'INTROITY AT MARTYRES (introitum ad martyres). C'est ainsi que nous désignerons l'entrée des cryptes que nous découvrons aujourd'hui.

L'état du souterrain réduit presque à néant les espérances que nous avait fait concevoir cet important appendice du sanctuaire. Les dévastateurs du moyen âge ou les explorateurs des temps modernes qui, des galeries intérieures, du cimetière ont pénétré en ce lieu, ont tellement saccagé les marbres et tous les objets transportables, que je crains bien qu'il n'en reste à peine que quelques débris. Il n'y a pas jusqu'aux anciennes constructions faites au service de la basilique et de son abside qui n'aient contribué à transformer l'état primitif des lieux. Ils serviront toutefois à mieux reconnaître les travaux successifs exécutés à différentes époques, notamment ceux du pape Jean l'a, qui renovavit ou perfecit le sanctuaire de Nèrée et Achillée: il est même possible que ce pontife l'ait considérablement agrandi et qu'une partie notable de l'édifice soit due à ses soins.

Des cryptes dont je m'occupe en ce moment et qui sont incorporées à l'abside de la basilique, on arrive par un court passage à l'antique vestibule du cimetière de Domitille qui a sur la voie Ardéatine une façade monumentale. Quelles sont les relations de ce vestibule et de son hypogée avec l'emplacement des tombeaux de Pétronille, Nérée et Achillée ? C'est là un problème d'une importance majeure dont la solution dépend de l'achévement des fouilles. C'est pourquoi je n'ai rien dit de la forme primitive de ces tombeaux et du souterrain qui les contenait, non plus que de ses caractères chronologiques. Cette question exige un ensemble de données qui, dans l'état actuel de l'excavation, sont trop incomplètes, et le sujet dépasse les limites imposées à une publication telle que le Bulletin.

J. B. DE Rossi.

CORRESPONDANCE DE ROME

ÉTAT ACTUEL

DE LA

BASILIQUE DE SAINTE-PÉTRONILLE

AT

CIMETIÈRE DE DOMITILLE, PRÈS DE ROME

Rome, 17 mai 1874.

Monsieur,

Vous devez avoir eu connaissance de la dernière et admirable déconverte dont M. J. B. de Rossi vient d'enrichir le monde sayant. Je crois donc inutile de vous entretenir des circonstances au milieu desquelles la basilique de Sainte-Pétronille a été retrouvée dans le cimetière de Domitille, non plus que de l'histoire et de l'âge de cette basilique restitués avec tant de précision et d'autorité par l'illustre maltre en archéologie chrétienne. Vous vous êtes mis sans doute en mesure d'en informer les lecteurs de la Revue (1). Mais depuis quelques semaines les fouilles ont marché avec un redoublement d'activité. Le périmètre de la basilique est presque entièrement dégagé, et peut-être trouverez-vous quelque intérêt à une courte description, si aride qu'elle soit, de l'état actuel des lieux. M. J. B. de Rossi, en compagnie duquel j'ai eu l'honneur de visiter les ruines, a bien voulu, avec son obligeance inépuisable, venir en aide par ses explications à mes observations personnelles; toutefois c'est sous ma propre responsabilité que je vous donne les indications suivantes.

L'intérieur de la basilique est entièrement dénudé. L'appareil

⁽¹⁾ Voir l'article précèdent.

des murs, construits en briques, qui forment l'enceinte et parent le tuf au milieu duquel l'édifice a été creusé, se montre à vif. En quoi consistait, marbre ou intonaco, le revêtement qui le masquait, on ne saurait l'affirmer, ce revêtement ayant complétement disparu. Néanmoins, comme un revêtement de marbre aurait dû laisser, après sa chute, une bien plus grande quantité de débris qu'il ne s'en trouve, il y a lieu de croire que les parois étaient enduites d'un intonaco qui se sera effrité à l'humidité; et peut-être sa disparition est-elle à jamais regrettable. Tout indique, en effet, que la basilique avait été richement construite; il est supposable que des peintures la décoraient, et, si l'on considére que l'âge de ces peintures correspondrait exactement à celui de la mosaïque de Sainte-Pudentienne, cet incomparable chef-d'œuvre de l'art chrétien au 1v* siècle, on ne saurait trop vivement déplorer leur perte pour l'histoire de l'art.

Les parois ont, depuis le pavement jusqu'au point le plus élevé de leur arasement actuel, une hauteur verticale de 7º,20. Elles montaient, à coup sûr, beaucoup plus haut, car on ne discerne ni naissance de voûte (sauf au bout du presbyterium), ni traces de l'encastrement des poutres, dans le cas où la toiture eût reposé sur une charpente. L'église, par son sommet, émergeait donc du sol et recevait le jour au moyen de fenêtres pratiquées dans la partie supérieure des murailles. C'est un système de structure analogue à celui de la basilique constantinienne de Sainte-Agnès sur la voie Nomentane; dans l'un comme dans l'autre cas, les motifs qui suggérèrent l'érection de l'édifice et sa disposition, mi-partie au-dessous, mi-partie au-dessus du sol adjacent, furent identiques. Ce point est essentiel à noter, car, au premier abord, l'aspect de la basilique de Pétronille est trompeur; en la voyant si profondément encavée dans le tuf, on est tenté de la croire absolument souterraine, et on ne s'explique pas pourquoi, quatre-vingts ans après l'édit de Milan, alors que le triomphe de la foi était irrévocable, le christianisme aurait éprouvé le besoin de créer un sanctuaire occulte. Ce sanctuaire n'était pas dissimulé; il se révélait par son sommet, et sa construction procède de ce désir dont les chrètiens ont donné maintes preuves, de convertir en église l'emplacement où reposait un martyr.

L'aire de la basilique est inscrite dans un pentagone irrégulier, qui a sensiblement 16",85 de largeur à sa base, et de longueur 25",30 sur son côté gauche; 30 mètres de sa base à sa pointe, et 27 mètres sur son côté droit. Elle est divisée en deux parties inégales: la première section, rectangulaire et appuyée sur la base de 16",85 pour une longueur de 5",05, contenait, à droite, une chambre, peut-être à usage de sacrifice, de 4=,60 de base sur 5=,05 de longueur, tandis que le surplus, encore obstrué de terre, devait former une sorte de vestibule d'où l'on pénétrait dans l'église; suivant toute présomption, on descendait de la superficie du sol à l'église par un escalier qui débouchait sur le flanc gauche de ce vestibule. La deuxième section, qui constitue l'église proprement dite, divisée en trois nefs, est séparée de la précédente par un mur épais de 0º,80 et percé de trois baies correspondantes à chacune des nefs. En prenant ce mur de 16",83 comme la base de l'église, on trouve de son angle gauche au sommet de la nef gauche 19=,45, de son centre approximatif au sommet du presbyterium (non compris le lêger enfoncement de la cathedra) 23m,40, et de son angle droit au sommet de la nef droite 21",15; la largeur de l'église à l'alignement du presbyterium est de 18°,80 environ. On voit ainsi que la construction allait s'évasant, ce qui tient principalement à une déviation de la muraille de la nef droite.

On entrait du vestibule dans la nel gauche par une porte de 4",63, et dans la nel centrale par une grande porte de 8",50 y compris l'espace occupé par deux colonnes de 0",40 de diamètre dont elle était accostée; de ces colonnes, l'une, en marbre africain d'une rare beanté (la seconde était sans doute pareille), avait été aperçue en 1854; toutes deux ont subrepticement disparu de 1870 à 1873. Une porte de 4",76 mettait en relation la nel droite avec la chambre ménagée à l'extrémité droite du vestibule.

La nef gauche, sur 19",45 de long, a en largeur 3",65 à la base et 3",85 au sommet; la nef droite, sur 21",45 de long, une largeur de 3",48 à la base et de 3",73 au sommet; la nef centrale, sur 48",45 de long depuis son origine jusqu'au massif de maçonnerie dans lequel le presbyterium décrivait son ovale, a une largeur de 8",42 à la base et de 40",50 à l'alignement de l'ouverture du pres-

byterium.

La grande nef était séparée de chaque nef latérale, d'abord par une ante en saillie de 2 mètres sur le mur séparatif de la première et de la deuxième section (l'épaisseur de l'ante était de 0°,80); puis par une file de quatre colonnes; et enfin par une ante saillant sur le massif de maçonnerie du presbyterium; la saillie était ici de 2 mètres pour l'ante gauche, épaisse de 0°,90, et de 2°,54 pour l'ante droite, épaisse de 0°,78. L'espacement comme les dimensions des soubassements des colonnes offrait de notables irrégularités. Ainsi, sur la file gauche, la distance entre l'ante, du côlé de l'entrée, et la première colonne est de 2m,55; le côté du soubassement de la première colonne, de 0",55; la distance entre la première et la deuxième colonne, de 2,50; le côté du soubassement de la deuxième colonne, de 0=,65; la distance de la deuxième à la troisième colonne, de 2º,50; le côté du soubassement de la troisième colonne, de 0º,55; la distance de la troisième à la quatrième colonne, de 2º,52; le côté du soubassement de la quatrième colonne, de 0º,65; enfin, la distance du souhassement de la quatrième colonne à l'ante du presbyterium est de 1 ,70. Sur la pile droite, la distance entre l'ante, du côté de l'entrée, et la première colonne est de 2m,60; le côté du soubassement de la première colonne, de 0º ,65; la distance de la première à la seconde colonne, de 2=,66; le côté du soubassement de la seconde colonne, de 0=,63; la distance de la deuxième à la troisième colonne, de 2º,64; le côté du soubassement de la troisième colonne, de 0°,62; la distance de la troisième à la quatrième colonne, de 2m,52; le côté du soubassement de la quatrième colonne, de 0º,65; enfin, la distance de la quatrième colonne à l'angle du presbyterium, de 2º,60.

Les colonnes étaient unies, en marbre cipollin, à l'exception d'une cannelée en marbre blanc. Toutes les colonnes de cipollin (dont il ne manque qu'une seule, dérobée entre 1870 et 1873) avaient été certainement empruntées à quelque édifice paien; on les avait choisies sussi approximativement parellles que possible; néanmoins elles présentaient entre elles des différences de hauteur et de diamètre, et ne s'adaptaient pas toujours parfaitement à leur soubassement: Celle qui paraît la plus haute devait avoir 3",54; et le plus grand diamètre semble être de 0=,42. La colonne cannelée, beaucoup moins forte que les autres, n'avait que 0°,34 de diamètre. Les chapiteaux, corinthiens pour la plupart, mais tres-variés de travail, différaient aussi entre eux sous le rapport des dimensions : l'un a 0",52 de hauteur et 0",41 de diamètre; un autre, 0",52 de hauteur et 0",36 de diamètre; un autre, 0",45 de hanteur et 0",31 de diamêtre. Toutes ces inégalités démontrent que les colonnes supportaient non un entablement, mais la refombée d'arceaux découpés dans une muraille de briques qui régnait jusqu'à la naissance des voltes. Au surplus, aucun morceau d'entablement n'a été ramasséparmi les décombres dans l'aire de l'édifice.

Le massif de maçonnerie dans lequel s'enfonçait le presbyterium, mesure, entre les antes qui l'escortent à droite et à ganche, une largeur de 10°,50, soit 2 mètres de chaque côté entre l'ante et l'ouverture du presbyterium, lequel a 6°,50 de corde et 4°,90 de profondeur. Le presbyterium, bien qu'arrondi dans l'axe de la grande nef, infléchit légèrement sa courbe vers la gauche, et cette déviation est également marquée dans l'enfoncement où se logeait le siège épiscopal. Elle se motive sur la volonté de respecter une galerie qui introduisait du presbyterium, vers son sommet à droite, dans la catacombe. Cette galerie, soigneusement murée lors de la suppression de la basilique, à sa voûte enduite d'un intonaco blanc et égayé de rosaces tangentes au point de rencontre de leur diamètre ; elles s'accusent chacune par deux lignes rouges concentriques avec une sorte d'étoile rouge au centre. Une autre galerie fravée, en arrière, dans l'axe de l'ante droite et avant une issue dans la nef droite, à son extrêmité, par une baie latérale de 4-,45, s'associe vraisemblablement à la précédente pour desservir, au dell et peut-être au-dessous du presbyterium, quelque chambre encore imparfaitement explorée de la catacombe. Les investigations ultérieures procureront peutêtre un indice, de ce côté, touchant le point précis où se trouvait le tombeau de sainte Pétronille. Au surplus, le fond de la nef droite formait une sorte d'enceinte particulière, car, à 7 mètres en avant de son extrêmité, vers le point où la muraille accentue sa déviation sur la droite, on trouve les vestiges d'un mur transversal qui se prolongeait jusqu'à la file des colonnes séparatives de la grande nef et barrait complétement la nef droite; on devait pénétrer de la grande nef dans cette partie réservée, latéralement, par une porte laissée entre le mur transversal et la pointe de l'ante à droite du presbyterium.

La cathedra, les sièges du presbyterium, l'autel qui recouvraît la sépulture des saints Nérèe et Achillée, les ambons, tout a été emporté quand le culte a cessé dans la basilique. On distingue seulement les marques de leurs places, ainst qu'un graffito tracé sur l'intonaco dans la niche de la cathedra. Ce graffito offre l'image d'un prêtre vêtu d'une chasuble, en attitude de prédicateur, auprès d'une sorte d'ambon ou de pupitre. M. J. B. de Rossi ne serait pas éloigné d'y voir un souvenir, gravé par quelque assistant, de la cérémonie que signalu l'homélie prononcée en ce lieu par le pape Grégoire le Grand.

Quant aux sarcophages déconverts, ils sont jusqu'à présent au nombre de sept. Deux d'entre eux, ceux qui avaient été entrevus en 4854, n'ont pas été retrouvés en 4873. Des cinq autres, trois sont intacts, un brisé, un réduit à des fragments équivalents aux trois quarts de la face. Ces fragments, qui étaient dispersés dans l'aire de l'église, présentent en bas-relief, à gauche, un pasteur assis avec ses

brebis qui mangent et se désaltérent; à droite, d'autres brebis et un bœuf occupent un plan superposé; puis, en continuant à droite, au niveau du plan inférieur, on reconnaît un pasteur occupé à traire une brebis. Ces bas reliefs, que M. J. B. de Rossi attribue à un ciseau chrêtien, sont travailles avec inexpérience. Le sarcophage brisé a été retiré en morceaux d'un vide où il avait été précipité et se voit actuellement reconstitué dans la grande nef; il a les coins arrondis, la partie postérieure fruste et la partie antérieure, ainsi que les côtés, striée de cannelures ondulées; sur la face, dans le cœur laissé vide, vers le sommet, au centre, par l'écartement des ondulations, on distingue en bas-relief la figurine d'une orante; à chaque coin se détache en haut-relief un lion dévorant une biche. Parmi les trois autres sarcophages enterrés sous le pavement et restés à leur place, deux se trouvent sous la grande nef, un peu à gauche, au milieu, l'un parallèlement à la nef, l'autre en avant, butant transversalement contre ceiui-ci; l'un et l'autre, striés à leur face de cannelures ondulées, ont les angles carrés. Au centre de la face du premier, on a ménagé une surface plane terminée à droite et à gauche par des ailes en bras de croix grecque, sur laquelle on lit:

ZOTICENI ZOTICENI COIVGI

Au centre de la face du deuxième se trouve un médaillon contenant un buste d'homme en relief, d'une bonne exécution, et surmontant deux cornes d'abondance croisées; à l'angle droit (le seul dégagé) du sarcophage, on voit en bas-relief une femme debout, drapée dans son pallium, le bras droit replié sur la poitrine, le bras gauche pendant, le corps vu de face et la tête de trois quarts. Le petit côté du sarcophage n'est orné que d'un cercle intaillé.

Les quatre sarcophages dont nous venons de parler appartiennent au m^e siècle. Le cinquième, engagé à demi sous la grande nef, à demi sous le vestibule, nous semble du n^e siècle. Il est toujours à cannelures ondulées, mais à coins arrondis. Il porte sur la face deux masques de tion (on n'en aperçoit encore qu'un seul), et, d'après ce que M. J. B. de Rossi a bien voulu nous dire, il est semblable à ceux que l'ancien propriétaire de Tor Marancia a sans doute fait disparaître entre 1870 et 1873.

Tel est, Monsieur, l'état des choses que je viens de relever sur

place; je me hâte de vous en faire part. La persistance du mauvais temps ne m'a pas permis de prendre avec la plus stricte précision toutes les mesures que je vous donne. Peut-être y a-t-il quelques inexactitudes de centimètres; mais j'espère n'avoir pas commis d'erreurs plus considérables; et, en attendant un plan, que vous publièrez sans doute quand les fouilles seront tout à fait terminées, ces renseignements peuvent donner une idée approximative de la basilique de Sainte-Pétronille.

Louis LEPORT.

CATALOGUE

D'UNE

COLLECTION D'INTAILLES ASIATIQUES

(Surite) (1)

253-254. — Terres cuites carrées. Chaton. A l'avers et au revers, deux personnages couchés l'un à côté de l'autre, coiffés de mitres hautes. Ces petits monuments sont très-fréquemment trouvés aux environs de Bagdad. On les rencontre beaucoup dans les tombeaux de l'époque macédonienne comme des temps postérieurs. Babylonie.

255. - Agate rehaussée. Hémisphérique, aplatie. Un bouc; devant,

une étoile; derrière, un croissant. Nord de la Perse.

256. — Chalcédoine. Chaton. Une femme parthe, assise, couronnée de tours, les cheveux réunis en une tresse, tombant derrière le dos; elle tient une coupe à la main. Ce sujet est emprunté à un revers de médaille assez commun sur les derniers bronzes arsacides. Ici commence une variôté de style, ou pour mieux dire de fabrique, assez commun sur les intailles des premier et deuxième siècles après l'ère chrétienne, et qui s'est continué dans les siècles suivants. A la façon d'enlever au touret des parties fortes de matière comme on l'a vu dans toute la série qui précède, série commençant aux n° 139-160, les artistes ajoutent l'usage de points plus ou moins gros, figurant des parties entières de la figure et marquant assez brutalement les articulations. Ce n'est plus l'énergie exagérée des Assyriens, ce n'est plus la vigueur habite des Grees, c'est l'emploi d'un moyen sommaire qui éveille plutôt l'idée d'une forme voulue qu'elle ne la satisfait. Sud de la Perse.

257. - Chalcédoine blanche, Cône rompu au sommet; il reste le

⁽¹⁾ Voir les numéros de février, mars, avril et mai,

trou de suspension. Une femme arsacide, assise, tournée à droite, tenant un disque ; en face, une étoile. Sud de la Perse.

- 238. Sardoine. Hémisphérique, aplatie. Un adorant, debout, tourné à droite; devant, un autel portant la lance et les bâtons géminés, symbole du culte iranien. Nord de la Perse.
- 259. Chalcédoine, Cône hexagone, Même sujet; une étoile audessus de l'autel. Nord de la Perse.
- 260. Ivoire. Cylindre. Des oiseaux, en deux registres. Sud de la Perse.
- 261. Calcaire rouge. Cylindre. Un scorpion, des points, des traits géminés; autre scorpion plus peut, signe indistinct, un gros point. Echatane.
- 262. Agate rose, Guerrier parthe, barbu, coiffure ronde, tunique courte, tourné à droite, poignard de chaque main; une gazelle dressée; un oiseau; au-dessus, une petite figure de femme, placée horizontalement, tenant un lotus beaucoup plus grand qu'elle; au bas, un zeré; autre figure d'oiseau. Echatane.
- 263. Chalcédoine rosée. Cylindre. Un bétyle, surmenté du férouer; à droite et à gauche, deux adorants, vêtus de robes longues, les cheveux en une tresse tombant bas sur le dos; en haut, à gauche, sept points figurant les sept planêtes; au-dessous, signe royal surmenté d'une étoile. Echatane.
- 264. Hématite. Cylindre. Un personnage debout, tourné à gauche, tenant une lance ou un trophée, ainsi qu'un autre homme, tourné à droite, vêtu de même, le bonnet pointu arsacide sur la tête; derrière, un autre homme presque indistinctement formé; deux lignes de caractères cunéiformes où le système des points est poussé tellement loin, que les traits ne sont presque plus employés, et il en résulte naturellement un ouvrage très-barbare et presque informe. Echatane.
- 265. Hématite. Cylindre. Deux hommes à coiffures pyramidales, tenant entre eux un trophée; ils sont vêtus de robes longues à plis horizontaux, copiant ainsi d'anciens cylindres; un adorant, vu de face, les bras croisés en équerre sur la poitrine, la figure tournée à droite; un personnage marchant à gauche, vêtu d'une tunique à demi longue, sans plis aucuns; un adorant, lui faisant face. Ce curieux cylindre montre des préoccupations visibles d'archaisme, mais la façon dont il est travaillé le place aux derniers temps arsacides. Sud de la Perse.
 - 266. Sardoine, Chaton. Un fion dévorant une jambe de cheval;

au-dessus, un scorpion. Même travail que le cylindre précédent. Sud de la Perse.

267. - Cornaline rouge, Chaton, Un beuf à bosse, couché. Sud de la Perse.

268. — Cornaline rouge, Chaton. Un sphinx formé d'un bœuf à bosse, à tête humaine, cheveux courts, portant un honnet en forme de barrette surmonté d'une plume. Cette pierre est extrêmement importante. D'abord, elle montre le genre de travail observé ici depuis le n° 263 et dont la date est certaine, puisque le prototype en est fourni par des bronzes des derniers Arsacides. C'est donc au 11° siècle de notre ère que l'usage en remonte. On voit en outre parattre ici le symbole du sphinx que l'on verra plus bas avoir repris et conservé une très-grande faveur chez les Perses à cette époque et plus tard encore. Enfin, la coiffure, qui va être reconnue pour être un bonnet d'étoffe, probablement de soie, n'était pas connue comme ayant êté employée en Orient, mais c'est une apparition très-ordinaire chez nous après les croisades. La plume ou aigrette, s'élevant sur le front, va être observée tout à l'heure sur des intailles iconiques. Sud de la Perse. (Pi. V.)

269. — Cornaline rouge. Chaton très-bombé. Deux femmes tenant une écharpe au-dessus de leur tête, un point figurant une étoile. Excellent travail romain du 1v° ou v° siècle, tout à fait dans le style des intailles qui viennent d'être examinées, mais d'une très-bonne main et rendu avec l'habileté et le goût que le temps permettait. Sud

de la Perse.

270. — Cornaline rouge. Chaton. Deux anges ou gênies tenant une écharpe, c'est un motif analogue à celui de la pierre précédente; entre les deux figures, un point. Le travail est d'une main barbare. Sud de la Perse.

271. - Jaspe vert. Chaton épais. A l'avers, une tête d'Apollon

radie; au revers :

AX TATI OIAO RI

Cette tête, de travail grec un peu tardif, n'en est pas moins une œuvre merveilleusement belle. C'est très-probablement une œuvre chrétienne du 11° ou du 111° siècle. Sud de la Perse. (Pl. V.)

272. — Cornaline. Hémisphérique, travaillée avec des volutes. Un génie tenant une écharpe pareille à celle qui se montre sur les nº 266 et 267. Cette image, venue de Rome et différemment variée, a été fort goûtée chez les derniers Arsacides. Sud de la Perse.

273. - Agate rouge, teintée de blanc, avec des taches brunes. 0,016 de haut, sur 0,014 de jarg. Buste d'homme tourné à droite, la main droite levée, barbu, cheveux courts, coiffé d'une barrette d'étoffe bordée d'un galon large orné de pierreries; vers le front, un cercle de peries et une plume; tunique ornée à collet croisé, collier de perles soutenant un médaillon, ceinture; légende pehlevy. Cette intaille, particulièrement intéressante pour le costume et l'inscription qu'elle présente et qui appartient aux derniers règnes arsacides, montre un type de vêtements qui passa plus tard chez les Occidentaux, avec les armoiries impériales et l'organisation de la cour des empereurs ; ce fut, à la vérité, sons les successeurs de Shapour, que la Perse devint ainsi le modèle du monde monarchique romain; pourtant les Parthes avaient commencé à en fournir les premiers éléments. Les cheveux coupés courts ne sont pas moins singuliers que le bonnet d'étoffe et la plume ou aigrette. Je n'en vois p as d'exemple bien certain sur les monnaies des derniers Arsaces, sauf, peut-être, celles de la première partie du régne de Pacore. Quant aux Sassanides, ils sont, au contraire, très-remarquables par leur longues chevelures bouclées et flottantes, jusques et y compris le règne de Vologèse. Mais les médailles de Cavad ou Kobad ne présentent plus la longue touffe flotiante, remplacée par un ornement qui en est évidemment dérivé, mais qui, ne tenant plus à la lête du personnage royal, montre que l'on ne portait plus alors les cheveux longs, mais au contraire courts et très-courts, comme sur notre intaille et celles qui vont suivre. Après Kobad, la notion de la chevelure bouclée se perd de plus en plus; sous Hormisdas IV et au commencement de Cosroës II, il n'en est plus question; la mode en reprend vers la fin du règne de ce dernier, et continue autant que la dynastie. On doit donc admettre que l'usage des cheveux courts existrit vers le ve siècle, et que nos intalles sassanides appartiennent à ce temps. Sud de la Perse. (Pl. V.)

274. — Jaspe vert. Chaton épais. Haut. 0,012, larg. 0,010. Buste d'homme barbu, cheveux courts, tunique fermée d'un passement orné de peries, boucles d'orcilles, bonnet rond prenant la tête, bordé d'un gaion garni de peries; une piame; légende pehlevy. Sud de la Perse.

275. — Cornaline rouge. Chaton. Hant. 0,014, larg. 0,012. Buste d'homme, analogue au précédent; coiffure d'étoffe entourée d'une sorte de turban, le bout arrêté par derrière et terminé par un gland;

sur le front, un ornement de pierreries en forme d'aigrette. Sud de la Perse.

276. — Cornaline rouge. Chaton. Haut. 0,014, larg. 0,047. Un buste d'homme, vu jusqu'à la ceinture, barbu, cheveux courts, tunique croisée à collet orné d'une grecque, boucles d'oreilles, bracelets, double collier de perles avec deux perles plus grosses sur la poitrine; bonnet de soie en forme de barrette, haut et plat, entouré d'un double galon, ornement de perles sur le front en forme de cercle garni de perles, surmonté de deux plumes; légende en caractères canéiformes. J'ai publié cetta pierre et la suivante dans le Traité des écritures cunéiformes, I, p. 199 et 327. Je ne les croyais alors que du 11 siècle après notre êre et je pense aujourd'hui qu'il faut en reporter la date au 12. Dans l'une et l'autre données, ces intailles démontrent que l'usage du système cunéiforme perse était encore en vigueur à une époque où sa sente présence suffit pour rendre inadmissible tout ce que publient les assyriologues de leurs prétendues lectures. Sud de la Perse. (Pl. V.)

277. — Cornaline rouge. Chaton. Haut., 0°,024; larg., 0°,013. Sujet analogue au précédent, bonnet d'étoffe, plume flottante, cheveux courts, barbu; la physionomie est absolument sémitique. Ins-

cription cundiforme. Shouster (ancienne Susiane). (Pl. V.)

278. — Cornaline rouge. Chaton. Même style que les intailles précédentes. Bonnet d'étoffe avec un coufiels autour de la tête. Inscription pehlevy. Shouster.

279. — Agate brune. Chaton. Tête levée, limberbe, bonnet d'étoffe

avec un galon autour. Inscription pehlevy. Shouster.

280. — Serpentine. Chaton. Tête barbue, tunique ornée, coiffure en forme de feuillages. Inscription pehlevy. Sud de la Perse.

281. — Grenat. Chaton-cabochon. Tête diadémée sur un férouer; légende pehlevy. Cette pierre et les suivantes, qui proviennent toutes de l'Afghanistan, donnent les portraits des dynastes bactriens ou indo-scythiques et sont d'une extrême rareté. Kandahar. (Pl. V.)

282. - Grenat, Chaton, Tête portant la tiare, cheveux frisés en

anneaux ; légende pehlevy. Kandahar. (Pl. V.)

283. — Grenat. Chaton-cabochon. Tête portant la tiare, cheveux

en anneaux; légende pehlevy. Kaboul. (Pl. V.)

284. — Cristal de roche. Chaton-cabochon. Tête portant la tiare, cheveux en anneaux; sans inscription. Le travail de ces intailles, nº 278-281, est infiniment supérieur à celui des piarres de la Susiane, extrêmement délicat et provenant d'artistes qui avaient en sous les yeux d'excellents modèles grecs; néanmoins, la façon de

monier l'outil est très-asiatique; il en résulte qu'au m' siècle de notre èce le goût était meilleur dans la Bactriane et les pays circonvoisins que dans le sud de la Perse. Kaboul.

285. — Grenat. Chalon-cabochon. Tête diadémée, tout à fait dans

le goût romain. Kandahar.

- 286. Cornaline rouge, magnifique matière. Tête de Néron, portant une couronne à pointes. Travail admirable et d'une grande largeur de faire. Echatane, Rencontrer une si belle tête de ce personnage si loin dans l'Orient rappelle vivement la faveur dont il jouissait en Asie et la bienveillance qu'il avait obtenue chez les Parthes.
- 287. Cornaline rouge. Chaton. Tête couronnée de lauriers. Echatane.
- 288. Cornaline rouge. Chaton. Un grylle; une grosse tête imberbe portée sur de petites jambes, coiffée d'une tête de coq, l'oreillette du bonnet formée par une tête de lièvre. Ces sortes de caricatures en intailles sont toujours assez rares. Echatane.
- 289. Cornaline rouge, tachée de blanc. Chaton. Un dragon dévorant un serpent; légende pehlevy. Sud de la Perse.
- 290. Serpentine. Cylindre. Un homme vêtu comme les portraits nº 270-277, barbu, coiffure en forme de barrette, marchant vers la gauche; légende pehlevy verticale; en face, un autre personnage tourné vers le premier, barbu, cheveux courts, coiffé d'un bonnet d'étoffe garni d'un galon et orné d'une aigrette; une ligne de points verticale entre deux raies; un vase à anse double d'où semble sortir une légende pehlevy verticale. Ce cylindre appartient donc au v' siècle de notre ère et à la seconde moitié de la période sassanide. Sud de la Perse.
- 291. Cornaline rouge. Chaton. Un bemme entr'ouvrant la draperie qui le couvre ; à droite, trois étoiles placées verticalement ; à gauche, légende pehlevy. Preller (Griechische Mythologie, p. 256) remarque, en décrivant ce sujet gnostique, que c'est une application détournée et symbolique de l'aventure d'Hermés paraissant devant Jupiter pour nier le vol des bœnfs d'Apollon. De pareilles appropriations d'anciens mythes à de nouvelles idées sont communes chez les premières soctes chrétiennes. Sud de la Perse.
- 292. Cornaline rouge. Chaton. Un ange ou génie ailé, marchant à droite, tenant d'une main une couronne, de l'autre une palme. Ce sujet, fort aimé des Arsacides et resté à la mode sous leurs successeurs, paraît souvent sur les bronzes. Sud de la Perse.
 - 293. Chalcédoine. Chaton. Jupiter, à droite, assis sur un trône,

catalogue d'une collection d'intailles asiatiques. 385 appuyé sur une lance, présentant une couronne, l'aigle à ses pieds. Au revers de la pierre:

IADO

Cette application gnostique d'une figure païenne fréquente sur les monnaies d'Alexandre, très-abondantes en Asie dans les premiers siècles de notre ère, est analogue au fait remarqué pour le n° 291. Le christianisme s'infiltrait dans les idées de la population sous toutes sortes de déguisements.

294. - Onyx, Chaton, Isis, Echatane,

295. — Cornaline rouge. Chaton. Mercure avec les talonnières, tenant le caducée renversé et une couronne. La pose insolite du caducée doit porter à considérer cette intaille comme chrétienne et appliquée à de nouvelles notions. Sud de la Perse.

296. — Grenst. Chaton. Un homme, à droite, vêtu d'une tunique transparente, présente une fleur; il a au-dessus de la tête un point figurant une étoile. Pierre guestique ou chrétienne sectaire. Sud de

la Perse.

297. — Nicolo. Chaton. Un homme nu, tenant une épèc et un phallus. Pierre gnostique ou chrétienne sectaire, peut-être manichéenne. Sud de la Perse.

298. — Grenat. Chaton. Un adorant, à droite; étoile ; légende peh-

levy. Sud de la Perse.

200. - Cornaline. Chaton. Deux personnages tenant une guirlande, Echatane.

300. - Cornaline. Chaton. Génie ailé tenant une guirlande. Echatane.

301. — Cornaline. Chaton. Une femme nue, les cheveux réunis en une tresse tombant sur le dos, tenant une fleur; légende pehlevy. Sud de la Perse.

302. — Cornaline rouge. Chaton. Un homme nu, les bras couverts seulement d'un manteau court, marche vers la droite, tenant une

fleur. Sud de la Perse.

303. — Cornaline. Chaton. Un homme vêtu d'une longue robe, les bras levés vers le ciel, en attitude d'adorant, entre deux lions qui ne semblent pas l'attaquer. On se rappelle ici involontairement l'histoire de Daniel, et peut-être a-t-on sous les yeux une intaille provenant d'une de ces nombreuses et puissantes communautés juives fixées en Mésopotamie au 11° siècle et plus tard, et qui troublèrent si souvent le pays de leurs discordes et de leurs ravages (Hist. des Perses, t. II, p. 541). Sud de la Perse.

27

- 304. Cornaline. Chaton. Personnage diadémé, couvert d'une robe transparente, présentant une fleur? Sud de la Perse.
 - 305. Nicolo. Camée. Les trois Graces dansant. Sud de la Perse.
- 306. Jaspe vert. Chaton. Un personnage nu, assis sur un trône, touche un autei d'un bâtou court; sur le bord de la pierre, le croissant lunaire entre deux étoiles; au-dessous, deux branches chargées de fruits et entre-croisées, et à droite les lettres A. E. D., à gauche C. L. S. Echstane.
- 307. Cornaline. Chaton. Un homme nu, à genoux, tourné à gauche, regardant à droite, tient une corne d'abondance. Sud de la Perse.
- 308. Chalcédoine, Chaton, Un Amour tient une cage, Sud de la Perse.
- 309. Jaspe. Chaton dont il n'existe plus que la moitié. Autour de l'avers, les signes du zodiaque; au milieu, tête d'Apollon radié et de Diane; au revers, Apollon radié à cheval, marchant à droite. Echatane.
- 310. Cornaline rouge. Chaton. Un guerrier nu, casqué, le manteau sur le bras, regardant un trophée militaire; sujet copié d'une médaille séleucide. Sud de la Perse.
- 311. Sardonyx. Hémisphérique. Un génie ailé, tenant une écharpe; derrière lui, à gauche, une étoile; légende pehlevy. Nord de la Perse.
- 312. Cornaline rouge, Chaten. Une femme, les cheveux réunis en une tresse; un homme vis-à-vis d'elle; ils tiennent et semblent échanger deux épées; au-dessus, un croissant. Sud de la Perse.
- 343. Cornaline rouge. Chaton. Génie allé tenant un triangle. Montagnes de Rey.
- 314. Jaspe vert clair. Chaton. Un guerrier arsacide, à cheval, marchant à gauche, tient sur le poing un faucon; devant lui, un chien; sous les pieds du cheval, un fleuron. Nord de la Perse.
- 315. Chalcédoine. Cône aplati. Une femme arsacide, très-parée, tient une fleur; autour, une guirlande. Sud de la Perse.
- 316. Grenat. Chaton. Deux hommes nus semblent lutter. Sud de la Perse.
- 317. Cornaline rouge, Chaton. Un guerrier arsacide, à cheval, combattant un lion. Shyraz.
- 318. Cornaline, Chaton, Deux guerriers parthes tenant une lance, Ispahan,
 - 319. Cornaline. Chaton. Un homme, tête nue, vêtu d'une tuni-

que courte, plissée, en adorant ; à droite, devant lui, une étoile ; à

gauche, une hampe et, dessus, un oiseau. Ispahan.

320. — Hématite. Cylindre. Un guerrier parthe, avec les vêtements étroits, le bonnet triangulaire sur la tête, imberbe, marche à gauche; devant lui, un autre homme, coiffé de même, en longue robe; derrière celui-ci, un troisième personnage, en robe, coiffure hante; deux lignes de caractères cunéiformes. Sud de la Perse.

321. — Hématite. Cylindre. Un personnage, coiffé d'une tiare ronde, vêtu d'une robe couverte de trois galons transversaux, marche à gauche, tenant une palme; un poisson; un homme, tourné de face, la tête à gauche, tunique à ramages, bordée au bas d'une frange; un signe royal en forme de tau; marchant vers lui, une troisième figure, vêtue d'une robe avec un galon transversal sur la poitrine, des ramages et une frange au bas; trois registres; en haut, un sphynx ailé, à tête d'aigle; une grecque, une gazelle couchée. Les costumes des hommes appartiennent à l'époque sassanide. Bagdad.

322. - Nicolo. Chaton. Un bouf a bosse, debout ; légende pehlevy.

Sud de la Perse.

323. — Cornaline rouge. Chaton. Un homme à genoux, traversant de sa lance un lion. Ispahan.

394. - Nicolo. Chaton. Un homme nu poignardant un lion

dresse. Shyraz.

325. — Cornaline rouge brûlée. Chaton. Un homme, armé d'une lance, traverse le corps d'un lion dressé; derrière lui, un autre lion, également debout; au-dessus de sa tête, un disque. Nord de la Perse.

326. - Cornaline rouge. Hémisphérique. Un bœuf à bosse, cou-

ché; entouré de points. Ispahau.

327. - Sardoine. Chaton épais. Deux lions debout, affrontés;

entre eux, un bétyle. Bagdad.

328, — Nicolo. Chaton. Un bœuf à bosse; au-dessus, une étoile; à droite, un croissant; sous la tête, un fleuron. Nord de la Perse.

329. - Cornaline rouge. Chaton. Bœuf à bosse couché; à droite,

un scorpion.

330. — Agate rubannée. Hémisphérique, aplatie. Bœuf à bosse; légende pehlevy. Sud de la Perse.

331-332. - Cornalines. Chatons. Deux bœufs à bosse; légendes

pehlevys. Nord de la Perse.

333-334. — Un grenat, trois cornalines; deux chatons, deux pierres hémisphériques. Bœufs à bosse, marchant ou conchés. Sud de la Perse.

335. - Hématite. Plaque oblongue. A l'avers, un cynocéphale

ailé; au-dessous, inscription grecque de deux lignes illisibles; au revers :

AP · BWB

Bagdad.

336. — Serpentine. Plaque carrée. Un homme en tunique trèscourte, derrière un trône à dossier; sur le trône, une figure de femme assise, élevant les bras; en face d'elle, sur un autre trône tout pareil, un homme en robe longue, coiffé d'une tiare droite, les bouts du diadème relevès. Bagdad.

337-345. — Quatre cornalines, deux nicolos, un lapis-lazuli, un grenat, pâte de verre. Chatons, sauf le dernier, cône. Un lion passant. Perse et Mésopotamie.

346-351. - Trois cornalines, un nicolo, deux grenats. Chaton. Lion passant; inscription pehievy. Perse et Mésopotamie.

352-353. — Cornaline et nicolo. Un lionne allaitant son petit. Le même sujet est présenté par le nicolo compté dans les nº 346-351, plus l'inscription pehlevy qui manque ici. Sud de la Perse.

384-385. - Cornalines. Chaton. Lion dévorant une gazelle.

Bagdad.

356. — Grenat. Chaton. Lion couché; au-dessus, un scorpion. Kandahar.

357. — Cornaline. Chaton. Lion couché; au-dessus, une étoile. Nord de la Perse.

358. Améthyste. Deux lions croisés, l'un sur l'autre; légende pehlevy. Shyraz.

359. — Nicolo. Chaton. Un lion dressé, poignardé par un homme. Shouster.

360-361. — Cornaline et pâte de verre noire. Un cheval. Shyraz. 362. — Hématite. Hémisphérique. Une mouche. Nord de la Perse.

363. - Cornaline, Hémisphérique, aplatie. Une gerboise, Nord de la Perse.

364. — Nicolo. Chaton. Louve allaitant son petit. Nord de la Perse.

Comte A. DE GOBINEAU.

(La suite prochainement.)

INVENTAIRES

DU

TRÉSOR DE NOTRE-DAME DE PARIS

(Suite) (1)

INVENTAIRE DE 1116

Easuit l'inventoire des reliques, joyaux, aournemens, livres et aultres biens estans ou trésor de l'église de Paris et en la garde messire Hugues Charpentier, prestre vicaire de S. Aygnen en la d. eglise, récolé par led. messire Hugues en la présence de messire Nicole de Dole, chanoine et Nicolas le Sellier, tabellion d'ycelle eglise, par le commandement de messeigneurs de chapitre l'an mil cocc xvi le xxim jour de juillet et es jours ensuivans.

JOYAULX.

- 1. Cet article présente trop peu de différence avec l'art. 4 de l'inventaire précédent pour être reproduit.
 - 2. Voy. l'art. 5 de l'invent. de 1343.
 - 3. Voy. l'art. 6.
 - 4. Voy. Fart. 18.
 - 5. Voy. Part. 17.
 - 6. Voy. Part. 16.
 - 7. Voy. Part. 19.
- 8. Un vayssel en manière de coupe dessoubz de camehyeu (2) et dessus d'argent doré avec son pié doré et une grosse pierre blanche (3) et y a dedens plusieurs reliques et y fault une pierre (4).
 - 9. Voy. Fart. 20.
 - (1) Voir les numéros de mars et avril.
 - (2) Dessus d'ung agathe. Javent. de 1238, LL, 197, p. 2.
 - (3) De cristal. Ibid.
 - (a) Et y a une petite chayennete d'argent doré. Itid.

- 40. It., deux ymages l'une de Dieu, l'autre de Nº Dame, représentans l'Assumpcion ou le couronnement Nº Dame, et est leur siège esmaillé et soustiennent sur leurs genoulz un gros vayssel de cristal ou quel sont plusieurs reliques que donna Jehan, roy de France, au retour de sa coronacion l'an m. ccc. L. De la couronne Dieu fault une fleur et v pierres qui sont ou coffre de la fabrique (1).
- 11. It., un long cristal garni d'argent, ou quel on dit estre de l'uyle de la tombe saint Nicolas, et est le cristal brisiè.
- 12. It., une ymage de saint Saulveur d'argent doré et a les panimes tendues et percees tenant entre ses genoulz un petit cristal, ou quel a du sang Nostre Seigneur et plusieurs aultres reliques, et soubz ycelle ymage a 11 angelos, soubz les quielx a ymages d'ommes saillans hors de leurs tombéaux, armoyé des armes messire Jehan de Chalon, chevalier qui le donna et y fault unes armes (2).
- 43. It., une ymage de Nº Dame tenant un petit cristal, ouquel a des cheveux d'elle, et est le pie dud. ymage esmaillé à angelos. Y convient faire tenir le cristal.
- 44. It., une ymage de sainte Katherine, tenant en sa main senestre une roe (3), en la quelle sont des reliques d'icelle saincte, couronnee d'une couronne garnie de perles et a ou sommet de la teste dud, ymage de la teste d'icelle saincte et donna ces deux derrains ymages le roy Charles au retour de sa coronacion l'an mil coc lxiii et y faillent cinq peries et ii esmails.
- 45. Une aultre petite ymage de Nº Dame d'argent doré tenant son filz en son bras que donna l'orfèvre et pese i marc il onces et a esté ordenée par les proviseurs de la fabrique à mettre sur la chasse. Nº Dame l'an mil ccc mix vi (5).
- (1) En 1523, ce reliquaire fut vendu à un changeur, avec celui qui est décrit sous le n° 24. Les reliques de premier n'étaient pas accompagnées de certificats. Quant à celles du escond, l'inventaire les rapporte à saint Guillaume, les registres capitulaires à saint Siméon et au pape saint Corneille, le procès-verbal de vente à saint Siméon et au pape saint Corneille, le procès-verbal de vente à saint Siméon et au pape saint Callire. Quoi qu'il en soit, le chapitre les gards. Les dons reliquaires, pesant 33 m. 3 on., forent vendus 518 liv. 7 a. 6 den., somme qui fut employée à la réparation des montins du Grand-Pent. [Reg. capit., LLe 215, p. 517; LLe 190, f. xxx, v*.
- (2) Nota que les deux angelotz tiennent chascan ung reliquiaire de cristal, Invent. de 1538, p. 3.
- (3) On salt que la roue, l'astrument du supplice de sainte Catherine, est toujours son attribut dans l'imagerie.
- (h) Nota que lad. ymage N= Dame a esté dérobée sur lad. châsse descendue et bailide au chevecier, lequel avoit portée lad. châsse et ymage en sa chappelle pour estre portée l'andemain aus processions. Invent, de 1438, loc. cit.

16. Un reliquisire en fourme d'un chef d'un evesque d'argent doré bien esmaillé et mitré fait de nouvel ou quel est enclose la teste

saint Gendulfe (4).

17. 1 aultre reliquiaire d'argent doré bien ouvré fait en maniere d'un triangle, et au dessus est le couronnement Nº Dame et 1 reliquiaire rond de cristal, ou quel a des cheveux Nº Dame, des os sainte Agnes et sainte Constance, donné par le roy Charles le premier dimenche de l'Avent xxvin' jour de novembre l'an mil coc XXII° (2).

18. Un aultre bel jouel d'argent esmaillé, pesant xxx mars 11 onces xv esterlins d'argent doré et ou sommet est l'ymage du crucefix et N** Dame et saint Jehan et soubz led. crucefix sont deux ymages assez grosses, l'une de saint Jehan Baptiste, l'autre de saint Barthelemi, tenans deux pelis cristals ronds es quielx a aucunes reliques et sur le pié d'icellui jouel a un long cristal rond ou quel a des os du roy saint Louys que donna led. roy Charles quint premier Dymenche de l'Advent l'an mil coc laxin (3).

19. Un aultre bel jouei bien ouvré, pesant xi. mars un onces d'argent dorê et ou sommet d'icelluy a un crucefix, souhz lequel est le courennement Nº Dame en un tahernacle (4), soubz lequel a un cristal long ouquel est le bras saint Rigobert et au dessoubz a 11 an-

(1) Nota que lad, mitre cat garale de fanons pendans à charalere, Ibid., p. & Les extraits tirés par Sarrasin d'un compte de la fabrique de 1361 à 1362 nous apprennent que le reliquaire de S. Gondon fut commandé à un orfévre, nemmé Pierre de Sexres. Celui-ci stipula, tant pour la matière que pour la façon, le double du poids du reliquaire, et, en attendant que co peids for déterminé, reçut une avance de 25 marcs d'argent (LL 373, f. 9, ve). On voit par le compts de l'année financière 1364-65 que Pierre de Sèvres était mort, laimant son ouvre inachevée. Nous ignorona qui la termina; nous savous seniement qu'à la suite de l'arbitrage de trois maltres orfévres de Paris, la veuve reçut de la fabrique a fr. d'or par marc ouvré, soit un tout 55 liv. 17 sous 6 dm. tourn., le buste perant 18 m. 6 jences et damle. Ibid., f. 10, 19.

(2) On lit en margo : « L'an mil mus unn le unus da decembro ce jouel ci foat vendu à l'arcovesque de Rouen et pesoit xxv m. m en, le mare x liv. z s, tourn, et se desplasse au trespassé qui le donna, car on pe trouva dedans le reliquiaire chose que en poust congnuistre que ce fust ne aulcun escriptel qui le devisant et est mis ou trésor es qui estoit dedens en un pou de papier. * Cf. Rey. capit., LL 215, p. 430; LL 196, f. xxxx. L'archevèque da Rouss était alors Jean du la Roche-Taillée, patriarche de Coustanticopie, évêque de Paris, promu le 23 juie 1523 à l'archevêché de Rousn,

cardinal du titre de S. Laurent in Lucino, mort le 24 mars 1436.

(3) Nota que le pié du reliquisire est garny de vu lyons et y en fault ung. Invent. de 1438, p. 4.

⁽a) Fermant & deux guiches d'argent esmaillés. Itéd

gels tenans reliques de saint Etienne et de saint Bernard et plusieurs aultres et le donna led. roy Charles le premier dymenche de l'Advent l'an mil ccc lxxim et y faillent in petites bannières desquelles l'une est ou coffre de la fabrique.

- 20. Une petite ymage de N™ Dame d'argent doré que donna Yvain de Gales, escuier l'an mil coc lxix et ou pie sont ses armes (1).
- 24. Un petit jouel fait à maniere d'un temple à un cristal garni d'argent un pou doré ouquel a reliques et a pie d'argent, ouquel tient un cristal à une petite chaîne d'argent blanc, ouquel cristal a des dens saint Jehan Baptiste, comme on dit (2).
- 22. Un jouel bien bel et grant et bien ouvré pesant mux 1 marc et demi d'argent, comme on dit, et ou sommet a un crucefix esmaillé et les ymages de N™ Dame et de saint Jehan et soubz le cruceñx a plusieurs ymages de sains et sur le piè du jouel a une ymage de Nº Dame tenant son fil d'une part et d'autre part tient i petit cristal à mettre reliques et le donna led. roy Charles le premier dimenche de l'Advent l'an mil ccc ixxv. En la partie senestre du crucefix fault un angelot. It. y fault l'espée saint Pol et dit on que led. angel est ou coffre de la fabrique. It. aussi y defaillent un angels et dit on que l'archediacre de Josas en acheta les u et les aultres deux sont oud. coffre de la fabrique (3).
- 23. Un jouel d'argent, ouquel est la coste saint Severin dedens un grant cristal, et ou pié du jouel a six escus aux armes de la Royne et du Daulphin, que donna la Royne de France le premier dimenche de l'Advent mil ccc lxxv. et y a deux petits angels au u. costèz, I'un tenant i cristal et l'autre non.
- 24. 1 jouel d'argent doré, pesant xx mars une once v esterlins, et ou sommet souloit avoir crucefix soubz lequel a 1 tabernacle on milieu duquel a un tabernacle ouquel a des reliques saint Guiliaume, et ou pié dud, jouel a six quartiers des ormes de France et le donna la Royne de France le premier dymenche de l'Advent l'an mil coc lxxvi. Led. crucefix est ou coffre de la fabrique comme on dit.
- 25. Un jouel d'argent doré, pesant lavir mars et vii onces d'argent, et a ou sommet un petit crucefix garni de cinq pierres de

⁽¹⁾ Tenant ung cristal en sa main en manlere d'une chasse. lawest. de 1538, 1. c.

⁽²⁾ Lors du récolement de 1485, ce reliquaire n'était plus au tréser, comme le constate la note suivante : Led. Joyau baille à S. Maturin de Larchant et ou lieu d'Icelui a esté raporté celui dud. S. Mathurin et ideo hie nun reperstur. Ibid.

⁽³⁾ Le chapitre vendit ce jeyau S fe. 10 s. par. Reg. copit., 23 et 28 juillet \$423. LL 215, p. 600.

voyrre et im perles blanches et à l'environ dud, crucefix a un petites ymages, est assavoir N= Dame, saint Jehan et deux larrons et ou milieu du jouel a m aultres ymages, est assavoir sainte Katherino, saint Jehan et sainte Agnes et ou pie du jouel a t cristal long, ou quel a 1 os de saint Germain, evesque de Paris, et le donna le roy Charles quint le premier dimenche de l'Advent l'an mil ces laxvit et y fault 11 ayguilles sur 11 pillers (1).

26. 1 petit jouel d'argent, donné par led. roy Charles le premier dimenche de l'Advent mil coc Ixxix ou quel a une ymage de Nº Dame et pardessus elle un tabernacle, ouquel est l'ymage saint Pol et trois pierres de voirre à maniere de saphirs, et soubz le pié de l'ymage Nº Dame est l'escu de France et tout au dessus est un petit crucefix.

- 27. Un jouel d'argent doré, ou quel est l'ymage N™ Dame droicte entre deux pilliers, sur les quielx a un tabernacle ouvré, et dessoubz deux escus aux armes du Daulphin et ou milieu un escu aux armes de France, que donna led. roy Charles le premier dimenche de l'Advent l'an mil ccc muzz.
- 28. Une ymage d'or de sainte Venice (2) assise sur un pié d'argent doré, tenant en sa main un cuevrechief d'or esmaillé de blanc et en ce cuevrechief a un rond jouel d'or ou est la Véronique et à l'environ a mir ymages tenant mir roles et à l'environ a trois balays et trois saphirs d'Orient et xxxvi perles d'Orient, chascune de trois caras ou environ, et le donns le roy Charles présent sixte, le dymenche vie jour de fevrier l'an mil ccc un's xv (3).
- 29. Deux plas d'argent pour laver les mains du prestre à l'autel pesans ix mars à facon de goderon, esmaillez aux bors, et ou fons de l'un a un esmail de l'Annonciacion et l'autre de N" Dame gesant, que donna messire Pierre d'Orgemont, evesque de Paris le 11º jour de fevrier l'an mil ccc unas vu.
- 30. Une paix d'argent dorée, ou a un crucefix et aultres ymages, aux armes du cardinal de Luxembourg (4), qui la donna ou moys d'avril mil coc un's x. Il en fault une fueille.

(m) Ste Varonique.

⁽¹⁾ Nota que led, ymage sainte Agnes est garny d'ung aigneau rempant. Invest. de 1438, p. 5.

⁽³⁾ Lequel y[m]age est assis de nouvel sur : pié d'argont doré aux armes de la Royne Ysabeau pour ce que le pié dud, ymage avoyt esté vendu, Invent. de 1538, p. 5.

⁽a) Pierre de Luxembourg, chanoine de N.-D., évêque de Metz en 1584, cardinaldiacre du titre de S. Georges in Felabro en 1386, mort en 1387.

- 31. Une ymage de Nº Dame d'argent dorée, tenant en l'une main son enfant et en l'autre un reliquiaire de cristal garni de xv perles et ou sommet un saphir, et est la couronne de l'ymage garnie de plusieurs perles et pierrerie assise sur un pié d'argent esmaillé à ymages d'apostres et la donna le roy Charles sixte le jour que le dauphin fut né et poyse xxiiii mars vii onces et demie. Dessoubz le cristal fault une perle et en la couronne trois perles et un saphir.
- 32. Une moult belle ymage de Nº Dame bien dorée tenant son filz et un ymage de daulphin que donna led. roy Charles premier dimenche de l'Advent l'an mil ccc ппах хип et poysent cxu mars y onces xv esterlins (4).
- 33. Une ymage dorô[e] de N™ Dame, tenant son filz à senestre et à destre un jouel à un long cristal, et ou piè a ymages de saint Pierre et saint Pol, que donna la royne d'Angleterre à son département de Paris l'an mil ccc mux xvn (2).
- 34, i jouel d'argent à facon de coupe, garni de pierrerie, et i cristal ouquel on souloit anciennement mettre le corps nostre Seigneur (3).
- 35. 1 petit rond jouel d'argent à façon de coupe, ou quel a aucunes reliques.
- 36. I reliquiaire d'or, ou quel est le chef monseigneur saint Ph[i]lipe avec les espaules d'or et le collier d'entour les espaules a n'escossons des armes au duc de Berry aux deux bous et y a un saphirs,
 un balays, xvui grosses perles. It., au bout des armes dessusd. a
 n plus grosses perles des aultres et ou milieu d'icelles in grosses
 perles, en la fin de la barbe a i fermeillet garni d'un gros saphir,
 un balays et in grosses perles. It., le pié, qui est d'argent, est soustenu de v ours et v enfans dessus tenans chaînetes dont les ours

⁽¹⁾ It can reperitur led, daulphin quare venditus fuit et reperitur ymage Virginis. Et anta que led, ymage tient du costé deutre son fils qui tient la mamelle et a sur su teste ung petit bonnet de velours cramoles gurny d'argent dord et plusieurs petites pierres et peries avecques ung bouton de peries aur la poiute dud, bennet et aur la teste dud, ymage est une couronne d'argent doré garnie de diverses pierres de petite valeur et en la main secesare dud, yanage a ung friedlet de cristal garny d'ong chappiteau d'argent doré et pend un coult de last ymalge une chains d'or à quattre carris à jor a la quelle pend ung aisment ou y a une petite poincie de dyamant et une petite agathe enchassée en ur avecque une fauille de cheme frible d'argent doré.

⁽i) Isabella de France, fille de Charles VI, mariée en 1396 à Richard II, roi d'Angleserre.

⁽³⁾ Et est le joyan fait en façon d'une compre convert et aur led. convecle est une rond de cassidoyne. Juneuf. de 1438, p. 6.

sont liez, et entour led, pie a trois ymages, est assavoir Nº Dame, tenant son enfant à senestre, et l'enfant tient un moulinet a 1º petite perie dessus, et Nº Dame tient a dextre i fretelet (1) d'une grossete perle et un menues, et dessus led. pié a 11 angels qui soustiennent led, chef, et dessoubz leurs mains a deux pillers, qui descendent jusques au pié, et tout entour dud. piè sont les armes dud. seigneur et sur le piè du milieu par derriere a 1 cigne qui tient 1 petit rondeau à 1º chainete aux armes dud, seigneur (2).

37. 1 ymage d'or de S. Denys, tenant son chef entre ses mains, en la mitre du quel a 11 saphirs longues et sur yceulle mittre 111 aultres saphirs et mir balays, six couples de grosses perles, xii aultres perles qui avironnent it des balays dessus d. et entour le hault de la mitre a xxxvi perles et sur le dyademe d'or dud, chef a ui balays, un saphir ou milieu et trois fretelês, chaseun de tu perles et est tout assiz sur i pié d'argent, ouquel sont les armes de la royne escartelées de France et de Baviere, et oud. pié a 11 petis pillers ronds à jour (3).

38. r' ymage d'or de sainte Agnes, la quelle ymage a en la poytrine i fermail d'un gros saphir, avironné de viii grosses perles, et tient à destre re palme d'or et y a un aignel d'or rampant en la senestre partie contre led. ymage, et entour le dyademe dud. ymage a in balays et mit chaiens et en chascun a mi perles, et est tout assiz sur t piè d'argent, où il y a it pillers ronds aux deux

(1) Freielet, fruitelet, bonton en forme de fruit surmontant souvent un couvercla

Voy. Gloss, des émmes, ve fretet.

(2) C'est très-probablement ce reliquaire qui fut l'objet de la résolution sulvante prise par le chapitre le 28 janvier 1414 (n. s.), : a Soper facto receptionis jocalis qued vult dare et presentare dominus dux Bituricenzia die Veneria proxima in feate Parificacionis B. Marie Virginis in ecclesia Paris, recipiatur cum majuri reverencia qua recipi poterit cum terchiis, pulsacione et cappia sericela recipiatur in acclusia sancti Johannis Rotundi et de Ipsa coclesia processionaliter deflurator ad ecclesiam Parisiussom, a Reg. capit., LL 2th, p. 266. Le chef de mint Philippe scrait donc entré au tranor le 3 février 1414 (n. s.). On y comptait peu de pièces nous belles. Aussi étalt-it porté dans les processions. Pad., Lt. 210, p. 162; Lt. 217, p. 233.

(3) « Magister Pasquerius declaravit quod magistri J. de Lanco, P. de Ordelmonte et Ipao ceperant in thesauro occiesie quamdam ymaginem saneti Dionysii auresm dempto pede, sufficienter designatam in inventario theasuri, et vendiderant corpus ipsims ymagints quod ponderabat, demptis capite et dyademate, vo marcas vi ancisa et v sterlingos precio Les salutorum auri pro marca et retinuerant pedem de argento, caput et diadema suprad, et spaum corpus habnerat Egidina Prosurt, aurifaber, precio pred. » Reg. capil., 5 sept. 1479, Ll. 216, p. 173. « M. P. de Vallibus obruilt reddere compotum finalem de ymagine S. Dionyali vendita per cum et de qua recepit magnam peccuale summam. = Ibid., 24 juin 1430, LL 216, p. 211.

costéz et deux esmanix des armes de monseigneur le Daulphin (1).

- 39. 1º ymage de saint Laurens d'argent doré, tenant à dextre un greit et à senestre i cristal, ou quel a de sa coste et entour le piè a 1º L et les armes de feu messire Laurens de la Mongerie (2).
- 40. 1 ymage d'argent doré à elles esmaillées, tenant i reliquiaire du bras saint Julyan du Mans, assiz sur 1 pie armoyé des armes du cardinal de la Forest et est led. pie soustenu de 1111 lyonceaux d'argent dorez.
- \$1. It ymage d'argent doré de saint Julian tenant à senestre I crosse et en la poytrine a de ses reliques. La crosse y fault.
- 42. i cristal enchassé en argent, l'un bout esmaillé, l'autre non, et y a escript : de dentibus S. Eligii unus et de ossibus plurimorum sanctorum.
- 43. Le grant tableau d'or, garni de plusieurs ossemens et reliquiaires, et en especial des dens N= Dame ou milieu et est garni de mux xu balays de plusieurs sortés et diverses facons, mux xu saphirs de plusieurs sortés et facons et vux u perles de plusieurs sortés, donné par le duc de Berry (3).
- 46. 1 annel d'or à 1 saphir et 11 Y grégoys entailléz à jour, mis ou coffre de la fabrique avec le chose (sic) de Partenay.
- 45. I affiche d'or menuement ouvrée de fueilles et roleaux escrips, et ou milieu une maniere de baçin à fontaine, assiz sur 1° grosse perle cornue, et sur le chapiteau de la fontaine a 1° grosse perle longue et est semé de plusieurs pierres et perles, est assavoir v halays, mu esmeraudes grossetes et plusieurs petites esmeraudes et
- (1) En 1423 le chapitre avait bosoin d'argent pour continuer la réparation de ses moulins du Grand-Pont, couvrir la vieille tour (berfredum antiquum), acquitter une contribution de guerre de 200 fr., etc. Le 10 novembre, il décida que cette statuette de salote Agnés serait vendue. Rey. capit., LL 213, p. 423, 424.

(3) Chanoine prébendé de N.-D., mort au mois de mai 1209. Raoul Liéjart lui succède dans son canonicat et su prébende. Reg. capil., LL 213, p. 212.

(3) Le 31 octobre 1414, le chapitre avait pris au sujet de ce tableau d'or la décision suivante : « Ordinatum est et coocorditer, memine discrepante, conclusum. . .
quod singulis annis in die festivitatis comium sanctorum sacra tabula aurea pluribus
venerandis reliquits sanctorum decorata, per dominum Rituricensem Parisienal ecclesie erogata ob reverenciam sanctorum omnium et contemplacionem ejund, domini
docis defferator ad processionem solemniter per ecclesiam cum terchiis, dominis camnicis et aliis de choro, capis indutis sericis tamen, » Reg. capit., Ll. 215, p. 17.
Est-ce le soleme tableau qui, à causs de sa valeur, ne devait être placé sur l'autel de
saint Schastien, dont il contemait des reliques [qu'un lundi par mais et les lundis ou
tombaient les fêtes solemnelles, et qui, le reste du tomps, devait être remplacé par une
relique moins précisess? Reg. capit., 23 juin 1434, Ll. 217, p. 100.

pelis balays et six chatons, à chascun deux perles et six aultres perles, assises tant sur chapiteaux comme sur petites tournelles, et n plus petis perles dedens et dud, affiche a re petite pièce rompue de la partie d'embas, en laquelle a in esmeraudes et i balay cassé et se met dedens 1 estuy à charnières d'argent (1).

- 46. Dedens led. estuy a i petit fermail d'or de facon de n elles assemblées au bout desquelles a six grosses perles, et ou milieu desd. elles a 1 saphir à jour et 1º perle au bout et embas a 1 halay à jour et 1º perle et par dessus, où on atache le d. fermail à 1 escu d'or escartelé de Berry et de Partenay donné par le seigneur de Partenay pour pendre au chef saint Denis (2).
- 47. 1 esmail d'or pour une chape, à 11 ymages, l'une de Nº Dame tenant son enfant, l'autre de saint Jehan Baptiste, ou milieu des quielx a rarbre de pin sur lequel arbre a r gros saphir et autour dud, esmail a iii balays et iii saphirs et six chatons chascun de trois perles et est tout assiz sur r' terrasse esmaillée de vert et entre les pierres dessus d. et perles a xii feulles d'or et derrière ted, fermail a it ayguilles plates qui se boutent dedens la chape (3).

48. 1º paix d'or à ymages entaillées de la passion N. S. entour de la quelle a x balays, mi saphirs et xmi chatons et en chascun a un perles, donné par le due de Berry.

49. 11 burettes d'argent dorées pesans 1 marc et demi. Elles sont a l'autel et servent.

50. 11 aultres burettes d'argent despecées.

51. 1 formail de chape esmaillé, où sont Nº Dame et saint Jehan eslevéz, et v fault le crucefix.

52, 1 bel autel portatif de jaspre, bordé d'argent doré et aux mu cornes y a reliquiaire couvers de critail dedens i estuy fermant.

53. 1 aultre autel portatif de porfide, bordé de cuivre doré, sur le quel on chante au petit antel de bois et 1 faut 1 pié (4).

54. 11 estays de cuir ou sont vi mistres d'evesques, les unes paréez et les aultres non, de petite valeur et m paires de gans de soye et de fil (5).

(a) Et y fault : lyonnet qui fait l'un des piez. lavent, de 1438, p. 7. C'était une table de porphyre qu'on plaçait sur l'autel de bois.

⁽¹⁾ En margo : vendu. - (2) En margo : vendu. - (5) En margo : vendu.

⁽⁵⁾ Dour grans platz de voirre ouvrés à feuilles athachées contre le voirre. La croce d'argent doré, cassillée au pommeau à bestes et ou millieu du tour de la croce set l'ymage N. D. assize et 1 evesque à genoux devant elle et n'y a point de baston. I camabien ouvre à feulles relevées et deux testes de bouc, assis sur 1 pié d'argent

CROIX.

55. Une croix d'argent doré, que soustiennent deux angels, tout pesant xu mars, en la quelle on porte le corps Nostre Seigneur au jour du sacrement, que donna M° Gérard de Montagu, chanoine de Paris.

56. 1° petite croix d'argent doré, garnie de pierrerie, à tont le pié d'argent doré, ouvré à serpens et oud. piè a escript : adoramus, te Christe, et y fault une pierre et plusieurs peries et 1° aultre pierre à tout son chaîtron (sic) sur la teste du crucefix.

57. I' croix assisé sur i grant piè d'argent doré, ou quel a mi escus de France, et en la croix a du fust de la vraye croix et pèse tout xx mars et la donna le roy Charles quint le premier dimenche de l'Advent l'an mil ccc ixxvi.

57 bis. 1° croix d'argent dorée, hien ouvrée pesant xxv mars, vii onces et y a un crucefix, Nº Dame et saint Jehan et est ordenée pour y mettre du fust de la vraye croix, et ou milieu du jouel a plusieurs ymages d'ancuns prophètes et est le piè d'argent doré et devant le pié a i cristal, ouquel a reliques et le donna le daulphin premier dimenche de l'Advent l'an mil ccc lxxvii, et y fault une ele en un des angels et l'autre est rompue et y fauti prophète (1).

58. 1º croix d'argent pesant xxvIII mars, II onces, dorée, esmaillée, garnie de pierres rouges de petite valeur et y a un petit crucefix, et sur le pié de la croix a II bonnes ymages de saint Pierre et Pol, et est led. pié d'argent doré esmaillé, et le donna le daulphin le premier dimenche de l'Advent l'an mit coc lxxvIII. Du costé senestre soubz les Juifs fault (2) un esmail.

doré à comunix garniz de oymanx et de serpens et la bouche dod, camahieu garni d'argent doré, vonu de l'execucion de la Reyne Ysabeau.

i petit reliquiaire garni d'argent blanc et de cristal, à tout une petite chiennette d'argent, lougue de si piez et demi.

t vayasel d'argent mais sur troys petis lyons durée et sur le couvencie us encus assunillès a lyons rampans et une croce ou millieu et s glan ou millieu des us escus, qui fait la vis de l'ouverture et cut amavoir que dedens yeellul vayasel a us autres petis vayaseaux d'argent a tout les couveacles, encript dessus l'un : Sanctum crisma, l'autre : Oleum ausclum et l'autre : Oleum susficieurum et poiss tout su m. ou environ. Juvent, de 1238, LL 127, p. 7, 8.

(1) En marge : La croix est baillée aux cheveciés et le plé demeure ou trésor et pour ce out readu une grant vieze croix d'argent qu'ilz avoient toute despociée.

(2) Une traingle samaghie et au pié de la croix a ung auge assiz et au dessouhé sur la pate sont les troys Maries d'argent doré. Invent. de 1538, p. 0.

59. 1º croix d'argent dorée à 1 cristal et les ymages de Nº Dame et S. Jehan, et ou milieu de la croix est la resurrection N. S. que donna led. roy Charles quint l'an mil ccc mux xym.

CROIX A PORTER.

60. 1º croix d'argent dorée, avec les ymages du crucefix, de Nºº Dame et de saint Jehan, et y sont les un Euvangelistes esmaillez aux un cornes de la croix et y a du fust de la vraie croix, et se monstre au peuple le vendredi aouré, ou cuer de l'église de Paris, et fut envoyée de Jherusalem par Ansel de Paris, chanoine et chantre du Sépuicre de Jherusalem (1).

61. Une croix d'argent dorée et esmaillée d'azur, où sont le crucefix, saint Jehan et Nº Dame, et soubz le crucefix a du fust de la vraye croix et sur les u bras de la croix a 11 angels, et la donna le

prévost de Bruges et y faillent plusieurs pierres (2).

62. i grant croix d'or d'ancienne façon, garnie de pierrerie, et est le pommel de cuivre et se porte en l'église aux grans festes et y a escript au dessus de lettre blanche : Crux Christi, porta salutis (3).

63. re croix de cristal, garnie d'argent et de pierrerie, et est le pommel de cuivre. Led. cristal est brisié et y fault in pierres de

voyrre.

64. r croix d'argent dorée esmaillée et est de grant poys et a ti angels sur les bras et est le pommel d'argent doré. Il y fault trois

pièces d'esmail.

65. 1º croix noire et est le crucefix d'yvoyre et le pommel de cuyvre doré pour le service des trespasséz, le bras destre est brisié et y fault deux euvangelistes par derrière, qui sont ou coffre de la

fabrique.

66. 1º croix d'or à viii grosses esmerandes et xxi balays et ix saphirs, dont cellui du milieu est plus gros que les aultres, sur le dyademe du crucefix a rm gros dyamans et les cloux des deux bras et des piez sont m gros dyamans, en la couronne du chief a vm petis dyamans et la place vuyde d'un balay en la mammelle, il y a xxu couples de grosses peries sans le dyademe et ou dyademe a mu chatons et en chacun ut peries et au tour des mit dyamens devant diz et est

⁽¹⁾ Et eu fait en double en l'evesché de Paris le premier dimenche d'Aoust. Invent. de 1438, p. 10.

⁽²⁾ Et se met sur le grant autel aux jours solempnels d'évesques. Ibid., loc. cit. (3) Et est mise en t estuit de cair et sert pour les grans processions. Ibid., loc. est.

taillée par derriere à fleur de liz endentées aux armes de monseigneur de Berry, et est assise sur 1 pié d'argent doré sur un lyons à vui esmaulx. Au tour du pié des armes dud, seigneur et sur led, pié a 11 branches getans d'un costé et d'aultre, sur les quelles sont deux ymages d'or, l'un de Nº Dame et l'autre saint Jehan, chascune tenant i livre.

- 67. I' grant coupe d'argent doré dedens et dehors à 11 anses, pesant avec la patene xv. mars 11 onces et demie et se nomme le godet saint Thomas.
- 68. Avec ce godet a 11 tuyaux d'argent doréz pour prendre le vin le jour de Pasques après la communion, pesant un onces et demie.
- 69. Deux encensiers d'or, pesans xi mars xu est. ob., l'un plus pesant de l'autre de xv est., et en l'un fault le pommel d'un capitel, lequel est ou coffre de la fabrique (1).
 - 70. Deux encenciers d'argent blanc pesans en tout xi mars (2).
- 14. 1º coquille d'argent blanc pesant m mars 1º once xvi est. à mettre l'encens (3).

GUSTAVE FAGNIEZ.

(La suite prochainement.)

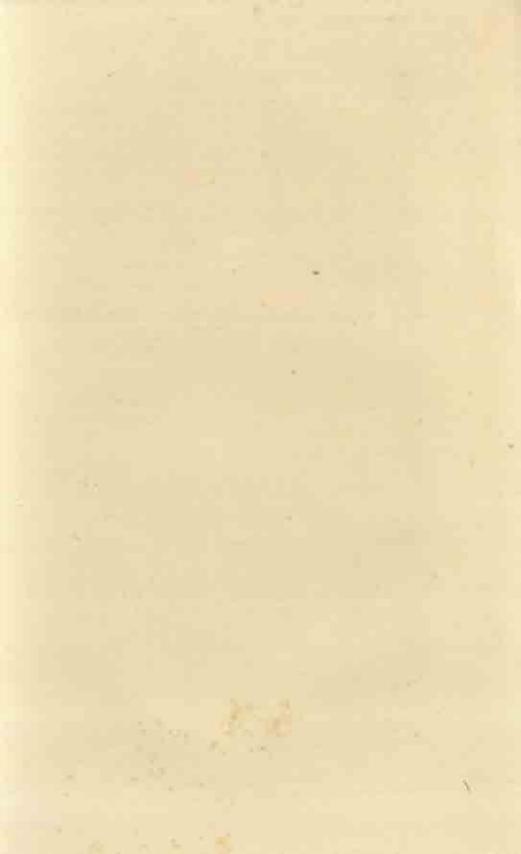
(1) Dans sa séance du 23 février 1423 (n. s.), le chapitre décida que ces deux coconsoirs seraiont vendus en secret, afin d'éviter le scandale. Un essai fait à la Monnaie constata qu'ils étaient à 19 carais un quart et un huitième de carai de fin. Ils furent achatés par un changeur. LL 215, p. 396; LL 196, f. xxx, v*.

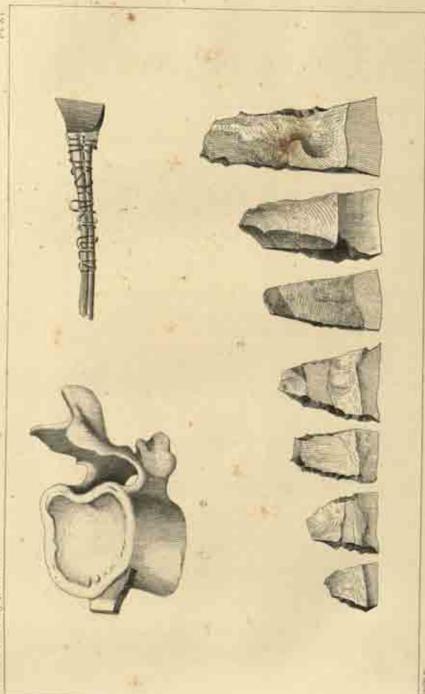
(2) Nota que lead, essenciera out esté reffondus et pesent à present once marca et

damy. Invent. de 1438, p. 11.

(3) Une petite bounts d'ivere cassée en laquelle a un petit repositoire d'argent dons et de cristal.

tion chayne d'or à chaynens quarrés bosses l'un dodans l'autre à laquelle pend ung friquelet en façon de buriette en laquelle a une louppe de sais ou cassidoire, qui pert de deux contés, pesant tout ensemble deux ouces quatorre extrellies, laquelle a esté donnée par lair du testament de feu Nicolas de Savigny pour mettre à l'ymage de N. D. du grant autel à cartaines festes déclairées oud, testament et laquelle fut appurtée et livres ou chapitre ou moys de May l'an mil occe seizante troys et mise on trèsor avec les autres joinulx l'an desaund, le vue jour de juing. Eu lad, chayne pend ung anexu d'or garny d'une puinte de dynmant loques donna feu mesètre Louis de Luxambourg, juille commentable de France, et vault led, ensem par estimacion un escur et est de present lad, chayne avecques lad, bullete et anuem pendue au col de la belle ymage N. D. Janenf, de 1138, p. 11. Le reconf er l. 211, comme ou voif, un art, uduitionnel.





CHOTTES DE BAYE - FOIRTE DE PLÉCHES EN SILEY À TRANSHART THAUVENTAGE

GROTTES DE BAYE

POINTES DE FLÈCHES EN SILEX A TRANCHANT TRANSVERSAL

La récente découverte des nombreuses stations de l'époque de la pierre polie, faite dans la vallée du Petit-Morin, en Champagne, fournit à l'histoire et à l'archéologie des documents précienx et pleins d'intérêt. C'est un anneau de plus ajouté à la série des évolutions accomplies dans l'histoire de l'homme. C'est aussi un rayon de lumière qui brille dans les ombres des temps préhistoriques.

Les vestiges nombreux et remarquables de cette antique civilisation constituent un ensemble imposant, qui intéresse puissamment les études archéologiques. La découverte de nos stations a conduit à poser un grand nombre de questions qui s'agitent aujourd'hui parmi les savants spécialistes.

Une discussion particulière a pour objet les flèches à tranchant transversal, qui abondent dans nos stations. Plus de deux mille exemplaires ont été recueillis. Aucune autre exploration n'a donné une aussi abondante moisson. J'appellerai l'attention sur ce sujet,

La flèche à tranchant transversal est un modeste silex qui est, selon les uns, un instrument de l'époque de la pierre, et selon les autres, une flèche, un projectile se rattachant à la même période.

La forme de ce silex provoque peu l'attention ; aussi quelques archéologues refusaient-ils naguere d'y voir un travail intentionnel. Ce serait néanmoins voiontairement fermer les yeux à la lumière que de les considérer comme de simples éclats. Aucun archéologue de quelque expérience ne songe plus maintenant à contester leur qualité d'instrument ou d'arme.

Pour rappeler l'idée que l'on s'en fait le plus généralement, nous dirons avec le professeur Nilsson : « Les flèches à tranchant trans-

XXVII.

· versal sont faites d'éclats brisès par le travers et dont les frag-

menis ont été retaillés sur les bords, a

Je me hâte de le déclarer, je considère ces silex comme des armes, comme des projectiles. En un mot, ce sont bien des flèches à tranchant transversal. Il scrait facile de citer, comme professant cette même opinion, un grand nombre de savants dont le nom fait autorité.

M. Chabas, égyptologue distingué, a parfaitement résumé la ques-

tion dans ses études sur l'antiquité historique.

Il établit de la manière la plus positive que l'emploi du silex était général. Il faudrait pouvoir le citer entièrement, mais son travail est trop étendu pour qu'il puisse trouver sa place ici. On voit, dit-il, en Égypte même, des pointes de flèches de silex de formes diverses. M. Prisse en a figuré une dans ses monuments égyptiens.

Il ne sera pas inutile de citer la description de la flèche dans son état complet. Elle est en jonc et armée d'un silex aign qui paratt être fixé au moyen d'un mastic. Mais la forme la plus rémarquable est celle dont les musées de Leyde, du Louvre et de Berlin possèdent

un assez grand nombre de spécimens.

Des monuments égyptiens représentent un chasseur poursuivant des animaux de grosse espèce. Le chasseur est armé, on le voit, dit M. Chabas; l'arc est fortement bandé, à en juger par la courbure de ses deux extrémités, et l'archer, tandis qu'il décoche une flèche, tient entre les doigts deux autres flèches semblables.

Les détails dans lesquels M. Chabas entre ensuite démontrent la force de pénétration propre à ces projectiles. J'ajouterai, comme observation personnelle, que ces flèches, lorsqu'elles sont bien conservées, comme un grand nombre que j'ai par-devers moi, sont excessivement tranchantes et susceptibles de pénétrer dans le cuir des animaux.

J'ai déjà fait allusion à un chassseur représenté sur des monuments égyptiens. J'ajouterai cet autre détail : La momie d'un chasseur fournit un arc en bois et douze flèches de roseau avec extrémités en bois dur, armées de silex à tranchant transversal et de pointes latérales telles que nous les avons décrites plus haut. Ces rapprochements démontrent victorieusement que les flèches à tranchant transversal étaient employées comme projectiles. C'est pour ce motif que je n'ai pas hésité à préconiser les résultats de mes observations personnelles (pl. XI, fig. I).

Des archéologues ont voulu reconnaître un instrument dans les silex à tranchant droit, prétendant en faire un usage tout différent de celui de la flèche. Mais lors même qu'une main habile saurait en faire un emploi différent, la preuve ne serait pas irréfragable néanmoins. Par exemple, un soldat est attaque dans l'intérieur d'une habitation, il a déposé ses armes, il saisit un conteau qui tombe sous sa main, il s'en sert avec dextérité et vigueur; s'ensuit-il que ce soit là son arme ordinaire? De même le brave soldat, après une longue lutte, dévoré par la faim, saisit son sabre pour enlever une tranche à un cheval qui a peri dans le combat; s'ensuit-il que le sabre, destine à un usage plus glorieux, soit un couteau de boucher parce qu'on peut s'en servir utilement pour dépecer la viande?

Mes observations personnelles confirment les assertions de

M. Nilsson et de M. Chabas.

Dès l'année 1872, j'avais trouvé à la surface du sol deux flèches à tranchant transversal. Depuis, j'en ai retrouvé dans les mêmes conditions un nombre assez considérable. Mais, presque simultanément dans une cinquantaine de grottes explorées à Courjeonnet et à Coizard, j'en ai rencontré plus de quatre cents se rapprochant toutes d'un type commun qui ne peut échapper à l'œil de l'observateur le plus ordinaire. La rareié de ces silex sur un sol qui en portait tant d'autres, leur abondance dans les grottes sépulcrales, m'avaient d'abord fait conjecturer un usage funéraire. Les hésitations de quelques savants, encore à la recherche d'une solution, semblaient autoriser de nouvelles études et encourager d'autres opinions.

Les savantes observations qui m'avaient déjà guidé trouvérent leur complément dans une découverte que je fis au mois de juin 1872, Une grotte inconnue, dont rien n'accusait extérieurement la présence, avait été découverte. Elle était parfaitement intacte, des pierres habilement disposées formaient devant l'entrée une double fermeture très-solidement scellée. Tous les ossements contenus dans la grotte forent relevés avec précaution. Vingt-deux squelettes s'étendaient sur le sol et avaient été superposés. Parmi ces ossements régulièrement disposés et conservant pour la plupart leurs rapports anatomiques, se trouvait une vertebre humaine percée d'une de ces flèches à tranchant transversal (fig. 2). Le projectile était profondément engage dans l'os et bien adhérent. Ce n'est certainement pas tirer une conclusion exagérée que de voir une détermination de l'emploi des flèches à tranchant transversal dans ce fait indiscutable, constaté dans des circonstances qui lui donnent une grande autorité. La grotte qui a donné cette vertêbre était jonchée pour ainsi dire de ces fléches. Toutes se rencontraient dans la couche de poussière qui couvrait le sol sous les ossements accumulés. Cette poussière n'était èvidemment que le résultat de la décomposition des substances charnues qui avaient été percées pendant la vie. Les sujets qui avaient été déposés dans cette grotte affectaient une disposition déjà remarquée dans le groupe de Coizard. Cette disposition spéciale, insolite, exceptionnelle, n'avait été observée que trois fois à l'époque de la découverte. Les sépultures avaient été faites simultanément. On peut donc en conclure que c'étaient les restes de guerriers déposés dans la grotte après quelques sanglantes collisions, que les flèches avaient pénétré dans leurs corps pendant la lutte et qu'elles étaient restées dans les blessures qu'elles avaient faites en donnant la mort.

M. Lartet trouva une vertèbre de renne percée d'une pointe en silex. Il en conclut que cette pointe était employée comme projectile. Ses conclusions furent admises, et de savants paléontologistes ont enregistré la découverte de M. Lartet dans leurs ouvrages, en lui conservant toute la signification qu'elle avait aux yeux de l'illustre savant.

Dans un entretien avec M. Steenstrup sur le sujet qui nous occupe, j'ai été impressionné par l'accent de conviction avec lequel ce savant parlait de nos silex comme projectiles.

La vertebre percée d'une flèche à tranchant transversal n'est pas le motif unique qui détermine dans nos recherches l'emploi de ce silex comme projectile. Les deux mille spècimens que j'ai recueillis apportaient pour ainsi dire chacun un renseignement. Ils étaient très-nombreux dans les grottes où tous les sujets étaient adultes et paraissaient avoir été déposés simultanément. Lorsque le corps reposait simplement sur le sol sans avoir été recouvert, les flèches se trouvaient invariablement au-dessous des ossements et jamais hors du périmètre des corps. Elles étaient donc adhérentes et fixées dans toutes les parties du corps indistinctement, bien qu'elles fussent plus nombreuses dans les régions abdominales.

Un autre fait a'est présenté dans des conditions qui ne sont pas moins instructives. Dans une grotte découverte à Villevenard, j'ai examine un squelette étendu sur le sol de la manière la plus régulière. La tête, les reins, les pieds reposaient sur des pierres plates; après la décomposition des chairs, les vertèbres cervicales s'étaient détachées de la tête, qui conservait encore sa position sur la pierre plate destinée à la recevoir. Le crâne n'avait fait aucun mouvement, il reposait sur le trou occipital. Il renfermait dans su cavité trois flèches à tranchant transversal, protégées par la partie supérieure du crâne, qui était tombée par suite de la décomposition des pariéques. La présence de ces silex exige une explication. Comment s'é-

taient-ils introduits dans le crâne? Ils n'avaient certainement pu pénétrer par le trou occipital. Cette ouverture était parfaitement obstruée par le fait de son application exacte à la surface de la pierre plate, le crâne étant resté immobile à sa place primitive. L'aire de la grotte ne portait aucun corps étranger. La grotte était une de celles où les sujets avaient été simplement déposés sans être recouverts de cendre ou de terre douce. Il est donc évident que les fléches étaient engagées dans les parties latérales de la tête qui s'étaient précipitées à l'intérieur par suite de la décomposition du crâne.

L'éloignement des sujets placés du côté opposé ne permet pas de supposer que les fléches venaient du voisinage. Le squelette dont le crâne contenait les fléches était seul de son côté; il est impossible d'expliquer l'introduction des fléches par un accident

fortuit.

Un autre groupe m'a fourni l'occasion d'observer un fait qui concourt à la même démonstration. Une fléche à tranchant transversal se présentait entre deux vertébres dorsales, dans la partie interne. Comment se trouvait-elle ainsi engagée? Elle était placée parfaitement de sorte qu'il aurait été impossible d'admettre qu'elle avait pénêtré fortuitement par les côtés. L'idée de ce moyen d'introduction peut se présenter à l'esprit lorsqu'on est en présence d'un squelette; mais si l'on songe que les sujets ont été déposés dans les grottes, possèdant toutes les parties musculaires, la supposition devient im-

possible.

A la fin de l'année dernière, j'avais ouvert une grotte appartenant à une autre station pareillement située sur le territoire de Villevenard. Cette grotte renfermait certainement au moins une trentaine de sujets, tous adultes et accusant par la charpente osseuse des individus robustes. La grotte était purement sépulcrale ; il n'y restait pas le moindre vide. Les corps stratifiés étaient séparés par des dalles minces et une conche de terre empruntée au voisinage. Soixantetreize flèches à tranchant transversal ont été recueillies. Le plus grand nombre offrait, par les situations constatées, un enseignement. Les flèches occupaient des places qui démontrent qu'elles avaient été engagées dans les corps déposés dans la grotte. Elles se rencontraient presque partout, mais les régions thoracliques et abdominales étaient plus abondamment pourvues. Une flèche reposait sur la face interne de l'iliaque d'un sujet, dont les relations anatomiques n'avaient éprouvé aucun trouble. Quelques crânes offraient des fléches dans un état de contiguité remarquable, d'autres les contensient intérieurement.

Ces faits ont certainement une valeur digne de fixer l'attention et de provoquer de nouvelles études qui auront, j'en suis persuadé, pour résultat de trancher la question d'une manière définitive.

Ce n'est pas seulement contre l'espèce humaine que la flèche à tranchant transversal était employée. Si l'homme de l'âge de pierre avait des ennemis à combattre parmi ses semblables, il éprouvait aussi la nécessité de se défendre contre les animaux et souvent aussi de les attaquer pour les faire servir à son alimentation ou à d'autres besoins presque aussi impérieux. La preuve se trouve dans la rencontre d'une flèche trouvée dans un squelette de blaireau. L'animal blessé avait été mourir dans une grotte commencée, mais abandonnée probablement parce que la craie n'était pas solide. Une couche d'environ cinquante centimètres de craie recouvrait l'animal, cette craie pure, sans mélange, s'était détachée de la partie supérieure. Elle n'avait en outre subi aucun remaniement depuis l'époque où l'animal s'était introduit, car les ossements conservaient leurs rapports analomiques.

Les observations qui viennent d'être mentionnées m'ont engagé à fixer mon attention sur un autre point qui offre un véritable intérêt. J'ai formé une série graduée de nos flèches, depuis le type le plus infime jusqu'au modèle le plus considérable par son poids et sa longueur. Et je suis ainsi parvenu à former une collection de vingt et une flèches, dont la plus petite pèse quatre décigrammes et mesure un centimètre quatre millimètres (fig. 3). La plus longue pèse quatre grammes trois décigrammes et mesure quatre centimètres six millimètres. Entre ces poids et ces longueurs, nous avons des progressions régulières. Cependant les plus pesantes n'atteignent pas toutes la longueur extrême que nous avons signalée; mais elles n'en rentrent pas moins dans l'ensemble d'une balistique raisonnée qui savait tenir compte du poids des projectiles. Tout le monde sait, en effet, que sons l'impulsion d'une force égale, la vitesse du projectile est proportionnée à son poids, et qu'une légère différence dans la longueur ne saurait modifier la trajectoire, puisque les diverses particules matérielles du projectile sont le point d'application de la pesanteur et que le poids n'est rien autre chose que la résultante de toutes les forces appliquées à chacun de ces éléments. La forme plus on moins longue de ces flèches de même poids ne saurait donc empêcher de les rattacher à un ensemble régulier et calculé. L'usage spécial auquel elles pourraient être destinées suffirait pour expliquer les dimensions exceptionnelles. Les archers préhistoriques, dont plusieurs savants ont préconisé la force et la dextérité, avaient donc pourvu leur petit arsenal d'une série de flèches proportionnées à la trajectoire qu'ils se

proposaient de décrire.

En comparant le nombre de ces flèches à tranchant transversal avec le nombre si restreint des autres flèches en amande, à ailes et à soie, qui sont le plus souvent de véritables objets d'art par la finesse de leur travail, nous nous rallions à l'opinion de ceux qui considérent la flèche à ailes très-ouvragée comme un objet de luxe et non comme l'arme ordinaire. Nons serions peu ébranlés si on nous objectait la rareté de nos pointes. En réalité, elles ne sont pas rares. Mais souvent la forme de ces silex est si modeste, qu'ils ont échappé à l'attention. Ils sont en outre si peu connus encore qu'il ne nous serait pas difficile de niter des hommes qui s'occupent spécialement de silex, qui refusaient naguère de les admettre comme offrant le resultat d'un travail intentionnel.

Récemment, en visitant le musée de Namur, si soigneusement organisé, un savant distingué, M. Steenstrup, remarqua dans un tiroir, et mélangées à des silex sans intérêt, plusieurs flèches à tranchant transversal qui n'étaient nullement classées, et reléguées

parmi les objets sans valeur.

Il n'est donc pas étonnant qu'elles sient passé presque inaperçues. Comment expliquer la rareté des autres fléches dans les stations de l'importance de celles que nous avons découvertes et si riches en instruments de tout genre? Si nous rappelons que nous avons trouvé une de ces flèches en losange finement travaillée, placée parallèlement au tibia d'un squelette de nos grottes, on sera de plus en plus porté à conclure qu'elles pouvaient être des ornements, des signes de distinction, des objets votifs, mais nullement des armes ordinaires. Effectivement, elles étaient moins susceptibles de pénètrer que les flèches à tranchant transversal. l'engage les archéologues qui s'occupent de la question à faire des expériences comparatives, et si la plus ou moins grande aptitude à pénétrer dans la peau des animaux doit être le critérium pour distinguer l'arme, le projectile, je ne doute point que l'expérience soit favorable aux fléches à tranchant transversal.

La question relative aux flèches à tranchant transversal, comme je l'ai déjà dit, est un des sujets qui ressortent des découvertés des stations préhistoriques de la Marne. Mais il n'est pas certainement le plus intéressant ; il a êté choisi parce qu'il était le plus facile à circonscrire dans les limites du temps assigné aux lectures.

Les nombreuses grottes artificielles que j'ai explorées posent la question si intéressante du troglodytisme à l'époque de la pierre polie, Les sculptures si remarquables qui ornent plusieurs grottes Inspirent pour le moins des doutes sur l'absence de l'art à l'époque de la ' pierre polie. Elles tendent de plus à l'affirmer, puisque les faits ré-

pétés prennent une valeur sérieuse.

Dans l'intérêt des archéologues, je dirai en terminant que les cent vingt grottes que j'al explorées ont donné un outillage très-intéressant et fort varié. Je ne crois pas que l'on puisse mieux juger l'industrie à l'époque de la pierre polie, qu'en visitant nos grottes et les collections qui en proviennent.

JOSEPH DE BAYE.

INSCRIPTIONS GRECQUES

DÉCOUVERTES DANS L'ILE DE THASOS

(Strite et fin) (1)

Déterrée dans un champ, où il y avait d'anciens tombeaux.

AZZKAHTIAKOZ MHTPOARPOY ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ

ΠΡΩΤΟΓοΝοΣ ATTENEY OF TOTET KB XAIPE

XEPE NEIKOMAXOE MHTPOAD POY XAIPE

> Accommissor (2) Μητροδώρου, προσφελής yese (yaise). Νεικόμαχος (3) Μητροδώcan Yaica

Πρωτόγανος (4) Anthroperos it (m) mb. Xaipa.

Sur un tombeau; était entièrement effacée, Je l'ai fait revenir en frollant avec du sable et de l'eau.

... AFOPOYAPTOTOIOEEOHKATHNCOPONEAYTWKAITHF

(2) Rien de ai frequent que les deux aigma autris d'une consonne. On ne connaissait que l'adjectif àrxivmuxòs dérivé d' Arxivmés,

(3) as pour a est très-fréquent.

(A) N'était pas comm comme nom propre-

X PY COYEEKATONAL TIPOY Z

'Ο δείνα τοῦ Διβαγόρου (1) άρτοποιὸς έθηκα τὴν σορὸν ἐαυτῷ καὶ τἢ γυναῖκι Θεβοκλῷ καὶ τίκνοις ἐμοῖς · δς δ' ἀν ἔτερος ἀνοίση, δώσει τῷ πόλει χρυσοῦς ἐκατὸν ἀσπρούς.

Trouvée parmi des débris de tombes.

MEDAOTOYTA XAIPE XAIPE

Θεοδόται Πα... χαϊρε, χαϊρε,

Je n'ai pas rencontré un autre exemple de la formule xeies, xeies, répétée deux fois. Peut-être y avait-il deux personnages différents. Les lettres II x... seraient le commencement du nom du second.

Les quatre dernières lignes de la suivante sont entourées d'un carré servant d'ornement.

TOPKOC MECTOY TPOCOIAHC XAIPE

προσφιλής χαϊρε. Τόγκος Μέστου, προσφιλής χαϊρε.

Le nom inconnu Tóyxos rappelle le Tóyros de Flav. Joséphe, Arch., XIV, 10, 43.

Dans la suivante, la seconde ligne comprend le nom HAPAMONOY.

ETYKP

XAIPE

ΑΠ ΥΟΠΠΙΛΙΦ

N

ΟΚΑΙΠΥΛΔΩΡΟΣΠΡΟΣΦΙΛΗΣ ΟΣ WAH

TAPAMONOY

APETH

ΠΡΟΣΦΙΛΗΣ

ПАРАМОНОУ

OH - NOYE

O PEIA

APETI

ΦΙΛΙΠΠΟΣ ΑCTYXPΩΝΤΟΣ

Α]στυκρ[άτης Φιλίππου Πα....

(1) Ou tout antre comme Anjuarépou, etc.

χαίρε. δ καὶ Πολ[ό]δωρος προσφιλής ... Παραμόνου, προσφιλής, χαίρε. Αρέτη
Παραμόνου Αρέτη[ς
Όκρεία Φίλιππος

'Αστυχρώντος.

Nous avons là un tombeau de famille, sur lequel les noms des membres ont été inscrits d'une manière un peu confuse. Le nom Πολόδωρος οι Ηθλήδωρος, écrit ΗΥΑΔΩΡΟΣ sur le marbre, est inconnu. Γεμι-il corriger Ποδόδωρος οι Πολόδωρος, c'est ce qu'on ne saurait décider. On ne connaît pas non plus le nom 'Αστοχρών, qui est peut-être une corruption de 'Αστοχρίων. On remarquera dans l'inscription consacrée à ce dernier personnage l'emploi du C lunaire au lieu de la forme habituelle.

Dans un champ, sur un marbre que j'ai déterré.

AMDIGANHE ANDNADNIOY NIKATOPAE

ΔΙΟΣΚΟΡΟΣ ΖΩΣΙΜΑΣ

'Αμφιθάλης 'Απολλωνίσο.

Νικαγόρας. Διάσκορος.

Zmanuac.

Dans la partie gauche et au-dessous, des lettres illisibles.

Fragments divers.

Dans quelques-unes des inscriptions suivantes l'E a la forme d'un ∑ tourné dans l'autre sens et dont le milieu est traversé par une petite harre. Nous avons adopté le ≼ pour indiquer l'E,

TAPAME ___ KPATHE

TIZZWAOT

20 goan 2[2

OEQ A

WIEONE ETEWF

ΣΕΜΝΩΣΕ ΣΙ

atithing t....

Φιλ[έππου ...το νείκης ..διδ]άσκαλος

Paratt provenir d'une inscription métrique.

ΠΤΟΥΡΓΟΝ ΑΤΩΝΑΛΛΩΝ

λε]πτουργόν δι]ά τουν άλλουν

OYFATPIZA AIAKAITOI . OYEANAE ZTZP

Ouyarpi ša[oršiv]

šta xai ro[ū;
....ou; åv ši
šrep....

Dans le champ d'oliviers. Communiquée par M. Œconomidès. La représentation figurée se compose de trois inscriptions funéraires, séparées l'une de l'autre par deux personnages qui ont l'air de tenir une guirlande, dans laquelle ils sont comme encadrès. Audessous de chacune, un cœur gravé.

Première inscription à gauche :

....NATOCAL...ONOOC

... vātos 1... ov0049 yaīst.

Inscription du milieu:

ETWN-1-EYPPOCYNHIAAYKIOY XAIPE.

Έπιγόνης Λακεδονίκου έτῶν Ι. Ευφροσύνη Γλαυκίου, χαΐος,

Peut-être au lieu de Aexscovizos faut-il lire Mexscovizos. On remarquera la variété de forme pour l'epsilon, ≼ et €, variété qui n'existe peut-être pas sur le marbre.

Inscription à droite :

EPWCAPICTWNOOC

Έρως Άριστώνους,

γαϊρε.

Aptersivose est une faute pour Aplerovoc.

Fragments trouvés il y a quelques années et communiqués par M. OEconomidés, qui m'annonçait en même temps la découverte d'un morceau remarquable de sculpture; c'était un pied provenant d'une statue de petite dimension.

BIONO E

Δήμης Βίωνος.

Paraît être d'une bonns époque d'après la forme du >.

Sur un marbre cassé par le milieu.

ΠΑΙΣΤΡΑΤΟΣ ΚΤΗΣΙΦΩΝΤΟΣΠΡΕ ΣΒΥΤΕ ΠΑΙΣΤΡΑΤΟΣ ΚΤΗΣΙΦΩΝΤΟ Σ ΝΕΩΤΕΡΟΣ

Παίστρατος Κτησιρώντος πρεσδύτε[ρος. Παίστρατος Κτησιρώντος νεώτερος.

Sur un vieux mur.

XPYEF ETHAS HMAFAS

Sur un fragment de fût en marbre qui probablement était sur monté d'une colonne.

HOTOOTOYHOO

Hoodston Acmos,

Sur un marbre; lettres anciennes.

ΕΥΙΠΠΟΣΕΧΕ ΘΑΣΙΩΝΠΡΟΞ Ελεππος Έχε[κράτευς. Θασίων προξ[ενος.

On pourrait lire aussi 'Ext[86420], nom qui se rencontre également dans mes listes thasiennes.

M. Œconomides mentionne encore les marques ci-jointes qu'

a trouvées sur des marbres de la citadelle, dans le voisinage de la mer.

EAO M IS VS WEI IS VA W IS HA

Les copies des inscriptions suivantes m'ont été communiquées par le docteur Christides.

Trouvée en 1861 dans le port de Panagia, avec l'aide des matelots et des médecins du bâtiment français l'Eunomie.

ΑΠΟΤΙΝΕΊΝΤΩΙ ΤΕΣΣΑΡΕΣΚΑΙΑΛΛ ΡΑΣΤΗΝΔΕ ΠΕ ΚΑΙΕΠΙΓΡΑΦΗΝ ΨΗΦΙΣΜΑ

ἀποτίνειν τῷ...
τέσσαρες καὶ ἄλλ...
ρας τήνδε [ε]πέ[θηκαν
καὶ ἐπιγραφήν...
Ψήρισμα.

ΜΙΥΟΣ ΦΙΛΕΩΝΙΔ ΟΣ ΤΟΥΣΦΑΙΡΟΥ

Φιλονίδεος του Σφαίρου:

Dans un cercle.

AI AIO ONY NYCI CIOC OYXAIPE

Δι- Διοονό- νυσί στος ου, χαΐρε,

ZOSIMOC MANTALEMOY XAIPE

Ζώστμος

Παγταλέμου

yaipe.

ΦΑΥΣΤΟΣ ΜΣΣΤΣΙΔΟΣ ΠΡΟΣΦΙΑΗΣ ΧΑΙΡΏ Φαύστος Μεστείδος προσφελής γαΐρα. MONOC

Παρά]μονος

AIAZAI YAZZIO YAZIZIAY YAZIZIAOZ δηνάρτα είς αδίτον χία..... Δοῦς ἐαυ[τοῦ] Αντάρτα ...

ΙΑΦΙΔΙΠΠΟΥΓΥΝΗ ΩΝΤΟΣΤΟΥΑΡΧΕΛΕ ΗΣ ΑΣΑΕΝΕΚΑΥΣ ΩΣ...Ε..ΤΙΝΘΕ εά Φεδέππου γυνή Εντος του Άρχιλείω

ETH AOAINOTTY POEDIANE XA Άρβετη Δολίνου γυ[νή,

Trouvée dans le monastère.

Μινίωνος τοῦ Ἡροδότου Άμφεπολίτου.

MINIONOSTOY HPOAOTOY AMOINOAITOY

E. MILLER.

BULLETIN MENSUEL

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

MOTE BE MAI

M. Jourdain lit un mémoire sur la royauté et le droit populaire d'après les écrivains de la scolastique.

Le R. P. Verdière fait une communication écrite sur Leptis, patris de

Septima Sévère, de la branche punique des Basséens.

M. Ravaisson met sous les yeux de l'Académie une photographie qui a été envoyée de Naples à M. Tarral, représentant une statue de marbre de quatre-vingt-dix centimetres de hauteur, trouvée l'année dernière à Pompéi et qui est la figure de Vénus. Cette Vénus est diadémée, deminue, la partie inférieure du corps enveloppée d'un manteau dont un pau revient sur le bras gauche. Elle tient une pomme dans la main gauche et s'appuie sur une statuette d'ancien style qui semble représenter une Junon. La tête et les mains de la Vénus sont des restaurations antiques. La statue et la statuette sont peintes de diverses couleurs. La Venus a sur la tête un bandeau blanc; c'est le marbre à nu. Ses cheveux sont peints en Jaune ainsi que la pomme ; ses yeux en noir, si ce n'est peut-être en un bleu devenu noir. Sa draperie et celle de la petite Junou sont peintes en jaune au deburs, en vert clair au dedans. Les parties nues de la Vénus paraissent avoir été peintes en couleur de chair. C'est là un exemple trèscurieux et le plus complet, peut-être, qui existe de la sculpture polychrome.

M. Perrot achève la lecture de son mémoire relatif à des inscriptions tromées sur les côtes de la mer Noire.

L'Académie avait à se prononcer sur les candidatures au prix Gobert. Elle a décerné, à la presque unanimité, le premier prix à M. de Boislille, le second à M. Tuetey. M. de Boisiille est l'auteur d'on ouvrage intitulé : Chambres des comptes de Paru, pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents (1806-1701); 1 vol. in-4. L'ouvrage publié par M. Tuetey a pour titre : Les Ecorcheurs sous Charles VII; 2 vol. in-8.

Un membre de l'Académie était à élire à la place devenue vacante par la mort de M. Beulé. Nos lecteurs apprendront avec plaisir que c'est un des collaborateurs de la Revue, M. Henzey, qui a été élu. A. B.

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES

ET CORRESPONDANCE

On nous communique la note suivante :

" Tombes de la Gravière, rue du Ludhoff (Colmar), Janvier et février 1874. — Dans une gravière située entre la dernière maison à gauche de la rue du Ladhoff et la route, et exploitée par le sieur Benoît Hauser, ont été découvertes plusieurs tombes intéressantes.

Une scule de ces tombes renfermait les restes de cinq individus. Cette tombe était composée de dalles brutes, formant sarcophage, Deux squelettes étaient couchés à l'intérieur, placés de manière à ce que la tôte de l'un se trouvait aux pieds de l'autre ; auprès d'eux étaient déposés deux grands conteaux ou scramasax. A l'extérieur des dalles gisaient deux autres squelettes, placés un de chaque côté ; un cinquième était couché sur

les pierres formant convercle.

Une autre tombe, située à peu de distance de celle-ci, contenuit un seul individu, au-dessus duquel étaient enfouis les ossements d'un cheval; on y a recueilli une longue épée en fer, des fragments de cuivre mince ciselé, un peigne en os avec ornements sculptés, une monnaie en or

(tiers de sou d'or de Justinien lat).

Les scramasax, ainsi que le peigne en os, caractérisent l'époque appelée franque par certains archéologues, allémme et bargunde par d'autres, et représentée dans nos environs par les tombes ouvertes à Colmar (construction du quartier de cavalerie) et principalement à Herrlisheim. A Herrlisheim, quand la tombe renferme des pierres, elles sont disposées plus irrégulièrement qu'ici et sans affecter la forme d'un sarcophage; les scramasar sont qualquefois ployes, mais non généralement.

Un peigne en es, trouvé sur l'emplacement du quartier de cavalerie, est déjà déposé au musée. M. Fleischauer en possède un autre, trouvé à Herrlisheim; il est d'une conservation remarquable et se rapproche entièrement, même dans ses détails de gravure, de celui trouré rue du

Ladhoff.

Tous les objets recueillis, sinsi que le crâno provenant de la seconde tombe, ont été acquis par la société Schongauer et déposés au musée.

La pièce d'or est un tiers de sou d'or de Justinien Is, 527-555 ap. J.-C. Elle est décrite dans Sabatier, Monnaies byzantines (n° 6) :

D. N. IVSTINIANVS. PP. AVG. Tête, etc.

BY. VICTORIA. AVGVSTORVM. Exergue: CONOB. Victoire à gauche, tenant palme et croix. A. Wattz.

— Les fouilles entreprises sur l'emplacement du temple de Diane à Ephèse, l'une des sept merveilles du monde ancien, ont été menées vivement pendant les deux mois qui viennent de s'écouler, grâce au temps qui était exceptionnellement beau.

Le grand autel, déjà découvert, est maintenant complétement sorti des décombres.

M. Wood, l'investigateur anglais, a retrouvé les restes de trois temples distincts, de dates différentes. Parmi les débris de sculpture qui ont été recueillis, on remarque plusieurs têtes de lions et des morceaux de frise archaïque correspondant exactement à ceux envoyés l'anuée dernière au musée anglais.

M. Wood fait remarquer qu'il a trouvé des traces de couleur, surfout de vermillon et de bleu.

— Fouilles à Athènes. — M. Em. Burnouf, dans une lettre adressée au ministre de l'instruction publique et communiquée à l'Académie dans sa séance du 20 mai, donne des nouvelles relatives aux fouilles qu'il a entreprises aux environs de l'ancienne acropole d'Athènes, sur l'emplacement du bastion d'Odyssée, dans le but de reconnaître l'escalier de Pan, l'une des deux, montées de l'acropole, et la clepsydre, qui conduisait par des canaux l'eau en ville et principalement dans l'horloge d'Andronicos.

Aujourd'hui, M. Burnouf a réussi à reconnaître tous les détails des massifs de maçonnerie et des remblais, datant pour la plupart de 1821, qui remplissent le bastion et recouvrent l'escalier de la clepsydre. Il faudra employer la poudre ou la dynamite pour pénétrer josqu'au niveau du sol antique, situé à plus de onze mêtres du sol actuel. On s'est au préalable assuré qu'il n'y avait aucun risque à courir en faisant jouer la mine, c'esta-dire que les massifs et les remblais ne contenaient aucun débris d'antiquité,

Les fouilles ont déjà découvert un fragment de statue que M. Burnouf assure être « un travail excellent, d'une très-bonne époque. » C'est un fragment d'une statue de Vénus demi-nue, ayant cinquante ou solvante centimètres de hauteur, comparable pour la beauté des formes à la Vénus de Milo. M. Burnonf offre d'en envoyer une copie en plâtre à M. Ravaisson pour le Musée du Louvre. Nous croyons que l'offre sera acceptée.

Revenant à l'ensemble de ses premières explorations, M. Burnouf annonce qu'il a rencontré l'ouverture de la clepsydre et la voûte qui recouvre l'escalier de l'an. Cette ouverture se trouve à la profondeur de onze mètres, dans une chapelle byzantine; alle se présente sous la forme d'une margelle de puits. M. Plat, architecte de notre nouvelle école, s'est fait attacher par des cordes et est descendu dans l'excavation, qu'il a soigneusement explorée. De la margelle à la surface de l'eau, il y a une distance de 5m,70 ; l'eau est profonde de 2m,40. Le diamètre du puits varie ; il devient très-spacieux dans le voirinage de l'eau. Bans cette partie, M. Piat a remarque une grande entaille quadrangulaire qui s'enfonce sous le rocher de l'acropole.

M. Burnouf se propose d'ouvrir des trouées et des tranchées qui permettront d'étudier à la lumière du ciel l'escalier, la clepsydre et les

aquedues.

- Nous trouvons dans un journal qui se publie à Trieste en langue grecque, la Clio, du 23 mai, un résumé emprunté au journal grec d'Athènes le Soir, de la convention conclue entre le gouvernement grec et le ministre de l'empire d'Aliemagne à Athènes, relativement aux fouilles à entreprendre à Olympie. Nous traduisons ce document intéressant :

« l. Chacun des deux gouvernements nommera un commissaire chargé

de la surveillance des travaux.

II. Les fouilles commenceront sur l'emplacement de l'ancien temple de Jupiter Olympien. Cependant les deux gouvernements pourront se concerter pour entreprendre d'autres fouilles dans d'autres parties du royaume hellenique.

III. Le gouvernement grec promet son entier concours au commissaire chargé de la surveillance des travaux, pour le recrutement des ouvriers, pour la fixation des salaires, pour le maintien du bon ordre et pour l'exécution des mesures prescrites par les commissaires. Au besoin, le gouvernement grec prêtera, pour l'exécution desdites mesures, l'appui de la force armée.

IV. Le gouvernement grec s'engage à indemniser à ses frais les propriétaires ou occupants de terrains vagues, qu'ils scient en friche on en

V. Le gouvernement allemand preud à sa charge les dépenses de culture. l'entroprise, à savoir : les appointements des employés et le salaire des

VI. Le gouvernement allemand a'engage en outre à payer, jusqu'à cou ouvriers. currence de trois cents dragmes le stremma, les plantations et toute espèce de constructions existant sur des terres domaniales.

VII. Les travaux des fouilles ne pourront être en aucun cas ajournés ou empêchés à raison de résistances éventuelles ou de réclamations de la

part des exploitants actuels des terres.

VIII. L'empire allemand se réserve le droit de déterminer dans la plaine d'Olympic les terrains où doivent avoir lieu les fouilles, ainsi que le droit de recruter et renvoyer les ouvriers, et de diriger tous les travaux.

IX. La Grèce restera en possession de toutes les œuvres de l'art ancien et de tous les antres objets qui pourront être mis au jour par les fouilles. De sa volonté seule dépendra la cession à l'Allemagne d'objets doubles ou semblables qui pourront être découverts.

X. L'Allemagne a le droit exclusif de prendre des empreintes de tous les

objets trouvés. Ce droit durera cinq années, à partir de la découverte desdits objets. Le gouvernement grec concède en outre à l'Allemagne le droit, non pas exclusif cependant, de preudre des empreintes de tous les objets antiques actuellement en sa possession, ainsi que de tous ceux qui pourront être découverts sur le sol hellénique, avec le concours de l'Allemagne.

XI. La Grèce et l'Allemagne se réservent le droit exclusif de publier les résultats scientifiques et artistiques des fouilles. Les publications auront lieu périodiquement à Athènes, en grec et aux frais de la Grèce. Elles se feront en Allemagne, en langue allemande, avec des planches et des figures qui seront gravées et exécutées seulement (monon) en Allemagne.

XII. La présente convention restera en vigueur pendant dix ans. Elle devra être soumise à l'approbation des Chambres législatives des deux pays. »

— Nous avons reçu, après de longs retards, les trois premiers cahiers de l'Archæologische Zeitung, nouvelle série, tome sixième; il ne manque plus qu'un fascicule à l'année 1873 pour être complète. Au commencement de cette année, M. Richard Schœne a remplacé dans la direction de ce recueil M. Émile Hübner, obligé de se vouer tout entier aux travaux du Corpus inscriptionum latinarum. M. Schœne reste, à ce titre, seul associé à M. Ernest Gurtius. Secondée par de nombreux recueils spéciaux, admirablement servie par les savants allemands qui habitent l'Italie et qui visitent l'Orient, par des correspondants instruits et toujours prêts à la renseigner, cette revue peut se renfermer, plus sévèrement que la nôtre, dans le domaine de l'antiquité classique.

Voici le sommaire de ces trois cahiers :

I-II. Ad. Michaelis. L'Intérieur d'une école attique d'après une coope de Douris (planche 1).

A. Trendelenburg. L'Orientation du plan de Rome conservé au Capitole (pl. 2).

II. Heydemann, Vases en terre cuite de la Grande Grèce (pl. 60 de 1872).
F. Matz. Collections d'antiques en Angleferre (une vignette sur Bois).

M. Frænkel, Pour expliquer la Vénus de Milo.

R. Weit, Légendes locales de la Phithiotide (une lithographie).

A. Lang, Classification de la poterie chypriote,

A. Trendelenburg. Frise pompétenne représentant des amours qui font la vendange (pl. 3).

O. Lüders. Éroz dans la chambre nuptiale (pl. 4).

G. Hirschfeld. Un lekythos attique (pl. 5).

H. Schonne, Bas-relief votif de Mégare (pl. 6).
Mélanges et Nouvelles.

O. Lüders. Déconvertes récentes dans le territoire de Décelle.

il, G. Lolling. Notes prises dans un voyage en Grèce.

W. Waitkiss Lloyd, Herakles sur un scarabée (une vignette sur hois).

A. S. Murray. Sur le groupe consacré par Atlale.

U. Hübner, L'Enseignement archéologique en Italie.

Séance solennelle de l'Institut archéologique à Rome.

Renseignements sur l'exploration de Samothrace, par M. Conze (tiré du Bulletin de l'Académie de Vienne).

Séances de la Société archéologique à Berlin (Janvier à Juin 1873).

III. K. Dilthey, Pan et Séléné (pl. 7, fig. 1), Ménélas et Hélène (pl. 7, fig. 2), Mort de Penthée (pl. 7, fig. 3).

O. Lüders, Une stèle funéraire d'Athènes (pl. 8).

R. Kékulé. Vase d'Euthymidès (pl. 0).

F. Adler. Athèna Promachos, statuette de bronze provenant d'Athènes (pl. 10).

J. Friedlænder. La Collection de médailles de Fox.

MÉGANGES ET NOUVELLES.

E. Bormann. Petite cruche avec inscription votive des provinces rhènanes (une gravure sur bois).

G. Hirschfeld. Découvertes au Pirée. Deux inscriptions antérieures à l'archontat d'Enclide. Inscriptions céramiques.

M. Frenkel. Pour expliquer la Vénus de Milo.

C. Curtius. Statue assise, archalque, d'Arcadie. Renseignements sur les acquisitions récentes du Musée britannique.

Séances de la Société archéologique de Berlin (juillet et novembre 1873).

— On a fait à Bome, dans les fouilles de l'Esquilin, une curieuse découveite. On a trouvé dans une chambre romaine une corde en esier ou en paille, de la grosseur du doigt, faite comme nes cordes de chanvre et attachée à une pierre. C'était pent-être une fronde d'enfant. La corde, parfaitement conservée, figure maintenant dans les collections municipales, au milieu de la nombreuse collection des lampes, bronzes, terres cuites, trouvés dans les fouilles des nouveaux quartiers;

- Une lettre, écrite de Jérusalem à l'Académie des inscriptions par M. Clermont-Ganneau, à qui l'on doit la découverte de la stèle du ro moabite Mésa, signale la trouvaille d'une tête de marbre dans les décombres provenant d'un mur en démolition. Les traits sont énergiques et senient si peu la convention qu'on recouquit tout d'abord un portrait dans ce fragment. Le nez est très-aquilin ; le visage est couvert d'une barbe courte et frisée; l'œil a une certaine expression de dureté; le regard est dirigé en haut; les prunelles ont été marquées par le sculpteur. Une épaisse chevelure couvre le cou et les oreilles. La tête est crinte d'une couronne de laurier dont les deux bouts sont réunis par un camée ser lequel est grave un aigle, symbole de la puissance souveraine. M. Glermont-Ganneau a pense qu'il était en présence d'un débris de la statue élavée à l'empereur itadrien dans le temple de Jupiter, construit par les Romains aur l'emplacement de l'ancien temple, après la défaite de Barkochébas. Mais, à en juger par les photographies du marbre, et comparaison laite des Images de l'empereur en question avec le portrait que présente la tête dont il s'agit, M. de Longpérier a déclaré que ce portrait n'était point celui d'Hadrien. D'ailleurs, l'art semble d'une époque postérieure au second siècle; il doit être antérieur toutefois à l'époque de Julien, bien que la tête ait une certaine ressemblance avec la physionomie de cet empereur. La couronne qui ceint la tête n'est pas de laurier, mais de métal, et pour en trouver une pareille sur la tête des empereurs, il faut descendre jusqu'au temps de Constantin. Apparenment cette couronne et ce camée sont des ornements sacerdotaux. Pour n'être pas le portrait d'Hadrien, la tête iconographique trouvée à Jérusalem n'en est pas moins un monoment très-important, eu égard surtout à la rareté des sculptures provenant de la ville sainte.

— Parmi les objets recueillis dans les fouilles qui se font à Rome et qui, presque tous les jours, aménent la découverte de quelques objets intéressants, on signale comme la trouvaille la plus récente un magnifique buste de Malidia, épouse de Trajan, qui a été retrouvé intact et qui sera

déposé dans le musée du palais Campidoglio.

— On vient de découvrir hors du faubourg des Ancêtres, à Belfort, à gauche de la route qui conduit à Valdoie, un cimetière qui, d'après les objets que les fouilles ont mis au jour, remonte évidemment à l'époque franque.

Les tombes sont orientées, la tête est tournée vers le levant, et le corps est placé entre deux rangées de pierres brutes. Ces pierres n'appartiennent pas au sol dans Jequel l'enfouissement a eu lieu; elles sont poreuses et appartiennent au calcaire de Pérouse. On a dû les choisir dans un but de

conservation pour les corps.

Au nombre des objets qui ont été retirés des tombes, il faut citer une belle fibule ornée de filigranes et de verroteries de couleur enchâisées; une grande boucle d'oreille en bronze avec crochet; une plaque de ceinturon en bronze avec dessins gravés en creux et ornée de boutons; elle présente des traces de damasquineries; une lance, une francisque, des glaives, un scramasax, des umbons de boucliers, des fragments de vares en terre fine et noirâtre, des grains en terre cuite et en verre émaillé provenant de colliers et de bracelets.

Les tombes sont nombreuses et sont creusées dans un sol parsemé de fragments de poterie romaine. Le cimetière franc, qui est du v* siècle, a

ainsi remplacé des habitations gallo-romaines,

Des fonilles ultérieures mettront sans doute à découvert d'autres spécimens se rapportant à l'origine de notre histoire nationale et qui iront enrichir le musée naissant de la ville de Belfort. (Journal de Belfort.)

— Le Journal des Savants publie dans son numéro de mai : Agrologie, par M. E. Chevreul; Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, par M. Ch. Levêque; Les brouzes d'Omma, par M. Ch. Giraud, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE

De quelques thèses récemment présentées à la Faculté de Paris.

Xénophon, son paractère et son talent, étude morale et littéraire, thèse présentée par ALPRED CROINET. Therin, 1872, in-8.

De personis apud Aristophanem, dissertili A. Choiser. Thorin, 1872, in 8.

La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon, par M. Hé-Manningers. Thorin, 1872, in-8.

De Apollinii Rhodii Argonauticis, acripult M. Himanningera, Paris, Thorin, 1872. Eschine Porateur, thèse présentée par Ferminano Casters. Thorin, 1872, in-8. Sophoclem exqualium suorum mures in trugucliis sopius imitatum esse contenditur.

Theain latinam F. Casters proposehat. Thorin, 1872, in-8.

On sait quelle importance ont prise, depuis une trentaine d'années environ, les thèses présentées à la Faculté des lettres de Paris, ces thèses dont MM. Mourier et Deltour nous ont donné, en 1869, un si précieux catalogue (1). Beaucoup d'entre elles sont de vrais livres, qui ont conquis tout d'abord une légitlme autorité et dont plusieurs, tenus par leurs auteurs au courant de la science, sont arrivés à une seconde édition; d'autres ont été le premier chapitre ou la première esquisse de travaux étendus, qui ont rempli toute la vie de savants éminents et les ont conduits à l'Institut. Il en est bien pen qui n'aient point quelque valeur, qui ne traitent avec intérêt de la critique et de l'histoire des lettres anciennes ou modernes, de l'histoire proprement dite, de la géographie, de la linguistique ou de la philosophie. Alors même que ces dissertations ne contiennent rien de bien nouveau, elles ont au moins l'avantage d'avoir force leurs auteurs à faire, ne fût-ce qu'une fois dans leur vie, acte de critiques, d'écrivains, d'érudits, à pratiquer par la plume et par la parole, dans le mémoire qu'ils rédigent, dans la discussion qu'ils soutiennent, ces méthodes qu'ils sont charges d'enseigner à leurs élèves.

Peut-être y a-t-il quelque excès dans les proportions que prennent ces thèses depuis quelques années; pent-être y aurait-il quelque profit à conseiller aux candidats de se borner plus souvent à l'examen d'une question non encore éclaircie, d'une question restrainte et sévèrement définie. La

⁽i) Notice sur le doctorat és lettres, suints du catalogue et de l'analyse des thèses In tiner et françaires aitmises par les facultés des lettres depuis 1810, avec index et table alphabetique des docteurs, par M. A. H. Mourier et M. Deltour. 3º édition, 1869, Delalain, in-6.

note de l'imprimeur en serait fort réduite, ce qui, pour besucoup de jeunes professeurs, ne serait pas un mince avantage, et la science y gagnerait peut-être; en laisant porter tous leurs efforts sur ce qui n'est pas encore suffisamment étudié, nos candidats au doctorat feraient plus de découvertes partielles, ajouternient plus à ce qu'ont trouvé et pensé leurs devanciers. Ce qui nous frappe dans quelques-uns des travaux qui nous ont passé sous les yeux, c'est que les auteurs se croient obligés d'être complets à propes des écrivains dont ils s'occupent, de raconter toute leur hiographie, d'étudier toute leur œuvre, de la juger au point de vue du goût; ils s'exposent ainsi à répéter souvent ce qui a été dit avant eur. Dans la vie, dans l'histoire des œuvres, dans la constitution du texte d'Apollonius, de Xénophon ou d'Eschine, bien des points restent encore douteux. Nous aurions préféré qu'au lieu d'embrasser ainsi tout entiers des monuments aussi considérables, MM. Hémardinquer, Croiset et Castets eussent limité leur tâche; peut-être leurs thèses y perdraient-elles comme agrément et facilité de lecture, mais il en resterait dans l'esprit du lecteur plus de résultats positifs. Dans la science de l'antiquité, il n'y a pas de petite question; chaque problème résolu se rattache aux problèmes voisins, en suggère ou en prépare la solution, et l'on a ainsi des séries de faits qui vont chaque jour s'élargissant et se complétant. De loin en loin, un esprit étendu et généralisateur groupe, dans un tableau d'ensemble, la somme des résultats acquis, dégage de tous ces travaux de détail l'idée, la vérité particulière qu'ils contiennent; mais est-il prudent, à ceux qui, la plupart, s'essayent pour la première fois à ces recherches quand ils présentent leurs thèses, de débuter par ces études d'un caractère trèsgénéral? Na risquent-ils pas de rester ainsi superficiels, et de ne pas apporter leur pierre à cet édifice qui, depuis la renaissance des lettres, s'élève par l'effort commun et successif de tant de patients et laborieux ouvriers?

Nous ne pouvons avoir la prétention d'étudier en détail, dans ce recueil, les thèses dont le titre figure en tête de cet article; tout au plus nous sera-t-il permis de rassembler rapidement les notes que nous avons prises an lisant ces travaux, intéressants à divers titres. La France est d'ailleurs tout à fait dépourvue de ces recuells spéciaux qui abondent en Allemagne et qui se consacrent à l'analyse et à la discussion des travaux de philologie classique. Des mémoires comme ceux-ci ont coûté à leurs auteurs des mois et souvent des années de travail; il a failu en payer les frais d'impression sur des économies péniblement amassées pendant la plus dure période d'un métier toujours mai rétribué; après tout cela, une fois passé le jour de la soutenance, ces essais, où plus d'un jeune homme de mérite a mis la première fleur de son talent et les prémices de son esprit, risquent aujourd'hui que personne, hors de l'enceinte de la Sorbonne, ne témoigne même de leur existence. Ils iront, sur les rayons de deux ou trois bibliothèques, prendre rang à la suite des thèses précédentes; on les trouvera parfois cités, dans quelque monographie, en note, au bas d'une

page, et, pour la plupart d'entre eux, tout sera dit. Il n'y a pas dix ans, nous possédions deux recuells, le Journal général et la Revus de l'instruction publique, qui renduient le plus souvent compte des thèses et les signalaient tout au moins à l'attention de ceux qu'elles pouvaient intéresser; aujourd'hui, au bout d'un an, on risque de n'en retrouver la trace que dans la mémoire de quelques professeurs qui par devoir ont été appelés à lire et à discoter la thèse, des quelques habitués de la Sorbonne qui en suivent les séances. Presque seule sur la brêche et obligée de faire face de toutes parts, la Revue critique ne suffit point à sa tâche. On ne saura donc pas mauvais gré à la Revue archéologique de consacrer, quand elle la pourra, quelques lignes à des thèses soutenues devant la Faculté de Paris; même sommaire, même sévère, la critique vaut mienx, pour les auteurs,

que le silence et l'oubli.

Dans le Xénophon de M. Croiset, il y a de la distinction et de la finesse, un talent réel d'exposition et de style; on comprendra que M. Jules Girard en alt accepté la dédicace. Toute la thèse est agréable et instructive; nous indiquerons pourtant ce qui nous a singulièrement Imppé. Les sophistes (page 9) et leur rôle paraissent bien jugés, avec justesse et mesure. P. 28-29, M. Groiset observe très-bien que Xénophon, lorsqu'il a égrit la Cyropedie, a du, pour composer son personnage de Cyrus l'ancien, faire plus d'un emprunt à ce Cyrus le jeune qu'il avait connu de près, et au souvenir qu'il en avait gardé. Le résumé des Mémorobles (p. 61-117) est excellent. On ne goûtera pas moins les pages consacrées au dialogue intitule Hieron; M. Croiset montre comment Xénophon, « qui n'a pas le sens de la démocratie, a se forme peu à peu ce type tout idéal de roi qui remplit la Cyropédie. Il analyse et définit fort hien l'état que veut peindre Xénophon, « cette sorte de Salente » où se combinent, en proportions variables, la constitution de Sparte et des théories empruntées à l'ensaignement moral de Socrate. L'analyse de l'Economique, qui remplit le chapitre V, n'est pas moins judicieuse et précise. P. 133, on remarquera un bommage mérité à la démocratie athénienne (t); la classe riche d'Athènes y est hien Jugée. A ce propos, M. Groiset n'a-!-il pas tort de dire ailleurs (p. 7) que, du temps de la jeunesse de Xénophon, « l'aristocratie athénienne n'armait plus d'assassins contre les chefs populaires? « Et 414. n'est-ce point par une série d'assassinats, commandés par les clubs aristocratiques, que débute la révolution qui coûta la vie à l'orateur Antiphon?

Nous arrivons aux points sur lesquels nous ne serious pas tout à fait d'accord avec M. Croiset. Nous lui ferions deux reproches : le premier, c'est de ne pas accorder assex d'altention aux questions de critique et d'histoire; le second, c'est de trop admirer son auteur. Essayons de Jus-

liffer rapidement ces deux reproches.

P. 10. D'après Photius, M. Croiset admet que Xénophon a compté parmi

⁽t) Cf. la note 28.

ses maltres Isocrate; mais le témoignage de Photius, par lui-même, n'a qu'une bien faible autorité, et, si l'on y regarde d'un peu plus près, on reconnaît que cect ne peut reposer que sur quelque confusion, qui provient peut-être même de l'erreur d'un copiste. Isocrate et Xénophon paraissent nés la même année, ou, en tout cas, ils appartiennent à la même génération. Dans ces conditions, on ne voit pas pourquoi le premier aurait rien enseigné au second; et la méprise devient plus évidente oncore si l'on étudie la vie d'Isocrate.

Ce ne fut que plusieurs années après le rétablissement de la démocratie qu'Isocrate, ruiné par la guerre et ne tirant pas assez de profits du métier de logographe, se résolut à tirer parti de ses études et de son talent et à ouvrir une école; encore ne fut-ce pas à Athènes, mais à Chios qu'il la fonda; et Xénophon était alors, depuis quelque temps déjà, engagé dans une lout autre voie et attaché à la fortune d'Agésilas. M. Croiset a raison de regarder comme un conte la présence de Xénophon à Délium en 424; peut-être ferait-il hien de denner les raisons de son incrédulité et de montrer comment ce récit n'est qu'une contrelaçon d'un récit de Platon : chez celui-ci, Alcibiade raconte comment Socrate lui sauva la vie à Potidée; on n'a pas voulu, plus tard, que Socrate ait moins fait pour Xénophon que pour Alcibiade, et l'on a inventé cette anecdote que démentent à la fois l'âge de Xénophon et les détails très-authentiques que nous possédons sur les dangers que courut Socrate dans la retraite qui suivit la bataille de Délium.

M. Croiset, dans le résumé qu'il donne de l'Anabase, me paraît avoir été un peu dope de Xénophon. A deux ou trois reprises, il parle de la modestis de Xénophon (1). Or Xénophon me paralt avoir été tout le contraire d'un homme modeste, et, pas plus que les Commentuires de César, l'Anabase n'est un de ces livres que l'on peut manier sans prendre ses précautions et faire ses réserves. L'ouvrage est composé avec un art infini pour exagérer le rôle joué par Xénophon et rejeter dans l'ombre tous ceux qui ont concouru avec lui au salut de l'armée. L'Anabase, il serait amusant et facile de le montrer, n'est pas « un livre de bonne foi », mais l'œuvre ingénieuse et habile d'une vanité très-exigeante et très-chatouilleuse. Ni les contemporains, qui avaient entendu raconter l'aventure par ceux qui y avaient été mêlés, ni les historiens auciens tels que Diodore et Plutarque, qui avaient entre les mains hien d'autres documents que nous, n'admettent dans toute leur étendue les prétentions de Xénophon. Pour vous, et vous le répêtez à plusieurs reprises (2), Xénophon est général en chef. Pour Diodore, après la mort des généraux pris par trahison, il n'y a pas d'autre commandant en chef que le Lacédémonien Chirisophe,

Que Xénophon soit rentré à Athènes après l'expédition des Dix mille et avant la sentence d'exil, c'est ce qui, malgré l'opinion de Letronne et de

⁽t) P. 23, 31, 35.

⁽²⁾ P. 30, p. 4.

Grote, no me parati pas vraisemblable; mais les indices sont ici tellement légers qu'il y faudrait une longue discussion. Je me borne donc à indiquer le dissentiment qui me sépare ici de M. Croiset, il en est de même pour l'authenticité du traité de la République athénieme, je suis étonné qu'avec la finesse de son goût M. Croiset n'ait pas senti toute la différence qui sépare ce petit livre des autres écrits politiques de Xénophon. Il y a là une subtile et hantaine ironie qui ne ressemble guère à la diffusion un peu banale, au sérieux un peu pédantesque, à la plaisanterie souvent un peu lourde des considérations politiques développées dans la Cyropédie ou dans le Hiéron; mais les raisons historiques me paraissent encore plus convaincantes. Ce que dit l'auteur du Trailé des tribunaux d'Athènes et de sa marine me semble ne pouvoir s'appliquer qu'au premier empire maritime d'Athènes, à un temps où Xénophon n'était guère qu'un adolescent.

P. 160. A-t-on le droit de dire, comme M. Croiset, que Xénophon « déteste la démocratie athénienne »? En admettant même qu'il soit l'auteur du Traité de la république d'Athènes, l'expression pourrait encore paraltre bien forte; mais en tout cas ce n'est pas la l'impression qui résulte des Helléniques. Dans ces denx premiers livres qui sont, à proprement parler, des Attika, il ne se montre pas homme de parti; quoique, selon toute apparence, sa naissance et son éducation le rapprochassent plutôt de l'aristocratie, il est bien plus sévère pour les Trente que pour les chefs de la démocratie, et il rend à ceux-ei, à propos de l'amnistie et de la fidélité avec laquelle le peuple l'observa, un hommage qui, d'après d'autres renseignements, semblerait plutôt exagéré qu'au-dessous de la vérité. Le vrat, c'est que Xénophon, pendant une partie de sa vie, devint, sous l'influence de l'admiration que lui inspirait Agésilas, fanatique de Sparte et presque indifférent aux destinées d'Athènes; mais rien ne prouve que la faction oligarchique ait cu ses sympathies, ni au commencement de sa carrière, alors qu'il en racontait le court et sanglant triomphe, ni plus tard, quand, après s'être tuée en se déshonorant de ses propres mains, elle n'était plus qu'un souvenir et, pour quelques-uns, un regret. I, idéal monarchique que concevait Xénophon lui paraissait également supérieur à ces deux formes du gouvernement républicain et l'empéchait de se passionner pour l'une plus que pour l'autre.

Je n'irai pas non plus aussi loin dans mon admiration pour Xènophon que M. Croiset. Il me semble qu'à l'étodier de si près je le prendrais en grippe plutôt que le ne m'attacherais à lui. Vous parlez (p. 216-217) « de veine épique », vous dites que Xénophon sait créer des personnages sivants; c'est ce que je n'ai pu trouver dans la Cyropédie. A commencer par Cyrus, tous les héros en sont de pâles et froides abstractions, de vrais fautômes. Ce don de la vie, Xénophon ne le possède, à un certain degré, que dans l'Anabase et dans les premiers livres des Helléniques, là où son imagination, naturellement assez pauvre, a été fortement saisie et remuée par les événements et en renvoie encore l'écho sincère. Mais dans la Cyropédie, rien de pareil, pas même dans l'épisode trop vanté de Panthée

et d'Abradate, le seul qui vienne rompre un peu la menotonie de ces batailles toujours gagnées d'avance, de ces dissertations sans fin ni Irêve. Pour trouver « du charme et de la grace » (p. 224) dans le babil enfantin de Cyrus, qui déjà moralise au sortir des langes et fait la leçon à son grand-père Astyage, il faut vraiment une grace d'état. Au fond, on le devine plutôt que l'auteur ne l'avoue (p. 226-227), M. Groiset est de mon avis : la Cyropédie sera, si l'on veut, un chef-d'œuvre, mais c'est le chefd'œuvre du genre ennuyeux. Pleine de mesure, la conclusion de l'essai définit bien le caractère et le talent de Xénophon. Un côté qui ne me parait qu'indiqué, ce sont les idées religieuses, c'est la piété de Xénophon; il y aurait eu quelques pages curieuses à écrire sur ce sujet, Xénophon est presque le seul dévot païen que nous offre l'antiquité classique; on aurait pu le rapprocher avec intérêt d'autres variétés du même type que nous présente la décadence du polythéisme, par exemple de l'Ælius Aristide des Discours sucrés.

Xénophon n'est, à tout prendre, dans le grand siècle d'Athènes, que le plus distingué des esprits médiocres. On éprouve donc quelque peine à le retrouver encore, à vivre encore avec lui dans la thèse de M. Hémardinquer. Pour se rassurer, il suffit d'ouvrir et de parconrir cet essai. C'est bien, comme l'indique le titre, l'étude et l'analyse de la Cyropédie qui en fait le fond; mais il semble que l'auteur, maigré l'admiration qu'il professe pour ce livre, alt craint l'ennui, danger presque inévitable d'un pareil commentaire, et qu'il ait cherché à distraire ses lecteurs en sortant sans cesse de son sujet. On n'imagine pas combien de noms, combien d'œuvres M. Hémardinquer trouve moyen de rappeler à propos de la Cyropédie; nous voyons défiler devant nous Mile de Scudéry (p. 28), les Croisés (p. 35), Bossuet et Cromwell (p. 38), le savetier de La Fontaine (p. 43), le jeune Sévigné (p. 52), Louis XVI (p. 83), Agnès et Arnolphie (p. 114), le roi David (p. 198), Henriette de France (p. 297), etc., etc. l'en passe, et des meilleurs. Grâce à ces rapprochements inattendus, le volume s'endle, il atteint plus de trois cents pages; comme il est écrit d'un style clair et correct, quoiqu'un pen pompeux, on le lit sans fatigue; mais quand on arrive an terme, on se demande pourquoi l'auteur a pris la plume et ce qu'il prétend nous apprendre. La conclusion est ce qu'il y a de mieux dans l'ouvrage; mais là même, que d'à-peu-près, de jugements et d'expressions qui pèchent par inexactitude! Nous ne relèverons qu'un de ces passages, qui donnora l'idée des autres que pourrait reprendre la critique. « Xénophou, dit M. Hémardinquer (p. 309), porte dans lous ses écrits, comme dans sa vie, cette boune humeur inaltérable qu'il a prêlée à Cyrus, a Rien n'est moins vrai, sous cette forme absolue. Qu'est-ce que toute la dernière partie des Helléniques, celle qui est consacrée à la période de la puissance thébaine? C'est une œuvre de mauvaise humeur, d'amère et de persistante rancune. Xénophon ne peut pardonner aux Thébains et surfout à leurs chefs, à Épaminondus et à Pélopidas, d'avoir humilié sa chère Sparte et son héres Agésilas; pour les en punir, il dénature leurs motifs, il dissimule leurs victoires, il tait leurs noms, en un mot, il altère et falsifie l'histoire.

Pour sujet de thèse latine, M. Hémardinquer avait pris les Argonautiques d'Apollonius de Rhodes. Cet ouvrage n'est jamais étudié dans les clusses, ce qui n'a rien de surprenant; mais il pourrait, ce semble, figurer parfois avec profit dans les programmes de l'agrégation ou de la licence; il est en effet, avec Théocrite, le seni monument important de la poésie alexandrine que le temps ait épargné, et Virgile lui a fait trop d'emprunts pour qu'il n's ait point souvent intérêt à comparer l'Entide aux Argonnutiques. On ne peut même bien comprendre la nature particulière et la savante originalité de l'art vigilien, si l'on néglige une des sources où il a puisé, poête inspiré et vraiment épique par la sincérité et la profondeur du sentiment national qui l'anime, imitateur ingénieux par la manière dont il s'approprie les types et les formes de l'ancienne épopée, tout en y faisant entrer des éléments nouveaux que celle-ci ne lui offrait point, tels que la peinture de la passion amoureuse et de ses diverses phases. M. Hémardinquer a donc été heureusement inspiré en essayant de ramener l'attention sur ce poète trop peu connu. Son travail est divisé en onze chapitres, dont voici la liste, 1. De Alexandrinis poetis; 2. De Argonauticorum arqumento; 3. De Dits; 5. De viris; 5. De mulieribus; 6. De natura et morum observatione; 7. De Callimacho; 8. De nonnullis narrationibus; 9. De Valerio Flucca; 10. De Arganusticorum sermone; 11. Conclusio (178 pages).

Les chapitres purement littéraires, sur le sujet en int-même, sur le caractère des dieux, des héros, des héroïnes qui figurent dans le poème, sur le sentiment de la nature chez Callimaque et la forme de ses récits, paraissent judicieux et contiennent des observations intéressantes; mais combien est sec, faible et court le chapitre sur la langue des Argonautiques! N'est-il pas étrange aussi, dans une étude d'ensemble consacrée à un poème aussi peu connu, de ne rien trouver ni sur les deux éditions qu'Apellonius paraît avoir données lui-même de son poème, ni sur le nombre et l'état des manuscrits, ni sur le caractère des scholies qui nous sont arrivées avec l'ouvrage et qui contiennent un grand nombre de renseignements mythologiques, historiques et géographiques souvent fort précieux?

C'est aussi à l'étude de la poésie grecque que sont consacrées les thèses latines de MM. Croiset et Castets. M. Croiset prouve, en un excellent fatin, d'une élégance sans prétention, que la comédie d'Aristophane n'est pas une comédie de caractère, mais une comédie de démonstration. Aristophane, dit-il, emploie pour atteindre son but deux espèces de moyens :

t" Un dialogue où est exposée et discutée en forme la thèse qui fait le

sujet de la pièce;

2º Des événements qui naissent nécessairement d'une situation donnée. Notre comédie est, montre-t-il, une comédie morale, (900), tandis que calle d'Aristophane est une comédie de combat. Avec ses rares dons d'observation et d'imagination, Aristophane aurait été aussi capable que Molière de peindre des caractères; il l'a prouvé plus d'une fois, entraîné, si l'on peut ainsi parler, par la pente même de son génie. Démos, Strepsiade, Philocléon, Cléon, Lysistrate, sont des figures vivantes, dont les sentiments et les idées nous représentent une certaine forme de l'âme humaine, qu'expliquent la nature et le milieu. l'éducation et les habitudes. Allleurs, au contraire, et le plus souvent, Aristophane se contente de mettre en scène des personnages qui n'ont rien de déterminé et d'individuel, de vrais mannequins, comme le Pseudartabes des Acharmens, comme, dans les Oiseaux, le poête, le géomètre, le marchand de plébiscites, etc. Quand il agit ainsi, ce n'est point, son œuvre en témoigne assez, par incapacité de créer, c'est que les conditions de la comédie ancienne sont toutes différentes de celles que d'autres mosurs et d'autres temps ont faites à la comedie moderne. Ces observations nous paraissent justes; tout l'essai respire un vif sentiment du génie et de l'originalité d'Aristophane, Nous n'aurions à faire que peu de remarques, et qui portent sur des détails. Ainsi, parmi les caractères fortement dessinés ou puissamment ébauchés par Aristophane, pourquoi M. Croiset n'a-t-il pas indiqué le Diccopolis des Acharniens? C'est pourtant un type bien original d'égoïsme nail, de prosaïsme bourgeois, de bon sens gouailleur et sans noblesse. Nous regrettons aussi que M. Croiset n'ait même pas mentionné les fragments d'Aristophane; il y aurait trouvé plus d'une confirmation de sa thèse; il aurait montré ainsi que, comme les pièces conservées, les pièces perdues étaient aussi chacune un acte, une attaque dirigée contre tel ou tel personnage, tel ou tel parti, telle ou telle doctrine. Ainsi, comme nous le prouve un vers conservé et une phrase de Cicéron, il y avait une comédie qui avait pour but de combattre, en la tournant en ridicule, l'introduction dans la cità des cultes orientaux; on y voyait Sahazius, le Phrygien, le joueur de flûte, condamnés par un arrêt du tribunal, après de burlesques déhats, et chasses ignominieusement de la ville où ils avaient cherché à a'impatroniser.

Nous n'insisterons pas sur la thèse latine de M. Castets. Le fond nous en paralt très-juste; mais est-ce aussi nouveau que l'auteur semble le croire dans son introduction? C'est un lieu commun aujourd'hui, pour tout critique avisé, qu'un poête ne peut et ne pourra jamais, dans des cadres et sous des costumes divers, peindre que les sentiments et les idées de son temps.

C'est surtout dans sa thèse française que M. Castets a voulu donner sa mesure. Son étude sur l'orateur Eschine témoigne d'un long et patient travail, et même d'une connaissance des travaux antérieurs qui est d'autant plus méritoire que le jeune professeur préparait cet essai en province, loin des grandes bibliothèques et des secours qu'il aurait trouvés à Paris. Pour poursuivre ces recherches au milleu des devoirs d'un enseignement laborieux, et réunir les ouvrages spéciaux qu'il cite et qu'il a lus, il lui a fallu beaucoup de persévérance et de courage. Il nous serait aisé de lui indiquer des sources où il n'a pas puisé; mais ce serait un triompho

trop facile; nous sommes bien plutôt disposé à nous étonner de le voir si bien au courant de ce qu'on appelle en Allemague la littérature de son sujet. A cet égard, il est plus avancé, mieux informé que plus d'un docteur qui a préparé sa thèse à Paris, et qui a dédaigné des ressources qui s'offraient à lui de toutes part. Malgré toute l'estime que nous inspire un travail aussi consciencieux, nous ne sommes pas toujours du même avis que lui sur Eschine; nous le tenons pour un malhonnête homme, qui a mérité le mépris dont l'accable Démosthène; sur bien des points de détait nous aurions soit des réserves à faire, soit, croyons-nous, des erreurs à signaler; mais cette étude nous entraînerait trop loin, et c'est ailleurs que nous espérons pouvoir apprécier et discuter cet essai avec les égards et le soin qu'il mérite.

Arrivés au terme de cette revue, nous ne pouvons qu'exprimer de nouveau le regret que nous laissions percer en commençant. Sans doute il serait injuste de blamer et de déclarer inutiles des travaux qui ont force quelques-uns de nos anciens élèves de l'École normale, quelques-uns des professeurs de nos lycées, à lire la plume à la main et d'un bout à l'autre Xénophon ou Eschine, Sophocle, Aristophane ou Apollonius de Rhodes; mais c'est surtout à leurs auteurs que profitent ces travaux. La connaissance de l'antiquité, il est permis de le penser, gagnerait plus à des recherches qui porteraient sur des écrivains moins connus, ou qui, dans les grands auteurs classiques, se prendraient à des questions d'authenticité ou de critique de texte, éclairciraient, à l'aide des inscriptions ou des monuments figurés, tel ou tel point resté obscur et douteux, ajouteraient enfin quelque chose, ne fût-ce qu'une page ou même qu'une ligne, au livre qu'ont ébauché les érudits de la renaissance et qu'ont poursuivi, sans que jamais il doive être achevé, les illustres philologues du xxx siècle, inspirés de cet esprit nouveau qui fait de notre temps l'âge même de la critique et de l'histoire. Chez nous ou veut trop embrasser, et l'on étreint mal; on a trop d'ambition, et l'on n'en a pas assez; il n'est presque personne qui ne se hasarde sans scrupule à recommencer pour son propre compte et à ses risques et périls la description de toute une province du passé humain; mais il est aussi bien peu de gens qui tiennent à explorer un pays nouveau, qui entreprennent de découvrir quelque chose, ne fût-ce qu'une touffe de gazon et une fleur cachée dans l'herbe. Nous roudrions voir un plus grand nombre de nos aspirants au doctoral s'engager dans cette voie et se souvenir des vers du poête ;

> In tenui labor; at tenuis non gioria, ai quem Numina izwa sinunt, auditque vocatus Apollo.

G. P.

Les Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée), par MM. l'abbé Baunar et Ballingau. 1 vol. gr. in-S, avec planches. La Roche-sur-Yon, Gasté, 1873.

La découverte faite dans la commune du Bernard par M. l'abbé Baudry a vivement éveillé l'attention et a été justement considérée par les savants les plus autorisés comme d'une haute importance. Les puits funéraires ne sont pas, à proprement parler, des nouveautés. M. Bandry rappelle ceux déjà connus en Italie, au mont Beuvray, près d'Autun, et dans un assez grand nombre de localités de la France; mais il constate que les premiers furent mis à jour sur le territoire du Bernard et, comme il le dit, « ont été le point de départ de la révélation de ces monuments au public. » L'auteur a trouvé d'ardents contradicteurs, mais aussi d'énergiques défenseurs, parmi lesquels on peut, au premier rang, cîter M. Jules Quicherat. Il a pris la résolution de faire connaître dans les plus grands détails sa trouvaille, et il a eu l'heureuse fortune d'associer à son œuvre un artiste habile qui a rendu avec une grande exactitude les nombreux objets recueillis dans ces tombes.

Vingt-trois puits ont été reconnus au Bernard, contenant, outre des ossements d'hommes et d'animaux, des objets de toute nature, et il résulte des faits relevés par M. l'abbé Baudry qu'aucun doute ne peut raisonnablement s'élèver sur l'usage de ces puits, qui sont hien des sépultures gallo-romaines à incinération. Le comité des travaux historiques s'est prononcé sur ce point, et M. Quicherat, rapporteur de cette importante

question, l'a résolue dans le sens le plus affirmatif.

Ce livre a donc une partie scientifique et historique. Il est composé avec autant de soin que de netteté. M. l'abbé décrit chaque puits : des dassins reproduisent l'ensemble de chacun, et tous les objets qui y out été re-cueillis. Il résume ses conclusions dans une torme claire et concise. Nous ne saurions trop recommander l'étude de ca travail, qui mérite d'être connu el éclaire d'un jour très-nouveau l'histoire des mœurs de nos pères.

E, pe lt.

TABLE DES MATIÈRES

CONTRRUES

DANS LE VINGT-SEPTIÈME VOLUME DE LA NOUVELLE SÉRIE

LIVEAISON DE JANVIER.

 Étude de géographie ancienne. — La Station de Vorgium, déterminée au moyen de l'inscription itinéraire inédits de Maui-Carhaia (Cotes- du-Nord), par M. Resear Mowar. 	1
 Foullies fuites on Asie Mineure au frais de MM, les barons G. et E. de Rotsbehild, par M. O. BAYET. 	9
III A Monsieur le président de l'Académie des inscriptions et bulles- lettres, Institut de France, par M. E. Coquart.	111
IV L'Inscription d'Eschmounazar, luttre h M. Georges Perrot, par M. Es-	27
V Les Joyaux du duc de Guyenne (mile et fin), par M. Lacrota Pas-	31
by Investminus erreques découvertes en Égypte, par M. E. Misses	43
VII. — Soccursale de l'École française d'Athènes, à Rome. — Cours d'ar- chéologie, pur M. Athera Denoxt.	57
mattaria mensori de l'Académia des inscriptions (mois de décembre)	65
Nouvelles archéologiques et correspondance	00
Bibliographic	0.0
44700015-11-071-0	
LIVEAISON DE FÉVRIER.	
Livination Da Livination	
I. — Le Kestre ou Kestrosphendone (Note line à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), par M. ALEXANDER BERTHAND.	23
II. — Nouvelles inscriptions greeques de Chypre, par M. Gronges Colonna Geografie	79
the state of the s	90
 La Mosaique de Sainte-Fucerir de la la	191
mains and payers for the 20	
XXVII	

ROLVUE ARCHEOLOGIQUE.	
V. — Catalogue d'une collection d'intailles asiatiques, par M. le comis A. m. Gomesau.	et .
Bulletin mensuel de l'Académie des Inscriptions (mois de Janvier) Nouvelles archéologiques et correspondance.	1000
Bibliographie	. 1
III. Hase et stêles de Chypre.	
and the same and say th	
The state of the same of the s	
LIVEAISON DE MARS,	
I. — Inscriptions grecques découvertes en Égypte, par M. E. Millem	574
publies et annotés par M. C. Farmer	
rois on Junativille	
IV L'Histoire de la monuale romaine par M Monument	
comte A, an Gonragay d'intailles aniatiques (suife), par M. le	į.
The state of the s	100 81
and the second section of the second	4.0
STOREGISTURE STREET, S	20
PLANGUES IV, V. Intaitles seistiques.	
LIVEAUSON D'AVRIL.	
L. — Sépultures à incineration de Poggio Renzo, près Chiusi (Italie), par M. Attraspan Bearrann.	-
Nutano,	30
	123
compa A as Companion d'intailles asiatiques (surfe), par M. in	238
FAUNTEE	240
The state of a Continuation of the Politic track M. P. Market	260
de l'Académie des inscriptions (mole de mont	263
A STATE OF THE CONTRACTOR OF CONTRACTOR OF THE C	265
Bibliographie	270
The true cities cities and the cities	
LIVEAUSON DE MAI.	
1 Verres antiques trouvés en Algérie, par M. Ant. Héton en Ville-	
II - In House its Washing Street,	281
 Le Renne de Thafagen. Note luc à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874, par M. Alexandra Berraand 	290

TABLE DES MATIÈRES.	135
III. — A M. le directeur de la Revue archéologique, par M. H. s'Aunois du Junisville.	308
IV Catalogue d'une collection d'intailles assatiques (suite), par M. le counte A. on Gourante.	310
V. — Inscriptions grouques découvernes dans l'île de Thosos, par M. E. Mittan.	312
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois d'avril) Nouvelles archéologiques et correspondance	329
Bibliographie	337
Passenes VIII et IX. Verres antiques.	
X. Le Renne de Thaingen.	
LIVEAISON DE JUIN,	
 Découverte de la basilique de Sainte-Pétronille et du tombeau des martyrs Nérée et Achillie au cimetière de Domitille, par M. J. R. ne Boss. 	203
II. — Correspondence de Rome. — État actual de la busilique de Sainte- Pétronille au cimetière de Domitille, près de Rome, par M. Louis Lavont.	372
III. — Caralegue d'une collection d'intallies saintiques (suife), par M. le comte A. as Gomesac.	379
IV. — Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris (suite), par M. Gustava Facture	#80 E
V. — Grottes de Baye. — Pointus de fléchus en silex à tranchant transversal, par M. Jeneru nu Baye	491
VI Inscriptions greeques découvertes dans l'île de Thuses smite et fin), par M. E. Mitten.	409
Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions (mois de mal)	116
Neuvelles archéologiques et correspondance	A17
Bibliographie	(623)
Plantill All Pullics of manies of action of no lets	

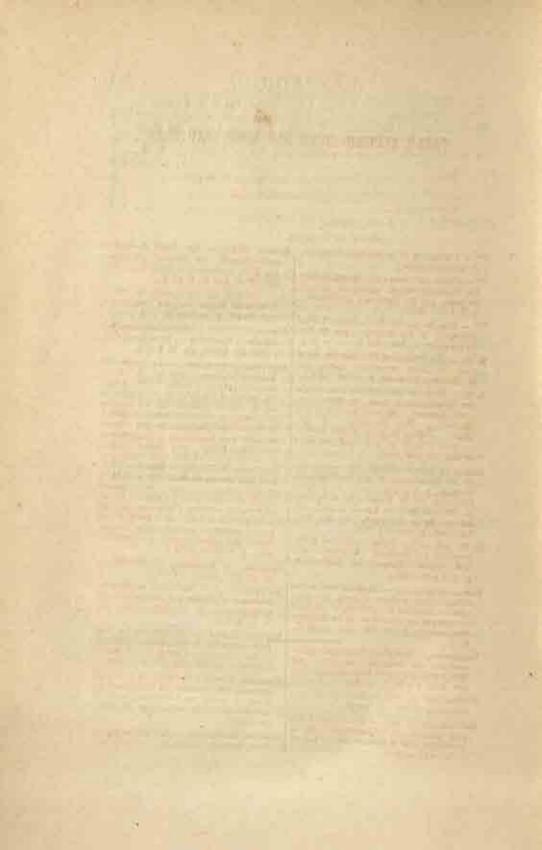


TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

p. 171-172 (mars).

Choix de textes cunéformes inédits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, par M. François Lenguaux, p. 207-208 (Bibl.).

--- Les Premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie, par M. Fs. LENGRMANT, p. 280 (Bibl.).

A. B. — La Trustia et l'Antrustice royal spus les deux premières races, par M. Maximis Daloche, p. 09-70 (Bibl.).

A. B. — Bulletin mensuel de l'Académie des inscriptions, mois de décembre, p. 65 (janvier). — Mois de janvier, p. 126 (favier). — Mois de favrier, p. 191 (mars). — Mois de mars, p. 268 (avril). — Mois d'avril, p. 128 (mai). — Mois de mai, p. 416 (juin).

Annote of Jazarville (H. D'). — Une lei de la phonotique et de l'erthographe franque, p. 100-170 (mars). — A'M. le Directeur de la Reuse archéologique, p. 308-309 (mai). — Les Cirés gallo-romaines de la Bretagne, par M. Ats., LOSENON, p. 349-352 (Ribl.).

B. (E. ne). — Les Puits fonéraires galloromains du Bernard (Vendée), por MM. l'abbi Bausay et Ballaggau, p. 431-532 (Bibl.).

Battav (Anarota). — Grammaire grecque élémentaire rédigée d'après les plus récents travaux de philologie grecque et suivant les principes de la méthode comparative, p. 263-267 (Bibl. par M. C. E. R.).

Ballerrat. — Les Puits fanécaires galloromaina du Bernard (Vendée), par MM, l'abbs Balurr et Ballerrat, p. 531-432 (Bibl. par M. E. de B.).

Barruines (A. se). - Note sur le gros tournois, p. 235-227 (avril).

Barricisur (K. Dr.). — Dictionnaire topographique du département de la Dordogne, par le vicuente de Goussies, p. 140-142 (Bibl.).

Barnar (abbé). — Les Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée), par MM, Balleneau et Barnay, p. 551-532 (Bibl. par M. E. ne B.).

BAYS (JOSEPH DS). — Grottes de Bayo. Puintos de flèches en siex à tranchant transversal, p. 501-508, pl. XI (juin).

Brander (Orro). — Griechische und Secilische Vasenbilder, herausgegeben, p. 143-144 (Bibl. par M. F. E.).

Berthand (Alexander). — Le Kestre en Kestrosphendoue Note lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, p. 73-78, pl. II, 1 fg. (février). — Lettre de de M. l'abbé Chierici sur les bronzes étrusques, p. 127-128 (Nouv. et Corr.). — Grette de Thaingen, p. 201 (Nouv. et Corr.). — Sépultures à lucineration de Poggio Renso, près Chiusi (Italie), p. 201-222, pl. VI-VII, 8 fg. (avril). — Le Benne de Thaingen. Note lue à l'Académie des inscriptions le 6 mars 1874, p. 290-307, pl. X (mai). — Sovra due dischi in bronzo autico italici del museo di Perugia e sovra l'arts ornamentale primitiva in Italia et altre parti di Europa. Ricerche archeologiche comparative del conte Gismario Comenzante, p. 347-349 (Bibl.).

BLASCHE, - Forteresse de Schehteun, p. 132-133 (Neuv. et Corr.).

BOUCKERIE (A.) — Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions, p. 138-140 (Bibl. par M. C. E. R.).

Bernous (Émile). — Lettres sur un vane de la collection Schliemann, p. 128-130, 2 fig. (Nouv. et Corr.). — Fusaiole troyenne, p. 272, 2 fig. (Nouv. et Corr.).

Carriaca (Heam). — Essai sur le réclime économique, Snancier et industriel du Hainaut après son incorperation à la France, p. 70-72 (Bibl. par M. Louer Legaans).

Casvers (Fennisavo). - Sophoclem squalium aucrum mores in traggallia sa-

- intinam, p. 423-431 (Bibl. por M. G. P.). - Eschine Poratour, these, p. 423-431 (Bihl, par M. G. P.).
- C. E. R. Notices of extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions, par M. A. Bocchesie, p. 138-149 (Bihl.): - Grammaire grecque élémentaire rédigée d'après les plus récents travaux de philologie grecque et auivant les principes de la méthode comparative, par Anavous Banter, p. 205-207 (Bibl.).
- CHARDEN (FERD.). Les Pipes romaines, p. 269 (Nonv. et Corr.)
- GLARMONT-GANNEAU. Poteries moshites fausses, p. 130-131 (Nonv. et Corr.).
- Cocner (l'abbe). Tréser remain de Cality (Seme-Inférieure), p. 195-196 (Nouv. et Corr.). — Les Fouilles d'Epouville, p. \$30-331 (Nouv. et Corr.).
- COLONNA CECCALDI (GEORGES). Nouvelles inscriptions grocques de Chypre ; La-nara. Dali, Val de Lympia, p. 78-95, pl. III, 3 fg. (février). — Inscriptions grecques à Lycus, près Beyrouth, p. 273-278 (Neav, et Corr.).
- COMESTABLE (COURS GIANCABLO). SOVER due dischi in bronzo autico italici del museo di Perugio a sovra l'arte ornamentale primitiva in Italia ed altre parti di Europa. Ricerche archeologiche compacative, p. 357-359 (Bibl. pay M. ARREANDRE BESTRAND).
- Coquant (E.). A Monaieur le président de l'Académie des inacriptions et belleslattres, Institut de France, p. 22-26 (Januarier),
- Causer (Alrand). De personis apud Aristophunem disseruit, p. 423-431 Bibl. par M. G. P.). - De quelques theses récemment présentées à la Faculté de Paris. Xénophon, son caractère et son talent, étude morale et littéraire, p. 525-431 (Bibl. par M. G. P.).
- DELOCHE (MAXIMIN). LE Trustis et l'Autrustion royal cous les deux premières races, p. 69-70 (Bibl. par M. A. B.).
- DEBARDES (ERREST). Notice sur les monumenta épigraphiques de Baval es du musée de Doual, lescriptions, cachets d'oculistes, empreintes de potiers, voies romaines, p. 152-145 (Bibl. par M. G. P.).
- Decis. Inscription remains d'Annemasse, p. 05-67 (Nouv. et Corr.).
- DUMBAT [ALBERT] .- Suggersule de l'École trançaiso d'Athèces, Cours d'archéologie, p. 57-64 (Janvier).

- pins imitatum esse contenditur thesim | Fagnitz (Gustave). Inventaires do trésor de Notre-Dame de Paris, de 1043 et de 1416, p. 157-165 (mars). — Id., p. 240-250 (avril). — Id., p. 380-400 (Juin).
 - F. E. Griechische und Sielltache Vasentilder, herausgegeben von Orro-Besseour, p. 144-144 (Bibl.).
 - FORGARY (P.). Des associations religiouses chez les Grecs, thiases, éranes, orgeous, avec les inscriptions relatives à ces associations, p. 344-347 (Bibl. par M. L. H.).
 - Foundam (R.). Circulaire sur les déconvertes archéologiques faites dans la Creuse, p. 271-272 (Nouv. et Corr.).
 - Gamon (H.). Leure sur les pipes anciennes, p. 335-335 (Nouv. et Corr.).
 - Gannien (En.). Dictionnaire de la langue française, pur E. Lerrai, p. 337-354 (Bibi.).
 - Gmec (Cm.). Recueil de champons popolaires grecques, publices et traduites pour la première feis par Eune La-GRANE, p. 202-205 (Libi.).
 - Gomesat (comis A. os), Caralogue d'une collection d'intalles asiatiques. p. 111-125 (février); — p. 179-190, pl. IV et V (mars); — p. 238-248 (orril); — p. 319-321 (mal); — p. 379-388 (juin).
 - Gouscess (vicomin na). Dictionnaire topographique du département de la Dordogue, p. 149-142 (Bibl. par M. E. DE BARTHELEMY).
 - G. P. Second califor public par la Seciità pour l'exploration de la Palestine, p. 68 (Nouv. et Corr.). - Ouverture du cours d'archéologie à la Bibliotheque nationale, p. 133 (Neuv. et Corr.). - Introduction to the science of religion, four lectures delivered at the Royal Institution, with two Essays on fall-o analogies and the philosophy of mythology, by Max Müzzen, p. 135-137 (Hibi.). — Notice sur les monuments épigraphiques de Barai et da musée de Demal, inscriptions, encheta d'ocuilutes, empreintes de potiers, voies romaines, pur M. Easter Destautus, p. 132-143 (BibL), - De quelques theses récemment présentées à la Faculté de Paris. Xenophon, son caractère et son talent, étude morale et litteraire, thèse présentée par ALFREE GROISET, p. 423-431 (Ribi.). — Suphoclem equalism secrum mores in tragoschia ampitus imitatum essa coutenditue, Thesis Intinum, F. CASTETS, p. 523-531 (Bibl.). - Eschine Fora-teur, these presentes par Pensinana

- CASTEIN, p. 423-431 (Bibl.), De Apollinii Bhodii Argonauticia, scripsit Ri-MARDINGERI, p. 473-431 (Bibl.). — La Cyropedie, cusal sur les libres mortale et politiques de Xénophon, par Hémanningers, p. 425-431 (Bibl.). — De personis apad Aristophanum, disseruit A. Chorsey, p. 423-431 (Bibl.).
- Haver (Ennsy). Mémoire sur la date des écrita qui portent les noms de Bérose et de Manéthon, p. 276-277 (Bibl. par M. C. E. R.).
- Hémandiagora. De Apollinii Rhodii Argonanticia, scripsit. p. 223-231 (Bibl. par M. G. P.). — La Cyropodie, essai sur les idées unorales et politiques de Xénophon, p. 223-231 (Bibl. par M. G. P.).
- Hénox as Villeyosse (Arroine). Inscription billingue d'Ain Youssef (province de Constantine), p. 131-132 (Nouv. et Corr.). Verres antiques trouvés en Algérie, p. 281-289, pl. VIII et IX, 4 fg. (unit).
- KERN (H.). Nome propres et diminutifs dans les inscriptions du temps des Romains aux Pays-Bas, p. 201-110 (février).
- Lerost (Louis). La Mosasque de Sainte-Pudentienne à Rome, p. 96-100 (février). — Correspondance de Rome. Etat actuel de la basilique de Sainte-Petronille au cimetière de Domitille, près de Rome, p. 272-378 (juin).
- LEBRAND (LOUIS). Essai sur le régime économique, financher et industrial du Hainaut après son incorporation à la France, par M. Hanni Gastiaux, p. 79-72 (Bibl.).
- LEURAND (EMILA). Recueil de chansons populaires grecques, publices et tradultes pour la première fois, p. 202-205 (Bibl. par M. Cs. Giren).
- Letatrain. Découvertes au Champdu-Trésor, près Baims, p. 329 (Nouv. et Corr.).
- LENORMANT (FRANÇOIS). Choix de textes cuméliformes inedits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, p. 207-208 (Bibl. par M. ***). — Les Premières civilisations, études d'histoire et d'archéologie, p. 280 (Bibl. par M. ***).
- L. H. Dus associations religiouses cher les Grecs, thilases, dranes, orgéous, evez les inscriptions relatives à ces associations, par M. P. Foccare, p. 335-357 (Bibl.).
- Litrat (E.). Dictionnaire de la langue française, p. 337-334 (BRM. par M. En. Garnien).

- CASTEIR, P. 423-631 (Bibl.). De Apollinii Blodii Argonauticia, scripsii Hsmalines de la Bretagne, p. 559-552 mandingues, p. 423-431 (Bibl.). — La Cyropedie, essai sur les idées morales ville.
 - Millin (E.). Inscriptions grooques découvertes en Egypte, p. 52-56 (Janvier). — Id., p. 150-156 (mars). — Estrait de l'Onomasticon de J. Pallux, p. 200-267 (avril). — Inscriptions grocques découvertes dans l'ile de Thasse, p. 222-327 (mai). — (Suite et fin), p. 209-215 (juin).
 - Motime (Max). Introduction to the actence of religion, four lectures delivered at the Boyal Imitiation, with two Essays on false analogies and the philosophy of mythology, p. 134-127 (Bibl. par M. G. P.).
 - Mowar (Bonrar). Étude de géographie ancienne. La Stutier de Vorgiem déterminée au moyen de l'inscription itinéraire inédite de Masil-Carbaix (Côtessia-Nord), p. 1-8, pl. 1 (junvier).
 - Nicaro (Pon). Carte srchéologique de Dr Keller (Suisse orientale), p. 225-234 (avril).
 - PANNIER (Liorente). Les Joyanz du duc de Guyenne (suite et fin), p. 31-42 (janvier).
 - Parville (Henri ne). Fouilles de Mil. Lariot et Chaplaio-Duparc, à Surue, p. 332-333 (Nouv. et Corr.).
 - Printer (G.). K. B. Stark. Zwei Mithrmen der Grossherzoglichen Alterthomersammlung in Karlerube, p. 277-270 (Bibl.). — K. B. Stark. Ueber Kurst und Kumtwissenschaft auf Dentachen Universitäten, p. 277-270 (Bibl.).
 - Previe (En.). Grotte de Loriet, p. 333-334 (Nouv. et Corr.).
 - RAYET (O.). Fouilles faites en Asie Mineure aux frais de MM. les barons G. et E. de Rothschild, p. 9-21 (janvier).
 - R. (C. E.)—Mémoire sur la date des écrita qui portent les noms de Bérone et de Manéthon, par M. Essest Haver, p. 276-277 (Bibl.).
 - RENAN [Ennext]. L'Inscription d'Eschmountair. Lettre à M. Goorges Perrot, p. 27-30 (janvier).
 - RET (E. G.). Inscriptions des raines de Hom. Souleyman, p. 103 (Nouv. et Corr.).
 - Rosa (J. R. se). Découverie de la basilique de Sainte-Pétronille et du tombeau des martyrs Núrio et Achillé a au cimetière de Domitille, p. 353-371 (Juin).

Sauler (F. 5a). - Note aur le gros tournois, p. 235-237 (avril).

STARK (K. B.). — Zwei Mithrmen der Gromberzoglichen Aberthimersammlung in Karlarube, p. 277-279 (Bibl. par M. G. Pennor). — Ueber Kumat und Kunatwissenachair auf Deutschen Universitzeten, p. 277-279 (Bibl. par M. G. Pennor).

THUNGY (CHARLES). - Jean, sire de Joinville, Histoire de maint Louis, Credo et Lettre 5 Louis X. Texts original, accompagné d'une traduction par M. Na-TALE DE WAILLT, p. 137-138 (Ribl.).

WAILLE (NATALIS DE). — Jean, sire de Johnville, Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X. Texto original, accompagné d'one traduction, p. 137-138 (Bibl. par M. Charles Therror).

Waltz (A.). — Tombes de la Gravière, rue du Ladhoff, Colmar, p. 417-418 (Nouv. et Cort.).

TABLE METHODIQUE

1. SOCIÉTÉS ET NOUVELLES. — II. ÉGYPTE ET ORIENT.

III. GRÉCE. — IV. ITALIE. — V. FRANCE. — VI. PAYS DIVERS.

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

L SOCIÉTÉS ET NOUVELLES.

Nouvelles archiologiques et correspondance, p. 60-68 (janvier); — p. 127-133, 1 fig. (février); — p. 492-201 (mass); p. 200-275, 2 fig. (avril); — p. 329-336 (mai); — p. 417-422 (juin).

Bulletin mensnel de l'Acadamie des inscriptions, par M. A. B., mois de decembre, p. 65 (janvier); — meis de janvier, p. 126 (février); — mois de février, p. 191 (mars); — mois de mars, p. 268 (avril); — mois d'avril, p. 228 (mal); — mois de mai, p. 416 (juio).

Notices et extraits des manuscrits publiés par l'Académie des inscriptions, par M. A. BOSCHERRIE, p. 138-140 (Bibl. par M. C. E. R.).

Congrès de Stockholm, p. 192-193 (Nouv. et Corr.).

Succursale de l'École française d'Athènes, à Rome. Cours d'archéologie, par M. Alessy Domont, p. 57-64 (pavier).

Ouverture du cours d'archéologie à la Bibliothèque nationale, par M. G. P., p. 133 (Nouv. et Corr.).

Mart de M. Beule, nomination de M. Lenormant, p. 329 (Nouv. et Corr.).

Nécrologie de M. Gr. G. Pappadopoulo, p. 196-197 (Nouv. et Carr.).

Somman a de publications archôologipa 12. (Nouv. et Corr.); — hf., p. 201 (Nouv. et Corr.); — hf., p. 275 (Nouv. et Corr.); — hf., p. 275 et Corr.); — hf., p. 275 (Nouv. et Corr.); — hf., p. 236 (Nouv. et Corr.); — hf., p. 420, 121 et 422 et Corr.);

IL ÉGYPTE ET ORIENT.

Inscriptions greeques découvertes en

Égypte, par M. E. Millen, p. 62-56 (janvier); - p. 145-196 (mars).

Porteresse de Schebtoun, par M. Blanche, p. 132-133 (Nouv. et Corr.).

Catalogue d'une collection d'intailles asintiques, par M. le comte A. ne Gostneau, p. 111-125 (février); — p. 179-190, pl. IV et V (mars); — p. 228-258 (avril); — p. 310-321 (mai); — p. 379-388 (jain).

Cheix de textes cunéformes inédits ou incomplétement expliqués jusqu'à ce jour, par M. François Lenonmant, p. 207-208 (Bibl. par M. ***).

Découverts à Jérusalem, p. 421 (Nouve et Corr.).

Second cahier public par la Société pour l'exploration de la Palestine, par M. G. P., p. 68 (Nouv. et Corr.).

L'Inscription d'Eschmounnant. Lettre A. M. Georges Perrot, par M. Examp REMAN, p. 27-30 (janvier).

Poteries monbries fausses, par M. Clesmont-Gannero, p. 130-131 (Nouv. et Corr.).

Inscriptions precques à Lyons, près Boyrouth, par M. G. Cotonna Caccassi, p. 273-275 (Nouv. et Corr.).

Inscriptions des raines de Hosa Souleyman, par M. E. G. Rax, p. 193 (Nouv. et Corr.).

Faullies Schliemann, p. 198-200 (Nouv. et Corr.).

Schliemann, par M. Emile Branows, p. 128-130, 2 fig. (Nouv. et Corr.).

Fusalole troyenne, par M. Éwile Bunnour, p. 272, 2 fig. (Nouv. et Cerr.).

en | Fouilles faltes on Asie Mineure aux frais

de MM, les barons G, et E, de Bothschild, par M. O. RAYET, p. 9-21 (Janvier).

Nouvelles Inscriptions greeques de Chypre, Larnara. Dali. Val de Lympia, par M. GROBES COLORNA CERCALDI, p. 79-95, pl. 111, 3 fig. (férrier,

III. GRECE.

lascriptions precipes decouvertes dans l'He de Thases, per M. E. Miller, p. 522-527 (mai); — (Suite et fin.) p. 409 415 (lais).

A Mansieur le président de l'Académia des inscriptions et belles-lettres, Institut de France, pur M. E. Coquakr, p. 22-26 (janvier).

Fouilles de Samothrace, p. 200-201 (Nouv. at Corr.);

Mission scientifique de Samothrace, p. 333 [Nonv. at Corz.].

Fouldies du temple de D'ane à Ephèse, p. 418 (Nouv. et Corr.).

Poullies & Athenes, p. 415-419 (Nouv. at Corr.).

Des associations religieuses chez les Grees, thiuses, dranes, eegdons, avec les inscriptions relatives à ces associations, par M. P. Forcary, p. 344-347 (Bibl. par M. L. H.).

Le Kestre on kestrosphendone. Note lue à l'Académie des inscriptions et Indieslettres, par M. ALBIARDES BERTRAND, p. 73-78, pl. 11, 1 flg. (fevrinr),

Collection de monuales de M. Philippe Margaritis, & Athenes, p. 270-271 (Nouv. et Corr.

K. B. Starz, Zwei Mithraum dar Gronsherroglichen Alterthünersammlung in Karlsruhe, p. 277-279 (Bibl. par M. G. PERSON.

Convention archiològique entre la Grèce et l'Allemagne, p. 219-250 (Nouv. et Corr.3.

Griechische und Skliffsche Vasenhilder, herausgegebes von Orro Brandons, p. 143-144 (Bibl. pur M. F. E.).

IV. ITALIE.

Caverne de Final-Marina, p. 331 (Neuv. et Corr.,

Foulthes & Prestrim et à Vella, p. 104-105 (Nouv. at Corr.).

M. Alkiander Bertrane, p. 209-222, pl. VI et VII, 8 Eg. (avril).

Leitre de M. l'abbé Chierici sur les bronzes étrusques, par M. ALEXANDEE. BERTEAND, p. 127-128 (Nunv. et Corr.).

Sovra due dischi ju broozo antice italici del musco di Perunia a sovra l'arte utnamentale primitiva in Italia ed altre parti di Europa. Ricerche archeologiche comparative del conte Giascanto CONTATABILE, p. 347-359 (Bibl. par M. ALEXANDRE BERTRAND).

Fouitles de Rome, p. 122 (Nouv. et Corr.). Fouilies du Colince, p. 336 [Neuv. et Carr.),

Decouverte a l'Esquille, p. 621 (Neav. at Corr.3.

Monuments mithriaques, p. 209-270 (Nouv. at Corr.).

L'Histoire de la mounzie remaine, par M. ", p. 171-178 (mars).

Decouverie de la basilique de Sainte-Pétropille et du tombeau des martyrs Nérée et Achillée au cimetière de Domitille, par M. J. B. see Rosse, p. 353-371 (luin),

Correspondance de Rome. Etat actual de la bisilique de Sainte-Pétronille au cimetiere de Domitille, près de Rome, par M. Louis Lerour, p. 572-378 (juin).

La Mosatque de Sainte-Podentisume à Rome, par M. Louis Liroux, p. 95-100 (ferrier).

V. FRANCE.

Grotte de Loriet, par M. En. Pierre, p. 333-334 [Nouv. et Corr.).

Fouilles de MM. Lartet et Chaplain-Duparc a Serde, per M. Henri de Parville. p. 332-333 (Nouv. at Corr.).

Groties de Baye, Pointes de ficcies en silex à tranchant transversal, par M. Jo-siles de llare, p. 301-208, pl. XI (juin).

A M. la directeur de la Revue erchestegique, par M. H. n'Annois of Junity-VILLE, p. 308-309 (mmi).

Notice sur les monuments épigraphiques de Bavai et du musée de Douse, preciptions, cachets d' vistes preintes de potiers, vois accumins, par M. Egyrar Draschnew, p. 152-153 Bibl. par M. G. R.

Inscription runistus d'Annemasse, par M. Doem, p. 68-67 (Nauv. at Corr.).

Sepultures à locinération de Perris Etude de plographie sucienne. La station Renzo, près Chiusi (Italie), par de Vergount déterminée au moyen de

- l'inscription (tinéraire inédite de Maèl-Carinis (Côtes-du-Nord), par M. Ronnar Mowar, p. 1-8, pl. l (janvier).
- Les Clies gallo-romaines de la Bretagae, par M. Ava. Loscaox, p. 349-352 (Bibl. par M. H. n'Annoul or Jenainville).
- Sépultures romaines du Meanil-sous-Lillebonne, p. 193-194 (Nouv. et Corr.).
- Lee Pipes romaines, par M. Fenn. Guannus, p. 252 (Nouv. et Corr.).
- Lettre sur les pipes anciennes, par M. H. Gamor, p. 334-335 (Nouv. et Cotr.).
- Tribur rumain de Cailly (Seine-Inférieure), par M. Pabbo Gocarr, p. 193-100 (Neuv. et Corr.).
- Les Foulilles d'Epouville, par M. l'abbé Cocher, p. 330-331 (Nouv. et Corr.).
- Les Poits fundraires gallo-romains du Berunrd (Vendée), par MM. l'abbe Banday et Ballannar, p. 431-432 (Bibl. par M. E. de H.).
- Désouvertes au Champ de-Trésor, près Reims, par M. Lelauraur, p. 329 (Nouv. et Corr.);
- Tombes de la Gravière, rue du Ladhoff, Celmar, par M. A. Waltz, p. 417-418 (Nouv. et Corr.).
- Cimetière franc à Belfort, p. 522 (Neuv. et Corr.).
- Unw loi de la phonétique et de l'orthegraphe franque, par M. H. D'ADROIS DE JURAINVILLE, p. 106-170 (MRES).
- La Trustis et l'antrustion royal sons les deux promières races, par M. Maxims Delocas, p. 69-70 (Bibl. par M. A. B.).
- Note our le gros tournois, par MM. F. na Sactor et A. de Basturieur, p. 235-237 (avril).
- Les Jayant du duc de Gayeane (suite st fin), par M. Licorote Pannies, p. 31-42 (Janvies).
- Inventaires du trésor de Notre-Dame de Paris de 1343 et de 1416, par M. Gustava: Fanatz, p. 157-165 (mara); p. 149-259 (avzil); — p. 389-490 (juin).
- Circulaire sur les découvertes archéolomques faites dans in Creuse, par M. S. Focasien, p. 271-272 (Nouv. et Corr.).
- Dictionnaire topographique du département de la Dordogoe, par M. le vicomte ne Gousaires p. 240-142 (Bibl. par M. E. de Bastingian).

VI. PAYS DIVERS.

- Garto archéologique du D. Keller (Sulsse orientale), par M. Pot Nicaso, p. 223-234 (avril).
- Groute de Thaingen, par M. Alexandre Businano, p. 201 (Nouv. et Corr.).
- Le Renne de Thalegen. Note ine a l'Académie des inscriptions le 6 mars 1872, par M. Alexande Bratzand, p. 290-307, pl. X (mai).
- Essai sur la régime économique, financier et industriei du Halnaut après son incorporation à la France, par M. Hanas Garriaex, p. 70-72 (Bibl. par M. Locis Legagno),
- Norm propres et diminuille dans les inscriptions du temps des Romains aux Pays-Ess, par M. H. Kean, p. 101-110 (février).
- Inscription bilingue d'Ain-Youssef (province de Constantine), par M. Astrona Hésus ne Vellerosse, p. 131-132 (Nouv. et Gorr.).
- Verres antiques trouvés en Algérie, par M. Ant. Hénon de Vitagrona, p. 281-280, pl. VIII et IX, 1 fig. (mai).

VII. BIBLIOGRAPHIE, LINGUISTIQUE.

- Bibliographie, p. 69-72 (janvim);—p. 434f44 (février); — p. 502-208 (mars); p. 276-280 (avril); — p. 337-352 (mai); — p. 423-332 (juin).
- Les Premières civilisations, étndes d'histoire et d'archéologie, par M. Fs. Lenormany, p. 280 (Bibl. par M.).
- introduction to the science of religion, four lectures ddivered at the Royal Institution, with two Essays on false analogue and the philosophy of mythology, by Max Moller, p. 134-137 (Bibl. par M. G. P.).
- Mémoire sur la date des ecrits qui pertent les noms de Bérose et de Macéthon, par M. Exarst Haver, p- 276-277 (Bibl. par M. C. E. B.).
- Grammaire gracque élémentaire rédicio d'après les plus récents travaux de philoingie gracque et suivant les principes de la méthode comparative, par M. Anaroux Benax', p. 205-207 (Bibl. par M. C. E. R.).
- Extrait de l'Onomnaticon de J. Polinz, par M. E. Manne, p. 250-267 (avril).
- De quelques thèses récomment présentées à la Faculté de Paris. Xénophon, sen caractère et son talent, étude morale et littéraire; thèse présentée par M. At-

PARD CROTRET, p. 413-431 (Bibl. par M. G. P.).

La Cyropédie, essai sur les idées morales et politiques de Xénophon, par M. Hémanusques, p. 423-431 (Bibl. par M.G. P.).

De Apollouii Rhodii Argonanticis scripilt Hamanimourn, p. 423-431 (Bibi. par M. G. P.).

De personis apud Aristophanem, disseruit
A. GROISET, p. 423-431 (Bibl. par
M. G. P.).

Sophoclem sequalism sourum mores in tragsedits septus imitatum esse contenditur, Thesim latinum, F. Gasters, p. 423-431 (Bibl. par M. G. P.).

Eachine l'orateur, thèse présentée par

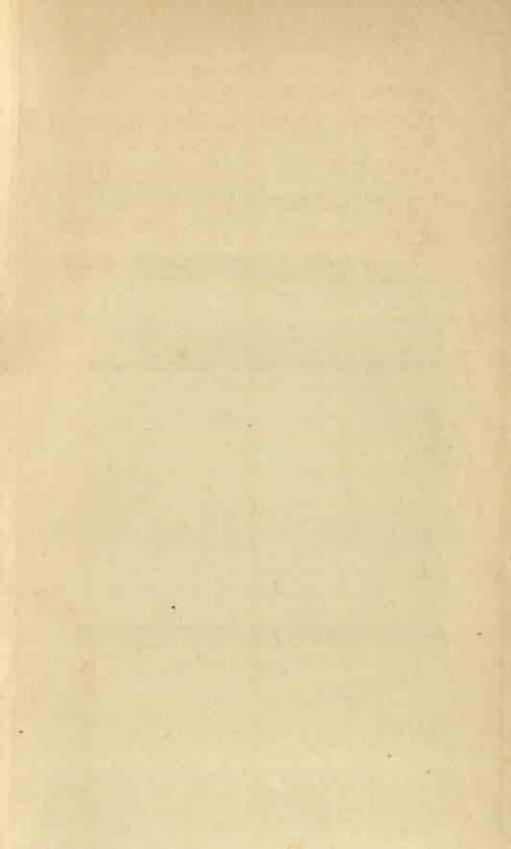
M. Ferdinand Casters, p. 223-531 (Bibl. par M. G. P.).

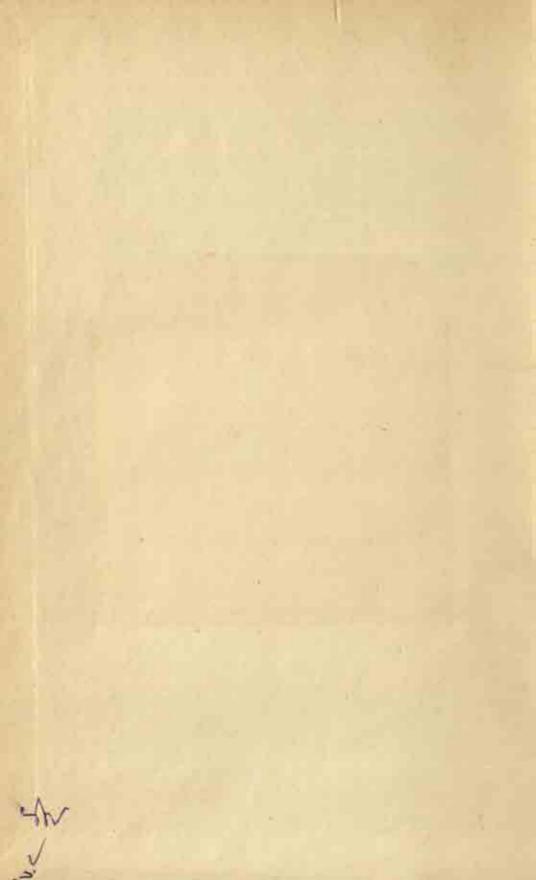
Recueil de chancous populaires grecques, publiées et traduites pour la première fois par Eure Leurane, p. 202-203 (Bibl. par M. Ge. Ginet).

Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis, Credo et Lettre à Louis X. Texte original, accompagné d'uns traduction par M. Navalle de Wallet, p. 137-138 (Bibl. par M. Chaules Tennor),

Dictionnaire de la langue française, par M. E. Livere, p. 337-344 (Bibl. par M. Eo. Garners).

K. B. Stanz. Ueber Kunst und Kunstwissenschaft auf Deutschen Universitzten, p. 277-279 (Bibl. par M. G. Pannor).





A book that to

ARCHAEOLOGICAL

GOVT. OF INDIA

Department of Archaeologo

Department of Archaeologo

DEW DELHI.

Please help us to keep the book clean and moving. "

2. E. 145 S. SERMA